

VILLE DE
Renens



RAPPORT DE GESTION 2015

Suivez-nous sur:
www.renens.ch



Renens
CARREFOUR D'IDÉES

Répertoire

Conseil communal	5 - 17
Municipalité	19 - 33
Administration générale-Personnel	
Administration générale	35 - 51
Service du personnel	53 - 60
Finances-Cultes	61 - 68
Centre technique communal	
Bâtiments-Environnement	71 - 91
Urbanisme-Travaux	93 - 115
Culture-Jeunesse-Sport	117 - 134
Etablissements primaires	134 - 138
Etablissement secondaire	139 - 142
Sécurité publique-Informatique-Population	
Sécurité publique	143 - 151
Informatique-Population	153 - 163
Sécurité sociale	165 - 191

Ville de Renens

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 7 juillet 2015 (art. 113 à 120),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2015.

Conseil communal

Bureau

Du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015

Président	M. Michele SCALA
1 ^{er} Vice-président	M. Pascal GOLAY
2 ^{ème} Vice-présidente	Mme Nadia CAROTA
Scrutateurs	Mme Ellen-Mary DREIER M. Stéphane MONTABERT
Scrutateurs suppléants	M. Richard NEAL M. Gérard DUPERREX

Du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016

Président	M. Pascal GOLAY
Vice-présidente	Mme Nadia CAROTA
2 ^{ème} Vice-président	M. Silvio TORRIANI
Scrutateurs	M. Richard NEAL M. Gérard DUPERREX
Scrutateurs suppléants	Mme Gisèle MARTIN M. Ali KORKMAZ

Pour la législature 2011-2016

Secrétaire	Mme Yvette CHARLET
Secrétaire suppléante	Mme Agathe BARREAU
Huissier	M. François TABANYI
Huissier suppléant	M. Ismaïl MENDELAWI

Conseil communal

Séance de passation des pouvoirs

La cérémonie de la passation des pouvoirs a eu lieu le lundi 29 juin 2015 à la Buvette de la Salle de spectacles. M. Michele Scala, Président sortant, a transmis le sceau du Conseil communal ainsi que la clef du carnotzet au nouveau Président élu, M. Pascal Golay.



Remise des pouvoirs entre M. Michele Scala et M. Pascal Golay

Cette cérémonie a été suivie par celle des Assises de la Confrérie des Anciens Présidents du Conseil communal sous la houlette du Compère-Président 2014-2015, M. Gérard Duperrex. A cette occasion, M. Duperrex a transmis la boîte souvenir au nouveau Compère-Président 2015-2016, M. Michele Scala. La soirée s'est poursuivie par un apéritif offert par la Municipalité ainsi qu'un repas-surprise organisé par M. Duperrex au restaurant «La Trattoria du Commerce» à Renens, à l'intention des membres de la Confrérie, de la Municipalité et des Bureaux du Conseil, ancien et nouveau.

Rencontre Municipalité / Partis et Groupes politiques / Bureau du Conseil élargi

Cette année, deux rencontres ont eu lieu entre la Municipalité, les Partis et Groupes politiques ainsi que le Bureau du Conseil.

La soirée du 11 juin a permis à la Municipalité de donner une information générale sur des préavis majeurs à déposer pour les réalisations du

tram, de la mise en double-sens du 14-Avril, de la Ferme des Tilleuls, de l'Ilot de la Savonnerie et la passerelle de la gare «Rayon vert».

Lors de la soirée du 1er octobre, la Municipalité a annoncé le dépôt d'un préavis en procédure d'urgence, afin de soumettre à l'approbation du Conseil communal une vision de son développement économique accompagnée d'un ensemble de décisions relatives au site du Closel. Le préavis a été adopté lors de la séance du Conseil communal du 10 décembre.

Coupe des sapins à Bottens

Dans le cadre de la traditionnelle journée de coupe des sapins de Noël dans les bois de Bottens qui a eu lieu le jeudi 26 novembre, M. Pascal Golay, Président du Conseil communal a, comme le veut la tradition, coupé le sapin qui orne la Salle de spectacles pendant les fêtes de fin d'année, encadré bien sûr par des professionnels et en présence des représentants des communes de Bottens et

de Renens. Cette sympathique manifestation s'est poursuivie au refuge de Bottens autour d'un savoureux repas. Le menu, préparé avec tout le savoir-faire des collaborateurs de la section logistique du service Environnement-Maintenance, se composait d'une «torée», saucisson vaudois cuit à la braise, accompagné d'un gratin dauphinois et de petits légumes de saison.



*26 novembre
Coupe des sapins à Bottens*

Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2014

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2014, avec les réponses de la Municipalité aux diverses observations, remarques et vœux formulés, a été adopté par le Conseil communal le 25 juin 2015.

Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, six observations ont été maintenues, soit :

CTC - Environnement-Maintenance - Observation 1 : La Commission insiste pour que la Commune mette tout en œuvre pour améliorer la propreté de la Ville et dans les passages sous voies pour diminuer les odeurs.

Réponse de la Municipalité : La Municipalité ainsi que le service concerné sont conscients des améliorations à apporter. Pour ce faire, la Municipalité, dans sa séance du 24 avril 2015, a mandaté le Service Environnement-Maintenance pour l'établissement d'un constat de la propreté en Ville de Renens ainsi qu'un rapport exhaustif des mesures concrètes à mettre en œuvre.

Réponse de la Commission : La Commission de gestion remercie la Municipalité pour sa prise en considération. Toutefois, elle maintient son observation jusqu'à l'obtention dudit rapport.

Réponse de la Municipalité 2015 : Lors de la séance du Conseil communal du 10 décembre 2015, la Municipalité a déposé le préavis «Amélioration de la propreté en Ville de Renens, Bilan, stratégie et mesures».

La problématique soulevée par la commission de gestion est abordée aux points 5.1 Nettoyement des bords de routes et trottoirs, 5.3 Lavage, 6.1 Piquets du week-end, et des mesures concrètes sont proposées au point 7. Il s'agit de la mesure N° 1, l'acquisition d'un véhicule supplémentaire pour l'arrosage, la mesure N° 3, l'acquisition d'un aspirateur Glouton, et la mesure N° 5, l'amélioration des poubelles de ville et de leur propreté.

Sous réserve du vote du préavis lors de la séance du 11 février 2016, les 13 mesures proposées seront mises en place dans le courant de l'année 2016.

CTC - Environnement-Maintenance - Observation 2 - La Commission souhaite que la commune insiste auprès des commerçants pour que les grilles soient posées pendant les marchés pour éviter un accident.

Réponse de la Municipalité : Une communication spécifique va être envoyée, pour rappel, à chaque commerçant avant l'été. La pose des grilles sera également vérifiée pendant les marchés.

Réponse de la Commission : La Commission de gestion accepte la réponse de la Municipalité et l'encourage à continuer de vérifier cette problématique.

Réponse de la Municipalité 2015 : Le Service Environnement-Maintenance a bel et bien sensibilisé les différents commerçants du Marché. De plus,

des grilles de protection ont été directement installées dans les coffres électriques, ce qui rend leur mise en place très simple.



Grilles de protection

CTC - Environnement-Maintenance - Observation 4 - La Commission est mal à l'aise qu'à cause des congés, vacances et autres, le service de piquet neige, entre autres, ne fonctionne pas correctement et souhaite que l'on remédie à cela.

Réponse de la Municipalité : La problématique des piquets de neige pendant la période du pont de fin d'année sera intégrée au rapport de l'amélioration des mesures concrètes à mettre en œuvre. En effet, le service concerné est conscient que l'organisation mise en place depuis quelques décennies n'est plus adaptée. A ce jour, seul un collaborateur est de piquet de neige. Nous comptons sur la présence et la bonne volonté du personnel, en cas de chute de neige, pour intervenir. Une formule, encore à travailler, devra prévoir minimum un collaborateur par véhicule atteignable pendant toute la période du pont de fin d'année. Cette nouvelle formule sera effective dès l'hiver 2015-2016.

Réponse de la Commission : La Commission maintient son observation jusqu'à la mise en place de mesures concrètes

Réponse de la Municipalité 2015 : Lors de la séance du Conseil communal du 10 décembre 2015, la Municipalité a déposé le préavis « Amélioration de la propreté en Ville de Renens, Bilan, stratégie et mesures ». Le préavis sera voté lors de la séance du 11 février 2016.

La problématique soulevée par la commission de gestion est abordée au point 6.2 Piquet de neige, et une mesure concrète est proposée au point 7. Il s'agit de la mesure N° 8, la modification des piquets de neige.

Cette mesure consistant à engager une douzaine de collaborateurs pour un piquet pendant le pont de fin d'année est effective en 2015/2016. Aucune précipitation neigeuse n'a permis d'analyser son bon fonctionnement.

Sous réserve du vote du préavis lors de la séance du 11 février 2016, les 13 mesures proposées seront mises en place dans le courant de l'année 2016.

CTC - Bâtiments - Culture-Jeunesse-Sport - Observation 5 - La Commission a l'impression que le maintien de ces vitrines est un alibi et demande si ce lieu ne pourrait pas être exploité pour et par des artistes de rue. Ce serait selon la Commission un projet intéressant à mettre sur pied avec les jeunes de la ville.

Réponse de la Municipalité : La Municipalité est consciente que l'aspect de ces vitrines n'est pas satisfaisant et un nettoyage/rafraîchissement va être effectué prochainement. Un projet avec des jeunes demande un peu de préparation et pourrait être mis sur pied si la persistance des vitrines le permet et si les jeunes sont intéressés. En attendant, des affiches seront posées pour favoriser la diffusion d'information.

Réponse de la Commission : La Commission maintient son observation. Certes la mise en place d'un projet avec les jeunes demande un investissement en temps mais dans ce cas-là, nous semble-t-il minime et pourrait être un projet pédagogique pour un(e) stagiaire avec certainement un résultat plaisant dont les jeunes et la ville pourraient être fiers...

Réponse de la Municipalité 2015 : Comme promis, les vitrines et leurs alentours ont été nettoyés et rafraîchis. Une vitrine a également été investie par le Service Environnement-Maintenance pour la promotion de sa gestion des déchets. L'idée de faire un projet avec les jeunes autour de ces vitrines a été bien accueillie. Toutefois, il n'a pas été possible de mener un tel projet à terme en 2015, en raison des priorités demandées au secteur jeunesse dans une période de sous-effectif (une absence à 50% durant 6 mois et une vacance de poste de 6 mois). Le service proposera cette activité dans le cadre d'ateliers du CRA ou des établissements scolaires en 2016.

Culture-Jeunesse-Sport - Observation 9 - La Commission encourage le service à développer sa politique de sponsoring.

Réponse de la Municipalité : La Municipalité remercie la Commission de gestion de son intérêt à voir se dé-

velopper le sponsoring. Comme la Commission des finances a pu le constater, le service est proactif dans ses recherches de financements externes complémentaires, tant au niveau du sport et de la jeunesse que de la culture. Elle rappelle toutefois que le sponsoring est très dépendant de la situation et du tissu économique et que les ressources sont à certaines périodes de l'année plus limitées au sein du service pour effectuer des démarches de recherches de fonds.

Réponse de la Commission : La Commission maintient son observation à titre d'encouragements et de soutien.

Réponse de la Municipalité 2015 : N'étant pas portés par une association, la Saison de spectacles et 1020 Run sont les deux projets réguliers qui bénéficient d'une recherche de sponsoring. Ces manifestations ont gagné en fréquentation et en qualité grâce notamment à l'apport de sponsors, qui ont permis d'augmenter leur budget tout en gardant une subvention stable de la ville.

Culture-Jeunesse -Sport - Observation 11 : La Commission souhaite que les clubs sportifs subventionnés rendent un rapport d'activités chaque année.

Réponse de la Municipalité : Les activités des associations sont connues à travers leurs assemblées générales, dont le procès-verbal est remis à la Municipalité par le biais des documents nécessaires à l'octroi de leurs subventions annuelles. La Municipalité entend la demande de la Commission de gestion et se donnera les moyens, dans la mesure de ses compétences, d'obtenir un rapport spécifique et/ou les rapports des Présidents décrivant les activités et les performances des sociétés annuellement, en tenant compte que la plupart des comités sont bénévoles.

Réponse de la Commission : La Commission maintient son observation et attend les résultats des nouvelles mesures mises en place.

Réponse de la Municipalité 2015 : Comme demandé en 2014, le rapport de gestion 2015 apporte de plus amples précisions sur l'activité des clubs, sous la forme d'un tableau récapitulatif des montants des subventions, le nombre de juniors, les prestations en nature et les soutiens spécifiques. Les détails des rapports d'activités sont à disposition.

Retransmission des séances du Conseil communal

Les séances du Conseil communal sont diffusées depuis septembre 2011 en direct sur le site de la ville www.renens.ch. Elles y sont également accessibles dès le lendemain matin séquencées par point de l'ordre du jour.

Chaque séance est également retransmise à la TV en différé les vendredi soir, samedi après-midi et dimanche 17h qui suivent la séance sur le canal Info qui diffuse déjà les séances du Grand Conseil vaudois et des Conseils communaux de Lausanne et Prilly. Ce canal numérique est inclus dans l'abonnement du télésexeu renanais et lausannois.

Sommaire des décisions du Conseil communal

Séance du 12 mars 2015

• Assermentation de :

- Mme Carole De Col
- M. Alain De Col
- M. Dylan Montefusco,

élus en remplacement de Mmes Maud Catillaz, Anastassia Tendon et M. Jérôme Tendon, démissionnaires.

• Réponse à l'interpellation de Mme Maria Rodriguez concernant le Foyer Sainte-Famille.

• Réponse à l'interpellation de Mmes Suzanne Sisto-Zoller et Verena Berseth relative aux logements subventionnés.

• Réponse à l'interpellation de Mme Bastienne Joerchel Anhorn, intitulée «Avenir de la Place du Censuy».

• Réponse à l'interpellation de M. Silvio Torriani relative à l'animation de la place du Marché et la mise à disposition des infrastructures.

• Nomination de Mme Gisèle Martin en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Catherine Wicht, démissionnaire.

• Nomination de M. Dylan Montefusco en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Maud Catillaz, démissionnaire.

• Nomination de M. Antonio Lepore en qualité de membre de la Commission des affaires régionales et intercommunales, en remplacement de M. Jérôme Tendon, démissionnaire.

• Nomination de Mme Carole De Col en qualité de membre de la Commission de recours en matière d'impôts, en remplacement de M. João-Batista Domingos, démissionnaire.

• Nomination de M. Gérard Duperrex en qualité de membre de l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois, en remplacement de M. João-Batista Domingos, démissionnaire.

• Nomination de M. Jean-Daniel Roulier en qualité de membre de la Commission de naturalisation, en remplacement de Mme Catherine Wicht, démissionnaire.

• Nomination de M. Dylan Montefusco en qualité de membre du jury pour l'attribution du prix attribué aux Ateliers de la Ville de Renens, en remplacement de M. João-Batista Domingos, démissionnaire.

• Nomination de M. Dylan Montefusco en qualité de membre de la Commission culturelle, en remplacement de M. João-Batista Domingos, démissionnaire.

• Postulat de M. Gian-Luca Ferrini, intitulé «Agir pour des logements entre générations»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Préavis N° 47-2014 - Modification du Règlement du Conseil communal, tenant compte en particulier des adaptations de la Loi sur les communes, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2013

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte les modifications du Règlement du Conseil communal tenant compte en particulier des adaptations de la Loi sur les Communes entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2013;

2. Adopte ledit règlement dans sa nouvelle teneur.

L'approbation de l'Autorité cantonale compétente demeure réservée.

• Préavis N° 60-2014 - Rapport de la Municipalité sur l'état au 30 juin 2014

des postulats et motions - Demandes de prolongation de délai - Réponses de la Municipalité à différents postulats

Décision : Le Conseil communal

- Approuve le rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 juin 2014;

- Considère qu'il a été répondu aux postulats ci-dessous :

1.1. Postulat de M. Laurent Desarzens pour la «gratuité des transports publics sur la ligne 7 dans la boucle : La Croisée - Av. 14-Avril - Place du Nord de la Gare - Rue de Lausanne - La Croisée», du 9 novembre 2006

1.2. Postulat de Mme Rose-Marie Matti, intitulé «Pour encourager la mobilité douce», du 1^{er} novembre 2007

1.3. Postulat de M. Daniel Rohrbach, intitulé «Prendre avec», du 3 septembre 2009

2. Postulat de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) relatif aux supports des moyens de communications, du 24 juin 2010

5. Postulat de Mmes Irène Frei-Premet et Véronique Bovey-Diagne, intitulé «Soutenons la biodiversité à Renens», du 29 mars 2012

6. Postulat de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT), intitulé «Pour un renforcement des transports publics au Sud des voies CFF», du 11 octobre 2012

7. Postulat de M. Gian Luca Ferrini, intitulé «Procédure d'attribution des permis de construire et contrôle des chantiers», du 12 décembre 2013.

- Accepte de repousser le délai de réponses des motions et postulats suivants :

1.4. Postulat de M. Daniel Rohrbach «Motion TL», du 15 juin 2006

3. Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller «Pour une politique plus active du logement», du 12 décembre 2011

4. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000

8. Postulat de Mme Florence Widmer, intitulé «Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons» et motion de

M. Vincent Keller, intitulée «Pour une Centre-Ville du XXI^{ème} siècle : moderne et piétonnier», du 7 mars 2013.

• Interpellation de Mme Véronique Bovey-Diagne, intitulée «Aménagement du Parc Sauter»

Réponse donnée en séance par M. Jean-Marc Dupuis, municipal Bâtiments-Environnement.

• Motion de Mme Victoria Ravaoli-Thibaud demandant l'ouverture d'une crèche-garderie à La Croisée (transformation de la motion en postulat)

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Postulat de M. Ali Korkmaz, intitulé «Espace nature avec abri et commodités»

Décision : Nomination d'une commission.

Séance du 30 avril 2015

• Assermentation de M. Hugo Dias (élection complémentaire du groupe PLR).

• Nomination de Mme Dominique Perret en qualité de membre de la Commission de naturalisation suppléante.

• Nomination de M. Yolán Menoud en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de Mme Véronique Bovey-Diagne, démissionnaire.

• Nomination de M. Robert Mulopo en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Aso Piroti, démissionnaire.

• Postulat de M. Alberto Mocchi demandant une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Préavis N° 61-2015 - Demande de crédit pour les travaux de rénovation de la verrière de la toiture de l'église de la Paroisse catholique romaine St-François d'Assise

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à la Municipalité le crédit nécessaire pour les travaux de rénovation de la verrière de toiture de l'église de la Paroisse catholique romaine St-François d'Assise d'un montant de CHF 169'000.- TTC payable en quatre tranches annuelles de CHF 42'250.- TTC;

2. Accepte la dépense supplémentaire de CHF 42'250.- TTC au budget 2015, qui sera imputée dans le compte N° 2803.3652.01 «Subvention St-François - Renens»;

3. Accepte que cette dépense soit portée aux budgets 2016 à 2018, pour CHF 42'250.- par année, dans le compte N° 2803.3652.01 «Subvention St-François - Renens».

• Préavis N° 62-2015 - Création d'une UAPE sur le site du Censuy - Pérennisation du réfectoire scolaire du Temple

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte la création d'une UAPE, en lieu et place du transfert de l'APEMS du Léman prévu dans les locaux du Collège du Censuy selon le préavis N° 35-2013;

2. Prend acte que L'APEMS du Léman, qui devait déménager dans le nouveau Collège du Censuy, conservera son fonctionnement actuel dans ses locaux sis au Collège du Léman, et sa partie réfectoire pour les élèves de l'Etablissement secondaire de Renens (pour les rentrées scolaires 2015-2016 et suivantes);

3. Accepte les charges et revenus supplémentaires au budget 2015 pour la création d'une UAPE dans les locaux du Collège du Censuy, d'un montant total de charges de



Rénovation de la verrière de l'église catholique St-François

CHF 202'100.- auquel sont déduits les revenus (subventions et participation des parents) d'un montant de CHF 56'800.- et les éventuelles aides au démarrage, à la nouvelle section N° 7155 - UAPE Censuy;

4. Prend acte que les charges et revenus inhérents à la création d'une UAPE dans les locaux du Collège du Censuy seront portés aux budgets 2016 et suivants à la nouvelle section N° 7155 - UAPE Censuy;

5. Accepte la pérennisation du réfectoire scolaire du Temple, en fonction depuis la rentrée 2014-2015;

6. Prend acte que les charges et revenus inhérents au réfectoire scolaire du Temple seront portés aux budgets 2016 et suivants, section N° 7159 - Réfectoire scolaire du Temple.

• Postulat de Mme Patricia Zurcher Maquignaz, pour le groupe PS, intitulé «Pour un Ouest lausannois fort et démocratique»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Postulat de M. Stéphane Montabert, pour le groupe UDC, intitulé «Pour que Renens agisse contre le radicalisme islamiste»

Décision : Nomination d'une commission.

• Interpellation de Mme Patricia Zurcher Maquignaz, intitulée «Transport par rail de produits dangereux : agir et réagir !»

Réponse donnée en séance par M. Olivier Golaz, municipal Sécurité publique-Informatique-Population, et par Mme la Syndique.

Séance du 21 mai 2015

• Assermentation de Mme Conchita Neet-Sarqueda, élue tacitement.

• Nomination de M. Alberto Mocchi en qualité de membre de la Commission des pétitions, en remplacement de M. Xhevat Gashi, démissionnaire.

• Nomination de M. Hanachi Abdelfattah en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Lokaj Naim, démissionnaire.

• Nomination de M. Selim Ibrahimy en qualité de membre du Groupe de

concertation politique sur le Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois, en remplacement de Mme Véronique Bovey-Diagne, démissionnaire.

M. Alberto Mocchi est désigné suppléant.

• Nomination de M. Yolán Menoud en qualité de membre de la Commission consultative du planning familial, en remplacement de Mme Véronique Bovey-Diagne, démissionnaire.

• Nomination de M. Alberto Mocchi en qualité de membre de la Commission du feu, en remplacement de M. Xhevat Gashi, démissionnaire.

• Nomination de M. Selim Ibrahimy en qualité de membre de l'Organisation régionale de la protection civile, en remplacement de M. Xhevat Gashi, démissionnaire.

• Election du Bureau du Conseil pour l'année 2015-2016

- M. Pascal Golay est élu Président
- Mme Nadia Carota est élue 1^{ère} Vice-Présidente

- M. Silvio Torriani est élu 2^e Vice-Président

- MM. Richard Neal et Gérard Duperrex sont élus Scrutateurs

- Mme Gisèle Martin et M. Ali Korkmaz sont élus Scrutateurs suppléants

• Postulat de M. Ali Korkmaz, intitulé «Espace nature avec abri et commodités»

Décision : Transmission à la Municipalité refusée.

• Préavis N° 63-2015 - Remplacement de la balayeuse du Service Environnement-Maintenance

Décision : Le Conseil communal

Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 145'000.- TTC pour le remplacement de la balayeuse du Service Environnement-Maintenance.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3610.5060.346 «Remplacement de la balayeuse».

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour :

1er janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

• Préavis intercommunal N° 64-2015 - Révision de la convention intercommunale Mèbre-Sorge

Décision : Le Conseil communal

Adopte la convention régissant la règle de répartition des coûts des frais de remplacement et d'entretien des canalisations de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge.

La présente convention entre en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Elle annule et remplace celle du 28 avril 1967 ainsi que son règlement.

• Préavis N° 65-2015 - Modification des autorisations générales pour la législature 2011-2016 - Augmentation du plafond de CHF 30'000.- à CHF 100'000.- par cas pour les dépenses urgentes et exceptionnelles non prévues budgétairement et intégration d'une marge de tolérance pour tout dépassement dans les crédits d'investissement

Décision : Le Conseil communal

- Accepte de remplacer le point N° 5 du préavis N° 1-2011 - Autorisations générales pour la législature 2011-2016 - comme suit :

5. Compétences financières de la Municipalité pour l'engagement de dépenses imprévisibles et exceptionnelles pouvant se présenter en cours d'exercice : Accorde à la Municipalité une autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles hors budget jusqu'à concurrence de CHF 100'000.- au maximum par cas. La Municipalité informera dans les meilleurs délais la Commission des finances pour toute dépense excédant CHF 30'000.- par cas.

- Accepte d'ajouter le point N° 7 dans le préavis N° 1-2011 - Autorisations générales pour la législature 2011-2016 - comme suit :

7. Marge de tolérance en cas de dépassement sur un crédit d'investissement : Accorde à la Municipalité une marge de tolérance pour tout dépassement de crédit d'investissement n'excédant pas CHF 50'000.- ou 5% du crédit voté par le Conseil communal. La Municipalité informera dans les meilleurs délais la Commission des finances pour tout dépassement entrant dans cette marge de tolérance.

• Préavis intercommunal N° 66-2015 - Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM SA) - Demande de participation aux charges d'exploitation du Centre sportif de Malley et signature d'une convention d'actionnaires

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à signer la convention d'actionnaires concernant la prise en charge du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley.

2. Prend acte que la mise en œuvre de cette convention d'actionnaires va générer pour la Commune de Renens une augmentation de sa subvention au CIGM d'un montant estimé de CHF 232'200.- dès 2020 et de CHF 366'900.- dès 2023.

• Préavis N° 67-2015 - Demande de crédit pour l'assainissement de l'éclairage public pour les lampes à vapeur de mercure

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité le financement nécessaire à l'assainissement des luminaires à l'éclairage public d'un montant de CHF 1'650'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3810.5010.133 «Eclairage public - mise en conformité».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

• Préavis N° 68-2015 - Théâtre Kléber-Méleau - Création d'une fondation

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à créer avec les communes de l'Ouest lausannois, la Commune de Jouxens-Mézery et la Ville de Lausanne une fondation, dénommée Fondation pour le Théâtre Kléber-Méleau, qui aura pour mission de gérer le Théâtre Kléber-Méleau;

2. Alloue le montant de CHF 15'000.- comme participation au capital de la fondation. Cette dépense sera imputée au compte N° 9152.46 - Fondation Théâtre Kléber-Méleau, sous la

rubrique Prêts et participations et sera amortie comptablement en une fois.

• Interpellation de M. Reza Safai sur les activités d'RL Plus

Réponse donnée en séance par Mme la Syndique.

• Interpellation de M. Richard Neal, intitulée «Augmentation inquiétante des incivilités et du vandalisme à Renens»

Réponse partielle donnée en séance par M. Olivier Golaz, municipal Sécurité publique-Informatique-Population.

Séance du 25 juin 2015

• Assermentation de M. Didier Divorne, élu en qualité de Conseiller municipal, en remplacement de M. Jean-Pierre Rouyet, démissionnaire pour raison de santé.

• Assermentation de Mme Milica Radosavljevic, élue en remplacement de M. Didier Divorne, démissionnaire (voir ci-devant).

• Assermentation de M. Manuel Pimenta, élu en remplacement de M. Frédéric George, démissionnaire.

• Assermentation de M. Jonas Kocher, élu en remplacement de Mme Véronique Bovey-Diagne, démissionnaire.

• Comptes 2014

Décision : Le Conseil communal

Adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2014

1. de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge

2. de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP» de Vidy

3. de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens

4. de la Commune de Renens, présentant un excédent de revenus de CHF 262'663.68.

• Gestion 2014

Décision : Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2014 et donne décharge aux organes responsables.

• Pétition intitulée «Pour une cour de récréation sûre pour nos enfants»

Décision : Pétition transmise à la Municipalité.

• Postulat de M. Stéphane Montabert, intitulé «Pour que Renens agisse contre le radicalisme islamiste»

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Préavis N° 69-2015 - Règlement communal sur les transports scolaires - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Adopte le règlement communal sur les transports scolaires avec les amendements suivants :

- Amendement 1 : Art. 2. Remplacement de la première phrase par : Ce règlement s'applique aux déplacements des élèves ~~entre le domicile ou le lieu de résidence de leurs parents~~ **entre le lieu de résidence de l'enfant et** l'école.

- Amendement 2 : Aux art. 8 et 9, remplacer le terme «parents» par «répondant légal»;

2. Charge la Municipalité de prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ce règlement.

- Amendement 3 : suppression du 3^e paragraphe des conclusions, soit :

~~Accepte les charges supplémentaires aux comptes 2015 inhérentes au présent préavis;~~

3. Prend acte que les charges inhérentes au présent préavis seront portées aux budgets 2016 et suivants.

• Préavis N° 70-2015 - Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire

Décision : Le Conseil communal

Adopte le nouveau règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire.

• Préavis N° 71-2015 - Mise en séparatif du tronçon supérieur de la rue de l'Avenir

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires dans le secteur «Rue de l'Avenir tronçon supérieur»;

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 840'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par :

- La trésorerie ordinaire pour la partie mise en séparatif;

- Par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal, pour la partie réhabilitation trottoir et remplacement éclairage public.

Elle figurera dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif sous les comptes suivants :

- N° 3861.5010.158 «Rue de l'Avenir (supérieure) - mise en séparatif». Cette dépense de CHF 742'800.- TTC sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux»;

- N° 3820.5010.162 «Rue de l'Avenir (supérieure) - Réhab. trottoir et rempl. éclairage public». Cette dépense de CHF 97'200.- TTC sera amortie en 30 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

• Interpellation de M. Alberto Mocchi sur la politique climatique de la Ville
Réponse partielle donnée en séance par M. Jean-Marc Dupuis, municipal Environnement-Maintenance.

• Interpellation de Mme Nicole Divorne relative au glyphosate (composant de désherbants)

Réponse donnée en séance par M. Jean-Marc Dupuis, municipal Environnement-Maintenance.

Séance du 10 septembre 2015

• Assermentation de Mme Anabela Verdino, élue en remplacement de M. Xhevat Gashi, démissionnaire.

• Assermentation de M. João Guedes, élu en remplacement de M. Rémy Petitpierre, démissionnaire.

• Réponse à l'interpellation de M. Richard Neal, intitulée «Augmentation inquiétante des incivilités et du vandalisme à Renens»

• Préavis N° 72-2015 - Financement d'un concours d'architecture et crédit d'études pour la rénovation du bâtiment de l'avenue du Château 17, l'agrandisse-

ment de la crèche «Le Tournesol» et la création d'une UAPE

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 1'360'000.- TTC pour financer le concours et les études permettant de chiffrer les coûts pour la rénovation du bâtiment sis à l'avenue du Château 17, comprenant l'agrandissement de la crèche «Le Tournesol», la création d'une UAPE et l'aménagement paysager de la parcelle;

2. Accepte que le financement du crédit de CHF 1'360'000.- TTC soit assuré par un prélèvement sur le fonds intitulé «Fonds de rénovation des bâtiments communaux», compte N° 9282.31.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif pour le montant de CHF 1'360'000.- TTC, section 3430 - Bâtiments à usage socio-culturel, sous le compte N° 3430.5030.234 - Château 17 - étude, rénovation et agrandissement - Grange et Le Tournesol et sera amortie en une fois, dès la fin des études. Son financement sera assuré par le Fonds de rénovation des bâtiments communaux, compte N° 9282.31.

• Préavis N° 74-2015 - Demande de crédit cadre pour les travaux de réfection de revêtement routier phonique, conformément à l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB)

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité le financement nécessaire, sous forme d'un crédit cadre pour les années 2015 à 2018, pour les travaux de réfection du revêtement routier phonique, conformément à l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB) d'un montant de CHF 4'600'000.-



Rénovation du bâtiment
Château 17

TTC, avant déduction des subventions fédérale et cantonale estimées pour un montant de CHF 622'000.-.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3820.5010.134 «Mesures d'assainissement phonique».

Cette dépense sera amortie en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

• Préavis N° 75-2015 - Remplacement des hosts des deux centres de calcul et augmentation de l'espace disque (Projet H20-ESX)

Décision : Le Conseil communal

Alloue à cet effet, à la Municipalité pour lui permettre la mise en place de sa vision stratégique en matière informatique, un crédit de CHF 250'000.- TTC pour financer le remplacement des hosts des deux centres de calcul ainsi que l'augmentation de la place disque.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 6900.5060.348 - Remplacement des hosts des deux centres de calcul et augmentation de la place disque.

Elle sera amortie en 5 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

• Préavis N° 76-2015 - Ilot de la Savonnerie - Démolition des bâtiments communaux sis à la rue de l'Avenir 5 et 7 - Aménagements provisoires et lancement d'un concours - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 417'000.- TTC pour la démolition des bâtiments communaux sis à la rue de l'Avenir 5 et 7 et aménagement provisoire. **Les travaux ne pourront commencer qu'au moment où les locataires seront relogés dans des conditions acceptables et à long terme;**

2. Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 330'000.- TTC pour le lancement d'un concours d'architecture (CHF 290'000.- TTC) et des dépenses concernant la démarche participative (CHF 40'000.- TTC) de l'Ilot de la Savonnerie.

Ces dépenses, soit CHF 747'000.- TTC, seront financées par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans le compte d'investissement du patrimoine financier N° 9123.17 «Ilot de la Savonnerie - démolition bâtiments Avenir 5 et 7 et concours d'architecture».

Elles seront amorties en 5 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

- Postulat de M. Alberto Mocchi, intitulé «Pour valoriser encore mieux nos déchets»

Décision : Postulat renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation de Mme Nathalie Jaccard relative au logement d'urgence

Réponse donnée en séance par M. Didier Divorne, municipal Sécurité sociale, à compléter par écrit.

- Interpellation de Mme Victoria Ravaioli-Thibaud relative à l'avenue de la Poste

Réponse donnée en séance par Mme Tinetta Maystre, municipale Urbanisme-Travaux.

- Interpellation de M. Stéphane Montabert, intitulée «Comment loger les migrants ?»

Réponse donnée en séance par Mme la Syndique, à compléter.

Séance du 8 octobre 2015

- Réponse écrite à l'interpellation de M. Alberto Mocchi relative à la politique climatique de la Commune de Renens.

- Réponse écrite à l'interpellation de M. Stéphane Montabert, intitulée «Comment loger les migrants ?».

- Résolution de M. Stéphane Montabert relative à l'hébergement des migrants.

Décision : Résolution rejetée.

- Préavis N° 73-20015 - Rénovation urbaine du secteur de la gare, lot des espaces publics - Deuxième étape du chantier / Crédit d'ouvrage pour la construction de la passerelle «Rayon Vert», l'aménagement des places nord et sud et des parkings vélos

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à la Municipalité le financement nécessaire pour la construction de la passerelle «Rayon vert», l'aménagement des places nord et sud et des parkings vélos d'un montant de CHF 27'800'000.- TTC, avant déduction de la participation de CFF Immobilier, des subventions cantonales et fédérales attendues pour un montant de CHF 19'826'000.- TTC, ainsi que les participations des communes partenaires pour un montant de CHF 3'987'000.- TTC, soit un montant net à charge de Renens de CHF 3'987'000.- TTC. Au terme de sa construction, la propriété de la passerelle sera transférée aux CFF à l'exclusion de la base de la rampe nord;

2. Alloue à la Municipalité un crédit supplémentaire total de CHF 300'000.- TTC pour l'aménagement des locaux sous la rampe nord.

Ces dépenses seront financées par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif N° 3820.5010.192 «Gare de Renens - lot 3 Passerelle», 3820.5010.193 «Gare de Renens - lot 3 places nord et sud», 3820.5010.194 «Gare de Renens - lot 3 parking vélo nord», 3820.5010.195 «Gare de Renens - lot 3 parking vélo sud», 3820.5030.240 «Gare de Renens - locaux sous la rampe nord».

Ces dépenses seront amorties en 30 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes;

3. Autorise le transfert du patrimoine financier au patrimoine administratif des parcelles N°s 450 «Place du Terminus» d'une valeur comptable pour le bâtiment et le terrain de CHF 0.- et 448 «Rue de Crissier 1b» d'une valeur comptable pour le bâtiment et le terrain de CHF 1'034'000.-. Dès son transfert, la valeur comptable figurant au bilan pour la parcelle N° 448 «Rue de Crissier 1b» sera comptablement entièrement amortie;

4. Prend acte que soient portées aux budgets, les charges d'exploitation inhérentes au présent préavis une fois la passerelle et les places nord et sud en exploitation.

- Préavis N° 77-2015 - Agrandissement du parc du Chêne et aménagements routiers

Décision : Le Conseil communal

Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 220'000.- TTC pour l'agrandissement du parc du Chêne et aménagements routiers.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3620.5060.347 «Aménagement du parc du Chêne et aménagements routiers».

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

- Préavis N° 78-2015 - Demande d'un crédit de construction pour l'agrandissement et la réfection du Centre technique communal (CTC) sis à la rue du Lac 14 ainsi que la mise en conformité du bâtiment aux normes incendie, énergie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Demande d'un crédit pour le réaménagement des bureaux de l'aile est du rez-de-chaussée à la rue de Lausanne 35

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 4'057'000.- TTC pour l'agrandissement et la réfection du Centre technique communal (CTC), sis à la rue du Lac 14, ainsi que la mise en conformité du bâtiment aux normes incendie, énergie et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite;

2. Alloue à la Municipalité un crédit de CHF 70'000.- TTC pour le réaménagement des bureaux de l'aile est du rez-de-chaussée à la rue de Lausanne 35.

Ces dépenses seront financées par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif suivants :

- N° 3400.5030.238 «Agrandissement et réfection CTC» : CHF 3'937'000.- TTC (amortissement 30 ans).

- N° 3400.5060.309 «Mobilier CTC» : CHF 120'000.- TTC (amortissement 10 ans).

- N° 3400.5030.242 «Réaménagement locaux de l'aile est du rez-de-chaussée Lausanne 35" : CHF 70'000.- TTC (amortissement 30 ans).

Ces dépenses seront amorties en 30 ans (bâtiments) et en 10 ans (mobilière), selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes;

3. Prend acte que soient portées aux budgets 2017 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

• Préavis intercommunal N° 79-2015 - Entente Mèbre-Sorge - Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Concorde/autoroute

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur Concorde/autoroute;

2. Accorde à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 270'000.-, selon les modalités décrites, sous chiffres 3 et 5 du préavis;

3. Alloue à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissements de CHF 83'781.-, selon les modalités décrites sous chiffres 4 et 5 du préavis.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5620.064 «Collecteur intercommunal Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur Concorde/autoroute» et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve

«Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux», compte N° 9280.01.

• Préavis N° 80-2015 - Crédit d'études de projet pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux des Baumettes et de Broye, la création d'une galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité de Renens à réaliser les études pour la galerie du ruisseau de Broye et renaturation de la Chamberonne;

2. Accepte la clé de répartition telle que proposée dans le point 6 du présent préavis;

3. Alloue à la Municipalité le crédit nécessaire pour réaliser ces études, soit un montant de CHF 525'700.- TTC avant déduction des subventions fédérales et cantonales déjà reçues pour la partie avant-projet de CHF 93'036.45 et les subventions fédérales et cantonales estimées à CHF 268'000.- pour la partie études du projet, soit un montant net estimé à charge de la Commune de Renens de CHF 164'663.55;

4. Conditionne la mise en œuvre de cette décision à l'acceptation des préavis communaux des Communes de Prilly, Jouxens-Mézery, Romanel-sur-Lausanne et Lausanne.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5010.155 «Etudes pour la galerie du ruisseau de Broye et renaturation de la Chamberonne». Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve «Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux», compte N° 9280.01.

• Préavis N° 81-2015 - Remplacement de l'installation lumineuse de trois carrefours comprenant : rue de Lausanne et avenue du 24-Janvier - rue de Lausanne et avenue du Temple - avenue du 14-Avril et rue du Jura

Décision : Le Conseil communal

Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 271'000.- TTC pour le remplacement des trois contrôleurs de feux actuellement en place aux carrefours rue de Lausanne et ave-

nue du 24-Janvier, rue de Lausanne et avenue du Temple, avenue du 14-Avril et rue du Jura.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte 3820.5010.118, intitulé «Installation lumineuse des carrefours comprenant la rue de Lausanne et les avenues du 24-Janvier, du Temple, du 14-Avril et la rue du Jura».

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1^{er} janvier 2006) sur la comptabilité des communes.

• Préavis N° 82-2015 - Modernisation de la téléphonie (projet H20-PBX) et adaptation de licences

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à cet effet, à la Municipalité pour lui permettre la mise en place de sa vision stratégique en matière informatique, un crédit de CHF 240'000.- TTC pour financer la modernisation de la téléphonie (Projet H20-PBX).

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 6900.5060.349 - Modernisation de la téléphonie (Projet H20-PBX).

Elle sera amortie en 5 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes;

2. Accepte que soient portées aux budgets 2016 et suivants, les charges de fonctionnement liées aux nouveaux principes des licences.

• Interpellation de M. Vincent Keller, intitulée «A quand une desserte en trains grandes lignes en gare de Renens?»

Réponse donnée en séance par Mme la Syndique, à compléter par écrit.

• Interpellation de M. Byron Allauca relative aux pavillons provisoires scolaires du Collège du Simplon

Réponse donnée en séance par Mme Myriam Romano-Malagrifa, municipale Culture-Jeunesse-Sport, à compléter par écrit.

Séance du 12 novembre 2015

- Nomination de M. Jonas Kocher en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Fatmir Sadiku, démissionnaire.

- Préavis N° 84-2015 - Remplacement des applications de gestion informatique (projet H20-ERP)

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 800'000.- TTC pour lui permettre d'implémenter les applications de gestion informatique dans les domaines des ressources humaines, de la comptabilité et de la gestion communale.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 6900.5060. 304 - Remplacement et acquisition des applications de gestion informatique.

Elle sera amortie en 5 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes;

2. Accepte que soient portées aux budgets 2016 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

- Préavis N° 85-2015 - Demande de subvention en faveur de la Fondation de la Ferme des Tilleuls et subvention exceptionnelle pour le transport du Colossal d'art brut de Danielle Jacqui

Décision : Le Conseil communal

1. Alloue à la Fondation de la Ferme des Tilleuls une subvention monétaire annuelle de CHF 250'000.- en 2016 et CHF 300'000.- pour les années 2017 et suivantes pour soutenir son projet culturel et artistique;

2. Alloue à la Fondation de la Ferme des Tilleuls, une subvention monétaire unique et exceptionnelle de CHF 100'000.- au maximum pour le transport et l'entreposage du Colossal d'art brut de Danielle Jacqui;

3. Autorise la Municipalité à signer un contrat de bail avec la Fondation de la Ferme des Tilleuls et d'octroyer une subvention annuelle non monétaire pour le loyer 2016 de CHF 120'000.- et pour les loyers 2017 et suivants de CHF 240'000.-;

4. Accepte de porter aux budgets 2016 et suivants les autres charges et revenus inhérents au présent préavis.

- Motion de Mme Elodie Golaz Grilli, intitulée «Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois»

Décision : Nomination d'une commission.

- Interpellation de Mme Nicole Haas-Torriani relative à la situation des propriétés immobilières de la Commune

Réponse en séance. A compléter par un rapport.

Séance du 10 décembre 2015

- Assermentation de Mme Armelle Saunier, élue en remplacement de M. Alberto Mocchi, démissionnaire.

- Réponse écrite à l'interpellation de M. Vincent Keller, intitulée «A quand une desserte en trains grandes lignes en gare de Renens ?»

- Résolution appuyant les demandes des député-e-s de l'Ouest lausannois et des municipalités des quatre villes concernées et demandant aux CFF d'étudier l'arrêt en gare de Renens d'au moins deux trains grandes lignes, dans chaque direction et par heure de service régulier, cela dès que possible, mais au plus tard à l'issue des travaux du projet «Léman 2030»

Décision : Résolution adoptée

- Réponse écrite à l'interpellation de Mme Nathalie Jaccard et consorts au sujet de l'hébergement d'urgence.

- Budget 2016

Décision : Le Conseil communal

1. Adopte les budgets 2016

- de la Commune de Renens, représentant un excès de charges de CHF 4'399'500.-
- de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge
- de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues

de l'agglomération lausannoise STEP de Vidy

- de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens;

2. Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2015 à 2019.

- Préavis N° 83-2015 - Adoption du Règlement concernant la taxe d'équipement communautaire

Décision : Le Conseil communal

Adopte le Règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal et intercommunal, perçue lors de l'adoption de mesures d'aménagement du territoire augmentant sensiblement la valeur de biens-fonds.

- Préavis N° 86-2015 - Projet de requalification de la route du Bois-Genoud à Crissier - Adoption du tronçon situé sur le territoire de la Commune de Renens

Décision : Le Conseil communal

Adopte le projet de requalification du tronçon de la route du Bois-Genoud situé sur le territoire de la Commune de Renens.

- Préavis N° 87-2015 - Renforcement de la promotion économique et du Pôle Design de Renens - Achat de la parcelle N° 782 d'une surface de 12'184 m² sise dans la zone du Closel - Octroi en faveur de CACIB SA d'une prolongation du contrat actuel de droit de superficie distinct et permanent inhérent au bâtiment du Closel - Octroi en faveur de CACIB SA d'un nouveau droit de superficie (servitude d'usage de places de parc) pour la partie sud de la route d'accès du Closel - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Appuie la Municipalité dans sa vision de renforcement de la promotion économique de la Ville favorisant une mixité d'emplois et le maintien d'activités à forte valeur ajoutée à Renens **et accepte de porter aux budgets 2016 à 2019, soit 4 ans minimum, les charges supplémentaires relatives à la promotion économique telles que décrites au chapitre 7 «Incidences financières» du présent préavis;**

2. Octroie à la Municipalité le montant de CHF 6'600'000.- TTC pour acquérir la parcelle portant actuellement le N° 782 d'une surface totale de 12'184 m².

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine financier sous le compte N° 9123.01 «Terrains et bâtiment» et ne fera pas l'objet d'un amortissement comptable;

3. Autorise la Municipalité à signer une prolongation de l'actuelle assiette du droit de superficie N° 254 (8'134 m²) d'une durée de 30 ans, soit jusqu'en 2084, en faveur de CACIB SA;

4. Autorise la Municipalité à signer une servitude d'usage de places de parc sur le sud de l'actuelle parcelle N° 782 (2'478 m²) d'une durée allant jusqu'en 2084 en faveur de CACIB SA;

5. Accepte de porter aux budgets 2016 et suivants les **autres** charges et revenus supplémentaires **inhérents tels que décrits au chapitre 7 «Incidences financières» du** ~~au~~ présent préavis.

• Postulat de M. Stéphane Montabert, intitulé «Des places en crèches pour les gens qui travaillent»

Décision : Nomination d'une commission.

• Interpellation de M. Ali Korkmaz, intitulée «Contre les nuisances liées à un usage abusif des souffleuses»

Réponse en séance par M. Jean-Marc Dupuis, municipal Bâtiments-Environnement.

• Interpellation de Mme Suzanne Sisto-Zoller relative au logement

Réponse partielle en séance par M. Didier Divorve, municipal de la Sécurité sociale, à compléter par écrit.

Votations

Scrutins

	Oui	Non
Votation fédérale du 8 mars 2015 (participation 38.36 %)		
1. Initiative populaire du 5 novembre 2012 «Aider les familles! Pour des allocations enfants et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt»	748	2'254
2. Initiative populaire du 17 décembre 2012 «Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie»	193	2'813

Votation fédérale du 14 juin 2015

 (participation 37.99%)

1. Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain	2'543	437
2. Initiative populaire du 20 janvier 2012 «Initiative sur les bourses d'études»	1'466	1'489
3. Initiative populaire du 15 février 2013 «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)»	1'318	1'660
4. Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision	1'958	1'023

Elections

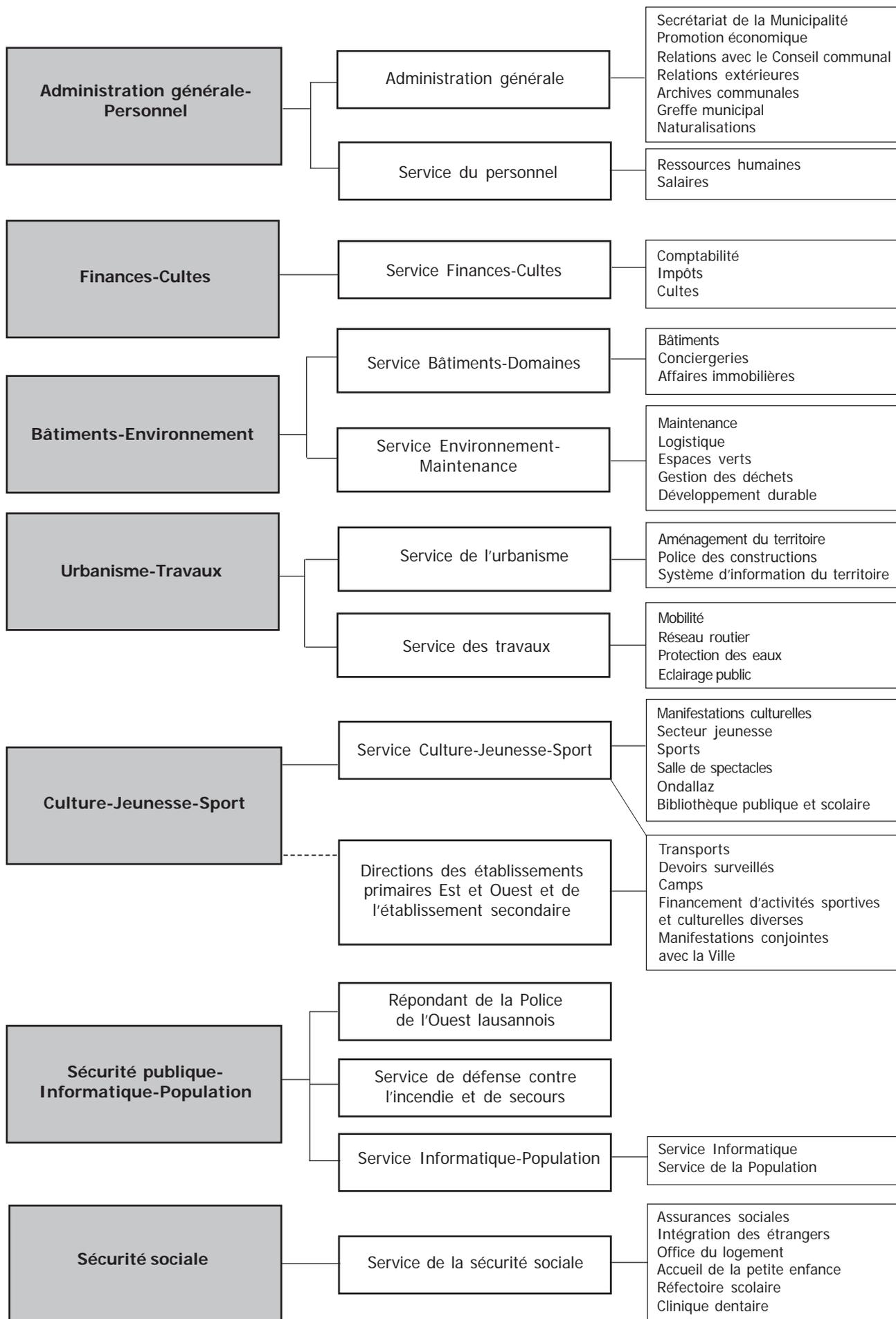
	Participation %
14 juin 2015	
1. Election complémentaire à la Municipalité - 1 ^{er} tour	20.18
Est élu: M. Didier Divorve	
18 octobre 2015	
1. Election au Conseil des Etats - 1 ^{er} tour	37.07
2. Election au Conseil national	36.70
8 novembre 2015	
Election au Conseil des Etats - 2 ^{ème} tour	31.40

Municipalité

Composition

Administration générale-Personnel	Mme Marianne HUGUENIN Syndique
Finances-Cultes	M. Jean-François CLEMENT
Bâtiments-Environnement	M. Jean-Marc DUPUIS
Urbanisme-Travaux	Mme Tinetta MAYSTRE
Culture-Jeunesse-Sport	Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA
Sécurité publique-Informatique-Population	M. Olivier GOLAZ
Sécurité sociale	M. Didier DIVORNE, dès mi-juin Intérim : <ul style="list-style-type: none">• de janvier à avril Mme Myriam Romano-Malagrifa• de mai à mi-juin Mme la Syndique
Secrétaire municipal Adjointe	M. Nicolas SERVAGEON Mme Myriam CHAPUIS

Centre technique communal (CTC)



Municipalité

Introduction

L'année 2015 a été avant tout marquée par la démission de M. Jean-Pierre Rouyet pour cause de maladie. Avec beaucoup de regrets et de tristesse, la Municipalité, qui est restée solidaire et unie derrière son collègue malade, a pris note de sa démission suite à 11 mois d'absence. Elle tient ici à le remercier pour son engagement au sein du collège municipal et pour tout le travail accompli au service de la Sécurité sociale entre juin 2009 et mars 2015.



M. Jean-Pierre Rouyet a été un municipal et un collègue engagé, disponible, chaleureux, à l'écoute de l'autre. Son esprit constructif, ses convictions, ainsi que son amitié ont marqué ses collègues.

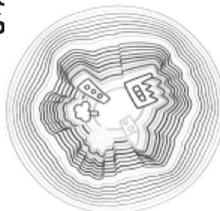
La Municipalité tient également à remercier très sincèrement Mme Myriam Romano, qui a assuré avec beaucoup d'engagement et en plus de son dicastère Culture-Jeunesse-Sport, un intérim de qualité.

Une élection complémentaire à la Municipalité a donc été organisée le 14 juin 2015. M. Didier Divorne (Fourmi rouge) a été élu face à M. Gérard Duperrex (UDC) avec 62.1 % des voix. Suite à une discussion au sein de la Municipalité, M. Didier Divorne a repris le dicastère de M. Jean-Pierre Rouyet.

2015 a aussi été la dernière année civile complète de la législature. L'heure pour la Municipalité d'effectuer son bilan de législature, dont la synthèse est reprise ci-après.

Bilan de législature 2011-2016

Faire la ville de demain ensemble, 2^{ème} étape !



Tel était le titre du Programme de législature 2011-2016, adopté par la Municipalité au début de l'actuelle législature. Ce titre, en référence directe au Programme de la législature 2006-2011, montrait bien la continuité souhaitée avec un programme qui avait à l'époque paru ambitieux, mais dont la grande majorité des objectifs avaient été réalisés.

La législature 2011-2016 touche à sa fin. C'est l'occasion pour la Municipalité d'évoquer les différentes actions et accomplissements réalisés au cours de cette période. Le bilan général, analysé en référence aux engagements pris en 2011, est positif : la Municipalité a su travailler ensemble, fédérée par des projets passionnants qui permettent à la Ville de se transformer, pour le bien-être de ses citoyens. Elle a su mener à bien l'essentiel des projets prévus, renoncer à certains aussi, en accueillir d'autres non prévus mais dont l'opportunité était évidente.



Ce bilan de législature propose de revenir de manière synthétique sur les grands axes des politiques publiques menées ces cinq dernières années, d'en faire ressortir les réalisations les plus représentatives mais aussi de souligner les retards à combler. Il se veut l'image de la législature 2011-2016 qui touche à sa fin, ainsi qu'une base pour se projeter dans celle des années 2016-2021 à venir. Six mois avant la fin de la législature, ce sont 91 préavis qui ont été déposés devant le législatif et d'autres sont annoncés jusqu'en juin, le travail des autorités communales exécutives ou législatives, comme celui de l'administration ne connaissant pas, ou plus, de pause politique.

La Municipalité tient à remercier ici le Conseil communal et toute l'administration communale : sans eux, rien n'aurait été possible.



Renens en mouvement, Renens en image

La législature 2011-2016 de la Municipalité de la Ville de Renens s'est déroulée sous le signe du mouvement. *Renens en mouvement* - ce slogan utilisé pour illustrer le dynamisme des travaux et des nombreux projets entrepris ces cinq dernières années - sonne aussi comme un programme pour les années à venir. Il caractérise tant les réalisations directes pour la Ville que le travail de réflexion et de préparation constant qui a été mené pour planifier les importants chantiers à venir, dans les meilleures conditions possibles.

Renens en mouvement

Hôtel de Ville

Le travail entrepris depuis plus de dix ans a eu pour double objectif d'entamer une véritable dynamique de changement, de modernisation et d'en maîtriser les effets sur le quotidien des habitantes et habitants de Renens. Il a en outre permis de faire de la 4^{ème} ville du Canton un véritable pôle d'attraction régional, dans un Ouest Lausannois lui aussi en pleine mutation. Ainsi, Renens peut se définir aujourd'hui comme :

- une ville clé pour les infrastructures de transports publics en Suisse romande;
- une ville située au carrefour des Hautes Ecoles;
- une ville tournée vers l'innovation et la création d'emplois;
- une ville animée par une offre culturelle populaire et de haute qualité;
- une ville proposant aux générations futures une offre d'éducation complète, des structures pour la petite enfance à un futur gymnase;
- une ville avec une sensibilité sociale et ouverte sur la diversité dont l'action œuvre tant à soutenir les personnes aux revenus modestes ou se trouvant dans des situations précaires qu'à assurer une cohésion entre les multiples nationalités représentées.

C'est à cette image globale de la ville que la Municipalité a travaillé, poursuivant ainsi l'effort important entamé par les législatures précédentes. Un soin particulier a donc été apporté à la communication de ces réalisations et projets d'avenir à la population de Renens, par le biais de campagne de communications diverses (flyer, suppléments du journal communal Carrefour Info, réunions publiques, utilisation des réseaux sociaux), ainsi qu'aux médias par la mise en place d'un système efficace et systématique de communiqués de presse. Relevons aussi ici la publication du livre «1020», réalisé par une volée d'étudiants en Bachelor Photographie de l'ECAL et qui, par leur regard décalé, ont produit une mise en image insolite de Renens.

Ce travail de longue haleine porte progressivement ses fruits. Renens est aujourd'hui considérée comme une ville, développant sa centralité propre, et ne se voit plus réduite à une banlieue de Lausanne. Malgré cette amélioration probante de son image, il reste néanmoins encore

beaucoup à faire pour renforcer cette représentation positive de Renens, reflétant sa dynamique de mouvement, de modernisation et d'ouverture, alliée à un Vivre ensemble réussi.



Une Ville au centre des grands axes de mobilité vaudois et romands

Plusieurs projets majeurs dicteront une grande partie de l'évolution future de la mobilité à Renens : la rénovation de la Gare CFF, la construction de la ligne de tram Lausanne - Renens - Villars-Ste-Croix, et l'arrivée d'un bus à haut niveau de service. Ces projets, en travaux depuis près de 10 ans au niveau régional du Projet d'Agglomération Lausanne Morges (PALM), sont directement issus des planifications qui se sont faites dans l'Ouest lausannois avec le Schéma Directeur de l'Ouest lausannois (SDOL). Cette vision coordonnée d'un avenir alliant mobilité et urbanisation a été couronnée au début de cette législature, en 2011, par l'obtention du Prix Wakker par les communes de l'Ouest lausannois, ainsi que du prix Flux, fin 2011, qui a récompensé le projet de requalification du site de la Gare. C'est grâce à un travail soutenu de la ville, de ses élus, de ses services, du SDOL et de l'ensemble des communes concernées que ces projets ont éclos, ont pu être pris en compte dans les planifications du PALM 2007 et du PALM 2012, sont arrivés à maturité et bénéficieront des co-financements du Canton et de la Confédération.

Dans ce sens, l'inauguration en 2012 de la Halte RER de Prilly-Malley, à la frontière de Renens et au centre du futur quartier de Malley, est symbolique de ce travail en amont : financée partiellement par la Confédération, elle n'aurait pas vu le jour sans le lancement d'une vision urbanistique intercommunale et ambitieuse de Malley, parachevée dans le

Travaux de nuit pour la rénovation de la Gare CFF de Renens



même temps par l'approbation du Schéma Directeur intercommunal de Malley (SDIM), signé par Lausanne, Prilly et Renens.

L'année 2015 a vu le début des travaux pour la rénovation de la Gare de Renens, marquant le lancement du projet Léman 2030 dans notre région. La croissance du trafic journalier en 4 ans est la plus forte de l'agglomération. A terme, la Gare de Renens sera la deuxième gare du Canton et la troisième de Suisse Romande pour ce qui concerne la fréquentation. Ce ne sont pas moins de 30'000 visiteurs journaliers qui y transiteront d'ici 2025. Elle est la gare d'un bassin de population de plus de 50'000 habitants à l'heure actuelle (les 4 communes partenaires, Chavannes, Crissier, Ecublens, Renens, mais aussi St-Sulpice), et celle des Hautes Ecoles (Unil, EPFL, ECAL, futur Gymnase de Renens - CEOL -, future HES-SO aux Côtes de la Bourdonnette à Chavannes). Sa requalification doit lui permettre d'accueillir ce flux de voyageurs dans des conditions de confort et de sécurité notablement accrues. C'est là un premier point clé pour faire de l'Ouest lausannois et de Renens un véritable pôle régional.

Un deuxième grand projet est celui du tram reliant Lausanne et Renens dans un premier temps, puis Renens-Crissier - Bussigny et Villars-Ste-Croix dans une 2^{ème} étape qui a elle aussi bien avancé (avant-projet terminé, demande de concession en cours). Le projet est prêt, revu et consolidé en tenant compte des oppositions qui ont retardé jusqu'ici sa réalisation, préparée dans un cadre régional (canton, tl, communes voisines), avec une participation active de Renens (SDOL, groupe «axes forts des transports publics urbains», techniciens et politiques communaux). La décision d'approbation est attendue pour début 2016 et les travaux pourraient en théorie commencer déjà fin 2016, s'il n'y a plus de recours. L'arrivée du tram redéfinira totalement l'offre de transport public régional à l'Ouest de Lausanne et souhaitons-le, plus tard aussi à l'Est ou au Nord.

Le projet de Bus à Hauts Niveaux de Service (BHNS) - qui, à l'instar du tram, fait partie des projets «axes forts» - avance lui aussi. Le projet d'ouvrage, mené par les communes en collaboration avec les axes forts, est en cours pour le tronçon Crissier-Renens-Prilly sur la route de Cossonay,

avec une liaison à terme entre Bussigny et Lutry.

Si ces projets sont menés à l'échelle régionale (canton, tl) et inclus dans la planification générale des CFF, la Municipalité et ses services se sont fortement impliqués dans leur planification. Renens est maître d'ouvrage délégué des 4 communes pour la réalisation de la passerelle Rayon Vert qui enjambera les voies CFF. Trois préavis intercommunaux successifs - le dernier en 2015 pour le crédit de construction de la passerelle Rayon Vert en particulier (mais aussi des places Nord et Sud de la Gare et du stationnement vélos) - ont passé avec succès devant les législatifs des 4 communes. Il permet d'assurer la part des communes au projet, qui s'ajoutera aux transformations amenées par les CFF à Renens dans leur projet Léman 2030, soit : un nouveau passage inférieur pour lequel les travaux ont commencé; de nouveaux accès aux quais avec accès mobilité douce; l'adjonction de la 4^{ème} voie tant attendue; l'élargissement et la couverture des quais.

Il s'agira aussi de gérer au mieux l'impact de ces grands projets sur le quotidien de la Ville durant les travaux. La venue du tram amènera par ailleurs en soi un changement des habitudes de mobilité, avec la fermeture du trafic de transit au centre-ville et la mise en double sens de l'Avenue du 14-Avril qui l'accompagne.

Pour relever ces défis de taille, la Municipalité a organisé avant les mises à l'enquête de ces différents projets (2012 pour le tram, 2013 pour la Gare) des rencontres générales d'informations à la population, aux riverains, aux commerçants. Des groupes de réflexion ont été mis sur pied par les services de l'administration avec des représentants de la société civile pour anticiper les changements et pour trouver des solutions intermédiaires. La création d'un groupe de concertation pour le tram, avec des représentants des partis politiques, des commerçants, et d'associations, mais aussi l'installation au centre-ville du pavillon d'information Léman 2030, destiné à la population pour illustrer les étapes des chantiers CFF impactant Renens, en sont de bons exemples.

La législature 2011-2016 a vu aussi la poursuite du renforcement de l'offre des tl dans l'Ouest lausannois, renforcement initié en collaboration



Bus tl ligne 25, Avenue du Censuy

avec les tl et les communes dans le cadre du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois. Ce renforcement a permis en particulier une amélioration d'une desserte en étoile autour de la Gare de Renens : ligne 17, augmentation des fréquences et renforcement des lignes tl 32 et 33, arrivée à la Gare de Renens de la ligne régionale 54, et surtout arrivée en automne 2014 de la ligne 25. La ligne 18 s'est elle aussi renforcée. Par contre, la qualité des liaisons du Nord de Renens avec la Gare et avec le Sud de la Ville (Léman, Piscine) reste insatisfaisante, de même que l'on peut regretter que la ligne 17 connaisse maintenant une rupture de charge au centre de Lausanne et que la succession des convois de cette ligne entre Renens et Lausanne ne soit pas des plus régulières.

Au niveau de la mobilité douce, relevons que les projets du tram, des BHNS, de la Gare (avec la passerelle Rayon Vert et les stationnements vélo prévus) sont tous en soi des projets d'amélioration de la mobilité douce en ville, cycliste ou piétonne. Trottoirs et pistes cyclables accompagneront l'agrandissement du passage du Léman et le plan de quartier des Entrepôts. La constitution d'un vrai réseau performant de mobilités douces avance dans la ville et devra être renforcée et poursuivie, à Renens comme dans tout l'Ouest lausannois. Si la Gare de Renens, Longemalle Parc et la rue de Midi sont dans le réseau PubliBike (ancien-nement Velopass), si des actions fortes et régulières sont menées pour promouvoir les mobilités douces (guide des balades à vélo du SDOL, opération Bike to work, Cap sur l'Ouest...), il restera à faire à l'avenir ! A relever le bilan positif du plan de mobilité du personnel communal, avec une augmentation de 9% des parts des mobilités douces et une baisse de l'usage de la voiture.

Afin d'informer au mieux la population sur la planification des grands chantiers à venir, un préavis a été voté

en 2012 par le Conseil communal pour allouer un montant dédié à la communication sur les grands chantiers. Le site internet *Renens en mouvement* et l'application smartphones qui l'accompagne ont ainsi pris forme, en répertoriant l'ensemble des grands projets et leurs impacts quotidiens. Cette démarche permet de développer une vision globale positive de l'évolution de la Commune, ainsi que de fournir des informations pratiques pour maintenir les activités sur notre territoire et accompagner les chantiers à venir. Elle se veut aussi une manière d'accompagner Renens dans sa mue en une ville du XXI^{ème} siècle, en atténuant le plus possible les nuisances. Elle devra être complétée par des activités sociales et culturelles pour accompagner certains chantiers, sur l'exemple de ce qui a été fait au moment du chantier de la place du Marché.



Des défis urbanistiques à l'échelle d'une région

Un autre dossier majeur de la présente législature est celui de la politique du logement et par conséquent du développement urbanistique des quartiers de Renens. La Municipalité a joué un rôle déterminant dans l'accompagnement, l'orientation de plusieurs projets d'envergure et la définition de nouveaux plans de quartier.

Nous pouvons citer ici le projet de la Croisée, qui englobe la construction de logements à prix coûtants, subventionnés et pour étudiants, ainsi que des locaux scolaires et des surfaces commerciales et administratives. Ce complexe, desservi par le futur tram, permet ainsi de redynamiser totalement une ancienne friche industrielle en créant un lien direct avec le site du Closel et des Tilleuls eux aussi en pleine évolution.

La transformation complète du quartier de Malley-Centre, à cheval sur les territoires de Prilly et Renens et en frontière de Lausanne, prévoit pas moins de trois plans de quartiers intercommunaux (sur territoire renonais). Le projet de construction pour les Jeux Olympiques de la jeunesse 2020 du nouveau centre sportif et culturel à Malley représente un dossier complexe et encore une fois d'importance régionale. Il a pu aboutir aussi avec le soutien actif de la Municipalité de Renens et il permettra de doter la région de la piscine couverte de 50m tant attendue, en

lien avec la rénovation des espaces de glace.

En coordination avec ces projets et en conformité avec les lignes directrices élaborées dans le Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM), deux plans de quartiers sont également en cours d'élaboration dans le secteur du Chemin du Chêne. Ils devront intégrer le concept d'espaces publics prévus à l'échelle du grand Malley, avec le principe de perméabilité piétonne (balade fleurie). Aussi, il faudra inclure finement les enjeux d'une densification permettant de construire du logement et le maintien d'activités. Finalement, la demande de construire du logement devra être ménagée ainsi que les craintes liées à une augmentation de la population.

Outre le projet de complexe sportif, le site de Malley va voir à terme doubler son nombre d'habitants et d'emplois, et près d'un milliard d'investissements dans les plans de quartier à venir. La Municipalité a là-aussi joué un rôle prépondérant dans les négociations des différentes conventions liant les multiples partenaires et acteurs de ces projets. La redéfinition de ce quartier représente une autre étape majeure dans la mutation de l'Ouest lausannois et doit encore être finalisée avec les propriétaires, la Ville de Lausanne et les CFF, ainsi qu'avec la Commune de Prilly.

La gare de Renens et ses environs directs sont aussi en pleine mutation, non seulement ferroviaire, mais aussi urbanistique. Les plans de quartier de la Gare-sud et des Entrepôts ont été adoptés, sans opposition, pendant la législature et les premiers signes tangibles de leur évolution sont déjà visibles depuis plusieurs mois avec notamment la construction du futur Gymnase de Renens (CEOL) qui va s'implanter sur ce site grâce au canton, mais aussi à la volonté active de la Municipalité de Renens.

Une Ville n'est jamais terminée et il reste encore de nombreux enjeux. La réflexion sur le devenir du quartier de la Savonnerie a à peine démarré ; les enjeux sont importants dans ce quartier qui fait partie du centre de Renens et dont le sol appartient entièrement à la commune. La Municipalité s'est engagée à y développer un projet mêlant mixité de logements et programme socio-culturel public, associé à une démarche participative sur le programme architectural comme sur le programme socio-culturel (incluant en particulier les associations).

Cette législature a également vu la poursuite puis l'abandon du plan de quartier de Florissant qui, après de nombreuses années de planification et de discussions, n'a ni réussi à convaincre, ni à rassembler la population ou les partis représentés au Conseil communal, et ce malgré une démarche participative bien en amont qui avait permis de compléter le projet, en particulier par l'apport d'un EMS. C'est là la règle du jeu inhérente à ce type de démarches. La Municipalité en a pris acte, consciente des inquiétudes d'une part de la population face aux changements à venir, consciente aussi que la qualité des projets, l'accessibilité des logements planifiés, la garantie de pouvoir faire face aux nouveaux besoins en infrastructures qu'ils impliquent seront à l'avenir une tentative de réponse à ces inquiétudes.

Ces différentes expériences démontrent qu'il faudra continuer à travailler en partenariat avec les acteurs du logement, de l'urbanisme, de la culture, de la petite enfance et de la promotion économique mais surtout avec les habitants pour mener à bien les développements ambitieux des différents quartiers. Un bon partage de l'information permettra de défendre une politique cohérente qui assurera mixité sociale, qualité urbanistique, architecturale, commerciale et culturelle.

Cette volonté politique passera aussi par le travail à mener pour élaborer une véritable ligne de conduite urbanistique, en collaboration avec toutes les communes du district. Ces lignes directrices seront élaborées dans le cadre de la révision du plan directeur communal, couplées avec celles des autres communes de l'Ouest, sous une dénomination commune de «Plan directeur intercommunal». Cette démarche permettra de réviser le document du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois (datant de 2004 et approuvé à l'époque seulement par les Municipalités), de prendre en compte les nombreuses études menées depuis au niveau régional ou local, et d'ancrer dans les législatifs une vision, commune en partie, du développement de l'Ouest lausannois et de ses communes. Ces principes serviront ensuite de base à la révision du Plan Général d'Affectation.



Le développement de Renens... durable !

La Ville de Renens a pleinement intégré depuis de nombreuses années le principe fondamental de développement durable. La Municipalité a donc appliqué une politique de développement caractérisée entre autres par la restriction des voitures en surface, la gestion des eaux pluviales, l'assainissement des sources d'énergie, l'économie d'énergie ou encore l'accès aux espaces verts.

Ainsi, chaque nouveau plan de quartier prend en compte des surfaces vertes publiques, avec la volonté de les requalifier ou d'en créer de nouvelles. Ce sera le cas à Malley, où un soin particulier est porté aux espaces publics (parc public, places, rues), ou encore aux Entrepôts (passage de mobilité douce dans le quartier, nouvelle passerelle sur le 1^{er}-Août). Un travail important de revalorisation des espaces verts existants a aussi été menée avec la rénovation des parcs emblématiques (le parc Carl Sauter et celui des Paudex), la planification de la création d'un nouveau parc (Chêne, derrière Longemalle) ou l'installation de potagers urbains (réalisant ainsi une volonté du Conseil communal). Ces actions permettent d'améliorer l'attractivité des espaces publics verts, d'assurer l'existence d'une véritable biodiversité en ville, proposant ainsi un cadre de vie de qualité pour les Renanais. Ils devront être poursuivis et renforcés.

Ferrari architectes



Projection du futur quartier des Entrepôts



Parc des Paudex

Image 7Media

Des efforts ont été entrepris aussi à l'interne de l'administration. Depuis 2014, la Commune se fournit à 100% en électricité renouvelable (installation de panneaux solaires lors de chantiers communaux de construction ou de rénovation). Des technologies écologiques et sans détergents chimiques sont introduites dans les nettoyages. Des résultats manifestes et exemplaires en matière de politique énergétique ont permis à la Commune de se voir attribuer pour la 3^{ème} fois consécutive le label «Cité de l'Énergie», label en ligne avec la stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Cette dynamique s'est encore renforcée en 2015 avec l'engagement d'une déléguée à l'énergie.

L'introduction de la taxe aux sacs s'est faite paisiblement à Renens, la Municipalité ayant pris le temps de trouver un consensus politique et de mener une politique d'information exemplaire. Elle a permis une hausse du taux de recyclage des déchets et une baisse des coûts de traitement de ces derniers, avec des solutions originales et enviées, en particulier quant à l'introduction d'une subvention compensant la taxe de base. Le taux de tri a ainsi passé de 42 à 60%, avec une moitié d'ordures ménagères en moins. Un effort régulier est fait avec les partenaires que sont les concierges et les gérances.

Cette législature a vu aussi le développement du chauffage à distance et son extension, ainsi que de nombreuses mises en séparatif, afin de rattraper le retard de la Ville dans ce domaine et de contribuer à l'assainissement de la baie de Vidy.

Pour maintenir et améliorer le cadre de vie à Renens, il s'agira de poursuivre et d'augmenter la production locale d'énergie renouvelable, de favoriser l'accès aux espaces verts et aussi d'endiguer le problème social des déprédations des espaces publics, aussi sous l'angle de la propreté. La

Municipalité a affiché sa volonté d'améliorer ces aspects en déposant fin 2015 un préavis sur l'amélioration de la propreté en Ville de Renens dont les premières mesures seront appliquées en 2016.

Les générations futures



Renens poursuit le développement de ses infrastructures scolaires. Après les gros chantiers de la législature précédente à Florissant et au Léman, la législature 2011-2016 a vu la réalisation d'un nouveau collège au Censuy, ouvert à la rentrée 2015. Il offre 15 salles de classe, 10 salles spéciales, une salle de gymnastique double et permet la requalification du parc du Censuy.

Cette législature a aussi vu se réaliser le projet de Centre de documentation scolaire aux Pépinières, demandé depuis longtemps par le Conseil communal, et qui permet, en synergie avec la Bibliothèque du Léman, d'améliorer grandement l'offre aux élèves.

L'ouverture sur ce site d'une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de 12 places en 2015 et de 12 de plus en 2016 ainsi que la création d'un réfectoire au Temple (35 places) ont permis de renforcer l'offre d'accueil parascolaire en venant compléter l'offre existante en APEMS. Cette dernière a également pu compter sur la création de quelques places supplémentaires. De même, le déménagement des Lapins Bleus au Simplon a permis d'accroître la capacité du jardin d'enfants (dans des locaux neufs).

L'intégration de la garderie La Sainte Famille dans le réseau LAJE a aussi permis de sauvegarder dans un premier temps puis d'augmenter les places en garderie (passant de 36 places « Renens » en 2011 à 51 dès 2016), de même que la pleine utilisation de structures comme celle des Baumettes. La Farandole a de son côté augmenté le nombre de places pour les bébés.

Collège du Censuy



Finalement, ce sont près de 60 places supplémentaires d'accueil collectif de jour qui ont été créées (sans compter le réfectoire). Il y a aussi eu une augmentation du nombre d'enfants accueillis en milieu familial (+50 enfants). L'amélioration des conditions salariales des accueillantes en milieu familial prévue au budget 2016 permettra aussi de consolider cette offre alternative et d'aider à rattraper le retard dans l'offre en place d'accueil petite enfance, ceci dans le but de permettre aux parents rennais de concilier au mieux vie de famille et vie professionnelle.

Le projet de rénovation et d'agrandissement de la Grange de Florissant - qui alliera préservation du patrimoine communal, lieu socio-culturel et création de places d'accueil petite enfance (à terme 68 places, 44 préscolaires et 24 UAPE contre 17 places préscolaires actuellement) - est lancé, avec un crédit d'étude et un concours.

La politique de la jeunesse s'est aussi considérablement développée. La communalisation du Centre de Rencontre et d'Animation a permis la mise en place d'un programme varié pour enfants et jeunes mixant ateliers, travail d'animation dans les quartiers et accueils libres. L'engagement d'un Travailleur social de proximité a permis de développer les projets et renforcer la présence sur le terrain de la délégation jeunesse : projets de prévention divers; travail de terrain impliquant des contacts et orientation individuels; présence sur des lieux comme le parc des Cèdres ou le terrain de sport des Baumettes; ouverture régulière de salles de gymnastique en hiver; petit boulots jeunes; accompagnements individuels liés à l'insertion professionnelle; participation à FestiMixx et Cap sur l'Ouest, semaines thématiques comme celle contre l'homophobie, participation à des sorties culturelles; projets intergénérationnels menés en coordination avec les associations d'ainés; organisation d'une radio éphémère; voyage d'une délégation de jeunes de Renens en Tunisie dans le cadre d'un projet européen. Voilà les nombreux projets menés par la délégation jeunesse, qui joue aussi un rôle moteur dans la plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.

Cette législature a finalement vu la création d'un parlement des jeunes

qui a organisé lui-même la soirée d'accueil aux jeunes de 18 ans à la fin 2015. A cela s'ajoutent les actions menées par les Etablissements scolaires de Renens et impliquant quasiment tous les élèves, comme le beau succès de «Grease», projet de l'Etablissement secondaire mené avec le soutien de la Ville en 2014, ainsi que les actions préventives (conférences, théâtre, etc.) menées sous l'égide du Conseil d'établissement.



Des installations sportives rénovées, des associations actives

L'essentiel du programme dans ce domaine a pu être réalisé : un terrain multisport a vu jour au nord de la Ville, aux Baumettes. La salle de gymnastique de l'Hôtel de Ville a été rénovée, offrant aux utilisateurs, principalement le Judo Club mais aussi les enfants et les personnes âgées, des locaux adaptés. L'équipement du stade du Censuy a pu être complété par un terrain synthétique et la Piscine de Renens a bénéficié d'une rénovation importante de ses installations, complétée par des aménagements ludiques supplémentaires. La course pédestre 1020 Run est maintenant reconnue au niveau régional comme évènement sportif annuel à la fois de pointe et familial. Deux activités de sport tout public ont vu le jour : Fit Senior et En Ville en Forme.

La politique de subventionnement a été révisée et les subventions des associations sportives et culturelles ont été revues à la hausse, et leurs critères précisés. Des contacts réguliers avec les associations ont lieu, pour des accompagnements ou des conseils. Des actions particulières ont aussi été menées, par exemple des cours de natation pour des classes d'élèves par le Renens natation. Dans le cadre de la préparation de FestiMixx, les sociétés locales sont étroitement associées. L'organisation de la Fête du Printemps est mainte-

Rénovation de la Piscine



nant entièrement assumée par le FAR, Forum des Associations de Renens, avec un soutien financier et logistique de la Ville.

S'il n'a pu avancer autant que prévu, le projet de Maison commune au centre-ville - alliant lieu de rencontres pour les associations et projet culturel - a néanmoins été formellement prévu et promis par la Municipalité dans le cadre des projets à venir à la Savonnerie, profitant de la propriété par la commune de cet îlot au centre de notre ville.



Un Vivre Ensemble, alliant intégration et cohésion sociale

Le plan de quartier de la Croisée a permis, grâce aux contacts pris à l'époque par la Municipalité pour sortir d'une situation bloquée depuis des années, de favoriser comme partenaire une société coopérative réalisant des logements à prix coûtants. Avec l'appui d'un cautionnement et d'un subventionnement communal, ce sont ainsi près de 150 logements de qualité, parmi lesquels une cinquantaine de subventionnés et 56 chambres pour étudiants qui vont être mis à disposition à la fin 2016. Des contacts sont en cours dans d'autres plans de quartier (Entrepôts et Malley) pour inclure des subventionnés.

Deux préavis ont amélioré la politique du logement, l'un pour formaliser un règlement général sur les conditions d'occupation des logements subventionnés, avec un passage pour inscription auprès de l'Office du logement, l'autre pour renforcer le rôle de l'Office du logement en cas d'expulsion, en lien étroit avec le/la travailleur-euse social-e logement (TSP) intégré à l'ARASOL depuis 2012, et se donner les moyens pour signer des baux avec des gérances afin de mettre à disposition à terme 14 logements sociaux.

Terrain synthétique multisports du Censuy



Dans une ville à la population aussi diversifiée que celle de Renens, un des défis les plus importants reste celui de l'intégration de tous afin d'assurer un Vivre ensemble autrement qu'en mots. Le secteur intégration a poursuivi et renforcé ses actions phares, avec la collaboration de la CISE. Mentionnons les fêtes de quartier annuelles, chaque fois dans un quartier différent, mais aussi le parcours interreligieux, la tenue très régulière de la Permanence Info-Naturalisations (qui a fêté ses 10 ans en 2013) devenue un modèle pour de nombreuses communes et récemment renforcée en fréquence au vu de son succès, ou encore les projets Sur le chemin de l'école (7^{ème} édition en 2015) et la Formation des concierges des immeubles de la ville à l'interculturalité, qui tous sont exemplaires et menés chaque année. Citons aussi l'organisation de conférences ou de spectacles sur le thème de l'intégration, destinés à un large public ou à des professionnels (petite enfance, enseignants).

Renens est une des 4 villes vaudoises disposant d'un secteur Intégration. Elle a pu à ce titre faire partie des projets dit «Mini-Pic» (programme cantonal d'intégration dans sa déclinaison communale) et bénéficie d'un financement particulier durant 4 ans (2014-2017). C'est dans ce cadre qu'a pu être mise sur pied une formation de sensibilisation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité, dont ont pu bénéficier dans un premier temps les collaborateurs du SPOP, et qui est maintenant proposée à l'ensemble du personnel communal. L'accueil pour les nouveaux arrivants à Renens a été mis sur pied dans ce cadre-là aussi et sera opérationnel en automne 2016. Enfin, c'est aussi par des Mini-Pic qu'un projet de contrat de quartier est en cours au Sud de la Gare, en collaboration avec Chavannes.

En parallèle, les soutiens communaux aux associations organisant des cours de langue, en grande partie bénévoles, ont été augmentés.

Relevons aussi le réaménagement et le renouvellement du matériel de la Clinique dentaire scolaire, l'une des cinq existant dans le canton de Vaud, et qui fournit des prestations de qualité tant au niveau de la prophylaxie, de l'hygiène dentaire, du dépistage que des possibilités de traitement des enfants, en lien avec d'autres structures communales comme les structures d'accueil petite enfance.

En ce qui concerne les aînés, mentionnons les liens réguliers entre la Municipalité et ses services et les associations d'aînés actives dans notre Ville. Citons en particulier la création du Groupe de Travail «personnes à Mobilité réduite des Partenaires Aînés de Renens», issue d'une demande forte des aînés et mise sur pied dans le cadre du réseau Aînés de Renens, devenue un partenaire utile et apprécié.

La présente législature a aussi dû faire face en 2015 aux problématiques imbriquées du manque de places d'hébergement d'urgence et d'arrivées de migrants, dans un cadre légal ou non. On peut citer ici l'épisode difficile de l'occupation des jardins du Sleep-In qui s'est terminé, pour l'instant, dans la halle Heineken. Relevons également la mise à disposition par la Municipalité de l'abri de protection civile du Collège du Léman pour accueillir quelque 50 migrants fin 2015, à la demande de l'EVAM. La question d'une structure offrant des places d'hébergement d'urgence, à Renens ou dans l'Ouest lausannois, est actuellement à l'étude en collaboration avec le Canton.



Un carrefour culturel

L'évolution de notre Ville passe aussi par la vivacité de son offre culturelle : il ne peut y avoir de ville qui grandit sans offre culturelle de qualité.

La législature précédente avait lancé en 2011 le projet de rénovation de la ferme des Tilleuls et sa transformation en lieu culturel. Cette législature a permis d'une part d'avancer dans le projet de rénovation complète du bâtiment - témoin du patrimoine architectural et historique renanais - et d'autre part de valider le projet culturel par un soutien important à la Fondation créée. Le défi est désormais de préparer l'ouverture au public du lieu et d'y faire éclore un projet culturel tout à la fois ambitieux, original et populaire. Le rayonnement régional et international du projet a été confirmé par les soutiens reçus et par la donation de l'artiste française Danielle Jacqui de son œuvre dite «Le Colossal d'Art Brut ORGANuGAMME», pour qu'il soit érigé sur le site des Tilleuls. La Fondation nouvellement créée travaille d'ores et déjà à la future gestion de ce projet avec l'appui des services communaux et de l'association «Un autre regard».

Un autre projet d'importance régionale mais dans lequel la Municipalité et ses services ont joué un rôle moteur est celui de la création d'une Fondation pour la gestion du Théâtre Kléber-Méleau, réalisée en parallèle de la nomination d'un nouveau directeur de renommée suisse et internationale, Omar Porras. Ceci a permis d'achever la transition avec Philippe Mentha qui a œuvré pendant plus de 36 ans comme directeur de ce théâtre bénéficiant déjà d'une renommée au niveau romand. L'engagement accru des Communes de l'Ouest lausannois, allié à la poursuite du soutien de la Ville de Lausanne confirme au Théâtre Kléber-Méleau devenu TKM le statut de théâtre et de projet culturel emblématique pour tout l'Ouest lausannois.

Un effort important a aussi été effectué pour maintenir la qualité des différentes manifestations organisées à Renens, pérennisant ainsi une offre culturelle riche et variée. Ce travail a permis l'organisation chaque trois ans de Festimixx, devenu en quelques éditions un véritable festival original de Renens avec près de 14'000 visiteurs lors de sa dernière édition, mais aussi la mise sur pied du Tarmac Festival (anciennement le Festival de théâtre en herbe), la programmation riche de la Saison des Spectacles, de la Saison musicale, de la Piazzetta ou encore la tenue régulière d'animations musicales sur la Place du Marché. D'autres manifestations ont pu être organisées en partenariat avec différents acteurs externes, à l'instar par exemple des Design Days (manifestation romande du design) organisés depuis 2010 une année sur deux à Renens et en 2014 dans le bâtiment Mayer & Soutter, des Concerts d'été, des conférences d'Exploration du Monde, du Festival des Urbaines, d'Espace Tilt, de ZigZag théâtre ou du Festival des Très Courts.

La Ferme des Tilleuls
rénovée

Image 7Media



L'investissement conséquent nécessaire à la création et à la consolidation de ces offres a mobilisé l'ensemble des ressources à disposition, qu'elles soient humaines ou financières. Ainsi, certains projets emblématiques n'ont pas encore démarré, à l'instar de la rénovation du Corso au centre-ville qui a toutefois pu revivre sommairement à l'occasion d'un travail de diplôme d'étudiants de l'ECAL. Ce projet n'est pas oublié, chacun étant conscient que la vitalité du centre de Renens passe aussi par une offre culturelle et socio-culturelle.

Relevons finalement l'intensification des collaborations avec l'ECAL sur le plan culturel, qui s'est marquée en outre par la projection annuelle de films d'étudiants sur la Place du Marché, par la présence un samedi matin de stands de vente d'objets réalisés en collaboration par des étudiants ECAL et des artisans vaudois ou encore par une exposition à CJS des travaux d'élèves de la prestigieuse école. Chaque année, la Ville de Renens décerne un prix d'encouragement pour récompenser le meilleur d'entre eux.



Une vision économique novatrice

Face à l'ampleur des travaux prévus à Renens ces prochaines années, la Municipalité doit et devra jouer un rôle central pour soutenir l'évolution profonde de la Ville. Le plus grand défi sera de se doter d'outils performants pour maintenir les entreprises renanaises comme pour en attirer de nouvelles. Dans l'optique de confirmer son rôle de pôle régional, il a fallu travailler à la définition d'une vision économique à long terme pour Renens.

La politique proactive menée durant cette législature s'est caractérisée par une redéfinition et un renforcement du secteur promotion économique de la Ville dès le début de la législature. Celle-ci s'est articulée en deux volets. Le premier a concerné le soutien aux commerces de Renens (courrier de bienvenue pour les nouvelles entreprises, création d'un groupe de travail formé avec un panel de représentants du commerce local, nombreuses entrevues directes avec les entrepreneurs menées par le responsable de la promotion économique) et le démarchage de nouvelles entreprises. Un lien permanent est maintenu avec les gérances immobilières

afin d'orienter au mieux les porteurs de projets et un appel aux projets économiques a été lancé fin 2015 dans les médias.

Un grand soin est constamment apporté pour améliorer la cohérence et la qualité de l'offre commerciale. Si la Municipalité reste consciente qu'un travail conséquent reste à effectuer pour atteindre cet objectif global, il faut signaler parmi les résultats probants de cet engagement l'ouverture d'un café-restaurant de qualité à la Place du Marché.

Le deuxième volet de cette politique de promotion économique se tourne plus vers le secteur industriel. La menace de fermeture des IRL en 2012 a enclenché une réflexion et une dynamique nouvelle. Tout d'abord, la Municipalité a pu affirmer sa volonté de maintenir des emplois du secteur secondaire à Renens par un soutien aux repreneurs de l'entreprise, sous forme d'arrière-caution, puis en décidant de renoncer à une révision de plan de quartier, maintenant ce quartier du Closel dans sa vocation première, à savoir l'industrie. La Municipalité a également impulsé l'acquisition du bâtiment des IRL par CACIB SA dont elle est actionnaire à 60% et elle a pu récemment aller plus avant dans cette politique en devenant propriétaire du sol sur ce site et en prolongeant le droit de superficie en faveur de CACIB SA.

A noter que la valorisation du site du Closel a été rendue possible par l'intermédiaire des Ateliers de la Ville de Renens situés à l'ECAL, qui ont été reconnus comme projets d'incubateur de start-up (membre des 7 incubateurs cantonaux d'Innovaud), et qui ont bénéficié d'un soutien plus important du canton, pour créer un Pôle Design de Renens, essayant sur le bâtiment des IRL.

La dynamique enclenchée a permis de faire face à la disparition définitive des IRL, en organisant la transition des Ateliers de la Ville de Renens de l'ECAL au Closel, d'entente avec tous

les partenaires. Le bâtiment du Closel, renommé «Ateliers de la Ville de Renens», sera dédié à l'innovation, au design et la formation. Il accueille déjà l'openspace UniverCité d'Inartis, un master HES, des entreprises diverses (brasserie, design, horlogerie, nouvelles technologies, réinsertion sociale) et d'autres projets ambitieux sont attendus. La Municipalité a pu finaliser son renforcement de la promotion économique appuyée sur la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens et la création du Pôle Design de Renens. Le renforcement de la promotion économique de la Ville, soutenu fortement par le Conseil communal, permettra de gérer au mieux les enjeux majeurs en termes d'emplois et de qualification sur ce site du Closel comme au centre-ville ou dans les plans de quartiers à venir.

Au-delà de la politique de promotion économique menée par la Municipalité, l'accent a aussi été mis sur les relations directes avec le tissu économique. Ainsi, une soirée de rencontre Municipalité-Entreprises a été organisée annuellement depuis 2012 dans les locaux de l'ECAL et une Semaine Entrepreneuriale depuis 2014. Cette rencontre est l'occasion pour les entrepreneurs d'échanger avec les autorités de la Ville et d'aborder de manière conviviale et directe la réalité du terrain économique de notre ville. Durant cette soirée, un Prix de la Ville de Renens est remis aux jeunes sociétés les plus prometteuses des Ateliers de la Ville, et, depuis 2015, de celles installées dans le bâtiment du Closel.



Institutions : un renforcement de l'administration active comme base de tout un district, l'Ouest lausannois

Cette législature a vu se poursuivre les actions de rénovation des bâtiments administratifs communaux.

Le bâtiment de la rue de Lausanne 35 a enfin un ascenseur permettant un accès libre de marches à l'administration, au Service de la population en particulier, mais aussi à son service informatique. Il accueille en outre les collaborateurs/trices du bureau du SDOL, un poste de base renforcé de la Polouest, et, de façon transitoire, des services du CTC durant l'agrandissement et les transformations qui ont également commencé dans ce bâtiment.

Une démarche interne et participative «Faire l'administration communale de demain» a été menée entre 2012 et 2013. Elle a permis une meilleure connaissance mutuelle à l'intérieur de l'administration comme entre la Municipalité et les chefs de service. Plusieurs changements ou actions menées sont des conséquences de cette démarche, comme un accueil amélioré des nouveaux collaborateurs, les modifications du site internet, l'introduction de la cyberadministration, l'entrée de Renens sur les réseaux sociaux - avec une forte implication de collaborateurs de tous les services -, ou des changements d'organisation entre la Municipalité et les chefs de service visant à rendre le rôle de ces derniers plus transversal (dans l'esprit de la gestion de projet) et plus important en amont des décisions.

Dans le domaine de l'informatique, cette législature aura permis d'introduire et de développer la cyberadministration, de renouveler le site internet, de moderniser la téléphonie, de renforcer la sécurité (2^{ème} centre de calcul, remplacement des hosts), et surtout de démarrer le remplacement des applications de gestion informatique (projet H20-ERP) dans les domaines clés des ressources humaines et des finances.

L'Observatoire de la sécurité a été mis en place en 2011. Il se réunit régulièrement, a organisé plusieurs séances publiques, fait le bilan de l'action des parrains et marraines de la Gare de Renens, ou encore a travaillé sur la question de la présence des marginaux sur la place du Marché (et contribué à produire avec eux et l'association Le Relais un film pour renforcer leur intégration dans la ville). Il s'est aussi préoccupé de la situation au Parc des Cèdres, tant sur le plan de la prévention que de la répression.



Site du Closel, ancien bâtiment des IRL

L'objectif d'avoir des finances communales «saines et équilibrées» a été atteint, mais reste précaire, remis sur le métier à chaque budget et à chaque plan d'investissement. Les augmentations nécessaires du personnel communal ont été contenues autant que possible mais s'avèrent nécessaires au vu de l'augmentation de la population et des projets (26.8 EPT supplémentaires entre 2011 et 2015). Les investissements 2011-2015 ont été de CHF 54.1 millions environ (les comptes 2015 ne sont pas bouclés au moment de la rédaction du présent bilan de législature), et le niveau des emprunts a passé de CHF 61.5 millions en 2011 à CHF 74 millions à fin 2015. Emprunter pour investir est possible tant que les taux restent bas, mais la marge d'autofinancement devrait être plus importante au vu des investissements à venir, sous peine d'atteindre un niveau d'endettement trop élevé. La 3^{ème} réforme de l'imposition des entreprises à venir est également un fort risque pour une ville comme Renens, comptant sur les impôts de ses entreprises; les compensations promises par la péréquation ne sont à l'heure actuelle pas stabilisées pour garantir de récupérer les quelque CHF 2 millions de manque de rentrées fiscales estimés. En outre, la démarche de fiscalisation de SIE SA permet dès maintenant de bénéficier d'un dividende et d'impôts accrus.

Au plan de la péréquation intercommunale, Renens a joué un rôle moteur dans la révision du plafonnement de l'aide, passant d'un taux de 4 à 5.5 points d'impôts.

Au niveau du Conseil communal, signalons le gros travail de la révision du règlement du Conseil, travail réalisé en collaboration et en harmonie tant entre la commission ad hoc et les services de l'administration communale qu'entre les partis eux-mêmes, tous soucieux du bon fonctionnement du législatif.

Sur le plan régional, l'action générale de la Municipalité durant cette législature s'est focalisée sur l'accompagnement des transformations majeures de la Ville de Renens et les impulsions à donner pour qu'elle puisse véritablement jouer son rôle du Chef-lieu du district de l'Ouest lausannois. Le développement harmonieux de la Ville comme du district ne pourra que



Renens centre

Image 7Media

mieux se réaliser en collaboration avec les communes voisines.

Cette collaboration intercommunale s'est particulièrement matérialisée autour des projets de rénovation de la Gare de Renens, des axes forts, ou du quartier de Malley, suite de planifications intercommunales issues du travail en commun dans le cadre du SDOL et du PALM - structures dans lesquelles la Municipalité et ses services sont actifs - comme dans d'autres structures régionales (tl, Lausanne Région, PoOuest, etc).

C'est bien l'ensemble de ce travail régional qui a permis de faire émerger l'Ouest lausannois et Renens comme un pôle existant en tant que tel à côté de la capitale. Le renforcement de l'ensemble de ces structures intercommunales ont permis de mener à bien des projets ambitieux, dont l'impact dépasse les simples frontières communales, allant de la Gare de Renens en passant par le Théâtre Kléber Méleau, Malley, le tram ou le projet de piscine-patinoire de Malley.

Cette législature a aussi permis de mettre sur pied un service de défense incendie et secours (SDIS) intercommunal entre Renens et Prilly, et de mieux coordonner les efforts en matière de sécurité publique avec la réorganisation de la Police de l'Ouest lausannois, qui a centralisé les services décisionnels et administratifs à Prilly tout en assurant une unité territoriale à Renens afin de permettre une meilleure présence sur le terrain. Ce type d'organisation et de coopération entre les Communes de l'Ouest reflète bien la gestion centralisée et locale des problématiques sécuritaires.

Cette collaboration au niveau du district s'est aussi matérialisée de manière symbolique forte et visible di-

rectement au niveau de la population dans l'organisation d'événements rassembleurs comme le passage d'une étape du Tour de Romandie en 2013 ou la manifestation «Cap sur l'Ouest» en 2012, slow-up de l'Ouest lausannois. Sa 2^{ème} édition en 2014 a vu plus de 10'000 participants heureux de visiter l'Ouest lausannois, ses communes et ses hautes Ecoles, à pied ou à vélo, sur des routes libérées par l'occasion grâce à l'action conjuguée de la police et de la Protection civile. Rendez-vous est pris en 2016 pour la 3^{ème} édition.

En conclusion, il est aussi intéressant de reconnaître dans ce type de démarches collaboratives un accent commun porté sur la construction d'une image et d'une identité de l'Ouest lausannois : une région en pleine mutation, qui se modernise. A l'image de son chef-lieu, une région en mouvement.



Cap Sur l'Ouest 2014

Séances

En 2015, la Municipalité a tenu 37 séances ordinaires, qui lui ont permis de traiter 1173 objets.

Séances spéciales

En plus de ses séances normales et celles consacrées aux comptes, plan d'investissement et budget, la Municipalité a tenu plusieurs séances spéciales consacrées à des thèmes particuliers et en présence des chefs de service.

La séance du 4 février a permis de faire un point de situation sur le tram, de préciser le programme du concours d'architecture du projet de réhabilitation et de développement du site de La Grange à la rue du Château 17, et de prendre position sur le projet d'un centre d'accueil des migrants.

Celle du 3 juin a été consacrée aux points suivants : l'agrandissement du bâtiment du Centre technique communal, à la rue du Lac 14, et la démolition des bâtiments communaux sis à la rue de l'Avenir 5 et 7 et l'aménagement provisoire à leur place.

Le thème abordé lors de la séance du 23 septembre était le projet culturel de la Ferme des Tilleuls et la définition des subventions nécessaires pour assurer l'exploitation du site.

Lors de la séance du 25 novembre, la Municipalité a décidé de déposer au Conseil communal, selon la procédure d'urgence, le préavis pour le renforcement de la promotion économique et du Pôle Design de Renens et l'achat d'un terrain dans la zone du Closel. Elle a ensuite abordé la planification du quartier de la Savonnerie en recevant le directeur de l'EMS L'Oriel, qui s'intéresserait à une implantation dans cette zone, puis elle a abordé le thème du Plan de quartier «Malley-Gazomètre» et les conventions qui lient la Ville de Renens aux propriétaires et à la Ville de Prilly.

Elle a également organisé des rencontres-apéritifs avec les chefs de service les lundis 16 février, 18 mai et 14 décembre pour discuter des objets suivants : Planification des locaux scolaires et parascolaires - Plan de quartier Malley - Plan de quartier P40 - Réseaux sociaux.

Le 5 octobre, les membres de la Municipalité et chefs de service ont suivi une formation Facebook donnée par l'agence de communication Hutter & Partners.

Mercredi 29 avril - Une visite des biens communaux a eu lieu à pied, avec les chefs de service et selon le programme suivant : Collège de Verdeaux et Clinique dentaire scolaire - Collège du 24-Janvier - Collège du Censuy - APEMS du Léman - Jardin d'enfants Les Lapins Bleus - Collège du Simplon - Repas au restaurant Les Délices du Siam.

Les mardi 12 et mercredi 13 mai - Voyage de législature à Nantes - La Municipalité a choisi de visiter Nantes, notamment par rapport à la réalisation de son tram et de ses bus à haut niveau de service (BHNS) et aussi au niveau culturel. Elle a été reçue par les Autorités nantaises et des représentants des services de la Ville qui avaient organisé le programme des visites suivant : Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Nan-

taise - Jardin des Plantes - Lieu unique, scène nationale de Nantes, rencontre avec M. Patrick Gyger, Directeur et Consul de Suisse à Nantes – Direction des Déplacements, présentation de la politique publique Transports et visite du site.

D'autres rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes, notamment :

- jeudi 22 janvier - Rencontre annuelle avec les CFF pour discuter des points suivants :
 1. Renens-Gare - Point de situation (CFF)
 - 1.1. Réorganisation Groupe de Travail - Groupe de Direction - Groupe de Suivi pendant la phase des travaux (Renens)
 - 1.2. Devenir du bâtiment en face de l'Hôtel-de-Ville (Renens)
 2. Renens-Entrepôts - Point de situation (CFF)
 - 2.1. Organisation Groupe de Travail et Groupe de Direction (Renens)
 - 2.2. Suite pour la crèche garderie et le programme des logements (Renens)
 3. Malley - Point de situation (CFF)
 4. Closel - Point de situation (Renens)
- Jeudi 22 janvier - Visite du Centre de Gestion du Trafic des Transports publics de la région lausannoise, à laquelle ont été associés les membres du Conseil communal, selon le programme suivant :
 1. Historique des lignes 7 et 17 et éléments liés à la fréquentation et aux horaires
 2. Description de fonctionnement du Centre de Gestion du Trafic
 3. Régulation de la ligne 17 - Jeux et pratiques
- lundi 17 août - Rencontre avec Chavannes-près-Renens - Bâtiment CFF - Point de la situation sur l'utilisation du domaine public, notamment en vue d'un parking.
- Lundi 15 août - Rencontre avec Chavannes-près-Renens et Ecublens - Point de situation sur les différents projets à la Gare de Renens.
- lundi 7 septembre - Invitation de la Municipalité de Nyon. Les deux

Municipalités ont pu échanger sur divers thèmes d'actualité.

En vrac et d'une manière non exhaustive, il y a lieu de citer encore la participation de la Municipalité aux manifestations suivantes :

- Mercredi 14 janvier - Visite du bâtiment du Closel organisée par CACIB SA, en présence des partenaires concernés par le Pôle design : le comité de la SICOL, le Conseil de fondation des Ateliers de la ville, le SPECO, service de la promotion économique, Lausanne Région et Design Studio.
- Jeudi 29 janvier - Visite du bâtiment administratif sis à la rue de Lausanne 35 suite à l'achèvement des travaux comprenant l'installation d'un ascenseur, divers aménagements intérieurs et la création du poste de base de la Polouest.
- Lundi 9 février - Apéritif culturel organisé à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL).
- Jeudi 19 mars - La Municipalité a assisté à une présentation du Musée Bolo. Sur l'initiative de la Préfecture de l'Ouest lausannois, le Musée Bolo, qui possède une collection de matériel informatique historique très importante et est chapeauté par la Fondation Mémoires informatiques, a exposé ses activités et ses besoins aux 8 municipalités du District ainsi qu'à certains mécènes, qui ont pu avoir une vision des retombées possibles d'un tel musée dans le District et le positionnement qu'il pourrait donner à la région au niveau économique. M. Marc Atallah, Directeur de La Maison d'Ailleurs, à Yverdon-les-Bains, était associé à cet événement pour présenter son musée qui fait beaucoup pour l'image et le rayonnement de cette ville.
- Samedi 25 avril - Stand de la Municipalité au marché et début des animations musicales.
- Mercredi 27 mai - Inauguration du réaménagement de la clinique dentaire scolaire en présence des autorités et maîtres d'état ayant participé aux travaux de rénovation.
- Jeudi 2 juin - UniverCité, espace communautaire et citoyen, fête son premier anniversaire et son implantation au cœur du site du Closel

- qui s'inscrit dans le programme du Pôle design de Renens, dont l'objectif est de promouvoir l'innovation et la création d'entreprises dans le domaine design. A cette occasion, les associations et entreprises actives sur le site du Closel sont présentées : Hackuarium, FixMe, Makerspace, Coworkers, SwisssKoo, La Nébuleuse, Dominique Renand SA.
- Vendredi 19 juin - La Municipalité a rencontré le nouveau Directeur de l'établissement primaire de Renens-Ouest, M. Jean-Marc Dottrens en fonction dès la rentrée d'août.
 - Mercredi 1er juillet - Evénement «SmartCity» organisé par la HES-So à Renens - Cette manifestation à l'attention des représentants des municipalités et des techniciens des villes de Suisse occidentale (de Delémont à Sierre) a présenté les projets développés dans la thématique « SmartCity », ayant trait à la production d'énergie propre, l'urbanisme, la cyberadministration ou le traitement des eaux usées. Renens a été choisie pour sa position géographique centrale mais aussi par l'image de dynamisme urbanistique et économique qu'elle véhicule.
 - Jeudi 20 août - Vernissage de l'exposition des projets proposés dans le cadre de la transformation du secteur dit des Entrepôts visant à la création d'un quartier agréable et dynamique. Cette manifestation s'est déroulée en présence de représentants de l'Etat de Vaud et de la Direction de la Division CFF Immobilier dans les locaux du Forum d'Architecture Lausanne.
 - Lundi 31 août - La Municipalité a assisté à une séance d'information à l'attention de la population sur le projet de la nouvelle Gare organisée par les CFF.
 - Lundi 28 septembre - Présentation du projet lauréat du Mandat d'Etude Parallèle Renens Entrepôts par le bureau d'architecture primé, au pavillon d'information Léman 2030 de l'Ouest lausannoise et en présence de représentants des CFF.
 - Mardi 27 octobre - Une délégation de la Municipalité a rencontré M. Alexandre Martin, Directeur pour la Suisse Romande de Siemens Suisse SA.
 - Lundi 2 novembre - Soirée d'information à la population et aux parents d'élèves à la Salle de spectacles, sur la mise à disposition de l'EVAM de l'abri PC du Léman pour y accueillir 50 migrants dès le début du mois de novembre, en présence de M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba et de représentants de l'EVAM.
 - Semaine entrepreneuriale du mardi 17 au vendredi 20 novembre conjointement avec l'ECAL et le Service cantonal de la promotion économique. Dans ce cadre, la désormais traditionnelle Rencontre Municipalité-Entreprises s'est tenue le mardi 17 novembre et a accueilli comme orateur principal M. Luigino Torrigiani, qui a présenté ses collaborations avec Solar Impulse et l'horloger Dominique Renaud S.A. Durant cette soirée, le Prix de la Ville de Renens, pour la première fois élargi à l'ensemble des entreprises du pôle design, a été remis à trois entreprises innovantes : le 1^{er} Prix du jury au fabricant de coucous suisses originaux SwisssKoo, le Prix d'encouragement à l'espace collaboratif Le Sapin et le Prix Coup de cœur à l'atelier céramistes Element-r, hébergé sur le site du Closel.

Et bien d'autres manifestations, assemblées et diverses rencontres.

Consultations

Avant-projets de lois et règlements

La Municipalité a répondu à la Consultation sur les projets de loi modifiant la loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et la loi du 9 novembre 2010 sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et aide à la formation et au logement cantonales vaudoises (LHPS)

Le 29 novembre 2015, le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) a mis en consultation les projets de modification de loi cités en titre (LAJE et LHPS), avec délai de réponse au 15 décembre 2015

A cette attention, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des différents organismes concernés ainsi qu'aux instances politiques, accompagné d'un rapport explicatif.

Les membres du Comité de pilotage du Réseau d'accueil de jour de l'enfance Renens-Crissier ont été consultés et une première réponse «Réseau» a déjà été transmise à la Faïtière des réseaux d'accueil vaudois (FRAV), afin que cette dernière puisse également rendre une synthèse de l'avis de ses membres. Les délais de consultation étant encore plus courts, soit le 29 novembre 2015, il n'a pas été possible de valider formellement cette première réponse auprès des membres dans sa version définitive.

Au niveau communal, les responsables des structures d'accueil collectif de l'enfance, les coordinatrices de l'accueil familial, la gestionnaire de réseau, le Service Culture-Jeunesse-Sport ainsi que le Service Finances-Cultes ont été consultés. La densité du contenu de la LAJE, ainsi que les possibles conséquences des modifications proposées, ont suscité des réactions d'inquiétude quant à la qualité de l'accueil des enfants et les conditions de travail des professionnelles de la petite enfance. D'autre part, il est indéniable que les craintes légitimes des communes concernant le financement des mesures proposées en font un enjeu politique important.

Le secteur de l'accueil collectif de jour préscolaire est concerné principalement par la modification du taux d'encadrement qui est proposé. Pour la Ville de Renens, aucune contrainte dans la prise en charge ou frais supplémentaires ne devrait découler des changements proposés. Il s'agirait en l'occurrence de possibles économies, plus grande participation de l'Etat, et éventuellement des parents par l'introduction du revenu déterminant unifié LAJE.

Les modifications proposées dans le secteur de l'accueil familial de jour n'engendreront pas de frais supplémentaires, dans le sens que les frais éventuels d'accréditation des AMF indépendantes pourraient leur être refacturés. Néanmoins, la charge administrative de ces dossiers augmentera le travail des coordinatrices.

L'enjeu le plus polarisé est centré sur l'accueil parascolaire. En effet, l'obligation de répondre aux demandes des parents signifie pour la plupart des communes une augmentation importante des coûts. La création de l'UAPE, ainsi que l'élaboration des nouvelles directives et référentielles

de compétences revêtiront dans cette perspective, un rôle majeur.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité de Renens a décidé, dans sa séance du 11 décembre, de soutenir un accueil de qualité en maintenant la hauteur des exigences actuelles. Elle encourage également tout dispositif qui augmenterait la participation de l'Etat dans la prise en charge du déficit des places d'accueil en soulageant ainsi les finances communales. C'est pourquoi elle adhère totalement à la proposition de l'UCV qui fixerait le taux de la participation de l'Etat à 25% de la masse salariale subventionnée, soit du personnel éducatif. Cependant, un mécanisme péréquatif devrait être défendu politiquement, afin de répartir le solde entre communes de la manne FAJE (participation des communes à la FAJE, participation de l'employeur), permettant ainsi de compenser les disparités entre communes concernant la participation des parents au déficit des structures.

Dons, cotisations et subventions

En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (UCV, UVS, DEV...) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de petits dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a :

- décerné deux Prix d'encouragement de CHF 2'000.- chacun à des élèves de première année master et deuxième année bachelor de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), toutes filières confondues. Le choix s'est porté sur Mme Nadine Fumico-Schaub, étudiante en 1^{ère} année de master section Design de produit et M. Alexis Hominal, étudiant en 2^{ème} année de bachelor Design

graphique. En plus du prix, les lauréats auront l'occasion de présenter leur travail lors d'une exposition prévue à l'espace Culture-Jeunesse-Sport en début d'année 2016. Les Prix ont été remis par Mme la Syndique lors de la cérémonie officielle de remise de diplômes de l'ECAL, le vendredi 26 juin 2015.

Ces prix reflètent les liens réguliers entretenus avec l'ECAL ces dernières années, avec différentes sections : cinéma, avec les projections de films d'étudiants sur la Place du Marché, design avec les Design Days, arts visuels avec plusieurs interventions dans l'espace public, par exemple;

- versé un don de CHF 2'000.- aux Editions de l'Hebe SA, à Charmey, pour soutenir la publication posthume de deux ouvrages «in nomine spiritus absentis» et «Reliques et breloques» de l'auteur Gaston Cherpillod, écrivain et poète de renom. M. Cherpillod était membre du Conseil communal de Renens de 1978 à 1985 et Président de celui-ci en 1981. En 2005, le Mérite culturel de reconnaissance de la Ville de Renens lui a été remis;
- soutenu l'association Médecins sans frontières Suisse, dans son action en faveur des populations en détresse «Soudan du Sud, Syrie, Irak... Agir dans l'urgence avec vous», par l'octroi d'un don de CHF 2'000.-;
- octroyé un don de CHF 1'000.- à Caritas, pour son aide d'urgence et de survie apportée aux déplacés de la guerre en Syrie, grâce à son travail depuis des années, ses centres sanitaires et ses services sociaux;
- versé le montant de CHF 1'000.- pour soutenir financièrement la

création du site internet de l'Association des secrétaires des Conseils communaux vaudois (ASCCV).

Visite de l'Administration communale par Mme la Préfète

La visite annuelle de l'Administration communale par Mme la Préfète Anne Marion Freiss a eu lieu le vendredi 20 novembre. Elle a tout d'abord contrôlé les documents de la Municipalité et de son Administration ainsi que ceux de la Bourse communale, en présence de M. Nicolas Servageon, Secrétaire municipal et M. Michaël Perrin, Boursier communal. Elle a remercié et félicité les intéressés pour la bonne tenue des registres et la bienfaisance des documents. Elle a ensuite rencontré M. Pascal Golay, Président du Conseil communal et Mme Yvette Charlet, Secrétaire. Le contrôle des documents du Conseil s'est également bien déroulé et à la satisfaction de Mme la Préfète. Elle s'est finalement entretenue avec la Municipalité in corpore permettant ainsi à chaque Conseiller municipal de lui transmettre des remarques ou des questions à destination du Conseil d'Etat. Un repas clôt traditionnellement cette visite en présence du Président et de la Secrétaire du Conseil communal, des Chef-fe-s de service, des Directeur-trice-s des écoles, du Commandant du feu et de la protection civile ainsi que du Commandant et du Chef de Section territoriale de la Police de l'Ouest lausannois. Mme Ariane Widmer, Cheffe du bureau du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) et M. Olivier Guex, Directeur du Centre Social Régional (CSR) ont également été associés à cet événement qui revêt cette année un caractère tout particulier pour la Ville de Renens avec la dernière législature de Mme La Syndique Marianne Huguenin.

Utilisation du droit d'initiative par le Conseil communal

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous-total	Questions	Voeux	Résolutions	Pétitions	Total
2006	8	15	12	35	10	2			47
2007	1	8	19	28	8	6	2	1	45
2008		6	24	30	7	3	6	1	47
2009	2	8	24	34	5	5	2	1	47
2010	1	9	20	30	10			1	41
2011			18	18	13	1	5	5	42
2012		5	19	24	19		1		44
2013	3	4	23	30	17		4	5	56
2014	1	8	20	29	19		3	1	52
2015	1	5	15	21	13		2	1	37

Points presse mensuels et communiqués

Le lundi précédant la séance du Conseil communal, la Municipalité invite les représentants des médias à un point presse présentant l'ordre du jour et les préavis qui seront déposés. A cette occasion est aussi publié le Communiqué de la Municipalité qui résume les différentes décisions municipales du mois écoulé.

Tous ces communiqués destinés à la presse sont bien entendu aussi portés à la connaissance du personnel communal et des conseillers communaux et publiés sur internet. Ils sont régulièrement repris par les médias locaux *24 Heures*, *20 Minutes* et *Lausanne-Cités*, mais aussi *L'Hebdo*.

Image de Renens dans les médias

Voici quelques titres d'articles parus en 2015 qui illustrent les sujets d'actualité dans notre ville. L'ouest lausannois, autrefois industriel et ouvrier, a entamé une mue profonde qui transparait dans les médias. Les articles s'enchaînent sur les multiples projets urbanistiques, artistiques ou économiques, du vivre ensemble et du développement durable.

Ces articles sont annexés à la fin du rapport de gestion.



Article tiré du *24 Heures* du 06.10.2015, à l'occasion du démarrage des travaux dans la gare de Renens

Administration générale -

Personnel



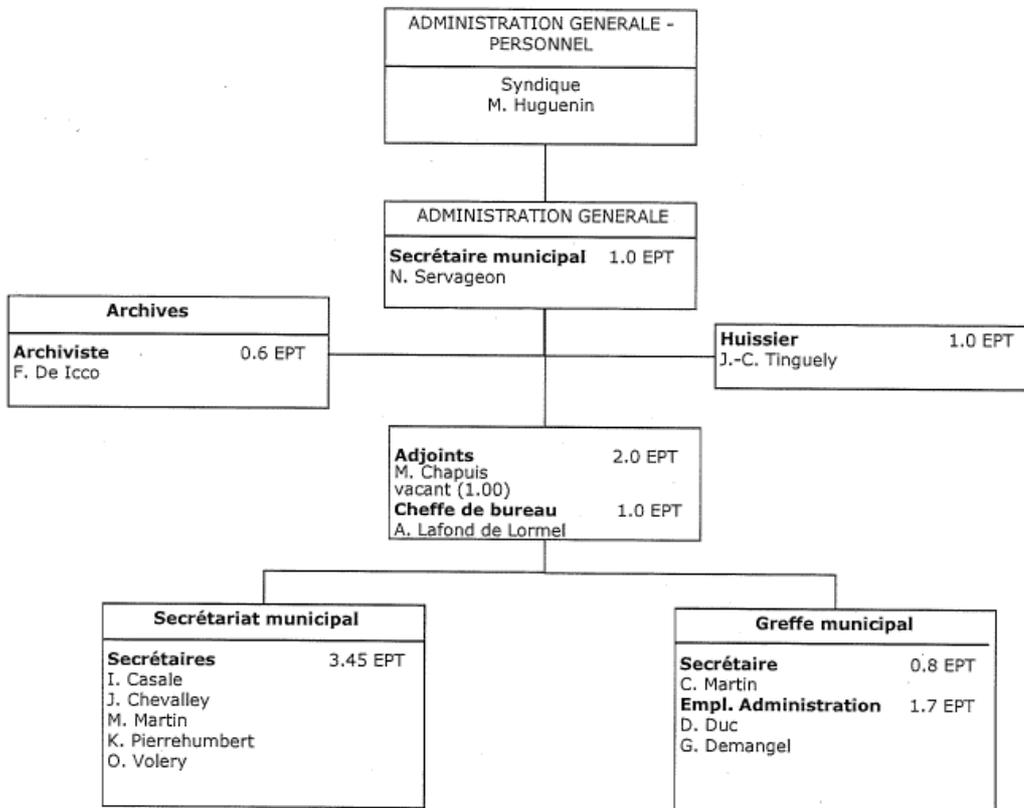
Directrice :

Mme Marianne HUGUENIN, Syndique

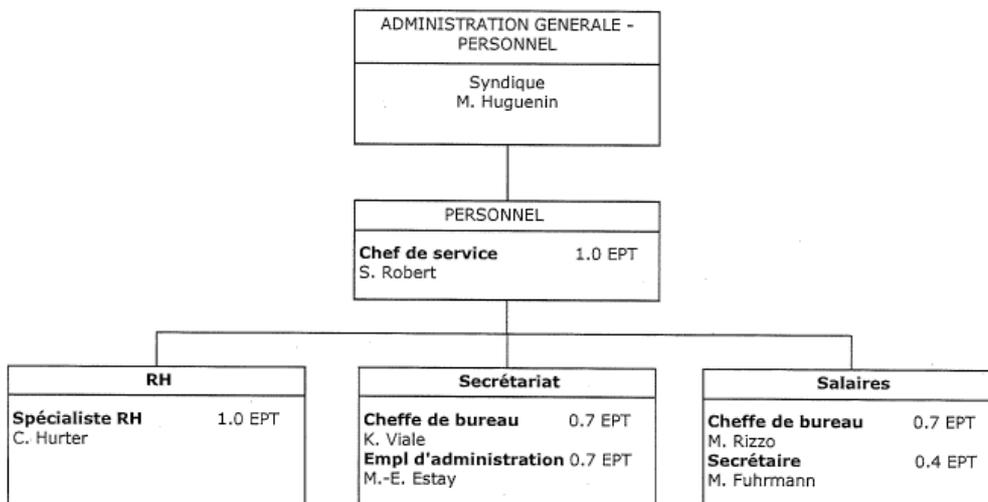
Chefs de service :

M. Nicolas SERVAGEON, Secrétaire municipal
M. Stéphane ROBERT, Service du personnel

Administration générale



Personnel



Administration générale

L'Administration générale est un service transversal de l'administration. Il gère notamment les activités principales suivantes :

- Secrétariat municipal
 - Séances, procès-verbaux et correspondances
 - Diffusion des décisions dans les services et contrôle de leur exécution
 - Edition des préavis et du rapport annuel de gestion
 - Secrétariat de la Municipalité
 - Coordination entre la Municipalité et les Services communaux
 - Coordination entre les Services
 - Protocole et réceptions
 - Relations extérieures
 - Représentations d'intérêt général
 - Objets d'importance communale et régionale
 - Liaison avec les services cantonaux, la Préfecture et les autres communes
 - Relations avec le Conseil communal (élaboration de l'ordre du jour, tâches administratives diverses telles que l'envoi des documents et d'informations diverses, tenue à jour des fichiers)
 - Relations avec la presse
 - Coordination et conseils en matière de communication
 - Communication, coordination de l'information et des supports tels que sites internet (site de la Ville et Renens en mouvement), Carrefour Info Renens, conférences de presse
 - Secrétariat de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
 - Promotion économique

- Approvisionnement économique du pays
- Archives communales

- Greffe municipal
 - Votations - Elections - Référendums - Initiatives
 - Huissier
 - Naturalisations
 - Assurances
 - Déclarations diverses
 - Guichet d'accueil de la population
 - Standard téléphonique principal

Secrétariat de la Municipalité

Introduction

Après la transition de 2014 sur le poste de secrétaire municipal, le secrétariat de la Municipalité continue sa mutation. Le départ programmé à la retraite après plus de 40 ans de bons et loyaux services de l'adjointe administrative, Mme Myriam Chapuis, a été l'opportunité de refondre partiellement le fonctionnement du secrétariat municipal.

Ainsi, une adjointe a été nommée par une promotion interne. C'est Mme Anne Lafond de Lormel, ancienne responsable du Greffe municipal, qui a pu effectuer une

transition et reprendre la fonction à la fin 2015. En parallèle, la fonction d'assistant du secrétaire municipal a aussi été pérennisée dans le dispositif sur la dotation laissée libérée par l'adjointe administrative, asseyant ainsi une nouvelle organisation efficace.

Bien que l'organisation soit stabilisée au niveau des postes, les transitions ne vont pas s'arrêter là. Le retour du secrétaire municipal en poste à la promotion économique à la mi 2016 impliquera une nouvelle passation, tout comme pour des départs à la retraite annoncés en 2017 et 2018.

Communication

www.renens.ch

Après sa refonte complète en 2014, le site a fait l'objet de mises à jour quotidiennes, effectuées en interne, ce qui permet une grande réactivité fort appréciée des différents services de l'administration.

Pour que le site évolue constamment, le secrétariat municipal accorde un





Plus de 207'000 visites ont été comptabilisées en 2015

soin particulier à moduler les photos de la page d'accueil au fil des saisons ou à mettre en focus différents événements ou manifestations de la Ville.

Nouveauté cette année, le site www.renens.ch est devenu polyglotte. Grâce à un outil de traduction automatique, en un seul clic de souris, les informations des écrans s'affichent dans plus d'une dizaine de langues différentes (documents pdf non-compris).

En outre, le guichet virtuel s'est étoffé avec la possibilité de commander et payer par carte de crédit des places pour la Saison de spectacles. A noter que les informations données dans la rubrique «A la Une», qui regroupe les Actualités, les Communiqués de presse et les Infos pratiques, sont régulièrement reprises dans les colonnes du journal 24 Heures.

Application Renens en mouvement

Une nouvelle application pour Android, appelée «Renens en mouvement» a été créée en fin d'année, elle le sera en tout début d'année 2016 pour Apple. Celle-ci annule et remplace la précédente version «Renens» qui comportait de nombreuses imperfections. Comme son nom l'indique, *Renens en mouvement* est dédiée aux chantiers de Renens et reprend en tous points les éléments du site internet www.renens.ch/enmouvement. Des notifications permettent d'informer les abonnés des actualités des chantiers impactant sur leur quotidien, par exemple les fermetures de routes ou les déviations de trafic.

Renens en mouvement

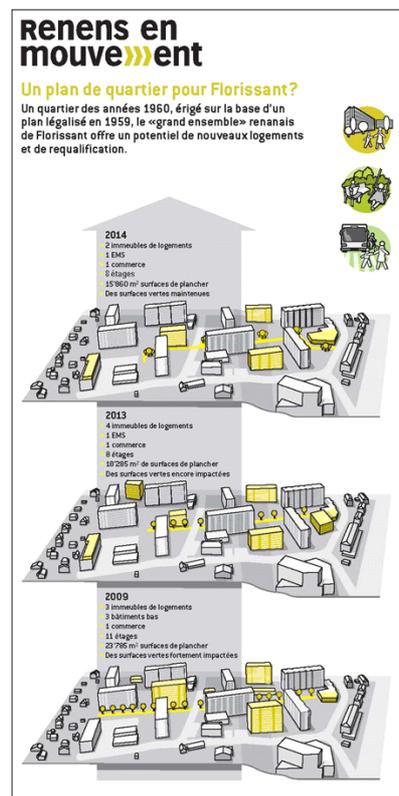
Que ce soit sur le site internet de la Ville, dans le journal communal Carrefour Info Renens, sur des banderoles ou encore sur des sets de table, le concept de communication *Renens en mouvement* a été utilisé à de nombreuses reprises.

www.renens.ch/enmouvement

Intégré dans le site internet communal, le site www.renens.ch/enmouvement informe sur les grands travaux et chantiers situés à Renens. La mise à jour s'est effectuée régulièrement au gré des informations à communiquer ou des chantiers effectivement mis en place.

Ce sont à nouveau les travaux liés à la rénovation de la Gare et des alentours qui ont fait l'objet de régulières actualités. Le chantier de la ferme des Tilleuls, le Collège du Censuy et le Centre sportif de Malley ont également retenu l'attention à de maintes reprises tout comme le projet de révision du plan de quartier de Florissant, initié en 2009 déjà. La Municipalité a édité un flyer explicatif sur le projet en début d'année, lequel a notamment été distribué aux personnes intéressées lors du stand d'information organisé par la Municipalité en janvier devant la Migros de Florissant et lors de l'exposition et soirée d'information du 3 février à la Salle de spectacles. Le projet a finalement été abandonné par la Municipalité au mois de mars.

Désormais, tout comme le chantier Gare CFF qui englobe les sous-dossiers: Rayon Vert, Gare-Sud et Léman 2030, les chantiers Malley et Entre-



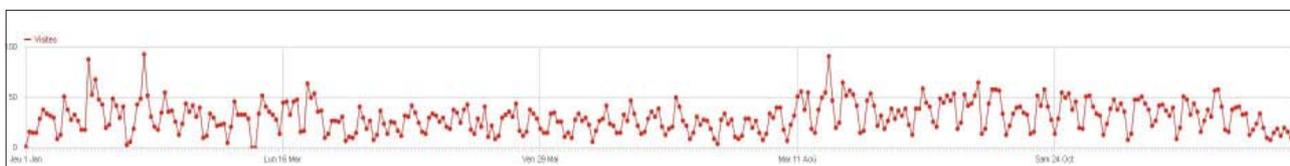
Extrait du flyer présentant le projet de Florissant

pôts ont aussi leurs subdivisions. Ainsi, Malley est divisé en 3 parties, soit Malley Gare, Malley Gazomètre et Centre sportif. Il en est de même pour le chantier des Entrepôts, soit Gymnase, Développement du quartier et Espaces publics.

Ces répartitions permettent d'informer de manière plus ciblée sur les actualités de ces différents chantiers.

Selon les statistiques mises en place, le site compte sur plus de 930 visites mensuelles.

11190 visites ont été comptabilisées en 2015



Banderoles de chantiers

Les banderoles de 3 m x 1 m sont régulièrement fixées sur les palissades des chantiers, comme par exemple pour le chantier de la Croisée, de la Ferme des Tilleuls ou sur la palissade de la rue de Lausanne.



Le QR Code (en bas à gauche de la banderole), permet de se connecter sur le site internet www.renens.ch/enmouvement

Sets de table Renens en mouvement

Comme en 2014, des sets de tables en papier présentant le plan *Renens en mouvement* ont été créés et distribués gratuitement aux restaurants de la place intéressés par cette action.

Ce sont ainsi une vingtaine d'établissements publics qui ont profité de cette action de communication.

Cartes postales

Sur l'initiative et grâce à quelques photos fournies par la Ville, l'éditeur Photoglob SA a réalisé une nouvelle carte postale présentant quelques vues emblématiques de Renens. Cette carte a été distribuée aux Conseillers communaux, au personnel et aux retraités. Elle est également remise en accompagnement de cadeaux à diverses occasions. Pour le public, elle est notamment disponible à la vente dans les kiosques Naville et à la papeterie Bauer à Renens.



La carte postale «Renens»

Totem de la place de l'Hôtel de Ville

La signalétique du totem, devenue obsolète, a été intégralement remplacée en début d'année. Avec un nouveau design imaginé par un graphiste des Ateliers de la Ville de



Le totem de la place de l'Hôtel de Ville avec sa nouvelle signalétique

Renens, les panneaux indiquent l'emplacement des divers bâtiments et services de l'administration communale. Un plan de situation complète ces éléments et permet aux visiteurs de trouver aisément l'endroit recherché.

Premiers pas dans les Réseaux sociaux

L'entrée simultanée de la Ville de Renens sur Facebook, Twitter et LinkedIn en 2015 est le fruit d'un long travail de planification initié à l'interne par des collaborateurs de la commune, avec l'appui d'experts en médias digitaux. La commune a lancé officiellement sa présence sur les réseaux sociaux sous l'appellation «Ville de Renens» le 10 septembre à 20h (1020) à l'occasion du Conseil communal.

La page **Facebook** met en valeur dans un style décontracté différentes facettes de Renens, souvent méconnues. Ce média permet d'atteindre, selon les thèmes des publications, un public de quelques centaines à 2-3'000 personnes. L'actualité plus immédiate est diffusée par le biais d'un compte officiel **Twitter**, permettant ainsi aux citoyens ou aux

personnes intéressées par l'actualité renanaise d'être informés en primeur. Le compte **LinkedIn** permet quant à lui de mettre en valeur une actualité plus professionnelle et relaye notamment les offres d'emploi spécialisées.

Journal communal Carrefour Info Renens

Imprimé en 14'000 exemplaires, le Carrefour Info Renens est remis gratuitement à l'ensemble des ménages rennais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises de la place ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de notre commune. Deux caissettes à journaux complètent ce large éventail de distribution. L'une se trouve sur la Place du Marché, à l'entrée du passage sous voie, alors que la seconde est située à côté de l'arrêt de bus de la Place du Terminus.

Le Carrefour Info Renens est paru 8 fois, soit en février, mars, avril, mai et juin, septembre, novembre et décembre. Quatre numéros ont fait l'objet de suppléments, soit: un spécial «Culture» en mai, un spécial «Environnement» en juin, un «Renens en mouvement» en octobre et un spécial «Intégration» en décembre.

Le numéro de septembre comprenait également deux flyers présentant les associations Lire et Ecrire et Appartenances qui proposent notamment des cours de français à Renens.

Le spécial «Culture» présentait le projet de la Ferme des Tilleuls, le nouveau directeur du TKM (Théâtre Kléber-Méleau), Omar Porras, et le programme de Festimixx.

En juin, le spécial «Environnement» présentait, entre autres, l'éventail

La page d'accueil de la page Facebook Ville de Renens





1ère page du spécial «Environnement»

des subventions communales en matière de développement durable proposées aux habitants de Renens, la centrale solaire du Censuy, le réseau CadOuest (chauffage à distance de Prilly et Renens), de même qu'une page entière dédiée aux forêts renaises.

En octobre, le supplément de 4 pages intitulé «Renens en mouvement» a présenté une version actualisée du plan de Renens recensant tous les projets de construction et d'infrastructures d'importance ainsi qu'un état de situation sur les différents chantiers en cours. Ce supplément fait suite aux deux éditions éponymes parues en 2012 et 2014.

En décembre, un spécial «Intégration» a listé les différents projets développés à Renens dans le domaine du vivre ensemble, et particulièrement ceux émanant du Secteur Intégration, et proposé plusieurs interviews en relation avec le Service de la population, la naturalisation ou encore l'apprentissage de la langue française.

Chaque parution du Carrefour Info Renens est également disponible sur www.renens.ch qui répertorie l'ensemble des journaux édités depuis 1998 à ce jour.

Emplacements publicitaires

Les emplacements publicitaires proposés dans le journal ont trouvé acquéreurs à plusieurs reprises par des commerçants de la place. Le pavé de la 1^{ère} page a en effet été utilisé à chaque parution et la 8^e page a pu compter sur 4 annonceurs en moyenne par parution.

Ecrans publicitaires dans les bus tl

Depuis novembre 2015, les communes ont la possibilité de faire paraître gratuitement des annonces sur la partie droite des écrans d'information à l'intérieur des bus tl. L'affichage change en fonction de la position GPS du bus. Renens en a profité pour annoncer les dates de sa Saison de spectacles.

Affiches, affichettes et papillons

En 2015, il a été fait appel à un bureau de jeunes graphistes de la place afin d'imaginer un nouveau graphisme pour les campagnes d'affichages faisant la promotion des marchés et des commerces mais également pour l'affiche des vœux de la Municipalité.

Les affiches R4 (format mondial) faisant la promotion de l'ouverture des animations sur la Place du marché et annonçant le stand de la Municipalité ont été posées en avril, les affiches relatives au marché en juin-juillet et les affiches concernant les commerces en mai et octobre.

Plusieurs flyers ont été réalisés pour inviter les habitants à assister à des séances d'information publique. En début d'année, un premier flyer invi-

tait les habitants au stand d'information de la Municipalité dans le quartier de Florissant. Un second, recto-verso, invitait la population à deux séances publiques d'information, l'une à la Salle de spectacles pour le projet de Florissant et l'autre à Malley Lumières concernant le plan de quartier Malley gare. Le troisième, au mois d'août, pour le chantier de la gare et les travaux Léman 2030.



Le flyer annonçait le début des travaux du chantier de la gare et la modification de la circulation dans le passage du 1er-Août

Enfin, en décembre, une affiche «Vœux de la Municipalité» a été réalisée et posée durant la période des fêtes de fin d'année.

Une carte virtuelle avec ce même graphisme a été utilisée par les membres de la Municipalité, les Services de l'administration et par plusieurs collaborateurs pour la transmission de leur vœux via messagerie.

Dossier Bienvenue à Renens

Le dossier *Bienvenue à Renens* est distribué par le Service de la population à tous les nouveaux habitants de la commune lors de leur inscription. Il a été complètement remanié

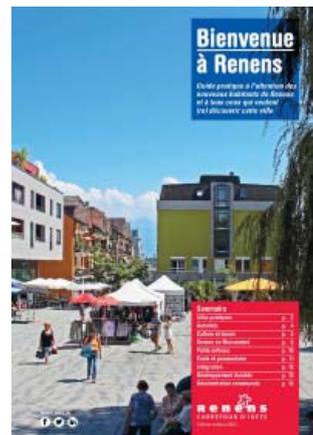
Des affichettes A3 et des flyers ont également été imprimés pour une diffusion auprès des services communaux



Affiche avec un nouveau graphisme réalisée à l'occasion des fêtes de fin d'année



Brochure Bienvenue à Renens



en octobre 2015 et se présente désormais sous la forme d'une brochure A4 de 18 pages richement illustrées. Il présente la commune et ses projets, l'offre culturelle et de loisirs, ainsi qu'une foule d'informations pratiques.

Communication interne

Intranet

Un intranet contient depuis 2013 les dernières actualités internes, saisies par chaque service, et une bourse aux billets. Il sert de porte d'entrée à différentes applications internes comme le portail cartographique GéoWeb ou la revue de presse.

Alfresco (le système open source de gestion électronique) sert également d'espace de travail afin d'y partager les documents entre tous les services.

Veille médiatique

Un prestataire de services recense quotidiennement les articles de tous les journaux ou magazines suisses ainsi qu'une sélection de médias audio-visuels mentionnant les mots «*Renens*» ou «*Schéma directeur de l'Ouest lausannois*». Il les enregistre dans une base de données, accessible depuis l'intranet.

Un collaborateur de l'Administration générale apporte un bref commentaire à chaque article et une newsletter contenant le lien et le commentaire de chaque article est envoyée automatiquement au personnel intéressé tous les jours, en fin de matinée. Ce système de newsletter a été initié cette année et a également été proposée aux Conseillers communaux.

Cette veille médiatique est fort appréciée par les abonnés. Cela permet de suivre les retombées médiatiques des différentes actions entreprises par l'administration communale, de se tenir au courant d'un coup d'œil de l'actualité concernant Renens au niveau politique, sportif ou économique et de mieux connaître les entreprises, les personnes et les associations qui font Renens. Cela permet également de visualiser l'image de Renens dans les médias.

Concernant les entreprises, toutes les mutations du Registre du commerce mentionnant Renens sont répertoriées. Cela permet de suivre les changements concernant les entreprises

de la place et également d'envoyer une lettre de bienvenue aux entreprises nouvellement installées à Renens, dans le cadre d'une politique de promotion économique accueillante.

Archives

En 2015, le travail courant de l'archivage a continué de manière régulière, malgré l'absence de l'archiviste pour maladie du mois de mai au mois de juillet.

L'élimination continue de documents inutiles occupe toujours une bonne part du travail de l'archiviste; dans le même ordre d'idée l'application des règles du plan de conservation des archives communales a permis l'élimination d'une masse importante d'archives dont le délai de conservation est échu.

Le reconditionnement des archives de l'agence AVS de 1948-1963 dans des conditions de longue conservation a débuté et finira au premier trimestre 2016. C'est un lot important mesurant 25 mètres linéaires et dont la Ville de Renens a spécialement la garde.

L'archiviste a collaboré avec les apprentis des différents services de l'administration afin de les sensibiliser à la question de la gestion des archives dans leur future carrière professionnelle.

En fin d'année, l'engagement d'une stagiaire à 80% est venu soutenir le travail de l'archiviste dans l'épuration des archives courantes et intermédiaires du Centre Technique Communal (CTC) avant le commencement du chantier de rénovation.

L'archiviste a suivi un cours de formation en paléographie dans le cadre de l'Association Vaudoise des Archivistes afin de maintenir son niveau de connaissance.

La question de la remise à niveau des locaux d'archivage a été au centre des préoccupations des Archives. En collaboration avec le CTC, l'amélioration des conditions de stockage des archives est en cours à la rue du Lac 14. Le bureau de l'archiviste a en outre fait l'objet d'un rééquipement en termes de capacités de stockage afin de mieux organiser les espaces de travail. L'archiviste a reçu des habits de travail au vu des conditions particulièrement salissantes de certains locaux d'archivage vétustes.

La demande régulière de consultation de nos Archives par des doctorants de l'Université de Lausanne pour la préparation de leurs thèses démontre que les Archives de Renens suscitent toujours un intérêt certain, les conditions d'accueil restent toutefois précaires. Les recherches ont eu pour objet des données iconographiques (cartes postales, plans), des données sociologiques (statistiques), des données civiques (résultats électoraux) et finalement des demandes d'ordre généalogique (recherche d'ancêtres).

L'archiviste a régulièrement renseigné les services administratifs de la ville sur des questions liées aux délais légaux de conservation, à la Loi sur l'archivage, à la Loi sur les données personnelles et à la Loi sur l'Information; il a également assuré la consultation et la demande de documents à l'interne.

L'archiviste, en sa qualité d'historien, a effectué plusieurs recherches en 2015: cloches de Renens-Village dans le cadre de la remise d'un rapport de Mme Fabienne Hoffmann, campanologue, qui a effectué une analyse des deux cloches du collège de Renens-Village; une recherche sur la Ferme des Tilleuls, une recherche sur les fontaines de Renens et plus précisément celle du Carroz dans le cadre d'une publication assurée par le Service des Eaux de la Ville de Lausanne; une recherche en cours sur la question des armoiries communales de Renens.

A côté de ses activités aux archives, l'archiviste a également participé puis présidé le groupe PHARE communication qui a permis d'assurer la présence officielle de la Ville de Renens sur les réseaux sociaux (facebook, twitter, linkedin).

Promotion économique

Pôle Design Renens

Rachat du bâtiment du Closel et nouvelle dynamique

En 2012, l'imprimerie IRL annonçait sa fermeture. En plus de la perte potentielle de quelques 127 emplois, Renens a dû faire face à la disparition d'un véritable savoir-faire industriel sur son territoire. Cette situation exceptionnelle a conduit la Municipalité à entamer une réflexion globale sur l'avenir de son développement économique.

Une première étape a abouti au rachat du bâtiment des IRL par la société CACIB SA détenue à 60% par la Ville de Renens et la volonté de la Municipalité de maintenir des activités de type industriel au cœur de la ville. Cet investissement a ainsi permis au site du Closel de continuer à se développer autour d'activités entrepreneuriales.

Dans un deuxième temps et afin de contrôler l'évolution économique de cette zone d'activité clé de Renens, la Municipalité a déposé en décembre un préavis au Conseil municipal pour le rachat du terrain sur lequel se trouve le bâtiment du Closel et l'octroi d'une prolongation du droit de superficie en faveur de CACIB SA.

Accepté à l'unanimité par le Conseil lors de sa séance de décembre, ce projet d'envergure débuté en réponse à la fin des IRL permettra de favoriser la création d'emplois et le développement de Renens sur le long terme.

Réorganisation du Pôle Design

Le mécanisme du Pôle Design Renens - qui lie les structures de l'ECAL, des Ateliers de la Ville de Renens et de CACIB SA et permettant à un entrepreneur de suivre théoriquement une ligne allant de la formation (supérieure) jusqu'à la création et la croissance d'une entreprise - a été consolidé en 2015 et adapté suite au départ d'un de ses acteurs (le Design Studio Renens).

La vision d'accompagnement d'entreprises dès ses débuts avec l'incubation, en passant par les différentes phases de croissance, est pertinente et correspond à un vrai be-

soin dans la région renanaise. Toutefois, il ne s'agit pas de placer les entreprises dans un carcan rigide et directif, mais bien de leur permettre de trouver leur place dans un écosystème dynamique.

Ainsi, après deux ans de réorganisation des Ateliers de la Ville et de gestion des espaces professionnels libérés par les IRL+, l'émergence du Pôle Design autour des compétences enseignées à l'ECAL semble un positionnement pertinent et différenciateur pour Renens. Il est maintenant évident que le centre industriel d'attraction du développement économique renanais se trouve désormais au Closel et ses abords directs.

Déménagement des Ateliers au Closel

En très peu de temps une véritable dynamique orientée vers l'innovation, le design et la formation s'est développée au Closel. Des initiatives novatrices ont déjà pu s'y implanter à l'instar du laboratoire communautaire UniverCité ou du Master transdisciplinaire de la HES-SO Innokick, ou encore d'entreprises à fort potentiel de développement telles que la brasserie la Nébuluse, l'horloger Dominique Renaud ou encore les designers de coucous suisses SwissKoo.

L'image industrielle du site ainsi que l'esprit créé par la présence d'UniverCité, par le

rôle du coordinateur engagé grâce au soutien de CACIB et du canton, ont permis des collaborations et des synergies très créatives entre les entreprises, pourtant très diverses. Un véritable «esprit du lieu» s'est instauré, ce malgré la fin regrettée cet automne de l'aventure tentée par IRL+.

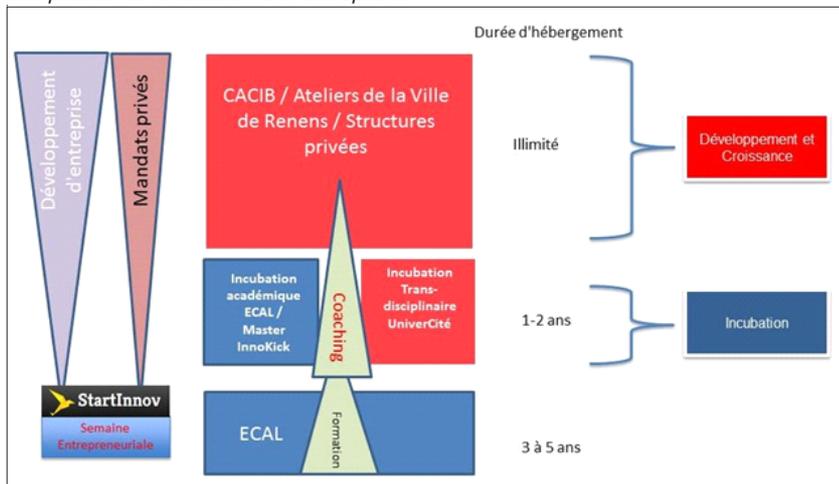
Les Ateliers de la Ville de Renens, organisés dès leur création sur un mode différent et très proches de l'ECAL, trop pour certains élèves finissant leur formation et désireux de voler de leurs propres ailes, ont eu plus de peine à renouveler les entreprises présentes et à en attirer de nouvelles.

Un lien entre le bâtiment du Closel et les Ateliers devenait effectivement aussi rationnel que nécessaire pour regrouper les ressources financières et donc faire fructifier ces deux démarches s'inscrivant dans une même vision de développement économique. L'option d'une migration progressive des Ateliers de la Ville du

Bâtiment du Closel - Laboratoire co-working d'UniverCité



Schéma de fonctionnement du Pôle Design en fonction des phases de croissance des entreprises

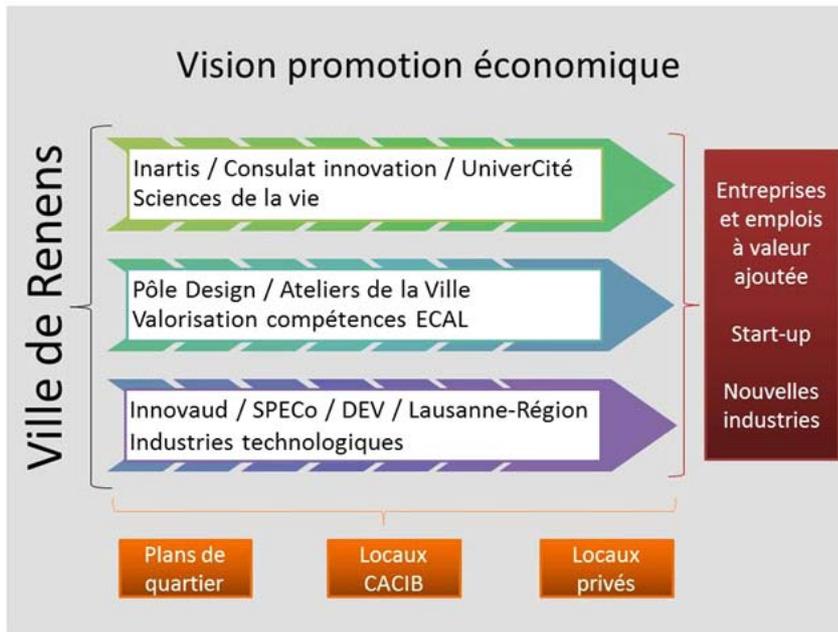


bâtiment de l'ECAL vers celui du Closel semble être la solution idéale pour mener à bien un projet de Pôle Design et d'émergence d'entreprises à Renens.

Renforcement du secteur promotion économique

Dans la ligne de l'émergence du Pôle Design, la Municipalité a décidé de renforcer sa promotion économique, et ce pour plusieurs raisons :

- La réussite de la vision du développement économique du site du Closel ne va pas de soi et nécessite un gros effort, notamment au niveau de la coordination des différents partenaires impliqués



Représentation graphique de la stratégie et des effets escomptés de la nouvelle stratégie de promotion économique

(CACIB SA, Service de la promotion économique du Canton, Lausanne-région, ECAL et la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens).

- De nombreux plans de quartiers sont à l'étude ou viennent d'être adoptés; beaucoup prévoient des surfaces commerciales et/ou artisanales. L'occupation de ces surfaces doit être anticipée et accompagnée.
- Le déploiement du Pôle Design et les enjeux qui entourent la nouvelle stratégie des Ateliers de la Ville de Renens nécessite un relais politico-opérationnel qui agit également comme interlocuteur avec les instances régionales et cantonales.
- Les futurs travaux d'envergure (mise en double-sens du 14 avril, construction du tram, finalisation de la gare, ...) qui vont compléter le centre-ville nécessiteront un accompagnement des commerces pendant et après la période de réalisation.

L'engagement en 2011 d'un délégué à la promotion économique (mandat de 20%) avait amené un premier renforcement, axé initialement sur le centre de Renens, mais très vite également sur la ville en général et les Ateliers en particulier. Ces deux dernières années, la conduite de la politique de promotion a incombé entièrement au Secrétaire municipal et

a occupé finalement jusqu'à un tiers de ses activités.

La réorganisation prévue conduira à la reprise des tâches de promotion économique par l'actuel Secrétaire municipal qui quittera ses fonctions en lien avec l'engagement de son successeur.

2^{ème} édition de la Semaine entrepreneuriale

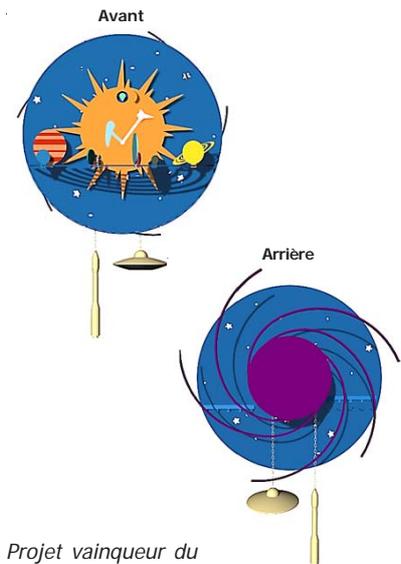
Pour la seconde année consécutive, la Semaine Entrepreneuriale de Renens s'est déroulée du 17 au 21 novembre 2015. Elle s'inscrit à nouveau dans le cadre de la Global Entrepreneurship Week, événement mondial qui vise à susciter des vocations entrepreneuriales et à fédérer les initiatives en matière de création d'entreprise.

Elle a réuni l'ensemble des acteurs du Pôle Design de Renens et a à nouveau proposé différentes conférences et ateliers aux étudiants de l'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne, ainsi qu'à tous les entrepreneurs en herbe de la région. Répartie sur les sites de l'ECAL et du Closel (ancien bâtiment IRL), l'édition 2015 se termine sur un bilan très positif (participation en hausse avec une moyenne de 70 personnes par événement).

Cette année encore, des designers de renom mais aussi les partenaires de l'innovation (Innovaud, Lausanne-Région et son prix PERL ou la Fondation Inartis par UniverCité) ont eu

l'occasion de partager leur expérience et des informations utiles afin de faciliter l'éclosion de nouveaux entrepreneurs parmi les nombreux étudiants assistant à cette manifestation.

Un challenge entrepreneurial a aussi été proposé pour la seconde année consécutive aux étudiants de l'ECAL afin de les confronter à la dure réalité des appels d'offre et de la vie en entreprise. Ce challenge est doté d'un prix de CHF 2'000.- financé par la Ville de Renens et d'un prix coup de cœur de CHF 500.- financé par Swiss Koo, initiante du Challenge 2015.



Projet vainqueur du Challenge SwissKoo de MM. François Ménès et Paul Vachon

L'opération a connu un grand succès avec 13 projets déposés. Le jury qui a eu la tâche de désigner le projet gagnant était composé de représentants de Swiss Koo et de professeurs de l'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne. Les prix ont été remis par la Syndique.

Cette riche semaine s'est conclue par la journée StartInnov, une simulation de création d'entreprise. Au cours de cette journée, les participants auront pu développer et formater un projet commercial innovant qui a été présenté à un jury d'investisseurs professionnels.

Rencontre Municipalité-Entreprises

Le 17 novembre s'est déroulée la traditionnelle Rencontre Municipalité-Entreprises de la Ville de Renens. Pour la quatrième année consécutive, la Municipalité a convié des représentants du tissu économique local pour une soirée de conférence et de discussion dans les locaux de l'ECAL.



La Municipalité et les
lauréats des différents
Prix de la Ville

Cette rencontre est l'occasion pour les entrepreneurs d'échanger avec les autorités rennaises et d'aborder de manière conviviale et directe la réalité du terrain économique de notre ville. En préambule, la traditionnelle conférence a été assurée cette année par M. Luigino Torrighiani, cofondateur du projet Solar Impulse et plus récemment de Dominique Renaud SA (avec le Maître-horloger éponyme), entreprise basée à Renens. Il a ainsi pu partager avec les invités son parcours aussi riche que varié dans les domaines associatifs, de l'entrepreneuriat ou de l'innovation.

L'édition 2015 a aussi été caractérisée par la nouvelle formule du Prix de la Ville de Renens. Ce dernier était habituellement décerné à une entreprise hébergée dans l'incubateur des Ateliers de la Ville de Renens. Il a été élargi cette année aux entreprises rattachées au Pôle Design, ces dernières partageant elles-aussi une vocation à l'innovation ou au design au sens large. Ledit Prix a aussi été réparti et spécifié en trois récompenses : un *Prix d'encouragement à une jeune entreprise* a été remis au collectif de design Le Sapin; un *Prix «Coup de coeur» du Jury* a été remis à l'association et atelier artistique element-r; le *1^{er} Prix de la Ville de Renens* a été décerné à l'entreprise Swiss Koo SA qui propose une relecture moderne et déjantée du fameux coucou suisse.

Comme chaque année, la soirée s'est conclue par un cocktail dînatoire, occasion pour l'ensemble des participants d'échanger entre eux et avec les autorités de la Ville sur leur expérience professionnelle à Renens.

Les Ateliers de la Ville de Renens

L'année 2015 a été synonyme de changement majeur pour la structure des Ateliers de la Ville de Renens. Son Conseil de Fondation a pris la décision d'élargir son champ

d'activité en transférant ses compétences de gestion sur le bâtiment du Closel. Cette nouvelle orientation conduira à court terme à la migration des entreprises locataires actuelles vers ce nouveau site (pour celles qui le souhaitent). Cf. Déménagement des Ateliers de la Ville, page 42.

La Ville de Renens a continué à assurer un soutien d'ordre administratif aux Ateliers, notamment en effectuant le suivi du secrétariat général, des finances ou encore de l'intendance de cette structure.

Le mandat attribué à un coordinateur a été renouvelé à la Fondation Inartis. Ce dernier prend en charge particulièrement le suivi des entreprises.

A noter que les Ateliers font l'objet de leur propre rapport d'activité qui peut être consulté séparément.

Contact avec les commerçants

Depuis 2013, un groupe de travail «Commerces» a été mis sur pied et se réunit deux fois par année afin de traiter de l'activité commerciale à Renens. L'objectif général est d'animer et d'accroître la fréquentation du centre-ville, ainsi que de faciliter les échanges entre tous les acteurs concernés. Y sont représentés les représentants du commerce du centre soit les grandes enseignes (COOP et Migros), d'un représentant du commerce spécialisé, de la SICOL ou encore du McDonald's, mais également les services communaux impliqués (CJS, Environnement-Maintenance) et la Police du commerce. Les séances sont menées par le Secrétaire municipal.

Ledit groupe se porte bien et permet de faire avancer plusieurs sujets centraux. Les discussions pour l'année 2015 ont particulièrement porté sur la problématique des horaires d'ouverture et de fermeture des commerces, la négociation sur l'organisation des nocturnes avec la Municipa-

lité et les syndicats, l'installation de l'île éphémère sur la Place du Marché, le bilan des fêtes de fin d'année ou encore le programme d'animation pour le centre-ville. A noter également que c'est dans le cadre de ce groupe qu'a pu être pérennisée une participation financière aux fêtes de fin d'année de la part des deux grandes enseignes, avec une subvention en liquide de CHF 5'000.- par année ainsi que d'un montant équivalant pour des espaces promotionnels dans leur journaux respectifs.

Les commerçants du centre-ville, particulièrement impactés par les travaux de la gare mais aussi du futur tram, ont également été intégré au groupe de travail «Grands travaux centre-ville», réactivé en septembre et qui se réunira régulièrement jusqu'à la fin des travaux. Cet espace de discussion sera utilisé pour informer les commerçants des avancements de ces projets mais également pour planifier des actions de promotion du commerce rennais durant cette période qui s'annonce délicate pour eux.

Concernant le contact avec le secteur des établissements publics, la Municipalité a revu, dans une volonté d'équité de traitement, la politique d'ouverture desdits établissements. Elle a ainsi décidé de limiter plus strictement les heures d'ouverture des établissements publics de 6h00 à 24h00, avec des possibilités de prolongations et de dérogations ponctuelles.

Le secteur Promotion économique a également lancé un appel aux projets économiques au mois de novembre. Cette annonce - parue dans les pages du 24 Heures ainsi que dans celles de la FAO - a eu pour objectif d'entrer en contact avec des potentiels porteurs de projets économiques afin d'occuper les surfaces commerciales vides situées dans des lieux stratégiques du centre-ville.

Il ressort de ces différentes initiatives que la dynamisation du commerce rennais reste un défi complexe.

*Avis publié
dans le
24 Heures
et la FAO*

Renens
CARREFOUR D'IDEES

Renens poursuit son développement important. Quatrième ville du Canton, chef-lieu du district de l'Ouest lausannois, la Ville est en pleine mutation et offre en ce moment de magnifiques opportunités.

Pour renforcer son attractivité, une action de promotion économique est mise en place pour mettre en relation les porteurs de projets et les propriétaires privés. Ainsi, les autorités lancent un

Appel aux projets économiques

qu'ils soient d'ordres commerciaux, artisanaux ou industriels.

Dans cette optique, tout entrepreneur ou commerçant désireux de s'établir ou de développer une activité sur le territoire communal peut faire part de son projet et de ses besoins à l'adresse promotion@renens.ch ou au 021 632 71 05.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de découvrir et d'accompagner vos idées !

Nous contacter : renens@renens.ch

Affaires régionales

Lausanne Région

Secteur Ouest

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne-Région a tenu deux séances en 2015, une sous la présidence de M. Georges CHERIX, Syndic de Villars-Ste-Croix, et une sous la présidence de M. Alain CLERC, Syndic de St-Sulpice.

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du président :
 - Bureau du PALM (Fermeture au 30 juin 2015). Reprise des fonctions et activités par le Canton dès le 30 juin 2015
 - Manifestation «Dimanche sportif» - Concentration des activités de cette manifestation sur le pôle de Malley
 - Théâtre Barnabé - Financement de Lausanne Région
 - Brochure Vaud Famille - Subvention
 - Stratégie pour la législature 2017-2021
 - Trophée PERL - Edition 2016
 - Association des secrétaires des Conseils Communaux - Subvention
 - Création d'un poste de coordinateur LIFT, sur proposition de la commission Formation et Emploi des jeunes
 - Comptages quinquennaux - Rapports finaux et synthèses
 - Distribution flyers sur la journée de réflexion visant à resserrer les liens entre «Famille, école et société»
 - Palm 2016
- Comptes 2015 de Lausanne Région, comprenant entre autres :
 - Soutien financier pour la rénovation de la barque La Vaudoise
 - Département Affaires régionales
 - Département Agglomération
 - Promotion économique - Trophée PERL
- Commissions : (Cotisation) - Plateforme intergénération, AppApp, Dépendances
 - Plate-forme Territoire et Equipements
 - Comptes Appui au dispositif lausannois / Excédent

- Budget 2016, comprenant entre autres :
 - Affaires régionales
 - Agglomération
 - Promotion économique (Subvention LADE) - Projet Réseau Entreprendre
 - Commissions (Cotisation)
 - Commission Formation et Emploi des Jeunes
 - Salon des métiers 2016 - Débat sur la présence ou non de Lausanne Région à ce salon
- CIGM :
 - Complexe sportif de Malley - Convention, préavis et ses annexes sur le cautionnement, etc.
 - Election du représentant du secteur Ouest à la Commission Dépendances et Prévention

La 2ème partie de la séance du Secteur Ouest de Lausanne Région du 5 février 2015 a été entièrement consacrée au projet de complexe sportif de Malley (Piscine-Patinoire) en présence de MM. Imhof et Municipaux des communes respectives de l'Ouest Lausannois.

Les séances prévues au 10 juin 2015 et 4 novembre 2015, ont été annulées, faute d'objets à traiter.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Cette fin d'année marquant le départ/démission de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens, celui-ci a été remercié pour son engagement tout au long de son mandat politique.

M. Jean-Pierre Rochat, Vice-Syndic, assurera l'intérim jusqu'à la fin de cette législature.

Le rapport détaillé de Lausanne Région peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch ou demandé au Secrétariat municipal.

SDOL - Schéma directeur de l'Ouest lausannois

Le bilan d'activités du SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion. Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.ouest-lausannois.ch.

Bureau Intermunicipal

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mesdames et Messieurs les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2015 :

- 4 fois, sous la présidence de M. Georges Cherix, Syndic de Villars-Ste-Croix
- 3 fois, sous la présidence de M. Alain Clerc, Syndic de St-Sulpice

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- Cap sur l'Ouest Lausannois 2016 - Création d'un fonds de réserve et pérennisation de la dite manifestation, etc.
- Musée informatique BOLO - Point de la situation
- Théâtre Kléber-Méleau - Informations sur la création d'une fondation, budgets, journée de passage de témoin entre MM. Mentha et Porras, etc.
- PubliBike - Subvention (référence au dernier versement effectué en 2013)
- Contrôle énergétique dans les bâtiments - Création/Validation d'un formulaire à annexer lors de la délivrance du permis d'habiter
- Affichage culturel et électoral - Contrat avec la SGA
- Postulats (1 venant du parti des Verts de Renens et l'autre du parti socialiste des communes de l'Ouest Lausannois) pour un Ouest Lausannois fort, et étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges
- Groupe technique Chavannes lors de séances PDI
- Points soulevés par MM. Kaelin, Gorgerat et Tendon sur la collaboration entre communes au niveau de l'Ouest Lausannois (ex. restructuration convention SDOL, PoOuest, etc.).
- Règlement pour les émoluments de construction
- Budget PoOuest 2016
- Budget SDOL 2016
- SDOL-PALM-TL - Informations diverses (séance du 14 janvier 2015 avec les chefs de service de l'Urbanisme, paiement pour les études sur les BHNS, PALM 2016, état sur la RC1, procédure approbation plans tram T1, etc.).

- IIC :
 - Approbation des comptes + rapport d'activité 2014
 - Approbation Budget 2016
- Résiliation de la convention de collaboration avec la SUVA - Mandat de surveillance des chantiers à l'ICC-OL
- Les 50 ans de la Fondation ProFa - Contribution des communes liée à cet événement
- UCV / RIE III / Parascolaire
- Equipement de défibrillateurs dans les communes (nombre, etc.)
- Célébration de l'élection de M. Parmelin au Conseil Fédéral
- Vice-présidence du Gropil jusqu'à la fin de la législature

La séance du 3 mars 2015 a été consacrée à une rencontre annuelle entre les syndicats et les députés de l'Ouest Lausannois et à laquelle a été invitée Mme la Préfète Anne Marion Freiss. Il a été débattu notamment des points suivants : Présentation des dossiers axes forts concernant l'Ouest Lausannois, à savoir : Tram 1er étape, Flon-Renens - Tram 2ème étape, Renens-Bussigny-Villars-Ste-Croix - BHNS, Prilly-Renens-Crissier - Centre sportif de la Patinoire de Malley - Rénovation de la patinoire et création d'une piscine couverte - Taxe sur la plus-value des futurs plans de quartiers et autres qui se développeraient dans les communes de l'Ouest Lausannois, etc.

La deuxième partie de la séance du 22 avril 2015 a été consacrée au budget PoIOuest 2016, en présence de MM. Frédéric Schaer, Commandant, et Michel Farine, Président de PoIOuest.

La séance Budget SDOL 2015, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, a eu lieu le 10 juin 2015, dans les locaux du SDOL, en présence de Mme Ariane Widmer, Cheffe du SDOL.

La première partie de la séance du 1er septembre 2015 a été consacrée à la résiliation de la convention de collaboration avec la SUVA, en présence du Dr. Marc Truffer, Directeur chef de division de la SUVA.

Cette fin d'année a vu le départ/démission de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens. Celui-ci a été remercié pour son engagement tout au long de son mandat politique.

M. Jean-Pierre Rochat, Vice-Syndic, assurera l'intérim jusqu'à la fin de cette législature.

Inspection Intercommunale des Chantiers (ICC)

Extrait du rapport d'activité 2015

Préambule

L'activité de la construction se porte très bien. L'année 2015 enregistre un record de chantiers visités et un record de grues installées sur le territoire intercommunal.

Pour près d'un quart des visites de chantier effectuées, des infractions à la sécurité du public sont relevées, alors que pour plus d'un tiers d'entre elles, des situations dangereuses pour les travailleurs sont constatées.

C'est dans ce contexte que la SUVA a décidé de dénoncer pour la fin 2015 le contrat par lequel les compétences en matière de prévention des accidents professionnels sont déléguées à l'ICC.

La décision de la SUVA est regrettable pour les travailleurs et pour la perte d'efficacité dans les interventions de l'ICC.

Le volume de travail de cette dernière ne va pas changer pour autant, ni fondamentalement sa nature, d'ailleurs. Elle est en effet tenue par le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac), dans le cadre de son activité de protection du public, d'aviser la SUVA en cas de danger imminent menaçant les travailleurs ou de violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité. Il y est également précisé que les intervenants en question doivent auparavant être invités à prendre les mesures utiles à faire cesser la menace. A partir de 2016, la suite de la procédure sera traitée par la SUVA, alors que l'ICC gardera un œil attentif sur le suivi de la bonne application des mesures ordonnées.

Travaux de rénovation du bâtiment de la Ferme des Tilleuls



Chantiers visités à Renens

Travaux terminés durant l'année 2015

- Démolition d'un bâtiment de service CFF à la gare.
- Démolition de plusieurs bâtiments au chemin du Chêne.
- Démolition d'un bâtiment à la rue de Verdeaux.
- Agrandissement d'une villa à l'avenue du 1er Mai (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de Borjod (1 grue).
- Construction d'un complexe scolaire à l'avenue du Censuy

Travaux encore en cours au 31 décembre 2015

- Transformation de la Ferme des Tilleuls à la rue de Lausanne.
- Transformation d'une villa au chemin de St-Georges.
- Surélévation d'un bâtiment à la rue de la Paix.
- Surélévation d'un immeuble à l'avenue du Temple (1 grue).
- Surélévation d'un bâtiment à la rue de Lausanne.
- Agrandissement d'une villa au chemin de Corjon.
- Agrandissement d'une villa au chemin de Publiaz.
- Agrandissement d'une villa à l'avenue du Château.
- Agrandissement d'une villa au chemin du Martinet.
- Construction de deux bâtiments d'habitation au chemin du Martinet (1 grue).
- Construction d'un bâtiment d'habitation à l'avenue de Saugiaz (1 grue).
- Construction d'un bâtiment d'habitation à la rue de l'Avenir (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue du 1er Mai (1 grue).
- Construction de plusieurs bâtiments à affectation mixte entre

Construction du Gymnase de l'Ouest lausannois (CEOL)



la rue de Lausanne et l'avenue du 24 Janvier (3 grues).

- Construction de deux immeubles au chemin du Chêne.
- Construction d'un centre d'enseignement post-obligatoire à la rue du Silo (2 grues).
- Construction d'un bâtiment de service CFF au chemin de Closel (1 grue).
- Construction d'un passage sous les voies CFF à la gare.

Le rapport d'activité de l'Inspection intercommunale des Chantiers peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal. Il peut être téléchargé sur le site Internet www.iic-ol.ch.



SIE SA et TvT Services SA

Mme Marianne Huguenin, Syndique, Mme Tinetta Maystre et MM. Jean-François Clément et Jean-Marc Dupuis, Conseillers municipaux, sont membres du Conseil d'administration de SIE SA. M. Clément est membre du Comité de direction et siège également en tant que secrétaire du Bureau du Conseil du SIE.

Mme Tinetta Maystre et M. Jean-François Clément sont aussi administrateurs de TvT Services SA.

La Municipalité était représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 18 juin 2015, tenues au siège des sociétés à Crissier.

Les rapports de gestion des sociétés SIE SA et TvT Services SA seront disponibles en juin 2016 au Secrétariat municipal.

Transports publics de la région lausannoise SA



Mme Marianne Huguenin, Syndique, siège au Comité de direction et au Conseil d'administration des tl.

La Municipalité était représentée à l'assemblée générale des actionnaires du jeudi 28 mai 2015 à Renens. Durant cette réunion, il a été fait

mention en particulier du bilan d'exploitation pour l'année 2014 et de la validation de la Vision 2025 des tl qui a pour vocation de préparer l'entreprise aux défis de demain.

L'entreprise poursuit en 2014 sa croissance dans un cadre financier maîtrisé. On note cependant une augmentation de voyageurs plus faible que ces dernières années ainsi qu'une perte de 5,3% des voyageurs annuels pour le m1 (qui dessert la Gare de Renens). Les lignes régionales ont elles comptabilisé 2% de voyageurs supplémentaires.

Pour mener à bien tous leurs projets et les adapter à l'offre de transport en développement, les tl ont engagé 121 personnes en 2014, dont 53 nouveaux conducteurs.

Le projet de tram reliant la Place de l'Europe à la Gare de Renens a pris du retard. La phase de mise à l'enquête et de traitement des oppositions est maintenant terminée. Les décisions légales concernant les dernières d'entre-elles sont attendues pour le début de l'année 2016 de même que l'approbation des plans par l'Office fédéral des transports.

Evénements significatifs

Avec l'arrivée du nouvel horaire national le 13 décembre 2015, plusieurs améliorations ont été apportées au réseau tl touchant Renens. Ainsi la ligne 25, très prisée entre Renens et la Bourdonnette a vu sa fréquence journalière augmentée (chaque 10 minutes). Deux paires de courses supplémentaires aux heures de pointe du matin et du soir ont été ajoutées à la ligne 54 qui permet une connexion directe entre Renens et Cheseaux. Ceci s'ajoute à la mise en ligne de plus grande rames du métro M1 entre le Flon et la Gare de Renens, augmentant ainsi la desserte générale de la Ville.

Comme chaque année, la cérémonie officielle de remise de diplôme aux nouvelles conductrices et nouveaux conducteurs s'est déroulée le 11 mars au dépôt Perrelet à Renens. L'entreprise a prévu un recrutement de 41 conducteurs en 2015.

L'année 2015 a également été marquée par les conséquences de la crise migratoire avec l'occupation depuis le mois de novembre dans les bureaux désaffectés de la halle Heineken à Renens (gérée par les tl). Un contrat de confiance a été passé

avec l'entreprise pour une occupation jusqu'au 31 mars 2016 sous certaines conditions.

Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2014 des lignes d'agglomération : CHF 5'334'595.-.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : CHF 1'531'251.25.

Fondation les Baumettes - Etablissement médico-social de Renens et environs

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction.

La Ville de Renens est représentée au Conseil de Fondation par M. Jean-François Clément, Conseiller municipal Finances-Cultes et par M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal Sécurité sociale remplacé en cours d'année par M. Didier Divorne.

Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère Municipale Culture-Jeunesse-Sport, représente la ville de Renens au Comité de Direction.

Projets

Les travaux de mise en conformité de protection contre le feu et de transformations ont commencé au mois d'août 2013 et devraient se terminer l'été 2016. Avec ces travaux, il est répondu aux exigences de l'Etat de mettre l'EMS en conformité avec les normes de protection contre le feu. Cette partie est entièrement financée par le Canton. Pour ce qui concerne la transformation, c'est la volonté de la Fondation les Baumettes de moderniser l'infrastructure, principalement par l'augmentation du nombre de chambres individuelles pour s'adapter à ce qui est attendu des résidents et de leurs proches en confort hôtelier. L'offre passera ainsi d'un tiers des résidents



accueillis en chambre individuelles à la moitié de la capacité d'accueil de 111 résidents.

Pour faciliter la réalisation des travaux un pavillon provisoire d'une capacité de 18 lits a été installé. Il sera démonté à terme des travaux, permettant ainsi à l'EMS de retrouver la qualité initiale de son parc arborisé.

L'animation socioculturelle a été totalement réorganisée en 2015. Elle était jusqu'alors proposée par l'intermédiaire de groupes d'animation constitués de collaborateurs de l'ensemble des secteurs. Pour la professionnaliser et lui donner une plus grande capacité d'adaptation aux besoins individuels des résidents, une équipe d'animation a été constituée avec des personnes ayant une formation HES en animation socioculturelle. Cette équipe a la responsabilité de l'offre en animation au niveau institutionnel, alors que l'animation sur les unités de soins est proposée par le personnel soignant sous la responsabilité de collaborateurs ayant le titre de CFC Assistant socio-éducatif. Le bilan au 31 décembre 2015, après seulement quelques mois, est très positif par rapport à la qualité des animations, leur diversité et leur fréquentation.

Activités

Hébergement

Le taux d'activité varie peu d'une année à l'autre, il se situe à 99% de la capacité d'hébergement. Dès qu'un lit se libère, il est annoncé au Brio du Réseau de Santé Région Lausanne qui transmet des dossiers de personnes en attente d'un lit long-séjour. Une priorité est donnée aux personnes provenant des communes fondatrices. 44 nouveaux résidents ont été accueillis en 2015. L'âge moyen des résidentes est de 89 ans et celui des résidents est de 82 ans.

Centre d'Accueil Temporaire (CAT)

Chaque jour de la semaine, une dizaine de personnes sont accueillies



Atelier de compositions florales proposé aux résidents

pour une trentaine de bénéficiaires différents. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation dans les limites de sa capacité. L'activité a beaucoup varié en 2015, d'une part en raison de périodes d'hospitalisations des bénéficiaires et d'une demande fluctuante. Ce secteur sera réorganisé en 2016, pour en élargir l'offre et le type de situations qui pourront être accueillies. L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 82 ans.

Logements protégés

Le cadre est sécurisant et les contacts sociaux sont facilités. L'architecture est plaisante et bien adaptée à des personnes à mobilité réduite.

Six appartements protégés ont changé de locataires en 2015. La moyenne d'âge des locataires est de 85 ans. Avec l'augmentation de l'âge des locataires, la Fondation sera appelée à adapter le mode d'accompagnement, notamment par exemple par des modes de rappels individualisés des animations proposées.

La Garderie

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

Repas

La cuisine de la Fondation les Baumettes a élaboré 198'022 repas en 2015 dont 60'320 pour les repas à domicile. L'offre s'est élargie pour s'adapter aux besoins nutritifs et goûts alimentaires de chaque groupe de bénéficiaires : résidents, collaborateurs, visiteurs.

Collaborateurs

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2015 : 132.59 (133.72 en 2014). Détail par secteur : Soins 76.12 - Cuisine 13.81 - Garderie - 10.83 - Nettoyages lingerie - 10.83 - Administration 5.94 - Cafétéria 6.46 - Technique 3.72 Coordination animation, CAT et Logements protégés 4.88. Les apprentis sont compris dans cet effectif, soit 7.65 sans les apprentissages en cours d'emplois.



**UCV - Union
des Communes
Vaudoises**

L'assemblée des délégués de l'Union des Communes Vaudoises s'est déroulée le samedi 6 juin à Avenches. La Municipalité y était représentée. En plus de la partie statutaire, les participants ont pu écouter une allocution de M. Pierre-Yves Maillard, Président du Conseil d'Etat, lequel a évoqué différents travaux en cours sur le plan cantonal et qui ont une influence pour les communes. Il a rappelé l'importance de la bonne collaboration entre l'Etat et les communes pour mener à bien certaines tâches telles que la mise en œuvre de la 1ère révision de la LAT. D'autres sujets font l'objet de négociations actives à travers des plateformes canton-communes comme RIE III et le parascolaire qui doivent répondre aux attentes des citoyens et de l'économie.

Pour le reste, il a évoqué les investissements futurs de l'Etat, notamment dans les domaines des transports publics, de la santé et du social.

Le Conseil d'Etat reste soucieux d'un développement harmonieux du canton et souhaite des communes riches, dynamiques, indépendantes, responsables et autonomes.

C'est ensuite M. Laurent Flutsch, Directeur du musée Romain de Lausanne-Vidy qui, par son exposé, a plongé l'assemblée dans l'Helvétie romaine, dont Aventicum, alors peuplée de 20'000 habitants, était la capitale. Non sans humour et avec talent, il a tiré des parallèles entre le Pays de Vaud antique et notre époque contemporaine.

Puis, en tant que Directeur du musée Romain de Lausanne-Vidy, il a invité l'assemblée à venir découvrir l'exposition temporaire «y en a point comme nous» qui consacre une présentation, plus ethnographique qu'archéologique, à la culture et à l'esprit vaudois.

Conseil des Villes

Mme Marianne Huguenin, Syndique, est membre du Conseil. Celui-ci s'est réuni à quatre reprises, à Corcelles-le-Jorat, Oron, Leysin et Bursins.

Ces séances ont permis des discussions interactives sur des dossiers d'actualité, notamment concernant le parascolaire, les constructions et

équipements scolaire, la péréquation et RIE III.

Groupe des Villes

En 2015, le Groupe de Villes, dont fait partie Mme Marianne Huguenin, Syndique, a siégé à quatre reprises, deux fois à Lausanne ainsi qu'à Epalinges et Renens.

Il a donné sa vision sur les thèmes d'actualité qui occupent l'UCV et en particulier sur les négociations financières, scolaires et parascolaires et la fiscalité des entreprises.

UVS - Union des Villes Suisses

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



La Municipalité était présente à la «Journée des Villes suisses 2015» du jeudi 27 au vendredi 28 août à Genève-Lancy qui célébrait le 200e anniversaire de son adhésion à la Confédération. L'assemblée générale s'est tenue le jeudi 27 août et outre la partie statutaire de l'assemblée, cette journée avait pour thème : «Comment assurer la cohésion sociale ?», abordé par différents conférenciers. Qu'est-ce qui maintient la cohésion au sein d'une population urbaine? Quels sont les éléments contribuant à la paix sociale, à la tolérance, à la solidarité et à l'ouverture pour les autres? Et quelles possibilités la politique a-t-elle d'influencer ces facteurs? Quelles sont les impulsions et les propositions des experts scientifiques et que pensent les spécialistes des villes et des communes travaillant sur le terrain? La cohabitation de personnes très différentes est typique des villes et des agglomérations. Cette diversité fait aussi que les villes et les communes à caractère urbain sont animées, dynamiques et attractives.

Dans son discours, le conseiller fédéral Alain Berset, Chef du Département fédéral de l'intérieur, a également souligné que la mixité culturelle était l'un des principaux facteurs de l'attractivité des villes. Mais il a aussi mis en garde contre la menace de perte du caractère urbain des villes si les groupes de population plus pauvres sont chassés des villes. Le conseiller fédéral s'est montré convaincu que «seules les villes ayant une bonne mixité sociale sont des villes innovantes». C'est pourquoi le chef du DFI plaide pour une participation

de tous les habitants à la vie sociale. Cette exigence de «droits civils sociaux» vaut aussi pour les projets de réforme tels que le Projet de prévoyance vieillesse 2020, a précisé le conseiller fédéral.

Ces journées permettent également de nouer des contacts, d'échanger des expériences avec des collègues et de renforcer le réseau des villes.

Greffe municipal

Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Lors de l'élection au Conseil des Etats, 2e tour, du 8 novembre 2015, le rôle comprenait 7'949 électeurs.

Vote par correspondance et bureaux de vote

En période de votation et d'élection, le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote. Le dimanche du scrutin, le Greffe municipal assiste le Bureau électoral dans les opérations de dépouillement.

Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration, ou se rendre dans l'un des deux bureaux de vote, Hôtel de

Ville (Salle de gymnastique) et Baumettes.

En 2015 a eu lieu une élection communale complémentaire, le nombre d'électeurs a donc été plus élevé du fait que les étrangers ayant le droit de vote au niveau communal pouvaient participer. Cependant la taux de participation a été généralement bas cette année et reste donc inférieur aux années précédentes.

easyvote

Depuis 2014, afin d'encourager les nouveaux électeurs à participer aux scrutins des votations et élections, la Municipalité a souscrit un abonnement à la brochure easyvote, qui explique de façon claire et neutre les objets à voter.

En 2015, celle-ci a été adressée aux électeurs âgés de 18 à 25 ans et aux personnes nouvellement naturalisées pour la votation fédérale du 8 mars (1'642 envois) et pour celle du 14 juin (1'633 envois).

Pour les élections fédérales du 18 octobre, l'envoi a été étendu à tous les électeurs suisses, soit 7'973 envois. La brochure était accompagnée d'un courrier de la Municipalité rap-



pelant aux citoyens pourquoi il est important d'exercer leur droit de vote.

Brochure easyvote

Participation des électeurs aux votations et élections

	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Nombre moyen de votants	3'008	3'734	3'049
Nombre moyen d'électeurs	7'928	7'923	9'200
Participation	37.94%	47.13%	33.93%

La majorité des électeurs votent par correspondance ou déposent leur vote dans la boîte aux lettres de l'Administration, de moins en moins se déplacent au bureau de vote.

Fréquentation des bureaux de vote (Hôtel de Ville et Baumettes)

	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Nombre moyen de votants	67	60	48
Nombre moyen d'électeurs	7'928	7'923	9'200
Fréquentation	0.84%	0.76%	0.51%

Naturalisation des étrangers

Deux types de naturalisation suisses sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire, selon l'article 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) et la naturalisation facilitée cantonale pour les personnes nées en Suisse selon l'article 25 LDCV et pour celles de la deuxième génération âgées de 14 à 24 ans selon l'article 22 LDCV.

Les émoluments communaux sont fixés en fonction du type de procédure et du nombre de personnes incluses dans la demande. Ils varient de CHF 100.- pour une procédure facilitée cantonale d'une personne seule à CHF 400.- pour une procédure ordinaire d'une famille.

Dépôt de dossiers

Au cours de l'année 2015, 236 personnes ont déposé une demande de naturalisation auprès du Greffe municipal (ce qui représente 161 dos-

siers). Parmi celles-ci, 147 l'ont fait au titre de la procédure ordinaire (82 dossiers), et 89 dans le cadre d'une procédure facilitée cantonale (79 dossiers).

Suite à la révision de la loi sur la nationalité et aux discussions aux Chambres fédérales, nous constatons depuis 2012 une augmentation progressive du nombre de dossiers déposés. L'acceptation par le peuple de l'initiative sur l'immigration de masse le 9 février 2014 a eu pour conséquence beaucoup plus de demandes d'informations, et probablement aussi l'augmentation du nombre de demandes facilitées pour des enfants nés en Suisse et de la 2^{ème} génération.

Origine des candidats

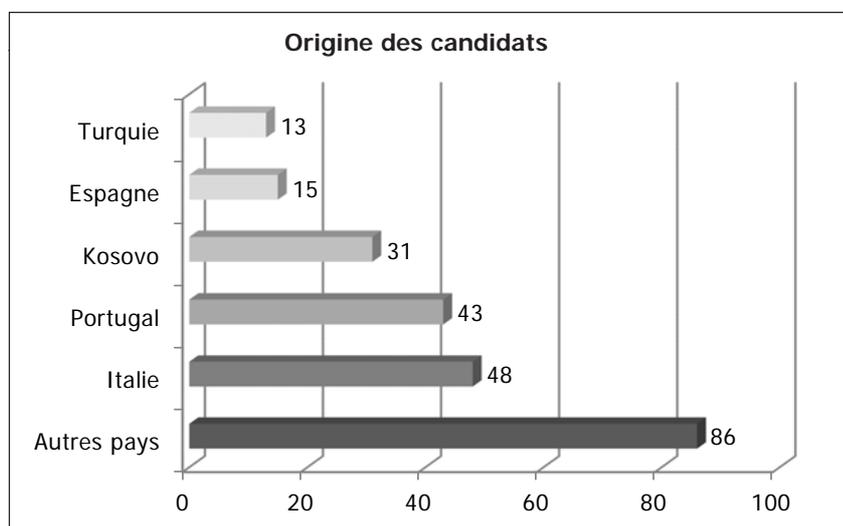
Les candidats sont issus de 31 nationalités différentes, dont les cinq pays les plus représentés sont l'Italie, le Portugal, le Kosovo, l'Espagne et la Turquie (voir graphique).

Demandes de naturalisation

	Procédures ordinaires	Procédures facilitées cantonales	Total des procédures
2012	96	49	145
2013	141	67	208
2014	158	67	225
2015	147	89	236

Acquisition de la nationalité suisse

	Procédures ordinaires	Procédures facilitées cantonales	Total des procédures
2013	160	60	220
2014	106	67	173
2015	91	48	139



Lieu de domicile des candidats

La grande majorité des candidats résident sur la commune de Renens (92%). Le lieu de domicile des autres candidats est une commune du district de l'Ouest lausannois (2.5%) ou encore une commune des districts de Lausanne, du Gros-de-Vaud et de la Riviera.

Procédures en cours traitées par le Greffe municipal

Durant l'année 2015, le Greffe municipal a traité les dossiers de 442 candidats à la naturalisation, dont 320 en cours de procédure ordinaire et 122 au bénéfice d'une procédure facilitée cantonale.

Sur les 320 personnes en cours de procédure ordinaire, 118 ont été auditionnées. Parmi celles-ci, 96 personnes ont reçu la décision d'octroi de la bourgeoisie de Renens, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. La Commission de naturalisation réentendra 22 personnes, essentiellement pour leurs connaissances insatisfaisantes dans les domaines de l'histoire, de la géographie et du civisme.

Ces candidats n'ont pour la plupart pas participé à la permanence Info-Naturalisation, mise en place par la CISE et coordonnée par le Secteur intégration. Quelques-uns s'y sont rendus une fois, voire deux fois.

Quant aux candidats qui ont reçu un préavis positif de la Commission à l'issue de l'audition, ils ont dans leur grande majorité participé au moins une fois à la permanence Info-naturalisation.

Acquisition de la nationalité suisse

En 2015, une grande majorité des personnes sont devenues suisses et bourgeoises de Renens par la procédure ordinaire.

Cependant, elles sont moins nombreuses que l'an passé, en raison de l'allongement de la durée de la procédure avec la première démarche, qui est l'enregistrement à l'Etat civil.

Naturalisation ordinaire des confédérés

Aucune demande n'a été présentée en 2015.

Manifestation pour les nouveaux bourgeois et les jeunes de 18 ans

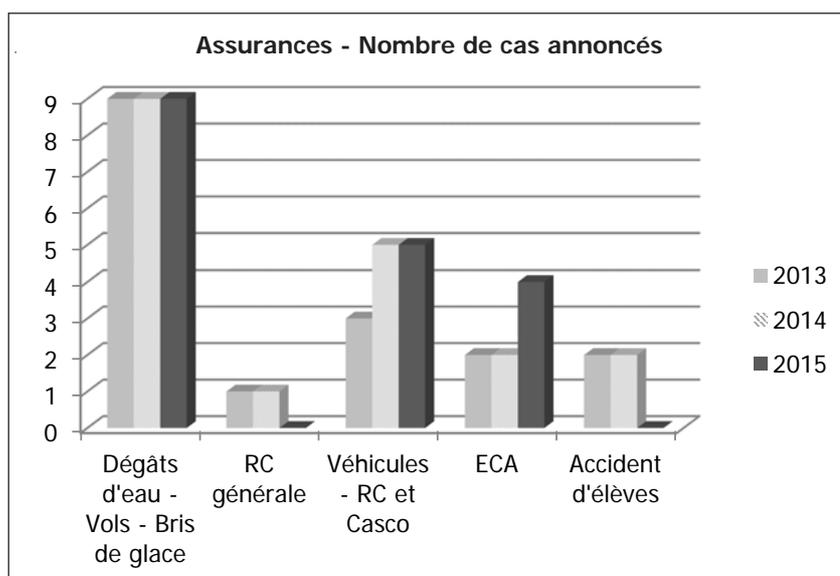
Le 20 novembre 2015, le Conseil des jeunes a, pour la première fois, organisé une soirée à la Salle de spectacles avec un programme exclusivement pour les jeunes. Une soirée fondue est prévue en début d'année prochaine pour fêter toutes les personnes naturalisées en 2015.

Cartes journalières Commune CFF et abonnements généraux CGN

Au 1^{er} janvier 2015, seize cartes journalières Commune CFF et quatre abonnements généraux au porteur CGN sont à la disposition des habitants.

Le tarif des cartes a été adapté à CHF 42.- en raison de l'augmentation des prix par les CFF en 2015. La carte CFF est valable sur le réseau de l'abonnement général. Le prix des abonnements CGN est resté à CHF 15.-, pour naviguer en 1^{ère} classe sur le lac Léman.

Par leur prix attractif, les offres de mobilité sont toujours très appréciées de la population. Sur l'année, le taux moyen d'utilisation des cartes CFF est de 84.9%, avec un pic d'environ 94% pour les mois de juin à août. Quant aux abonnements CGN, 584 croisières ont été effectuées, dont la plupart entre juin et septembre.



Assurances

Pour se prémunir des risques encourus, la Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilités civile Commune et responsabilité civile des dirigeants, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur.

Le contrat d'assurance responsabilité civile des dirigeants, incluant également les mandats des administrateurs dans des sociétés tierces, a une échéance annuelle au 31 août. Il a été renouvelé pour une année auprès

de la compagnie Zürich Assurances, pour une somme d'assurance d'un million, et n'a fait l'objet d'aucun événement à déclarer.

Fonds national de garantie

En 2015, un dommage a été annoncé à la Zurich Assurances, dans le cadre du Fonds national de garantie, selon l'article 76 de la loi fédérale sur la circulation routière.

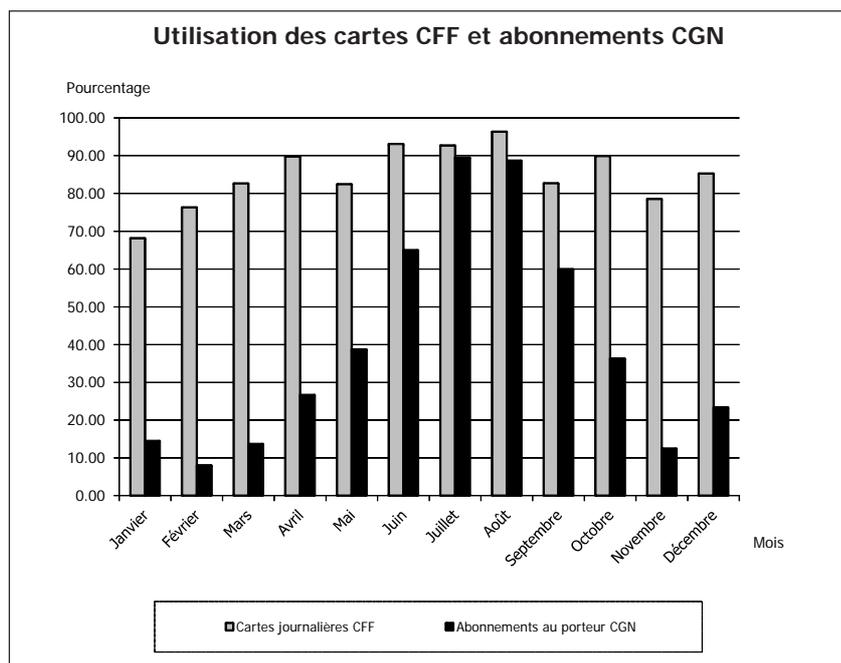
Mesure de protection

La Municipalité n'a pas été sollicitée par la Justice de Paix pour les enquêtes menées dans le cadre de mesure de protection.

Recensement des chiens

Les personnes détenant un chien doivent l'inscrire auprès du Greffe municipal. En 2015, 550 canidés ont été recensés.

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal de CHF 100.- et cantonal de CHF 100.-. Les bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison) et du revenu d'insertion, ainsi que les propriétaires de chien d'infirmes et de travail sont exonérés de la taxe.



Personnel

Le Service du personnel gère les activités principales suivantes:

- Gestion administrative du personnel
- Gestion et développement des ressources humaines
- Gestion de la paie et des assurances de personnes
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel
- Plan de mobilité

Points marquants

Certaines activités ont particulièrement ponctué l'année 2015 du Service du personnel.

Nouveau processus d'accueil des collaboratrices et collaborateurs entrant dans l'Administration communale

Issue de la réflexion menée dans le cadre de la démarche PHARE et du constat que les collaboratrices et collaborateurs ne connaissaient finalement pas suffisamment les autres secteurs de l'Administration, un concept d'accueil des nouveaux collaborateurs a été élaboré. Il comprend, d'une part, une nouvelle brochure d'accueil, plus dynamique et agréable à consulter, qui est remise à l'arrivée de la personne et qui est actualisée régulièrement. D'autre part, une séance d'accueil pour le personnel arrivés durant les derniers mois est organisée. Cette rencontre débute par une présentation de l'Administration, tant sur le plan politique qu'organisationnel, des grands projets et de certaines règles de fonctionnement. Cette rencontre se poursuit par une visite et le repas pris en commun.

En 2015, une séance a été organisée, réunissant une quinzaine de personne et a remporté un vif succès.

Egalité entre les femmes et les hommes

En réponse à une interpellation du 30 janvier 2014 de M. le Conseiller communal Aso Piroti, la Municipalité a décidé d'utiliser l'outil Pro Egalité mis à disposition et élaboré par l'IDHEAP et la Conférence romande des déléguées à l'Egalité, pour faire avancer la réflexion au sein de son Administration et pour faire un bilan. L'enquête en elle-même a eu lieu au mois de décembre 2014. Une petite centaine de personnes ont répondu au questionnaire et les résultats ont été analysés et restitués au cours du printemps 2015.

Les questions de l'égalité font partie intégrante d'une modernisation de l'Administration communale en cours. Un plan d'égalité devra s'inscrire dans une révision du Statut du personnel, qui ne manquera pas d'avoir lieu au cours des prochaines années.

De manière non exhaustive, les axes suivants devraient être renforcés et être mieux définis dans un contexte réglementaire, tel que le Statut du personnel, par exemple.

- Sensibilisation aux questions d'égalité du personnel et de la hiérarchie.
- Renforcement des règles non sexistes dans tous les secteurs de l'Administration.
- Encouragement des mesures d'aménagement du temps de travail, en permettant, lorsque cela est possible, l'horaire annualisé, l'épargne-temps, le job sharing.
- Accès au télétravail pour des tâches le permettant, en acceptant

de réaliser certains travaux depuis le domicile.

- Promotion des carrières féminines de cadres en veillant à promouvoir les femmes dans les postes à responsabilité.

D'autres initiatives pourront être développées au cours du temps. En l'état actuel, c'est bien un état d'esprit, une culture d'entreprise qui doit intégrer la notion d'égalité au sein de l'Administration communale : égalité de traitement, égalité des chances, égalité des connaissances et des compétences.

Santé et sécurité au travail

Dans le cadre des mesures de santé et sécurité au travail - MSST, un comité œuvre en la matière, selon les dispositions légales. Dans le courant 2015, l'introduction d'une application informatisée proposée par Santé au travail en Suisse, permet de tenir un inventaire des mesures prises dans les services. L'ensemble du comité de sécurité au travail a été formé à ce logiciel.

SIRH

Dans le cadre du projet informatique H2O - ERP, la partie de l'ERP touchant le système d'information des ressources humaines - SIRH a été menée en collaboration avec la société Teamlog pour définir le cahier des charges, tant de la partie ressources humaines que la partie salaire. Grâce à une excellente coopération entre les services transversaux, les différentes étapes - cahier des charges, appel d'offre, préavis - ont été réalisées dans les délais pour aboutir à un démarrage de la phase du projet concernant l'implémentation du remplacement des applications dès janvier 2016. La date du 1^{er} janvier 2017 est confirmée en ce qui concerne la mise en application du SIRH et de la paie.

Situation du personnel

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2015, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau ci-après :
(DO = décision d'organisation)

	2014			2015		
	Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Effectif selon DO	Postes occupés	différence
1000 Conseil communal (secrétariat)	0.25	0.25	-	0.25	0.25	-
1010 Administration générale	9.75	8.75	1.00	9.95	9.95	-
1012 Archives	0.60	0.60	-	0.60	0.60	-
1300 Service du personnel	3.50	3.50	-	4.50	4.50	-
1301 Apprentis		15.00			17.00	
1900 SDOL	6.20	6.20	-	6.70	6.70	-
2000 Service des finances	6.80	6.80	-	6.80	6.80	-
3003 CTC - Bâtiments - Domaines - Administration	8.00	8.00	-	8.00	7.90	0.10
3004 CTC - Bâtiments - Domaines - Bâtiments	2.00	2.00	-	3.00	2.80	0.20
3006 CTC - Bâtiments - Domaines - Conciergeries	25.94	25.94	-	28.16	28.21	-0.05
3610 CTC - Environnement - Maintenance - Logistique & Maintenance	21.00	21.00	-	20.50	20.50	-
3620 CTC - Environnement - Maintenance - Espaces verts	13.00	13.00	-	13.00	12.00	1.00
3631 CTC - Environnement - Maintenance - Gestion des déchets	3.00	3.00	-	3.30	3.30	-
3640 CTC - Gestion des énergies				0.50	0.50	-
3710 CTC - Urbanisme	5.30	5.30	-	5.30	4.80	0.50
3810 CTC - Travaux	5.00	5.00	-	5.00	5.00	-
5000 Service CJS	4.30	4.30	-	4.50	4.50	-
5100 Culture	2.00	2.00	-	2.00	2.00	-
5180 Bibliothèque publique	2.75	2.75	-	3.45	3.45	-
5308 Bibliothèques scolaires	3.35	3.35	-	3.10	3.10	-
5190 Salle de spectacles	4.00	4.00	-	4.00	4.00	-
5300 Secteur jeunesse	4.90	4.90	-	4.90	4.90	-
5311 Ets Primaire Est	0.60	0.60	-	0.60	0.60	-
5313 Ets Primaire Ouest	0.60	0.60	-	0.60	0.60	-
5321 Classes secondaires	0.30	0.30	-	0.30	0.30	-
5370 Camps scolaires et colonies	3.30	3.30	-	3.30	3.30	-
6150 Défence contre l'incendie	0.90	0.90	-	0.90	0.90	-
6200 Contrôle des habitants	6.80	6.80	-	6.80	6.80	-
6900 Service informatique	5.70	5.70	-	5.70	5.70	-
7000 Sécurité sociale	4.20	4.20	-	4.20	4.20	-
7100 Enfance	0.90	0.40	0.50	0.50	-	0.50
7105 Réseau d'accueil	0.70	0.70	-	0.70	0.70	-
7110 Crèche communale "Les Globe-Trotteurs"	8.40	8.40	-	8.40	8.40	-
7111 Crèche communale "Le Tournesol"	5.70	5.70	-	5.70	5.70	-
7112 Crèche communale "La Farandole"	12.80	12.75	0.05	12.80	12.75	0.05
7113 Jardin d'enfants "Les Lapins bleus"	1.65	1.65	-	1.65	0.95	0.70
7114 Jardin d'enfants "Le Pinocchio"	1.30	1.30	-	1.30	1.30	-
7119 Pool éducatrices remplaçantes	0.70	0.70	-	0.70	0.70	-
7120 Accueil familial de jour	1.80	1.80	-	2.00	2.00	-
7154 Service dentaire	2.25	2.25	-	2.25	2.25	-
7155 UAPE du Censuy				3.90	2.90	1.00
7156 APEMS Léman	2.60	2.45	0.15	2.70	2.55	0.15
7157 APEMS 24 Janvier	2.60	2.60	-	3.00	3.00	-
7159 Réfectoire du Temple				0.45	0.45	-
7300 Intégration des étrangers	0.80	0.80	-	1.00	1.00	-
7640 Office du logement	0.80	0.80	-	0.80	0.80	-
Section						
Total	197.04	195.34	1.70	207.76	203.61	4.15

Ne sont pas considérés dans les effectifs, le personnel auxiliaire correspondant pour 2015 à :

	2014	2015
Surveillants d'études	92 (7'635 h.)	92 (6'814 h.)
Moniteurs sports facultatifs	*15	*13
Camps scolaires	*26 (16 camps)	56 personnes pour 21 camps
CRA - Centres aérés	4	5
CRA - Moniteurs d'encadrement/sportif	10 (659 h.)	14 moniteurs pour 623 h.
Ondallaz (colonies)	37 (7 camps)	38 personnes pour 7 camps
Accueillantes en milieu familial	47 (218'218 h.)	45 (241'057 h.)
Auxiliaires de nettoyage (nettoyage d'été)	21 (2'570 h.)	23 personnes pour 2'681h heures

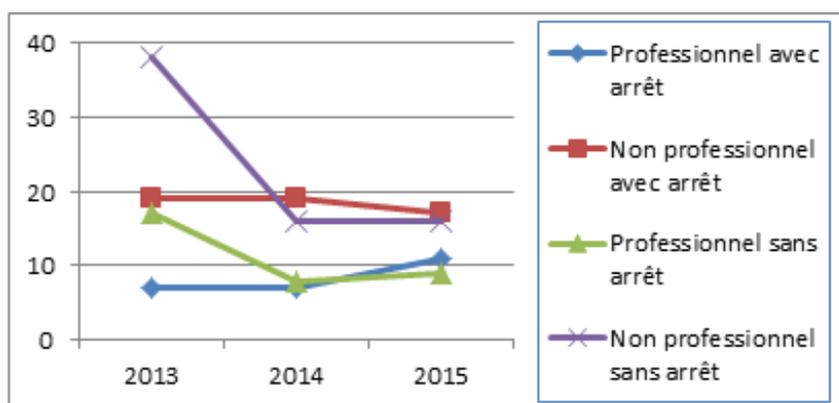
* Ne sont considérés que les contrats établis en 2015

Accidents et maladie

Accidents

En matière de LAA, une différenciation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2015, les statistiques sont les suivantes :

Année	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sans arrêt de travail	
	Professionnel	Non professionnel	Nbre jours	Professionnel	Non professionnel
2013	7	19	862.0	17	38
2014	7	19	543.0	8	16
2015	11	17	838.0	9	16



Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 522 jours (88 en 2014) et à 316 jours (455 en 2014) pour les accidents non professionnels, soit un total de 838 jours.

Maladie

	2013	2014	2015
Jours d'arrêt	2'606.5	4'464.0	4'789.0

Ce sont 215 personnes qui ont totalisé 4'789 journées d'absence pour maladie en 2015.

Durée des absences pour maladie :

	2013	2014	2015
de 0,5 à 10 jours	121	108	408
de 11 à 20 jours	24	36	30
de 21 à 40 jours	9	16	17
de 41 à 264 jours	14	23	21

Vaccin contre la grippe

La campagne 2015, a été effectuée par l'intermédiaire d'un infirmier du Centre médical de Renens sous le contrôle du médecin-conseil d'entreprise. Pour rappel, ce vaccin est proposé à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'aux accueillantes en milieu familial. Comme chaque année, la vaccination s'est déroulée sur deux lieux de l'Administration (CTC et Service du personnel). En voici quelques chiffres :

	2013	2014	2015
Nombre de vaccins effectués	41	43	38
Nombre de vaccins remboursés	2	1	0

Le nombre de jours d'arrêt pour maladie poursuit son ascension. La progression est particulièrement marquée pour les absences de courte durée (0,5 à 10 jours). Ce sont ces absences qui perturbent notablement la bonne marche du travail, reportant fortement les tâches sur les collègues. Il y a véritablement lieu maintenant de prendre en considération cette problématique en mettant en place un concept de gestion de la santé et des absences. Une réflexion est en cours.

A relever encore qu'en 2015, il y a eu 5 congés maternité.

Vaccin contre l'hépatite B

En 2015, la première campagne de vaccination contre l'hépatite B a été offerte aux collaborateurs soumis à certains risques extérieurs. Cette démarche a été lancée afin de protéger les employés susceptibles de contracter ce virus. Ce sont donc 24 collaborateurs qui se sont inscrits pour cette vaccination qui s'est faite en 3 injections par le médecin-conseil.

Mouvement du personnel

Au cours de l'exercice 2015, il y a eu 22 arrivées (personnes et non EPT) ainsi que 12 départs (2 retraites, 7 démissions et 3 licenciements) repartis de la manière suivante :

	2011	2012	2013	2014	2015
Départs	24	17	17	15	10
Retraites	3	5	2	5	2

	Arrivées *	Départs
Administration générale	0	0
Service du personnel	1	1
SDOL	1	1
Finances	1	1
CTC - Bâtiments et domaines	5	4
CTC - Environnement et maintenance	2	1
CTC - Urbanisme	0	0
CTC - Travaux	0	0
Culture - Jeunesse - Sport	4	3
Informatique et population	1	0
Sécurité Sociale	7	1

* y compris nouveaux postes

Recrutements et annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants, les recherches de candidats sont faites par divers canaux tels que : la presse, portail internet (JobUp, Johdi et LinkedIn), site internet de la Ville de Renens, intranet et publication interne, pilier public.

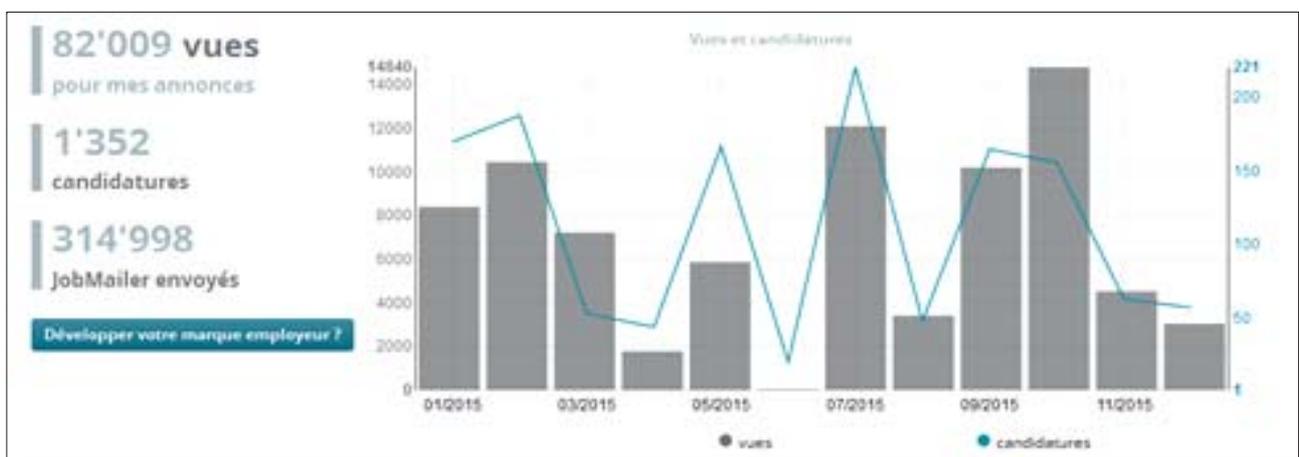
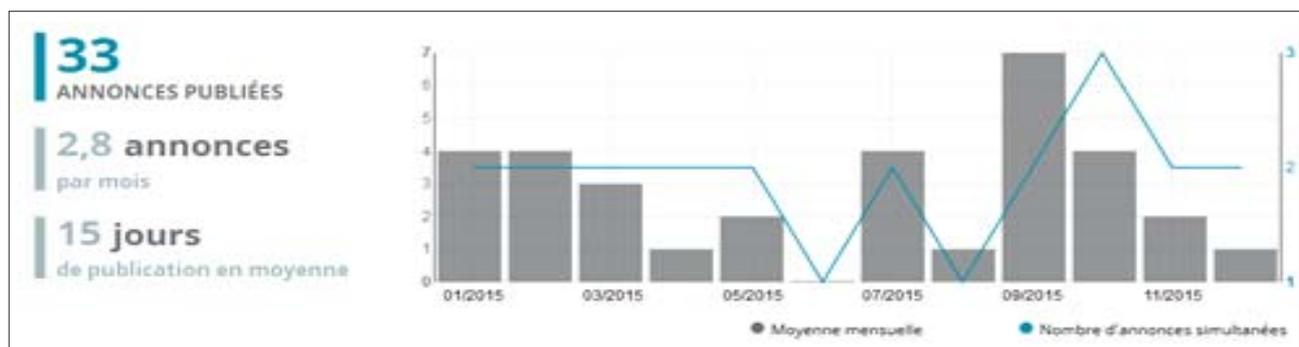
Pour 2015, les annonces publiées se sont réparties comme suit :

	2014	2015
Presse	5	9
JobUp et Site internet de Renens	20	33

En 2015, ce sont 28 recrutements qui ont été menés, représentant 2'751 dossiers de candidature traités. De plus, durant l'année 2015, ce sont 556 offres spontanées qui ont été reçues et traitées.

Les annonces dans la presse, en forte diminution, sont essentiellement publiées dans le cahier emploi de 24 Heures. Exceptionnellement, et pour des postes particuliers, la presse spécialisée peut être utilisée. Il en va de même pour les portails Internet.

Ci-dessous, vous trouverez quelques éléments statistiques concernant les annonces publiées sur notre portail JobUp.



Congé paternité

Comme le prévoit le Statut du personnel à son article 60, 3 congés paternité ont été pris en 2015. 1 de 20 jours, 1 de 10 jours et 1 de 13 jours (1 en 2014).

Congés non-payés

Cette année, la Municipalité a accordé 3 congés non-payés allant de 2 semaines à 2 mois.

Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 17'755 heures (18'567 heures en 2014) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année. Le nombre important d'heures effectuées pour des remplacements est à mettre en corrélation avec les absences pour maladie et accident (voir nombre d'heures par entité sur tableau ci-contre)

Formation continue

En 2015, hormis les cours individuels suivis auprès de divers prestataires de formation, des cours sur mesure ont été organisés avec le concours du CEP (Centre d'Education Permanente).

Une première formation en conduite d'équipe a été suivie par tous les cadres intermédiaires, afin de renforcer les compétences en matière de management. Il s'agissait d'un cours de 4 jours et deux sessions ont eu lieu.

Une deuxième formation en gestion de projet a été proposée sur trois jours, suivie par une partie de la Municipalité, des chefs de service ainsi que certains collaborateurs pratiquant la gestion de projet. Cette formation était cadencée entre apport théorique et mise en pratique des acquis.

Le nombre total de journées de cours délivrés en 2015 en ce qui concerne la formation continue s'élève à 294. La proportion des cours ayant trait aux connaissances du métier reste la plus forte.

Le tableau, ci-contre, montre la répartition des cours suivis par domaine et par Service.

Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie comme chaque année en novembre afin d'examiner les révisions des salaires. Les mesures salariales suivantes ont été prises :

Promotion	11
Avancement	12

Prime	9
Double AA	2

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement, deux fois au cours de l'année pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entre les représentants du personnel et l'employeur.

Personnel temporaire	Maladie, accident, maternité, poste vacant	Activités particulières
Service du personnel	869	
SDOL	403	
Finances	812	
CTC - Conciergerie	2'365	
CTC - Urbanisme	1'355	126
CJS - Culture	219	934
CJS - Jeunesse	497	167
CJS - Sport		85
CJS - Bibliothèque	676	
CJS - Ondallaz (Joli-Bois)	746	
Sécurité sociale - Administration	257	
Sécurité sociale - Crèches	6'305	
Sécurité sociale - Accueil familial de jour	205	
Sécurité sociale - UAPE	1'445	
Sécurité sociale - APEMS	222	
Sécurité sociale - Mini-PIC		67
Total heures	16'376	1'379

Formation continue

	Métier/ Management	Informatique	Développement pers.	Langues
Administration générale	6	0	0	0
Personnel	4	1	0	0
Finances	4	0	0	0
CTC - Bâtiments et domaines	17	1	0	0
CTC - Env. et maintenance	38	0	0	1
CTC - Urbanisme	14	0	0	0
CTC - Travaux	5	0	0	0
Culture - Jeunesse - Sport	28	0	1	0
Informatique	4	0	0	0
Service de la population	1	1	1	0
SDIS	0	0	0	0
Sécurité sociale	82	1	1	0
SDOL	2	0	0	0
Total	205	4	3	1

Apprentis

En juillet 2015, 4 apprentis soit deux assistantes socio-éducatives, une employée de commerce et un horticulteur-paysagiste ont obtenu leur CFC.

Afin de fêter ces réussites, la Municipalité a invité les lauréats ainsi que leurs maîtres d'apprentissage à un apéritif.

Dès août 2015, 8 nouveaux apprentis ont débuté leur formation. La Ville comptait alors 18 apprentis au total, repartis de la manière suivante :

- 5 employé(e)s de commerce
- 3 assistantes socio-éducatives
- 4 horticulteurs-paysagistes
- 3 agents d'exploitation

- 2 informaticiens
- 1 assistante de bureau (AFP)

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux apprentis et leurs communiquer diverses informations, une séance d'introduction au moment de leur engagement a été organisée.

Au 31 décembre 2015, 17 apprentis sont en place suite à une rupture de contrat d'un apprenti employé de commerce.

Il y a lieu de signaler également l'obtention du diplôme de deux collaborateurs (un agent d'exploitation et une assistante socio-éducative) ayant suivi un apprentissage selon l'article 32 de la Loi sur la formation professionnelle, sur une année.



Lors de l'apéritif de fin d'apprentissage

En septembre 2015, quatre collaborateurs ont débuté leur apprentissage selon l'article 32 de la Loi sur la formation professionnelle, soit trois agents d'exploitation et une gestionnaire en intendance.

Formation

Pour les apprentis débutant leur formation, il est proposé un séminaire servant à acquérir les bonnes méthodes de travail s'intitulant «Réussir son apprentissage» dispensé par la société FuturPlus.

Un séminaire est également proposé aux apprentis terminant leur formation intitulé «Recruter son futur employeur/choisir sa société» servant à faciliter les recherches d'emploi en dernière année d'apprentissage.

Stagiaires

Dans tous les secteurs confondus, la Ville de Renens a accueilli 54 personnes en stage durant l'année 2015. Ces stages peuvent avoir des durées variables d'une semaine à plusieurs mois.

Observations	18
Réinsertion (AI, IPT, CEFIL, Mobicet, ORIF)	7
Ecoles professionnelles (ESEDE, EESP, ETML, ETS, HES)	29

Plan de mobilité

Prestations dont les collaborateurs ont bénéficiés en 2015, comparées à celles de 2014 :

	2014		2015	
	Personnel communal	Partenaires	Personnel communal	Partenaires
Moyenne abonnements mensuels de parage	73	95	76	102
Cartes de parage occasionnel	1170	792	154	1210
Cartes galaxy	188	—	224	—
Cartes journalières CFF	28	—	15	—
Subvention abonnement annuel (CFF, TL)	37	—	70	—
Subvention abonnement 1/2 tarif (CFF)	44	—	48	—
Subvention achat vélo	10	—	29	—
Entretien vélo	6	—	3	—

A vélo au boulot

Comme chaque année depuis 2010, l'action Bike to Work a permis à 9 équipes (9 également en 2014) soit 36 participants, d'utiliser le vélo comme moyen de déplacement pour la moitié au moins de leurs transports



pendulaires. Durant tout le mois de juin, chacune et chacun, engagé dans cette campagne nationale, a contribué à faire baisser le trafic automobile. Afin d'encourager au maximum cette démarche, 10 vélos électriques ont été mis à disposition des collaborateurs, pour la deuxième année consécutive et ce fut un réel

succès. Pour clore cet événement, tous les participants se sont retrouvés le 30 juin 2015 pour partager un apéritif dinatoire sur l'Esplanade de la Salle de spectacles. Pour la première fois cette année, les entreprises renaises participant à l'action Bike to Work ont été conviées à l'apéritif.

Manifestations



Soirée du personnel

Le 3 septembre a eu lieu la soirée du personnel dans un endroit rempli d'histoire et devenu l'une des écoles incontournables sur la scène mondiale de l'art et du design... l'ECAL. Ce sont 185 convives que nous avons eu le plaisir d'accueillir.

La soirée a débuté avec deux projections de films : «L'Usine» et «Nés derrière les pierres» en présence de leurs auteurs. Nous avons ensuite partagé l'apéritif et le repas dans cette école moderne et originale. Une soirée pleine de souvenirs ou de découvertes pour certains et qui fût conviviale et sympathique.



Jubilaires et retraités de l'année

Le 5 novembre, la Municipalité a eu le plaisir de convier les 29 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25, 30 et même 45 ans de service ainsi que 2 retraités de l'année au repas organisé en leur honneur.

Les Chefs de service étaient également présents pour remercier leurs fidèles collaboratrices et collaborateurs.

Suite à un apéritif accompagné d'un chaleureux discours de Madame la Syndique, un repas a été servi à la Buvette de la Salle de spectacles.



Fête de Noël

Le 8 décembre a eu lieu à la Salle de spectacles la «Fête de Noël du personnel communal», à laquelle les familles étaient également invitées. Ce sont plus de 170 participants qui ont pu profiter et s'amuser du spectacle haut en couleurs du Clown Macaroni. Les éclats de rire des enfants et des parents ont fait venir le Père Noël qui est arrivé, comme chaque année, avec sa hotte bien remplie.



Sortie des apprentis

Le 7 septembre a eu lieu la sortie des apprentis. Cette rencontre permet de tisser des liens entre les apprentis de professions différentes, d'échanger sur des expériences variées et de créer un esprit d'équipe.

18 apprentis et leur deux accompagnantes se sont rendus à Villars-sur-Ollon pour prendre le train en direction du Col de Bretaye. Là-haut, ils se sont initiés aux différentes traditions suisses telles que la lutte suisse, le tir à l'arbalète et le cor des Alpes. Un repas bien mérité sous forme de dégustation des produits du terroir a été servi.

Retraités

Les retraités se sont retrouvés le 17 septembre pour cette journée qui leur est dédiée. Un rendez-vous devant les IRL a été fixé avant d'entamer la visite de UniverCité. Après la visite, un apéritif à la micro-brasserie La Nébuleuse a été servi, suivi d'un repas à la Buvette de la Salle des spectacles.

Abonnement piscine

La Municipalité offre au personnel fixe et temporaire de longue durée ainsi qu'aux apprenti(e)s qui le souhaitent un abonnement individuel à la piscine de Renens.

En 2015, ce sont 135 abonnements qui ont été délivrés contre 87 en

2014 (depuis 2011, cet avantage a également été introduit pour les retraités).



Journée «oser tous les métiers»

Comme de coutume, l'Administration communale a participé à la journée «oser tous les métiers», qui s'est déroulée le jeudi 12 novembre 2015.

Cette journée, destinée aux élèves de la 7^{ème} à la 9^{ème} année scolaire, permet aux enfants de découvrir l'activité professionnelle d'un adulte de leur entourage proche.

Le matin fût consacré à la découverte du métier sur le lieu d'activité de leur mentor. Après s'être plongé dans le monde du travail, les enfants ont pu faire connaissance entre eux et partager tous ensemble le repas de midi avec les adultes accompagnants.

En début d'après-midi, les enfants ont visité la piscine de Renens. Ils ont eu le privilège de pénétrer dans les «coulisses» et ainsi découvrir le système, les différents produits et ma-

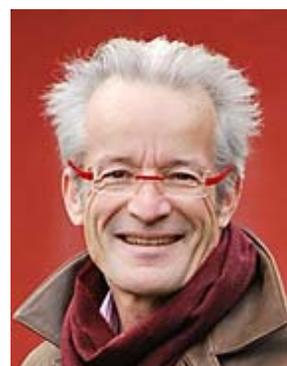
chines utilisés afin d'avoir une eau saine et propre. Les enfants ont également pu connaître plus en détail le métier de garde-bain.

La journée s'est achevée par la découverte d'un métier passionnant, celui de sapeur-pompier ! En effet, les enfants ont pu visiter le Service du feu de la Ville de Renens, où ils ont été initiés à l'utilisation de la lance à incendie et découvrir le matériel dont disposent les pompiers.



12 novembre 2015
Journée «oser tous les métiers»

Finances - Cultes

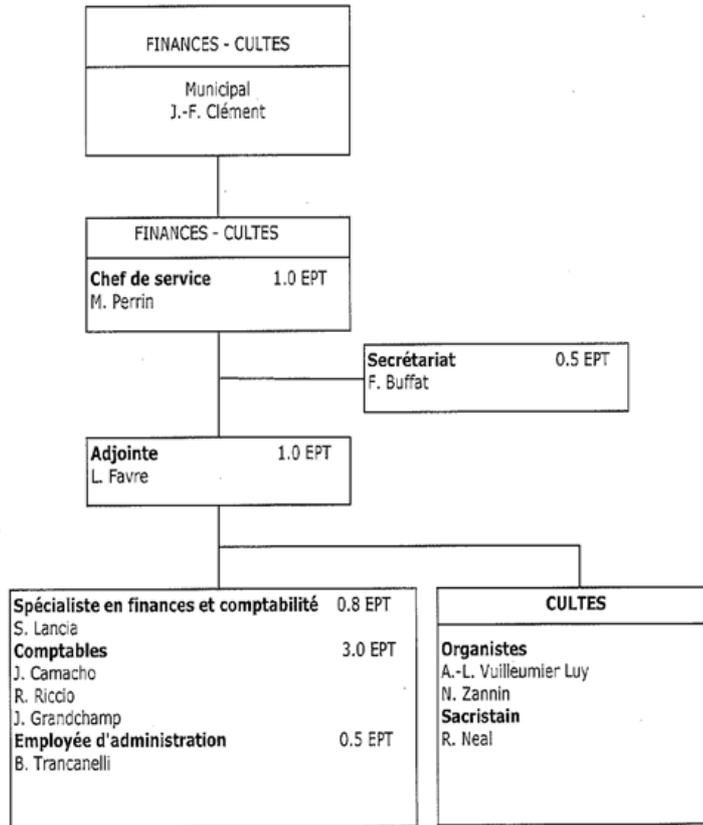


Directeur:

M. Jean-François CLEMENT, Conseiller municipal

Chef de service:

M. Michaël PERRIN



Finances - Cultes

Finances

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficace possible. Sa fonction est essentielle dans l'accompagnement de tous les projets ayant une incidence financière. Pour y parvenir, le Service des Finances a pour mission de :

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales

- Etablir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Participer activement aux projets et études ayant des incidences financières
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux

Introduction

Outre les activités courantes de gestion des finances communales et de l'élaboration du budget, le Service des Finances a contribué à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux. Il convient de rappeler que les projets de la Ville ayant une incidence financière sont soumis au Service des Finances pour préavis. Le Service est associé à tous les projets majeurs dès la phase initiale.

Le Service des Finances a été particulièrement sollicité dans différents projets d'envergure qui ont abouti à l'élaboration de préavis municipaux (préavis N° 66-2015 CIGM - Demande de participation aux charges d'exploitation du futur Centre sportif de Malley, préavis N° 73-2015 - Rénovation urbaine du secteur de la Gare, préavis N° 85-2015 - Demande de

subvention en faveur de la Ferme des Tilleuls, préavis N° 87-2015 - Renforcement de la promotion économique et achat de la parcelle N° 782 sise dans la zone du Closel).

En outre, l'ensemble du personnel du Service des Finances s'est impliqué dans le nouveau projet informatique intitulé *H20-ERP*, plus particulièrement en vue du changement à terme des modules comptabilité, investissements et facturation. Cela a conduit à l'élaboration d'un cahier des charges avec le soutien d'une société externe, permettant ainsi de lancer une procédure d'appel selon les marchés publics. Un seul soumissionnaire s'est démarqué totalement des autres par, notamment, la large couverture des besoins exprimés et sa force de proposition. Pour la partie financière, c'est la solution Abacus qui a été retenue. Cela a fait l'objet d'un préavis intitulé «Préavis N° 84-2015 - Remplacement des applications de gestion informatique».

Bouclement des comptes 2014

Les comptes 2014 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Chef du Service des Finances-Cultes. Ils ont été approuvés par la Municipalité le 17 avril 2015 et par le Conseil communal le 25 juin 2015. Les comptes 2014 ont été bouclés avec un excédent de revenus de CHF 262'663.68. La marge d'autofinancement s'est élevée à CHF 3'416'765.70 et a pu financer une partie seulement des investisse-

ments nets 2014 s'élevant à CHF 17'022'899.65.

La Municipalité avait entrepris, avec d'autres collectivités publiques au profil identique, des démarches auprès des instances cantonales pour déplaçonner le niveau maximal octroyé qui était de 4 points d'impôts cantonaux. Après négociations, l'UCV, a entériné le plafonnement de l'aide à 5 points d'impôts cantonaux. Les résultats des comptes 2014 en bénéficient.

Ce résultat est finalement assez proche des prévisions budgétaires et les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité restent globalement inférieures au budget, notamment en ce qui concerne les natures de charges «Autorités et personnel», «Biens, services et marchandises» et «Intérêts passifs».

5 séances ont eu lieu avec la Commission des Finances, dont 1 séance double du 27.04.2015 au 06.05.2015. Les comptes 2014 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Commission. Un vœu a été déposé par ladite commission

Vœu de la Commission :

«La Commission des Finances émet un vœu, à savoir recevoir le budget et les comptes de l'Association intercommunale Polouest, sous le sceau de la confidentialité le cas échéant, afin d'analyser en amont les détails des comptes de la section 6100. Elle chargerait ainsi les représentants rennais au Conseil intercommunal de recevoir des réponses à ses éventuelles remarques».

Budget 2016 - Plan des investissements 2015-2019

Budget 2016

Le budget 2016 présente une marge d'autofinancement de CHF 626'800.- et un excédent de

charges s'élevant à CHF 5'899'500.-. Après prélèvement dans le Fonds de réserve «Pour renouvellement et amortissements» d'un montant de CHF 1'500'000.-, l'excédent de charges viré à «Capital» est finalement de CHF 4'399'500.-.

Dans la continuité des budgets précédents, la Municipalité confirme son objectif général de contenir l'augmentation des charges sur les postes «Biens, services et marchandises» et «Aides et subventions», sur lesquels elle exerce un contrôle. Ainsi, le budget 2016 a fait l'objet d'une analyse minutieuse et eu égard à la faible marge d'autofinancement dégagée par ce budget, la Municipalité s'est résolue à ne pas proposer de nouveaux postes, mais cependant, d'accorder quelques adaptations de taux là où cela s'avérait absolument indispensable.

Par ailleurs, la Municipalité a procédé à la révision des conditions salariales des accueillantes en milieu familial (AMF). Elle a également décidé de mettre un accent plus soutenu dans la promotion économique en ajoutant un montant permettant de renforcer cette activité devenue essentielle et qui devrait, à terme, accroître les revenus de la Commune.

En ce qui concerne les revenus, la Municipalité table sur une progression normale de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Quant à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, il a été tenu compte d'une perspective économique plus morose, mais également de l'abaissement du taux de base décidé par le Grand Conseil qui passera de 9 % en 2015 à 8.5 % en 2016.

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule du budget 2016.

Une délégation comprenant la Syndique, le Municipal des Finances, le Secrétaire municipal, le Chef du Service des Finances avec son adjointe et le

Chef du Service du Personnel, ont visité chaque Direction pour passer en revue, analyser et évaluer l'ensemble des postes budgétaires, en cohérence avec les directives données par la Municipalité aux Directions.

La Commission des Finances s'est réunie à 4 reprises, dont 2 séances doubles, du 26.10.2015 au 03.11.2015 pour examiner le budget 2016. Elle a réitéré un vœu et les commissaires présents de la Commission des Finances ont accepté les conclusions du budget 2016.

Le budget 2016 a été approuvé par ladite Commission par 9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention. Un vœu a été déposé par ladite commission

Vœu de la Commission :

«La Commission des Finances réitère un vœu, celui de recevoir le budget et les comptes de l'Association intercommunale Polouest, sous le sceau de la confidentialité le cas échéant, afin d'analyser en amont les détails des comptes de la section 6100. Elle chargerait ainsi les représentants rennais au Conseil intercommunal de recevoir des réponses à ses éventuelles remarques».

Le Conseil communal a approuvé, à la majorité, le budget 2016 lors de la séance du Conseil communal du 10.12.2015.

Emprunts à moyen / long terme à fin 2015

En 2015, la Commune de Renens a profité au mieux des opportunités du marché des obligations simples. Ainsi, elle a remboursé un emprunt pour CHF 7.0 millions, et contracté trois nouveaux emprunts pour un montant total de CHF 15.0 millions. Le premier d'un montant de CHF 5.0 millions, taux de 0.33 % sur une durée de 12 ans, le deuxième d'un montant de CHF 5.0 millions, taux 0.85 % sur une durée de 15 ans et le troisième d'un montant de CHF 5.0 millions, taux 0.80 % sur une durée de 15 ans.

Plan des investissements 2015-2019 (2020-2024)

Pour la période 2015-2019, celui-ci se présente comme suit :

Montant en (milliers)	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Investissements	13'518	21'500	27'153	28'160	28'562	118'893

Les investissements à réaliser devront être financés par voie d'emprunt.

Emprunts moyen/long terme au 01.01.2015	66.0 millions
Remboursement emprunt en 2015	-7.0 millions
Nouveaux emprunts en 2015	15.0 millions
Emprunts long terme au 31.12.2015	74.0 millions

Cautionnements

En 2015, il n'y a pas eu de variation des cautionnements. Ainsi, à fin 2015 le total des cautionnements de la Commune de Renens reste inchangé à CHF 33.350 millions.

Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

Le nombre de factures éditées s'élève à 19'576. Le montant facturé s'élève à environ CHF 15.84 millions.

Les montants poursuivis en 2014 sont d'environ CHF 79'700.-. Les montants défalqués s'élèvent à CHF 48'916.-. La réactivation de nos actes de défaut de biens par une société de recouvrement dégage en 2014 un excédent de revenus net de CHF 1'648.68.

Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaboré par le Service des Finances-Cultes, s'est élevé à 56 en 2015.

Le Service des Finances est intervenu en 2015 dans une vingtaine de préavis ayant des incidences financières et comptables.

Mandats de prestations

Le Service des Finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes :

- Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois «SDOL»
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
- Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens

Cultes

La collaboration entre la Ville de Renens et les communautés religieuses est cadrée par la Constitution fédérale et la Constitution vaudoise, qui posent et garantissent le principe de la liberté de conscience et de croyance.

Les **relations entre l'Etat et les communautés religieuses** sont régies par des lois qui règlent notamment, les aspects de reconnaissance et de subventionnement

- Les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (RSV 180.05)
- La reconnaissance des communautés religieuses et les relations avec les communautés reconnues d'intérêt public (RSV 180.51)
- Loi sur l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (RSV 180.11)
- Loi sur la Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud (RSV 180.21)
- Loi sur la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (RSV 180.41)

Le Service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition des lieux de culte à l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV), de l'entretien de ces lieux de culte, ainsi que ceux de la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD), ce qui s'effectue en collaboration avec le Service de Bâtiments-Domains. La rétribution des musiciens d'église et des concierges fait également partie des tâches de la Direction.

Les liens actuels avec les Conseils de paroisse, basés sur une relation de partenariat, respectueuse des sphères de compétences, sont excellents.

La volonté de la Municipalité est aussi de contribuer à développer le dialogue interreligieux. Dans le cadre de ses compétences, clairement définies par la loi, et de ses moyens, la Municipalité est ouverte à tout partenariat, toute collaboration apte à développer le mieux vivre ensemble, le respect de l'autre.

Eglise évangélique réformée

Région Les Chamberonnes

Les Paroisses de Bussigny – Villars-Sainte-Croix / Chavannes-Epenex / Cheseaux-Romanel / Crissier / Ecublens – Saint-Sulpice / Haut-Talent / Mont-sur-Lausanne / Prilly-Jouxten / Renens constituent la région «Les Chamberonnes» dès le 1^{er} janvier 2012.

Chacune des neuf paroisses de la Région garde ses activités traditionnelles, ses lieux de culte, sa couleur spirituelle, son autonomie financière et ses ministres.

Le Conseil régional assume les mandats suivants :

- favoriser la vie communautaire en suscitant, développant et coordonnant les objectifs et projets régionaux, comme le catéchisme ou la formation d'adultes par exemple;

- stimuler l'unité et la vie communautaire de l'EERV dans la région La Chamberonne en dialogue avec les Conseils des cinq paroisses de la région et les deux Conseils de service communautaire;
- veiller à développer la collaboration interrégionale et des liens de communion avec l'ensemble de l'EERV;
- s'assurer de l'application des décisions de l'Assemblée régionale et des Autorités cantonales;
- veiller à l'application de la loi et des règlements.

Paroisse de Renens-Village

Le Service Bâtiments-Domains assure l'entretien des bâtiments.

Conformément aux statuts de l'EERV, l'assemblée de Paroisse de printemps s'est tenue le 15 mars 2015, (adoption des comptes 2014, dont l'exercice présentait un léger bénéfice). L'assemblée d'automne a eu lieu le 15 novembre 2015 lors de laquelle le budget 2016 a été adopté malgré un déficit.

Quelques dates et événements :

- 12 et 13 juin : la Paroisse, en collaboration avec l'Eglise catholique de Renens était présente à Festimixx. Des jeux pour les enfants étaient organisés et cela a été également l'occasion de rencontrer et d'échanger avec tout un chacun.
- 4 octobre : départ à la retraite de M. Jean-Louis Leuthold, organiste remplaçant, après de nombreuses années de service.
- 31 octobre : la choucroute de la fête de la Paroisse a réjoui une nombreuse tablée. Plus de 200 repas ont été servis. Le thème de la fête : les Origamis.
- 12 décembre : la Paroisse a innové en tenant un stand au marché de Renens. Boissons chaudes et petits biscuits de Noël étaient offerts à la population.
- 24 décembre : chantée œcuménique au Temple, suivie d'un thé de Noël et de la traditionnelle descente aux flambeaux jusqu'à l'Eglise catholique.

Temple de Chavannes-Epenex

La quote-part de la Commune de Renens aux frais du culte du Temple de Chavannes-Epenex, pour l'année 2014 a été de CHF 9'679.25. La Commune a participé en 2015 aux frais de renouvellement du mobilier.

Quelques événements :

- 3 mai : organisation d'un brunch de soutien.
- 30 mai : concert au Temple de Chavannes du Chœur Atout, né en 1997 de la pastorale des jeunes catholiques de la Riviera. Chrétiens de tous bords, leur répertoire puise dans la musique sacrée, le gospel jusqu'au chant liturgique.

Paroisse du Sud-Ouest lausannois

La Paroisse de Malley s'intègre dans l'entité Paroisse du Sud-Ouest lausannois, formée de trois lieux de culte : Malley, Sévelin et St-Marc.

La Ville de Renens contribue aux frais de chauffage et d'éclairage de la Chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renanais.

Aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais sont répartis en fonction du nombre de paroissiens entre les Communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens). Cette convention est actualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens. En 2013, la réactualisation a eu lieu en tenant compte de la population au 1^{er} janvier de l'année concernée pour établir les décomptes de 2013 à 2017.

En 2014, la part de Renens s'est élevée à CHF 4'772.95.

Des liens ont été tissés. Des rencontres régulières ont été instaurées entre la Ville et le Conseil de paroisse.

Quelques dates et événements :

- En 2015, la Chapelle a accueilli un dimanche sur deux un culte paroissial. En alternance la Fraternité chrétienne de Malley utilise le bâtiment, et trois dimanches après-midi par mois, l'Eglise kimbanguiste s'y réunit pour son culte.
- 23 août : Guy Dottrens, Pasteur à 50 % auprès de la Paroisse du Sud-Ouest lausannois a fait valoir

son droit à la retraite. Un événement a été organisé à l'Eglise de Sévelin, pour saluer son activité et son engagement.

Activités au foyer paroissial :

Le foyer paroissial, qui accueille de multiples activités, est au bénéfice d'un droit de superficie (DDP) auprès de la Commune de Lausanne. Ce DDP est arrivé à échéance le 16 février 2015. Sa prolongation était conditionnée à la capacité de la Paroisse d'entretenir le foyer.

Une Association du foyer de Malley, avait été créée notamment pour récolter les fonds nécessaires à l'entretien et à la rénovation du bâtiment. La recherche de fonds n'ayant pas abouti (CHF 171'500.- sur le CHF 400'000.- nécessaires), les travaux n'ont pu être entrepris. Les donateurs avaient la possibilité de demander le remboursement de leur don, ce qui a été fait pour Renens. L'Association du foyer de Malley a convoqué une assemblée générale à la date du 16 mars 2015 lors de laquelle la décision de dissoudre l'Association a été votée.

Dans le futur plan de quartier de Malley, zone «Gazomètre», le foyer n'est pas maintenu. Face à cette incertitude, la Commune de Lausanne a proposé une prolongation du DDP de 5 ans. Cette prolongation a été signée le 13 février 2015 devant notaire.

Paroisse de langue allemande de Villamont

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour la communauté de langue allemande qui offre également la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilingues.

En 2015, les frais de culte annuels courants se sont élevés à CHF 32'838.17. La participation de la Ville de Renens pour 2014, a été de CHF 2'341.80.

Aumônerie de rue de l'Ouest lausannois

«L'Ancre», aumônerie de rue ouverte en 1995, a pour volonté et mission

d'être un lieu d'accueil de jour, à seuil bas. Un lieu de passage, de partage où il fait bon jeter l'ancre, déposer ses soucis, parfois aussi y chercher du réconfort par une écoute et un accompagnement.

Structure indispensable, unique dans la région, des repas simples et équilibrés sont proposés à un prix symbolique, enrichis de moment de partage et de fraternité.

5 juin : les 20 ans de l'Ancre ont été célébrés avec joie et bonne humeur. Cet anniversaire coïncidait aussi avec le départ à la retraite de Suzanne Immobersteg, diacre et responsable du lieu.

Mme Immobersteg, a fait valoir son droit à la retraite, après un magnifique ministère en laissant le lieu d'accueil qu'elle a créé aussi dynamique et ouvert qu'à ses premiers jours. Sylvie Keuffer lui succède dès l'automne dans un mandat d'aumônerie de rue et auprès de l'Ancre.

Des permanents Paul et Jela, toujours souriants et dévoués, ainsi que de nombreux bénévoles ne ménagent pas leurs efforts pour assurer, semaine après semaine, un accueil de qualité aux amis de l'Ancre.

La Ville de Renens soutient ce lieu important au travers d'une subvention.

Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (pour une fraction de la commune) et St-Sulpice. Les lieux de culte sont l'Eglise de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une caractéristique paroissiale est de rassembler des fidèles de plusieurs langues et horizons, dont des Portugais, des Italiens, des Hispanophones, outre les Suisses. De plus, deux petites communautés albanaise et malgache célèbrent régulièrement à St-François ou dans la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

- 3 octobre : un nouveau prêtre a été accueilli, l'Abbé Emmanuel Rudacogora, après le départ à

Clarens de l'Abbé Marek Sobanski. Il a pu être introduit dans la diversité de la Paroisse lors de la 2^{ème} Fête des communautés.

- 10 juin : la Fédération Ecclésiastique des Eglises Catholiques, FEDEC a tenu son assemblée générale à la Salle de spectacles de Renens.

Eglise de St-François

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Cette Commission paroissiale œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2015, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Mars 2015 : Un préavis (N° 61-2015) a été accepté par le Conseil communal pour la réfection de la verrière de l'Eglise. Le remplacement de l'ensemble de la verrière était indispensable pour des raisons de salubrité et de sécurité. Le bâtiment de l'église figurant au recensement architectural du Canton de Vaud avec la note 2, la section monuments et sites du Canton a été consultée et a donné son accord. Les travaux ont été réalisés durant l'été 2015.

Les frais d'exploitation se sont élevés à CHF 263'532.- pour l'année 2014, somme répartie en 2015 entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre d'habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2014. La

participation de la Ville de Renens pour 2014 a été de CHF 98'966.35.

Quelques événements de l'année 2015

- 25 et 26 avril : visite canonique (officielle) de l'Evêque Charles Morerod, qui a pu découvrir les richesses mais aussi les défis intercommunautaires et encourager la Paroisse à continuer dans cette voix.
- 3 juin : assemblée générale annuelle de la Paroisse.
- 3 octobre : 2^{ème} édition de la Fête des communautés, ex-kermesse de la Paroisse de Renens, avec une participation active des communautés.
- 14 et 15 novembre : 2^{ème} édition de la comédie musicale *l'Amour le Vrai*, racontant la vie de François et de Claire d'Assise, qui a enchanté les spectateurs.
- Avent : trois concerts, soit classique, gospel et latino.

Paroisse de St-Joseph

En fonction des limites territoriales, une partie des habitants catholiques domiciliés principalement dans les quartiers de Florissant, Longemalle et Rionza sont rattachés à la Paroisse de St-Joseph et rejoignent ceux des quartiers lausannois de Prélaz, Montétan et Malley, les quartiers du Galicien, des Baumettes et du Chablais au sud de Prilly. 8000 catholiques sont recensés.

Cette Paroisse est aussi le centre de la Communauté catholique vietnamienne du diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg et Neuchâtel. Les prêtres et laïcs de la Paroisse collaborent étroitement avec la Paroisse voisine du Bon Pasteur à Prilly.



3 octobre 2015
Fête des
communautés

Couvrant des quartiers en pleine expansion, un projet de lieu de culte a été formulé dès 1934 pour cette Paroisse Saint-Joseph. Sous l'impulsion du curé Jacques Haas, l'église a été construite en 1936, bénie en 1937 et rénovée en 1994.

Le cas singulier de cette fraction de Paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les Communes de Lausanne et de Renens. Elle est réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

L'Abbé Boniface Bucyana a présenté sa Paroisse lors du parcours interreligieux de 2014.

La participation de la Ville de Renens aux frais de fonctionnement 2014 s'est élevée à CHF 26'357.80.

Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud

Au 1er janvier 2010, 928 habitants du Canton de Vaud, domiciliés dans 57 communes, se déclaraient israélites pratiquants. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du Canton.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté a été renouvelée au 1^{er} janvier 2010 pour une durée de 5 ans, elle accepte le principe de contribuer au lieu de culte pour un montant forfaitaire non indexé à l'indice des prix de CHF 30'000.-, ce montant est réparti selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres, la Ville de Renens en compte 14. La participation de Renens s'élève à

CHF 471.90 par année, ce qui représente 1.57%.

Le parcours interreligieux de 2013 a permis de visiter ce lieu.

Communauté musulmane

La Mosquée de Lausanne, située tout près de la gare, accueille de nombreuses personnes pour la prière du vendredi. Les Mosquées de Renens et de Prilly (visitées lors du parcours interreligieux de 2011) sont aussi actives.

Interreligieux

Parcours interreligieux

La Commission intégration Suisse étrangers de Renens (CISE), le Service de la Sécurité sociale et la Direction Finances-Cultes organisent les parcours interreligieux. Construire des ponts de dialogue intégrant toutes les expressions et la diversité culturelle est l'un des objectifs de ces «parcours interreligieux».

7 novembre : la 5^e édition s'est déroulée sur un mode différent. Les 13 communautés ayant participé aux précédents parcours étaient invitées pour un après-midi de réflexion afin de réaliser un bilan des éditions précédentes et d'esquisser des pistes pour l'avenir. La rencontre était animée par le Pasteur Thimothée Reymond, très impliqué dans le dialogue interreligieux et notamment membre du comité de l'Arzillier et du Conseil interreligieux.

Plusieurs pistes ont été évoquées pour les prochaines éditions. L'après-midi s'est clôturé par une soupe gracieusement offerte par l'EVAM.

Une heure de silence pour Paris à la cathédrale de Lausanne

La cathédrale de Lausanne a été ouverte le jeudi 19 novembre de 18h15 à 19h30 pour toutes les personnes qui souhaitaient s'unir dans un recueillement silencieux et manifester leur solidarité avec les victimes des attentats de Paris et du terrorisme en général.

Cette initiative a été organisée par le Conseil interreligieux dans le Canton de Vaud (Eglise évangélique réformée, Eglise catholique, Communauté israélite), par l'Arzillier (Maison du dialogue interreligieux), par la Communauté des Églises chrétiennes (CECCV), par l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM) ainsi que par plusieurs communautés religieuses du Canton. Cette heure de silence, ouverte à toutes les personnes, quelles que soient leurs convictions, s'est terminée par quelques brèves prises de parole et d'appels à la paix.

Conclusion

Les relations avec les Communautés religieuses, sont empreintes d'un esprit de partenariat et de respect et d'ouverture.

Les communautés religieuses occupent une place importante, jouent un rôle majeur dans la vie de la cité, un rôle spirituel, confessionnel évident, garanti par la Constitution et un rôle social conséquent, en partenariat avec des collectivités laïques.

Développer le dialogue, le partenariat interreligieux et la compréhension mutuelle est un objectif permanent.

Centre Technique Communal (CTC)

Introduction

Le Centre technique communal comprend deux directions et quatre services. Cette structure, qui regroupe les activités par une logique de compétences et de complémentarités, vise une optimisation du fonctionnement et des collaborations, ainsi qu'une meilleure répartition des charges de travail entre les quatre services.

Les deux directions sont composées comme suit :

Direction Bâtiments-Environnement

Service Bâtiments-Domains

Ce service traite les dossiers en relation avec l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux et scolaires, les constructions scolaires, les affaires immobilières, les gérances et les conciergeries. L'administration de l'ensemble du CTC est rattachée à ce service.

Service Environnement-Maintenance

Ce service s'occupe de la maintenance et du nettoyage des voiries, des trottoirs et des arrêts de bus, du déneigement, de la mise en place des infrastructures lors des manifestations ainsi que des espaces verts et des terrains de sport. Il s'occupe également de la gestion des déchets et du dossier du développement durable.

Direction Urbanisme-Travaux

Service de l'urbanisme

Ce service traite les dossiers concernant l'aménagement du territoire, la planification régionale et communale, en matière d'urbanisme comme en matière de mobilité, ainsi que les projets d'espaces publics et leur coordination transversale entre les services concernés. Il gère aussi la planification des grands projets d'infrastructure et de construction ainsi que la police des constructions et le système d'information du territoire (SIT).

Service des travaux

Ce service traite les dossiers liés au réseau routier (entretien des routes, réseau tl, mise en oeuvre des zones 30, etc.), aux infrastructures (réseau d'évacuation) et à la réalisation des grands projets (tram, gare, 14-Avril). Il collabore avec PolOuest sur les dossiers de mobilité et circulation. Il gère également l'éclairage public en coordination avec SIE SA.

Bâtiments - Environnement



Directeur Bâtiments-Environnement :

M. Jean-Marc DUPUIS, Conseiller municipal

Chefs de service :

M. Alain LOMBARDET, Chef du Service Bâtiments-Domains

M. Alain PENEVEYRE, Chef du Service Environnement-Maintenance

BATIMENTS-DOMAINES
 Chef de service 1.0 EPT
 A. Lombardet

Exploitation
 Adjoint CS 1.0 EPT
 F. Perrin

Bâtiments
 Adjoint CS 1.0 EPT
 J.-C. Bourgeois
 Techniciens BA 0.8 EPT
 O. Bouchard
 Dessinatrices 1.0 EPT
 A. Rado

Administration
 Cheffe de bureau 0.8 EPT
 A. Capello
 Responsables 2.3 EPT
 K. Sulligoi
 H. Romon
 S. Vande
 Empl. Administration 3.9 EPT
 N. Meitler
 C. A. Escobain
 C. G. G. G. G.
 N. Rysler
 M. Bron

Chef d'exploitation
 T. Di Girolamo 1.0 EPT

Site du Léman
 Responsable de site 1.0 EPT
 J. Moratet
 Agents d'exploitation 3.0 EPT
 C. Courat
 C. Courat
 V. Guedes Dos Santos
 Auxiliaires 3.96 EPT
 N. Cherpit
 M. Da Silva Freitas
 F. Dos Santos Silva Pereira
 M. Martins
 M. Martins
 M. Ribeiro Ferreira
 M. Silveiro Santos
 M. Ferialá De Castro

Site de Verdeux
 Responsable de site 1.0 EPT
 S. Catilaz
 Agents d'exploitation 2.0 EPT
 N. Besri
 C. Courat
 V. Guedes Dos Santos
 Auxiliaires 3.0 EPT
 A. Catilaz
 F. Catilaz
 S. Lopes Figueiredo
 S. Ribeiro Ferreira (Pépinières)
 A. Verdino

Site du Censuy
 Responsable de site 1.0 EPT
 Vacant
 Agentes d'exploitation 2.0 EPT
 J. Darbois
 A. Darbois
 Auxiliaires 0.44 EPT
 P. Sangstag
 Vacant

Administration
 Responsable de site 1.0 EPT
 J. Da Silva Freitas 3.37 EPT
 Auxiliaires
 J. Gonzalez
 A. Lanfranchi
 Z. Refachinho Brancuinha
 S. Refachinho Brancuinha
 M. Ferreira De Castro
 R. Reironia
 S. Lopes Figueiredo

Site du 24 Janvier
 Responsable de site 1.0 EPT
 S. Benzon 0.65 EPT
 Auxiliaire
 D. Rysler

Site du Simplon
 Responsable de site 1.0 EPT
 J. Pedrosa

Site de Florissant
 Responsable de site 1.0 EPT
 Ph. Diriaz
 Auxiliaires 0.66 EPT
 S. Benzon
 M. Repole

ENVIRONNEMENT-MAINTENANCE
 Chef de service 1.0 EPT
 A. Penaveyre

Logistique & maintenance
 Chef de Secteur 1.0 EPT
 R. Bruschi

Espaces verts
 Adjoint technique 1.0 EPT
 C. Pelletier

Gestion des déchets & environnement
 Adjoint technique 0.5 EPT
 F. Schweingraber

Logistique
 Chef d'équipe 1.0 EPT
 R. Henry
 Ouvriers 3.0 EPT
 G. Claus
 S. Kiljac
 M. Secrétan

Maintenance
 Chef d'équipe 1.0 EPT
 S. Garonna
 Ouvriers 8.0 EPT
 J.-D. Esc
 D. Grogot
 D. Mühlmann
 F. Hurdado
 C. Jacquier
 D. Dos Santos Lamos
 J.-A. Bâlaz
 J. Da Silva Leal
 V. Petronio

Ateliers
 Spécialistes 2.0 EPT
 A. Antille
 F. Camud
 Ouvriers 4.0 EPT
 C. Reymond
 M. Charrière
 A. Rombach
 B. Alves Pereira

Entretien & terrains de sport
 Chef d'équipe 1.0 EPT
 B. Reymond
 Spécialiste 1.0 EPT
 S. Nauris
 Ouvriers 8.0 EPT
 V. Burlet
 M. Trancanelli
 C. Theullas
 J.-P. Cregey
 R. Cherpit
 D. S. G. G. G.
 J. Foly
 C. Frlézas

Cimatière
 Chef d'équipe 1.0 EPT
 A. Ruch
 Ouvrier 1.0 EPT
 C. Monaco

Déchets
 Recycleur 2.5 EPT
 N. Schoenberger
 T. Mercanton
 F. Hurdado

Environnement
 Spécialiste en énergie 0.5 EPT
 C. Tacchini

Bâtiments-Domains

Le Service Bâtiments-Domains gère les activités suivantes :

- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Constructions
- Economies d'énergie
- Affaires immobilières
- Section exploitation
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Location des places de parc et des vitrines
- Garde-meubles communal
- Toutes les tâches administratives des deux directions (4 services du Centre Technique Communal)

Bâtiments

Commission des bâtiments

La Commission des bâtiments a comme tâche d'étudier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions scolaires et agit également en qualité de Commission de construction lors de réalisations de projets. Par ailleurs, elle traite les objets qui étaient, lors de la précédente législature, de la compétence du Groupe locaux.

La Commission a tenu 4 séances en 2015; elle a étudié l'agrandissement du Collège du Léman, la rénovation du Pavillon de Florissant, la réaffectation de l'appartement de fonction dans le Collège de Verdeaux, l'utilisation du Collège du Village dans le cadre de sa future rénovation et transformation, l'avenir du bâtiment

locatif sis à la rue du Léman 9, le potentiel de valorisation de la parcelle du Village 10 et l'avenir des bâtiments Avenir 5 et 7.

Par ailleurs, un groupe de travail a été créé avec des représentants de plusieurs services dans le but d'établir le programme des locaux pour l'agrandissement de la crèche «Le Tournesol»; il a tenu 1 séance en 2015.

Afin de mener à bien le projet d'agrandissement du site scolaire du Censuy, une commission de construction a été créée en 2013; elle est composée de divers représentants d'écoles, des services techniques, des Services Culture-Jeunesse-Sport et Sécurité sociale. Elle a tenu 3 séances en 2015.

De plus, le Groupe de travail Bâtiments, chargé de suivre les travaux de rénovation du site des Tilleuls, est géré par le service. Ce groupe est présidé par le municipal de la direction Bâtiments-Environnement et comprend également la municipale Culture-Jeunesse-Sport, qui en est la vice-présidente, ainsi que les chefs de service Bâtiments-Domains et Culture-Jeunesse-Sport, les architectes mandatés, 2 membres de l'association «Un autre regard», et le responsable communal des bâtiments. Il a tenu 6 séances en 2015.

Enfin, une commission de construction a été créée pour suivre les travaux d'agrandissement et de rénovation des bâtiments du Centre technique communal. Préalablement à la

réalisation des travaux, elle a arrêté le programme de construction. Elle est composée des municipaux Bâtiments-Environnement et Urbanisme-Travaux et de leurs chefs de service respectifs, des architectes mandatés et du responsable des bâtiments. Avant de se déterminer sur le programme des travaux, elle a consulté le personnel communal travaillant sur le site. Elle a tenu 5 séances en 2015.

Etudes et réalisations

Site des Tilleuls - Rénovation des bâtiments - Préavis N° 43-2013

Le Service Bâtiments-Domains est chargé de l'avancement des travaux en relation avec les différents mandataires, services communaux et utilisateurs. En 2015, la réfection de l'enveloppe du bâtiment a été réalisée dans le respect des exigences du Service cantonal des monuments et sites. Le bâtiment est classé en note 2 au recensement architectural du canton de Vaud. A la fin 2015, les travaux concernant l'enveloppe étaient terminés mis à part la pose des fenêtres, ces dernières étant en cours de fabrication.

La Ferme

Pour rappel, les travaux prévus dans le préavis N° 43-2013 concernent la remise en état et l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment (façades, pierres de taille, fenêtres, charpente,



Ferme des Tilleuls -
Réfection des
façades

couverture-ferblanterie) et des installations techniques, ainsi que la pose d'un ascenseur.

A l'intérieur, il était prévu de maintenir les locaux dans l'état existant avant les travaux.

En cours de chantier, plusieurs éléments imprévus ou imprévisibles sont apparus, dont les principaux sont l'exécution d'un bassin de rétention pour les eaux claires, le changement du point de raccordement aux collecteurs communaux et l'évacuation du matériel des squatteurs. La totalité du poste «divers et imprévus» figurant au devis du préavis a été absorbée par ces travaux.

Cependant, des travaux d'aménagements intérieurs non prévus dans le préavis N° 43-2013 sont indispensables afin de rendre les lieux habitables et utilisables en tenant compte des précisions intervenues en cours d'année sur les besoins nécessaires au fonctionnement de la fondation.

Les travaux sont les suivants :

- augmentation du nombre de WC et déplacement de trois d'entre eux à l'entre-sol
- compléments d'installations techniques : électricité, chauffage
- revêtements de sols et compléments de planchers
- pose de faux-plafonds selon les exigences de l'Etablissement cantonal d'assurance
- réfection des boiseries existantes pour sauvegarder la valeur patrimoniale du bâtiment
- plâtrerie-peinture
- maçonnerie (gaines, rhabillages)

Le Rural

En ce qui concerne le rural, pour isoler, finir les murs et rendre ces locaux habitables (hormis la cuisine), la somme est estimée à CHF 190'000.-.

En l'absence d'un projet définitif d'aménagement intérieur, celui-ci n'étant actuellement pas abouti, il a été décidé de simplement fermer le volume existant, de niveler les sols et de poser des conduites (électricité et eau) en attente, en vue du futur aménagement.

L'Annexe

Enfin, pour l'annexe, il faudrait entre environ CHF 300'000.- et CHF 400'000.- supplémentaires pour exécuter l'ensemble des finitions intérieures. Le COPIL a proposé d'y renoncer pour l'instant et d'utiliser uniquement le montant de CHF 1'035'000.- figurant au préavis.



Annexe vue depuis la Ferme

Les travaux comprennent l'assainissement de toute l'enveloppe, ouvertures de la façade sud, nivelage des dalles et amenée des installations techniques, y compris la production de chaleur. Il en résultera un volume vide et brut, mais assaini (sans cloison et agencement). Le travail de finition à l'intérieur sera donc exécuté sur le long terme et fera partie intégrante du projet culturel.

Poursuite du chantier

En résumé, pour terminer le chantier, un montant de CHF 850'000.-

est nécessaire, conformément au devis du 16 septembre 2015 du bureau d'architecture mandaté. Ce devis a été établi sur la base des plans d'aménagement signés et validés par le Service Culture-Jeunesse-Sport et l'association «Un Autre Regard». Néanmoins, il paraît raisonnable d'inscrire la somme de CHF 1'000'000.- de dépassement prévisible, afin de pouvoir répondre aux demandes d'aménagement qui pourraient être nécessaires (par exemple pour la création d'une mezzanine dans le rural). La Commission des finances a été informée du dépassement estimé de CHF 1'000'000.- au préavis N° 43-2013. Le Service Bâtiments-Domains a été mandaté par la Municipalité pour déposer un préavis pour ce dépassement de crédit à la fin du chantier.

Les travaux d'aménagements intérieurs de la Ferme se dérouleront durant la première moitié de 2016, permettant une occupation des lieux dès le mois de juin. Une première étape concernant les aménagements extérieurs sera réalisée également durant cette période.

Suite au préavis N°85-2015 concernant la donation du Colossal de l'artiste Danielle Jacqui, un nouveau projet de rénovation de l'annexe, compatible avec l'installation de cette œuvre, a été élaboré par les architectes. La mise à l'enquête aura lieu en janvier 2016.

Château 17 - Concours d'architecture et crédit d'études pour l'agrandissement de la crèche, la rénovation du bâtiment et la création d'une UAPE - Préavis N°72-2015

Le Service Bâtiments-Domains a participé à l'élaboration du programme des travaux et du cahier des charges du concours d'architecture.

Le Service de l'urbanisme est chargé de l'organisation du concours en vue de l'attribution des mandats d'architectes et d'ingénieurs comme le prévoit la législation vaudoise.

Une fois les lauréats désignés (mars 2016), le Service Bâtiments-Domains assurera le suivi du projet.

Ferme des Tilleuls - Réfection de la toiture



Agrandissement du site scolaire du Censuy - Préavis N° 35-2013

Débutés en août 2013, après deux ans d'études, les travaux de construction se sont poursuivis en 2015. Les locaux ont été livrés à leurs utilisateurs pour la rentrée d'août comme prévu.

En 2015, les travaux du second oeuvre se sont déroulés, soit les équipements intérieurs, la finition et la mise en service des installations techniques, la pose des revêtements des surfaces et l'installation du mobilier.

Le projet comprend la création de 15 salles de classe englobant les 8 niveaux d'études primaires (1^{ère} à 8^{ème} année Harmos), 3 salles spéciales, 6 salles de dégagement et 1 salle des maîtres. Le programme est complété par une salle de gymnastique double, une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) pouvant accueillir 24 enfants et un abri PC de 200 places.

Il inclut également l'aménagement de la parcelle de quelque 20'000 m². Outre la construction du préau scolaire, un terrain de football et des équipements d'athlétisme ont été réalisés, le tout relié par un réseau de cheminements piétonniers.

Un édicule abritant des WC publics et un local à l'usage de la Société de gymnastique de Renens a été érigé dans l'angle sud-est de la parcelle. Le tout sera opérationnel au printemps 2016.

Devisé à CHF 26'000'000.- pour l'ensemble de l'opération, y compris les études, le budget sera respecté.

L'inauguration ainsi qu'une journée portes ouvertes auront lieu le 21 mai 2016.



Nouveau bâtiment des classes



Finitions salle de classe



Travaux de finitions



Rentrée scolaire

Agrandissement et rénovation du Centre Technique Communal (CTC) - Réaménagement des bureaux à la rue de Lausanne 35 - Préavis N°s 57-2014 et 78-2015

Suite à l'acceptation d'un crédit d'étude en 2014 pour l'objet précité, l'année 2015 a été consacrée au développement des études avec les mandataires ainsi qu'à la mise en soumission des travaux.

Une demande de crédit d'ouvrage de CHF 4'057'000.- a été acceptée par le Conseil communal le 8 octobre 2015.

Le projet prévoit l'ajout d'un étage sur le corps administratif du bâtiment soit la construction d'un troisième niveau comprenant huit nouveaux bureaux (onze places de travail), un

espace de réunions, une cafétéria et des locaux sanitaires d'un total de 230 m² non compris une terrasse de 35.5 m². L'agrandissement du premier étage offre 63 m² supplémentaires, soit au total 293 m².

Le programme comprend le réaménagement des archives au sous-sol et l'agrandissement des vestiaires. De plus, les locaux du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage seront rénovés et adaptés pour l'accueil des personnes à mobilité réduite; un ascenseur sera installé et l'accueil du public amélioré. Le bâtiment sera mis aux normes énergétiques en vigueur, le remplacement des fenêtres sera exécuté, la toiture des dépôts sera assainie, isolée et accueillera une installation photovoltaïque. Le chauffage sera assuré par le raccordement au CAD (chauffage à distance). Les travaux débiteront le 1^{er} février 2016 pour une durée de 14 mois.

Pour des raisons de sécurité, il sera nécessaire de libérer le 1^{er} étage actuel de ses occupants pendant le chantier; ceci concerne le personnel des Services Urbanisme et Travaux.

Après examen de diverses possibilités de location de locaux pour accueillir les collaborateurs qui devront être déplacés, la solution d'occuper les surfaces disponibles à la rue de Lausanne 35 a été retenue. En effet, il est apparu plus pertinent à la Municipalité de finir de rénover un bâtiment communal plutôt que de payer un loyer à des tiers pendant une période estimée à 14 mois. De plus, cette variante permet plus de flexibilité en cas de prolongation imprévue des travaux. Ces travaux auraient dû être réalisés tôt ou tard. Ils n'avaient pas pu être déterminés au moment du préavis N° 38-2013 - «Hôtel de Ville, bâtiment administra-

tif rue de Lausanne 35, installation d'un ascenseur et aménagements intérieurs divers», l'affectation des locaux étant encore inconnue.

Il se trouve que, suite au départ de PoOuest à Prilly et après l'aménagement du poste de base actuel, les surfaces de l'aile est du rez-de-chaussée étaient disponibles, soit environ 90 m². Cependant, ces locaux ne pouvaient pas être utilisés dans leur configuration existante (cellules, garde à vue, infirmerie). Des transformations ont été nécessaires pour permettre un usage administratif des lieux; les travaux ont eu lieu d'octobre à décembre.

Outre les surfaces du rez-de-chaussée, trop petites pour recevoir 15 personnes, 4 locaux étaient disponibles provisoirement au 3^{ème} étage du même bâtiment, soit au sein du Service informatique qui arrive à se réorganiser pour une période transitoire. Le total de ces surfaces sera suffisant pour accueillir les personnes devant être déplacées pendant la durée des travaux. Le personnel déménagera durant la première semaine de janvier 2016.

Ilot de la Savonnerie - Démolition des bâtiments sis à l'Avenir 5 et 7 - Préavis N°76-2015

Les bâtiments communaux sis à la rue de l'Avenir 5, 7 et 9 et rue de la

Savonnerie 4 et 6, soit les parcelles n^{os} 562, 565, 566 et 567, ont été construits au début de 1900 et achetés aux PTT en 1982 par la Commune de Renens.

A l'époque, la Commune de Renens ne possédait que peu d'objets dans le périmètre situé entre la rue de la Savonnerie, la rue de l'Avenir, l'avenue de l'Eglise Catholique et l'avenue de la Poste et plusieurs promoteurs s'étaient approchés de la Municipalité en demandant soit l'établissement de plans de quartier, soit la révision de ceux approuvés. La Municipalité a acheté ces bâtiments qui lui donnaient l'avantage de pouvoir intervenir dans les discussions entre propriétaires. Devant l'inconnue liée à un éventuel plan de quartier, seul un entretien restreint a été réalisé depuis l'acquisition de ces bâtiments qui sont dans un état de vétusté avancé, proche de l'insalubrité.

En 2009, suite à un affaissement partiel de la structure porteuse du rez-de-chaussée du bâtiment de l'Avenir 7, un bureau d'ingénieurs a été mandaté afin d'expertiser ces bâtiments et pour le suivi des travaux urgents à entreprendre. Cette expertise a fait ressortir en particulier que celui de l'Avenir 7 est attaqué par la mэрule. De plus, il fallait prévoir la sécurisation des balcons et l'étanchement des fissures constatées sur les façades. Ces travaux ainsi

que la mise en place d'un éayage d'une partie de la dalle du rez-de-chaussée à la rue de l'Avenir 7 ont été exécutés en 2010. Dès cette date, des contrôles réguliers ont été effectués par un bureau d'ingénieurs afin de garantir la sécurité des habitants.

Selon cette expertise et les rapports du Service Bâtiments-Domains (2009-2012), ces immeubles sont à la limite de l'insalubrité et les frais engendrés annuellement pour leur entretien minimum sont fréquemment supérieurs aux recettes de loyer.

De plus, une estimation des bâtiments de l'Avenir 5 et 7 a été réalisée en janvier 2013 par un bureau d'architectes, qui a conclu qu'une réhabilitation serait une absurdité, puisque la rente locative ne couvrirait pas le coût des travaux. En revanche, la démolition libérerait le terrain pour mettre en valeur son potentiel élevé et remplacer 375 m² de plancher par plus de 1'300 m² de surfaces nouvelles, avec davantage de logements et d'habitants.

En 2015, dans le cadre des réflexions que la Municipalité a menées sur l'avenir du Centre-ville et particulièrement sur l'ilot de la Savonnerie, un préavis a été déposé pour le lancement d'un concours d'architecture pour l'aménagement de ce site stratégique.

Paroisse catholique romaine de St-François d'Assise - Rénovation de la verrière - Préavis N°61-2015

Le Service Bâtiments-Domains, dans le cadre de la Commission de gestion de la Paroisse catholique romaine de Renens et environs, est chargé de l'entretien de l'église de St-François de Renens et de la chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Construite entre 1963 et 1966, l'église de Renens présentait quelques éléments de construction devenus vétustes entraînant d'indispensables travaux. C'est ainsi que le remplacement de la verrière supérieure de l'église était impératif pour des questions de sécurité et de salubrité.

Cette verrière singulière dans sa forme constitue une particularité architecturale. Son remplacement s'est avéré complexe, tant au niveau de l'accès pour la mise en œuvre des travaux que pour la fabrication et la pose des nouveaux éléments vitrés, chaque pièce étant unique.

La planification a été respectée, les travaux se sont déroulés de mai à octobre 2015 dans de bonnes conditions.



Avant de débiter cette démarche, les bâtiments de la rue de l'Avenir 5 et 7 seront démolis et un aménagement provisoire en lieu et place de ces bâtiments sera réalisé.

Le Service Bâtiments-Domains est responsable du pilotage des travaux de désamiantage et de démolition de ces constructions vétustes et insalubres; ces travaux sont planifiés pour début 2016.

Site scolaire du Léman - Rénovation et agrandissement de la salle de gymnastique «Maurabia»

Lors du concours d'architecture pour l'agrandissement du site du Léman, outre l'agrandissement réalisé en 2009, le programme incluait la possibilité d'une extension future appelée «module 2».

Le projet lauréat prévoyait d'accoler à la salle de gymnastique existante une nouvelle aile avec des salles de classe.

Un avant-projet comprenant la construction de 11 salles de classe a été mis à l'enquête en été 2015 et n'a suscité aucune opposition. Outre la construction de locaux d'enseignement, il est également prévu la rénovation complète de la salle de gymnastique construite en 1972 et dont l'état général nécessite d'importants travaux.

Un montant de CHF 15'000'000.- pour l'étude et la réalisation de ce projet a été porté au plan des investissements.

Dans son rapport sur la planification scolaire de décembre 2015, la Municipalité a confirmé sa volonté de donner la priorité à ce projet.

Un préavis sera déposé en 2016 au Conseil communal.

Pavillon scolaire de Florissant et Collège de Village

Au vu de l'état de vétusté de ces bâtiments et de leurs locaux ne répondant plus aux normes en vigueur, des études ont débuté en 2015 pour la rénovation et la transformation de ces bâtiments. Leur affectation future a fait l'objet de discussions en 2015 qui vont se poursuivre en 2016.

Travaux divers

En 2015, le Service a traité quelque 2'209 factures d'un montant total de CHF 2'396'707.- relatives à l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux et scolaires, non compris les préavis.

Outre l'entretien courant, le Service s'est également occupé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux suivants :

- Rosée du Soleil, Ondallaz : réfection partielle des façades.
- Mon Beau-Pays, Ondallaz : augmentation de la puissance électrique et adaptation de l'installation.
- Joli-Bois, Ondallaz : remplacement des fenêtres et volets à rouleaux.
- Léman 15b : remplacement de la chaudière et de la batterie d'introduction d'eau.
- Léman 9 : raccordement des bâtiments au réseau de chauffage à distance (Cadouest).
- Source 1 : réfection d'un appartement suite à un incendie.
- Temple 16 : mise en séparatif des conduites d'évacuation du bâtiment.
- Hôtel-de-Ville, Lausanne 33 : remplacement partiel de la régulation du chauffage. Remise en état du système de commande des cloches.
- Hôtel-de-Ville, Lausanne 35 : réfection de l'étanchéité de la toiture du garage.
- Avenir 2 : réfection des locaux des combles.
- Edicule cimetière : réfection des WC publics.
- Salle de spectacles : adaptation et mise en conformité de l'éclairage de secours. Remplacement de la porte de la scène.
- Stade du Censuy : mise en conformité de l'installation électrique.
- Temple de Renens-Village : remise en état du système de commande de la sonnerie des cloches. Mise en séparatif des conduites d'écoulement.
- Collège de Verdeaux : suite et fin de la mise en conformité de l'installation électrique.
- Salle de gymnastique des Pépinières : remplacement de verres de façades suite à des déprédations.
- Collège du 24-Janvier : adaptation est mise en conformité de l'instal-

lation du monte-charge. Réaménagement des locaux de la direction, aménagement d'une cuisine et d'un bureau pour les doyens.

- Site scolaire du Léman, bâtiment Vaudaire : réfection du revêtement de sol dans 3 salles de classe.
- Site scolaire du Censuy, ancien bâtiment : remplacement de l'éclairage dans plusieurs salles de classe.
- Pavillons des Biondes : remplacement de l'éclairage dans 3 salles de classe.
- Collège de Renens-Village : remise en état de l'installation de commande des cloches.

Plans des bâtiments communaux

Outre la tenue et la mise à jour des plans des bâtiments communaux, le Service participe aussi au développement et suivi des projets de moyenne importance. Il prépare également les documents graphiques nécessaires lors de l'organisation de concours d'architecture (Château 17, CTC). Divers travaux sont également réalisés pour d'autres services communaux.

Déprédations

De nombreuses déprédations ont été relevées en 2015; le Service Bâtiments-Domains a déposé 55 (33 en 2014) plaintes contre inconnu. Ces déprédations consistent principalement en des vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. Des vols avec effraction dans des bâtiments scolaires et administratifs ont également été constatés, des graffitis ont été dessinés sur le mobilier urbain et une toile de tente de Festimix a été endommagée. Le Collège de Verdeaux et le Temple de Renens-Village ont été les cibles de vols par effraction lors desquels de nombreux dommages ont été causés.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Commune est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise. 3 cas ont été déclarés pour 2015.

Grâce à l'étroite collaboration entre PoIOuest et le Service Bâtiments-Domains, une intensification des contrôles de surveillance a été effectuée, qui a résulté par une baisse conséquente des déprédations dès le milieu de l'année 2015.

En 2015, deux sites ont été mis à ban, les pavillons des Biondes ainsi que le site du Censuy (ancien et nouveau bâtiment). Outre les déprédations, le Service déplore la violation des mises à ban en vigueur sur les sites scolaires. En effet, les préaux scolaires sont régulièrement occupés par des adolescents et des jeunes adultes en dehors des heures autorisées. Là également, l'augmentation des contrôles spontanés de PolOuest a permis de sensibiliser davantage ces jeunes et de tranquilliser les lieux. Le Service a comptabilisé 52 avertissements et 16 plaintes tout au long de l'année; toutefois une baisse a également été constatée lors du second semestre.

Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994, établis par Me Claude Paquier, notaire à Chavannes-près-Renens.

Présidée habituellement par l'administrateur, l'Assemblée des copropriétaires n'a pas pu être tenue en 2015.

En 2011, une convention de prêt a été signée entre la Municipalité et l'Association des locaux paroissiaux qui stipule, entre autres, que cette dernière met ses contributions au fonds de rénovation en prêt à la Ville de Renens qui peut en disposer pour ses besoins courants. En contrepartie, la Ville de Renens octroie à l'ALP un intérêt annuel basé sur la moyenne annuelle du taux libor à 1 mois.

Le fonds présente un solde au 31 décembre 2015 de CHF 168'348.70. Par ailleurs, une autre convention visant à alimenter le fonds de rénovation a expiré en 2009. En cas de nécessité, soit lors de travaux de rénovation des parties communes, cette convention pourra être reconduite et le compte réapprovisionné.

Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le Service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'in-

dice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers.

Affichage publicitaire

Le dossier de l'affichage, jusque-là géré par le Service, a été transmis au Service de l'urbanisme en 2015, dans une logique de procédure d'autorisation et de gestion de l'espace public.

Commission des affaires immobilières

La Commission a tenu 4 séances en 2015 et a traité, entre autres, les objets suivants :

- En 2009, les riverains du chemin de Jouxten inférieur avaient demandé la création d'un trottoir reliant la rue du Bugnon et la rue de Cossonay pour sécuriser le quartier.

Cet élément pourra être créé en partie sur la parcelle N° 331, propriété de la Commune, sise au chemin de Jouxten. Au plan des investissements, il a été prévu la construction d'un trottoir et d'une piste cyclable (2.5 m environ de largeur) à cet endroit. Dans le cadre de l'étude de ce dossier, la Commune s'est rendue compte que les 2 propriétaires voisins bénéficiaires chacun d'une emprise de ladite parcelle communale. En 2015, les deux conventions y relatives ont été dénoncées.

- La Commission a traité à plusieurs reprises le dossier Midi-Source. Des discussions avec l'architecte mandaté pour un projet de construction par trois propriétaires voisins de la parcelle communale N° 528, rue de la Source 2, ont été menées au niveau des services communaux.
- Elle a pris connaissance des discussions du groupe de travail chargé des négociations avec les CFF dans le but d'acquérir une ou des parcelles sur le site du Closel. Le préavis relatif à l'achat d'une parcelle (N° 782) a été accepté par le Conseil communal dans sa séance du mois de décembre entraînant

la révision de la redevance du droit de superficie accordé jusqu'alors par les CFF au CACIB.

- Suite aux discussions menées par la Commission en 2014 et 2015 avec le propriétaire voisin pour la vente de la parcelle communale N° 644 dans le quartier de Pierregrosse, la Municipalité lui a fait une proposition de vente, restée sans réponse au 31 décembre 2015.
- Elle a validé les démarches entreprises auprès de l'acheteur de la parcelle communale N° 760, sise au chemin du Chêne, étant donné que la condition suspensive de l'acte de vente à terme conditionnelle signé en 2014, soit la radiation d'un alignement routier, ne pourrait pas être exécutée dans le délai imparti au 31 décembre 2015. Par conséquent, un acte de prorogation de vente à terme conditionnelle reportant ce délai au 30 septembre 2016 a été signé en 2015.
- Elle a proposé que Madame la Syndique entre en négociation pour l'achat d'une emprise de la parcelle N° 425 sise dans le quartier du Terminus, avec le propriétaire, le canton de Vaud, ceci en vue d'y aménager des places de stationnement de courte durée. La Commission reste dans l'attente de la détermination du Canton.
- Elle a fait le point sur le dossier de la Cure, rue du 1^{er} Mai 13, parcelle communale N° 914, dont l'avancement du projet de construction dépend de la radiation d'un alignement routier. Sa suppression exigeant l'établissement soit d'un plan de quartier, soit d'un PGA, une démarche différente devra certainement être mise en place par la Commune.
- Dans sa dernière séance, la Commission a évoqué la possibilité de valoriser une emprise de la parcelle communale N° 48 située vers le chemin des Corbettes et l'avenir du Pavillon des Corbettes.

Actes relatifs aux Affaires immobilières

Durant l'année 2015, les actes suivants ont été signés :

Plan de quartier P36 «Plan Léman» - Cession d'emprises rond-point du Caudray et constitution d'une servitude

Dans le cadre du plan de quartier du Léman (P36), la Commune de Renens et les propriétaires des parcelles N^{os} 699 et 700 ont signé le 16 décembre 1997 des promesses de cessions, d'échanges et de constitutions de servitudes.

De ces promesses, deux actes restaient à finaliser, soit un acte comprenant la cession par la Commune de Renens de 12 m² de son DP 1090 à une société immobilière et d'autre part la cession d'une surface totalisant 188 m² de la parcelle N^o 700, propriété de cette même société à la Commune de Renens. Ces cessions ont eu lieu gratuitement dans l'intérêt public et servent à rectifier les DP 1083 et 1090.

Le second acte implique la constitution d'une servitude de passage public à pied sur les parcelles N^{os} 699 et 700, propriétés de ladite société immobilière. Cette servitude a été accordée gratuitement, les frais d'entretien du cheminement incombent à la Commune de Renens.

Ces actes ont été signés par la Municipalité le 24 mars 2015.

Parcelle communale N^o 760 - Prorogation de vente à terme conditionnelle

Dans le cadre du préavis N^o 32-2013, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à vendre une emprise de 613 m² de la parcelle communale N^o 760 sise au chemin du Chêne au prix de CHF 700.- le m², soit pour un montant total de CHF 429'100.- avant déduction des frais de vente. La Commune s'est engagée dans cet acte notarié à radier l'alignement routier (artère 25) qui grève cette parcelle car celui-ci rend la parcelle inconstructible.

Un acte de vente à terme conditionnelle incluant une condition suspensive et fixant l'exécution des clauses de cette vente au 31 décembre 2015 a été conclu entre la Commune de Renens et l'acheteur.

Après étude, le service de l'urbanisme, en charge de ce dossier, est arrivé à la conclusion qu'il était nécessaire de procéder à la radiation de l'ensemble des alignements caducs

sur le territoire communal en plus de celui concerné par ce dossier. Cette procédure prenant plus de temps que prévu, et en accord avec l'acheteur, la Municipalité a signé en date du 17 décembre 2015 une prorogation de vente à terme conditionnelle fixant le délai d'exécution des clauses prévues au 30 septembre 2016.

Chemin du Bois/Chemin de Biondes - Constitution d'une servitude de passage public à pied et pour tous véhicules

Le 27 septembre 2013, la Municipalité a décidé de constituer une servitude de passage public à pied et pour tous véhicules sur la parcelle N^o 355, soit sur le chemin qui relie le chemin de Biondes aux jardins familiaux, propriété de la Ville de Renens, en suivant la procédure prévue dans la loi sur les routes.

La servitude a été mise à l'enquête publique du 6 juin au 5 juillet 2015. Celle-ci n'a soulevé ni opposition ni remarque de la part de tiers.

L'acte a été signé le 17 décembre 2015.

Constitution d'une servitude personnelle en faveur de la Commune à l'avenue de Saugiaz

La Municipalité a signé un acte comprenant la constitution d'une servitude personnelle pour *Accès pompiers*, dont les fonds servants sont les parcelles N^{os} 590 (avenue de Saugiaz 3), 591 (avenue de Saugiaz 1) et 1333 (avenue de Saugiaz 1b), ceci en faveur de la Commune de Renens.

Achat de la parcelle N^o 782 au Closel

Dans le cadre du préavis N^o 87-2015, la Municipalité a acheté la parcelle N^o 782, sise au Closel, d'une surface totale de 12'184 m².

Un groupe de travail, géré par Administration générale, comprenant différents services communaux et les CFF, a traité l'ensemble de la procédure.

L'acte a été signé en décembre 2015.

Gérances

Les 54 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, un changement de locataire a été enregistré, hormis ceux concernant les bâtiments Avenir 5 et 7. Un appartement a été libéré suite à l'admission définitive du locataire dans un établissement médico-social (EMS); ce logement sera reloué en 2016 après les travaux de réfection indispensables.

Avenue du 1^{er} Mai 13

Depuis le 1^{er} octobre 2011 et dans l'attente de la concrétisation d'un projet de construction, l'immeuble sis à l'avenue du 1^{er} Mai 13 est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage.

Crissier 1B

Depuis le 1^{er} octobre 2013 et en prévision des importantes transformations que va subir la zone de la gare, impliquant la démolition de l'immeuble sis à la rue de Crissier 1B, cet immeuble est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage, ceci jusqu'à sa démolition.

Avenir 5 et 7

En 2013, au vu de l'état de vétusté de ces bâtiments, la Municipalité a décidé de résilier l'ensemble des baux à loyer pour le 1^{er} juillet 2014, avec possibilité donnée aux locataires n'ayant pas trouvé de solution à cette date d'y rester jusqu'au 1^{er} juillet 2015.

Au 31 décembre 2015, les trois appartements de l'immeuble de l'Avenir 5 sont squattés. Sur les huit appartements de l'immeuble de l'Avenir 7, cinq sont squattés et un est mis à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage.

En 2015, le Conseil communal a accepté la démolition de ces bâtiments à la condition que tous les locataires soient relogés, ce qui sera le cas au 1^{er} février 2016.

En ce qui concerne les bâtiments Avenir 9, Savonnerie 4 et 6, faisant également partie de l'ilot de la Sa-



vonnerie, leur état ne présentant pas de danger pour les utilisateurs, la ré-siliation des baux à loyer interviendra en fonction de leur échéance respective et de l'avancement de l'étude du projet; une décision sera prise en 2016.

Collège de Verdeaux - Appartement de fonction

L'appartement de service sis dans le Collège de Verdeaux a été libéré le

15 mai 2015; il est resté vacant durant le reste de l'année 2015 en vue de sa réaffectation en 2016 pour les besoins de l'Etablissement primaire de Renens-Ouest, soit l'aménagement d'un espace PSPS (unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire).

Sous location

La Commune sous-loue le 2 pièces sis à la rue de l'Avenir 25.

Appartements de secours

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de Saugiaz 8 sont affectés à la fonction de logements de secours. L'appartement de l'Avenir 7 a été libéré le 15 mai 2015 et a été squatté immédiatement après le départ du locataire; les deux autres logements ont été occupés durant toute l'année par les mêmes locataires.

Inventaire des logements et locaux propriétés de la Commune de Renens au 31 décembre 2015

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	maisons	magasins	autres
Rue de l'Avenir 5	-	-	2	-	-	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 7	-	-	8	-	-	-	-	+ 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	locaux
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	+ Crèche + La Grange local
Rue de Crissier 1B	-	-	-	-	-	1	-	+ 1 dépôt et 3 chambres pour étudiants
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	local
Kiosque passage sous route Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-	-	-	-	-	-	1	bar à café
Chemin de Jouxens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 35	-	-	-	-	-	-	-	SDOL + poste de ville
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1 ^{er} Mai 13 (Cure du 1 ^{er} Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Appartements de service :								
Collège de Verdeaux	-	-	-	1	-	-	-	
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	1	9	24	11	2	7	6	+ 13 garages

Location des vitrines

Huit vitrines sont situées dans le passage inférieur du 14-Avril. Les prix annuels de location sont variables, généralement de l'ordre de CHF 600.-

à CHF 900.- non compris la TVA, selon les emplacements.

Depuis que les piétons ont la possibilité d'emprunter le passage supérieur sur l'avenue du 14-Avril, l'intérêt pour

ces vitrines est moindre au vu du faible passage, seules deux d'entre elles sont encore louées au 31 décembre 2015. En plus, une vitrine est mise à disposition de «Race for

Water», fondation pour la préservation de l'eau; le solde est toutefois à disposition des services communaux.

Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2015 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu ...	7
Avenue du 1 ^{er} -Mai	19
Avenue du Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	100

13 changements de locataires sont intervenus en 2015.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2015 des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de CHF 100.- + TVA par emplacement; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 60.- + TVA par emplacement.

Gestion des parkings communaux sur le territoire privé communal

Le Service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants : Verdeaux-Pépinieres, Léman, 24-Janvier-Corbettes et Sous-Biondes.

Il établit les autorisations de parquer pour le personnel communal et les organismes partenaires de la commune, soit le CSR, les PPLS, l'OSP et PoOuest ainsi que pour le corps enseignant. En 2015, 777 autorisations trimestrielles ont été délivrées (761 en 2014). Au 31 décembre, 204 personnes (197 en 2014) sont au bénéfice d'une autorisation de parquer d'un montant de CHF 60.-/mois.

Depuis cette année, une autorisation est délivrée à 8 maraîchers pour qu'ils puissent parquer leur véhicule lors du marché, le samedi matin jusqu'à 14h00, sur le parking de l'Hôtel-de-Ville.

Par ailleurs, afin de réguler sa fréquentation, le parc Frehner est accessible, depuis le 1^{er} janvier 2015, uniquement pour certains services de l'Administration.

En plus des autorisations, des cartes d'accès occasionnels pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de la Ville, dont celle du CTC. En 2015, 622 cartes d'accès ont été vendues au CTC pour un montant total de CHF 2'877.-.

Section exploitation

En 2015, la section conciergerie a été renommée exploitation dans le cadre d'une nouvelle organisation de sa structure. L'accent a été mis sur la sécurité et la santé au travail. Une formation interne a été dispensée aux nouveaux collaborateurs ainsi qu'aux apprentis et un cours sur les installations techniques a été organisé pour les responsables de site. Comme chaque année, les équipements de protections individuelles ont été renouvelés.

Des exercices d'évacuation ont eu lieu dans les bâtiments scolaires avec le concours des responsables de site et du chargé de sécurité. Certains plans d'évacuation ont fait l'objet d'améliorations.

Une partie du parc des machines de nettoyage a été renouvelé comprenant également l'achat de trois nouvelles balayeuses. Suite au succès du projet mis en place en 2013, soit une machine produisant sa propre solution de nettoyage 100% biodégradable au Collège du Léman, le Service Bâtiments-Domains a fait l'acquisition de deux nouvelles machines pour les sites scolaires du Censuy et de Florissant. Les équipes ont été formées et sensibilisées à l'utilisation des produits de nettoyage respectueux de l'environnement.

Pendant les trois premières semaines des vacances de juillet, une vingtaine de jeunes est venue renforcer les équipes d'entretien pour les grands nettoyages des sites scolaires. Un nettoyage à fond a eu lieu en novembre à Ondallaz. Durant le mois d'août, un service supplémentaire a été mis en place pour assurer l'entretien des sites nouvellement occupés.

Plusieurs fluctuations de personnel ont eu lieu en 2015 au sein de la section exploitation, dont notamment l'engagement de deux agents d'exploitation supplémentaires pour l'ensemble du site scolaire du Censuy, sous la supervision du responsable de site du Léman. Une auxiliaire de nettoyage a également commencé en

septembre à temps partiel afin de renforcer l'équipe du Léman.

Une dizaine de stagiaires est venue sur plusieurs sites découvrir le métier d'agent d'exploitation et un nouvel apprenti a démarré sa formation en août. Un collaborateur a obtenu avec succès son certificat fédéral de capacité d'agent d'exploitation par le biais de l'article 32, et un autre a débuté les cours en septembre visant le même objectif.

Plusieurs collaborateurs de la section ont également œuvré pour garantir le succès de l'ouverture du nouveau Collège du Censuy. L'installation des cylindres électroniques de dernière génération sur ce site a permis d'optimiser l'ensemble du système des bâtiments déjà équipés.

Avec le concours d'un bureau d'ingénieurs spécialisés, les consommations d'énergie sont régulièrement contrôlées et optimisées. Des séminaires organisés par Energo et Display ont été suivis par les responsables de la section exploitation.

Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le Service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse du propriétaire, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Environnement-Maintenance.

27 avis d'expulsion et 19 avis d'exécution forcée d'expulsion, soit 46 au total, ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (39 en 2014). Sur ce nombre, 13 personnes (8 en 2014) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier. Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relèvement en urgence des personnes expulsées.

Environnement-Maintenance

Le Service Environnement-Maintenance gère les activités principales suivantes :

- Maintenance
- Logistique et manifestations
- Espaces verts
- Gestion des déchets
- Développement durable

Introduction

Chaque section du Service a mené à bien ses tâches annuelles récurrentes. Les spécificités 2015, décrites dans le texte qui suit, prouvent que chaque année des actions sont entreprises pour améliorer le bien-être de la population, que cela soit dans l'amélioration de la propreté en ville avec le dépôt d'un préavis proposant 13 mesures concrètes ou dans l'aménagement de jardins et zones vertes répondant aux attentes.

L'équipe en charge de la mise en place des infrastructures des nombreuses manifestations annuelles s'est démarquée cette année en proposant une infrastructure digne d'un grand festival lors de Festimixx.

La gestion des déchets a été marquée par le lancement d'un appel d'offres public pour la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers avec, à la clé, un changement de prestataire au 1^{er} janvier 2016.

Enfin, la section développement durable s'est étoffée avec l'arrivée d'une spécialiste en énergies à 50%, alors que le responsable environnemental, à sa demande, a baissé son taux d'activité de 100 à 80%.

Entrons maintenant dans le détail des travaux par section d'une année riche en réalisations.

Section Maintenance

Depuis quelques années, et notamment depuis l'introduction des taxes incitatives au tri des déchets, une augmentation considérable des inci-

vilités et des déchets dans les poubelles de la ville a été constatée. Pour aider les 6 balayeurs de rues dans leurs tâches quotidiennes, la direction du Service a travaillé de concert avec d'autres services communaux et instances externes afin de déposer au Conseil communal un préavis en décembre 2015 relatif à l'amélioration de la propreté en Ville de Renens. Celui-ci propose 13 mesures très concrètes et il sera décrit plus précisément dans le rapport de gestion 2016.

Après la rénovation des WC publics du Village et du chemin des Clos, ce sont ceux de l'ancien poids public de l'Administration générale et du cimetière qui ont été complètement refaits, en grande partie par les collaborateurs du Service.



Réfection WC cimetière

En 2016, il est prévu la rénovation des WC publics du terrain de foot de Verdeaux.

L'hiver 2014-2015 a été marqué par 13 sorties du personnel pour le déneigement et le salage des routes et trottoirs. Ces sorties ont représenté 486 heures d'intervention pour l'épandage de 60 t de sel. A noter que le préavis pour l'amélioration de la propreté en Ville traite également la problématique du déneigement et propose quelques mesures afin d'améliorer la rapidité d'intervention,

notamment pendant les fêtes de fin d'année.

Comme chaque année, quelques renouvellements de véhicules ont été faits afin de maintenir la flotte dédiée au Service au plus près des besoins et des normes actuelles de sécurité et écologiques. Pour 2015, il s'agit du renouvellement de la balayeuse de route estampillée Euro 6 qui sera livrée dans le courant du mois de mars 2016 et d'une camionnette de 2001 mise à disposition de la section Logistique et Manifestations pour le transport d'infrastructures telles que cantines, tables, vitabris, etc. Le choix s'est porté sur une camionnette Iveco Euro 6 avec un pont spécifique au transport des tables de cantine de 4 m de longueur.

Section Logistique et Manifestations

Le Service Environnement-Maintenance met à disposition des organisateurs de manifestations un certain nombre d'infrastructures couvertes, soit :

- la cantine principale du marché de 10 x 30 m ;
- 2 cantines de 6 x 12 m ;
- 1 cantine de 6 x 8 m ;
- 2 pavillons de 5 x 5 m ;
- 6 vitabris de 3 x 6 m ;
- 3 vitabris de 3 x 3 m ;
- 6 vitabris de 2 x 2 m.

En 2015, les deux cantines de 6 x 12 m acquises en 2002 ont été remplacées. En effet, les nombreux montages et démontages ont passablement usé les structures métalliques principales ainsi que les bâches.

Ancienne et nouvelle camionnette manifestation



De plus, une nouvelle structure hexagonale de 17 m de diamètre a été acquise et mise en place la 1^{ère} fois pour Festimixx, puis pour 1020 Run.

Ci-après, la liste des manifestations 2015 auxquelles le Service a apporté son soutien logistique :

- Apéritif culturel 8 février
- Exposition philatéliste, salle de spectacles 6 mars
- Fête du printemps 20 mars
- Ouverture officielle du Marché 30 avril
- Kermesse catholique 7-8 mai
- Marché aux puces «Fourmi Rouge» 14 mai
- Vide-greniers 21 mai
- Meeting natation 21-22 mai
- Fête des voisins 27 mai
- Cirque «Star light» 30 mai au 2 juin
- ECAL Cinéma, place du Marché 2 juin
- Tournoi graines de foot 18 juin
- Feria Flamenca 26 juin
- Concert d'été 30 juin au 1^{er} juillet
- Championnat suisse de natation 16 au 18 juillet
- Fête du 1^{er} Août 1^{er} août
- Piazzetta 18-19 août
- Fête de Florissant «GAF» 26 au 28 août
- Fête au Village 3 septembre
- Fête Fourmi Rouge 9-10 septembre
- Clean Up Day 11 septembre
- 1020 Run 24 septembre
- Clôture des animations du Marché 24 septembre
- Cap sur l'Ouest 25 septembre
- Femmes Solidaires 5 octobre
- Journée Refus de la misère 17 octobre
- Fête Asturiano «place du Marché» 18 octobre
- Vide-greniers 22 octobre
- Marché aux puces, paroisse protestante 1-2 novembre
- Coupe des sapins à Bottens 24 novembre
- Téléthon 3 décembre
- Marché aux puces, Sur-la-Croix 4 décembre
- Noël à Renens 17-18 décembre
- Marché du Village de mai à octobre (1^{er} week-end du mois)



Nouvelle cantine 6 x 12 et nouvelle structure hexagonale

Infrastructures Festimixx

Festimixx, grande fête triennale, n'est plus à présenter. La voici détaillée sous l'angle des infrastructures et des actions orchestrées par le Service Environnement-Maintenance, notamment pour une manifestation respectueuse de l'environnement.

Il y a, bien sûr, l'installation des trois scènes avec deux scènes sous cantine et le montage d'une nouvelle structure hexagonale de 17 m de diamètre. Il s'en suit le montage des cantines de 6 x 12 m pour les loges des artistes derrière la scène principale ainsi que le montage d'une quinzaine de vitabris pour les stands de nourriture et autres stands de sociétés. Une quinzaine de WC, dont un pour les handicapés, est également mise à disposition.

Une fois ces structures courantes installées, il faut procéder à la mise en place des 60 tables de cantines, au montage des gradins et du podium, puis c'est l'apport d'une centaine de conteneurs pour le tri des déchets.

Enfin, il y a la mise en place de toute la décoration, des arbres en bacs, des guirlandes lumineuses, des fanions, des banderoles, etc.

Pendant toute la durée de la manifestation, trois collaborateurs arpentent le site de la fête pour le nettoyage des tables et du sol ainsi que la vidange des conteneurs. Les autres aspects gérés par le Service sont la mise à disposition de vaisselle biodégradable ainsi que la mise en place des verres et des bouteilles en verre consignés.

Dans un concept de développement durable, on peut encore relever que l'électricité utilisée pendant la manifestation est certifiée 100% renouvelable et de production locale, que les affiches et le programme sont imprimés sur du papier recyclé et qu'une intense promotion est faite afin que les festivaliers utilisent les transports publics pour se rendre sur le site.

Enfin, le dernier apport constitue en la distribution de 5'000 cendriers de poche à l'effigie de Festimixx.

Après deux jours de manifestation, il est déjà l'heure du démontage, qui prendra une petite semaine. C'est ainsi 1'050 heures de travail pour le Service Environnement-Maintenance, responsable des infrastructures nécessaires à cette manifestation.



Section Espaces verts

Les principales réalisations de l'année 2015 sont le réaménagement du parc Carl Sauter, la revitalisation du haut du ruisseau des Baumettes, l'aménagement du jardin de jeux de la Farandole et la désaffectation partielle du cimetière.

A ceci, il faut ajouter tous les travaux annuels de maintien de la propreté dans les parcs et promenades avec de nombreuses heures passées à l'arrosage des plantations, vu le déficit hydrique d'un été particuliè-





Massifs fleuris du Temple



Aménagement rocaille Temple

rement sec et caniculaire. A noter également, la mise en place de nombreux massifs fleuris estivaux dans la Ville qui sont toujours très appréciés.

Inauguration du parc Carl Sauter

Après de gros travaux de réaménagement, notamment les cheminements, la place de jeux, la barrière d'enceinte ainsi que l'entretien spécifique des grands arbres du parc, une inauguration a eu lieu en grande pompe le 14 avril 2015 en présence d'environ 200 personnes.

Une fois le discours prononcé, les paysannes vaudoises ont régalé les convives de leurs spécialités. Un jeune couple de danseurs de haut niveau s'est produit sous le regard admiratif de la population, rappelant que dans le passé, ce parc était le théâtre de bals dansants fréquentés par des habitants endimanchés.



Discours inaugural, Inauguration du parc Sauter et pas de danse

Aménagements extérieurs de la Farandole

Les aménagements extérieurs, comprenant l'agrandissement de la place de jeux existante et l'installation de jeux pour enfants répondant aux normes en vigueur, ont été effectués en 2014 dans le cadre du préavis N° 85-2010. La plupart des aménagements ont été réalisés par les collaborateurs et apprentis du Service. Seul le toboggan, avec le passage d'un tube souterrain, ne répondait pas à la norme de sécurité européenne EN 1176.



Nouvel aménagement Farandole

Au vu de la nature de ce réaménagement, il y a eu lieu de sous-traiter cette prestation à une entreprise privée. Ainsi, la pose d'un nouveau toboggan avec une tour complémentaire, la pose de dalles antichoc et



d'un escalier d'accès ont été exécutés pendant la saison estivale. Puis, une nouvelle plantation arbustive a été faite en automne.

Désaffectation du cimetière

Conformément aux dispositions de l'article 70 du règlement cantonal du 12 septembre 2012 sur les inhumations et les incinérations, la Municipalité a désaffecté l'ensemble du secteur 2 du cimetière comprenant :

- 242 tombes à la ligne pour corps de 1975 à 1985 ;
- 87 tombes cinéraires à la ligne de 1981 à 1985 ;
- 5 concessions doubles de corps ;
- 2 niches de columbarium.

Afin de respecter les procédures en vigueur, une information publique est parue dans la Feuille des avis officiels (FAO) et la presse locale, un courrier aux familles a été envoyé et des panneaux d'affichage à l'entrée du cimetière ont sensibilisé la population à ces travaux.

Une fois tous les monuments retirés, un terrassement de 450 m³ de terre a été exécuté par une entreprise privée. Ces désaffectations partielles sont prévues environ tous les 5 ans mais rarement à si grande échelle.



Désaffectation du cimetière

De plus, en cours d'année, 156 décès ont été enregistrés sur la Commune de Renens, soit 17 inhumations de corps et 74 de cendres, dont 46 ont été déposées au Jardin du Souvenir. 65 défunts ont été transférés hors du cimetière de Renens.

Jardins familiaux et potagers urbains

Sur les 257 jardins familiaux, une rotation de 14 locataires a eu lieu en 2015, ce qui est stable en comparaison des années précédentes.

L'Assemblée générale du Groupement a eu lieu à la buvette de la Salle de



Nouveau potager urbain

spectacles, le 26 mars 2015, en présence de 68 jardiniers amateurs. Cette assemblée s'est terminée par une présentation détaillée de la gestion des déchets, plus particulièrement dans les jardins familiaux, par le responsable environnemental du Service.

Afin de répondre aux nombreuses demandes reçues à la suite de la création du 1^{er} potager urbain au parc des Paudex en 2014, un 2^{ème} potager a été créé en périphérie du même parc, pouvant accueillir une vingtaine de jardiniers amateurs sur 200 m².

Ces espaces sont autogérés et ne font pas partie du Groupement des jardins familiaux. Une fois le potager aménagé, celui-ci donne beaucoup moins de travail administratif et satisfait plus d'habitants sur une plus petite surface. Cette façon de procéder sera privilégiée par la Municipalité les années à venir.

Illes éphémères de la place du Marché

Suite à une réunion du Copil de la place du Marché, le Service Environnement-Maintenance a proposé une décoration saisonnière par l'implantation, pendant la période d'animation de la place d'avril à octobre, d'une île éphémère. Cette dernière est matérialisée au sol par un gazon synthétique d'une centaine de m² avec un décor de grands arbres en bacs entourés de chaises colorées ne pouvant pas être déplacées au-delà de l'île.

Île printanière



Revitalisation du ruisseau des Baumettes en amont de la rue de Cossonay

Le ruisseau des Baumettes, affluent de la Mèbre, est l'un des trois cours d'eau présents sur le territoire de Renens. Bien que partiellement à ciel ouvert et considéré comme non piscicole, il n'est pas dépourvu d'intérêt environnemental. Le lit du cours d'eau s'écoulant à ciel ouvert appartient au domaine public cantonal, alors que les berges appartiennent au domaine privé communal.

Constatant le développement important de certains sujets et leur inclinaison, un propriétaire a demandé que des mesures d'entretien de la végétalisation soient prises sur ce ruisseau afin de garantir la protection de son bien, notamment contre la chute d'arbres.

Dès lors, le bureau Cera SA, spécialiste en mesures d'entretien des cours d'eau, a été mandaté afin, d'une part, de déterminer les mesures à prendre pour se prémunir contre les dangers naturels (chutes d'arbres, inondations) et, d'autre part, pour définir les éventuelles mesures complémentaires permettant d'améliorer les aspects environnementaux du tronçon situé en amont de la rue de Cossonay.

L'étude a relevé que deux frênes avaient une inclinaison relativement importante, dont un en direction de la villa sise sur la parcelle N° 1524. Comme ce dernier n'avait pas un enracinement profond, il n'était pas considéré comme un bon sujet pour garantir durablement la stabilité des berges et il a été décidé de le remplacer. D'autres espèces non adaptées au bord des cours d'eau, comme un peuplier noir, ont été recensées. Le système racinaire peu profond du peuplier et son port de grande hauteur en font une espèce peu stable lors d'événements venteux importants.

L'étude a également précisé que le risque de chute d'arbres faisant courir un danger aux personnes et aux biens peut être cumulé au risque de déstabilisation de la berge du ruisseau. En effet, la chute d'un arbre créerait, par effet levier, une niche d'arrachement importante au droit de la souche. Ceci occasionnerait une déstabilisation des berges pouvant mettre en péril les infrastructures existantes à proximité (routes, collecteurs, conduites des services industriels, etc.). De plus, le risque d'inondation de la rue de Cossonay, découlant de la formation d'embâcles créés en cas d'arrachement de souches, existe.

Le règlement communal impose de compenser tout abattage d'arbre dont le diamètre du tronc est supérieur à 20 cm. Dès lors, le bureau Cera SA a recommandé de saisir cette opportunité pour effectuer des plantations compensatoires avec des essences indigènes et adaptées au site.

De par l'étroitesse de l'espace à disposition, il a aussi proposé de favoriser un développement buissonnant, voire arbustif plutôt qu'arborescent, en choisissant des essences adaptées au milieu des rivières, afin de permettre une mise en lumière et privilégier le développement de la végétation spontanée.

Ceci participe à la richesse de ce milieu en renforçant le caractère naturel et incite à remplacer les haies de lauriers par une haie vive. Certaines espèces indigènes, en plus d'être intéressantes pour la faune, possèdent également la fonction d'écran visuel (charmes conservant leur feuillage en hiver).





Ile estivale et ile hivernale

Pendant la saison estivale, la décoration arbustive évolue en île tropicale avec l'installation de palmiers et oliviers. C'est ensuite le sapin de Noël qui trône à l'emplacement avec ses décorations festives.

Section Gestion des déchets

Le plus grand travail administratif de l'année a été l'appel d'offres public pour la collecte et le transport des déchets ménagers urbains en porte-à-porte.

La quantité des déchets collectés s'est stabilisée après 2 ans de mise en place des taxes incitatives. Par ailleurs, les différentes déchèteries fixes de Malley et Bussigny ainsi que les mobiles sont toujours autant appréciées de la population.

Une soirée spéciale pour les responsables d'immeubles et les gérances a été organisée et une journée Clean-Up Day a rencontré un joli succès sur la place du Marché.

Ces différentes actions pour une valorisation des déchets respectant l'environnement sont décrites et analysées avec chiffres et graphiques ci-après.

Soirée d'information destinée aux responsables d'immeubles et aux gérances

Pour la 2^{ème} année consécutive, une séance d'information aux responsa-



Séance d'information concierges



bles d'immeubles et aux gérances a été organisée à la Salle de spectacles le 24 septembre 2015; une soixantaine de personnes y ont participé.

En premier lieu, le Service a transmis une information relative au tri des déchets avec les résultats de l'exercice 2014, la qualité du recyclage dans les conteneurs des immeubles rennais et les avantages de l'installation de conteneurs enterrés. Les nouveautés sur la collecte des déchets en porte-à-porte pour 2016 ont également été présentées ainsi qu'une information sur les dépliants traduits en 10 langues.

Le secteur Intégration a ensuite présenté la formation en communication interculturelle spécifiquement réalisée pour les concierges d'immeubles.

Le responsable de l'entretien des immeubles de la Ville de Rennes a présenté les bonnes pratiques et l'emploi de produits écologiques pour entretenir les immeubles de façon à respecter l'environnement. Des solutions pour augmenter l'efficacité énergétique dans les bâtiments ont été également présentées et la séance s'est clôturée par un rappel sur les subventions communales pour le développement durable.

Il s'en est suivi une riche partie de questions/réponses qui démontre le fort intérêt des participants et leurs attentes d'être soutenus dans leurs tâches quotidiennes de responsable d'immeubles.

Clean-Up Day

Cette journée est organisée sur le plan national par IGSU, Communauté d'intérêts pour un monde propre, créée par deux organisations de recyclage que sont Igora (aluminium) et PET-Recycling, avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement, des infrastructures communales et de la Fondation suisse pour la pratique environnementale (Pusch).

En 2013, le Service Environnement-Maintenance avait mis en place une collecte de mégots de cigarettes pour sensibiliser la population au «littering». Chaque gramme de mégots collecté a été converti en franc et la somme de CHF 1'066.- a été versée à la fondation Théodora.

En 2014, le Service a organisé durant un mercredi après-midi un concours pour les enfants, avec une infrastructure de «basket-tri».

Enfin, en 2015, il a proposé une mobilisation pour mener une collecte de mégots de cigarettes, le samedi 12 septembre 2015, avec le restaurant McDonald's, partenaire dans plusieurs villes de l'action Clean-Up Day. Les partenariats publics-privés avec les différents commerces de la ville seront étudiés de façon plus systématique à l'avenir.

Cette action de sensibilisation, intitulée «Renens n'est pas un cendrier», s'intègre dans la dynamique du Clean-Up Day, dont les objectifs sont :

- sensibiliser le grand public sur les pollutions liées aux mégots, notamment celles de l'eau;
- intégrer les restaurateurs locaux à la problématique de l'abandon au sol des mégots dans le quartier;
- distribuer des cendriers de poche.

Plusieurs équipes juniors du FC Rennes se sont mobilisées pour participer à cette action. Au total, une



Clean-Up-Day

cinquantaine de personnes munies d'un kit (gants/contenant/gilet) a collecté les mégots de cigarettes dans les rues du centre-ville.

Evolution des déchets collectés en porte-à-porte

Cette rubrique est présentée sous la forme du préavis «Postulat pour valoriser encore mieux nos déchets» de janvier 2016.

En effet, l'important travail de mise à jour des filières de valorisation ainsi que des exutoires de chaque catégorie de déchets permet d'étayer les chiffres 2015 de façon optimale. Ils sont appuyés par des graphiques qui montrent l'évolution des quantités ces dernières années.

Ordures ménagères

- Tonnage : 2'350 tonnes, soit 113.5 kg par habitant
- Filière d'élimination : ramassage en porte-à-porte, 1x par semaine sur les 2 secteurs de la Ville dès 2016
- Exutoire : usine d'incinération de TRIDEL
- Valorisation : chauffage à distance (CADouest) : 60 MW thermiques permettant de chauffer 18'000 personnes, production d'électricité : 20 MW, permettant l'éclairage pour 23'000 personnes

Papier / carton

- Tonnage : 1'300 tonnes, soit 62.6 kg par habitant
- Filières d'élimination : ramassage en porte-à-porte, déchèteries fixes de Malley et de Bussigny, déchèteries mobiles
- Exutoire : Papirec SA à Ecublens Retripa SA à Crissier
- Valorisation : papier journal recyclé, carton ondulé recyclé

Verre

- Tonnage : 710 tonnes, soit 35 kg par habitant
- Filières d'élimination : ramassage en porte-à-porte, déchèteries fixes de Malley et de Bussigny, déchèteries mobiles
- Exutoires :
 - verrerie à Bulâch, Suisse allemande
 - verrerie à Crouy, France
 - verrerie à St-Prex, Suisse romande, pour le verre trié par couleur
- Valorisation: bouteille en verre

Appel d'offres public pour la collecte et le transport des déchets ménagers urbains

Sur demande de la Municipalité, le Service Environnement-Maintenance a mis en œuvre, courant 2015, la procédure d'appel d'offres public pour la collecte et le transport des déchets ménagers urbains, pour la période allant de 2016 à 2020.

S'appuyant sur la spécificité de la mise en place de la taxe incitative et de son expérience, le Service a établi un dossier d'appel d'offres sous la forme d'une procédure ouverte; le principal changement par rapport au précédent appel d'offres de 2010 étant la fréquence des ramassages en porte-à-porte des déchets ménagers urbains.

Les critères d'évaluation des offres étaient les suivants :

- 40% sur le prix;
- 40% sur les caractéristiques environnementales des camions collecteurs;
- 20% sur l'expérience, les références et divers.

Le non-paiement des charges sociales et l'absence de convention collective de travail étaient des critères d'exclusion, ainsi qu'un tarif horaire inférieur à CHF 200.-.

Cette pondération favorise les entreprises avec de bonnes prestations sociales, du matériel de qualité proche des critères environnementaux actuels et au bénéfice d'une solide expérience dans la collecte et le transport des déchets.

L'appel d'offres public est paru le 31 mars 2015 dans la Feuille des avis officiels (FAO) et sur Simap.ch, site de système d'information sur les marchés publics en Suisse.

Après analyse des quatre offres reçues, le Comité d'évaluation, formé pour ce dossier, a adjugé la collecte et le transport des déchets ménagers urbains de la Ville de Renens à l'entreprise Henry Transports SA, à Ecublens, pour une durée de cinq ans, avec prolongation possible d'une année. Cette entreprise est très active dans la région et compte une centaine de collaborateurs.

A noter que la société Henry Transports SA, outre de présenter le prix de collecte à l'heure le plus bas, a proposé l'acquisition de deux camions neufs à gaz estampillés Euro 6 ainsi qu'un camion-grue pour les conteneurs enterrés également de dernière génération Euro 6 diesel.

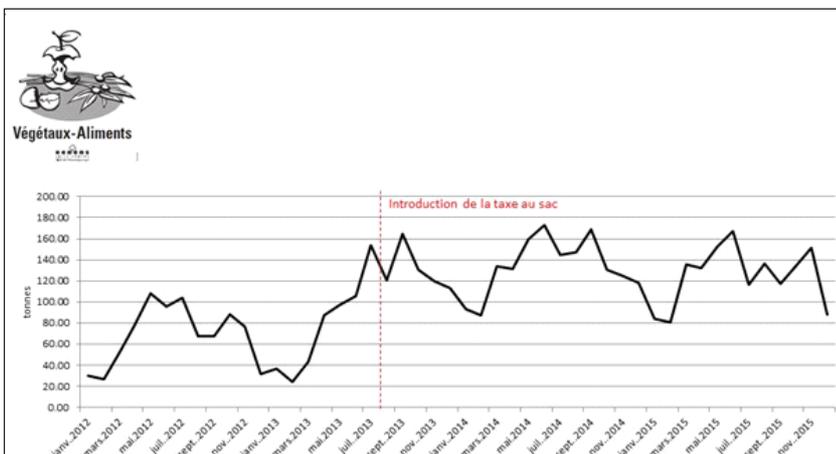
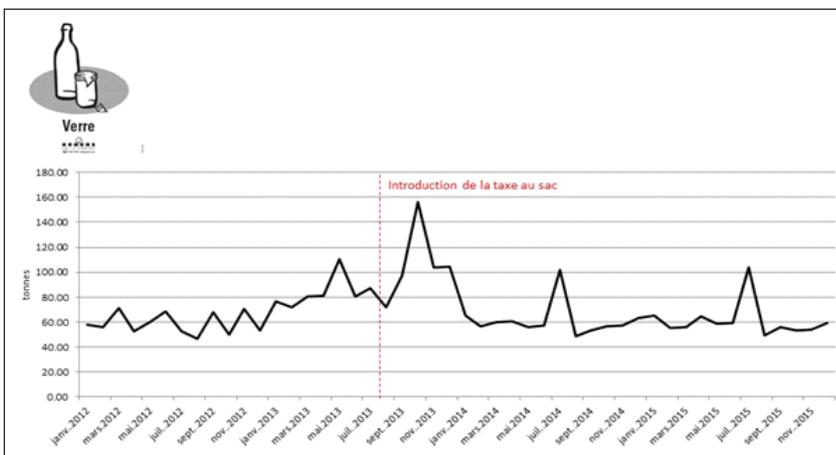
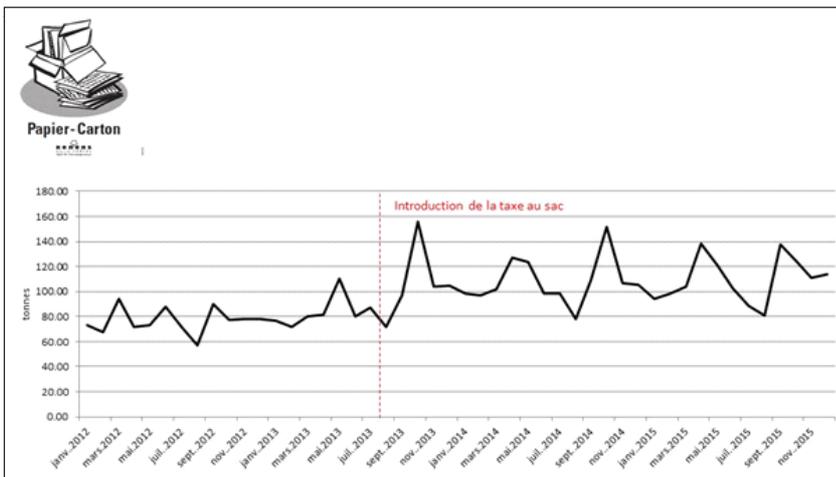
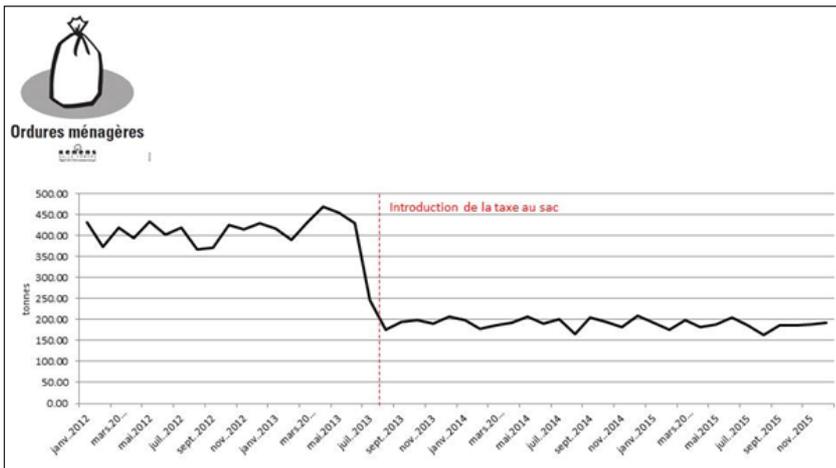
L'entreprise SRS SA, à Bussigny, actuel prestataire de la collecte des déchets pour la Ville de Renens, arrivée en 2^{ème} position de l'appel d'offres, a déposé un recours contre la décision de la Municipalité au tribunal administratif. Celui-ci a rejeté les arguments de SRS SA lors de l'audience du 8 octobre 2015. L'entreprise Henry Transports SA a ainsi commencé la collecte des déchets ménagers à Renens le 4 janvier 2016.



Nouveau camion à gaz

Déchets biodégradables

- Tonnage : 1'600 tonnes, soit 77 kg par habitant
- Filières d'élimination : ramassage en porte-à-porte, déchèteries fixes de Bussigny et de Malley
- Exutoire : installation de méthanisation à Lavigny
- Valorisation : biogaz, compost



Déchèterie intercommunale de Malley

Malley est la déchèterie lausannoise la plus fréquentée, avec un pic au mois de juillet 2015 de 12'628 passages. Les samedis sont les jours les plus fréquentés, soit par un peu plus de 2'000 Renanais.

Depuis l'introduction de la taxe au sac, les volumes en kg par passage ont cependant bien diminué, passant de 75kg en 2012 à 31kg en 2015, pour un total de 4'290 t amenées par les habitants des communes de Lausanne, Prilly et Renens.

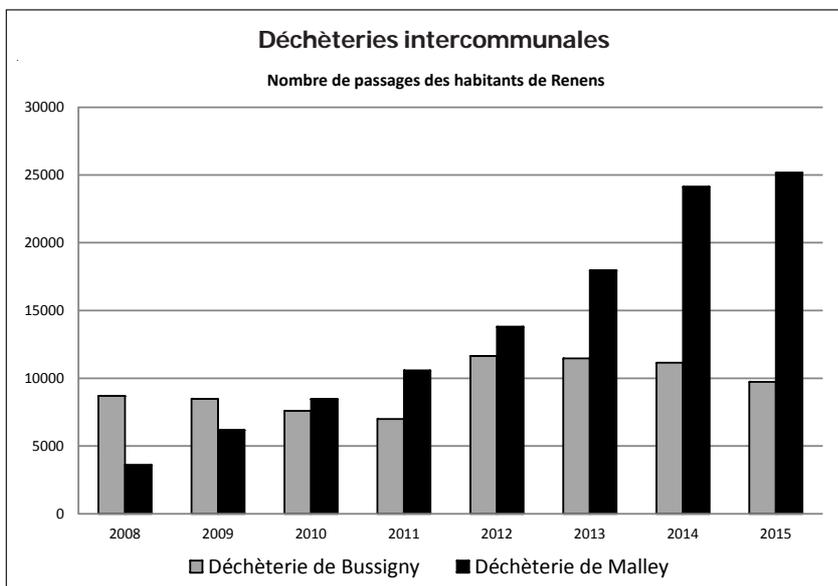
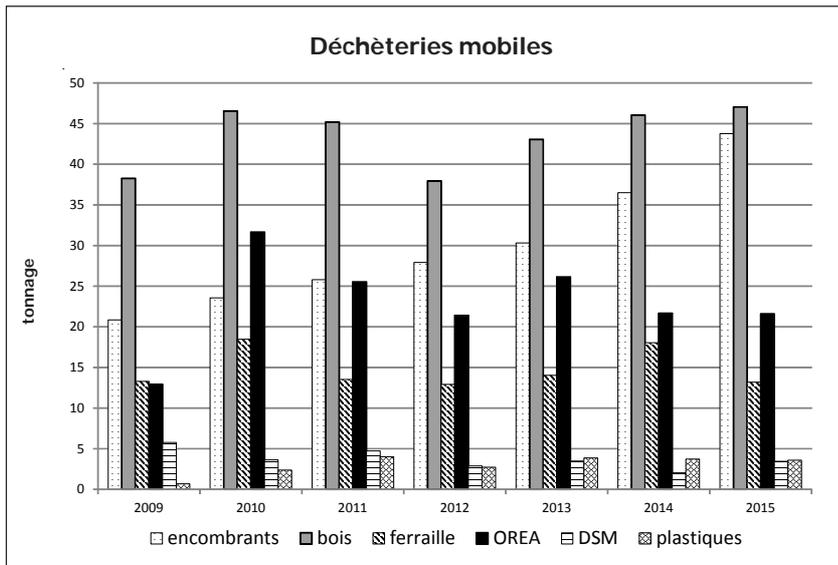
Dès la fin de l'année 2015, une ressourcerie collectant essentiellement des meubles et de la vaisselle a été mise à disposition des clients et a alimenté des appartements de secours du Service de la Sécurité sociale de Lausanne. Cette façon de procéder est à l'essai et pourra être étendue aux autres communes partenaires en cas de succès.

Section Développement durable

Engagement d'une spécialiste en énergies

Dans le courant 2015, une spécialiste en énergies a été engagée à 50% pour les tâches suivantes :

- identification des potentiels d'économies d'énergie (optimisation d'installations en vue de réduire les consommations énergétiques, établissement d'un bilan des gaz à effet de serre, analyse du patrimoine administratif communal du point de vue énergétique, etc.).
- sensibilisation et promotion des énergies renouvelables (sensibilisation des propriétaires fonciers et des usagers des bâtiments communaux aux mesures d'économies d'énergie, promotion des installations productrices d'énergies renouvelables, etc.).
- pilotage de la démarche de transition énergétique (promotion des subventions communales en matière d'énergie, suivi des règlements et ordonnances fixant les conditions de fonctionnement et d'exploitation des installations techniques, etc.).



- mise en place de la bourse solaire participative (gestion technique, financière, administrative et commerciale). Elle devrait être effective en 2016 avec l'installation photovoltaïque prévue sur le toit du CTC.
- collaboration et coordination au sein du Service (soutien et remplacement du responsable environnemental sur les thèmes environnementaux, expertise sur les aspects techniques et énergétiques pour les projets de rénovation ou de construction, collaboration avec les prestataires énergétiques, les mandataires, les entreprises, l'ensemble des services communaux...).

Elle est de facto membre de la Commission du développement durable en charge du label «Cité de l'énergie».

Cité de l'énergie

Le processus «Cité de l'énergie» a été alimenté durant l'année 2015 par diverses réalisations et projets, menés en collaboration entre les quatre services du Centre Technique Communal.

Dans un premier temps, une planification énergétique territoriale des communes de Prilly et Renens a été réalisée. Axée sur la consommation énergétique des bâtiments, cette étude a permis d'identifier les besoins et ressources du territoire concerné. Elle propose deux scénarios géo-référencés traduisant des stratégies différentes de développement énergétique dans l'optique de mettre en œuvre les principes du développement durable et de se conformer aux volontés fédérales d'ici à 2035. Au niveau communal, cette planification peut servir de base de décision pour

tout développement d'infrastructures énergétiques, nouveaux plans directeurs des énergies et autres règlements communaux relatifs à l'énergie.

Relevons ensuite le projet de réaménagement du quartier Malley-Gare qui a obtenu, en septembre 2015, le label «Site 2000W-projet» de l'Association Cité de l'énergie. Il est ainsi le premier quartier de Suisse romande à l'obtenir. Cette distinction récompense les grands quartiers bâtis qui adoptent un comportement conforme aux principes du développement durable en matière de ressources, d'émissions polluantes et de mobilité. Elle a été décernée au projet Malley-Gare suite aux résultats exemplaires obtenus dans la phase de planification en matière d'urbanisation durable.

Un décompte des émissions de CO₂ a, par ailleurs, été réalisé pour les années 2012 et 2014 pour les postes sous compétence communale (combustibles pour le chauffage, eau chaude sanitaire, électricité et carburants). Cette démarche, à renouveler annuellement, permet de caractériser l'impact de la Commune sur le climat et l'effet des mesures mises en œuvre.

Le Service Environnement-Maintenance a aussi débuté la caractérisation des divers bâtiments composant le parc immobilier de la Ville au moyen d'un logiciel de comptabilité énergétique. Son utilisation permet d'analyser les données de consommation d'énergies et d'eau par rapport aux spécificités architecturales d'un site et, par conséquent, de déterminer l'efficacité énergétique d'un bâtiment et ses besoins en rénovation.

Du côté de l'éclairage public, la poursuite du changement des lampes à vapeur de mercure permet non seulement de mettre en conformité le parc des points lumineux par rapport aux exigences légales, mais aussi de provoquer une baisse de la consommation d'électricité nécessaire à l'éclairage public.

La soirée d'information aux concierges et gérances, décrite plus en amont, fait partie intégrante des critères prépondérants à un réaudit du label. La politique énergétique communale a également été communiquée directement à la population par le biais d'actions réalisées lors des Journées du Soleil, du Clean-up Day, de la Semaine de la mobilité, du Videgreniers et de l'EnergyDay 15.

En octobre, deux nouvelles pistes cyclables ont été tracées sur la rue de Lausanne, entre la rue de la Savonnerie et la rue du Léman (sens ouest-est) et entre la rue de l'Avenir et la place de la Gare (sens est-ouest).

Finalement, les démarches en vue du prochain réaudit du label «Cité de l'énergie» ont été initiées lors du dernier trimestre. L'année 2016 sera consacrée, outre le suivi des dossiers et projets courants, au montage du dossier de réaudit et à la mise à jour du concept énergétique communal.



Fonds pour le développement durable

Pour rappel, le Fonds communal pour le développement durable est alimenté depuis 2010 par une taxe de 0.1 centime par kilowattheure consommé, prélevée sur l'ensemble des factures de consommation d'électricité concernant le territoire de Renens. Elle est destinée à financer des actions en faveur du développement durable. Des directives et des conditions d'octroi des subventions, ainsi qu'un règlement d'application sont en vigueur, et ont été adoptés

par la Municipalité le 19 septembre 2009. Les conditions sont revues chaque année en fonction de la demande.

Du 1^{er} janvier au 22 octobre 2015, les actions suivantes ont été subventionnées :

- achat d'économiseurs d'eau «Cité de l'énergie Renens» pour l'installation dans les bâtiments communaux
- 3 installations de capteurs solaires thermiques
- 34 vélos électriques
- action de promotion des sacs biodégradables pour les déchets de cuisine des habitants
- fourniture de sacs biodégradables aux étalagistes du marché de Renens
- 2 isolations et remplacements de fenêtres
- 3 installations solaires photovoltaïques
- participation à l'exploitation de l'installation photovoltaïque de Romande Energie sur le bâtiment Vaudaire du site scolaire du Léman
- Journée du Soleil du 9 mai 2015 avec le stand ADER lors du videgreniers du Censuy
- 5 changements d'anciens gros appareils ménagers
- 4 entreprises de Renens à l'action Bike to Work

- 1 achat d'un véhicule à gaz
- promotion de l'action Bike4Car avec l'impression des papillons
- 1 certificat énergétique cantonal de bâtiment (CECB)
- 2 remplacements de batterie de vélo électrique
- 4 accessoires pour vélo (remorque et/ou casque)

Page de couverture Fonds Développement durable



Planification énergétique

La Confédération a mis en place une nouvelle stratégie à l'horizon des années 2050 et 2100. L'objectif est une transition énergétique des énergies fossiles (nucléaire et mazout) vers les énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, géothermie). Chaque commune se doit de valoriser ses ressources locales, maîtriser ses dépenses énergétiques, réduire son impact environnemental et développer au mieux l'économie locale. La Ville de Renens vit une période de développement territorial important, concrétisé par la multitude de plans de quartier en cours.

Renens est labellisée «Cité de l'énergie» depuis 2005. Dans ce cadre, la Municipalité a validé en 2013 la vision d'une société à 2000 watts, soit une division par 3 des consommations énergétiques ac-

tuelles. Le développement de la ville doit prendre en compte ces aspects énergétiques pour l'avenir.

Actuellement, environ 40% des besoins énergétiques totaux de la Suisse sont nécessaires à la construction, au chauffage et à l'exploitation des bâtiments. Les maisons bien isolées à consommation faible ou nulle et les surfaces d'habitation compactes se doivent d'être des objectifs à atteindre pour une diminution d'un facteur 3 de la consommation dans ce domaine.

Depuis quelques années, le Conseil communal interroge également l'exécutif sur les actions entreprises par l'administration communale en rapport avec l'énergie. En novembre 2010, un postulat avait posé la question d'une thermographie aérienne, à l'instar d'autres communes, en vue de sensibiliser les propriétaires sur les moyens de rénover et chauffer effi-

cacement les bâtiments. Ce projet n'avait pas été retenu en raison du faible rapport efficacité-coût. L'accent avait été mis sur l'encouragement financier à réaliser des bilans énergétiques individuels (CECB, Certificat énergétique cantonal des bâtiments).

Par ailleurs, des spécialistes indépendants ont proposé à plusieurs reprises à la Ville de Renens d'établir un cadastre solaire, c'est-à-dire une cartographie des toits des bâtiments de Renens où l'installation de panneaux photovoltaïques serait judicieuse. Il n'y a pas été donné suite, mais une première évaluation a été travaillée en interne par la section Développement durable en vue notamment de mettre sur pied une bourse solaire.

En parallèle, le chauffage à distance (CAD) continue son développe-

ment sur les communes de Prilly et Renens via la société CADouest SA, propriété des villes de Lausanne, Prilly et Renens. Actuellement, 4 kilomètres de conduites sont installées et 12 km sont prévues jusqu'en 2022. L'intérêt de CADouest est de connaître le meilleur tracé permettant de raccorder les grands consommateurs de chaleur utilisant actuellement des énergies fossiles, susceptibles de devenir des clients du CAD.

La planification énergétique sera insérée dans le Système d'Information du Territoire (SIT) qui contient déjà plusieurs modules comme le cadastre, le degré de sensibilité aux bruits, les propriétés communales, le plan de zonage, le recensement architectural, les plans de quartier, le réseau routier et sa classification, les espaces verts, etc. De nouveaux modules devraient à terme enrichir le SIT tels que les transports publics, la gestion des déchets et le cimetière.

En outre, la société Navitas Consilium SA, bureau privé issu du CREM (Centre de Recherches Energétiques et Municipales) de Marti-

gny, créé par l'EPFL et la ville de Martigny, a fait une offre conjointe à Prilly et Renens pour l'établissement d'un bilan énergétique du territoire bâti et l'élaboration de scénarios vers une planification territoriale des deux villes sous l'angle énergétique, selon le mandat suivant :

Etat des lieux et rassemblement des bases de données existantes

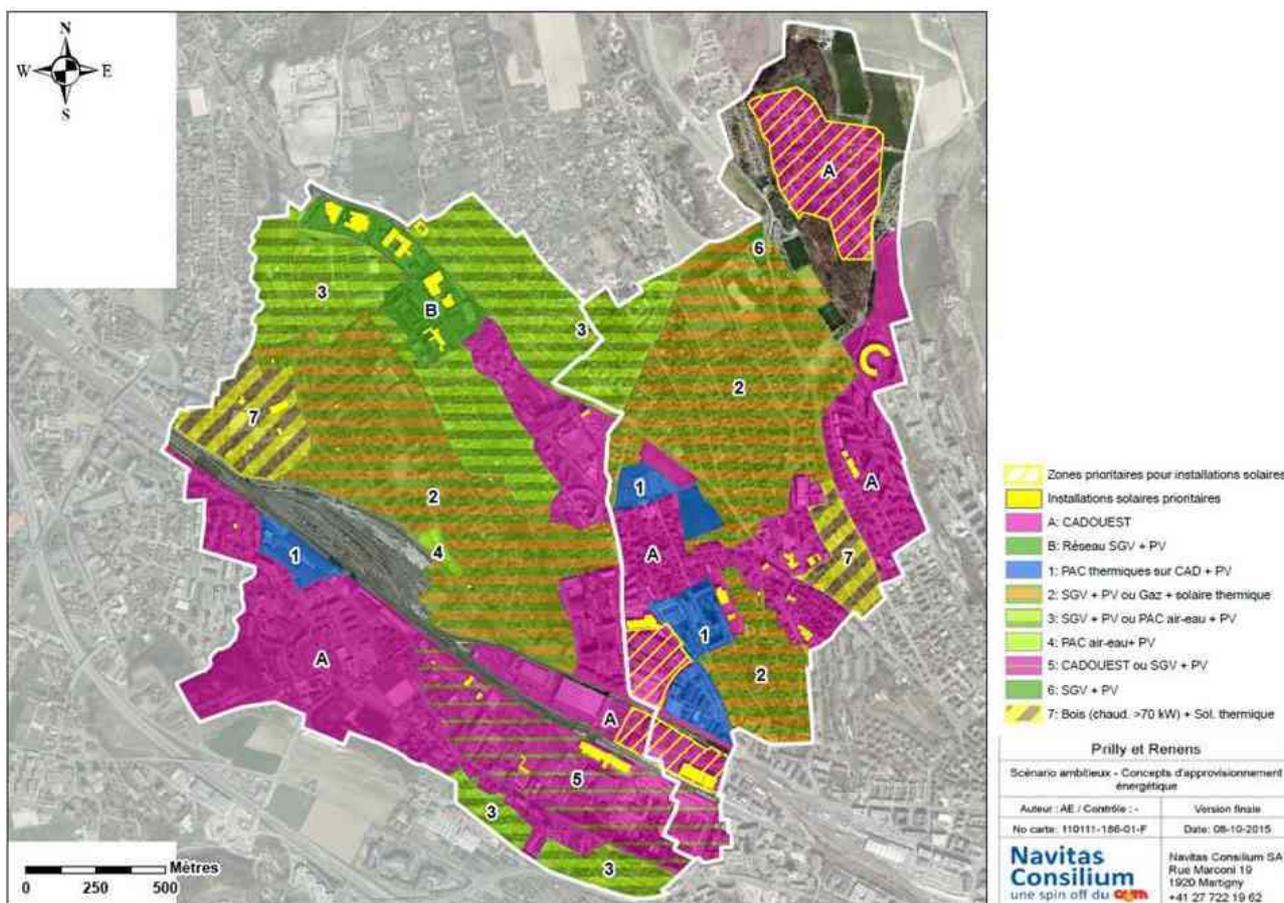
- **Territoriales** : données du cadastre, du parcellaire, des coefficients d'utilisation du sol (CUS), du registre fédéral des entreprises et des établissements (REE)
- **Infrastructures** : données du réseau d'évacuation des eaux usées (débits, diamètres) et de l'eau potable, du registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL)
- **Energétiques** : données du réseau de gaz / chauffage à distance, de consommation du gaz, du ramoneur sur les chaudières, des consommations des bâtiments communaux, des consommations électriques

Il s'agit d'une approche cartographique proche du SIT, qui utilise la

plateforme logicielle PlanETer (pour «Planification Energétique Territoriale»). Le grand avantage du logiciel PlanETer est la possibilité d'une publication des données sur un outil web accessible à tous en vue d'informer et sensibiliser les parties prenantes (propriétaires fonciers, exploitants d'infrastructures, politiques, etc.) de l'évolution du territoire et de sa situation actuelle.

L'offre a été acceptée et les résultats escomptés par cette étude sont :

- un bilan de la consommation actuelle (mazout, gaz, électricité, CAD; etc.) du parc bâti de Renens;
- l'identification de la part d'énergies renouvelables;
- le bilan des émissions CO₂ induites;
- une stratégie de rénovation prioritaire des bâtiments de Renens;
- une planification du photovoltaïque;
- une évolution de la consommation dans 20 ans;
- la détermination des zones favorables au développement du chauffage à distance.

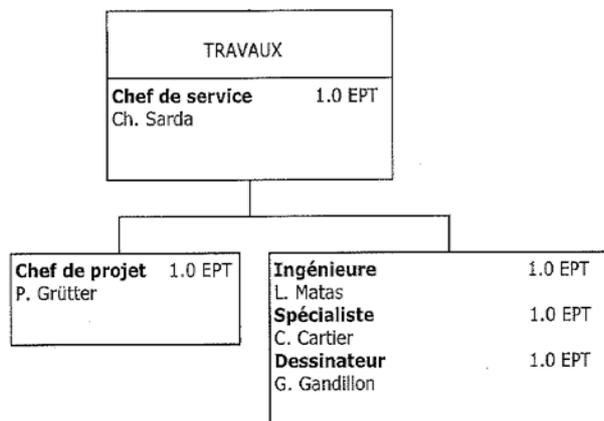
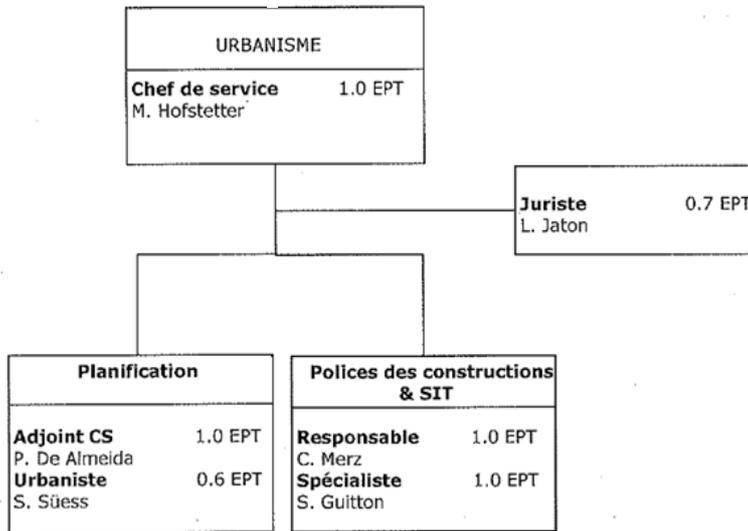


Urbanisme - Travaux



Directrice Urbanisme-Travaux :
Mme Tinetta MAYSTRE, Conseillère municipale

Chefs de service :
M. Martin HOFSTETTER, Chef du Service de l'urbanisme
M. Christophe SARDA, Chef du Service des travaux



Urbanisme

Le Service de l'urbanisme gère les activités principales suivantes :

- Aménagement du territoire
- Planification régionale et communale
- Projets d'espaces publics : rues et places, servitudes de passage public
- Police des constructions et commission de salubrité
- Système d'information du territoire (SIT)

Planifier et coordonner l'utilisation du sol, l'organisation du bâti et la répartition des équipements et des activités dans l'espace urbain fait partie des tâches quotidiennes du Service de l'urbanisme.

Dans ce but, il exerce les obligations légales qui découlent de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC). Pour chaque projet, il gère la mise en œuvre des diverses stratégies urbanistiques à travers le plan directeur communal (PDcom), le règlement du plan d'extension (RPE), les plans de quartier et les plans partiels d'affectation. Il applique ces contraintes légales dans le traitement des dossiers de permis de construire dans le cadre de la police des constructions.

La coordination nécessaire de ces multiples enjeux représente une des principales missions du Service de l'urbanisme, qui a la tâche de planifier et de faire vivre les futurs plans de quartier dans le respect des nombreuses prescriptions légales et des procédures assurant la participation citoyenne.

Pour l'aider à élaborer une stratégie efficace et transparente, le Service de l'urbanisme s'appuie sur la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT) et la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) sur un plan politique ; il

collabore avec le bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) sur un plan technique pour les projets régionaux.

Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT)

Cette commission est transversale dans sa composition, regroupant les services Urbanisme, Travaux, Sécurité publique, Administration générale et Sécurité sociale. Elle a tenu au total 10 séances en 2015 durant lesquelles les dossiers suivants, entre autres, ont été traités :

- Le projet de construction de deux immeubles mixtes avec chacun des activités au rez et 15 logements répartis sur 3 étages et un attique, au chemin du Chêne 18.
- La réponse de la Ville de Renens à l'Office fédéral des transports (OFT) relative à son opposition pour le projet du tram.
- Les conventions des équipements techniques et communautaires de Malley et la position de la Ville de Lausanne par rapport à leur financement, notamment sa demande d'exonération de la taxe pour les équipements communautaires.
- diverses demandes pour réaliser du logement dans les bâtiments Mayer & Soutter et Goldgym sur le site du Closel qui ont toutes été refusées car cette affectation n'est pas conforme au règlement du plan de quartier en vigueur sur ce site.
- L'avancement du plan de quartier de la Gare et la problématique du stationnement pour les futurs bâtiments.
- Le suivi de l'étude «Objectif logement» qui permettra au final d'établir un diagnostic du logement dans la commune et d'avoir une vision sociodémographique des différents quartiers pour améliorer la connaissance du contexte local et faciliter les planifications futures.

Cet outil sera utile pour les cahiers des charges de concours de projets ou pour appuyer un type de logement dans un projet. Cette étude est pilotée par l'Office du logement.

- La variante finale du projet de réaménagement du parc du Chêne en réponse à l'interpellation demandant la fermeture du tronçon du chemin du Chêne reliant l'avenue de Longemalle au chemin des Côtes; ledit tronçon sera fermé au bénéfice de l'agrandissement du parc existant.
- Le résultat de l'étude sur la révision de l'ensemble des plans d'alignements et de la classification du réseau routier sur Renens.
- La planification des travaux pour les 5 prochaines années pour avoir une vision d'ensemble des nombreux futurs chantiers prévus à Renens et identifier les incidences sur le trafic routier.
- Les travaux CFF au nord de la gare impliquant notamment le déplacement des arrêts de bus N^{os} 36 et 52, la suppression de plusieurs places de parc et d'une voie de circulation sur la rue de Lausanne ainsi que des escaliers d'accès au passage inférieur depuis la rue du Terminus.
- La demande des CFF pour que la gare de Renens devienne un centre de transports publics supérieur afin d'augmenter son attractivité et bénéficier des horaires élargis pour les commerces CFF. Renens rejoindrait alors le cercle des 37 plus grandes gares de Suisse. La Commission a estimé que ce changement de rang devait permettre aussi d'avoir des services supplémentaires (location vélos par exemple) et une offre de desserte de trains renforcée.
- L'état des lieux des plans de quartier en cours et à venir.
- Le bilan établi par le Canton relatif à la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et ses conséquences; actuellement, le nombre de pro-

jets en cours est surdimensionné par rapport aux besoins.

- Différentes propositions pour la mise en place d'une nouvelle structure de suivi pour le projet de Malley car l'organisation actuelle ne permet plus de suivre le rythme des projets de développement de manière efficace.
- Le plan d'affectation cantonal (PAC) avec le centre sportif de Malley ainsi que l'organisation du suivi du projet de la nouvelle patinoire/piscine au sein du CIGM.
- L'avancement du plan directeur intercommunal (PDi).
- L'implantation éventuelle de la Fondation L'Oriel sur le site de la Savonnerie.
- Le bilan des aménagements des rues du Centre suite à des plaintes d'habitants qui s'inquiètent pour la sécurité des piétons.
- La demande d'autorisation de démolir le silo bleu dans le cadre du plan de quartier des Entrepôts pour construire des logements pour étudiants.
- Le suivi de l'étude sur la mise à jour des limites de construction.
- Le choix des matériaux et couleurs pour les façades du CEOL et des bâtiments du plan de quartier «La Croisée».

Par ailleurs, lors de la séance du 19 mars 2015, la Commission a reçu les propriétaires du plan de quartier de Florissant pour faire le point de la situation suite à la séance d'information publique tumultueuse du 3 février. Au terme de la rencontre, l'ensemble des participants a convenu avec regret qu'il valait mieux abandonner le projet au vu du rejet manifeste des habitants et du manque de portage politique du dossier, conformément à la promesse faite dans la démarche participative, en relevant que malgré l'évolution du projet, il ne trouvait pas l'adhésion nécessaire pour un passage au Conseil communal ou, par après, lors d'un éventuel référendum.

Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

La Commission est composée de 13 membres (3 RCDR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC).

Le Service de l'urbanisme a participé à 4 séances thématiques de la CUAT en 2015. Il a présenté les sujets suivants :

- évolution de l'étude en cours pour la révision des plans de quartier Chêne et Kodak,
- présentation du projet et de la démarche intercommunale pour un plan directeur intercommunal coordonné par le bureau du SDOL,
- présentation du projet lauréat du concours d'architecture piloté par CFF Immobilier pour le plan de quartier des Entrepôts, en présence des architectes du bureau Jean-Baptiste Ferrari & Associés SA,
- tour d'horizon de l'ensemble des plans de quartier en cours d'étude à Renens.

Collaboration avec le bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Le Service de l'urbanisme participe aux séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDOL qui traite des projets régionaux à l'étude dans l'Ouest. Il participe également au groupe de travail mis en place pour le futur plan directeur intercommunal (PDi) que les communes de l'Ouest ont confié au SDOL. La Conseillère municipale en charge de l'urbanisme participe au Groupe décisionnel du PDi en tant que membre du bureau.

Soutien juridique

En 2015, l'activité juridique s'est déployée sur deux axes : d'une part les dossiers de fonds avec une composante juridique prépondérante (règlements, conventions, procédures judiciaires, etc.) et, d'autre part, le soutien ponctuel dans divers dossiers transversaux. La juriste est principalement intervenue en soutien au Service de l'urbanisme, essentiellement pour la police des constructions, dont les dossiers nécessitent de plus en plus souvent une analyse juridique. Elle travaille aussi en soutien au Service des travaux et aux autres services du CTC.

Tout au long de l'année, une augmentation des contestations des décisions municipales a été consta-

tée nécessitant un appui juridique (contestations des taxes, oppositions aux enquêtes publiques avec avocat, recours en matière de marchés publics, en matière d'affichage, etc.).

Plusieurs importants dossiers juridiques ont été traités :

- Face à de nombreux abus, un suivi étroit des établissements publics et des commerces a été mis sur pied avec la police des constructions, en collaboration étroite avec PoIOuest et le développement économique.
- Deux règlements ont été finalisés : le règlement concernant les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et police des constructions, entré en vigueur en août 2015, et le règlement général concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires, adopté par le Conseil communal en décembre 2015.
- Un projet de règlement municipal concernant les usages accrus du domaine public est en cours d'élaboration.
- Comme chaque année, les marchés publics ont demandé un suivi juridique toujours plus serré (marchés des déchets, marchés de constructions du CTC, Plan directeur intercommunal, etc.).
- Les plans de quartier de Malley ont également largement occupé la juriste, en particulier dans le cadre de la rédaction des conventions d'équipements techniques et équipements communautaires de Malley-Gare et Malley-Gazomètre.

Etudes urbaines

En 2015, le Service s'est consacré principalement aux dossiers suivants :

Plan directeur intercommunal (PDi)

Selon la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les plans directeurs communaux (PDC) doivent être révisés tous les 15 ans environ. Le Plan directeur cantonal (PDCn) de 2008 exige en plus des communes qu'elles initient la révision de leurs plans généraux d'affectation (PGA) d'ici 2018. Pour cela, les PDC, sur lesquels s'appuient les PGA, doivent être mis à jour.

Les Municipalités des 8 communes de l'Ouest lausannois souhaitent valoriser au maximum le travail de planification effectué depuis une dizaine d'années aux niveaux communal, intercommunal dans le cadre du SDOL, et de l'agglomération. À l'automne 2013, elles ont ainsi signé une convention pour élaborer un plan directeur intercommunal (PDi) afin d'avancer ensemble sur les dossiers, de manière cohérente et en ayant la plus grande partie commune possible.

En 2015, la procédure de marchés publics pour trouver le groupement de mandataires, le préavis intercommunal ainsi qu'une convention de collaboration intercommunale ont été les grandes étapes de ce projet. Le projet de programme, à la base du cahier des charges, a été présenté et débattu dans le cadre du groupe de concertation politique consultatif, regroupant des Conseillers communaux des 8 communes, qui s'est réuni à St-Sulpice le 20 janvier.

En collaboration avec les services d'urbanisme des 8 communes partenaires et le pilote du projet (bureau du SDOL), un dossier d'appel d'offres pour l'élaboration et la légalisation du PDi a été préparé. Ce dossier très complet est composé des conditions administratives du projet, du cahier des charges, des documents à remplir par le soumissionnaire et d'un inventaire des études existantes. Pour le dossier, la Municipalité a défini les enjeux spécifiquement communaux qui devront être traités par le plan directeur.

Plusieurs groupements de bureaux ont répondu à l'appel d'offres. Un comité d'évaluation, composé par le bureau du GD du PDi, par une délégation d'urbanistes communaux, une représentante du Canton et par le pilote du projet, a minutieusement examiné les offres. Les trois bureaux avec les meilleures offres ont été invités à répondre à une série de questions lors d'une audition devant le comité d'évaluation. Cette audition ayant permis d'écartier les derniers doutes, le comité d'évaluation a soumis au GD une proposition d'adjudication, que ce dernier a validé et envoyé aux Municipalités. Les 8 Municipalités ont validé l'adjudication du mandat qui n'a pas été sujet à des recours. L'adjudication a été faite sous réserve de l'approbation du budget du PDi.

Parallèlement, plusieurs séances ont permis de produire un préavis intercommunal demandant aux Conseils communaux/généraux des communes partenaires d'allouer aux Municipalités le budget d'investissement pour le PDi.

Le préavis est accompagné d'une convention de compétence municipale qui règle la délégation de compétences entre les communes et le pilote du projet. Elle définit notamment la clé de répartition financière, que la Commune de Renens représente les pouvoirs adjudicateurs et qu'elle gère les finances du projet. Cette convention a été demandée par plusieurs Municipalités, dont celle de Renens.

Une étroite collaboration avec le Service des finances a été nécessaire pour finaliser le préavis et la convention. Le préavis a été déposé aux Conseils communaux et généraux au mois de décembre pour un vote en février 2016. La convention a été mise en circulation pour signature.

Révision des plans de limites des constructions (alignements)

La Municipalité a décidé, à la fin 2014, de procéder à une révision complète de la classification du réseau routier et des plans fixant les limites des constructions sur Renens. En effet, plusieurs limites de constructions de projets routiers nés entre les années 1940 et 1970 n'ont plus lieu d'être et doivent être abrogées car elles bloquent des projets de construction. D'autres doivent être maintenues car elles ont encore un sens (perméabilité, front de rue, réserve pour le futur, etc.).

Le bureau Citec a été mandaté par la suite pour une expertise technique. Plusieurs séances de travail ont permis de s'assurer que le bureau se posait les bonnes questions sur l'entier des routes de la commune. Pour cette étude, les rues ont été définies, le flux du trafic automobile et des transports publics a été pris en compte ainsi que la lecture hiérarchique du réseau futur, comprenant sa continuité dans les communes voisines de l'Ouest lausannois.

Les résultats de cette étude ont été présentés lors de la séance de la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux du 28 mai 2015.

Le rapport très complet présenté a permis dans un premier temps d'identifier les limites de constructions routières qui n'ont plus lieu d'être et qui peuvent être abrogées. Dans un second temps, le Service étudiera celles qui ont un enjeu important et qui doivent donc être maintenues, le cas échéant agrandies ou diminuées. La première étape prévue est de radier complètement 6 plans de limites et 7 partiellement.

Le dossier a été présenté au représentant du Service cantonal des routes et envoyé en juin pour examen préalable au Canton. Il a reçu un préavis positif en novembre, sous réserve de plusieurs modifications et précisions techniques à apporter.

La réponse de la Municipalité a notamment précisé que l'objectif de cette étude était de vérifier la cohérence de l'ensemble des alignements sur le territoire communal. C'est suite à cette analyse que la Municipalité a proposé en première étape de radier un certain nombre d'alignements. La Municipalité a également démontré



Alignement rue de Lausanne

que le projet améliore la situation de quatre bâtiments classés en note 4 au recensement architectural qui sont actuellement frappés par des alignements.

Les demandes des services cantonaux étant intégrées, la Municipalité a décidé de mettre le projet à l'enquête publique en janvier 2016.

Plan de quartier P34 «La Croisée II»

L'étude pour l'aménagement extérieur du futur quartier «La Croisée» a été lancée. Cet îlot constitue le prolongement du quartier «Sous l'Eglise». Il annonce formellement l'entrée au centre de Renens et doit assurer l'aménagement d'un espace vert à l'usage public établissant ainsi un prolongement du quartier «Sous l'Eglise» et l'avenue du 24-Janvier.

Actuellement, les études montrent la nécessité d'établir un «plateau» sans différence de niveau depuis les nouveaux bâtiments situés sur la rue de Lausanne et ceci jusqu'à l'avenue du 24-Janvier. Ce «plateau», composé de volumes dont les géométries dialoguent, reliera ce nouveau quartier avec les fronts bâtis de l'avenue du 24-Janvier.

Ces volumes varient d'épaisseur et de longueur pour permettre des espaces de dépose et la création de places vélos, tout en maintenant la continuité spatiale de l'avenue avec un trottoir large et protégé au sud.

Ce projet sera développé durant l'année 2016 et réalisé par étapes en fonction de l'avancement des constructions.



La Croisée - Image de synthèse depuis l'avenue du 24-Janvier

Pezzoli & Associés, architectes SA

Plan de quartier P41 «Les Entrepôts» - Concours d'architecture

En juillet 2015, les CFF, propriétaires du site des «Entrepôts» à Renens, ont organisé un concours d'architecture en vue de développer un projet avec plusieurs affectations.

Le site accueillera le Centre d'enseignement de l'Ouest lausannois (CEOL), deux bâtiments occupés par plus de 1'000 collaborateurs des CFF actuellement actifs sur le site de Lausanne et près de 200 logements.

Le projet du bureau d'architecture Jean-Baptiste Ferrari & Associés SA est le lauréat du concours; il a été apprécié pour ses qualités urbanistiques. Un équilibre volumétrique habile a été trouvé dans le respect du règlement du plan de quartier des Entrepôts par l'introduction de légères inflexions volumétriques qui ouvrent des perspectives et amoindrissent les vis-à-vis frontaux au sein du quartier. Les résultats du concours d'architecture ont été présentés en automne 2015 au far, à Lausanne, puis à l'Expo gare Léman 2030 à Renens.

Le projet offrira une véritable promenade donnant sur les voies CFF et reliera ce quartier à la gare. La hiérarchie claire des espaces extérieurs et leur caractère différencié apporteront une valeur ajoutée considérable au plan de quartier. La gradation du public au collectif jusqu'à l'espace privé sera traitée avec un grand soin.

Le regroupement des commerces dans les villas urbaines nord diversifiera le rapport à la rue des bâtiments nord et sud longeant l'allée centrale et il évitera de disposer des appartements au niveau inférieur face à des bâtiments élevés de bureaux. A cet endroit, un habile dispositif de remblais de terre en forme de «glacis» contribuera à contrôler l'intimité des rapports de vis-à-vis bureaux/logements tout en renforçant la perception diagonale de l'espace extérieur. Les entrées aux habitations orientées sur cet espace nord lui apporteront une vie sociale de quartier. Côté sud, un léger dénivelé par rapport à l'allée centrale permettra l'occupation des rez des villas urbaines par des appartements en assurant une certaine intimité aux espaces privés. Dans la même logique, les cheminements d'entrée à l'ensemble seront adossés au programme public pour préserver la privacité des villas urbaines.

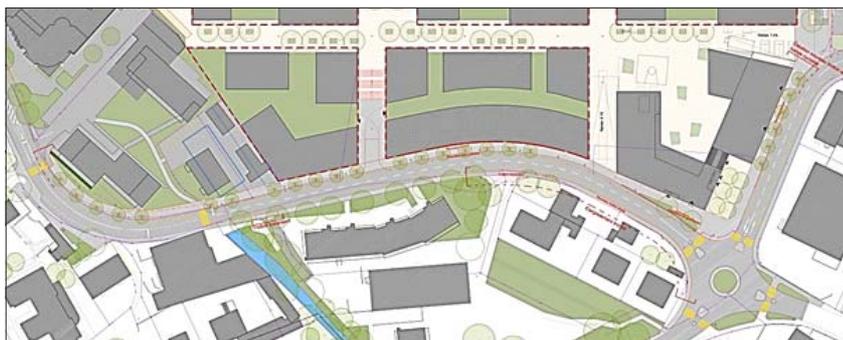
Les bâtiments administratifs seront fonctionnels et répondront aux besoins des utilisateurs, attiques compris. La situation du restaurant CFF, ouvert au public, avec ses prolongements donnant sur une placette au rez-de-chaussée, entretiendra une bonne relation de voisinage avec les villas urbaines.

La première pièce du puzzle de ce plan de quartier est actuellement en construction; il s'agit du CEOL qui ouvrira partiellement à la fin août 2016 et qui accueillera à terme 1'300 élèves.



Concours architectural - Site Entrepôts CFF

Ferrari & Associés architectes



Trottoir Simplon/Silo

Trottoir de la rue du Simplon et de l'avenue du Silo

Dans le cadre du plan de quartier P41 «Les Entrepôts», et en particulier en prévision de l'ouverture du CEOL, la Commune va créer un nouveau trottoir sur le côté nord de la rue du Simplon. Ce projet inclut également à terme un nouvel éclairage public, une bande cyclable en direction de la gare, un nouvel arrêt de bus et de nouvelles plantations en remplacement des arbres existants. Ce trottoir est ainsi la première pièce des espaces publics du quartier des Entrepôts. Ces travaux feront l'objet d'un préavis qui sera déposé au Conseil communal en février 2016.

Plan de quartier P40 «Renens-Gare»

Après l'adoption du plan de quartier P40 «Renens-Gare» par le Conseil communal en 2013 et le concours d'architecture organisé par CFF immobilier SA en 2014, ceux-ci et leurs architectes ont développé le projet de construction en 2015, ce qui a nécessité de nombreuses séances de coordination avec le Service. En effet, cette réalisation s'insère d'une part dans le centre-ville existant de Renens, et d'autre part, dans une dynamique de mutation du pôle de la gare avec une série de projets environnants en cours : passerelle «Rayon vert», réaménagement de la place de la Gare et du pôle d'échanges, création d'un nouveau passage inférieur, arrivée du tramway... Le projet doit tisser des liens non seulement avec l'existant mais également dessiner le futur de ce pôle urbain.

Plan de quartier P2 «Florissant»

En février, la Municipalité a organisé une soirée d'information et de présentation publique, conformément à

la position municipale donnée au Conseil communal en automne 2013. La volonté était de présenter un projet abouti sur le plan urbanistique et d'informer, à la fin de la démarche participative et en amont de toute procédure légale. Cette démarche permettait de répondre aux interrogations posées lors des ateliers et du stand sur site en janvier 2013 et d'engager un dialogue sur cette base pour la suite.

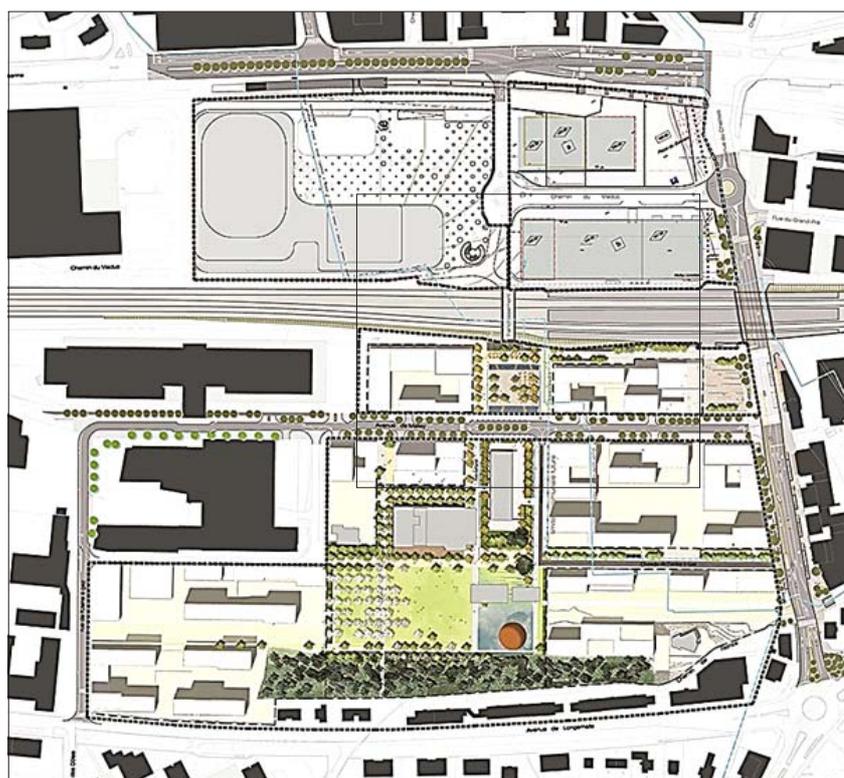
Les intervenants du public ont exprimé leur opposition complète, non pas tellement au projet lui-même, mais finalement à toute modification du quartier. Une vision alarmiste de la croissance de la population à Renens et dans l'Ouest lausannois qui ne correspond ni à la réalité (croissance dans l'agglomération lausannoise qui demeure inférieure à celle des districts

périphériques) ni aux projections (croissance à Renens inférieure à celle prévue dans l'Ouest lausannois), a dominé ce soir-là et fait rejeter tout changement. Et cela, malgré le fait que la Municipalité et ses services avaient de leur côté fait avancer le projet sur le plan urbanistique et orienté les propriétaires dans leurs choix en tenant compte des critiques du GIF et des habitants. Le refus de ceux-ci d'entrer dans une démarche de négociation avec les propriétaires, complémentaire à la vision urbanistique, n'a pas permis d'aller de l'avant, peut-être à tort. Cet aspect n'a pas été compris, alors que le plan de quartier aurait pu devenir un outil des habitants pour négocier avec les propriétaires.

La Municipalité était consciente, et elle l'a toujours dit, qu'elle ne pourrait pas développer ce quartier contre une grande partie de ses habitants. Aussi a-t-elle pris finalement la décision d'abandonner le projet.

Secteur Malley

En 2014, en raison de l'envergure et de la complexité des enjeux de ce projet urbanistique, les partenaires politiques de Prilly et Renens, le Canton et les propriétaires (CFF Immobilier et la Ville de Lausanne) ont convenu de prioriser «Malley-Centre»,



Malley-Centre - Plan d'ensemble



Malley - Place des Coulisses

sous-secteur intercommunal autour de la nouvelle halte CFF.

Suite à cette décision, les projets à Malley-Centre se sont fortement accélérés en 2015. Aujourd'hui, quatre sites et quatre projets d'infrastructure sont en cours de procédure :

- Plan d'affectation cantonal (PAC) «Centre sportif cantonal de Malley», sur Prilly et Renens ;
- Plan de quartier (PQ) intercommunal Malley-Gare, sur Prilly et Renens ;
- Plan de quartier (PQ) intercommunal Malley-Gazomètre, sur Prilly et Renens ;
- Plan partiel d'affectation (PPA) Viaduc, sur Prilly ;
- Passage inférieur des Coulisses (franchissement des voies CFF), sur Prilly et Renens ;
- Avenue de Malley et rue de l'Usine à gaz avec création d'une zone 30 km/h, sur Prilly et Renens ;
- Requalification de l'avenue du Chablais, sur Lausanne et Prilly ;
- Prolongement du Viaduc du Galicien, sur Prilly.

Site du centre sportif cantonal de Malley (sur Prilly et Renens)

En 2015, un concours d'architecture et ingénierie, à deux degrés, a été organisé par le CIGM pour construire un nouveau centre sportif comprenant une nouvelle patinoire et une piscine olympique. En juillet, le jury a attribué le premier prix au projet H20 du bureau Pont 12 Architectes SA. En parallèle à cette démarche, la Ville de Lausanne a remporté l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse «Lausanne 2020», événement

qui fixe un délai de réalisation incontournable pour la nouvelle patinoire et par conséquent un calendrier très serré pour la suite des procédures. Dès lors, le Canton a dû adapter le projet de PAC, lequel a finalement été soumis à enquête publique le 2 décembre.

Site de Malley-Gare (sur Prilly et Renens)

En janvier, la première pièce de Malley a été dévoilée à la population. Le PQ Malley-Gare a été soumis à enquête publique du 28 janvier au 26 février simultanément au projet routier «Avenue de Malley et rue de l'Usine à gaz» et au projet de modification de la limite communale entre Prilly et Renens. Une séance publique de présentation des projets a eu lieu le 4 février au Cinétoile Malley-Lumières. Dans le délai de l'enquête, 8 oppositions, dont une collective et 3 des services lausannois (propriétaire), ainsi que 3 observations ont été formulées. Les opposants ont été rencontrés et entendus. Ainsi, des solutions techniques ont été identifiées dans le but d'optimiser les projets par la suite.

Premier site 2000 watts certifié en Suisse romande

En septembre, le site Malley-Gare s'est vu décerner le label « Site 2000 watts » par l'Association Cité de l'énergie et le programme Suisse Energie de la Confédération. Malley-Gare reçoit cette distinction pour les résultats exemplaires, dans la phase de planification, en suivant les critères d'une urbanisation durable et bien entendu ceux de la Société à 2000 watts. Une première en Suisse romande !

Site de Malley-Gazomètre (sur Prilly et Renens)

Les négociations avec Lausanne au sujet du financement des équipements nécessaires pour le nouveau quartier se sont poursuivies durant toute l'année et arrivent à leur terme. En parallèle, l'élaboration du PQ Malley-Gazomètre avance doucement. Des études de faisabilité ont été menées pour vérifier la capacité du site et pour déterminer l'emplacement du programme scolaire.

Décision de créer une structure spéciale pour Malley

Étant donné les enjeux stratégiques liés à l'importance des projets dans le secteur, les partenaires politiques et techniques de Prilly et Renens ainsi que le Canton ont conclu que le projet de Malley nécessite des ressources plus importantes en vue de la mise en oeuvre de ce projet stratégique au niveau de l'agglomération. Pour rappel, le projet de Malley dispose aujourd'hui d'un chef de projet à plein temps, cofinancé par le Canton et rattaché au bureau du SDOL, ce qui ne sera pas suffisant pour la suite de la démarche. Les Municipalités concernées ont décidé de solliciter un soutien financier auprès du Canton dans le cadre de la LADE (loi sur l'appui au développement économique) pour créer une structure de projet plus importante et plus robuste. Cette nouvelle structure aurait la mission de gérer le projet Malley, d'accompagner mieux les différents développements prévus et les travaux qui démarreront à partir d'avril 2017. Dans l'intervalle, le Service de l'urbanisme de Renens a pris la responsabilité du dossier pour les deux communes du projet Malley et une répartition des tâches durant cette période transitoire a été convenue entre Prilly, Renens et le bureau du SDOL.

Action de communication «Re-play»

Pour accompagner la mutation de Malley, cinq créations végétales issues de l'exposition «Lausanne Jardins 2014» ont été installées en juin sur les terrains des futures places publiques appartenant aujourd'hui à la Ville de Lausanne et CFF SA. Une promenade sur place a été organisée à l'attention de la population le 18 juin. Le but du projet Re-play était de communiquer que Malley sera demain plus vert et animé. Cette action a permis de faire découvrir le

site plus largement. L'éclairage provisoire mis en place a facilité le transit en mobilité douce entre l'avenue de Longemalle et la gare de Malley, en passant par le Théâtre Kléber Méleau.

Plan de quartier «Kodak»

L'année 2015 a permis de préciser la destination des deux plans de quartier «Kodak» et «Chêne». Suite à une présentation sur l'avancement du projet à la Municipalité de Renens, celle-ci a demandé d'étudier un mécanisme permettant de maintenir l'activité industrielle et artisanale du lieu, en complément avec du logement de qualité.

Les aires libres de constructions seront destinées aux aménagements contribuant à la desserte du quartier, à des espaces de rencontre favorables au développement de la vie sociale ainsi qu'à l'écologie urbaine.

La liaison de mobilité douce principale est destinée à assurer le cheminement de la balade fleurie demandée dans le schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM).

Parallèlement à ces études, le bureau d'architecture mandaté par le propriétaire a déposé un dossier de demande d'autorisation pour un projet de logement. Ce projet concerne la démolition d'un bâtiment industriel afin de construire deux immeubles mixtes avec des activités au rez-de-chaussée et 15 logements répartis sur 3 étages et un attique. Un parking de 40 places occupe les deux étages enterrés. La toiture du garage située entre les deux futurs immeubles sera aménagée en espace extérieur protégé à l'usage des habitants.

Ce projet est également conforme avec le futur plan de quartier «Kodak», ainsi, l'ordre contigu est également prévu au nord de la parcelle, sur la future place du quartier.

Plan de quartier «Chêne»

Le quartier du Chêne est actuellement principalement dédié à l'habitat et l'artisanat avec des petits commerces. Le tissu social est mixte avec une majorité de parcelles construites.

Le but du plan de quartier du «Chêne» est d'offrir un développement réalisable et progressif en prenant compte de l'existant, des questions foncières ainsi que des volontés des propriétaires.

En 2015, le Service de l'urbanisme, en adéquation avec le Schéma directeur de Malley (SDIM) validé par la Ville de Renens le 29 juin 2012 et prévoyant des liaisons vertes d'est en ouest, a créé un passage piéton permettant aux habitants de passer du chemin du Chêne à la rue du Lac, et ceci à travers deux propriétés privées. Ce passage inaugure une perméabilité souhaitée par le futur plan de quartier du Chêne.

Ce concept de mobilité douce impliquera dans le futur la création d'un réseau piéton appelé «La Balade fleurie» qui traversera l'entier du quartier de Malley.



Passage Chêne

Création d'un nouveau trottoir le long de la rue de l'Avenir et de l'avenue de Saugiaz

Dans le cadre de la construction des bâtiments situés à l'angle Avenir/Saugiaz, le propriétaire s'est engagé à réaliser un nouveau trottoir sur la rue de l'Avenir et à l'arboriser. Une



Trottoir Avenir-Saugiaz

cour semi-publique, pour permettre une certaine perméabilité piétonne au sein de l'îlot et produire une gradation entre le domaine public (rue de l'Avenir et avenue de Saugiaz) et les parcelles privées, sera également créée. Une servitude de passage public sera constituée pour le nouveau trottoir afin de permettre l'accès aux bâtiments sis à la rue des Alpes 1 et 3, et à l'avenue de Saugiaz 1B, à travers ladite cour.

Le bureau d'architecture mandaté par le propriétaire a développé le projet des aménagements extérieurs, en collaboration avec les Services Travaux, Urbanisme et le Service Environnement-Maintenance : la section «espaces verts» a défini l'emplacement, le nombre et l'essence des plantations; la section «gestion des déchets», en charge de la collecte, du transport et du tri des déchets, a défini l'emplacement, le type ainsi que le nombre des containers enterrés. L'éclairage a été validé par le Service intercommunal de l'électricité - SIE SA.

Par ailleurs, en décembre 2013, un sens unique avait été instauré sur la partie supérieure de la rue de l'Avenir, suite à la demande des habitants du quartier et aux nécessités du chantier. Aujourd'hui, au vu de la largeur de la future chaussée, il s'avère souhaitable de permettre le double sens pour les cyclistes. L'unité Trafic-Signalisation de la Police de l'Ouest lausannois a validé le plan au niveau sécurité pour les cyclistes du fait que cette rue est en zone 30.

L'ensemble de ces travaux sera exécuté dès la fin du chantier de construction des bâtiments. Cet immeuble devrait voir arriver ses premiers habitants à fin 2016.

Etudes transversales

Le Service de l'urbanisme est en charge des études de planification pour d'autres services, planification routière pour le Service des travaux et organisation de concours d'architecture pour le Service Bâtiments-Domains en particulier.

Agrandissement du Centre technique communal (CTC)

Après avoir mené ce projet avec le Service Bâtiments-Domains jusqu'au préavis pour le crédit d'ouvrage, accepté par le Conseil communal le

8 octobre 2015, le Service a transmis ce dossier au Service Bâtiments-Domains pour la réalisation. Le chantier est prévu pour début 2016.

Avenue du Château 17 - Concours d'architecture

Afin de répondre à l'évolution des besoins en places d'accueil de jour de l'enfance et d'offrir à la population des lieux d'accueil qui permettent la prise en charge des enfants dans la durée, la Municipalité a soumis à l'approbation du Conseil communal une demande de crédit de CHF 1'360'000.- TTC. Celui-ci doit servir à financer le concours d'architecture et les études permettant de chiffrer les coûts de la rénovation du bâtiment de l'avenue du Château 17 comprenant l'agrandissement de la crèche «Le Tournesol» et la création d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Ce préavis a été approuvé par le Conseil communal le 15 juin 2015.

Le site, qui se situe à l'avenue du Château 17 dans le secteur ancien de Renens, a été transformé en garderie en 2003. Aujourd'hui, les locaux sont mis à disposition de la crèche-garderie «Le Tournesol» ainsi que du jardin d'enfants de Florissant. Malgré quelques transformations et aménagements ponctuels effectués ces dernières années, et aussi suite à l'incendie de fin décembre 2013, le bâtiment doit subir une véritable rénovation afin de correspondre aux recommandations actuelles de l'Office de l'accueil de jour de l'enfance (OAJE).

Outre l'assainissement du bâtiment existant, l'objectif de cette rénovation est d'agrandir la crèche «Le Tournesol» et de créer une UAPE : ce projet permet l'ouverture de 51 nouvelles places, auxquelles s'ajoutent les

17 places existantes, pour un total de 68 places (44 préscolaires et 24 UAPE). Il permet également l'agrandissement des locaux actuels du jardin d'enfants de Florissant. Les espaces associatifs ainsi que les aménagements extérieurs sont également intégrés dans cette réflexion. Ils seront valorisés avec la création d'un espace public de qualité, de cheminements publics et le réaménagement des jardins familiaux. Dans cette même optique, les actuelles fonctions de la «Grange de Florissant» - bâtiment classé, historique et emblématique de Renens, mais aussi espace polyvalent à usage socio-culturel à disposition des habitants - seront conservées et intégrées dans le projet de rénovation.

Les objectifs du concours permettront de développer une structure d'accueil qui répondra de manière efficace et économique aux besoins définis par les services concernés dans un cahier des charges. Il s'agira pour les concurrents de valoriser la ferme existante avec sa cave voûtée en soignant principalement les aspects suivants :

- la prise en compte des valeurs et des contraintes du lieu
- la mise en valeur réciproque de l'ancien et du nouveau bâtiment
- la valorisation des espaces extérieurs avec la création d'un espace public de qualité, de cheminements publics et le réaménagement des jardins familiaux.

Le programme s'articule sur quatre points :

- agrandissement de la crèche-garderie «Le Tournesol» de 17 à 44 places
- création d'une UAPE de 24 places et maintien du jardin d'enfants de Florissant de 10 places (avec pos-

sible extension à 15), d'un local de quartier et d'une salle de concert dans la ferme existante et d'un local pour la voirie

- assainissement du bâtiment existant
- réaménagement des espaces extérieurs par un projet d'ensemble : jeux, jardins familiaux, cheminements, ruisseau.

Les 17 places d'accueil existantes devront être maintenues pendant les travaux.

Police des constructions

La police des constructions constitue le dernier maillon d'un processus qui va du plan directeur communal à l'environnement bâti. Ce processus concerne un très grand nombre d'acteurs représentant de multiples enjeux.

Chaque projet qui est soumis à la police des constructions est analysé, non seulement au regard des règlements en vigueur mais également en tenant compte des objectifs de la planification.

Avec leur raréfaction, la pression sur les derniers terrains disponibles s'intensifie. La notion de densification, largement relayée par le Canton et les médias, est souvent prise comme prétexte à une pression plus forte pour des projets de rendement, sans grande attention portée à la qualité.

Malgré cela, la police des constructions met l'accent plus fortement sur la qualité architecturale des projets présentés et sur leur insertion dans leur environnement urbain. Cette attitude dépasse donc le cadre légal strict de contrôle de la conformité des dossiers pour traiter aussi de leur qualité.

Parallèlement aux grands projets de planification jusqu'ici prioritaires, le micro-urbanisme ou urbanisme de proximité représente un poids relatif dans le développement de l'Ouest lausannois, en particulier de Renens, plus important qu'attendu.

Quelques exemples parmi les 60 dossiers mis à l'enquête en 2015 permettent d'illustrer l'activité de la police des constructions durant cette année :

- [Chemin du Chêne 18 : Démolition d'un bâtiment, déplacement d'une sous-station électrique, construction de deux immeubles](#)



Chateau 17 - Façade sud-est

à affectation mixte et d'un parking enterré

Le terrain est situé dans le périmètre du plan de quartier Kodak en cours de légalisation. Le propriétaire ne voulant pas attendre la fin de la procédure d'adoption du plan de quartier, les architectes ont développé un projet qui s'appuie sur le Règlement du plan d'extension en vigueur tout en anticipant les principes d'espaces publics du futur plan de quartier. Ainsi le montage du projet a nécessité la création de nombreuses servitudes en ce qui concerne le passage public motorisé ou non, les canalisations et le sous-sol. N'ayant fait l'objet d'aucune opposition, les bâtiments sont aujourd'hui en construction.

- Rue du Lac 93 : Démolition du bâtiment ECA 953, construction d'un immeuble de 18 logements

Le plan de quartier Mont-de-By permet de construire des logements en terrasses sur cette partie de la rue du Lac à l'extrême sud-est de la Commune. Dans ce projet, en collaboration avec l'architecte et le promoteur, la police des constructions a pris un soin particulier au choix des typologies de logements et aux solutions techniques pour tenir compte de la situation fortement exposée aux nuisances sonores de l'avenue du Chablais.

- Chemin du Closel 5 : Aménagement d'une brasserie - Aménagement de locaux pour la HES-SO

Avec le départ des IRL et le rachat du DDP par CACIB SA, le bâtiment situé au chemin du Closel 5, a vu l'installation de différents locaux. Après une brasserie artisanale et divers ateliers, ce sont des salles de cours pour un master de la HES-SO qui ont été aménagées en 2015.

Ces différentes activités posent le problème de la sécurité. Un mandat a donc été attribué pour une étude complète des installations techniques du bâtiment et leur mise aux normes tenant compte de la cohabitation des nouvelles activités.

- Chemin de la Roche 3 : Agrandissement d'une garderie

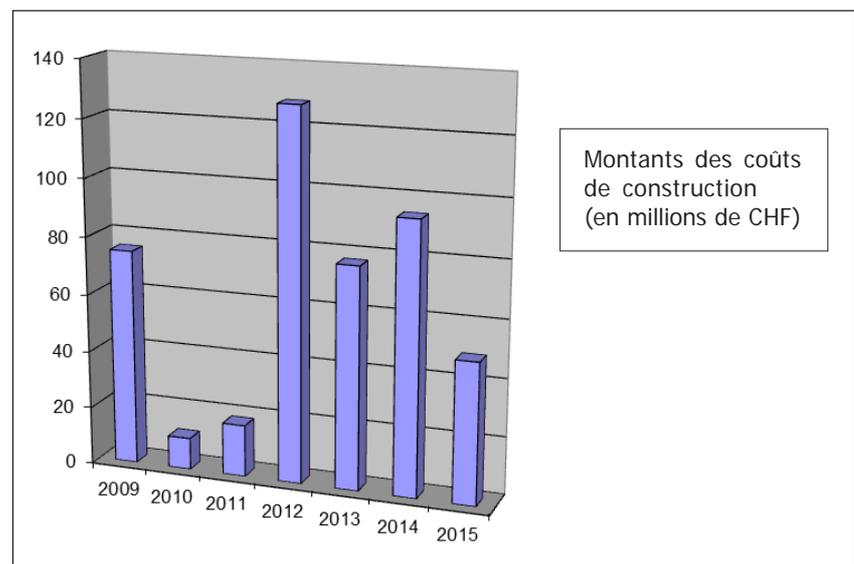
La crèche-garderie «Les Chattons», située au rez-de-chaussée d'un immeuble des années 70,

souhaitait s'agrandir et créer des locaux plus adaptés aux tout-petits. La solution a été trouvée par la construction de nouveaux locaux dans des espaces de service. En collaboration avec le Service Environnement-Maintenance, un projet de mise en place de conteneurs enterrés a été proposé et accepté par le propriétaire de cet ensemble de plus de 200 logements, résolvant ainsi un problème de gestion des déchets dans le quartier.

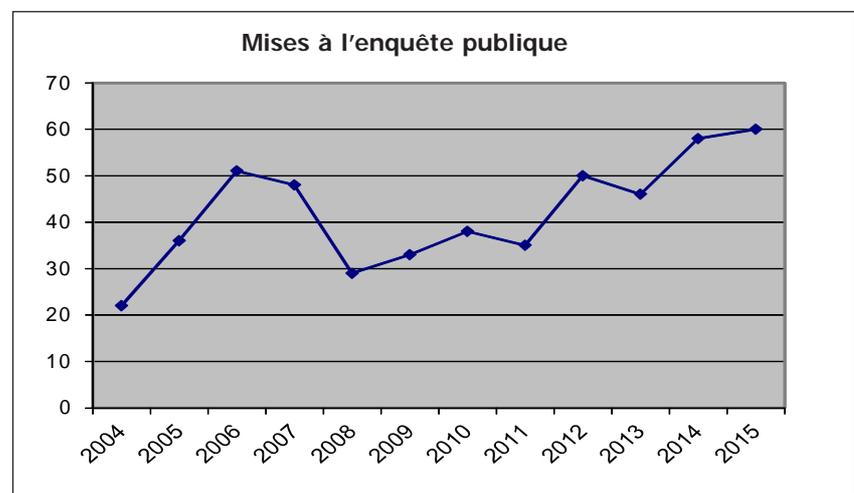
Dossiers d'enquête

Pour 2015, le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire, s'élève à CHF 49'250'000.- dont notamment :

- CHF 6'720'000.- pour la surélévation de l'immeuble et la création de 8 logements à l'avenue de la Poste 18,
- CHF 2'125'000.- pour la surélévation de l'immeuble de deux étages pour la création de 4 appartements et 21 studios à l'avenue du Temple 3,
- CHF 4'840'000.- pour la surélévation de l'immeuble d'un étage pour la création de 6 logements, le changement de destination partielle pour la création de 2 logements et la mise en place de capteurs photovoltaïques et thermiques à la rue de la Paix 7b,
- CHF 13'400'000.- pour la construction de 2 immeubles à affectation mixte au chemin du Chêne 18,



Après une hausse des dossiers d'enquête jusqu'en 2007 (48 dossiers), les années 2008 à 2011 ont été moins actives (moyenne de 34 dossiers par année). L'augmentation importante qui a suivi dès 2012 (50 dossiers), 2013 (46 dossiers), 2014 (58 dossiers), se confirme en 2015 avec 60 dossiers.



Parmi les 60 dossiers reçus en 2015, 58 ont été mis à l'enquête. 45 permis de construire ont été octroyés durant l'année.

Récapitulatif des mises à l'enquête publique, des autorisations municipales et des octrois de permis de construire

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Enquêtes publiques :						
Constructions nouvelles	6	9	8	3	7	5
Transformations et agrandissements	26	18	35	22	29	31
Plans d'extension, plans de quartier, règlements	-	1	1	3	-	1
Routes, cadastres, servitudes publiques	5	3	4	4	4	13
Démolitions	2	4	2	1	2	5
Installations solaires	-	-	-	5	4	-
Chauffage à distance	-	-	-	5	4	2
Autorisation préalable d'implantation	-	-	-	-	1	1
Total des mises à l'enquête publique	40	35	51	40	47	58
Total des autorisations municipales	29	39	28	28	35	45
Projets refusés ou abandonnés	1	-	1	2	2	-
Total général	69	74	79	68	84	103
Total des permis de construire octroyés	38	30	36	35	38	45

- CHF 2'950'000.- pour la construction d'un immeuble de 18 logements à la rue du Lac 93,
- CHF 4'000'000.- pour la surélévation du bâtiment d'un étage, la rénovation des locaux existants et la mise en place de 381 m² de panneaux solaires photovoltaïques, à la rue du Lac 14 (CTC).

Autorisations municipales

45 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2015. Ces demandes sont des dossiers de construction pouvant être dispensés d'enquête publique, conformément à l'art. 111 de la LATC :

- 12 demandes pour divers travaux de rénovation et de réaménagements intérieurs
- 11 demandes pour la création de fenêtres, velux, terrasse et palissade
- 8 demandes pour la création de cabanon de jardin, de véranda, de jacuzzi, de balcon et de place de parc
- 1 demande pour l'installation d'un climatiseur
- 3 demandes pour des modifications de tracé du chauffage à distance
- 3 demandes pour la pose ou le remplacement d'armoires de distribution BVK déposées par le Service intercommunal de l'électricité (SIE SA) et TvT Services
- 2 demandes de mise en conformité et de changement de destination
- 5 divers

En 2015, 23 nouveaux logements ont été réalisés, dont 8 au chemin de Borjod 18, 3 à l'avenue du 14-Avril 3 et 12 studios à l'avenue de Longemalle.

A la fin de l'année, 315 logements sont en cours de construction, dont :

- 154 à la Croisée
- 86 à l'avenue de Saugiaz-Avenir
- 25 à l'avenue du Temple 3
- 16 à l'avenue du 1^{er} Mai
- 8 à l'avenue de la Poste 18
- 8 à l'avenue de Florissant 4
- 7 à la rue de la Paix 7b
- 6 à la rue du Lac 79
- 4 au chemin du Martinet 6
- 1 au chemin du Martinet 8

Dossiers courants

En parallèle, la police des constructions a répondu par écrit et au guichet à de multiples demandes de renseignements et d'informations concernant des questions de constructibilité, de servitudes, de fractionnements, etc.

Energie du bâtiment

Depuis le début de l'année 2015, la police des constructions travaille avec un bureau technique en physique du bâtiment. Désormais, chaque dossier de mise à l'enquête d'un nouveau bâtiment ou de rénovation importante est contrôlé en ce qui concerne les aspects énergétiques. Pour les autorisations municipales touchant à l'enveloppe des bâtiments, le con-

trôle ponctuel d'éléments aide le propriétaire à s'assurer que les nouveaux éléments qu'il met en place seront efficaces.

Energies renouvelables

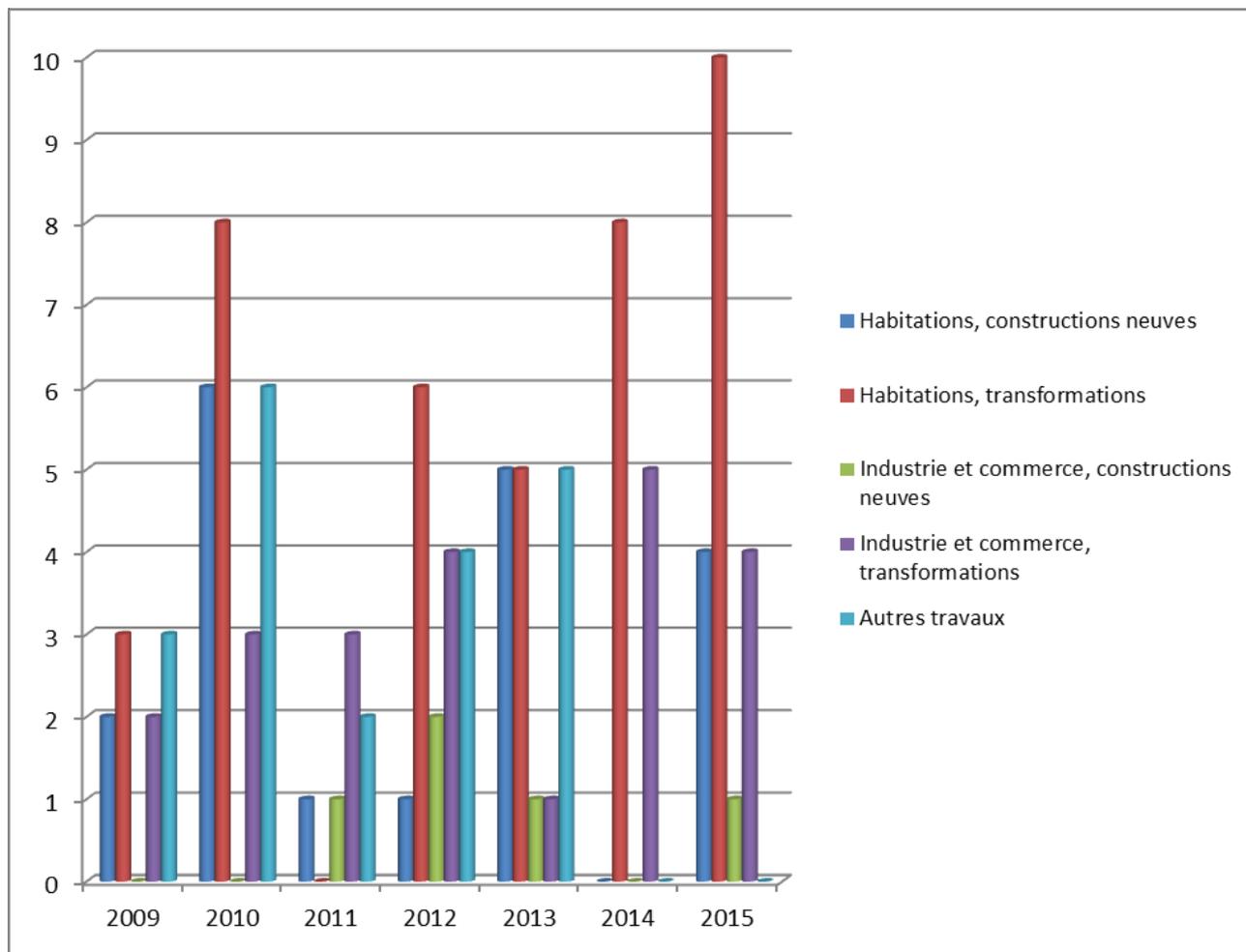
Avec la nouvelle loi sur l'énergie de juillet 2014, tous les nouveaux bâtiments doivent désormais répondre à une part de leurs besoins en électricité par le recours à des énergies renouvelables. La mise en place systématique de capteurs solaires photovoltaïques en plus des capteurs thermiques pose un problème d'esthétique. La police des constructions commence un travail de sensibilisation auprès des propriétaires et des architectes pour que la question de l'intégration des capteurs soit prise en compte dans le développement du projet.

Commission de salubrité

Avec les nouvelles normes AEAI 2015 et le désengagement de l'ECA pour tout ce qui est du conseil et de la vérification des dossiers courants, le fonctionnement de la Commission de salubrité a progressivement changé au cours de l'année 2015. La police des constructions fait désormais régulièrement appel à un bureau d'ingénieurs en sécurité qui assure le contrôle des aspects de sécurité incendie sur dossier et lors des visites de fin de chantier.

En plus du suivi serré d'anciens dossiers concernant des travaux non

Permis d'habiter et d'utiliser



conformes, la Commission de salubrité a été appelée à une dizaine de reprises pour des logements insalubres. La police des constructions a alors joué un rôle d'intermédiaire entre les locataires et leur gérance.

En 2015, 18 permis d'habiter de fin de chantier ont été délivrés (voir graphique ci-dessus).

Etablissements publics et commerces

En 2015, la police des constructions a été régulièrement confrontée à des dossiers d'établissements publics, en lien avec la Police du commerce (PoOuest et Police cantonale du commerce). En effet, pour chaque modification dans l'établissement (changement de licence, changement de titulaire, travaux d'aménagement, etc.), la police des constructions doit vérifier que les locaux sont conformes.

Suite à différentes modifications légales, les exigences se sont nettement accrues, ce qui entraîne la formalisation des processus avec la po-

lice du commerce (PoOuest) et une augmentation de la charge de travail pour la police des constructions.

En matière de commerce également, la police des constructions doit parfois intervenir, en particulier en ce qui concerne les possibles changements de destination, les aménagements prévus, les enseignes, etc.

Affichage publicitaire

Le dossier de l'affichage, qui était jusque-là géré par le Service Bâtiments-Domains, a été transmis au Service de l'urbanisme en 2015.

Dans une logique de procédure d'autorisation et de gestion de l'espace public, ces nouvelles tâches sont assurées par la police des constructions. Elles comprennent l'octroi des enseignes pour compte propre, ainsi que l'affichage publicitaire.

La publicité pour compte de tiers sur le domaine public a été attribuée à un seul concessionnaire depuis plusieurs années afin de maintenir une cohérence de l'espace public. Le

nombre d'emplacement est fixe afin d'éviter la prolifération d'affiches dans la Commune. Par conséquent, après analyse du Service de l'urbanisme, plusieurs refus pour nouveaux emplacements ont été prononcés en 2015 par la Municipalité; l'un d'eux a été contesté dans un recours au Tribunal cantonal, encore pendant.

En outre, en 2015, le Service de l'urbanisme a amorcé une réflexion générale sur l'affichage en ville, qui va sans doute amener à une refonte des différents documents communaux (concept d'affichage, règlement communal, concession, directives municipales, etc.), ce qui va nécessiter un travail conséquent.

Permis d'abattage d'arbres

En 2015, 28 autorisations d'abattage d'arbres ont été délivrées, assorties de demandes de remplacement dans la majorité des cas. 9 autres demandes ont été refusées, les motifs invoqués pour l'abattage n'étant pas recevables. Certaines demandes d'abattage sont directement liées à

des projets de construction; l'autorisation d'abattage est dès lors contenue dans le permis de construire.

Cet objet est transféré au Service Environnement-Maintenance qui est en charge de la procédure mise en place par le nouveau Règlement sur la protection des arbres.

SIT

Le SIT est un système d'information du territoire (programme Geoconcept) qui permet de gérer l'entier du territoire communal dans différents domaines : le cadastre communal, les limites de construction, les plans de

quartier, les degrés de sensibilité au bruit, les espaces verts, les gérances/propriétaires, les propriétés communales, les établissements scolaires etc. Toutes ces informations sont regroupées afin de fournir un outil décisionnel pertinent avec une vue d'ensemble de la Commune.

En 2015, plusieurs plans ont été produits en réponse aux demandes des différents services (les transports scolaires, les établissements scolaires, plans des ancrages en souterrain, classification du réseau routier, mise à jour des propriétés communales, recensement du mobilier urbain, itinéraire

du ramassage des déchets et divers extraits du cadastre ou de l'orthophoto de la Commune).

Dans un cadre plus général, un important travail a aussi été fourni pour la mise à jour des alignements et des données sur Géoweb (accessibles à tous les employés de la Commune), en l'occurrence les données gérances/propriétaires et celles concernant le cadastre.

En conclusion, le SIT est un outil indispensable à toute commune pour pérenniser et diffuser des données de qualité à tous les intervenants, aussi bien internes qu'externes.

Travaux

Le Service des travaux gère les activités principales suivantes :

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Projets d'infrastructures (tram, gare, réseau routier)
- Entretien routier
- Eclairage public

Mobilité

Axes forts - Tram - BHNS

Tram

L'année 2015 a été marquée par une forte implication du Service des travaux, comme en 2014, dans l'analyse des coûts et des modalités de répartitions financières avec le Canton ainsi que dans l'optimisation des éléments techniques et financiers et la préparation du futur préavis communal et du futur EMPD (exposé des motifs et projet de décret) cantonal.

Le Service des travaux a participé à 40 séances en 2015, réparties la plupart sur le premier semestre, totalisant environ 240 heures de travail pour le personnel du service.

BHNS

Pour assurer la mobilité au sein de l'agglomération pour les années à venir, un grand nombre de mesures, notamment infrastructurelles, ont été identifiées comme nécessaires dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Des axes de circulation prioritaires pour les transports publics (axes forts) ont été définis et leur pertinence a été jugée positivement par la Confédération et le canton de Vaud disposés à en cofinancer une partie dans le cadre du fonds d'infrastructure et des lois en vigueur. Le réseau des axes forts comprend une ligne de tram

ainsi que plusieurs tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS).

Le projet partiel PP5 (tronçon rue de Cossonay) fait partie du programme des axes forts de transports publics urbains, en priorité A du PALM 2007. Il reliera le carrefour de Montétan (Lausanne) au chemin du Bré (Crissier). A terme, la ligne complète ira de Lutry à Bussigny.

L'étude de projet est menée à un niveau intercommunal (Prilly, Renens et Crissier), sous l'égide du bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), en coordination avec le Canton et les tl. Son financement avait été adopté par le Conseil communal par le biais du préavis N° 117-2011.

Une première étape a permis aux Municipalités de Prilly et Crissier, plus fortement concernées dans leur centre de localité, de préciser leurs attentes et leur potentiel de requalification. Un avant-projet a ainsi abouti et doit maintenant être précisé dans le cadre de l'étude de projet, dernière étape de planification, sur la base des recommandations cantonales.

Le BHNS circulera en site propre là où les emprises le permettent ou aux abords des carrefours. Les aménagements sont prévus pour recevoir des bus avec une double articulation de 25 m de longueur et une capacité maximale de 200 personnes. La durée du trajet jusqu'à Lausanne sera considérablement raccourcie et rendue plus régulière et plus confortable. Le projet permet également la réalisation de pistes et bandes cyclables complémentaires tout en intégrant une arborisation d'avenue. Afin de maintenir une priorité des bus au sein du trafic et de ne pas péjorer le trafic des transports individuels motorisés aux heures de pointe, quatre giratoires seront créés en plus de l'existant à Prilly Centre, soit Broye, Bugnon et deux au terminus provisoire du chemin du Bré.

Le coût total estimé au stade de l'avant-projet est de CHF 65.5 mio.

Son financement sera réparti entre les communes de Crissier, Renens, Prilly, les tl, le Canton (8,7 mio) et la Confédération (8,6 mio). A relever que cet investissement routier est pris en compte dans le cadre de la péréquation des couches thématiques.

Le planning annoncé est le suivant :

- Etudes de projet jusqu'à fin 2016
- Enquête au printemps 2017, suivie de la demande de crédit d'ouvrage par le biais d'un préavis intercommunal
- Début possible des travaux mi 2018
- Mise en service deux ans après le début des travaux.

Gare de Renens

La coordination de ce vaste projet, l'un des plus importants alliant urbanisme et mobilité en Suisse romande, est placée sous la responsabilité de la Ville de Renens. Elle nécessite un travail d'échanges constants entre les différents partenaires techniques et politiques. La Commission intercommunale de projet (Coproj gare) du lot 3, présidée par la Conseillère municipale en charge des travaux à Renens, ainsi que le Groupe technique Gare (GT), présidé par le chef de projet Gare de la Ville de Renens, se sont réunis 8 fois durant l'année. Le Groupe décisionnel (GD) a siégé 2 fois et a validé le manuel de projet global pour la phase des travaux. Le Groupe spécifique de financement (GS financement), qui réunit les représentants des Municipalités partenaires, a quant à lui siégé 2 fois, pour présenter le préavis de la gare.

Feu vert de l'OFT au nœud ferroviaire de Renens

L'Office fédéral des transports (OFT) a approuvé les travaux des CFF en gare de Renens et à proximité. Les aménagements ferroviaires à réaliser amélioreront l'accès des voyageurs aux quais et permettront de faire circuler davantage de trains régionaux et grandes lignes sur le tronçon en-

tre Renens et Lausanne. Ces aménagements font partie du programme Léman 2030, qui a pour objectif de développer le réseau ferré et d'augmenter l'offre ferroviaire sur l'Arc lémanique.

L'OFT a rendu sa décision d'approbation des plans le 16 janvier 2015. Le projet de Renens, très complexe et composé de plusieurs volets, inclut le renouvellement des installations de sécurité et de gestion de la circulation des trains (enclenchement), la construction d'une 4^{ème} voie et d'un saut-de-mouton (pont ferroviaire), l'adaptation des quais (rehaussement, prolongement, élargissement) et un nouveau passage sous voies. A ces mesures ferroviaires s'ajoutent la construction d'une nouvelle interface pour le futur tram t1, d'une passerelle (Rayon vert) et d'un nouveau passage inférieur à la rue du Léman pour le trafic motorisé et la mobilité douce.

Les travaux de Renens ont été mis à l'enquête publique au printemps 2013. L'OFT avait reçu une dizaine d'oppositions, émanant principalement de riverains. A l'issue de sa procédure d'examen, l'OFT a conclu que le projet est conforme aux prescriptions légales régissant la réalisation de mesures d'infrastructure ferroviaire.

Deux recours ont été déposés contre l'ensemble du projet auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF) à la suite de la délivrance du permis de construire. La levée de l'effet suspensif a été demandée par les CFF. Le TAF a donné son feu vert pour les quais et le passage sous voies qui doivent être réalisés en premier. La

décision du TAF pour l'ensemble des travaux, attendue pour 2016, permettra de confirmer le planning de construction pour l'ensemble de la gare.

Travaux CFF à la gare de Renens

La priorité en gare de Renens est de donner un accès aux quais pour tous, libre de marches pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Dans ce but, et suite à la décision du TAF de lever l'effet suspensif, les CFF ont commencé les travaux préparatoires pour le réaménagement de la gare ainsi que du futur passage inférieur voyageurs (PI).

Ils ont touché dans un premier temps le sud de la gare avec la démolition du bâtiment de service situé sur le P+R, ce qui a occasionné sa fermeture partielle et son réaménagement avec 8 places 30 minutes, 4 places Mobility et 5 places pour les CFF ainsi qu'un emplacement pour les vélos et les motos.

Cette démolition a permis d'avoir une zone de chantier pour la construction du nouveau passage inférieur d'une largeur de 9 m, avec rampes, escaliers et ascenseurs.

Plusieurs travaux préparatoires ont eu lieu sur les quais et beaucoup ont dû être exécutés de nuit pour des raisons de sécurité. Les riverains ont été régulièrement informés par des avis de bruit de nuit.

La mise en place des pieux et micropieux pour le futur PI se poursuit à travers les voies, de nuit.



Travaux de la gare de nuit

A l'ouest du bâtiment voyageurs, des fouilles pour des collecteurs et des tubes SIE ont été entreprises et des forages ont démarré pour le futur bassin de rétention des eaux qui nécessitera quelques mois de travaux.

Travaux dans le passage du 1^{er}-Août - Fermeture de l'axe nord-sud à la circulation

Des travaux ont également été entrepris pour la construction d'un nouveau parapet au passage inférieur du 1^{er}-Août, pour des «chemins de câbles», ce qui a nécessité la fermeture partielle du passage. Deux week-ends «coup de poing» ont occasionné la fermeture intégrale du passage au trafic routier pendant 5 nuits entre 24h00 et 05h00.



Passage inférieur du 1^{er}-Août

Une signalisation de déviation a été mise en place à une échelle élargie. Sur demande de la Municipalité, une information détaillée (totem CFF de la gare, communiqué de presse, envoi d'un tout-ménage, etc.) a été mise en place par les CFF pour la fermeture partielle du passage du 1^{er}-Août.

Les travaux ont été réalisés courant octobre et novembre. Le planning a été respecté et les feux de signalisation pour une circulation alternée ont pu être retirés avant les fêtes de fin d'année.

Concernant le nord des voies, les travaux ont touché, dès le 17 août, la rue de Lausanne avec notamment la suppression d'une voie de circulation et du double-sens (sauf pour les bus),



Démolition du bâtiment de service CFF



Travaux de déviation de réseaux

de certaines places de parc ainsi qu'un des accès piétonniers au passage inférieur. Le terminus des bus 36 et 54 a été déplacé afin de faciliter l'accès à la gare pour les usagers.

En septembre, plusieurs travaux de fouilles ont été effectués pour la déviation de certains réseaux (gaz, eau, SIE...) sur la rue de Lausanne. Par ailleurs, une palissade de chantier a été installée au sud de la rue de Lausanne pour le chantier du passage inférieur qui durera jusqu'en 2017. La construction d'un mur et la pose des socles pour les mâts CFF le long de la rue de Lausanne ont également été réalisées.

Sur la rue du Terminus, des travaux pour la déviation de réseaux en vue de la démolition du mur de soutènement côté voies CFF ont été réalisés, ce qui a occasionné la fermeture d'une voie de circulation.

Informations sur les travaux à la Gare

Plusieurs canaux d'informations sur ce chantier sont à disposition :

- Un nouveau totem d'information a été posé sur la place de la Gare au sud. Il présente tous les projets de la région et fait une part belle aux actualités du développement de la gare.



Totem CFF

- Les sites internet www.lemman2030.ch ainsi que «Renens en Mouvement» permettent de trouver des informations actualisées sur les chantiers, des photos ainsi que les avis de bruit.
- Le pavillon d'information Léman 2030 de l'Ouest lausannois situé à la rue de Crissier 4b à Renens ouvre ses portes tous les premiers mercredis du mois de 17h00 à 19h00. Des visites guidées ont également été organisées en dehors de ces horaires. Quelque 1'500 personnes ont visité cette exposition en 2015. Ce pavillon a également accueilli le dernier poste de la chasse au trésor organisée à Renens dans le cadre de la Semaine de la mobilité.
- Une séance d'information à la population a eu lieu à la Salle de spectacles de Renens le 31 août. Elle visait à détailler les prochaines étapes du chantier de la gare et ses divers impacts. De plus, les commerçants et riverains ont été invités au pavillon d'information à deux reprises pour être informés spécifiquement sur les travaux.

Nouvel enclenchement CFF

La construction du bâtiment de service au Closel, futur poste d'enclenchement électronique, a été achevée. Les travaux effectués en 2015 ont permis d'équiper l'intérieur de ce bâtiment, responsable de la circulation des trains entre Renens et Bussigny, de câbles et d'installations techniques. La mise en service de ce bâtiment est prévue en novembre 2016, après une période d'essai.

Préavis intercommunal pour les deux places et la construction de la passerelle «Rayon vert»



Une décision commune historique assure le renouveau prochain de la gare de Renens

Le préavis intercommunal a été soumis par les Municipalités de Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens et Renens à leurs quatre Conseils communaux respectifs pour le réaménagement complet des places Nord et Sud de la gare de Renens, la réalisation de la passerelle «Rayon vert» projetée au-dessus des voies et la création de stationnements pour les vélos. Entre fin septembre et mi-octobre, les quatre Conseils communaux

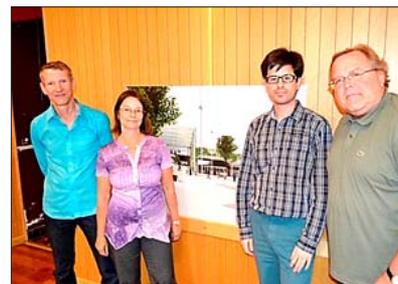
se sont prononcés clairement en faveur des travaux prévus.

Faisant suite à deux préavis acceptés précédemment par les quatre Conseils communaux, dont la mise en œuvre s'est déroulée à la satisfaction de l'ensemble des acteurs, ce troisième préavis complète la démarche au profit d'un projet répondant à de très fortes attentes aussi bien des quatre communes partenaires qu'à une échelle plus large.

Une passerelle fonctionnelle et emblématique, agrémentée de verdure et donnant accès aux quais ainsi qu'un réaménagement complet des places Nord et Sud comprenant arbres, abribus, mobilier urbain, fontaines, jeux d'eau, éclairage, stationnements pour les vélos et espaces conviviaux, en lien direct avec le terminus du métro m1 et la future ligne de tram t1, amélioreront la vie, les trajets et la sécurité des usagers et des habitants.

Budgétés à 27,8 millions de francs (dont 20,1 millions pour la passerelle), les travaux prévus sont étroitement coordonnés avec d'autres chantiers très importants impliquant la Confédération, le Canton, les CFF et les tl. La décision prise par chacun des législatifs communaux était lourde d'enjeux. Les Municipalités ont été soulagées et heureuses de voir la très forte majorité avec laquelle le crédit demandé a été accordé par chacun des quatre législatifs. Une telle décision concordante sur un montant de cette importance est historique. Les commissions de chacun des Conseils s'étaient réunies à la fin de l'été pour donner ensemble un avis favorable au projet.

La date du début des travaux ne dépend plus que de l'entrée en force du permis et la coordination avec les autres projets à réaliser au même endroit. Les quatre piliers qui supporteront la structure métallique de la passerelle doivent être construits en



Présidents des Commissions de Conseil - 25 septembre 2015

suisant la réalisation des quais définitifs sur lesquels ils s'appuieront.

Ces travaux seront donc menés en coordination avec le chantier que conduiront les CFF sur les voies et les quais. Ils présenteront aussi une forte interdépendance avec la construction de la ligne de tram.

Le Canton participe de manière importante au projet et assumera en particulier plus de la moitié de la facture de réalisation de la passerelle. Son EMPD (exposé des motifs et projet de décret) est prévu pour 2016. La contribution de la Confédération, par le biais du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) est aussi conséquente et cofinancera les places et le stationnement vélo.

En lien direct avec le préavis intercommunal, la Ville de Renens restera propriétaire des locaux sous la rampe d'accès nord (162.8 m²). L'aménagement d'un local de voirie (35 m²) ainsi que l'aménagement d'un local commercial (122 m²) au gré du preneur sont à la charge de la Ville de Renens à hauteur de CHF 300'000.-.

Par ailleurs, la convention relative à la construction, la propriété et l'entretien de la passerelle a été signée entre la Ville de Renens et les CFF avant l'acceptation du préavis.

Etape après étape, les communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens, et ce sous l'égide du SDOL au début, ont travaillé main dans la main tout au long de ces dix dernières années sur ce projet de rénovation du site de la gare au cœur d'une région en plein développement et siège des Hautes Ecoles. Elles se réjouissent de voir aujourd'hui l'aboutissement de ces longues années d'études et se dessiner le chantier de la plateforme multimodale essentielle au service des habitants et des pendulaires qui viennent travailler ou étudier dans l'Ouest lausannois. Ce travail intercommunal effectué en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires souligne son importance. Celle d'un lieu central pour l'Ouest lausannois, d'une plateforme de mobilité, d'une gare qui rassemble, d'une passerelle qui réunit.

Le projet a montré une prise de responsabilité des quatre communes par rapport aux enjeux d'avenir de la région pour la collectivité. Cette démarche forte a permis aux partenaires, dont les CFF et les tl, de s'engager

également et a obtenu, par l'intermédiaire du PALM notamment, des promesses de contributions importantes du Canton et de la Confédération. Le prix FLUX décerné en 2011, qui salue non seulement un geste architectural ou une cadence de transport public optimisée, mais aussi la collaboration et la coordination d'un ensemble complexe de défis réunissant urbanisme, mobilité pour l'avenir, identité et qualité de vie, constitue une marque de reconnaissance supplémentaire.

Etude stationnement vélo

Dans le cadre du projet intercommunal de la rénovation urbaine de la gare de Renens, un bureau d'ingénieurs a été mandaté pour l'étude de la future vélostation ainsi que pour définir les grandes lignes de son exploitation. Les emplacements pour le stationnement vélo autour de la gare ont également été définis et devront se développer selon les disponibilités et les différentes étapes de chantier.

Passage inférieur du Léman

Le vaste projet «Léman 2030» fait l'objet de 2 oppositions sur des éléments connexes au passage du Léman, bloquant le projet de la 4^{ème} voie dont est tributaire cet objet.

L'année 2015 a permis de consolider, avec les CFF, les phases de travaux et de déviation des réseaux situés dans le sous-sol. Ces déviations complexes ont amené le Service des travaux à effectuer une dizaine de séances de planification entre les partenaires concernés (Eau, Gaz, Electricité, CAD). La décision du tribunal est attendue pour le premier trimestre 2016 et elle permettra de définir la suite du projet.

Semaine de la Mobilité

La Ville de Renens a mis en place et soutenu un certain nombre d'événements dans le but de promouvoir une mobilité douce au sein de la population durant le mois de septembre, dans le cadre de la Semaine de la mobilité, en collaboration avec les autres communes à l'échelle du SDOL.

Entre rues piétonnes et zones de rencontre, une chasse au trésor basée sur l'observation, organisée par Pierre et Caroline Corajoud, a eu lieu les après-midi du samedi 19 septembre et du mercredi 23 septembre et

a attiré plus de 200 personnes. L'objectif était de découvrir un trésor en lien avec la mobilité. Les participants ont été enchantés par l'activité proposée. Une partie du public provenait de l'extérieur de Renens et cette chasse au trésor lui a permis de découvrir la qualité de l'espace public du centre-ville ainsi que des endroits méconnus.

Un partenariat avec la Ville de Prilly a été mené du 16 au 18 septembre avec Bikes & Food Trucks Festival, sur la halte CFF Prilly-Malley de 11h à 14h. L'objectif était la rencontre entre le vélo et d'autres engins roulants à tester, mis à disposition par différents exposants et la possibilité de «manger sur le pouce» pendant la pause de midi dans l'un des food trucks présents pour l'occasion. Malheureusement, la pluie diluvienne a obligé à annuler la 3^{ème} journée du vendredi 18 septembre. Cependant, pendant les deux premières journées, plus de 150 personnes sont venues sur place. La manifestation a été très appréciée pour son côté innovant et le choix de l'endroit.

Un après-midi Parkour («art du déplacement» en se servant du mobilier urbain comme obstacle à franchir grâce à la course, le saut, l'escalade et le déplacement) a eu lieu à l'intérieur de la halte CFF Prilly-Malley le mercredi 16 septembre. L'ELAA (Ecole Lémanique d'Arts et d'Actions de Lausanne) a donné un cours à une dizaine de jeunes qui ont apprécié cette animation.

Un stand d'information et d'essai de vélos électriques a également été tenu le samedi matin 26 septembre sur la place du Marché. L'objectif était d'informer les habitants sur les subventions communales en matière de mobilité douce, lors de l'achat d'un vélo électrique, d'un casque, d'une remorque, d'abonnements en lien avec la mobilité comme les voitures en partage Mobility ou les vélos en partage PubliBike ou encore les voitures à gaz ou électrique. Un marchand spécialisé dans les vélos électriques a permis aux personnes intéressées d'essayer gratuitement un vélo. La police de l'Ouest lausannois était également présente avec un stand de prévention.

L'action Bike4car qui propose d'essayer gratuitement un vélo électrique pendant 2 semaines en s'engageant moralement à ne pas utiliser sa propre voiture, a eu lieu de mai à septembre. La Ville de Renens a décidé de prolonger cette action avec

un magasin partenaire jusqu'à la fin de l'année. 2'000 personnes ont participé à cette action, ce qui est un résultat encourageant pour une première édition de grande envergure. Il y a eu plus de 300 participants en Suisse romande, dont une trentaine de la région lausannoise avec les communes participantes du Mont-sur-Lausanne, Pully, Prilly et Renens.

La population de Renens a été conviée à ces événements par le biais d'un tout-ménage édité par le SDOL, ainsi que par des informations sur le site internet et la page Facebook de la Ville. Par ailleurs, le Canton participe également à cette manifestation par la mise à disposition d'affiches.

A noter que d'autres événements ont été intégrés dans le programme de la Semaine de la mobilité, dont notamment la 9^{ème} édition de la course pédestre de Renens 1020 RUN qui a eu lieu le 26 septembre.

Génie civil / Canalisations

Chaussées

Diverses interventions ont été effectuées durant l'année :

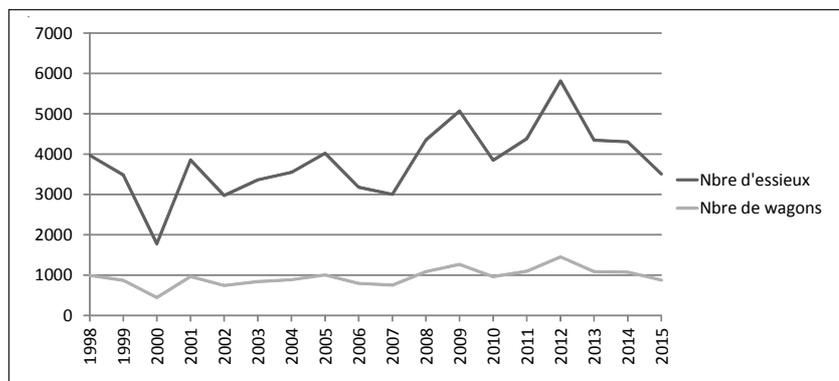
- Selon la directive cantonale de juin 1996 sur l'entretien des dépotoirs de route et ouvrages de décanation, l'entretien annuel a été réalisé sur plus de 1'800 dépotoirs des grilles de route.
- Campagne de pontage de fissures (environ 10'600 m' cumulés) sur l'ensemble du réseau routier.
- Réfection de la chaussée sur le chemin des Côtes par un enrobé coulé à froid (ECF).
- Remplacement de bordures cassées sur divers bords de chaussée.
- Réfection de 3 arrêts de bus avec une dalle en béton fibré. Nouveau



Travaux rue de Lausanne

Voies industrielles

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle n° 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA.



Le tonnage annuel utilisant le train est d'environ 57'000 tonnes. Si ce tonnage devait être transporté par la route, cela correspondrait à environ 2'850 camions. L'utilisation du train contribue ainsi à diminuer les émissions de CO₂ dans l'atmosphère.

Emissions de CO₂ par tonne-kilomètre : Train : 30 g/tonne km - Camion : 950 g/tonne km

procédé en phase de test. Actuellement le Service des travaux mène une campagne de contrôles sur ces 3 arrêts (1 contrôle tous les 6 mois) suite à de fortes dégradations de l'état de surface (fissurations). D'autres contrôles seront opérés courant 2016 pour suivre l'évolution.

- Rue de Lausanne - 14 Avril : pontage des fissures et pose d'un ECF.
- L'étude sur l'assainissement du bruit routier a été finalisée et le dossier transmis au Canton. Les premiers travaux, votés dans le cadre du préavis n° 74-2015, sont prévus pour l'avenue de Préfaully en mars 2016.
- Chemin des Côtes : ce tronçon a été réhabilité avec un enrobé coulé à froid (ECF) permettant de

prolonger sa durée de vie sans investir dans des travaux coûteux. En effet, cette chaussée présentait un fort taux de fissuration ainsi que des dégradations de type «nid de poule». En parallèle à ces travaux, un nouveau marquage a été effectué (ligne jaune de sécurité pour les piétons) afin de permettre aux enfants de transiter par ce chemin en toute sécurité. Les places de stationnement ont également fait l'objet d'une réorganisation.

- Rue de la Paix : suite à une pétition concernant le contre-sens cyclable en Z30, la signalétique au sol a été renforcée aux abords des immeubles n°s 8 et 14, deux ralentisseurs type «seuils circulaires» ont été posés et un marquage rouge a été réalisé au droit des zones à moins bonne visibilité.



Travaux chemin des Côtes



Travaux rue de la Paix

Collecteurs

En 2015, les travaux suivants ont été effectués :

- Quelques remplacements de couvercles de chambres d'accès aux collecteurs sur l'ensemble du réseau.
- Curages et contrôles TV de différents collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau ou l'étude de leur remplacement.

Séparatif - Contrôle des raccordements privés

- 47 contrôles du système séparatif de bâtiments ont été réalisés. 14 bâtiments sont conformes et 33 ne le sont pas. Ceux-ci ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles constructions (bâtiments ou villas).
- Suivi de la mise en œuvre du nouveau règlement cantonal sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industrielles (RIEEU). Des café-restaurants doivent toujours réaliser des travaux pour se mettre aux normes.
- Mise en séparatif des bâtiments communaux de l'avenue de Temple 16 et du Temple de Renens-Village.

Chantiers

Préavis en cours

Préavis N° 71-2015 - Mise en séparatif du tronçon supérieur de la rue de l'Avenir

Les travaux sont en cours.



Collecteur Simplon/Ramiers



Collecteur Censuy/Léman

Préavis bouclés

Préavis N° 89-2010 - Collecteurs eaux claires et eaux usées (EC/EU) - Simplon/Les Ramiers

- Montant du préavis : CHF 426'579.95 HT
- Dépenses totales : CHF 475'731.60 HT
- Plus-value : CHF 49'151.65 HT

Un rapport a été transmis à la Commission des finances pour explication du dépassement.

Préavis N° 17-2012 - Avenue du Censuy - Rue du Léman - Collecteurs EU/EC

- Montant du préavis : CHF 937'037.05 HT
- Dépenses totales : CHF 39'722.95 HT
- Plus-value : CHF 2'685.90 HT

Préavis N° 37-2013 - Demande de crédit pour les aménagements de la ligne tl 25 rue du Léman - avenue du Censuy - rue du Simplon, réaménagements routiers

- Montant du préavis : CHF 1'900'000.00 TTC
- Dépenses totales : CHF 1'819'354.35 TTC
- Subvention fédérale reçue : CHF 384'036.00 TTC



Nouvelle route à la sortie du parking du Censuy

- Moins-value : CHF 464'681.65 TTC

Cette moins-value est due à des coûts de réalisation plus bas pour le secteur 1^{er}-Août/Simplon que ceux prévus dans le préavis. La subvention fédérale a également été plus importante que prévue.

Préavis N° 83-2009 - Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique

- Montant du préavis : CHF 150'000.00 HT
- Dépenses totales : CHF 121'534.85 HT
- Moins-value : CHF 28'465.15 HT

Préavis N° 58-2014 - Passage inférieur du Léman

La réalisation du passage inférieur du Léman (PiL) implique plusieurs fermetures du passage au trafic automobile. Afin de ne pas surcharger le réseau routier aux heures de pointe, il a été décidé de mettre la sortie du parking du Censuy, côté rue du Lac, en double sens de circulation.

Le Service des travaux a développé un projet pour l'élargissement de la chaussée ainsi que la création d'un trottoir continu, une piste et une bande cyclable pour la mobilité douce.

Ce tronçon pourra fonctionner, provisoirement, comme itinéraire de délestage de la zone Obi pour conduire les véhicules en direction de l'autoroute. Un réaménagement de quelques places de parc ainsi que la pose de deux ralentisseurs seront effectués et divers éléments seront installés afin de freiner la vitesse des véhicules. Le marquage des zones piétonnes et vélo sera également renforcé en 2016.



Coordination avec prestataires de services et suivi de chantiers

- Le Service des travaux a participé à des séances organisées par des tiers pour les chantiers suivants : «La Croisée», «Avenir-Saugiaz» et le futur gymnase CEOL dans le secteur des Entrepôts. Le début de la construction d'un nouvel immeuble au chemin du Chêne 18, la démolition du bâtiment du chemin du Chêne 1 ainsi que d'autres travaux d'importance réalisés par des services multi-fluides sur l'ensemble du territoire communal ont fait également l'objet d'un suivi.
- Le Service des travaux a participé à deux séances de coordination des infrastructures de l'Ouest lausannois dans lesquelles sont représentées les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly et St-Sulpice, ainsi que les services multi-fluides Eauservice Lausanne, le service du gaz et du chauffage à distance de Lausanne, CadOuest, le service de l'électricité de la Ville de Lausanne, Swisscom et le SIE SA. Ces séances sont dirigées par le SDOL.
- Le Service des travaux a participé aux séances de chantier et au suivi de la réalisation du chauffage à distance (CAD) sur le chemin du Caudray et l'avenue du Censuy.

Le suivi des chantiers de tiers a permis de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal et de préserver les intérêts de la Ville.

Cours d'eau

En 2015, les berges des cours d'eaux n'ont pas fait l'objet de travaux particuliers pour leur renforcement.

Le nettoyage des berges et du lit des ruisseaux est géré par le Service Environnement-Maintenance.

Etudes

- Une étude a été lancée pour déposer un préavis pour la réalisation de la mise en séparatif de l'avenue des Paudex et du chemin de la Bruyère. Les travaux sont prévus pour 2016.
- Une étude a été lancée pour déposer un préavis pour la réalisation de la mise en séparatif du secteur de l'avenue du 24-Janvier compris

entre la rue de Sécheron et la rue de la Paix, comprenant également le Sentier de la Gare. Les travaux sont prévus pour 2016.

- Détournement des débits de pointe des ruisseaux de Broye et des Baumettes : l'avant-projet est terminé et le Conseil communal a accepté le préavis N° 80-2015 relatif à ces travaux le 8 octobre 2015.
- L'étude sur la restructuration des taxes d'assainissement entreprise au sein de la Commission intercommunale de la STEP de Vidé (CISTEP) a été poursuivie, afin d'établir des bases communes quant aux définitions relatives à la gestion des eaux claires et des eaux usées et quant aux principes de taxation qui s'y rapportent.
- Suivi de l'étude et participation du Service des travaux à des séances pour la mise à l'enquête publique du projet routier à la rue du Simplon et l'avenue du Silo dans le cadre du plan de quartier P41 «Les Entrepôts». Le Service a ensuite suivi l'étude pour la réalisation de ce projet en tant que maître d'ouvrage.
- L'agrandissement du parc du Chêne et plus particulièrement les aménagements routiers à ses abords ont fait l'objet d'une étude du Service des travaux, avec la collaboration des Services Urbanisme et Environnement-Maintenance. L'étude a permis de trouver des solutions convaincantes pour la fermeture au trafic du tronçon du chemin du Chêne qui relie l'avenue de Longemalle au chemin des Côtes. Le chemin du Chêne a par ailleurs fait l'objet d'une étude en parallèle pour la mise en place de diverses mesures afin de freiner la vitesse des véhicules.
- L'étude du trottoir au chemin de Jouxkens est en voie de finalisation. La mise à l'enquête est prévue pour le premier trimestre 2016.
- Suivi de l'étude du concept général pour déposer un préavis pour la réalisation de la mise en séparatif du chemin des Airelles.
- Réalisation d'une étude pour renforcer la zone 30 km/h à l'avenue des Baumettes avec la réalisation des divers éléments pour freiner la vitesse.

- Etude des éléments de l'aménagement urbain pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. L'étude a permis d'observer sur place l'existence de problèmes sur certains trottoirs, ainsi que le franchissement des routes.

Demandes de permis ou d'autorisations pour utilisation temporaire du domaine public

- Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des permis en collaboration avec le responsable Signalisation - Chantiers - Enseignes de la Police de l'Ouest. En fonction de certains chantiers privés, la surveillance de ceux-ci sur le domaine public (DP) a été un peu plus accrue.
- Permis délivrés 94
- Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public 16
- Fouilles pour câbles/ Téléphone 14
- Eauservice Lausanne 13
- Chauffage à distance (CAD) 3
- Gaz Lausanne 12
- SIE/TVT 6
- Echafaudages 1
- Installations de chantier ... 8
- Dépôts sur domaine public 21

Demandes de plans des canalisations EU/EC

18 plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires ont été transmis pour information à des tiers pour l'établissement de nouveaux projets ou lors de fouilles.

Déclarations de conformité

En collaboration avec la Direction générale de l'environnement (DGE), 3 contrôles de conformité des installations et des locaux de garages et carrosseries ont été effectués et ont permis de constater que ceux-ci étaient conformes aux prescriptions et normes en vigueur.

Contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des piscines

Piscine AquaSplash

3 contrôles sur la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins ont

été effectués entre juin et août 2015. Les résultats des analyses ont montré des paramètres non-conformes aux règlements en vigueur. Les germes aérobies mésophiles dépassaient le maximum admissible de 500 par ml. Il y a également eu un dépassement des valeurs autorisées sur l'*Escherichia coli* (présence de germe d'origine fécale) dont la valeur admissible est 0. Le bassin incriminé est celui des toboggans. Ceci a fait l'objet de remarques du Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Piscine de la résidence «En Belle Vue»

La piscine privée de la résidence «En Belle Vue» est soumise aux exigences de l'arrêté cantonal sur l'hygiène des piscines fréquentées par le public. Les échantillons sont prélevés une fois par mois par le Service des travaux et sont transmis au laboratoire cantonal pour analyse. Deux analyses ont fait l'objet d'une remarque du Service de la consommation et des affaires vétérinaires, les germes aérobies mésophiles dépassaient le maximum admissible de 500 par ml. Les autres analyses ont été conformes aux règlements en vigueur. La piscine est vidangée deux fois par année selon les normes en vigueur.

Chauffage à distance (CAD)

Le Service des travaux a collaboré avec le CAD pour son extension sur le territoire communal, notamment à la rue du Caudray et à l'avenue du Censuy pour le raccordement du futur Centre d'enseignement obligatoire de l'Ouest lausannois (CEOL).

Affaires régionales

Entente intercommunale des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Communes de Chavannes- près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice

Préavis bouclé :

- Préavis N° 14-2012 - Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Préfaully/Blancherie
 - Montant du préavis intercommunal : CHF 361'111.10 HT
 - Dépenses totales : CHF 295'533.30 HT

- Moins-value totale : CHF 65'577.80 HT
- Participation de Renens : CHF 109'669.45 HT
- Dépenses pour Renens : CHF 89'753.50 HT
- Moins-value pour Renens : CHF 19'915.95 HT

La moins-value est due à la partie chemisage qui a coûté environ CHF 20'000.- de moins que le montant prévu dans le préavis. Les divers et imprévus n'ont pas été touchés. Il y a eu un peu moins d'honoraires. Globalement, c'est un secteur où tout s'est bien passé et où il n'y a pas eu de mauvaises surprises.

Le rapport de gestion, le budget et les comptes sont à disposition de la Commission de gestion. Il est à noter que le budget 2016 a été accepté tel que présenté par toutes les communes membres de l'Entente.

Préavis en cours :

- Préavis N° 64-2015 - Révision de la convention intercommunale Mèbre-Sorge
Le projet de révision du mode de répartition des coûts de l'entretien et de réalisation des collecteurs intercommunaux a été accepté en date du 21 mai 2015.
- Préavis N° 79-2015 - Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Concorde/autoroute
Ce préavis a été accepté en date du 8 octobre 2015.

Qualité des eaux de la Baie de Vidy et environs : le suivi des mesures d'assainissement se poursuit pour assurer la qualité hygiénique des eaux des rivières et des plages concernées.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale en charge du dossier représente la Ville de Renens aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les conseils communaux les adoptent.

Suite à la modification de la législation sur la protection des eaux, une nouvelle taxe fédérale sur les eaux

usées d'un montant de CHF 9.- par habitant raccordé et par an sera perçue dès 2016 par la Confédération auprès des détenteurs d'une station d'épuration.

Lors de la séance du Conseil communal de Lausanne du 16 juin 2015, celui-ci a accepté la création de la nouvelle société Epura SA qui sera chargée de réaliser les nouvelles chaînes de traitement et d'exploiter les installations de la STEP de Vidy (voir rapport sur l'exercice 2015 de la STEP de Vidy).

Au 31 décembre 2015, la population raccordée à la STEP de Vidy est de 20'852 habitants.

Eclairage public

L'entretien courant a été réalisé par le SIE SA selon le contrat d'entretien et de maintenance des installations d'éclairage public.

En 2015, l'éclairage public a fonctionné durant 4'174 heures. Le parc de l'éclairage public de la Ville de Renens compte 1'792 luminaires pour une puissance installée de 189 kW en décembre 2015, soit une diminution de 0.2% du nombre de luminaires pour une diminution de 0.8% de la puissance installée par rapport au mois de janvier 2015. Les tournées de nuit ont permis de lancer 112 missions d'intervention.

La coordination et le concept du remplacement des lampes à vapeur de mercure, interdites en 2015, a fait l'objet d'un préavis en 2015.

SIE SA a effectué en tout 201 interventions de dépannage et a procédé à :

- 135 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires
- 21 réparations d'appareillage et câblage
- 29 contrôles électriques dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 86% des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 5 jours ouvrables.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 75 remplacements de lampes

- 393 contrôles électriques qui ont permis de détecter 8 départs présentant des défauts (soit 0.5% de défauts sur les contrôles réalisés)
- 110 contrôles mécaniques de mâts, dont 21 mâts avec des défauts minimes à surveiller (19% des mâts contrôlés)

L'élimination des dernières lampes à vapeur de mercure est planifiée sur 2016 et 2017.

Divers autres travaux

- Création d'une base de points altimétriques et planimétriques en numérique sur tout le territoire communal pour améliorer la précision de tous les levés et faciliter l'intégration de ces données dans la future mensuration numérique de la commune.
- Levés des points de situation pour l'établissement de plans de profil

au chemin du Censuy pour l'implantation de la nouvelle route. Levés et réaménagement des places de parc au chemin des Côtes et à la rue de la Chenalette. Profils supplémentaires pour l'aménagement des talus en gabions en-dessus du futur trottoir du chemin de Jouxten. Levés et établissement des plans d'enquête pour la modification du tracé routier et la pose de deux ralentisseurs à l'avenue des Baumettes ainsi que pour la pose de containers enterrés au parc du Chêne. Contrôle périodique d'un mur de soutènement situé à proximité de la sortie nord du passage du 1^{er}-Août et du saule de la place du Marché.

- Levés des canalisations lors de la mise en séparatif de divers bâtiments communaux ou privés.
- Mesures périodiques des fissures sur trois arrêts de bus et photos.

- Report de tous les relevés sur la base cadastrale et amélioration de la précision de tous les objets qui ne figurent pas dans la base cadastrale en numérique.
- Etablissement des plans de situation pour fouilles avec l'emplacement des canalisations eaux usées (EU) et eaux claires (EC), gaz, éclairage public, Romande Energie et SIE.
- Contrôle et mise à jour du plan des places de parc sur l'entier du territoire communal pour PoOuest.
- Prise de photos pour le plan de quartier de Malley et diverses manifestations communales, ainsi que pour le site Facebook de Renens.
- Collaboration avec la police des constructions pour correction de plans d'enquête et autres plans divers.

Culture - Jeunesse - Sport



Directrice :

Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

Cheffe de service :

Mme Michelle DEDELLEY

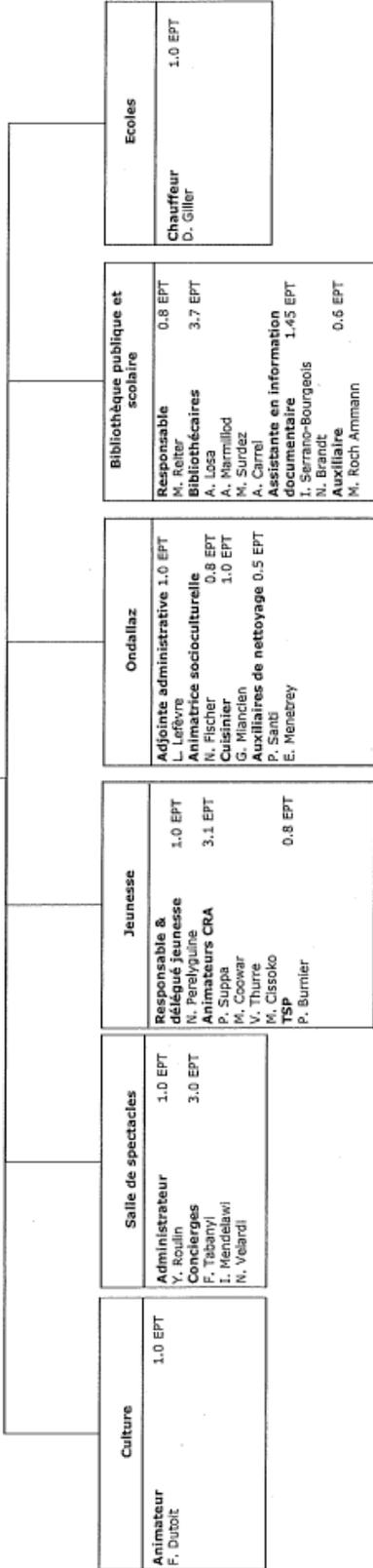
Directeur/trices des établissements scolaires :

Mme Carole BOYER, Etablissement primaire Est
M. Jean-Marc DOTTRENS, Etablissement primaire Ouest (dès le 1er août 2015)

M. Alberto ANGERETTI, Etablissement secondaire

CULTURE-JEUNESSE-SPORT	
Municipale	
M. Romano-Malegriffa	
CULTURE-JEUNESSE-SPORT	
Cheffe de service	1.0 EPT
M. Dedelley Ireland	
Adjoint	1.0 EPT
F. Chevallier	

Secrétariat	
Gestionnaire culturelle	1.0 EPT
M. Scudellari	
Secrétaires	3.0 EPT
M. Berthouzoz	
E. Sarff	
D. Martins	
J. Tavares	



Culture-Jeunesse-Sport

Le Service Culture-Jeunesse-Sport gère les activités suivantes:

- Politique culturelle
- Politique de la jeunesse
- Activités scolaires de compétence communale
- Bibliothèques publique et scolaire
- Camps de vacances
- Subventionnement et soutien aux sociétés locales récréatives, sportives et culturelles
- Location de biens communaux

Introduction

La culture a occupé largement le service CJS en 2015. Outre les manifestations régulières, des projets importants ont marqué l'année : la 6^{ème} édition de Festimixx, la transition à la direction du théâtre Kléber-Méleau et la création de la fondation éponyme, la poursuite du développement de La Ferme des Tilleuls, avec parmi les faits les plus marquants, des résultats réjouissants en matière de recherche de fonds, l'accord du Conseil communal pour une subvention régulière et la constitution de la fondation de la Ferme des Tilleuls.

Parallèlement, le service a remis à jour la politique de subventionnement des sociétés locales, dans l'objectif de renforcer le soutien de la Ville notamment aux associations qui

comptent une majorité de Renanais parmi leurs membres.

L'automne a été marqué par la semaine contre l'homophobie, la transphobie et le sexisme, dont les nombreuses activités ont été partagées par différents partenaires, sous la supervision du secteur jeunesse.

La bibliothèque publique et scolaire a quant à elle, assuré la transition vers un nouveau logiciel, qui permet une mise en réseau de l'ensemble des bibliothèques scolaires du canton.

Finalement, une nouvelle gestion du refuge a pu aboutir après une réflexion conjointe entre la Société coopérative du refuge et différents services de la Ville, coordonnée par le service CJS.

Culture

Festimixx - 12 et 13 juin

Engouement confirmé du public, venu de Renens ou d'ailleurs, pour cette 6^{ème} édition de Festimixx: pas moins de 14'000 personnes se sont laissées tenter par le festival !

Sur le beau site verdoyant de Verdeaux, les vents du monde, thème de cette édition, l'ont juste effleuré le samedi soir, et la fête est repartie de plus belle après l'orage.

Au-delà de la musique et des artistes prestigieux réunis à Renens, c'est surtout l'engouement d'une population, toutes générations et origines confondues, qui a généré le succès de cette 6^{ème} édition.

Dix-sept concerts, dont la chaleureuse prestation de Sergent Garcia en tête d'affiche; des formations extraordinaires qui ont fait voyager le public de la Colombie au Rajasthan en passant par Cuba; la transe collective provoquée par les cuivres endiablés de Traktorkestar; des artistes qui auront poussé les spectateurs hors des sentiers battus, comme les excellents musiciens de Pflanzplätz lesquels ont surpris et convaincu, avec leur jazz schwitzois et cosmopolite; l'émotion et les sourires des écoliers; la note finale et ultra positive donnée par un Junior Tshaka généreux... et bien sûr, l'étonnant moment de création jazz proposé par Lucien Dubuis. Le clarinettiste biennois a réussi son pari de marier des instruments hétérocytes, cuivres, cornemuses et tablas.

Festimixx, c'était aussi ce tour du monde gourmand tant apprécié des festivaliers qui se sont régales de plats issus des quatre coins de la planète. Une ambiance festive et bon enfant faite de belles découvertes et de chaleureuses rencontres autour des différents stands mis sur pied par les associations et sociétés locales !

Festimixx en chiffres :

17 concerts et prestations / 6 buvettes et 1 bar à cocktails / 12 cuisines du monde / 8 stands d'information / des ateliers et jeux / 12 stands d'artisanat / 1 stand «massages assis» / 1 coin détente (repos/lecture / 1 stand prévention alcool pour les jeunes / 1 stand glaces et crêpes / 1 camion à cafés / 1 société pour la gestion du groupe froid / 1 exposition itinérante «Festimixximo» / 1 projet «jeunes» encadré par le CRA / 27 associations et sociétés locales actives /



Sergent Garcia sur la grande scène de Festimixx



Un public conquis sur le terrain de Verteaux

25 bénévoles / 20 jeunes «coups de pouce» / 30 collaborateurs de CJS et du CTC.

L'Association Renens Carrefour du Monde, présidée par Mme Anne-Marie Depoisier, a procédé à l'envoi d'une centaine de dossiers auprès de différentes entreprises ainsi qu'à la Loterie romande, au Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud ou de fondations. Une somme de CHF 140'000.- a été récoltée sur un budget total de CHF 260'000.-.

Animations au centre-ville

Les animations de la Place du Marché ont débuté le samedi 25 avril avec la fanfare La Clé d'Argent. La Municipalité était également sur place pour dialoguer avec la population. Le public a plébiscité les hommes orchestres habituels mais également les nouveaux artistes tels Fortissimo ou Milena. Une animation a dû être annulée en raison d'une météo défavorable.

22 animations musicales dont certaines ont été complétées par des représentations d'Arts de la rue et des démonstrations de danse ou performances sportives, notamment par le judo, ont été proposées jusqu'au samedi 3 octobre.

D'autres animations ont eu lieu certains mercredis après-midi avec le concert des violoncellistes d'Amazonie et les spectacles de rue de Banjo Circus, la compagnie Contes Joyeux et le Cirque Coquino. Ces animations



Démonstration de l'Ecole de cirque Coquino

ont remporté un franc succès avec, chaque fois, plus de 100 personnes présentes.

Noël à Renens - Place du Marché et square les 19 et 20 décembre

Dès la mi-novembre, la ville s'est illuminée à l'approche des fêtes de fin d'année et un sapin a été installé sur la Place du Marché.

Les festivités de Noël ont eu lieu les 16, 19 et 20 décembre. Le mercredi, sous tente chauffée, un spectacle de théâtre clownesque présenté par la Cie Tricyclett' a émerveillé les enfants venus nombreux. Les promenades à poney et l'atelier de confection de bougies organisé par le CRA ont connu un grand succès.

Samedi, de nombreuses personnes sont venues rendre visite aux artisans ainsi qu'aux animaux de la ferme. A noter cette année la présence exceptionnelle de lamas et alpagas en plus des moutons sur la pelouse du square. Le steelband «Les Inoxydables» a également connu un beau succès.

Le dimanche après-midi, l'ambiance était au Jazz New Orleans grâce à l'ensemble «Swing de fou» avant l'arrivée du Père Noël en side-car !



Le Père Noël a échangé les rennes contre un side-car cette année

La tente chauffée accueillait sous le même toit le marché des artisans et la traditionnelle buvette de Noël et son foie gras, ses raclettes et tartiflettes. Les commerces ont bénéficié d'une ouverture prolongée le samedi jusqu'à 19h00 et quelques-uns ont ouvert le dimanche après-midi.

La Ville de Renens, Coop, Migros et la Sicol ont participé financièrement à cet événement.

Fête nationale du 1^{er} août - Site du Censuy

Malgré les travaux du nouveau collège du Censuy, la fête nationale s'est à nouveau déroulée sur le site du Censuy avec quelques ajustements, notamment l'emplacement du feu traditionnel qui a été déplacé sur le parking. Une météo maussade n'a pas attiré autant de personnes que lors des éditions précédentes et le public s'est vu interdire de lancer ses fusées privées en raison de la sécheresse.



Le 1^{er} août avec la fanfare de la Clé d'Argent

La Fanfare «La Clé d'Argent» a donné le coup d'envoi de la fête après avoir parcouru les rues de Renens tôt le matin pour sonner la Diane. Le cortège aux flambeaux a suivi la partie officielle, puis le public a pu apprécier le traditionnel feu du 1^{er} août et les feux d'artifice se sont déroulés sous le contrôle des pompiers et de l'artificier. Le Duo «Les Galériens» a animé le bal avec succès et le HC Vipers (Hockey club Renens) s'est chargé de la restauration et la vente des boissons.

Projets culturels

Ecal Corso

Du 13 au 27 mars, fruit d'une collaboration initiée en 2014 déjà, une classe d'étudiants du bachelor photographie de l'Ecal, sous la conduite de Nicolas Faure et Milo Keller, a investi l'ancien cinéma Corso pour une exposition dont le thème était Renens. Outre la participation finan-

cière à la publication d'un ouvrage réunissant tous les clichés, la Ville a rendu possible l'usage du Corso en assainissant et en sécurisant l'espace. L'exposition a été largement fréquentée, non seulement par le public local mais également par des visiteurs venus de tous horizons. L'enregistrement sur place de l'émission de la RTS «La Puce à l'oreille» ainsi que différents articles de presse ont contribué au rayonnement de l'événement.

Saison de spectacles

Nouveauté cette année, la commande de billets en ligne a été initiée depuis le site internet Renens.ch ce qui a permis une gestion des réservations plus précise.

2'664 spectateurs (2'940 en 2014, 2'155 en 2013, 2'218 en 2012) ont assisté aux six représentations de la neuvième saison de spectacles, dont la programmation, toujours orientée humour et musique du monde, continue de séduire le public.

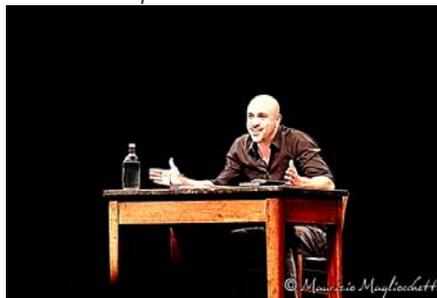
171 abonnements ont été vendus (192 en 2014, 101 en 2013, 121 en 2012) et un tarif «jeune» très attractif pour les moins de 25 ans a été reconduit.

Trois sponsors se sont engagés à soutenir financièrement la saison 2015.

Le programme :

- 20 février - Olivier De Benoist - humour - 569 personnes
- 27 mars - Marc Donnet-Monay - humour - 570 personnes
- 24 avril - Fabrice Eulry et Jacky Milliet - Jazz, boogie-woogie - 369 personnes
- 9 octobre - Frédéric Recrosio - humour - 453 personnes
- 6 novembre - Vincent Zanetti et Samba Diabaté/Kala Jula - L'art de la guitare mandingue - 261 personnes
- 4 décembre - Nathalie Devantay - humour - 442 personnes

Frédéric Recrosio
à la Salle de spectacles



Projets culturels organisés par la Salle de spectacles

4^{ème} saison musicale

Trois concerts ont été programmés les dimanches en fin d'après-midi: programme de musique de chambre interprété par le Quatuor Byron, puis deux farces lyriques données par Ad'Opera, basé à Renens et en clôture, le récital du pianiste virtuose vaudois Cédric Pescia. Le programme a séduit le public et la fréquentation moyenne est d'une centaine de personnes par concert.

Films-conférences Exploration du Monde

Ces projections ont trouvé leur public à Renens les dimanches après-midi pour la 3^{ème} année consécutive. Le programme est mis sur pied par le Pour-cent culturel Migros. 5 films documentaires présentés par leurs réalisateurs ont été proposés durant l'année: la Québécoisie à vélo, les chemins de Compostelle, la navigation sur les canaux français, le Bhoutan et la Birmanie. Ce rendez-vous dominical attire régulièrement un public proche de 180 personnes.

Association des Amis du Tarmac Festival

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Tarmac Festival a eu lieu le 18 mai 2015 et les comptes 2014 ont été acceptés.

Les procès-verbaux sont à disposition.

Les Concerts d'été - 3 et 4 juillet - Place du Marché

Au programme de ces deux soirées : de la musique Pop instrumentale le jeudi avec «Dave John» et tzigane avec «Romano ilo Orchestra». Le vendredi la soirée a commencé par une démonstration de salsa cubaine et d'initiation par l'Ecole Franco'salsa de Prilly, suivie d'un concert de Espacio Infinito, musique afro-cubaine. Près de 250 personnes étaient présentes sur les deux jours.



Cinéma sous les étoiles à la «Piazzetta du Marché»

Comme ces quatre dernières années, MM. Carlos et Tony Garcia, responsables du magasin «Tout pour la musique» ont été mandatés pour la programmation, la coordination technique, l'accueil des groupes et la gestion de la buvette.

Cinéma plein air «La Piazzetta» les 20 et 21 août - Place du Marché

Comme l'an dernier, pour des raisons pratiques liées au marché du samedi matin, les séances ont eu lieu les jeudi et vendredi soirs avec plus de 250 spectateurs.

Le Comité de sélection, soit la Commission culturelle, a choisi les deux longs-métrages : «Bouboule» de Bruno Deville en présence d'un représentant de CAB Productions et «Il Postino» de Michael Radford. Les deux soirées ont débuté par un court métrage choisis par le Cinéma City Club de Pully: La main de l'ours de Marina Rosset et Aubade de Mauro Carraro.

Un nouveau visuel a été réalisé et sera repris pour les prochaines éditions.

Théâtre Kléber-Méleau

Suite à la nomination d'Omar Porras à la tête du Théâtre Kléber-Méleau, le comité de pilotage composé des représentants des villes de Lausanne, Prilly, Ecublens et Renens ainsi que de l'Etat de Vaud a poursuivi son travail. Outre la gestion de la transition entre les deux directeurs, principalement liée aux aspects budgétaires et ressources humaines, l'implication de

À l'affiche du Théâtre Kléber-Méleau en 2015 :

22.09 au 11.10	Visite de la Vieille Dame,	5184 spectateurs / théâtre
4.10	Toute puissance de la poésie	280 spectateurs / musique
6.11	Chopin et Musset	309 spectateurs / musique
du 1 ^{er} au 23.12	On ne badine pas avec l'amour	6080 spectateurs / théâtre, création

ce groupe de travail, coordonné par le Service Culture-Jeunesse-Sport, a permis la constitution de la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau. Composée des huit communes de l'Ouest lausannois, de Jouxtenens - ces dernières ayant toutes accepté le préavis y relatif - de Lausanne ainsi que de l'Etat de Vaud, elle est entrée en vigueur le 1^{er} juillet. Le premier spectacle de la nouvelle saison d'Omar Porras a eu lieu le 22 septembre avec la reprise de La Visite de la Vieille Dame, de F. Dürrenmatt.

Prix d'encouragement de la Ville de Renens

Depuis 2013, la Ville attribue un Prix d'encouragement à deux étudiants de l'ECAL encore en formation. Les lauréats reçoivent un chèque et la possibilité de faire une expérience de commissariat d'exposition en mars de l'année suivante. Les lauréats 2014, Marc Dubois et Iris Andreadis ont occupé l'Espace CJS durant deux semaines au mois de mars.

Les lauréats 2015 sont Nadine Fumiko Schaub, design de produit, et Alexis Hominal, design graphique.

La Ferme des Tilleuls - www.fermedestilleuls.ch

Le projet de La Ferme des Tilleuls a poursuivi son développement, non seulement au niveau technique (voir sous bâtiments, pages 73-74), mais surtout au niveau de la structure et de la recherche de fonds. La Fondation de La Ferme des Tilleuls s'est constituée en automne et a défini l'organisation nécessaire à la prochaine exploitation du lieu. Elle a également reçu de la Ville de Renens, suite à l'approbation du préavis déposé en septembre, une subvention de CHF 300'000.- pour le fonctionnement annuel. Les recherches de fonds pour l'équipement culturel du lieu, entreprises tant par la Fondation que l'Association des Amis de La Ferme des Tilleuls, totalisent un montant de CHF 390'000.-, grâce aux dons de la Loterie romande, de la Fondation Ernst Göhner et des Affaires culturelles de l'Etat de Vaud. Concernant la programmation, le premier projet qui verra le jour en 2017 a été précisé tant au niveau du contenu (la biodiversité) que des partenariats.

Finalement, la donation du Colossal d'art brut - OrganUgamme - de l'ar-

tiste française Danielle Jacqui a mobilisé beaucoup d'énergie: une convention de donation a été signée entre la fondation et l'artiste, une subvention exceptionnelle pour son transport a été octroyée par le Conseil communal et les modalités pratiques de son arrivée à Renens sont en cours.

Apéritif culturel

L'apéritif culturel a eu lieu le 9 février à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) le 10 février. Une centaine d'invités a pu à cette occasion visiter deux expositions : «Heart of Glass» à l'ELAC et «Half-Time» dans le hall présentant une sélection de projets réalisés par les étudiants au cours du 1^{er} semestre. L'apéritif a été préparé par le tenancier du restaurant de l'ECAL.

Commission culturelle

La Commission culturelle s'est réunie à 4 reprises. M. Dylan Montefusco a remplacé M. João-Batista Domingos pour le parti UDC. Les membres de la Commission culturelle ont choisi les longs-métrages projetés lors de la Piazzetta. Ils ont procédé également au choix du lauréat du Mérite culturel d'encouragement et ont fait des suggestions à la Municipalité pour le Mérite culturel de reconnaissance.

Huit demandes de soutien ont été soumises dont six ont reçu une réponse positive:

- Cie Octavio de la Roza pour sa création «Night club mother»
- Cie PDF pour le spectacle «La putain de l'Ohio»
- Bern ist überall pour son projet artistique autour de Renens. Spectacle et réalisation d'un CD
- Cie Un tour de Suisse, «Etre un bâtiment» spectacle d'après des textes de Peter Zumthor
- Collectif nunc Théâtre - reprise du spectacle «George Dandin ou le mari confondu» de Molière au Contexte Silo
- Noëlle Reymond et Doris Vuilleumier pour leur création musicale et danse «Dormir debout»

Affichage culturel

Les 66 emplacements mis à disposition par la SGA sont très sollicités. Les événements qui se déroulent à Renens sont privilégiés.

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

Ce fonds participe au financement de quatre grandes institutions culturelles lausannoises: l'Opéra, le Ballet Béjart, l'Orchestre de chambre de Lausanne et le Théâtre de Vidy. En 2015, les communes membres du fonds ont décidé de créer la carte Cultissime, permettant un accès à moitié prix aux institutions culturelles participant au projet à l'intention des 18-25 ans.

Le rapport d'activité est à disposition.

Projets organisés en partenariat avec des tiers

Salle de spectacles

La Salle de spectacles a fréquemment été mise à la disposition des sociétés locales pour la préparation et l'accueil de leurs manifestations. Le Chœur de dames de Renens a été soutenu pour la préparation du concert/spectacle réalisé pour son 70^{ème} anniversaire et l'Association culturelle portugaise NorteSul associée au groupe folklorique Os Minhotos pour la réalisation d'une soirée Fado proposée la veille de son Festival de danses.

Pour la 1^{ère} saison de Zigzag, théâtre jeune public dans le district de l'Ouest lausannois. Renens a accueilli le spectacle d'ouverture avec le concert/spectacle de la Fanfare du Loup Orchestra de Genève. Ce projet permet aussi aux enfants de faire du théâtre pour «préparer» le spectacle. Quatre ateliers se sont déroulés au CRA et ont réuni une dizaine d'enfants. La représentation publique du samedi a été précédée d'une représentation scolaire la veille, réunissant plus de 350 élèves de Renens et de Bussigny. Un public familial a très bien répondu à cette nouvelle proposition culturelle pour le jeune public.

La 5^{ème} édition de la Feria Flamenca de Renens a vu la participation de Concha Jareño. Le public est venu de toute la Suisse pour assister au spectacle de cette grande artiste du flamenco espagnol. La Feria a renouvelé son lien avec la Fête de la Musique en offrant au public une programmation de groupes de musique flamenca. La Feria accueille aussi les spectacles des académies de danse flamenca, un concours des Sévillanes

et des animations musicales ou foraines sur l'esplanade. La manifestation a attiré quelque trois mille personnes.

Le «Très Court International Film Festival» fait halte à Renens depuis 2010. Cette année, l'organisateur parisien a repoussé la date du festival au début du mois de juin. Les élèves de quelques classes de l'établissement secondaire ont pu assister à une partie du programme dans l'après-midi. En soirée, le public est venu moins nombreux, mais une réflexion est en cours avec l'organisateur suisse pour s'adapter à cette nouvelle date du Festival et en renforcer l'audience.

La Salle de spectacles a encore collaboré avec Ciné-Festival, en accueillant un cours public de direction d'acteurs donné par Lionel Baier, responsable de la filière cinéma de l'ECAL.

Finalement, Une collaboration avec le Théâtre de l'Arsenic a permis l'accueil d'un spectacle réalisé par une compagnie de théâtre contemporain.

Ces multiples collaborations permettent l'accueil de nouveaux publics à Renens et participent à son rayonnement.

Cirque Starlight

Pour la cinquième année consécutive le cirque Starlight, plus ancien cirque familial de Suisse, a installé sa caravane sur la place du Censuy du 1^{er} au 3 juin. Son magnifique spectacle «Vue d'ailleurs» a été applaudi par un large public, puisqu'en complément des traditionnelles représentations publiques et scolaires, les aînés de Renens ont également bénéficié d'un spectacle leur ayant été spécialement dédié.

Association «Espace TILT» www.espace-tilt.ch

Un nouveau comité est entré en activité en 2015 et TILT sort désormais des seuls murs de l'espace mis à sa disposition à CJS. L'association cherche à aborder les enjeux sociaux d'aujourd'hui, en dialogue avec le milieu urbain et ses habitants.

- «Rodage», juillet 2015. Deux projets éphémères à la rue de l'Avenir et sur la place du Corso, exposés et documentés ensuite dans l'Espace TILT. Baptiste Oberson et Milena Buckel.
- «Un abri pour la pluie», automne 2015. Quatre samedis matins, TILT

était au marché. Liliانا Gassiot, Peter Schreuder, Grégory Sugnoux, Anouk Staubli, l'atelier Chant'alouette, Marc Batalla, Didier Martin, Richard Plocek. Soirée de finissage et rétrospective le 19 novembre.

Et comme chaque année depuis 2011, TILT accueille le Festival des Urbains le premier week-end de décembre avec cette année Cakebread, une exposition d'Othmar Farré et Judith Kakon sur la question du rapport à la consommation. Avec une fréquentation réjouissante lors du brunch du dimanche matin qui accueillait aussi la performance pianistique de Marius Cuendet, TILT poursuivra ce partenariat en 2016.

Ecal Cinéma - Place du Marché

Depuis 2012, le 1^{er} jeudi du mois de juin, l'ECAL présente les travaux de ses étudiants en section cinéma sur la Place du Marché. L'accès est libre pour le public qui a pu, le 4 juin, découvrir un programme drôle, inspiré et dépayant, composé en partie par des films tournés en Turquie:

- «Discipline» de Christophe Saber
- «Répétition» d'Elie Grappe
- «Songe d'une nuit» de Josua Hotz
- «Absents der Autobahn» de Rhona Mühlebach
- «Révolte dans son téléphone» de Manon Goupil et Augustin Losserant
- «Balik» de Céline Dondénaz et Raphaël Dubach
- «La pêche aux Turcs» de Maxime Pillonel, Nicolas Rohrer et Aude Sublet

Jeunesse

Secteur jeunesse

Délégation jeunesse

Projets par les jeunes

Le délégué jeunesse a maintenu son soutien à des projets émanant des jeunes. Un défilé de mode, la création d'albums de musique et une soirée Flamenco ont été réalisés. Le délégué jeunesse participe en outre aux séances de la CRDEJ (Commission romande des délégués enfance et jeunesse).

Groupe intergénérationnel

Pour la 8^{ème} année consécutive le groupe intergénérationnel composé de l'Avivo, de Pro Senectute et de la délégation jeunesse a proposé une animation pour la journée mondiale de la personne âgée, soit la diffusion au CRA d'un film (Le Promeneur d'oiseau) suivi d'un débat. Une trentaine de personnes, enfants et personnes âgées, y ont participé.

Groupe Coordination Jeunesse et Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois

Le Groupe Coordination Jeunesse est un réseau de professionnels de la jeunesse de l'Ouest lausannois. Lors de ses quatre séances annuelles, des intervenants extérieurs sont invités pour aborder diverses thématiques. Cette année deux projets ont été organisés par le GCJ, le tournoi de foot intercommunal ainsi que la semaine contre l'alcool, projets financés par la Plateforme Jeunesse.

Après 7 années à la présidence du groupe, le délégué jeunesse de la Ville de Renens a passé le témoin à son homologue de Prilly. Le délégué jeunesse a pris par contre la présidence de la Chambre Cantonale de la Jeunesse, instance créée suite à la mise en œuvre de la Loi sur le soutien des activités jeunesse.

Le rapport d'activité est à disposition.

Conseil des jeunes

Soutenu par le délégué jeunesse, le Conseil des jeunes de Renens, fort d'une quinzaine de membres, a poursuivi son mandat. Celui-ci s'est attelé à son premier grand projet consistant, sur proposition de la Municipalité, à organiser la soirée des nouveaux citoyens le 21 novembre à la Salle de spectacles. Deux humoristes de la région, Malvin & Renaud et Yoan Provenzano, y ont été invités, des animations étaient proposées et la manifestation s'est clôturée par un concert du groupe de Renens «The Stairz». Plus d'une centaine de jeunes ont participé à l'événement qui sera renouvelé en 2016 au vu de ce bilan très positif.

Travailleur social de proximité

Le travailleur social de proximité (TSP) est une figure reconnue auprès d'une grande partie de la communauté des jeunes de Renens. Il rencontre ces

derniers dans leurs quartiers, lors de manifestations particulières, au travers de sa permanence sociale, mais aussi grâce aux prestations «Coup de pouce» et à l'ouverture des salles de sport en hiver. Son action permet de créer ou recréer du lien avec des jeunes en situation de fragilité. Il collabore étroitement avec l'ensemble du secteur jeunesse ainsi qu'avec les travailleurs sociaux de proximité de l'Ouest lausannois et l'Observatoire de la sécurité.

Permanence sociale

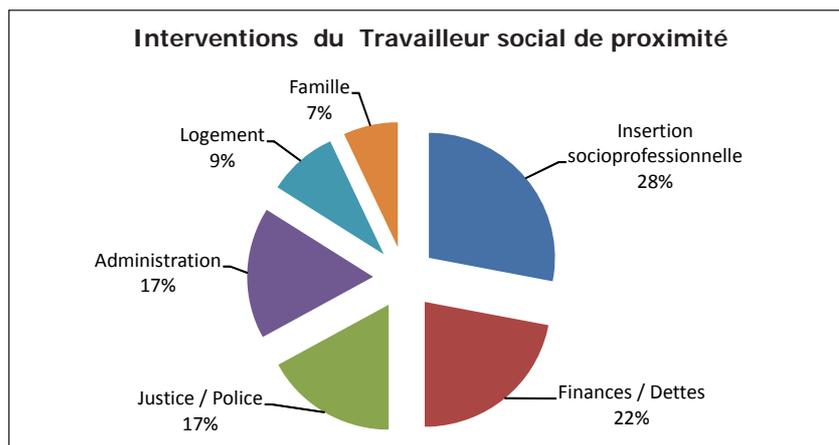
Le TSP tient sa permanence sociale à son bureau du Centre de Rencontre et d'Animation, tous les jeudis entre 16h et 19h. Ce moment lui permet d'avoir un premier contact avec des jeunes, préalable à d'autres rendez-vous. Au total, 43 jeunes ont sollicité le TSP lors de sa permanence représentant 116 interventions (entretiens, téléphones, orientation et accompagnement). Parmi les demandeurs, les filles sont minoritaires (37%) par rapport aux garçons. 28% des demandes concernent l'insertion socioprofessionnelle, 22% sont liées aux ressources financières, 17% aux problèmes avec la justice/police, 17% à des problèmes administratifs, 9% au logement, et 7% concernent la famille.

Coup de Pouce

L'offre «Coup de pouce» propose aux écoliers et jeunes en formation des petits boulots (mise sous pli, pose d'affiches, distribution de flyers, aides ponctuelles lors de manifestations) travaux qui sont essentiellement proposés par le Service Culture-Jeunesse-Sport. En 2015, 167 «petits jobs» ont été confiés à 63 jeunes comprenant un tiers de filles et deux tiers de garçons.

Démarche au «Parc des Cèdres»

Suite à une intervention de la Polouest (juin 2014) et en réponse à diverses nuisances (bruit, trafics...) une consultation a été mise en place afin de prendre connaissance des doléances des habitants, de connaître leur vision de l'avenir du parc, mais aussi de savoir s'ils étaient prêts à s'y investir. Cette démarche, initiée par l'Observatoire de la sécurité a permis de connaître les désirs en termes d'aménagements et de mesures à prendre pour améliorer la qualité de



vie dans et aux abords du parc. La situation s'étant à nouveau dégradée au début du printemps 2015, aucune démarche concrète n'a pu être initiée dès lors (voir rapport de l'Observatoire de la sécurité, page 148).

Etats généraux du Travail social de proximité

Le Travail social de proximité est une fonction en plein essor mais encore mal connue du grand public, des professionnels du réseau, mais aussi, parfois, de certains de leurs employeurs. Pour répondre à ce constat, une demi-journée d'informations et d'échanges entre TSP, représentants politiques et réseau institutionnel a eu lieu à l'initiative de la Plateforme vaudoise des travailleurs sociaux de proximité afin de rendre visible et valoriser cette fonction. Ces Etats généraux ont eu lieu le 17 septembre à la Salle de spectacles. Deux conférences, des ateliers, puis une table ronde ont nourri les échanges. Cette journée fut un grand succès avec 150 personnes inscrites.

Loisirs

Passeport vacances

Une augmentation de plus de 18% par rapport à l'édition précédente a été enregistrée. A Renens, deux activités très prisées ont été organisées, soit le Taekwondo et un atelier «A la découverte des écritures du monde».

42 enfants ont acquis le passeport vacances traditionnel et 3 le passeport farniente lequel est plus économique, mais offre moins de prestations.

Le rapport d'activité est à disposition.

Ouverture des salles de sport

Pour la neuvième année consécutive, de novembre à mars, les jeunes sont accueillis sur inscription à la salle du 24-Janvier tous les samedis après-midi ainsi que certains dimanches en accueil libre à la salle Maurabia du Léman.

Au 24-Janvier, 48 périodes de 90 minutes ont été occupées. Au total, 764 jeunes ont profité de cette prestation. Les filles restent minoritaires, représentant 9% des bénéficiaires.

Pour la salle du Léman, 9 dates ont été mises à disposition de 675 jeunes. L'encadrement y est assuré par des «grands-frères», reconnus par leurs pairs et garants du comportement adéquat des usagers. Aucun problème particulier n'a été constaté.

Animation socioculturelle Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)

Activités pour les enfants

Les mercredis après-midi, de nombreuses activités de loisirs sont proposées aux enfants de 6 à 12 ans. En moyenne 12 enfants par mercredi participent aux animations. Chaque trimestre, des thèmes différents sont proposés tels que la gourmandise, ou encore le toucher. Onze sorties ont

L'atelier chocolat toujours très prisé



été organisées avec une participation totale de 124 enfants: visite de musées, sérigraphie, patinoire, mini-golf, atelier chocolat, découverte d'un souffleur de verre, escalade etc. Les ateliers «chaudoudou» ont été proposés aux enfants de 3 à 5 ans les jeudis après-midi de janvier à avril. 38 enfants y ont participé.

Centres aérés

Les centres aérés proposent des accueils en journée pour les enfants de 6 à 12 ans durant les vacances scolaires. Chaque jour, 24 enfants y participent. 5 semaines de centres aérés ont été organisées cette année, une au printemps, trois en été et une en automne avec au programme: le micro-organisme, l'art, le sport, par monts et par Vaud et la cuisine. Les centres aérés s'inscrivent dans une approche écologique, locale et de respect (fairplay).

Quartier de l'amitié

Durant la belle saison, d'avril à octobre, l'équipe d'animation va à la rencontre des enfants dans le quartier de la rue du Lac. Durant les vacances d'été, en juillet et en août, l'immersion dans le quartier s'est intensifiée et s'est déroulée les jeudis et vendredis après-midi. L'accent a été mis sur le jeu coopératif (jeux de balle, slackline, jonglage etc.) et l'initiation à de nouvelles activités comme le kubb, twister, parachute et pétanque.



La Zumba pour bouger et se faire du bien



Une boîte à règles a été créée avec les enfants. Deux nouveaux événements de quartier ont vu le jour, un barbecue en août et une fondue fin septembre: grâce à une collaboration avec le responsable des espaces verts de Renens, un après-midi de sensibilisation au ramassage & tri des déchets pour les enfants a été organisé. Cette journée s'est terminée dans la bonne humeur autour d'une fondue avec les enfants et familles du quartier et des collaborateurs du CTC. En moyenne, une trentaine d'enfants par mercredi ont pu bénéficier de 19 après-midis d'animations.

Zigzag, théâtre jeune public de l'Ouest lausannois

4 ateliers du Zigzag théâtre (voir page 122) se sont déroulés les mercredis 21, 28 janvier et 4 et 11 février de 15h à 16h30 au CRA. 4 enfants du CRA ont participé aux ateliers à un tarif préférentiel grâce au soutien de la Ville. Lors du dernier atelier, la dizaine d'enfants inscrits a présenté un spectacle aux parents et aux enfants des mercredis. Le partenariat est renouvelé en 2016.

Activités pour les adolescents

Les accueils du CRA

Les adolescents ont été accueillis par l'équipe d'animation les mercredis, jeudis et vendredis de 16h à 20h. Ces moments permettent aux adolescents de se rencontrer hors cadre scolaire ou familial, de créer des liens positifs avec l'équipe, d'échanger autour de thèmes qui les préoccupent, de s'inscrire dans des projets, de jouer ou proposer des activités. En moyenne, par ouverture, une quinzaine d'ados fréquentent le centre.

Projet jeunes à Festimixx

Trois jeunes de Renens ont souhaité participer de manière active à Festimixx. Ce groupe s'est occupé de la décoration des loges d'artistes des trois scènes. En collaboration avec une décoratrice professionnelle, ils ont décidé d'un concept original de constructions à base de matériaux de

Fondue aux quartiers de l'amitié avec la participation des collaborateurs du CTC

récupération et de mobilier neuf, chaque loge comportant un thème différent: «design industriel», «cosy», «classe» et «artistes de légende». Tout un travail de recherche de fonds a été entrepris par ces jeunes afin de mener à bien leur projet. Lors du festival les trois protagonistes ont donné des coups de mains dans les loges et profité de l'ambiance et de l'atmosphère en coulisse. Ce projet a été bien reçu de la part des organisateurs, mais également de certains artistes qui ont fait des remarques positives tant sur l'accueil que sur la décoration des loges dont le mobilier a ensuite également été utilisé à Paléo en juillet.

En parallèle, un espace de lecture s'est mis sur pied grâce à la collaboration du CRA et de la bibliothèque. Petits et grands ont pu se prélasser et lire des livres dans une atmosphère détendue.

Activités pour tous

Repas du vendredi

Moment de partage très apprécié au CRA, une quinzaine de personnes, usagers du CRA ou habitants du quartier, sont présentes chaque vendredi. Le caractère participatif fonctionne bien et beaucoup s'investissent régulièrement pour préparer les repas.

Fête du printemps

Les usagers ainsi que l'équipe du CRA, ont conceptualisé et construit un bonhomme hiver dont l'embranchement a eu lieu sur la Place du Marché à l'occasion de la fête du printemps samedi 29 mars. Dans le même cadre, un jardin de poche a été mis en place d'avril à octobre en collaboration avec l'association «Quartiers verts» ainsi que le FAR. Tout au long de cette période, le CRA s'est mobilisé pour s'occuper de ce jardin. Les légumes récoltés ont pu être dégustés lors des repas du vendredi.

Atelier découvertes

4 fois par année, le CRA propose des rencontres inédites avec des personnalités passionnées de la région (sport, culture, voyage, art, cinéma etc.). Ces ateliers sont des invitations au partage et à la transmission de savoirs et d'expériences dans une ambiance chaleureuse.

4 ateliers qui mélangent art-sport-voyage-cinéma ont été proposés cette année :

- 11 février: Claude Marthaler: 7 ans à vélo, de Lhassa à Genève en passant par le Japon, les Amériques, et l'Afrique
- 22 avril: Léonard Thurre, la passion du foot
- 3 juin: rencontre avec les artistes de PBK9
- 28 octobre: projection de courts-métrages et du film «Pride» (suivi d'une discussion-débat) dans le cadre de la semaine d'actions contre l'homophobie, la transphobie et le sexisme.

Une centaine de personnes en tout ont participé aux quatre ateliers de l'année.

Partenariats

Le Centre de Rencontre et d'Animation met souvent à disposition ses locaux pour différentes rencontres telles que «le jardin des parents», une action de soutien à la parentalité soutenue par le canton de Vaud, «1001 histoires» (en espagnol et portugais) ou encore pour le projet «sur le chemin de l'école» mis en place par le secteur intégration et l'association de quartier du centre.

Semaine d'action contre l'homophobie, la transphobie et le sexisme du 26 au 30 octobre

Un groupe de travail composé de différentes entités du Service Culture-Jeunesse-Sport (Secteur Jeunesse, Bibliothèque scolaire et publique), du groupe santé des écoles, de Profa,

d'élèves et d'enseignant.e.s a organisé une semaine d'actions contre l'homophobie, la transphobie et le sexisme. La coordination globale du projet a été assurée par une animatrice du CRA.

10 actions ont vu le jour dans plusieurs lieux de la ville (ES Renens, Buvette de la salle de spectacle, CRA, Bibliothèque du Léman, Profa).

- 400 élèves ont participé au spectacle participatif sur l'homophobie et le coming-out « tu seras un homme, mon fils » par la compagnie Caméléon lors de 4 représentations.
- 650 élèves ont visité l'exposition «Jeunes vs homophobie» avec une médiation assurée par un pool de 25 jeunes guides de Vogay.
- 30 élèves ont participé au diner quizz «c'est quoi ton genre?». Des jokers (représentant.e.s du groupe santé des écoles, responsables des associations gay et lesbienne, une cheffe d'entreprise, et une personnalité de la région) ont participé au diner quizz.
- 50 personnes ont participé à l'espace témoignage autour des transidentités mis en place par Profa.
- Une dizaine d'ados a participé à l'atelier théâtre dégenrés mis en place par le CRA.
- 5 enfants ont participé à l'atelier du CRA «contes en tout genre» avec une comédienne.
- 70 personnes ont participé à une soirée projection courts-métrages LGBT & film «Pride» coordonnée par le CRA et dont les films ont été sélectionnés par un comité constitué de 12 personnes en collaboration avec le festival Everybody's perfect et l'Ecal. Une discussion avec le public a suivi les projections.

- Une septantaine de personnes ont assisté à la Conférence «Ré-Agir contre les violences» par la Drsse Caroline Dayer de l'Université de Genève au Collège du Léman.
- 50 personnes ont participé à la conférence-lunch «Pris au mot» sur la diversité au travail qui a eu lieu à la buvette de la Salle de spectacles. La conférence de Lorena Parini de l'Institut des Etudes genre de l'Université de Genève en a été le moment fort, suivie d'une discussion avec le Chef du Service du personnel de la Ville de Renens, une personne concernée par cette discrimination ainsi que des membres de Network/LWork.
- Une centaine de personnes ont participé aux soirées d'ouverture et de clôture avec des animations musicales et scéniques proposées par Emile et Paul Schaffner & B-Gyals'Y.

Un avenant au règlement de l'Établissement secondaire de Renens qui inclut la prévention de l'homophobie, la transphobie et le sexisme a été proposé et le médiateur de l'établissement a été nommé référent pour les questions LGBT.

Un événement est prévu chaque année le 17 mai (journée mondiale contre l'homophobie) pour marquer la continuité de ce projet de prévention.

Un réseau interdisciplinaire de prévention et promotion de la santé autour des jeunes de Renens a été constitué et deux questionnaires ont été soumis à une centaine d'élèves afin de mieux identifier l'impact de la semaine.

Le projet a connu une bonne couverture médiatique: RTS, Le Temps, 24 heures, sur le web (relais facebook, sites) et revues spécialisées (360°).



Transformations au CRA



Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

L'année 2015 a été vécue sous le signe de l'entraide à Ondallaz. En effet l'équipe a su s'organiser et trouver les solutions afin de pallier à plusieurs absences maladies et de formation tout en garantissant la qualité de l'accueil de tous ses hôtes.

32 classes des établissements primaires de Renens ont partagé, toujours avec beaucoup de plaisir et de manière pédagogique, la vie en collectivité, le chalet et ses environs : randonnées, cueillettes, excursions, rallyes, courses d'orientation, sport, cuisine, rencontres et jeux ont participé au bon déroulement de ces accueils.

Un projet éducatif a également été formalisé afin d'affirmer et pérenniser les valeurs défendues à Ondallaz, à savoir :

- La sociabilisation ou comment s'initier à la citoyenneté en participant de manière active à la vie en collectivité,
- Le respect de l'enfant en tant que personne en valorisant l'égalité, l'équité et la justice,
- L'apprentissage en créant un espace éducatif différent de ceux habituellement vécus.

Les camps de vacances ont connu un vif succès autour de thèmes variés : le sport, la couleur, les aventuriers et même deux semaines de festival au Goupil Festival durant lequel les enfants ont pu rencontrer des chanteurs, un groupe de rock, des jongleurs et cracheurs de feu, des joueurs de cors des Alpes et de Didgeridoo.

Le chalet Joli-Bois à Ondallaz et son équipe d'encadrement ont accueilli au cours de l'année 815 enfants de Renens dans le cadre de 8 camps de vacances et 30 camps scolaires, soit au total 4160 journées-enfants.

Camps scolaires :

- Camps de ski du 5 janvier au 20 février ; 7 classes de 8ème (35 jours)
- Ecole à la montagne printemps du 9 mars au 2 avril et du 20 avril au 20 juin; 12 classes de 7ème (58 jours)

On profite du grand air à Ondallaz



- Ecole à la montagne automne du 31 août au 9 octobre et du 26 octobre au 27 novembre; 11 classes de 6ème (54 jours)

Camp d'hiver :

- Camp de ski des relâches du 23 février au 27 février; 25 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Camp de Pâques :

- Du 7 au 10 avril, 32 enfants de 6 à 9 ans (4 jours)
- Du 13 au 17 avril, 30 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Camps d'été :

- Du 6 au 17 juillet, 26 enfants de 9 à 13 ans (12 jours)
- Du 10 au 14 août, 14 enfants de 6 à 9 ans (5 jours)
- Du 17 au 21 août, 29 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Camps d'automne :

- Du 12 au 16 octobre, 29 enfants de 6 à 9 ans (5 jours)
- Du 21 au 25 octobre, 30 enfants de 9 à 12 ans (5 jours)

Activités scolaires de compétence communale

Devoirs accompagnés

Les devoirs accompagnés sont une prestation facultative proposée par la Ville de Renens à tous les parents des élèves de 4P à 8P des deux établissements primaires. Sur un peu plus de 1000 élèves, plus de 40% se sont inscrits aux devoirs accompagnés qui proposent un espace de calme, propice à l'étude, de 15h30 à 17h00 ou 16h30 à 17h30 selon les classes chaque lundi, mardi et jeudi. Les 60 encadrants.es permanents.es ou remplaçants.es engagés par la Ville reçoivent un cahier des charges expliquant leurs responsabilités essentiellement axées sur le fait d'être garants de l'adéquation de ces espaces d'études et de dispenser les conseils nécessaires à l'accomplissement des devoirs sans pour autant intervenir en soutien scolaire, cette dernière prestation étant dispensée dans un cadre scolaire.

La finance d'inscription se monte à CHF 150.- pour toute l'année ou CHF 100.- pour un semestre. Les inscriptions peuvent être prises en cours de route jusqu'aux vacances de Pâques. 31 demandes d'aides fi-

nancières, octroyées par le Service de la Sécurité sociale ont été accordées de septembre à décembre 2015.

Cette prestation, reprise par la Ville de Renens depuis la rentrée 2013 se déroule en bonne collaboration avec les directions des deux établissements primaires qui interviennent essentiellement au plan pédagogique et en lien avec les enseignantes et enseignants. Une formation a été organisée par le Service Culture-Jeunesse-Sport à l'intention de tous les encadrants-es, dispensée par les doyennes des établissements primaires sur le thème des outils pédagogiques de base pratiqués dans l'enseignement pouvant être utiles aux encadrants.es.

Activités sportives et sport scolaire facultatif

Avec la volonté claire de favoriser une activité physique au quotidien à l'intention des élèves, la pratique du sport scolaire facultatif est encouragée dans tous les établissements scolaires de Renens en collaboration avec les enseignants et certains clubs sportifs locaux qui promeuvent ainsi leurs différentes disciplines. Il en est ainsi des sports très prisés tels football, basket ou handball, mais aussi de sports découvertes, tels la grimpe, le unihockey, la capoeira, voire le Hip-Hop ou la danse africaine. Les joutes sportives des 3 et 4P ont eu lieu les 18 et 19 juin sur le site sportif du Censuy.

Dans une piscine flambant neuve, les cours complémentaires de natation organisés en partenariat avec les établissements primaires et le Renens Natation ont pu reprendre cette année et ont impliqué toutes les 6èmes années et les classes de développement, les mercredis matins du 22 mai au 17 juin.

Les camps de ski du secondaire ont concerné 220 élèves de janvier à mars à l'intention des élèves de 9ème, classes d'accueil et d'enseignement spécialisé. À fin juin, 50 élèves des mêmes volées, qui ne savaient pas nager, ont bénéficié d'un cours de natation pendant 1 journée durant une semaine. Les camps de volée des 10^{èmes} se sont déroulés du 7 au 11 septembre et ont impliqué 215 élèves.

Activités culturelles

Comme chaque année la Ville de Renens permet aux élèves de ses établissements scolaires de participer à plusieurs sorties culturelles et à découvrir certains spectacles. (Voir les rapports des établissements scolaires en fin de chapitre). Cette année c'est Festimixx qui aura focalisé les efforts des élèves et de leurs enseignants sur trois productions spécifiques: le chœur Voix Nord/Sud et ses 60 choristes de 5-6P, l'atelier chœur et instruments de l'établissement secondaire dont les chanteurs et musiciens se rencontrent durant les pauses de midi pour répéter un répertoire allant de Stromae à Pascal Auberson et depuis peu l'orchestre à vent des 7P/1E qui a vécu sa première prestation scénique, 10 mois à peine après que les musiciens en herbe se soient initiés sur leurs différents instruments.



L'orchestre en classe déjà en représentation

Planification scolaire

Le groupe planification scolaire, conduit par la Direction Culture-Jeunesse-Sport et réunissant les directions scolaires ainsi que les services Urbanisme, Bâtiments et Sécurité sociale, a rendu son rapport fin 2015. Les premiers effets de la mise en vigueur de la LEO ainsi qu'un état des lieux général des besoins d'accueil de l'écolier ont pu être introduits dans ce document, permettant une actualisation du rapport de 2010 et une vision des enjeux en matière de construction scolaire et parascolaire à court et moyen terme.

Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

La rencontre annuelle avec les responsables régionales des PPLS s'est faite en parallèle avec le dépôt de la nouvelle loi cantonale sur la pédagogie spécialisée, dont la logopédie fait partie. Outre ce rendez-vous qui permet d'échanger sur les activités des

PPLS à Renens, le service Culture-Jeunesse-Sport est l'interlocuteur de ce service cantonal pour ce qui concerne les tâches de compétence communale (budget, mobilier, locaux).

Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

Deux réunions annuelles, une pour le budget et une autre pour les comptes, réunissent les représentants de la Municipalité de Renens ainsi que ceux des communes partenaires de l'OSP Venoge dont dépend Renens. En 2015, une rencontre avec le case manager régional a permis d'échanger sur certains enjeux de l'orientation professionnelle. Le travailleur social de proximité entretient des contacts réguliers avec cet office, vers lequel il oriente régulièrement des jeunes.

Conseil d'Etablissement

Le Conseil des établissements scolaires primaires et secondaire de Renens a siégé à quatre reprises, les 17 février, 19 mai, 6 octobre et 8 décembre. Lieu d'échanges et de concertation sur l'environnement scolaire et périscolaire à Renens, le Conseil est composé de représentants des professionnels des écoles et des parents d'élèves, de représentants des cinq partis actifs à Renens ainsi que de la société civile. Le Conseil d'établissement, en plus de relayer différentes informations, a également évoqué le suivi de la construction du nouveau site scolaire du Censuy, décidé d'octroyer deux demi-journées de congé aux élèves des trois établissements scolaires de Renens les 13 mai, mercredi précédant le pont de l'Ascension et 12 juin, veille de Festimixx, pris acte et validé le nouveau règlement d'établissement primaire Est, ainsi que s'est positionné lors de la consultation cantonale sur l'avant-projet des modifications de la loi sur l'accueil de jour des enfants. Le Conseil d'Etablissement s'est fortement impliqué pour l'organisation des représentations du Théâtre Caméléon sur le thème du jeu excessif, dont trois représentations à l'intention de plus de deux cents élèves de l'EP Est et une publique ont eu lieu le 3 décembre dans la salle polyvalente de la Vaudaire.

Groupe Relations Ecole

Composé des membres des directions scolaires, des municipaux et responsables des services communaux en

lien avec les affaires scolaires, sous la présidence de Madame la Syndique, le Groupe Relations Ecole s'est réuni à quatre reprises, les 28 janvier, 11 mars, 27 mai et 28 octobre, afin d'échanger sur les divers points impliquant la Ville et l'Ecole.

Conférence des Municipaux des Ecoles de l'Ouest lausannois

Deux séances de la Conférence à laquelle appartient Mme Romano-Malagrifa ont eu lieu les 19 mars à St-Sulpice et le 17 novembre à Villars-Ste-Croix.

Jubilaires des Etablissements scolaires

Pour témoigner sa reconnaissance pour leurs 20 ou 30 ans de service ainsi que la perspective de leur prochaine retraite, la Municipalité a partagé avec 10 membres des personnels pédagogiques, administratifs ou infirmiers des trois établissements scolaires de Renens un repas au Refuge le mercredi 20 mai. Chaque retraité(e) ou jubilaire s'est vu remettre une petite attention financière ainsi qu'un panier garni.

Bibliothèque publique et scolaire du Léman & Centre de documentation scolaire des Pépinières

«Un pour tous, tous pour un!»

Comment résumer différemment ce qui a fait la force de la bibliothèque publique et scolaire pendant cette année? Alors que les années précédentes ont vu la majeure partie de ses projets se réaliser de manière autonome, la tendance s'est inversée en 2015, démontrant qu'une bibliothèque, si elle veut exister et remplir correctement sa mission de médiatrice des savoirs et de la littérature, doit collaborer et favoriser des échanges, non seulement littéraires, avec d'autres acteurs de la vie culturelle. Ces partenaires, d'un jour ou de toujours, sont: les différents secteurs du Service Culture-Jeunesse-Sport et d'autres services de la Ville (Sécurité sociale pour l'essentiel) ou des institutions externes (Globlivres, CISE, Musée de l'immigration - Lausanne, etc.). Les associations mises en place cette année, ayant toujours comme bénéficiaires principaux les lecteurs, ont toutes abouti à la réa-

lisation de projets d'envergure, présentés dans les rubriques suivantes.

Bibliothèque publique

Manifestations

Samedi des Bibliothèques vaudoises (initié par l'association BiblioVAud): pour cette 4ème édition, Globlivres et la Bibliothèque du Léman ont une fois de plus uni leurs forces pour concocter un programme attractif et complémentaire sur le thème «Tous pareils, tous différents». Comme l'année précédente, un sentier-découverte reliait les deux bibliothèques. La Bibliothèque du Léman a proposé un atelier bricolage «Maisons du monde», une exposition sur le multiculturalisme et le parcours «Testez votre suissitude» (créé par la CISE, dont deux membres étaient présents). Pour conclure la manifestation, les enfants comme les parents se sont réjouis d'assister à une heure de contes en musique avec la compagnie Les Contes joyeux.

Il était une fois... Contes en haïkus: l'exposition, destinée plus spécifiquement aux enfants, est restée deux mois à disposition du public et a remporté un succès mitigé: peu de fréquentation et difficultés de compréhension. Les expositions suivantes devront faire l'objet d'une réflexion approfondie sur la communication auprès du public.

Dans le cadre de **Festimixx**, le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) et la bibliothèque se sont associés pour mettre à disposition des festivaliers un espace «repos/lecture» constitué de bancs construits spécialement pour l'occasion. Cet espace a permis aux passants de se reposer ou de parcourir une sélection d'ouvrages désherbés à consulter sur place ou à emporter, et de découvrir les panneaux présentant l'exposition Backstage mettant en évidence le travail de décoration des loges des artistes par trois jeunes Renanais. (voir secteur jeunesse).

La Bibliothèque du Léman a participé à l'organisation de la **Semaine d'actions contre l'homophobie, la transphobie et le sexisme**, en mettant sur pied la soirée de clôture, dont la partie principale fut la conférence «Ré-agir contre les violences» de Caroline Dayer, prof. à l'Université de Genève. Une septantaine de personnes ont participé à la soirée.

A cette occasion, la bibliothèque a édité une brochure «Toi, moi: questions de genre» présentant des ouvrages traitant des thèmes de l'homosexualité, de l'homoparentalité, du sexisme, etc. et dont les titres sont tous à disposition à la Bibliothèque du Léman.

Sur proposition de et avec la collaboration d'une enseignante d'arts visuels de l'Etablissement secondaire, **l'exposition Elmedina** incarne la synergie qui peut être créée entre lecteurs publics et scolaires. Plusieurs temps forts l'ont rythmée, notamment une visite guidée pour une quinzaine d'enseignants par Elmedina Shureci, l'auteure de la BD et le vernissage en compagnie du Dr Métraux, psychologue spécialiste des migrants, de représentants des Editions Antipodes, éditeur de la bande dessinée, et de l'auteure de la BD. L'exposition était agrémentée d'objets prêtés par le Musée de l'immigration de Lausanne.

Toutes les classes de 10e ont eu une période à disposition pour lire la BD à la bibliothèque; certaines sont revenues la terminer, d'autres ont poursuivi la lecture en classe.

Par ailleurs, poursuivant sur la lancée des années précédentes, la bibliothèque a mis à disposition des usagers de la piscine de Renens plusieurs centaines de **livres désherbés**. Elle a également continué de mettre en évidence une sélection de livres en lien avec les thématiques d'Exploration du monde et ses films projetés à la Salle de spectacles.

Catalogue collectif RERO

L'été 2015 a enfin vu les importants travaux préparatoires menés ces deux dernières années aboutir à l'accessibilité du fonds documentaire de la Bibliothèque du Léman sur le réseau RERO (Réseau Romand). Entièrement soutenue et chapeautée par la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire), la migration du fonds a consisté à l'intégration de plus de 30'000 notices dans le catalogue collectif, rejoignant ainsi entre autre le fonds du Centre de documentation scolaire des Pépinières, intégré à RERO directement depuis sa création.

Par ailleurs, faire partie d'un catalogue collectif offre non seulement l'avantage de pouvoir emprunter sur le même compte des ouvrages dans d'autres bibliothèques faisant partie



Des mots, des livres, des contes...

du même réseau, ou d'assurer la visibilité des fonds des bibliothèques, mais également de rationaliser le travail des bibliothécaires en partageant le travail de catalogage par exemple.

Bibliothèque scolaire

Outre sa participation aux manifestations citées ci-dessus, et en complément des traditionnelles visites de classes qui consistent à mettre l'accent sur des activités autour de la lecture proprement dite, la bibliothèque scolaire propose, depuis la rentrée, un programme d'animations pédagogiques pour tous les degrés scolaires. Ces animations incitent les élèves à comprendre différents aspects du monde de l'information, tels que la recherche documentaire.

Inauguration du Fonds Berty Michoud

A l'occasion de la soirée de clôture de la Semaine d'actions contre l'homophobie, la Bibliothèque scolaire a inauguré le Fonds Berty Michoud, en hommage à la légataire qui a permis la création du CDS des Pépinières. Ce fonds est composé de 250 documents de tous types sur le thème de l'égalité, de la différence, de l'acceptation de l'autre, etc. Ces références sont des invitations à la réflexion et au dialogue autour des questions d'égalité.

Les livres et multimédias sont répartis dans des mallettes pédagogiques selon les cycles scolaires. Ces mallettes sont à disposition des enseignants et des classes exclusivement.

Statistiques 2015

Livres prêtés

Bibliothèque du Léman (publique et scolaire)

Suite au changement de système de gestion du fonds et des compte-lecteurs, les catégories ne correspondent plus, ce qui explique que les garderies (catégorie n'existant pas dans le nouveau système) soient intégrées dans le public «Adultes» ceci afin de bénéficier de conditions plus avantageuses en terme de nombre de prêts dans le réseau que si elles étaient soumises aux conditions réservées aux «Jeunes». La catégorie «Lecteurs spéciaux» a également disparu avec la migration.

	2015		2014	2013
	janvier-juillet	août-décembre		
Jeunes	10734	5879	15868	17630
Adultes	7378	6056	11641	12291
Classes	2685	1723*	2620	3375
Garderies	322	Inclus dans la catégorie "Adultes"	505	Inclus dans la catégorie "Classes"
Lecteurs "spéciaux"	846	-	1754	1581
Sous-total	22067	13658		
Total		35725	32388	35058

* y compris les lectures suivies

Centre de documentation scolaire des Pépinières (scolaire)

	2015	2014	2013*
Elèves, classes et enseignants	11051	7799	5095
Lectures suivies	1013	1066 (28 titres)	652 (25 titres)
Total	12064	8865	5747

Total cumulés Léman et Pépinières

	2015	2014	2013	2012
Nombre de prêts	47789	41253	40805	38889

Centre de documentation scolaire des Pépinières

Livres catalogués

	2015	2014	2013	2012	Total 31.12.2015
Documents	1196	1195	1363	3557	7311
Lectures suivies (nbre titres/exemplaires)	-	-	20 / 524	36 / 1015	56 / 1539
Total	1196	1195	1887	4572	8850

Bibliothèque scolaire (Léman et Pépinières)

Visites de classes

	Léman		Pépinières		Totaux	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Classes primaires	72	68	157	175	229	243
Classes secondaires	10	11	-	-	10	11
Totaux	82	79	157	175	239	254

Animations pédagogiques

	Léman		Pépinières		Totaux	
	2015	2014*	2015	2014	2015	2014
Classes primaires	20	4	44	23	64	27
Classes secondaires	28	28	-	-	28	28
Totaux	48	32	44	23	92	55

*2014 (septembre-décembre)

Au total, les bibliothécaires scolaires ont organisé 331 accueils de classes sur les deux sites, visites et animations pédagogiques confondues, pour les élèves des établissements primaires et secondaires de Renens (en 2014: 309, 2013: 273).



Lecture assidue au Centre de documentation scolaire des Pépinières

Moyenne de prêt journalier (Léman et Pépinières).....	301
2014 (Léman)	211
2013	230
2012	266

Jours d'ouverture au public (Léman)	159
2014	153
2013	154
2012	144

Le lundi, jour fermé au public, est à disposition des classes.

En 2015 la bibliothèque est restée ouverte l'après-midi au public durant les vacances scolaires, à Pâques le 15 avril, en été les 8, 15 et 22 juillet et les 12 et 19 août et en automne les 20 et 21 octobre.

Nombre de lecteurs actifs

Lecteurs ayant eu au moins une activité aux guichets pendant l'année, toutes catégories confondues (données valables d'août à décembre 2015):

Léman	751
Pépinières	441

Livres catalogués

2015	1141
2014	1497
2013	1613

Livres désherbés

2015	1041
2014	1905
2013	2452

Visites de garderies

En 2015, la Bibliothèque du Léman a organisé 33 visites de garderie (34 en 2014) et une visite pour l'UAPE du Censuy, ces structures étant accueillies par les bibliothécaires de la partie publique.

Lectures suivies et valises rallye-lecture

Degrés primaires: prêt de 51 collections de lectures suivies et de 6 valises rallye-lecture, dont certaines ont été empruntées plusieurs fois.

Degré secondaire: prêt de 20 collections de lectures suivies, dont certains titres ont été empruntés plusieurs fois.

Bibliothèque Globlivres www.globlivres.ch

Soutenue par la Ville, la bibliothèque interculturelle a notamment participé en mars au samedi des bibliothèques de BiblioVaud en collaboration avec la Bibliothèque publique du Léman. Pour rappel, Globlivres, ce sont plus de 30'000 livres, en 280 langues !

Le rapport d'activités est à disposition.

Sport

1020 Run

Pour sa 9^{ème} édition, le samedi 26 septembre, la course de Renens a changé de nom et devient dès lors: «1020 Run».

La fréquentation est en constante augmentation : 20% de plus par rapport à l'édition 2014, avec plus de 600 coureurs au départ ! Destinée aux sportifs de tous niveaux, 1020 Run se court sur 2.5, 5 et 10 km et traverse les quartiers verdoyants de la partie villageoise de la Ville. Les plus jeunes se mesurent autour de Verdeaux sur 1.6 et 3.2 km. Deux catégories (2.5 et 5km) permettent de courir en famille ou entre amis, tous âges confondus, alors que la catégorie reine de 10km voit s'affronter parmi les meilleurs coureurs de la région. Les frais d'inscriptions très avantageux tendent à favoriser la participation des jeunes: gratuit jus-



1020 Run
dans les rues de Renens

qu'à 20 ans et CHF 20.- maximum au-delà. 1020 Run est l'une des 13 courses du Trophée lausannois reconnue comme un excellent entraînement pour les courses de l'automne dont le marathon de Lausanne par exemple. L'ONG Terre des hommes y mène son action «Cours avec ton Cœur», une part des revenus d'inscription lui est dédiée. Un chèque de CHF 3'140.- lui a été remis en fin de journée, dont le montant sera consacré par l'ONG à faire soigner en Suisse des enfants atteints de cardiopathies. Cinquante volontaires participent, pour la plupart depuis les tout débuts, à l'encadrement de la manifestation, issus des rangs du SDIS pour la sécurité sur les parcours et de sociétés locales pour les activités ayant lieu sur le site de Verdeaux.

En ville en forme

Pour sa troisième édition, le projet de sport urbain affichant ses intentions de proposer à ses participants de rester en forme, s'est déroulé durant la belle saison du 18 mars au 7 octobre excepté durant les vacances. Sous la houlette des monitrices expérimentées du fitness de Renens Move2be, une douzaine de participantes assidues se sont retrouvées tous les mercredis pour pratiquer une heure de sport en ville, en se servant notamment du mobilier urbain comme engins d'exercices. Le matin, avec le concept Fit Seniors, les activités sont axées sur les besoins spécifiques des personnes plus âgées.

Je cours pour ma forme

Programme indépendant et payant, «Je cours pour ma forme» a réuni entre 8 à 10 personnes, coachées par un animateur engagé par l'association éponyme dans le but de les initier et les former à la course à pied. Ce programme a eu lieu le premier semestre de l'année afin de permettre ensuite aux futurs coureurs de bénéficier de leurs acquis pour le reste de la saison. Ces cours se déroulent chaque mardi en fin de journée au départ du Censuy. Les coûts à la charge de la ville sont insignifiants puisqu'il ne s'agit que de s'acquitter d'une cotisation annuelle de CHF 100.-. Ce concept est actif dans de nombreuses villes de Suisse romande.

Conférence des Municipaux du sport

Afin de coordonner les efforts déployés par les municipalités de l'Ouest lausannois pour la promotion du sport, les municipaux des huit communes du district se réunissent sous la présidence de Mme Myriam Romano-Malagrifa. Une réunion s'est tenue le 16 septembre.

Mérites de la Ville de Renens

Depuis plus de vingt ans, la Municipalité de Renens récompense les personnalités ou associations dont l'activité, les performances ou le charisme contribuent au rayonnement de la Ville. La cérémonie de remise des 8 mérites 2015 a eu lieu lundi 23 novembre.

Les lauréats ont été :

- ◆ **Mérite Culturel de reconnaissance: Eric Tappy** chanteur lyrique, ténor «mozartien» né en 1931, pour l'ensemble de sa carrière qu'il a débutée à Renens,
 - ◆ **Mérite Culturel d'encouragement: Espace D** et sa direction, Octavio de la Roza, Camilla Colella et Cosimo Sabatella, pour récompenser la contribution qu'apporte ce nouveau lieu pour la danse au rayonnement culturel de la Ville,
 - ◆ **Mérite Sportif de reconnaissance: Roland Regenass** qui a fondé le Léman Bowling Club de Renens en 1978 et l'a dirigé pendant 35 ans,
 - ◆ **Mérite Sportif d'encouragement: Sara Novovic**, née le 28 juin 1998 Championne Suisse de Taekwondo Poomsae 2015 et de Taekwondo Combat en 2014,
 - ◆ **Mérite Jeunesse: Dea Bilaca** née le 12 janvier 1997, pour sa collaboration active depuis de nombreuses années dans divers projets dédiés à la jeunesse,
 - ◆ **Mérite de l'Intégration: Association EFRE, Entraide Familiale Renens et Environs** dont le but est de contribuer au bien-être des familles et de leur assurer une meilleure protection matérielle et morale.
- Ce tableau d'honneur a été complété par **deux Mérites Coup de Coeur** décernés à
- ◆ **M. Jean-Claude Marendaz** pour son investissement à la sauvegarde de la mémoire de la Ville

- ♦ **Lausanne Angels Cheerleaders** et ses membres de Renens qui ont notamment représenté la Suisse au Championnat d'Europe de Cheerleading en juin 2015 à Ljubljana, Slovénie.



Les lauréats 2015 des Mérites de Renens

Avec son prix, chaque lauréat s'est vu remettre un diplôme d'honneur spécialement conçu par l'Atelier-Musée Encre & Plomb.

Subventionnement et relations avec les sociétés locales sportives, récréatives et culturelles

Pour la dernière fois en 2015, les sociétés locales répondant aux critères

de la politique de subventionnement mise en œuvre depuis 2008 ont reçu des aides pécuniaires destinées essentiellement à contribuer au financement de leur travail auprès des juniors de 4 à 20 ans. Le soutien de la Ville s'est également traduit par des prestations en nature telles que la mise à disposition de locaux, d'infra-

structures sportives et de matériel. La Municipalité a accepté le principe d'une redéfinition des critères de subventionnement qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2016 et qui privilégie notamment les clubs actifs impliquant un grand nombre de juniors domiciliés à Renens. Une séance a réuni l'essentiel des sociétés locales le 1^{er} septembre à la Buvette de la Salle de spectacles afin de présenter les principes et conditions du nouveau subventionnement, lesquels ont été bien accueillis par les représentants des différents clubs et associations présents.

Depuis novembre 2014 et dans certaines conditions, les salles de sport peuvent être mises à la disposition des sociétés locales qui en font la demande durant les vacances du mois d'août, d'automne et des relâches. Le Sentoo Club, le Judo Club et les Cheerleaders en ont notamment profité.

L'intervention du Service Culture-Jeunesse-Sport a également consisté à apporter conseil et assistance à certaines associations, ou de les soutenir lors de l'organisation de manifestations, en particulier :

- Fanfare la Clé d'Argent: nouvelle convention de partenariat incluant un soutien à l'acquisition de nouveaux instrument et uniformes.

- Renens Natation: soutien exceptionnel financier, en infrastructure (divers matériels, installations de la piscine, couvert et aula du collège du Joran, installations électriques, etc...) assistance, coordination et conseils pour l'organisation du Championnat Suisse Espoirs qui a accueilli 800 nageurs de 11 à 18 ans de toute la Suisse et un public de 2'000 personnes environ à la piscine de Renens du 16 au 19 juillet.

- Ainsi que le Renens Basket, le FC Renens, les Angels Cheerleaders, le HC Vipers, Bad+, le Squash Renens et le Sentoo Club pour des soutiens en communication et l'assistance à l'organisation de différentes manifestations ou démarches administratives en lien avec les clubs.

Société Coopérative de la Piscine de Renens

Durant l'année, le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation se réunit en général tous les quinze jours pendant la sai-

Société	Nb. juniors	Montant subvention	Locaux	Appuis spécifiques
Renens Natation	404	16'339 + 10'000 (Championnat Suisse Espoirs)	Usage gratuit des infrastructures de la piscine	Soutien à l'organisation d'un championnat suisse espoirs Aide financière et en nature
FC Renens	313	11'455	Usage stade Censuy et salles de gym	Soutien à la gestion
Judo Club	100	4'000	Salle de gym	
Lausanne 4 Clubs (juniors hockey)	13	10000		Subvention forfaitaire
Renens Basket	62	2'670	Salles de gym	Soutien à la recherche de fonds
Renens Handball	32	1'620	Salle de gym	
Gym Renens	97	3'895	Salles de gym	
Club sportif des cheminots	0	500		
Sentoo Club	30	1'550	Salle de gym	Soutien à l'organisation d'une manifestation
Tennis-Club Renens	157	5'995		
Tennis de table	5	625	Salle de gym	
Angels Cheerleaders	31	1'585	Salle de gym	Soutien à l'organisation de camps sportifs
Cercle du Dragon (arts martiaux)	23	1'305		
First move (danse)	21	1'025	Salle de rythmique	
Biribas Capoeira	34	1'350	Salle de gym	Collaboration aux manifestations CJS
FAR		2'000		Collaboration à l'organisation de la Fête du Printemps et statut de société faitière
Palimé Danse	45	2'075		Collaboration aux manifestations CJS
Echo du Léman	11	775		
Scouts de l'Ouest	21	1'235		Collaboration aux manifestations CJS

CIGM - Centre intercommunal de glace de Malley SA

Le conseil d'administration a siégé 2 fois et le Comité de direction a tenu 7 séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée le 30 septembre.

Comptes

Situation financière au 31.03.2015 :

Total des dépenses	CHF 4'358'964.-
Total des recettes	CHF 1'298'600.-
Excédent de charges d'exploitation.....	CHF 3'313'864.-
Participation des communes pour la couverture de l'excédent des charges :	
Lausanne	CHF 1'590'000.-
Prilly	CHF 530'000.-
Renens	CHF 530'000.-
Contribution de 18 communes de Lausanne région ..	CHF 420'000.-
Total	CHF 3'070'000.-

son et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 9 mai au 6 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 183'058 non inclus les titulaires de cartes multi-entrées, ce qui représente une excellente année, puisqu'en 2014 et en raison d'une ouverture réduite en raison des travaux, seules 67'600 personnes avaient passé le portillon de la piscine et 151'000 en 2013.

Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

Locations

Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent une occupation maximum, également en dehors des heures d'école.

Lors de manifestations importantes prévues le week-end dans les salles de gymnastique du collège du Léman, les responsables des sociétés sont reçus en présence du concierge pour la mise en place préalable de l'organisation ce qui facilite de façon appréciable le déroulement de ces rencontres. Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement voulue par la Municipalité et d'autres usagers sous conditions, peuvent bénéficier des infrastructures scolaires.

Locaux à disposition des ambassades pour cours de langues d'origine

Des salles de classe sont mises à disposition des différentes ambassades qui en font la demande afin de pouvoir dispenser aux élèves concernés

Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Consulat général du Portugal	Corbettes	Mercredi	13 h 00 – 20 h 00
	Salle droite	Judi	16 h 00 – 20 h 30
	Salle droite	Vendredi	17 h 00 – 20 h 00
Ambassade de Turquie	Collège du Village 1 ^{er} étage Collège du Caudray	Lundi	15 h 30 – 19 h 15
		Mardi	15 h 30 – 19 h 15
		Mercredi	15 h 30 – 19 h 15
Consulat italien	Corbettes Salle gauche	Lundi	15 h 30 – 19 h 30
		Mercredi	13 h 00 - 17 h 00
Ligue des Enseignants et des Parents Albanais en Suisse	Collège du Village rez	Mercredi	16 h 00 – 19 h 00

Paroisse de Renens / Dates	Bâtiment	Jours	Horaires
31.10, 12.12.2015 13.01, 30.04 et 28.05.16	Collège des Corbettes	Samedis	13 h 00 – 19 h 00

des cours de langues et culture d'origine. Ces cours, leur organisation et financement sont pris en charge par les différentes communautés. L'ouverture des salles de classes le samedi matin est possible au Caudray depuis 2014.

Le 31 mars, une rencontre avec les enseignants des différentes communautés a eu lieu au Service Culture-Jeunesse-Sport, occasion pour tous les intervenants d'échanger au sujet de leurs activités respectives et de faire part de leurs souhaits et préoccupations.

Société coopérative du Refuge

Comité

L'assemblée générale de la Société coopérative du Refuge de Renens a eu lieu le 10 juin. Son comité se compose dès lors de 13 membres dont deux conseillers municipaux et un représentant des services de l'administration communale. Il gère les affaires courantes et, en 2015, a particulièrement travaillé à la réorganisation du processus de réservation et d'exploitation du Refuge. Celui-ci prévoit dès le 1^{er} janvier 2016 de confier les tâches d'intendance, d'entretien et d'accueil des locataires à un gardien indépendant et de proposer au public la possibilité de louer le Refuge directement à partir d'un portail internet, tout en laissant la possibilité aux personnes non connectées de continuer à pouvoir réserver à la réception du Service Culture-Jeunesse-Sport.

Prestations fournies par la Commune de Renens

Les prestations fournies au Refuge tout au long de l'année par les différents services ont été facturées à la Société coopérative. Ce montant est ensuite pris en compte dans le calcul de la subvention communale.

Ces prestations consistent en :

- Suivi et traitement administratif des réservations
- Travaux d'entretien et de maintenance des locaux et de leur environnement
- Gestion logistique et administrative des équipes de gardiennage
- Participation aux différentes séances du comité

Gestion des locations

202 locations ont été enregistrées (194 en 2014), représentant une moyenne mensuelle de 17 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

Salle de spectacles

En 2015, la salle principale de la Salle de spectacles a été utilisée 216 fois pour l'organisation de manifestations



*Cédric Pescia
dans ses oeuvres*

publiques ou privées. Ce chiffre comprend les jours de montage, d'installation ou de préparation, mais il ne comprend pas les 60 jours dédiés à l'entretien complet du bâtiment. Les salles de réunion ont été utilisées 137 fois pour la buvette et 222 fois pour les salles de conférence et des commissions.

L'utilisation de la salle principale, pour répéter puis présenter des manifestations culturelles, concerne plus de la moitié des locations. Les concerts de musique (actuelle, du monde ou classique) représente 60% de ces utilisations, puis vient dans l'ordre la danse, le cinéma, le théâtre et l'humour. Ce dernier genre attire un très large public.

L'équipe des trois concierges de la Salle de spectacles a été renforcée par l'arrivée

d'un stagiaire au mois de novembre. Ce renfort a permis à l'équipe d'assurer toutes les tâches liées aux nombreuses locations et d'assurer l'entretien régulier du bâtiment sans compromettre le développement des locations.

La rénovation des équipements a concerné la mise en conformité du monte-charge ainsi que la commande d'une nouvelle braisière pour la cuisine. Le renouvellement du mobilier par étape se poursuit avec une première série de tables et le renouvellement du matériel technique a concerné une dizaine de projecteurs.

Chalet «Mon Beau Pays» à Ondallaz-sur-Blonay

Très bonne saison pour la troisième année d'exploitation du chalet assurée par Mme Pierrette Santi à Ondallaz. Les locations ont augmenté de 20% (172 jours d'occupation en 2015, 142 en 2014 et 151 en 2013) Le chalet est particulièrement bien tenu par Mme Santi qui s'implique beaucoup pour la qualité de l'accueil.

Etablissements scolaires

Etablissement primaire de Renens-Est

Organisation de l'établissement

Le Conseil de direction de l'Etablissement primaire de Renens-Est est constitué de la directrice, Mme Boyer, des doyens, MM Daman, Corbaz et Roth et des doyennes, Mmes Morim Vinagre et Bouchard, nouvellement intégrée à l'équipe. Avec la collaboration des deux secrétaires, Mme Pérez et M. Stifani, le Conseil de direction s'assure du bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de 4 à 12 ans de la zone de recrutement de Renens-Est.

Pour mener à bien la mission de prendre en compte les différences et faire progresser tous les élèves, plusieurs mesures sont organisées au sein de l'établissement :

- Le co-enseignement dans toutes les classes de 3P à 8P ;

- Les cours intensifs de français dans tous les degrés ;
- Le soutien en classe : différenciation, programme personnalisé, MCDI (maître spécialisé), aide à l'enseignement et renfort pédagogique (octroyés par le service de l'enseignement spécialisé) ;
- Les structures particulières pour les élèves à besoins particuliers : la classe de développement (6P à 8P) / le groupe Ressources (3P à 5P) / la classe d'Accueil (5P à 8P) / la classe d'enseignement spécialisé (COES) pour les élèves de 3P à 4P.

Afin de garantir un climat en classe propice aux apprentissages, l'établissement a mis sur pied :

- Le projet d'intervention pour les élèves à comportement inadéquat mis en place grâce à l'allocation de la direction pédagogique ;
- La médiation scolaire ;

- Un groupe de promotion de la santé constitué d'une déléguée PSPS, des infirmières et de la médiatrice.

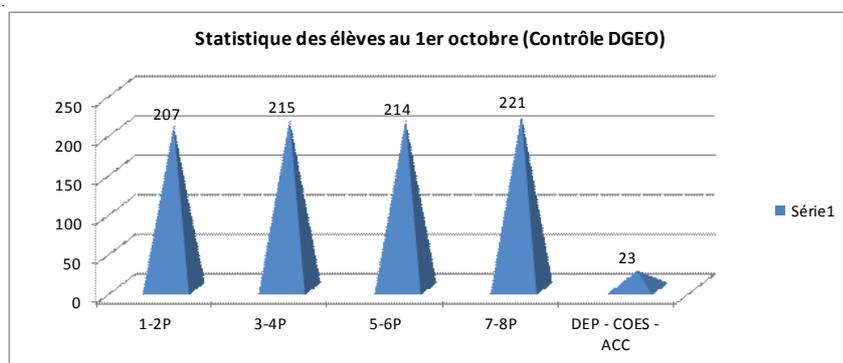
Faits marquants de 2015

L'année 2015 a été marquée par la mise en fonction du nouveau bâtiment scolaire sur le site du Censuy. En août, près de 300 élèves, répartis dans 15 classes, ont intégré les nouveaux locaux mis à leur disposition. Tant les élèves que les enseignants apprécient les conditions de travail offertes, notamment avec les tableaux interactifs permettant d'améliorer les interventions dans les cours.

En décembre, les élèves de 7^e et 8^e année ont bénéficié du spectacle du Théâtre forum Caméléon grâce au Conseil d'Etablissement. La dépendance aux jeux informatiques a suscité débat et réflexion auprès des élèves qui se sont fortement impliqués.

Répartition des classes et dotations élèves

Bâtiments	Nombre de classes	1er cycle		2ème cycle		Spéciales
		1P-2P	3P-4P	5P-6P	7P-8P	
24-Janvier	9	2	3	3	-	1 groupe ressources 1 DEP
Pav. de Florissant	3	3	-	-	-	-
Collège de Florissant	10	1	4	4	-	1 COES
Censuy - Nénuphar	8	4	3	-	-	1 Accueil
Censuy - Roseau	15	-	-	4	11	-
Mont-de-By	2	1	1	-	-	-
Totaux	47	11	11	11	11	3



- 14 élèves domiciliés en dehors de la Commune fréquentent l'Établissement primaire de Renens-Est.
- 12 élèves de Renens fréquentent un autre établissement scolaire.

Activités en lien avec le budget communal

L'établissement a à cœur de proposer « l'école autrement » et encourage les activités sportives, culturelles et pédagogiques qui permettent aux élèves de découvrir leur environnement et d'apprendre le respect, la curiosité, le fair-play, la persévérance et l'implication.

1. Sport

Sport scolaire facultatif : avec le soutien de la commune et du canton, les deux établissements primaires collaborent pour mettre sur pied des activités de sport scolaire facultatif. Les objectifs visés sont de donner la possibilité aux élèves du cycle 2 (5P à 8P) de pratiquer et de découvrir de nouvelles disciplines sportives, de perfectionner leurs connaissances et de faciliter leur choix d'une activité qui peut ensuite être poursuivie au sein d'un club. Badminton, handball, mini-volley, danse africaine, cho-

régraphique, cheerleading, hip-hop, capoeira, cirque, judo, basket-ball, taekwondo natation, sont les activités proposées entre 12h15 et 13h15. L'intérêt ne faiblit pas puisque 152 élèves sont inscrits (+ 30 élèves par rapport à 2014).

Activités sportives : grâce au soutien de la commune, notamment par la mise à disposition du bus scolaire ou la prise en charge des frais de transports publics, toutes les classes de l'établissement ont eu l'occasion de profiter de nombreuses activités sportives, notamment :

- Cours de natation à la piscine couverte de la Plaine à Chavannes ou à la piscine de Renens pour les 2P, 6P et 8P ;
- Joutes sportives pour les degrés 1-2P, 3-4P et 5-6P ;
- Tournoi de football pour les 8P ;
- Tournoi de mini-volleyball pour les 7P ;

- Marches collectives par bâtiment scolaire ;
- Activité à la patinoire de Malley d'octobre à mars ;
- Après-midi sportif ;

2. Culture

Pendant cette année, les élèves ont eu l'occasion d'assister à plusieurs représentations :

- Spectacle «Histoires Pressées» par la compagnie ZigZag, le 13 février (classes 7P) ;
- «Le Grand Pourquoi» par la compagnie La Boca de la Luna, le 17 février (classes de 5P, 6P et DEP) ;
- Spectacle «Les escaliers sont en papier» par le théâtre Escarboucle les 9 et 10 mars (classes 1P-2P) ;
- Spectacle «L'enfant et les sorciers» de Maurice Ravel à l'Opéra de Lausanne le 6 novembre (classes 8P) ;
- Spectacle «Cartes postales du monde» par l'HEMU le 20 novembre (classes de 1P-2P) ;
- Spectacle Germanofolies par le groupe SSASSA le 30 novembre (classes 5P-6P-7P-8P-DEP-Accueil) ;
- Théâtre forum par la compagnie Caméléon le 3 décembre (classes 7P-8) en partie financé par le Conseil d'établissement ;
- Spectacle «Munchhausen» au Petit Théâtre les 17 et 18 décembre (classes de 6P)

En complément de ces activités, la direction encourage les enseignants à visiter les nombreuses expositions de la région. La gratuité des transports (frais pris en charge par la commune) permet aux élèves de profiter de ces offres régulièrement.

D'autre part, l'établissement compte deux projets dans le domaine musical :

- L'orchestre d'instruments à vent mis en place dans une classe de 7P permet aux élèves de découvrir les joies et les difficultés d'apprendre à jouer d'un instrument de musique. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien de la Ville de Renens et de l'École de musique multisite qui met à disposition les instruments et des coaches ;

- Le chœur Voix Nord-Sud, constitué de 3 classes, dont une classe de Renens-Est, offre chaque année une prestation de qualité appréciée de tous.

La bibliothèque est associée à ces activités culturelles. Une animation pédagogique est organisée pour les classes. Les élèves ont ainsi l'oc-

casion de découvrir le centre de documentation des Pépinières ou la bibliothèque du Léman.

3. Activités de prévention

Les activités de prévention sont organisées chaque année. Elles visent le bien-être des élèves et sont mises en place par la direc-

tion, en collaboration avec le groupe santé et les services compétents.

- Prévention routière : Animation donnée par la POLOUEST destinée aux élèves de toutes les classes ;
- Action Innocence : Prévenir des dangers dus à l'utilisation d'In-

Tableau synoptique des activités

Dates/Echéances	1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P	8P
19 au 26.01							Prévention routière	
22 et 23.01					Prévention routière			
27.01 au 16.02	Dépistage dentaire 1P à 8P et prophylaxie dentaire pour les 1-2P							
01.02	Réunion Futurs 1P							
03.02						PAM		
05.02 au 19.02	Animation déchets							
13.02								Spectacle scolaire
17.02					Spectacle scolaire			
Février	Pommes à la récréation (quinze jours)							
Février	Journée de luge pour les classes qui le désirent							
Janvier/Février								Camp de ski
09.03 et 10.03	Spectacle scolaire							
25.03 au 31.03								Education sexuelle
Mars - Juin							Ecole à a montagne	
23.04 et 24.04				Prévention routière				
02.06 au 23.06	Joutes sportives							
31.08			Conférence parents					
Septembre/novembre						Semaine verte		
Septembre	Marche (classes qui le désirent)							
01.09								Conférence parents
07.09					Conférence parents			
08.09							Conférence parents	
02.10 au 9.10					Prévention routière			
7.10							Cross	
Novembre	Pommes à la récréation (quinze jours)							
03.11 au 17.11	Prophylaxie dentaire		Education sexuelle				Prophylaxie	Prévention délinquance
30.11	Germanofolies							
17.12 et 18.12						Spectacle scolaire		

ternet, cette animation a comme public cible les élèves des classes 6P et DEP. 6 classes ont participé à des animations qui se sont déroulées dans notre établissement. Elles ont été précédées d'une animation en soirée destinée aux parents des élèves concernés.

- **Prophylaxie dentaire :** Une première visite de classe par l'assistante en prophylaxie dentaire a été effectuée dans toutes les classes 1-2P de l'établissement. Les parents sont invités à assister à la leçon de prophylaxie. Afin d'en améliorer l'efficacité, d'autres cours ont été proposés durant la période du 28 octobre au 9 décembre pour 11 classes de 1-2P, 5 classes de 7P et 1 classe DEP.
- **Visites dentaires :** Toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour le contrôle dentaire, durant les mois de janvier et février. Le déplacement a été assuré par les bus scolaire et postal lorsque les distances étaient trop importantes.
- **Education sexuelle :** Les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation PROFA. Ils ont lieu dans les classes de 3P, 6P, 8P et sont, en principe, accompagnés d'une séance d'information aux parents.
- **Pommes à la récré :** Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines dans l'année scolaire. Du 2 au 13 février et du 23 novembre au 4 décembre - 341 abonnements
- **Le jeudi, je mange un fruit :** Toujours dans le cadre d'un programme prioritaire de la promotion de la Santé au Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, une initiative a été lancée par le Groupe Santé de notre établissement afin que chaque enfant vienne avec un fruit à la récréation du jeudi.

D'autres activités pédagogiques sont proposées aux classes intéressées :

- **PAM - Prévention aux morsures de chiens :** Cette animation, assurée par la SVPA, section

Vaud, vise à prévenir les morsures de chien. Elle est donnée par quatre animateurs accompagnés de deux chiens. Elle est proposée aux élèves de 3P et de COES ;

- **Pro Natura :** 4 classes de 5P ou 6P bénéficient de cette prestation offerte par la Ville de Renens ;
- **Baril énergie :** concerne 5 classes de 5-6P et 1 classe DEP ;
- **Maison énergie :** concerne 6 classes de 5-6P ;
- **Animation-Déchets :** concerne les classes de 1P à 4P (cycle 1) et la COES.

Camps et courses d'école

- Janvier à février - Camps de ski à Ondallaz : 5 classes de 8P
- Mars à juin - Ecole à la montagne à Ondallaz : 6 classes de 7P
- Septembre à novembre - Semaine verte à Ondallaz : 5 classes de 6P

Transport scolaire

Le bus scolaire prend en charge des courses pour transporter certaines classes éloignées à la gymnastique, à la rythmique ou à la natation. Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spécifiques.

Locaux

Les locaux scolaires sont occupés principalement par des classes. Le taux d'occupation est de 95 %. Dans chaque site scolaire, des salles de dégagement sont utilisées pour des activités de soutien aux élèves, de doublement ou de cours intensifs de français.

Le projet de la Croisée complétera, dès 2017, le nombre de locaux de l'établissement en y ajoutant 6 salles de classe.

Pour conclure...

La répartition du bassin de recrutement des élèves en deux établissements primaires trouve ses repères. Les deux directions collaborent étroitement pour garantir aux parents et aux élèves les mêmes conditions de traitement basées sur la cohérence et l'exigence.

Etablissement primaire de Renens-Ouest

Organisation de l'établissement et faits marquants de l'année en cours

Le Conseil de direction de l'établissement primaire de Renens-Ouest a connu plusieurs changements durant l'année 2015. La Directrice, Madame Valérie Merino de Tiedra, a quitté son poste à fin février et l'une des doyennes a démissionné pour la fin de l'année scolaire. Un nouveau directeur, Monsieur Jean-Marc Dottrens est entré en fonction au 1^{er} août 2015 et dès lors le Conseil de direction se compose du directeur et de trois doyenne et doyens : Madame Vanessa Besson ainsi que Messieurs Christian Bays et Yves Flaction. Le secrétariat occupe deux personnes pour 1,8 ETP : Madame Fanny Ditzler, secrétaire de direction à 100% et Madame Sandra Rossi, secrétaire à 80%.

Activités en lien avec le budget communal

L'essentiel du fonctionnement du système scolaire relevant de compétences et de financements cantonaux, le présent document rend compte des dépenses communales :

Devoirs accompagnés

Les DA sont entièrement gérés et organisés par la Commune depuis la rentrée 2013. Une doyenne est en charge du suivi pédagogique des groupes et du lien entre la Direction et CJS.

Patinoire

De nombreuses classes se rendent à Malley pendant l'hiver. Elles s'y rendent à pied ou en bus TL si elles sont éloignées (par exemple, les classes de Sous-Biondes).

Sport scolaire facultatif

Organisés par les établissements et financés par la Commune, les sports scolaires facultatifs rencontrent un grand succès.

Badminton, capoeira, basket, cheerleading, handball, judo, danse hip-hop, danse africaine, mini-volley, cirque, natation, tennis et taekwondo sont les activités proposées

Répartition des classes dans les collèges et nombre d'élèves

L'Etablissement accueille des élèves de 4 à 14 ans, de la 1P à la 8P.

858 élèves sont répartis dans 47 classes, encadrés par 91 enseignants, y compris les 3 doyennes et doyens qui enseignent à temps partiel.

Ces classes sont réparties dans 5 collèges comme suit :

	Verdeaux	Pépinieres	Simplon	Caudray	Sous-Biondes	Total par degré
1-2P		5	3	1	3	12
3P		3	2			5
4P		3	2			5
3-4P					1	1
5P		2	2			4
6P		2	1	1		4
5-6P		1			1	2
7P	5					5
8P	5					5
DEP3-6		1				1
DEP7-8	2					2
Accueil	1					1
Total par collège	13	17	10	2	5	47

Depuis août 2015, les classes de Renens-Est ont libéré les locaux qu'elles occupaient jusque-là. A l'exception d'une salle de travaux-manuels et d'une salle de musique, ces locaux ont été réaffectés à des classes ou des activités particulières (locaux d'appuis, salles de réunion, bureaux pour enseignant-e-s spécialisés).

Pour Renens-Ouest, il y a actuellement deux salles de classes libres : l'une au Caudray et l'autre au collège de Sous-Biondes.

et suivies par les élèves de 5P, 6P, 7P et 8P. De mars à juin 2014 : 140 élèves. D'octobre à décembre : 122 élèves.

Prévention et animations

- Leçons de circulation : classes de 1-2P, 3P, 3-4P et 4P
- Animation tri des déchets : classes de 1-2P, 3P, 3-4P et 4P
- Animation baril énergie : classes de 5P, 5-6P, 6P, DEP3-6
- Action innocence : classes de 5P, 5-6P, 6P, DEP3-6 et Accueil
- Prévention morsures de chien : classes de 3P et 3-4P
- Dépistage dentaire : effectué dans toutes les classes par le Canton, puis prophylaxie par une hygiéniste dans les classes de 1-2P, 7P, Accueil et DEP7-8
- Prévention criminalité dans les classes de 7P, 8P, DEP7-8 et Accueil.

Activités culturelles

- Printemps : «Le grand pourquoi », spectacle pour les 5-6P et «Histoires pressées» spectacle pour les 7P, classe d'accueil et classes D.
- Novembre : Spectacle «L'enfant et les sortilèges» à l'Opéra de Lausanne pour les 8P.

- Décembre : «Münchhausen» spectacle pour les 6P au Petit Théâtre de Lausanne.

La Direction encourage vivement les enseignants à visiter les expositions, qu'elles soient à Lausanne, à Renens ou ailleurs dans la région. A chaque sortie, le transport est pris en charge par la Commune via les carnets Mobilis, ce qui permet aux familles modestes de ne pas chaque fois devoir engager de l'argent. De nombreuses classes se déplacent donc lors d'activités culturelles diverses, telles que «BDfil» ou «le livre sur les quais» à Morges, par exemple.

Camps à Ondallaz

En automne 2015, 4 classes de 6P, 1 classe de 5-6P ainsi qu'une classe DEP ont pu passer une semaine «verte» dans le chalet communal de Joli-Bois.

Mobilier scolaire

Les dépenses pour le mobilier scolaire, les moyens audio visuels et le petit matériel de gymnastiques bien qu'importantes sont restées stables, le budget a été globalement respecté.

Au collège des Pépinieres, les tables des élèves ainsi que la chaise de l'enseignante d'une classe ont été remplacés, toujours aux Pépinieres, il a

été possible de changer toutes les chaises d'une classe de 1-2P, les anciennes étant beaucoup trop lourdes pour les élèves.

Des chevalets de peintures ainsi que plusieurs bibliothèques ont été acquis. Il faut souligner que dans bien des classes le matériel (armoires, chaises, tables et bureau) montre des signes de vieillissement. Il faudra songer à établir un planning de remplacement afin d'éviter de devoir procéder à des renouvellements simultanés qui engendreraient de fortes dépenses.

Cinq projecteurs vidéo ont été répartis entre les différents bâtiments de l'établissement. Ces derniers ont remplacé des machines en panne dont le montant de remplacement était trop élevé et ont complété l'équipement de base des collèges.

Transports scolaires

Le bus scolaire permet aux élèves d'une classe DEP3-6 d'être véhiculés entre leur domicile et le collège des Pépinieres.

De nombreuses classes sont transportées de leur collège à la salle de gym (gym ou rythmique) ou à la piscine couverte de Chavannes.

Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spéciaux (salle de gymnastique ou de rythmique notamment) sur place et ne peuvent être considérés, ainsi, comme «unité de fonctionnement» à part entière.

D'entente avec le service concerné, les enseignants peuvent aussi faire appel au bus scolaire pour les sorties «après-midi sportifs». Les 47 classes en bénéficient deux fois par année scolaire et peuvent donc se rendre hors des frontières communales. Elles peuvent, par exemple, aller luger au Chalet-à-Gobet, se faire déposer à St-Sulpice et revenir au collège en marchant, aller faire la piste vita à Vidy, etc.

Chaque collège est de plus équipé d'une souche Mobilis (bus TL ou trains CFF).

Pour conclure...

Le Conseil de Direction remercie la Municipalité dans son ensemble ainsi que les Chefs de service et leurs adjoints pour leur collaboration. Il se réjouit d'avoir à ses côtés des équipes ayant à cœur le développement harmonieux des élèves de notre établissement.

Etablissement secondaire

Organisation

La Conférence des maîtres est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, M. Alberto Angeretti, les doyennes et les doyens, Mmes Carole Camandona, Karin Griessen, Letizia Napolitano et MM. Tristan Aeby et Yves Marti, forment le Conseil de direction. Ce dernier est compétent pour la promotion et l'orientation des élèves et il assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Autres fonctions :

- Déléguée PSPS (promotion de la santé et à la prévention en milieu scolaire) et gestion du réseau interprofessionnel
- Chef de file en allemand, anglais, français, mathématiques, classes de l'enseignement spécialisé, sciences, éducation physique
- Responsable de la gestion du site <http://esrenens.ch/>
- Infirmière scolaire
- Médiateur-trice
- Responsable de l'organisation des camps
- Répondant de branche en activités créatrices sur textiles, arts visuels, citoyenneté, économie familiale, géographie, gestions des appuis et du CIF, histoire biblique, histoire, mathématiques/physique, musique, travaux manuels
- Responsable des fournitures scolaires

Faits marquants de l'année en cours

Duel of the Fates

Un duel de body percussions par les 750 élèves et enseignants de l'ESRenens.

Le mardi 30 juin, dans la cours du collège du Léman, l'ensemble des élèves et des enseignants de l'ES ont créé l'événement, en s'affrontant lors d'un duel géant de Body percussions.

Lors de cette performance inédite et unique en son genre, deux clans, la

Horde et l'Alliance se sont défiés sur des rythmes corporels effrénés.

M. Ivan Gaillard, enseignant de musique en a écrit la partition. Les élèves ont appris leur partie durant les cours de musique. Le résultat, filmé par plusieurs caméras dont un drone, est visible sur «Youtube» à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=UBPF71q9cq8>

Festimixx

L'Atelier instrumental et le Chœur de l'ES ont participé à Festimixx lors d'un concert sur la scène Alizée, le samedi 13 juin à 20h. Le but de cet ensemble est de permettre aux élèves instrumentistes et chanteurs de se réunir et se produire sur scène une à deux fois par année.

Le programme, composé de chansons plus ou moins récentes, allant de Pascal Auberson à Stromae, en passant par Rihanna et Mano Negra, a remporté un beau succès. La pluie aidant, le public s'est retrouvé très nombreux à encourager les élèves.

Merci à Festimixx d'offrir une fois de plus l'opportunité aux élèves de Renens, de participer à la vie locale à travers un événement de cette importance.

Répartitions des classes dans les collèges et dotation en élèves

Collège de la Vaudaire : 16 classes de 9^{ème} à 11^{ème} + 1 classe d'enseignement spécialisé totalisant 312 élèves dont 162 filles et 150 garçons

Collège du Joran : 20 classes de 9^{ème} à 11^{ème} + 1 classe d'accueil et 3 classes d'enseignement spécialisé totalisant 336 élèves dont 171 filles et 165 garçons

Activités en lien avec le budget communal

Sport

Sports scolaires facultatifs tels que : escalade, basket, natation, football, handball, tennis, judo, cirque, plongée en piscine, unihockey, volleyball, badminton et taekwondo

Culture

Grâce à l'aide de la commune de Renens et de l'Etat de Vaud, les pro-

jets culturels ont été repropoés aux élèves; pour chaque volée une activité liée au théâtre et une activité en rapport avec l'art.

Ainsi, les 9^{ème} se sont initiés à la danse avec de nombreuses compagnies locales. Les 10^{ème}, et cela depuis plusieurs années, ont eu à nouveau l'occasion de s'essayer au slam lors de deux ateliers qui ont débouché sur une soirée durant laquelle ils étaient fiers de partager leurs créations avec un public enthousiaste. Les 11^{ème} ont pu choisir entre diverses pièces de théâtre comme «Le café des voyageurs» au 2.21, «On ne badine pas avec l'amour» au Kléber-Méleau avec qui nous avons repris une étroite collaboration ou «Gulliver» au théâtre de Vidy avec qui nous collaborons depuis plusieurs années. La visite des musées de la place lausannoise, avec l'aide des enseignantes d'art visuel n'a pas été négligée.

Outre ces activités offertes à chaque volée, des activités variées sont proposées à la carte. Parmi celles-ci, le cirque Starlight, qui fait halte à Renens depuis quelques années, des courts-métrages proposés dans le cadre du Festival international des Très Courts, des pièces de théâtre comme par exemple «George Dandin» jouée au Silo ou «Oscar et la Dame Rose» de la Cie de la Marelle à la Salle des spectacles de Renens.

Prévention

Un événement particulier a marqué cette année 2015, c'est la semaine contre l'homophobie qui a été possible grâce à la collaboration de tous les acteurs : l'école, la commune, les associations gay, le CRA, la bibliothèque pour l'essentiel (voir page 126).

Le **service de santé scolaire** est composé de:

- Trois infirmier-ières et deux médecins scolaires à temps partiel interviennent dans les différents bâtiments scolaires (24-Janvier, Vaudaire et Léman).
- Les infirmiers-ières sont à la disposition des élèves, des parents et des enseignants. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.
- Selon les directives de l'Unité PSPS - Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, les infirmiers-ières :

- Consultent les rapports des visites de santé préscolaires faites chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté (maladie, handicap ...)
Cela correspond à environ 250 nouveaux arrivants pour cette année dont 5 élèves nécessitant une réunion de préparation.
- Proposent aux parents de 2P un entretien dont les objectifs sont de faire connaissance, de donner des informations sur la fonction d'ISC mais aussi de recueillir la perspective des parents et des enfants sur ce qui est important pour eux par rapport à la santé de l'enfant à l'école.
Environ 250 familles ont reçu cette invitation sur cette année scolaire et 80% sont venues nous rencontrer.
- Organisent, avec le médecin scolaire, le contrôle des carnets de vaccinations en 3P et offrent la possibilité de compléter, à l'école, les vaccinations recommandées à cet âge par l'OFSP. (DTPa-IPV et ROR).
Cette année 15 élèves ont reçu cette offre de vaccination.
- Présentent le service de santé scolaire dans les classes 7P ainsi que recommandation d'un bilan de santé chez le médecin traitant.
10 classes ont reçu notre visite.
- Proposent aux élèves de 9P la possibilité de recevoir les vaccins recommandés à cet âge par l'OFSP. (Hépatite B, HPV (pour les filles) ainsi que les rappels DTPa-IPV et ROR)
409 doses de vaccins ont été injecté pour cette année.
- Recommandent aux élèves de 11^{ème} H, de faire un bilan de santé chez le médecin traitant.
- Effectuent, sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, des

dépistages des troubles de la vue et de l'audition.
Plus de 30 dépistages ont été faits cette année

- Elaborent selon les besoins, en collaboration avec les élèves, ses parents et tout partenaire de soins concernés, des PAIMS (projet d'accueil individualisé-mesure de santé) afin de contribuer à l'intégration scolaire et sociale d'élèves porteurs d'une maladie chronique ou d'une incapacité physique. Cette année 47 PAIMS ont été mis en place.

Les infirmiers-ières ont également pour fonction:

- d'écouter et de soutenir les enfants et leurs familles en difficultés en contribuant à l'intégration de l'enfant/ adolescent à l'école. L'équipe infirmière participe à de nombreux réseaux.
- de les guider et de les orienter vers les services adéquats en favorisant les relations et l'information.
- de participer et collaborer à la mise sur pied de démarches de promotion, de prévention et de santé communautaire.
- de proposer et procurer du matériel et des adresses sur tous sujets concernant la santé et le bien-être de l'élève
- d'assurer les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en attendant les parents ou en leur absence, en mettant à disposition une marche à suivre pour les urgences, en collaboration avec le médecin scolaire et la direction, pour l'ensemble de l'école. Organiser et gérer l'ensemble des pharmacies dans le cadre scolaire. Organiser et offrir aux enseignants une formation de premiers secours en collaboration avec le médecin scolaire et la direction.

Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseaux internes ou externes aux établissements primaires et secondaire. Les divers projets organisés cette année ont permis de créer des liens avec les partenaires de l'école. Exemple :

la semaine contre l'homophobie/transphobie et sexisme organisée grâce à la collaboration de toute une équipe de professionnels. Nous avons également participé aux activités de l'établissement tel que promotion, activités sportives et culturelles.

Les infirmiers-ières et les médecins participent régulièrement à des formations continues.

Camps, courses et autres activités

01.01.2015 - 31.07.2015

- 9^e camps de ski autonomes dans divers lieux
- 11^e voyages d'études

01.08.2015 - 31.12.2015

- 10^e camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)
- Après-midi de sport pour les classes de 9^e, 10^e, 11^e année, ACC et DES.
- Tournoi intercantonal de foot le 6 mai 2015.
- Joutes sportives de fin d'année scolaire du 26 juin au 02 juillet 2015.
- Tournoi de football et d'uni-hockey.

Les activités mises sur pied depuis trois ans, à savoir une journée pour découvrir le ski de fond dans la région des Rasses et une semaine de cours intensifs de natation (un cours par jour) en juin à la piscine de Renens.

Pour toutes ces activités particulières, il faut relever le soutien important de la commune pour financer les transports et le matériel !

Pour conclure...

Pour tous ces projets et pour ceux à venir, le Conseil de Direction ne peut que remercier la commune. En effet, elle apporte plus que son soutien financier et logistique, mais aussi sa confiance dans ce travail de longue haleine qui est de faire de nos élèves des citoyens capables de réfléchir non seulement sur des problèmes mathématiques mais aussi d'aborder le monde qui les entoure avec l'esprit critique nécessaire à leur épanouissement.

Tableau synoptique des spectacles, activités et animations

Dates Echéances	9ème	10ème	11ème	DES/ACC	Divers Tous
lundi 9 février au vendredi 13 février	Camps de ski 9P2-P3				Selon circulaire
lundi 16 au vendredi 20 février	Camps de ski 9G2-G3-G4-G9	Semaine d'immersion profes.			Selon circulaire
samedi 21 février au dimanche 1er mars	Relâches				
mardi 3 et jeudi 5 mars après-midi	Les germanofolies				Selon circulaire
lundi 2 mars au vendredi 6 mars	Camp de ski 9G1			Camp de ski DES 1	Selon circulaire
lundi 9 mars au vendredi 13 mars	Semaine des médias				
lundi 16 au vendredi 20 mars	Camps de ski 9G5-G6-G7-G8	Semaine d'immersion profes.			Selon circulaire
lundi 23 mars au vendredi 27 mars	Camp de ski 9P1		Voyages d'étude		Selon circulaire
lundi 30 mars	Présentation OS-OCOM aux parents élèves 8e (salle de spectacle)				
mardi 31 mars		Soirée slam à la salle polyvalente de la Vaudaire à 19h30			à bien plaire selon info groupe équité
mercredi 1er avril	Présentation OS-OCOM aux élèves de 8ème				
vendredi 3 avril au dimanche 19 avril	Vacances de Pâques				
lundi 27 avril au vendredi 1er mai			Voyages d'étude		
lundi 4 mai au mardi 12 mai	"Les 30 millions de Gladiateur" -Théâtre à la salle polyvalente du Joran				
mercredi 6 mai	Tournoi intercantonal de foot				Selon circulaire
mercredi 13 au vendredi 15 mai	Pont de l'Ascension				
lundi 18 au vendredi 22 mai			Voyages d'étude		
lundi 25 mai	Lundi de Pentecôte				
mardi 2 juin	Cirque Starlight				
lundi 22 au vendredi 26 juin	Semaine de natation pour les non-nageurs			Semaine de natation pour les non-nageurs	Selon circulaire
lundi 29 juin	Course d'école				
vendredi 26 juin au jeudi 2 juillet	Joutes sportives				
jeudi 2 juillet	Promotions				
vendredi 3 juillet	Cross - rangements et mise en ordre				
lundi 24 août	Accueil des élèves de 8h20 à 11h05				
lundi 7 au vendredi 11 septembre		Camps de volée			
lundi 21 septembre	Jeûne Fédéral				
jeudi 17 septembre	Conférence aux parents 19h + réunion parents				Selon circulaire Direction
jeudi 24 septembre			Conférence aux parents 19h salle polyvalente de la Vaudaire		Selon circulaire Direction
vendredi 25 septembre	Marche de l'établissement				
vendredi 2 octobre	Marche de l'établissement (en cas de renvoi)				
mercredi 7 octobre	Demi-journée pédagogique sur les dépendances				
du lundi 26 au vendredi 30 octobre	Semaine contre l'homophobie				

Dates Echéances	9ème	10ème	11ème	DES/ACC	Divers Tous
du 9 novembre au vendredi 18 décembre	exposition Elmedina à la bibliothèque de Renens				Selon circulaire Mélanie Reiter
jeudi 12 novembre	Oser tous les metiers				Selon circulaire GRI
vendredi 21 novembre			courts-métrage à Lausanne		Selon circulaire NAP
jeudi 27 novembre	Fête des 10 ans (remise examens de certificat aux anciens élèves) à 18h à la salle polyvalente de la Vaudaire				Selon circulaire GRI
lundi 14 décembre	Tournoi de football			Tournoi de football	Sur inscription
mardi 15 décembre		Tournoi de football		Tournoi de football	Sur inscription
jeudi 17 décembre			Tournoi Unihockey		Sur inscription
du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier	Vacances de Noël				

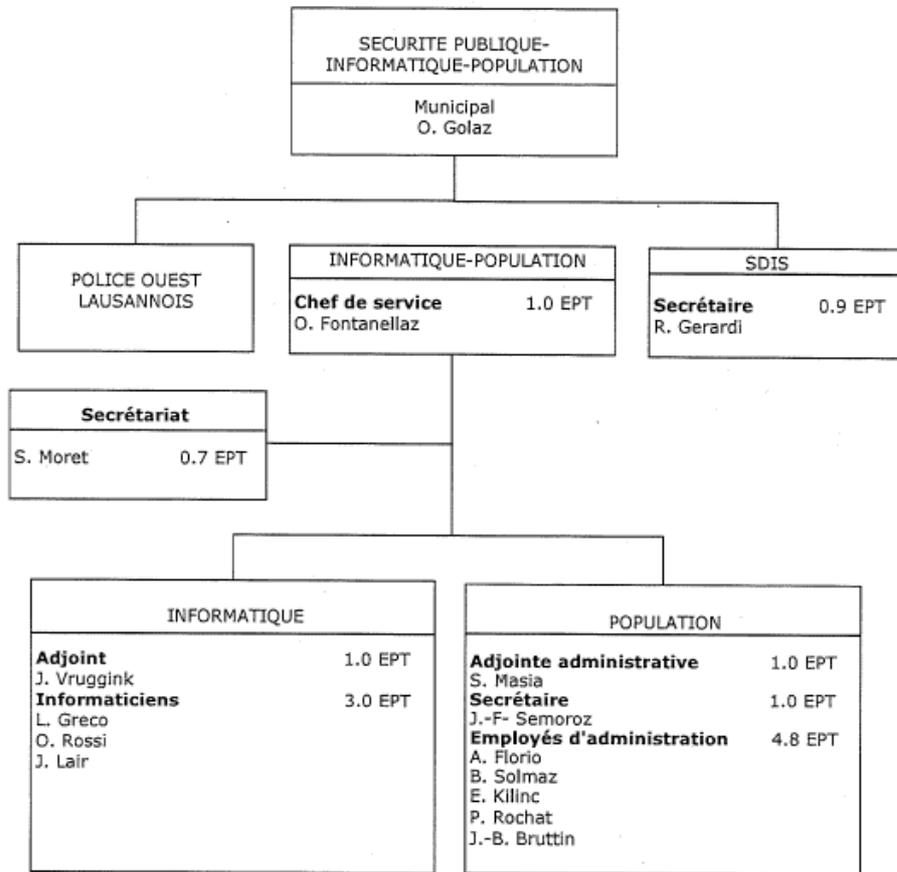
Sécurité publique - Informatique - Population



Directeur :
M. Olivier GOLAZ, Conseiller municipal

Répondant communal de la Police de l'Ouest lausannois :
M. Christian HAUTLE

Chef du Service Informatique-Population :
M. Olivier FONTANELLAZ



Sécurité publique

Police de l'Ouest lausannois



Les éléments rapportés dans ce rapport de gestion constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Renens est M. Olivier Golaz. En 2015, il a participé à 11 séances du Comité de Di-

rection au cours desquelles 64 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises en 2015. Les représentants de Renens au Conseil intercommunal sont au nombre de 9, soit Mmes Verena Berseth, Elodie Joliat, Victoria Ravaoli, Ranjini Sivanesa et MM. Jacques Berthoud, Rolf Kung, Nicolas Freymond, Fatmir Sadiku, Aso Piroti.

Répondant communal

Pour Renens, le répondant communal est le lieutenant Hautle. Dans la continuité des années précédentes et au rythme d'une séance hebdomadaire, le répondant communal a rencontré le Municipal de la Sécurité publique et le Secrétaire Municipal. Ces séances ont notamment permis d'échanger sur différents dossiers politiques et/ou techniques concernant tant la ville de Renens que la POL. En plus des réponses que le répondant communal a apporté à des questions, interpellations, postulats du Conseil Communal, il a œuvré dans plusieurs groupes de travail. Le répondant a également participé aux séances de l'Observatoire de la sécurité, de la Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux, ainsi qu'aux séances bilatérales entre le service des Travaux de la ville de Renens et le service de la signalisation de la POL. D'une de ces bilatérales est notamment issu le Préavis N° 81-2015 concernant le remplacement de l'instal-

lation lumineuse de trois carrefours comprenant la rue de Lausanne et l'avenue du 24 Janvier - rue de Lausanne et avenue du Temple - Avenue du 14 Avril et rue du Jura. Lors de sa séance du 8 octobre 2015, le Conseil communal, à l'unanimité, a alloué à la Municipalité un crédit de CHF 271'000.- TTC pour le remplacement des trois contrôleurs de feux. Les travaux ont débuté en décembre 2015 et s'étalent jusqu'en février 2016.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schaer.

Section Territoriale

Approche en résolution de problèmes, ilotage et réseautage

L'analyse qui a été faite suite à la réorganisation des postes de police, introduite en 2014, a démontré globalement la cohérence du système mis en place. Afin de gagner en pertinence, les horaires des collaborateurs ont été adaptés pour optimiser la présence policière sur le terrain aux moments-clés. L'examen de la structure a également permis d'établir que des ressources supplémentaires apporteraient indéniablement une plus-value permettant ainsi d'augmenter la visibilité des policiers, notamment les samedis. Cette me-

sure conduirait aussi à l'intensification des contacts et partenariats avec les réseaux tissés dans le travail d'ilotage et de traiter plus en profondeur les dossiers en approche de résolution de problèmes.

Au travers de la méthode «SARA» (Situation - Analyse - Réponse - Appréciation), justement utilisée dans le cadre des dossiers précités, le personnel de la Section territoriale a notamment contribué à résoudre, parfois avec l'appui de partenaires, des problématiques liées à des litiges entre locataires, nuisances sonores récurrentes et comportements routiers inappropriés et répétés.

Phénomènes en augmentation ces dernières années, notamment chez les adolescents et jeunes adultes, le littering et les nuisances sonores ont amené les policiers à trouver des solutions à ces comportements. Ces approches consistent particulièrement en la prise de contact avec les parents dans une approche participative, une collaboration avec les différents travailleurs sociaux de proximité et la mise en place d'actions de prévention.

Organisés par secteurs afin de responsabiliser et de valoriser leurs activités, les policiers des unités territoriales sont entrés en contact et ont créé de nouveaux liens avec des personnes clés, tels que les concierges et les commerçants, pour ne citer que ces deux exemples. Ce réseautage permet aux agents d'identifier rapidement toutes les problématiques liées aux secteurs dont ils ont la charge.

En plus de l'activité susmentionnée, le personnel de la section territoriale a collaboré avec celui de l'unité prévention afin de mener des campagnes de prévention, liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités. Il a également participé au service d'ordre et assuré une présence préventive lors de manifestations locales ou régionales, sans oublier les rencontres du Lausanne HC.

Activité sur le territoire de Renens

La ville de Renens a été confrontée cette année à de nombreuses problématiques d'occupation illicite, par

des adolescents et jeunes adultes, des cours des collèges. Les individus, qui occupaient les lieux en dehors des heures autorisées, nuisaient à la tranquillité publique et abandonnaient souvent l'endroit après y avoir laissé de nombreux détritus, craché, uriné et commis des dommages. Après de multiples surveillances exercées par les policiers de l'unité territoriale, toutes les personnes en cause ont été convoquées au poste de police en présence de leurs parents. Cette action préventive, visant à sensibiliser les adolescents et informer les parents, qui pour la plupart n'étaient pas conscients de la situation, a contribué à tranquilliser les cours des collèges. Plusieurs de ces jeunes ont été dénoncés pour les actes répréhensibles commis.

Le parc des Cèdres, qui a passablement occupé la POL en 2014, a encore cette année mobilisé l'énergie des forces de l'ordre afin de maintenir un sentiment de sécurité. Le personnel policier a marqué, notamment pendant plusieurs semaines, une forte présence dans le secteur de la gare de Renens et du parc des Cèdres (voir aussi le rapport de l'Observatoire de la sécurité, en page suivante). En parallèle et tout au long de l'année, les commerçants et les concierges du secteur ont été rencontrés, ceci afin de mesurer leur sentiment d'insécurité et les rassurer.

A noter encore que les statistiques de la criminalité, qui sont des données à caractère judiciaire, sont de la compétence de la Police Cantonale Vaudoise (PCV). Ces statistiques, issues du site internet de la PCV, ainsi que le rapport de gestion de la Police de l'Ouest lausannois, qui contient également quelques statistiques en lien avec l'activité générale du corps de police, sont adressés par courrier à la Commission de gestion.

Service de la signalisation

En 2015, à Renens, le service est intervenu à 30 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 151 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de l'élargissement du parapet et de la quatrième voie de la gare CFF, l'installation d'un collecteur d'eaux claires et usées à la rue de l'Avenir et la rue de Saugiaz ainsi que la construction de nouveaux bâtiments. Les policiers sont également intervenus lors de 50 manifestations, dont l'Abbaye, Festimixx, la Course pédestre 1020 Run, le Meeting Renens-Natation ainsi que la Fête nationale du 1^{er} août. Enfin, 283 interventions ont été réalisées, dont notamment la pose de signalisation provisoire et de compteurs routiers.

Statistiques pour Renens

Les chiffres sont extraits du rapport de gestion de la POL.

Activité générale de la POL

Evénements 3'798	Assistance	1'068
	Lésion corporelle / bagarre	185
	Dommages à la propriété	250
	Incendie	34
	Infraction à la loi sur les étrangers	72
	Appréhension / arrestation	189
	Trouble de la tranquillité / nuisance	737
	Stupéfiants	48
	Violence domestique	37
	Prévention	1'178
Vols / cambriolages 617	Brigandage	1
	Vol simple	132
	Vol par effraction	231
	Vol par effraction véhicule	38
	Vol introduction clandestine	24
	Vol qualifié	70
	Vol véhicule	121
Circulation 634	Contrôle circulation	329
	Accident	147
	Infraction à la loi sur la circulation routière	92
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	66

Police Proximité

Unité Trafic	Infractions radar	Nombre de contrôles	176
		Véhicules contrôlés	52'470
		Véhicules en infraction	5'489
		% d'infractions	10.46%
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	81
		Véhicules contrôlés	4'147'766
		Véhicules en infraction	9'534
		% d'infractions	0.23%
	Signalisation	Interventions	514

Police Administrative

Commission de police	Audiences		54
	Ordonnances pénales dans la commune*	Domaine privé	2'248
		Domaine public	1'803
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	11'325
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	Naturalisations ordinaires	77
		PV d'audition	2
		Rapports SPOP	1
		Autres rapports	2
Notifications	Commandements de payer reçus		2'590
	Mandats reçus		72
Police du commerce	Total des manifestations : 615	Janvier	37
		Février	40
		Mars	43
		Avril	44
		Mai	61
		Juin	72
		Juillet	42
		Août	20
		Septembre	54
		Octobre	72
		Novembre	53
		Décembre	77
	Contrôles établissements publics		49

* Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une plainte sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- une dénonciation sur parking privé ouvert au public (par exemple parking d'un magasin)
- un rapport de police, de gendarmerie, de l'office vétérinaire, des douanes, etc., dénonçant une infraction régie par le règlement général de police (miction sur la voie publique - dépôt de sacs d'ordure hors des containers - etc...)

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autre les faits reprochés et la sanction (amende et émoluments). Enfin, l'ordonnance pénale «publique» sanctionne toutes les infractions se déroulant sur le domaine public et les ordonnances pénales «privée», celles se déroulant sur le domaine privé.



26 mars
Cérémonie d'assermentation à Chavannes-près-Renens



21 novembre
Accident de la circulation à la rue du Bugnon

Observatoire de la sécurité

Le Comité directeur, composé de 9 personnes, s'est réuni quatre fois cette année sous la présidence de M. Olivier Golaz. Les membres du Comité directeur sont: M. Olivier Golaz, Municipal Sécurité publique-Informatique-Population, Mme Myriam Romano-Malagriffa, Municipale Culture-Jeunesse-Sport, M. Didier Divorne, Municipal Sécurité sociale, M. Nicolas Servageon, Secrétaire municipal, M. Georges Chevallaz, Chef de service de la Sécurité sociale, Mme Carole Camandona, Doyenne Etablissement secondaire, M. Alain Peneveyre, Chef de service Environnement-Maintenance, M. Nicolas Perelyguine, Délégué à la jeunesse, M. Christian Hautle, Répondant PoOuest pour la Commune de Renens, Mme Isabelle Casale, Secrétaire (PV).

Au cours de ces séances, l'Observatoire de la sécurité a pu étudier les problématiques suivantes:

Parc des Cèdres

La situation dans le parc s'est améliorée sans pour autant se régler. Cette thématique fait donc partie des préoccupations de l'Observatoire.

Suite au world café qui s'est déroulé fin 2014 avec les habitants du quartier, 4 permanences dans le parc ont été organisées par le travailleur social de proximité. L'objectif étant de créer un élan citoyen qui conduise à la réappropriation du parc.

En parallèle et dans le cadre des Minipics (voir chapitre sur l'intégration, Direction sécurité sociale), une démarche de contrat de quartier a été initiée dans la zone, en collaboration

avec la commune de Chavannes-près-Renens et sous la conduite de l'Association Droit de Cité. Le Parc des Cèdres faisant partie du périmètre étudié, il sera concerné par la démarche.

En complément aux tentatives citoyennes et sous le patronage de l'Observatoire, un groupe de travail, piloté par le délégué jeunesse et appuyé par le travailleur social de proximité et la PoOuest, œuvre à créer du lien dans le parc. Pour ce faire, des discussions sont en cours avec la Fondation le Relais qui pourrait fournir un appui opérationnel à la démarche.

Au niveau plus sécuritaire, PoOuest continue des interventions ponctuelles dans le parc, notamment lors de plaintes. Un grillage de sécurité a été posé à l'arrière d'un bâtiment bordant le parc. Un gros effort est en outre fourni par le service environnement-maintenance qui évacue quotidiennement les déchets qui jonchent le sol.

Habités de la place du Marché

La place du Marché appartient à toute la population. Il est donc nécessaire qu'une cohabitation sereine puisse y régner. C'est la raison pour laquelle l'observatoire de la sécurité a toujours suivi la thématique des marginaux. La construction de l'île éphémère et les diverses animations qui se sont déroulées sur la place en 2015 ont permis de fortement améliorer la situation. Le groupe de travail place du Marché, conduit par la Direction Sécurité sociale et composé de représentants des églises, de la PoOuest, de la Fondation le Relais, du travailleur social de proximité, a tiré un constat encourageant des bons comportements sur la place. A noter que l'Observatoire, en complément à la campagne de PoOuest sur les nuisances en Ville, a posé des panneaux sur la place du Marché sensibilisant les usagers au respect du voisinage.

Pour le moment, aucune mesure additionnelle n'est prévue en lien avec cette thématique. Le groupe de travail reste cependant activable en tout temps en cas de problème.

Déprédations dans les collèges

Les bâtiments scolaires sont l'objet régulier de déprédations hors des périodes scolaires. L'Observatoire de la sécurité a donc empoigné cette problématique et a identifié une série de mesures qui pourraient être mises en place comme l'installation de lumières à détecteur de mouvement, la mise à ban des périmètres scolaires nouveaux ou la pose de vidéosurveillance. Pour ce faire, une rencontre et une visite des installations de Prilly a été faite et un rapport a été rendu au Comité.

Animations diverses

Comme pour 2014, l'Observatoire a mandaté le service Culture-Jeunesse-Sport pour installer un mur de grimpe pendant les vacances d'automne sur la place du Marché. Le succès fut à nouveau au rendez-vous; une ribambelle d'enfants ont participé à cette activité gratuite.



Mur de grimpe sur la place du Marché

Service de défense contre l'incendie et de secours

Préambule

Au 1^{er} janvier 2015, le SDIS Malley, Prilly-Renens commençait sa deuxième année d'existence.



Après cette première année de fusion, il était temps de faire un premier bilan. Un Etat-major commun a permis au SDIS d'unifier la structure administrative, la formation et la gestion du SDIS. Néanmoins, chaque caserne a pu garder son identité et la grande majorité des membres ont pu continuer à travailler sans de grands changements. Il est à noter l'excellente collaboration avec les différents services communaux et plus particulièrement le service des finances de la ville de Renens. En effet, le budget du SDIS a pris une part importante du travail cette année, le manque de recul lors du premier exercice comptable n'a pas permis d'avoir une vision globale des coûts suite à la fusion.

La collaboration avec les SDIS voisins et l'ECA a permis au SDIS d'intégrer un groupe de travail du projet VIDIS 20-25 afin d'essayer de défendre les intérêts des pompiers miliciens. Il appartient maintenant aux différentes Municipalités de faire au mieux afin de ne pas perdre les pompiers miliciens qui sont la force du Canton. Le résultat global du bilan de cette deuxième année est donc positif.

A cela s'ajoute diverses séances avec les partenaires feux bleu, notamment avec les SDIS voisins que sont Sorge et Chamberonne ainsi qu'avec la DSI de Lausanne à des fins de collaboration.

Composition de l'Etat-major

La composition de l'Etat-major, au 1^{er} janvier 2015 était la suivante :

- Maj. CHARREY Thierry
Commandant
- Cap. STRAUSS Patrick
Commandant remplaçant/chef instruction
- Cap. GERARDI Renata
Quartier-Maitre

- Cap. GANDINI Didier
Chef du DPS
- Cap. RELVA André
Chef du DAP
- Cap. KOKOT Philippe
Chef matériel
- Cap. RODRIGUES Luis
Officier technique

Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie à 4 reprises et a suivi les activités suivantes du SDIS :

- Le 2 mai, pour le concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à Oron.
- Le 14 mars, pour l'exercice du Détachement Premiers-Secours au centre de formation de la Rama à Cugy.
- Le 31 octobre, lors de la revue annuelle du SDIS.

Lors de ces séances, la Commission du feu a traité les objets suivants :

- Comptes 2014
- Budget 2016
- VIDIS
- Promotions et nominations
- Recrutement

Effectif et organisation

L'effectif du SDIS au 1^{er} janvier 2015 était de 128 officiers, sous-officiers et sapeurs (109 hommes et 19 femmes).

Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers-Secours (DPS), fixé à 30 personnes par l'ECA, le SDIS compte 63 porteurs et 39 chauffeurs.

Au 31 décembre 2015, l'effectif global du SDIS est de 107 personnes.

- 18 Officiers
- 18 Sous-Officiers
- 71 Sapeurs

Le SDIS a enregistré 26 démissions en 2015.

Le SDIS a également reçu la démission de 3 cadres. Le Plt Alexandre Cavaco, qui quitte le corps après 16 ans de service, le Plt Luis Guedes, après 12 ans de service, et le Plt Cédric Jaccoud, après 14 ans de

service. Qu'ils soient remerciés pour toutes ces années passées au service de la collectivité et leur investissement parfois sans compter.

Recrutement

Le recrutement a eu lieu le 5 novembre, date du recrutement cantonal.

Les personnes nées en 1991, 1992, 1993 et 1994 ainsi que celle âgées de 18 à 35 ans et arrivées dans les communes entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 août 2015, ont été invitées, ce qui représente 2'566 personnes.

56 personnes se sont présentées au recrutement, 13 sur l'Organe d'Intervention (OI) Prilly et 43 sur l'OI Renens.

Cette soirée de recrutement a permis d'incorporer 32 recrues, 9 sur l'OI Prilly et 23 sur l'OI Renens dont 5 femmes.

Activités

Cette année a été marquée par une légère baisse du nombre d'intervention. Une diminution due notamment à un nombre de déclenchement d'alarmes automatiques et d'inondation moins important. Cet été, une légère augmentation des feux extérieurs est à noter.

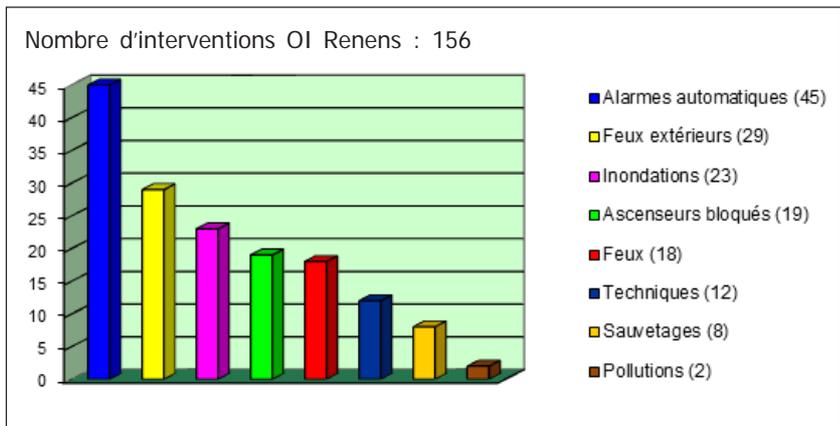
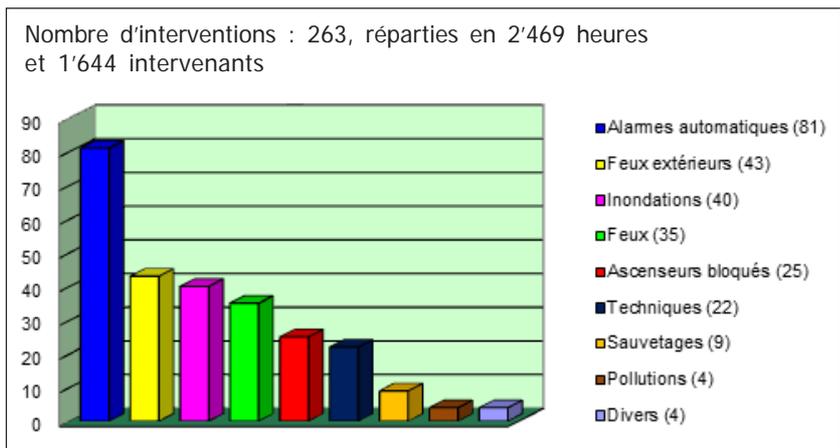
Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions du SDIS, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres. Cela représente 4'353 heures pour l'ensemble des membres du SDIS.

Les exercices se font en commun avec des groupes d'exercices regroupant des membres de chaque OI.

Exercices des compagnies

Le DPS a suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants : nouveau règlement (possibilités d'engagement du TP et des échelles en tant que servant), consolidation d'engagement selon les AO (Actions Opéra-



tionnelles), feux de voiture essence et gaz, utilisation des moyens EN Cantonaux, manipulation des consommateurs (mouillant-moussant, canon, rideau d'eau, lances), remise et utilisation des sangles (anneaux cousus) individuelles et des cagoules et sauvetage de personne dans les ascenseurs.

Le DAP a suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants : nouveau règlement (possibilités d'engagement du TP (tonne-pompe) et des échelles en tant que servant), feux de voiture essence et gaz, manipulation des consommateurs (canon, rideau d'eau, lances) et sauvetage de personne dans les ascenseurs.

Formation des nouveaux sapeurs-pompiers (recrues)

14 recrues ont débuté leur carrière par deux jours de cours de base organisés par l'ECA. Elles ont ensuite suivi une formation complémentaire dispensée en interne lors de 6 exercices qui leur ont permis de mettre en pratique les thèmes suivants : mise en service des BH, déploiement des conduites selon le mode de stockage, engagement du TP, manipulation de

la lance, TOOTEM, Pol Route avec Police de l'Ouest et les échelles.

Cours de cadres

Les officiers ont suivi des exercices sur les thèmes suivants : nouveau règlement (possibilités d'engagement du TP et des échelles en tant que chef et comment donner la formation), gestion des événements multiples et mise en place d'un PCE, jury aux examens des aspirants officiers, présentation EMCC, introduction aux missions ABC des DPS, recrutement (entretien et jury aux tests physiques des recrues).

4 Aspirants Officiers ont suivi des exercices et passés avec succès des tests théoriques et pratiques sur les thèmes suivants : prises de décisions en salle et sur le terrain, révision des bases (hydraulique, alarme automatique, sanitaire), etc.

Les sous-officiers ont suivi des exercices sur les thèmes suivants : nouveau règlement (possibilités d'engagement du TP et des échelles en tant que chef), gestion des événements multiples et mise en place d'un PCE, introduction aux missions ABC des DPS, préparation des exercices 2016.

Formation APR

Les porteurs d'appareil respiratoire (APR), tous membres du DPS, ont participé à 6 exercices spécifiques, lors desquels ils ont effectué la piste d'entraînement du CFECA, exercé la mise en service de l'appareil, à l'extérieur et à l'intérieur des véhicules, la maison du feu de la Rama avec engagement des AO à l'échelle 1:1 (présence des membres de la commission du feu), manipulation des lances et TOOTEM, sécurité des équipes APR (ARE, gestion de l'effort et concentration), recherche et extinction en milieu inconnu à l'aide de la caméra thermique, Fire Dragon en collaboration avec d'autres SDIS, test du vélo, travail du surveillant dans le SSL et remplissage des protocoles.

Pour les candidats APR 2016, ils ont passé l'épreuve du vélo et ils ont participé à un exercice de découverte de l'APR avec parcours sans visibilité en suivant une ligne guide.

Formation des chauffeurs

Les chauffeurs ont effectué tout au long de l'année des heures de conduites sur les différents véhicules lourds. Ils ont également participé à 2 samedis matin d'exercice sur les thèmes suivants : ouverture des portes manuellement, AO machiniste, manipulation des berces et cellules, comportement en cas d'accident, chaînage des véhicules, conduite des véhicules de l'autre OI.

Exercice annuel

La présentation du SDIS aux autorités, aux invités ainsi qu'au public, s'est déroulée le samedi 31 octobre sur la place du Marché, à Prilly.

Instruction cantonale

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA.

En 2015, les membres actifs du SDIS ont participé à 122 reprises à ces cours pour un total de 162 jours de formation.

Quant aux trois instructeurs fédéraux du corps, ils ont collaboré à plusieurs cours cantonaux en qualité de chef de classe et ont suivi les cours de formation continue dispensés par l'ECA.

Concours de la FVSP

Le SDIS a participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise

des Sapeurs-pompiers le samedi 2 mai à Oron. Le SDIS a été classé 4^{ème} dans la catégorie tonne-pompe.

Exercice VISITORRIDE (plan canicule)

Les 3 et 4 juin, le SDIS, en collaboration avec la PCi ROL, la POL, les samaritains ainsi que les SDIS Chamberonne et Sorge a testé à l'échelle 1:1 le déclenchement du plan canicule, qui vise, en cas de vague de chaleur, à visiter les personnes vulnérables. A cette occasion, l'ensemble des partenaires ont pu constater les points à améliorer concernant le concept. Ces points corrigés ont directement été mis en pratique lors des déclenchements du mois de juillet. Il est à noter l'excellente collaboration entre les différents partenaires et les référents communaux.

Exercice de collaboration SDIS-POL-USR

Cette année a également été l'occasion de mettre sur pied trois exercices de collaboration entre la Police de l'Ouest Lausannois, l'Unité de Secours Régional et les SDIS de Chamberonne, Sorge et Malley. Ces formations se sont déroulées sur trois samedis matins. Le thème était la simulation d'un feu d'appartement à la rue du 24- Janvier 2. Les buts de ces exercices étaient l'emplacement des véhicules d'urgence et la collaboration entre les différents partenaires. Ces exercices ont démontré l'importance, pour une bonne coordination, de la communication entre les différents partenaires afin que l'intervention se déroule dans les meilleures conditions possibles. Les points positifs et les points à améliorer relevés seront très utiles pour continuer à collaborer au mieux pour la sécurité des citoyens.

Faits marquants 2015

L'année 2015 a été marquée par quelques interventions nécessitant l'engagement de moyens importants.

Pour Renens :

- Le 31 mars entre 02h30 et 03h30, plusieurs feux de véhicules.
- Le 23 avril à 23h24, feu de garage à l'avenue d'Epenex 4.
- Le 7 mai à 23h35, feu de parking souterrain au chemin du Chêne 20.
- Le 4 juillet à 16h47, feu d'appartement au chemin des Clos 11.
- Le 24 août à 0h51, feu de cave à la place de la Gare 18.
- Le 17 septembre à 13h25, inondation dans une salle de gym, à la rue du Léman 2.
- Le 20 novembre à 19h10, inondation dans le passage sous-voie de la gare.

Perspectives 2016

- Formation de base des nouveaux sapeurs-pompiers pour assurer la relève
- Formation continue du personnel du DPS et du DAP sur le règlement de la FSSP, les véhicules et le matériel à disposition
- Continuité des travaux d'uniformité du SDIS
- Implication avec le COPIL dans le projet VIDIS 20-25

- Poursuite de la collaboration avec les partenaires.

Remerciements

Pour terminer, le commandant, au nom de l'Etat-major, remercie toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons de ceux-ci pour leurs absences régulières, et souvent imprévisibles, que nécessite un engagement dans un service comme le SDIS. Quelques mots de remerciements également à l'intention des employeurs des intervenants, qui permettent au système de volontariat de perdurer en laissant partir leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population. Il tient également à remercier la Commission du feu, les Autorités des communes de Prilly et Renens ainsi que l'ECA pour leur appui, leur collaboration et la confiance qu'ils témoignent au SDIS, ainsi que pour les moyens mis à disposition pour assurer les différentes missions.



7 mai
Feu de parking souterrain
au chemin du Chêne 20



20 novembre
Inondation dans
le passage sous-
voie de la gare

Organisation régionale de protection civile

Le rapport d'activité complet 2015 de l'Organisme régional de protection civile, Région Ouest lausannois, peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal.

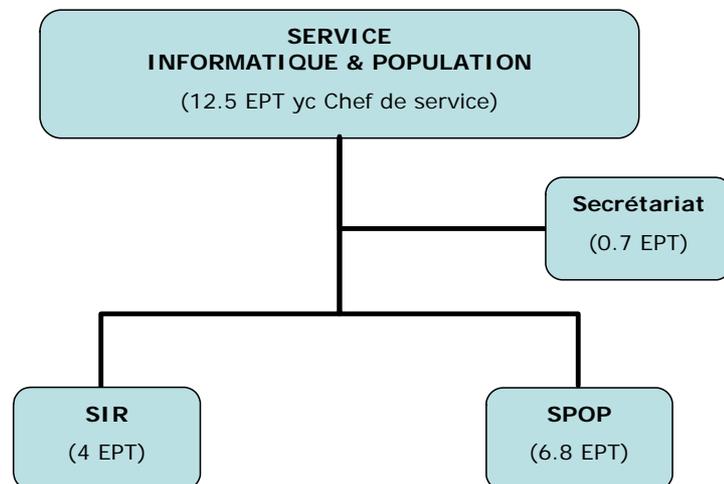
Informatique-Population

Le Service Informatique

- Administre
 - Réseau (WAN-LAN-WiFi)
 - Serveurs
 - Bases de données
 - Postes de travail
 - Téléphonie (Centrale et appareils)
 - Périphériques (imprimantes, scanner, etc.)
- Gère
 - Achats du matériel et des logiciels
 - Licences et contrats
 - Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
 - Sauvegardes
 - Respect des directives
- Soutient les utilisateurs
 - Helpdesk 1^{er} et 2^{ème} niveau
 - Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
 - Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
 - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
 - Formation

Le Service de la Population

- Enregistre
 - Annonces d'arrivée et de départ
 - Changements d'adresse et d'état civil
 - Demandes de carte d'identité suisse
 - Demandes de permis de séjour/d'établissement
- Déclarations de garantie
- Décès
- Délivre
 - Attestations de domicile pour les dossiers de naturalisation
 - Attestations de vie
 - Actes de moeurs
- Notifie
 - Les décisions du Service cantonal de la population



Service Informatique (SIR)

Introduction

Suite à la validation par la Municipalité des orientations stratégiques informatiques (projet H20), une dizaine de projets ont été identifiés.

Certains ont été achevés en 2015; le renouvellement du système d'impression (H20-MFP) et l'augmentation des compétences au sein du Service informatique (H20-EPT). D'autres sont à bout touchant; le remplace-

ment des hosts des deux centres de calcul avec l'augmentation de l'espace disque (H20-ESX) et la modernisation de la téléphonie avec l'adaptation des licences (H20-PBX). Le projet de modernisation du réseau informatique

avec le déploiement du wifi (H20-LAN) ainsi que la mise en place, en soutien du Service du personnel, d'un projet de formation continue en informatique pour les collaborateurs (H20-FMT) se réalisent au gré des ressources à disposition. Le remplacement des applications de gestion informatique (H20-ERP) va démarrer au début 2016 alors que l'analyse d'une nouvelle application pour la gestion de l'accueil de jour (H20-AJE) est bien avancée. Quant à la refonte d'un nouveau règlement informatique (H20-LEX) et la mise en place d'une gestion documentaire (H20-GED), ces projets sont pour l'instant en attente.

Notons au passage que les projets H20-ESX, H20-PBX et H20-ERP ont fait l'objet de préavis acceptés par le Conseil communal en 2015.

En matière de ressources humaines, un collaborateur informatique a trouvé une nouvelle vie professionnelle en offrant ses compétences au Greffe. Il a été remplacé en mars par un nouveau collaborateur au bénéfice de solides connaissances informatiques. Ceci a ainsi permis d'augmenter sensiblement les compétences au sein du Service.

La constitution des bureaux en «open space» a permis de réunir l'ensemble des informaticiens, (4 informaticiens, 2 apprentis et 1 stagiaire) dans un même lieu. Si l'échange d'information a été facilité, les nuisances sonores ont quelque peu terni le tableau. Cependant une solution d'insonorisation est prévue début 2016.

En termes de parc informatique, la courbe du nombre de Pc croît au même rythme que celle du personnel. Nous comptons 208 postes informatiques.

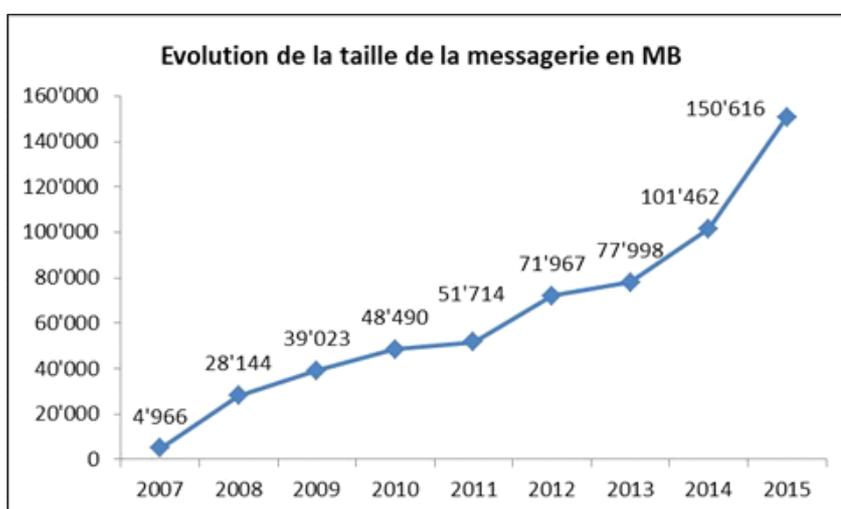
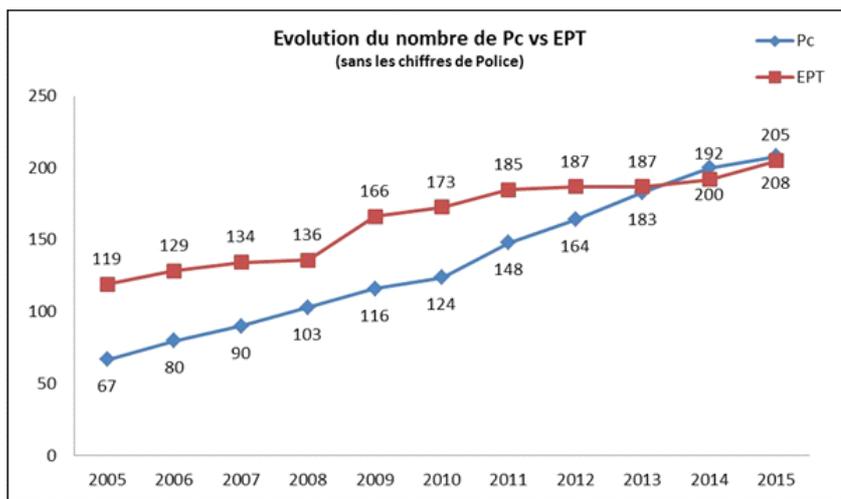
Au fil des années, depuis 2007, date du passage de la messagerie de Lotus Notes à MsExchange, l'espace utilisé a fortement augmenté.

Ceci dénote également un usage intensif des mails et une criticité accrue de l'application.

Partenariats

SDIS-Malley

Autant avec l'équipe dirigeante qu'avec les utilisateurs des prestations informatiques fournies au SDIS, les relations sont très bonnes. L'année



2015 a été marquée notamment par l'arrivée des nouveaux copieurs multifonctions dans les casernes de Prilly et de Renens.

SDOL

Le renouvellement de quelques Pc a permis de mieux répondre aux exigences du SDOL. Lors de la signature du contrat de location des copieurs multifonctions, le SDOL a pu profiter des nouvelles conditions.

Les Ateliers de la Ville de Renens

En dehors de travaux de maintenance sur le réseau informatique, aucune intervention particulière n'a été demandée.

Cajol - Réseau d'accueil de jour des enfants

Dans le but d'améliorer les outils de gestion pour le réseau, le chef du Service informatique a participé à des

séances de présentation de solutions. Les exigences sont connues, même si elles divergent quelque peu entre les différents partenaires du Réseau. Le Service informatique apporte son soutien dans l'énoncé des besoins et s'assure de la cohérence de l'application avec les orientations stratégiques.

Canton de Vaud

Un groupe de travail, formés de collaborateurs de l'Administration cantonale des impôts, du Service cantonale de la population, de la Direction des systèmes informatiques cantonaux ainsi que des Communes de Montreux, Vevey et Renens, se sont réunis à 2 reprises pour étudier la possibilité d'utiliser le RCPers - Registre Cantonal des Personnes en lieu et place des Registres communaux. Si ce sujet suscite beaucoup d'intérêt, la route est longue jusqu'à l'aboutissement d'une solution commune.

AVRiC - Association Vaudoise des Responsables informatiques Communaux

L'Association a tenu séance les 24 avril et 25 novembre. Différents thèmes ont été abordés, tels que les problèmes avec la plateforme d'échange automatique des fichiers informatiques (ATI), le retard sur le développement du registre des entreprises (RCEnt) et les différents modes opératoires des administrations communales pour remplacer les applications de gestion. Ces échanges d'information sont toujours bienvenus, alors que l'élaboration de projets ensemble dans les Communes n'est pas encore entrée dans les mœurs.

ETML

Le 3 décembre, une présentation de la gestion de la Helpdesk et du support aux utilisateurs a été donnée à une classe d'étudiants de l'École des Métiers de Lausanne. Comme chaque année, cet événement a rencontré un vif succès.

Rappelons que la formation d'informaticien CFC dispensé par l'ETML exige que les apprentis effectuent deux stages, l'un de sept mois et l'autre de cinq mois, en entreprise durant les semestres 6 et 7 de leur formation. C'est ainsi que depuis janvier 2012, 2 stagiaires par année viennent faire leurs armes au SIR.

Applications / Développements

H20-ERP : Remplacement des applications de gestion informatique

C'est LE projet de l'année 2015 qui a touché tous les services de l'Administration communale. En première analyse il était prévu de remplacer les applications Finances (Compta, Débiteurs, Créanciers, Facturation) et Salaires avec l'acquisition d'une application «Ressources humaines» (Portail-RH, Organisation, Administration, Développement, Gestion des temps, recrutement et budget).

Rapidement, l'analyse a montré les nombreuses interactions avec d'autres modules, tels que le registre des habitants, le cadastre, le registre des entreprises, notamment au niveau de la facturation. En seconde analyse le périmètre des applications touchées par ce projet s'est donc étendu à l'ensemble des applications de gestion.

Les logiciels concernés tournent depuis 10 ans et les besoins des utilisateurs ont évolué plus rapidement que les logiciels eux-mêmes. On peut citer notamment le logiciel des salaires, qui n'est pas adapté aux normes actuelles (Swissdec) et qui ne subira aucune évolution de la part du fournisseur. Pour la comptabilité, l'obsolescence du logiciel est telle qu'il devient difficile d'imaginer que sa mise en conformité pour le nouveau plan comptable (MCH2) soit plus simple et moins onéreuse que de changer d'application.

Par ailleurs, il y a lieu également de se doter d'une véritable application pour la gestion des ressources humaines avec la planification et gestion des postes, le recrutement, le suivi des entretiens périodiques, la formation, le budget et la gestion des temps. Et, à l'instar des Finances, il y a lieu de mettre en place la numérisation des documents dans le respect des lois idoines.

Ce projet touche finalement l'ensemble des collaborateurs de l'Administration communale. Près de 60 Municipaux-Chefs de service-Collaborateurs ont assisté à une présentation en janvier. Les collaborateurs des services des Finances et du Personnel ont été interviewés sur leurs tâches respectives et plus largement, lors de différents ateliers, des collaborateurs d'autres services ont pu exprimer leurs besoins; notamment pour la facturation et la gestion des projets.

Globalement, le planning a été respecté. Le choix des applications a été arrêté. La réalisation de ce projet s'étalera entre 2016 et 2018.

ERP = Enterprise Resource Planning mais aussi et surtout Ensemble, Renens Progresse !

PolConstr : Gestion et du suivi des dossiers de la Police des constructions

La police des constructions (Service d'urbanisme) traite environ 90 à 100 demandes d'autorisation pour travaux de construction par année auxquelles s'ajoutent les demandes pour installations solaires, affichages et publicités, les terrasses et les dossiers courants.

Les méthodes actuelles (fiches Excel, classeurs, archives à la cave) ne permettant plus une gestion efficace des dossiers, il a été décidé de mettre en place un logiciel adapté aux besoins de la Police des constructions. Les fonctionnalités se résument à la centralisation des données des bâtiments, à la gestion complète du flux allant d'une demande d'autorisation de construire à la délivrance du permis d'habiter en passant par la numérisation des documents et l'envoi d'informations aux différents intervenants.

Si du côté informatique le projet est terminé, il n'en va pas de même pour le Service de l'urbanisme. En effet, formaliser les procédures, définir les processus et leurs différentes étapes, normaliser les différents courriers, numériser les dossiers prendront encore bien quelques années.

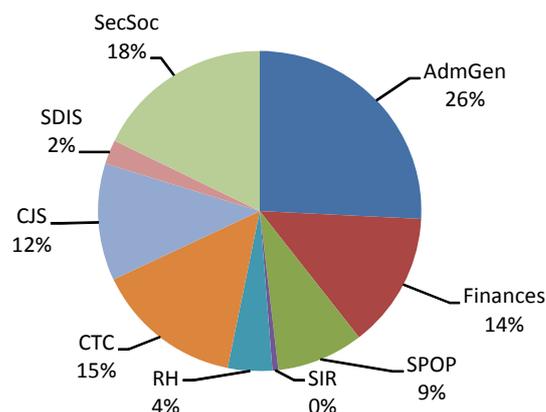
Infrastructure

H20-MFP : Renouvellement du système d'impression

Après plus quatre ans de bons et loyaux services, les copieurs multifonctions ont tous été remplacés dans toute l'Administration communale.

Outre les fonctions de base, cette nouvelle génération d'appareils offre

Répartition des copieurs et des impressions par Service



un meilleur confort d'utilisation, une plus grande rapidité d'exécution des tâches ainsi qu'une numérisation des documents avec reconnaissance optique des caractères (OCR). Le nombre de copieurs a légèrement augmenté pour passer de 38 à 42 et l'impression couleur est «entrée» dans les garderies.

Malgré toutes ces nouvelles fonctionnalités, les coûts globaux de location sont cependant restés stables.

Relevons encore que la mise en place du module OCR centralisé ouvre la porte à la gestion documentaire.

H20-ESX : Remplacement des hosts des deux centres de calcul et augmentation de l'espace disque

Au vu de l'obsolescence des serveurs des deux centres de calcul ainsi qu'au manque d'espace disque d'une part et avec l'arrivée de la future téléphonie et des nouvelles applications de gestion d'autre part, il était nécessaire d'agir. La livraison du matériel ayant été effectuée fin 2015, le projet se concrétisera en 2016.

La nouvelle infrastructure sera ainsi constituée, pour chaque centre de calcul, d'un contrôleur assurant la gestion des machines et des sauvegardes, de 2 hosts capables de faire tourner plus de 200 machines virtuels (serveurs et Pc) ainsi que d'un réseau de disques (voir graphique ci-dessous).

H20-PBX : Modernisation de la téléphonie

Une centrale téléphonique dont la technologie date de 2001, son constructeur qui annonce sa «fin de vie» pour

2015, Swisscom qui abandonne la téléphonie analogique en 2017, les exigences des utilisateurs en terme de simplification et de mobilité, la convergence des réseaux téléphonique et informatique sont autant d'éléments qui ont pesé dans le choix d'une solution simple, pratique, flexible, moderne et moins onéreuse. Un audit lancé en 2011 déjà avec la participation d'une vingtaine de collaborateurs, tous services confondus, avait confirmé cette situation.

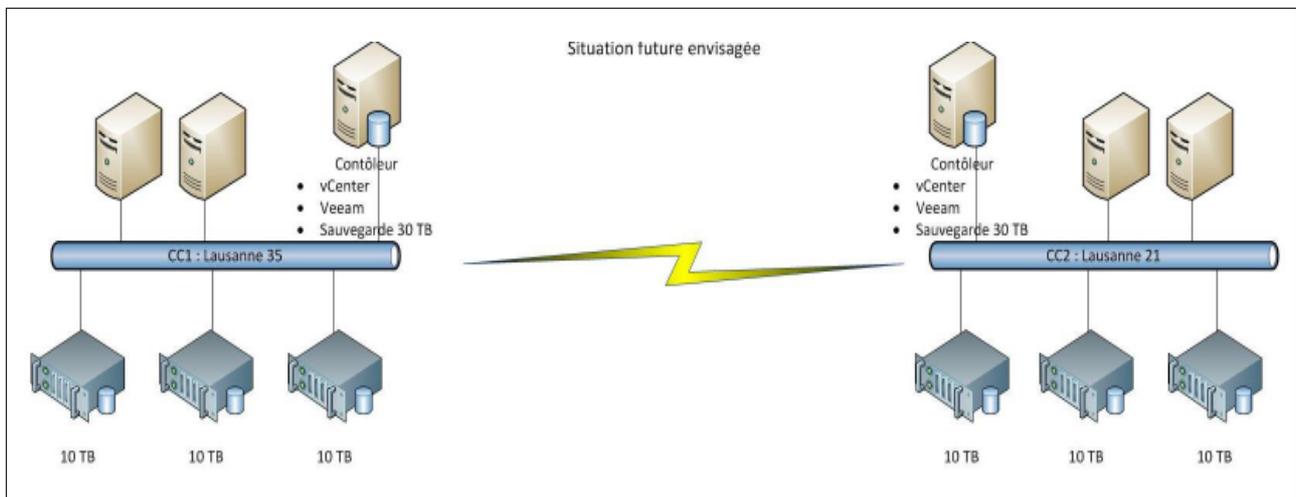
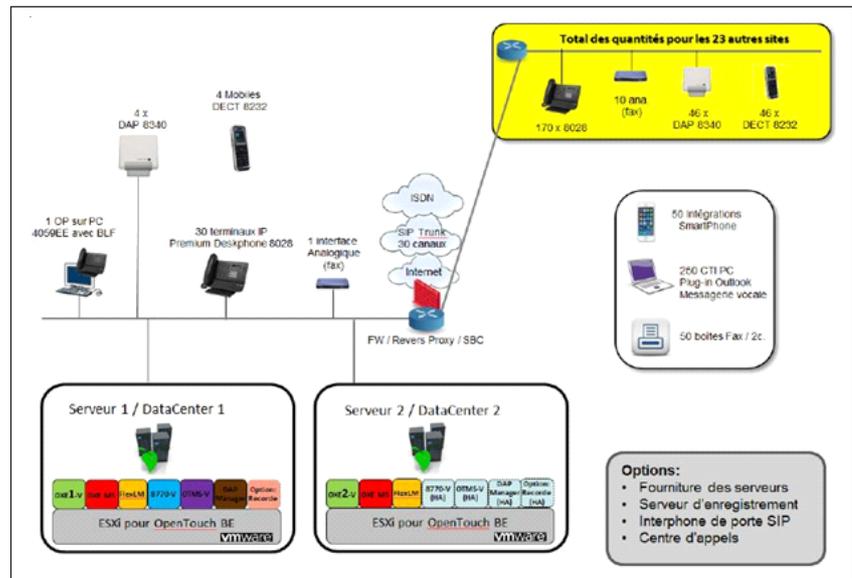
Le projet consiste donc à remplacer la centrale téléphonique par une solution informatique, de remplacer les logiciels de gestion des fax, des appels et des boîtes vocales, de mettre à disposition des garderies et bibliothèques des appareils de téléphones adaptés à leurs besoins, de se doter d'outils de gestion des coûts de communications et d'intégrer les appareils mobiles (Natel, smartphone, tablette).

H20-LAN : Modernisation du réseau informatique et déploiement du wifi

Dans le cadre de la construction du nouveau collège au Censuy, quelques modifications majeures sur le réseau informatique ont été apportées. Une connexion fibre directe entre le CTC et Lausanne-35, une connexion fibre entre le CTC et les collèges du Censuy ainsi que le remplacement de la connexion fibre entre le CTC et le collège du Léman.

En fin d'année, les connexions «fibre» des bâtiments de Sécurité sociale, du Service du personnel et du SDIS-Malley ont été prolongées jusqu'à la rue de Lausanne-35.

Au niveau du wifi (public, communal et pédagogique), des antennes ont été déployées dans les nouveaux bâtiments scolaires du Censuy, au collège du 24-Janvier et dans les pavillons des Biondes.



A l'instar de ce qui se fait depuis le début sur le réseau wifi public, les sites à caractère sexuel, d'incitation à la violence et de drogues ont été bloqués sur tous les réseaux (wifi et filaire).

Support aux utilisateurs

H2O-FMT : Formation continue en informatique pour les collaborateurs

Outre quelques séminaires de veille technologique, 2 collaborateurs du Service informatique ont suivi une formation sur l'optimisation de la virtualisation des postes de travail. Un autre collaborateur a suivi et a réussi l'examen sur l'utilisation des bonnes pratiques informatiques avec le logiciel Easyvista.

L'idée de mettre en place, dans les locaux du Service informatique, une salle de formation pour l'ensemble des collaborateurs n'a pas pu se concrétiser faute de ressources financières et surtout pour permettre d'héberger provisoirement les collaborateurs du Service des travaux pendant le chantier d'agrandissement du CTC.

En outre, un groupe d'utilisateurs de chaque service, les Répondants-IT, s'est constitué dont le rôle est de jouer l'intermédiaire entre les utilisateurs et le Service informatique. Les Répondants-IT récoltent les demandes des utilisateurs de leur service,



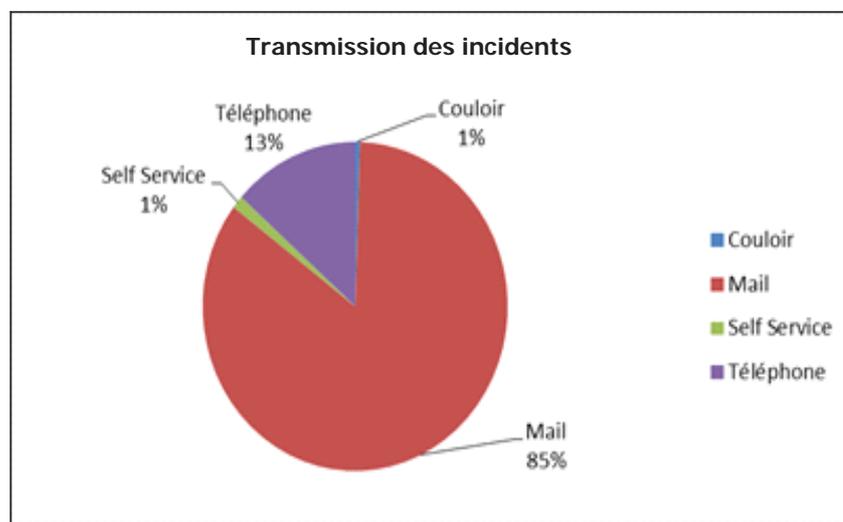
parfois proposent une solution, sinon relaient les demandes au Service informatique et reçoivent en retour les informations nécessaires qu'ils transmettent. Pour les soutenir dans leur démarche, des cours informatiques leur sont dispensés.

La formation sur les nouveaux copieurs multifonctions a été dispensée selon ce principe.

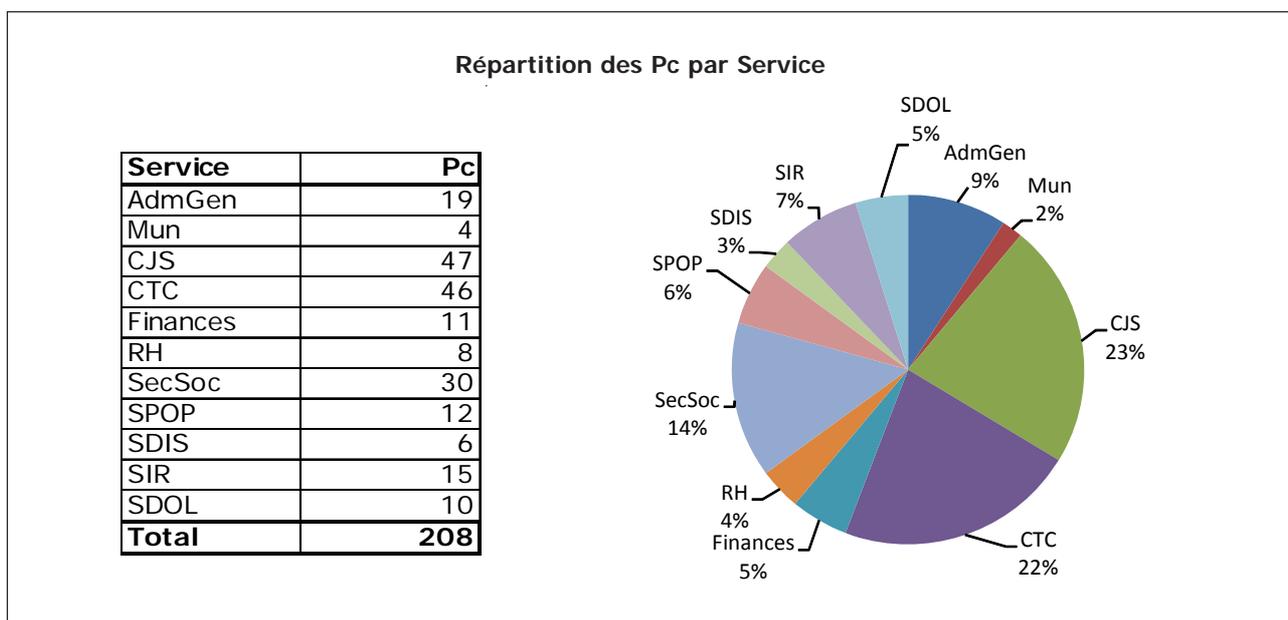
Support

En termes de support aux utilisateurs, l'existence des Répondants-IT a permis de diminuer le nombre d'incidents et de demandes au Service informatique. Des forces vives ont pu être ainsi mises sur les nombreux projets informatiques.

Relevons encore que 85% des incidents sont communiqués par mail, ce qui facilite grandement leur suivi et que plus d'un incident sur quatre est remonté en dehors des heures d'ouverture des guichets de l'Administration.

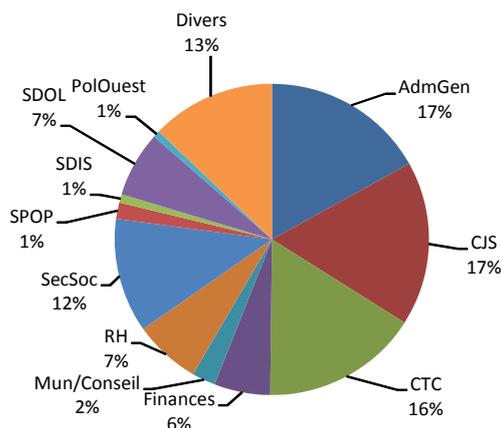


Statistiques



Répartition des heures de support

Service	Incident (H)	Demande (H)	Totaux (H)
AdmGen	43	59	102
CJS	51	51	102
CTC	41	56	97
Finances	14	20	35
Mun/Conseil	10	5	15
RH	11	30	41
SecSoc	43	28	71
SPOP	8	2	10
SDIS	3	2	5
SDOL	20	21	41
PolOuest	2	2	4
Divers	13	64	77
Totaux	259	341	601



Répartition des copieurs et des impressions par Service

Service	Copieurs	Couleur	N&B	Copies
AdmGen	4	52'049	290'143	342'192
Finances	3	11'797	170'321	182'118
SPOP	2	16'168	99'116	115'284
SIR	1	2'156	5'583	7'739
RH	2	6'012	53'267	59'279
CTC	7	57'492	138'731	196'223
CJS	10	64'560	92'799	157'359
SDIS	3	8'823	23'315	32'138
SecSoc	10	56'689	179'324	236'013
Totaux	42	275'746	1'052'599	1'328'345

Service de la population (SPOP)

Introduction

Le principal challenge pour le SPOP a été la mise en production des échanges automatiques avec le Canton (voir ci-dessous projet ATI). Grâce à ce projet, mais également avec l'amélioration des procédures de travail et la motivation de chacun, le SPOP a encore gagné en efficacité. Ceci permettra de dégager des ressources sur le nouveau projet H20-ERP ainsi que sur l'amélioration de la qualité des données au niveau des bâtiments et logements.



Informations générales

Agglo

L'association Agglo-Lausanne, constituée des Préposés des Contrôles des habitants et Bureau des étrangers issus d'une trentaine de communes de la région lausannoise se réunit 2 fois par année. La séance se termine par un repas auquel, pour la session d'automne, les Préposés retraités sont également invités. Chaque séance est organisée à tour de rôle par une commune membre.

Cette année, le 6 novembre, la 101ème séance s'est tenue à Renens. 29 communes étaient présentes ainsi que 4 représentants du Canton.

Après la séance de travail, les invités ont pris part à une visite guidée à la Nébuleuse suivie d'une dégustation. La délégation s'est ensuite déplacée au restaurant «1 Café du Marché» pour un excellent repas.

La journée a été un succès total où Renens a pu montrer qu'elle était une ville dynamique, ouverte et moderne.

ATI : Automatisation des Transferts d'Information

Notre Commune a été une des premières à être certifiée ATI (commune pilote). Dès le 1^{er} avril les transferts automatiques sont opérationnels avec un bilan plutôt positif.

Le principe de l'ATI est que les mutations d'état-civil provenant d'Infostar (mariage, divorce, naissance, etc.) ne doivent plus être saisies à la main. Elles sont directement importées dans le logiciel communal après validation par le Contrôle des habitants. A terme d'autres sources de données suivront ce même principe; notamment l'échange avec d'autres communes et le transfert des données depuis le registre fédéral des Etrangers.

En retour, les mutations communales sont envoyées automatiquement au Canton pour mise à jour du Registre cantonal des personnes et ensuite synchronisées avec les fichiers de l'OFS.

NAVIG

Depuis 2014, les demandes pour les cartes d'identité non biométriques se font de manière entièrement électronique en lien avec le RCPers. La procédure mise en place avec le Canton fonctionne bien. Le nombre de cartes non biométriques demandées au SPOP est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (377 contre 330). Il s'agit principalement de personnes âgées qui ne veulent pas de passeport biométrique.

Nouvelles directives

Personnes qui ne doivent pas être inscrites au contrôle des habitants

Les requérants d'asile déboutés sous le coup d'une décision de renvoi en force et exécutoire qu'ils soient en ménage collectif ou privé ne doivent pas être inscrits au contrôle des habitants. Il en va de même pour les personnes à l'aide d'urgence. Alors que ces personnes «habitent» la Commune, elles ne sont pas comptées au nombre des habitants.

Principe de «l'arrivée fait foi»

Conformément à ce principe, tant que la personne n'a pas annoncé son arrivée dans la nouvelle commune et bien que son départ provisoire ait été saisi par la commune de départ, le domicile politique demeure dans la commune de départ et l'habitant ne doit donc pas être radié du rôle des électeurs de la commune de départ provisoire et conserve ainsi son droit de vote dans cette commune.

Par ailleurs, pour toute personne non inscrite dans la commune malgré son séjour avéré, le Canton recommande aux communes de procéder à l'inscription d'office.

eVERA

Le 1er novembre 2015 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur les Suisses à l'étranger (LSEtr). En vertu des articles 12 et 13 de dite loi, les communes suisses sont tenues d'annoncer les arrivées et les départs des ressortissants suisses aux représentations suisses à l'étranger ou au DFAE.

Rapport de la Cour des comptes du 30 octobre 2015

Les renseignements contenus dans les Registres des Habitants (RdH) et le Registre Cantonal des Personnes (RCPers) sont mis à disposition des administrations publiques qui en ont le besoin dans l'accomplissement de leurs tâches. Au vu de l'importance de la qualité des informations collectées et gérées par les bureaux de Contrôle des Habitants (CdH) pour de nombreux utilisateurs, la Cour a décidé de mener un audit sur ce thème auprès d'un échantillon de 15 communes vaudoises.

Si Renens ne faisait pas partie de l'échantillon, les points soulevés dans le rapport de la Cour ont été comparés avec l'usage et les procédures pratiquées dans la Commune de Renens.

Relevons notamment, la normalisation des documents et formulaires, le respect et la sensibilisation de la loi sur la protection des données et l'archivage des dossiers, points qui seront analysés plus en détail en 2016 en vue d'améliorations.

Par contre on notera que le processus de gestion des résidences secondaires ainsi que la formation des collaborateurs sont conformes.

Formation

Un Espace Info élaboré par le Secteur Intégration, en étroite collaboration avec le Service de la Population a vu le jour dans le hall d'entrée du SPOP. Des affiches sur différents thèmes de la vie courante, des brochures renseignant sur la vie en Suisse, dans le Canton et sur l'apprentissage du français sont à disposition en un large éventail de langues. En outre, de la documentation spé-

cifique peut être requise directement aux guichets du SPOP. Le personnel du SPOP peut informer, conseiller et guider les personnes nouvellement arrivées dans la Commune et peu importe leur provenance.

A préciser que les collaborateurs du SPOP ont suivi une formation à la communication interculturelle, formation qui sera proposée à l'ensemble du personnel travaillant aux guichets de la Ville de Renens.

Statistiques

Au 31 décembre 2015, la population de Renens compte **20'810 habitants** en résidence principale. La population se compose de 9'925 Suisses, 6'788 Permis C (établissement), 3'510 Permis B (longue durée), 188 Permis F (admissions provisoires), 152 Permis L (courte durée), 84 Permis N (requérants d'asile) et une centaine en attente d'une autorisation ou en cours de traitement au Canton.

En termes de prestations, hormis l'accueil au guichet et le traitement du courrier, le Service de la population a exécuté un nombre important de transactions.

Il faut comprendre par transaction tout événement lié à un habitant pour lequel le Service de la population entreprend une action. Pour en simplifier la lecture, les transactions ont été regroupées comme suit :

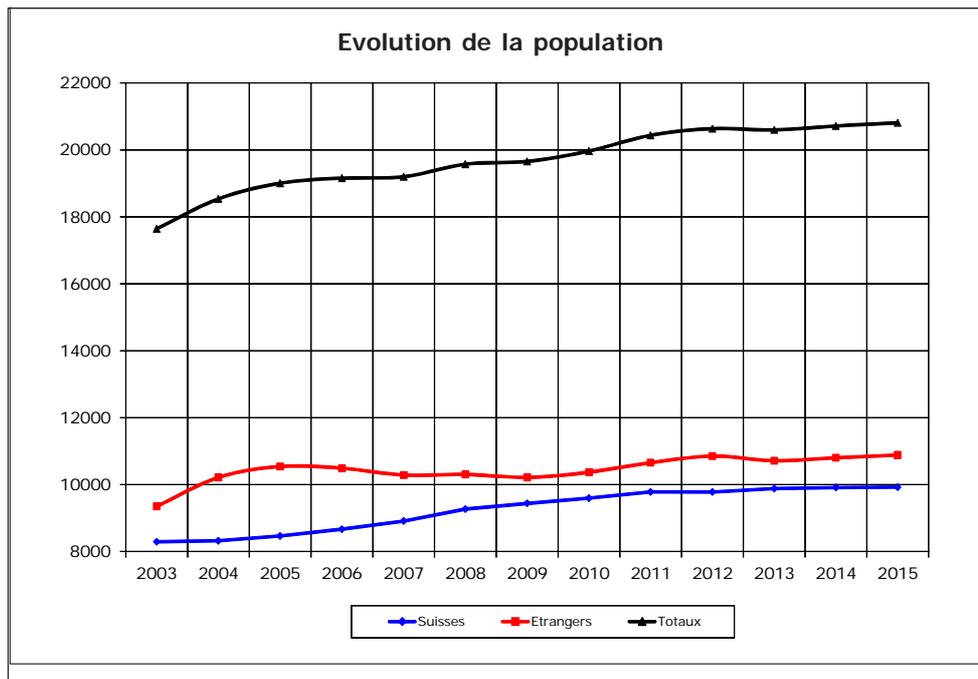
- Adresse : Arrivées, départs, changements d'adresse.
- Etat Civil : Naissances, passages à la majorité, mariages, changements de nom/prénom, séparations, décès, changements d'origine, tutelles.
- Permis : Autorisations de séjour, obtentions et prolongations de permis.
- Registre fiscal : Filiations, Résidents secondaires.
- Internes : Suivi des paiements, confidentialité, corrections
- Papiers : Attestations diverses et demandes de renseignement.

Répartition des transactions 2015	
1- Adresse	14'313
2- Etat civil	2'690
3- Permis	10'062
4- Registre fiscal	1'937
5- Internes	26'425
6- Papiers	7'224
Total	62'651

Evolution de la population

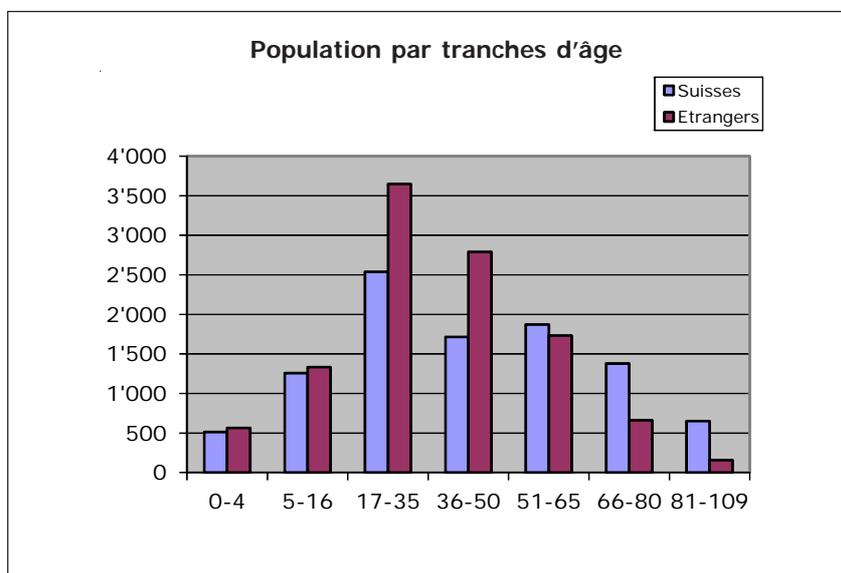
Suite à un fléchissement de sa croissance depuis 2013 (-0.19%), la population montre une légère augmentation (0.46%).

Répartie en 120 nationalités, la population étrangère demeure majoritaire (52.31%) pour atteindre 10'885 étrangers dont près de la moitié sont de nationalité portugaise ou italienne.



Population résidante réelle, selon le sexe et l'âge					
	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
<i>Bourgeois</i>	884	947	280	260	2'371
<i>Vaudois</i>	1'459	1'781	315	270	3'825
<i>Confédérés</i>	1'497	1'713	281	238	3'729
Suisses	3'840	4'441	876	768	9'925
Etrangers	4'936	4'168	859	922	10'885
Totaux	8'776	8'609	1'735	1'690	20'810
Augmentation par rapport à l'année précédente					0.46%

La répartition par tranches d'âge montre notamment que 71.21% des retraités sont Suisses. La population active, étrangère à 57.14%, représente 68.69% de la population totale. Autrement, les étrangers représentent 51.49% des enfants en âge de scolarité obligatoire et près de 52% des enfants dans la tranche de 0 à 4 ans.

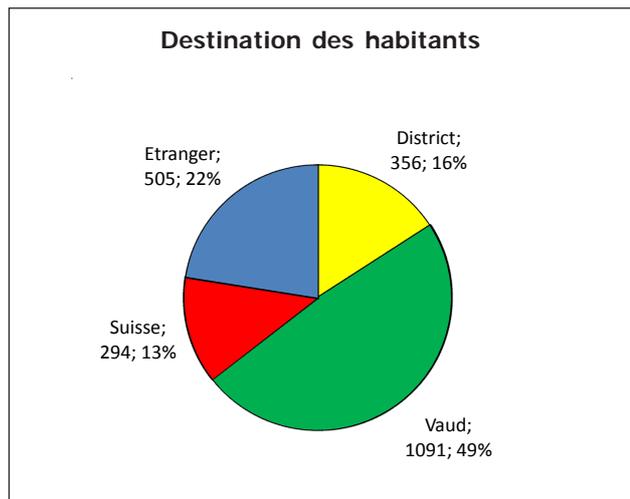
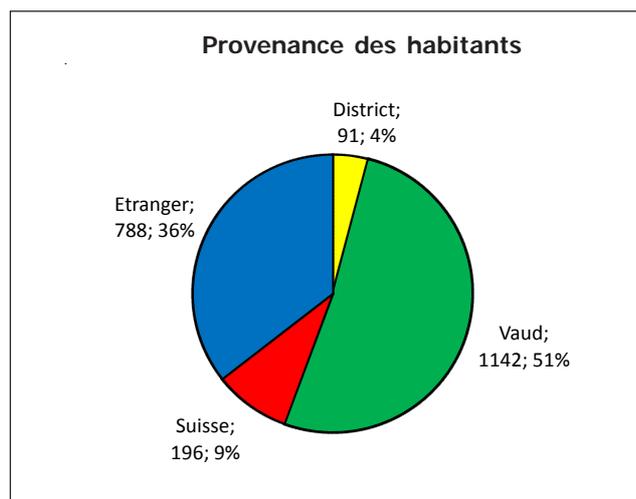


Mouvement de la population

Le mouvement migratoire (21.45%) demeure stable par rapport à 2014 (22.23%). Il est cependant nettement plus marqué chez les étrangers que chez les Suisses.

Mouvement migratoire	Suisses	Etrangers	Total
Arrivées dans la commune (résidence et séjour)	702	1'515	2'217
Départs de la commune (résidence et séjour)	871	1'375	2'246
Totaux des migrations	1'573	2'890	4'463
	15.85%	26.55%	21.45%

Dans les changements d'adresse, on notera que près de la moitié des usagers restent dans le Canton.



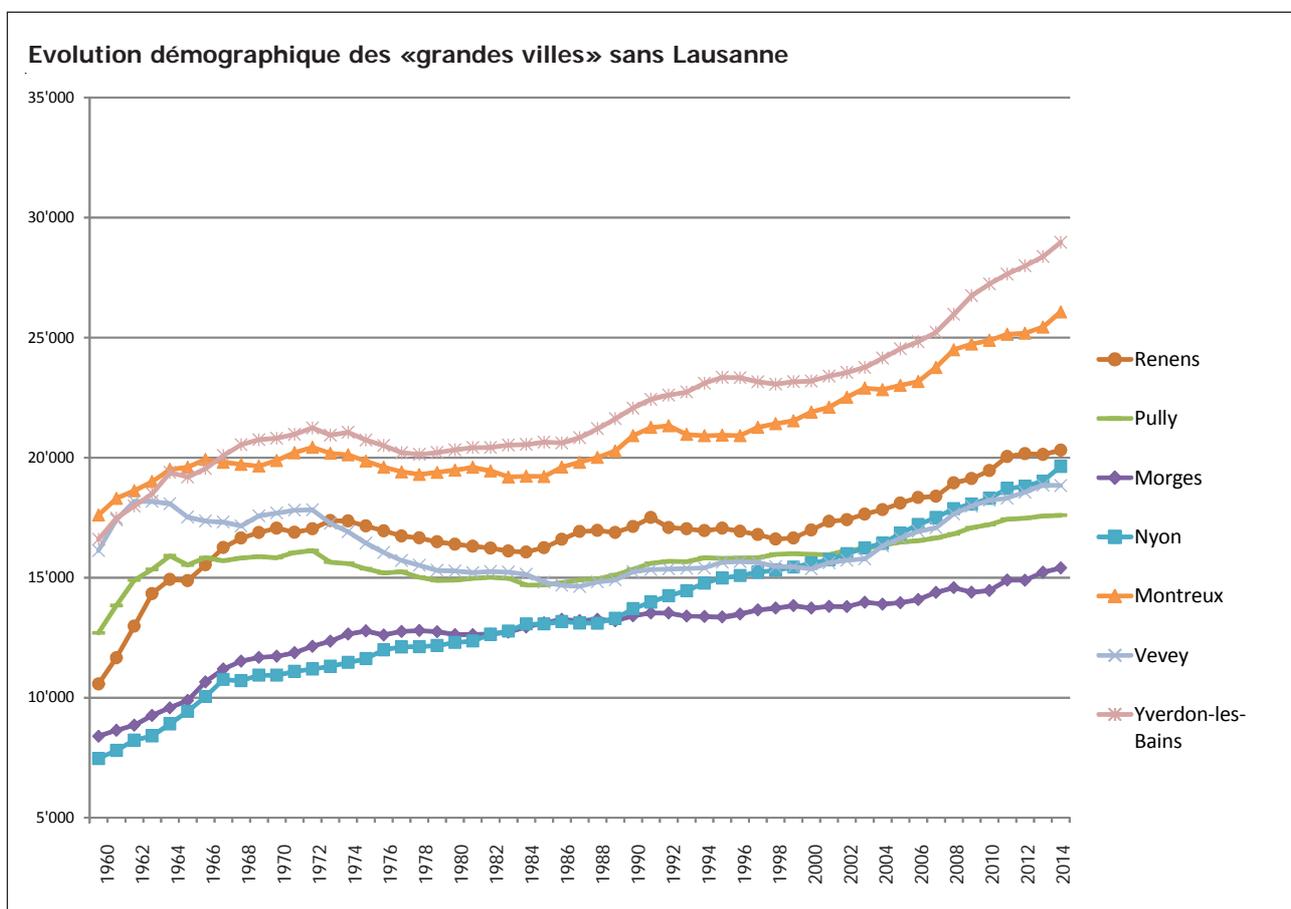
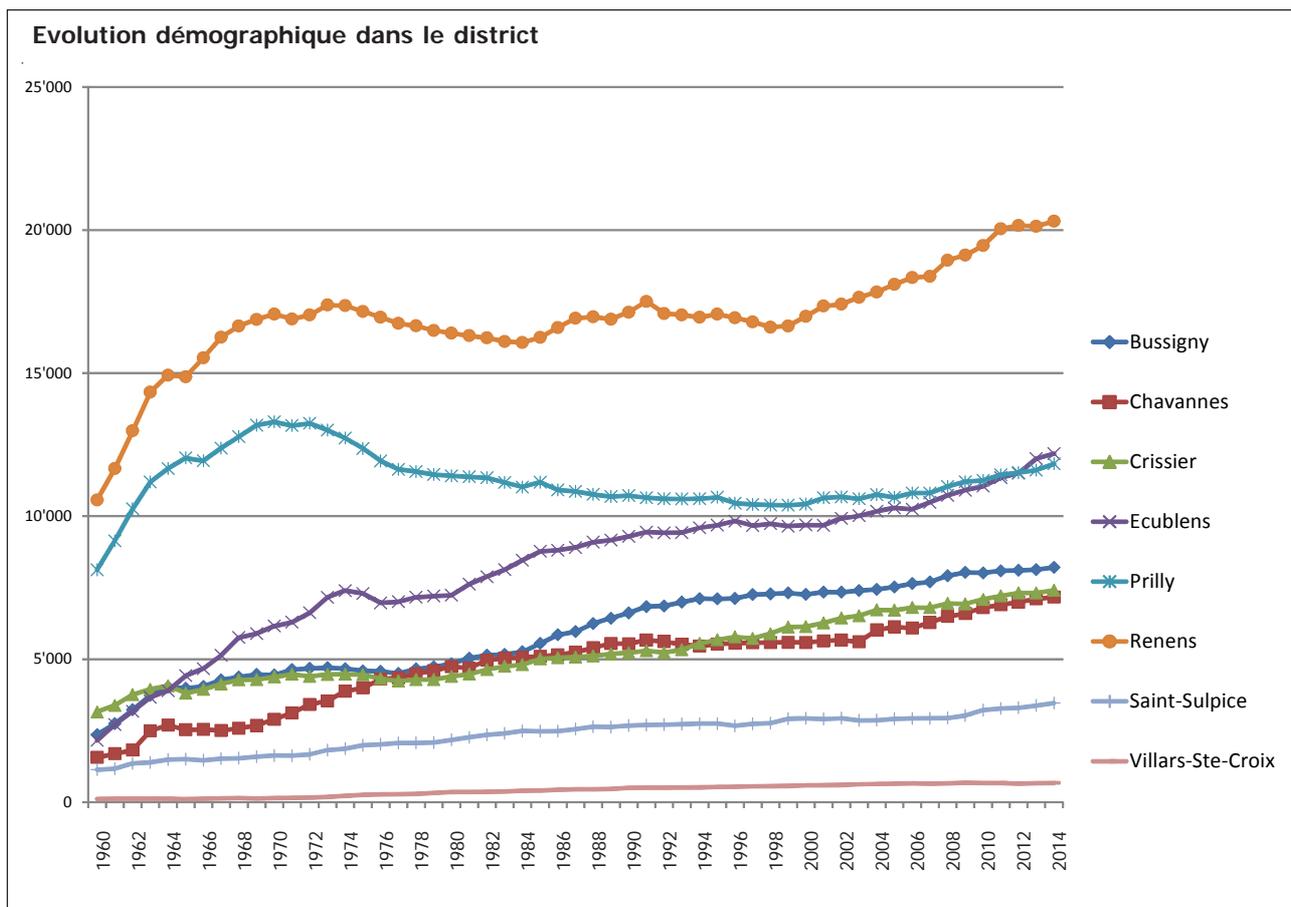
Changements d'adresses à l'intérieur de la Commune								
Provenance	Destination							Totaux
	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	Secteur 6	Secteur 7	
Secteur 1	2	2	7	5	3	2	3	24
Secteur 2	1	6	3	8		3		21
Secteur 3	6	16	49	28	10	11	20	140
Secteur 4	6	2	20	37	10	20	3	98
Secteur 5	2	5	7	9	34	12	6	75
Secteur 6		8	10	8	7	17	16	66
Secteur 7	5	2	17	1	3	16	12	56
Totaux	22	41	113	96	67	81	60	480

Il est intéressant de constater que parmi les Renanais qui changent d'adresse, 33% d'entre eux restent dans le même secteur ! Quant aux autres, ils sont 2 fois plus nombreux à passer au Nord des voies que ceux qui passent au Sud ... mais les territoires ne sont pas comparables.

Résidences secondaires

Population en séjour, selon le sexe et l'âge					
	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 16 ans		Total
			Garçons	Filles	
Vaudois	34	30	3	1	68
Confédérés	213	160		1	374
Suisses	247	190	3	2	442
Etrangers	22	14	1	1	38
Totaux	269	204	4	3	480

Evolution démographique ailleurs ...



Répartition de la population résidente étrangère par nation et par type de permis en 2015

Nationalité	Types de permis					En cours	Total	Nationalité	Types de permis					En cours	Total
	B	C	F	L	N				B	C	F	L	N		
Afghanistan		5	2		17		34	Macédoine	44	60	4			5	208
Albanie	7						7	Madagascar	8	3					11
Algérie	16	23	1		1		41	Malaisie		2				2	4
Allemagne	45	37		1		8	91	Mali	1		1		1	1	4
Angola	11	17	16				44	Maroc	26	45				1	72
Argentine	3	4		1			8	Maurice	6	8					14
Arménie			4		4		8	Mauritanie	2						2
Australie	7					1	8	Mexique	8						8
Autriche		7					7	Moldova		3					3
Bangladesh		4					4	Mongolie	1			1	4		6
Bélarus					3		3	Monténégro		3					3
Belgique	17	24		4		3	48	Mozambique	1	1					2
Bénin	2	1	1				4	Népal	2		1	1		3	7
Bolivie	6	3				1	10	Nicaragua	2	2					4
Bosnie et Herzégovine	70	104	17			1	192	Niger	1	1				1	3
Brésil	81	62		1		5	149	Nigéria	1	1			3		5
Bulgarie	24	3		2		1	30	Norvège	3			1			4
Burundi	2	4					6	Nouvelle-Zélande	1						1
Cameroun	35	26	1			1	63	Pakistan	5	5			1		11
Canada	13	4		1		1	19	Palestine	1						1
Cap-Vert	8	18					26	Pays-Bas	6	5					20
Chili	16	54					70	Pérou	11	13					24
Chine	65	7		5		3	80	Philippines	6	1				1	8
Colombie	18	5				1	24	Pologne	27	30				1	58
Congo (Brazzaville)	3	3					6	Portugal	1068	2145		54		21	3288
Congo (Kinshasa)	25	48	6		2	5	86	République dominicaine	1	13					14
Corée (Sud)	13	3				1	17	République tchèque	3	1					4
Costa Rica	1						1	Roumanie	56	18		3		9	86
Côte d'Ivoire	9	6	1			1	17	Royaume-Uni	23	19		2			44
Croatie	14	28				1	43	Russie	19	6	6			2	33
Cuba		2				1	3	Rwanda		8					8
Danemark	2						2	Sao Tomé-et-Principe		1					1
Dominique		1					1	Sénégal	5	6					11
Egypte	6			1		1	8	Serbie	64	362	6		4	1	427
El Salvador		1					1	Serbie-et-Monténégro		1					1
Equateur	65	20				6	91	Serra Leone			1		1		2
Erythrée	20	21	27		3		71	Singapour	2						2
Espagne	225	567		17		10	819	Slovaquie	8	10					18
Estonie	1						1	Slovénie	8	4		1			13
Etats-Unis	9	8	1	2		1	21	Somalie	13	1	7		3		24
Ethiopie	18	1	2			1	22	Sri Lanka	14	59	1		8		82
Finlande	8	4					12	Suède	4	7		2			13
France	444	363		16		23	846	Syrie	21		26		10		57
Gabon		1					1	Taiwan (Taipei chinois)	4			2			6
Gambie	2				2		4	Tanzanie		1					1
Grèce	14	9				1	24	Tchad	1						1
Guatemala	1						1	Thaïlande	9	12				1	22
Guinée	1	5	3		1	1	11	Togo	9	17	1				27
Guinée-Bissau			6		1		7	Tunisie	32	52				1	90
Haïti	3	5					8	Turquie	101	402		2		8	513
Hongrie	13	7		1		1	22	Ukraine	7	8			2	1	18
Inde	34	17		16			67	Uruguay		1					1
Irak	8	11	3		1		23	Venezuela		1					1
Iran	26	5			4		35	Vietnam	19	39				1	59
Irlande	1	3					4	Zimbabwe			1		1		2
Italie	239	1407		10		4	1660	Autres pays*			4				4
Japon	8	5		3			16	Totaux	3510	6788	188	152	84	163	10885
Kenya		2					2	(*) Ressortissants étrangers n'ayant pu prouver sa nationalité de manière formelle (passeport / carte d'identité) au moment de son entrée en Suisse							
Kosovo	157	362	28	2	6	16	560	6 Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1an							
Laos		1					1	14 Permis C : Permis d'établissement							
Lettonie	5	1					6	6 Permis F : Admission provisoire							
Liban	9	5					14	5 Permis L : Permis de durée inférieure à 1an							
Libéria	1	5					6	13 Permis N : Requérant d'asile (en attente de décision)							
Lituanie	5						5								
Luxembourg	11	2					13								

Sécurité sociale



Directeur, dès mi-juin 2015 :

M. Didier DIVORNE, Conseiller municipal

Intérim :

de janvier à avril

Mme Myriam Romano-Malagrifa

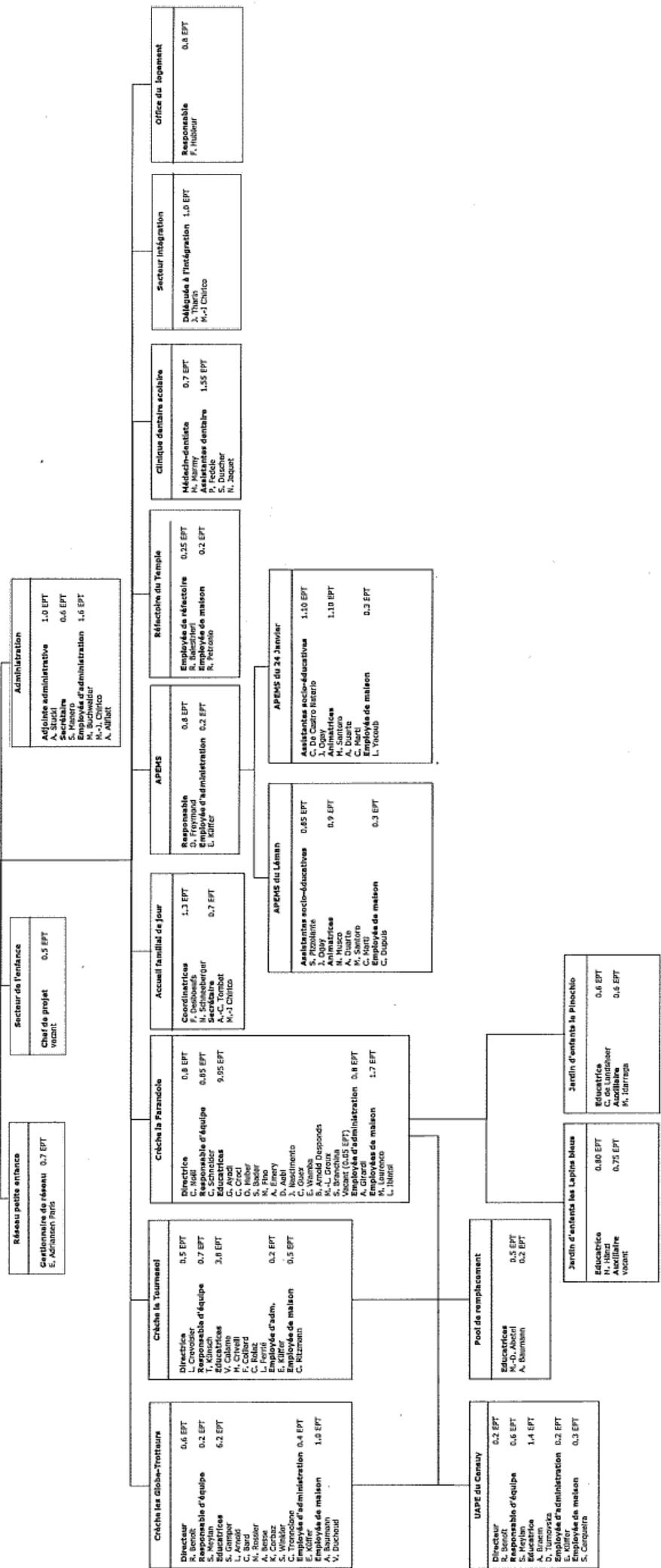
de mai à mi-juin

Mme Marianne Huguenin

Chef de service :

M. Georges CHEVALLAZ

SECURITE SOCIALE
 Chef de service 1,03 EPT
 G. Chénouat



Sécurité sociale

La Direction de la Sécurité sociale gère les activités principales suivantes:

- Réception des usagers

- Enfance
 - Réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
 - Accueil collectif préscolaire; crèches, garderies, jardins d'enfants
 - Accueil collectif parascolaire; UAPE du Censuy et de la Farandole, APEMS du Léman et du 24-Janvier, réfectoire du Temple
 - Accueil familial de jour
 - Clinique dentaire scolaire
 - Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance

- Prestations en faveur des Aînés

- Intégration
 - Secteur de l'intégration
 - Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)

- Office du logement

- Prestations sociales diverses

- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales

- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)



Renens
CARREFOUR D'IDÉES

Introduction

Les faits marquants de cette année ont été :

- L'arrivée de M. Didier Divorne en tant que Municipal de la Sécurité sociale faisant suite à la démission de M. Jean-Pierre Rouyet
- La Fête annuelle des aînés et l'Accueil des nouveaux retraités
- La mise en service de l'UAPE du Censuy
- La définition des besoins pour l'accueil de la petite enfance dans le cadre des futurs travaux à la Crèche du Tournesol (Château 17)

Direction

Suite à l'absence, puis la démission de M. Jean-Pierre Rouyet pour cause de maladie, l'année a été marquée par l'élection de M. Didier Divorne, Municipal du service de la Sécurité sociale, entré en fonction le 25 juin 2015. De janvier à fin avril, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale CJS a assuré l'intérim en tant que Municipale suppléante au service de la Sécurité sociale. Par la suite, Mme Marianne Huguenin, Syndique, a assuré le relais de mai à juin.

Réception des usagers

Depuis le 1^{er} janvier 2014, une nouvelle organisation a été mise en place au niveau de la réception du service, validée par un avenant à la convention du 1^{er} janvier 2009 qui lie l'ARASOL et la Ville de Renens. Cette modification est intervenue suite au constat que, depuis la régionalisation des agences, les liens entre la commune et l'agence s'étaient distendus; les deux structures ont des do-

maines d'activités différents, avec des tâches bien spécifiques et les besoins de l'Agence s'orientent vers une personne, non pas généraliste, mais formée en assurances sociales. Ainsi, il n'y a désormais plus qu'une seule réceptionniste communale, la réception de l'agence étant assurée par tournus par les collaborateurs/trices de l'AAS.

Outre les prestations communales (octroi des bons de repas et remboursements sur l'abonnement TL), la réceptionniste effectue des tâches spécifiques de soutien aux activités, telles que les renseignements aux usagers, les prises de rendez-vous, et, le cas échéant, l'orientation des usagers vers leur correspondant situé dans les étages du bâtiment (au 1^{er} : le secteur intégration - au 2^{ème} : l'Office du logement, la direction et le secrétariat - au 3^{ème} : l'accueil familial de jour).

Enfance

Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit: l'accueil collectif de jour préscolaire, l'accueil collectif de jour parascolaire et l'accueil familial de jour (AFJ).

Au 31 décembre 2015, ses membres sont :

- Les communes de Renens et de Crissier
- La Fondation des Baumettes

- L'entreprise Bobst
- Le Foyer Sainte-Famille.

Au 31 décembre 2015, le réseau propose 639 places. Afin de tenir compte de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire du 7 juin 2011 (LEO), les places UAPE, soit les 1^{ère} et 2^{ème} années primaires, sont désormais inventoriées sous l'accueil collectif parascolaire.

En tenant compte de ce changement, cela donne la répartition suivante:

- 208 places d'accueil collectif préscolaire (0 à 4 ans), dont 130 pour Renens
- 218 places d'accueil collectif parascolaire (4 à 12 ans), dont 146 pour Renens
- 213 places d'accueil familial de jour, dont 182 à Renens et 31 à Crissier

En outre, une collaboration spécifique avec les jardins d'enfants renonais, les Lapins bleus et le Pinocchio, permet d'offrir des places d'accueil d'urgence.

L'organe décisionnel du Réseau Renens-Crissier est le Comité de pilotage (CoPil), composé d'un représentant par commune et d'un représentant par entreprise. La présidence est assurée par le Municipal du service de la Sécurité sociale de Renens, la vice-présidente par son homologue de la Commune de Crissier, et le secrétariat par le chef de service de la Sécurité sociale de Renens. En l'absence de M. Rouyet, Municipal du service de la Sécurité sociale de Renens, c'est Mme Michèle Beaud, Municipale «Jeunesse, Activités sociales et parascolaires, Paroisses» de Crissier et Vice-Présidente du réseau qui a sup-

pléé à la fonction de Président jusqu'à l'entrée en fonction de M. Didier Divorner.

Le CoPil s'est réuni à 5 reprises en 2015. Les thèmes de discussions ont principalement porté sur :

- la modification de la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants)
- l'acquisition d'un logiciel informatique dédié à la petite enfance (KIBE)
- la gestion de la liste d'attente

Gestionnaire de réseau

La Gestionnaire de réseau a comme tâches principales d'assurer la gestion administrative et financière du réseau, de favoriser les liens entre les membres et la FAJE, d'assurer la cohérence et d'unifier les pratiques administratives et financières ainsi que de gérer la liste d'attente centralisée.

C'est la personne de contact pour les parents sur les questions relatives aux inscriptions.

La liste d'attente centralisée donne la possibilité aux parents de s'inscrire directement et en une seule fois pour toutes les structures du réseau. L'inscription est valable trois mois, renouvelable et modifiable directement par les parents au moyen d'un accès internet. Il en ressort une liste à jour, permettant d'avoir une vision précise des demandes en cours. A fin décembre, la liste d'attente concernant les enfants de Renens comprenait 180 enfants correspondant à 120 places, répartis comme suit :

- 148 enfants en âge préscolaire correspondant à 106 places
- 32 enfants en âge parascolaire correspondant à 22 places

Pour 70 demandes, aucune solution de placement n'a pu être proposée aux parents dans les délais qu'ils demandaient.

Perspectives Accueil de Jour de l'Enfance (AJE)

Le 30 avril 2015, le Conseil communal a adopté les conclusions du préavis 62-2015 «Création d'une UAPE sur le site du Censuy et pérennisation du réfectoire scolaire du Temple». Signal clair, s'il en est, du soutien apporté à la politique menée par la Municipalité en matière de développement de l'accueil collectif de jour parascolaire. Ce soutien a été renouvelé le 12 juin 2015 par l'adoption du préavis n° 72-2015 «Financement d'un crédit d'études pour la rénovation du bâtiment de l'avenue du Château 17, l'agrandissement de la crèche «Le Tournesol» et la création d'une UAPE». Si ce dernier projet se concrétise, cela ne représentera pas moins de 48 nouvelles places en UAPE (24 au Censuy entre 2015 et 2016 et 24 à Château 17) et 27 nouvelles places en accueil collectif de jour préscolaire. Dans ces conditions, la Ville de Renens se rapproche des objectifs fixés dans la nouvelle loi en cours de modification sur l'accueil de jour de l'enfance - LAJE - à savoir, une place d'accueil parascolaire primaire pour chaque enfant dont les parents en font la demande, leur permettant ainsi de concilier vie familiale et activité professionnelle.

Néanmoins, les besoins des familles étant toujours plus importants et malgré l'augmentation du nombre de places d'accueil, des enfants se retrouvent encore sur une liste d'attente. C'est pourquoi d'autres projets sont à l'étude, représentant des charges lourdes pour la commune, tant pour l'investissement initial que pour les charges annuelles. Il s'agira donc de concilier le développement de l'accueil de jour de l'enfance avec les charges qu'il engendre, par une planification visant l'équilibre entre les besoins des parents et les moyens financiers de la commune de Renens.

Coordination et points forts de l'année des structures de l'enfance

Ligne pédagogique

Des rencontres entre les différents responsables des lieux d'accueil préscolaires, parascolaires et de l'accueil

Les structures d'accueil membres du réseau sont les suivantes :

• Crèche le Tournesol, Renens	17 places préscolaires
• Garderie Les Globe-Trotteurs, Renens	34 places préscolaires
• UAPE du Censuy, Renens	12 places UAPE
• Garderie La Farandole, Renens	37 places préscolaires 30 places UAPE
• Garderie Les Baumettes, Renens	27 places préscolaires
• Garderie La Roue Enchantée, Mex	22 places préscolaires
• Centre de vie infantine Les p'tits Mômes, Crissier	44 places préscolaires 24 places UAPE
• APEMS du Léman, Renens	40 places APEMS
• APEMS du 24-Janvier, Renens	40 places APEMS
• APEMS de la Vernie, Crissier	48 places APEMS
• Foyer Sainte Famille, Renens	27 places préscolaires 24 UAPE
• Accueil familial de jour, Renens et Crissier ...	220 places autorisées, dont 7 places uniquement à midi

familial de jour ont été organisées afin de garantir une ligne pédagogique commune et de favoriser les synergies possibles. Le développement de projets de soutien pédagogique aux équipes s'est poursuivi, notamment dans les colloques des différents lieux d'accueil.

La garderie Les Globe-Trotteurs a poursuivi et terminé cette année son travail d'élaboration présentant ses valeurs institutionnelles (voir plus bas)

Thèmes à explorer

Les thèmes « fils rouges » de l'année, « la Terre » puis « la Musique » ont été choisis et ont relié les différents lieux d'accueil de Renens et ont été déclinaés dans différentes activités proposées aux enfants.

Formation continue

La Ville met un point d'honneur à assurer une excellente formation continue à ses équipes éducatives. Les équipes éducatives des structures communales de Renens ont participé en mars à la journée pédagogique sur le thème de « la violence conjugale ». Des intervenantes du Centre Malley Prairie sont venues présenter leur travail et ont parlé de cette problématique, puis elles ont proposé des ateliers de réflexion sur les outils qui peuvent être utilisés pour accompagner les familles. Cette journée a permis aux équipes de se rencontrer et de partager leur quotidien afin d'enrichir leurs connaissances et leurs expériences professionnelles. En mai, la journée pédagogique a permis aux professionnels de réfléchir à de nouvelles options pédagogiques en étudiant l'approche Reggio Emilia à travers l'intervention d'une professionnelle provenant de la ville de Pistoia en Italie; en septembre, la journée pédagogique a été l'occasion de travailler sur des outils pédagogiques al-

liant créativité, imaginaire et communication avec l'intervention de Mme Elise Joder, formatrice reconnue en la matière. En novembre, toutes les équipes ont participé à une conférence sur le thème du multilinguisme et de l'importance de la langue maternelle dans le développement de l'enfant, animée par Mme Francine Rosenbaum, ethnolinguiste. Plus de détails en p. 181, Secteur Intégration. Les directions des différentes structures, ainsi que l'AFJ ont également participé aux deux rencontres de la plateforme « encouragement précoce » mise en place par le secteur intégration.

Accueil collectif préscolaire

Crèche «Le Tournesol»

Les activités du Tournesol s'articulent autour de quatre axes: le travail auprès des enfants, la collaboration avec les parents, la collaboration d'équipe et l'accueil des stagiaires ou personnes en formation.

Les valeurs fondamentales de cette crèche sont le respect, la neutralité, la bienveillance, l'autonomie, l'épanouissement, le bien-être, la confiance, la co-construction, la communication et l'écoute, l'inter-culturalité. Ces valeurs sont la base des réflexions menées autour du projet institutionnel qui est adapté au cours de l'évolution des missions.

Durant l'année 2015, 43 enfants âgés de 3 mois à 2 ans et demi ont été accueillis au Tournesol. 13 nationalités ont été représentées (Suisse, Portugal, Italie, France, Espagne, Kosovo, Cameroun, Pérou, Erythrée, Madagascar, Tunisie, Kenya et Canada). Le revenu déterminant moyen des parents (entier du revenu annuel, divisé par 12) a été de CHF 9'790.-.

Outre les activités de motricité, de découvertes, d'éveil, de créativité et celles autour des thèmes de l'année au sein de la garderie, de nombreuses sorties à l'extérieur ont été proposées aux enfants. Le quartier de Renens-village offre de nombreuses possibilités de promenades et les transports publics permettent d'aller un peu plus loin. C'est ainsi que des sorties à la bibliothèque, à la ménagerie du cirque, au bord du lac ou au marché sont venues enrichir les découvertes faites par les enfants.

Une sortie d'une journée au zoo de Servion a été organisée pour les enfants qui ont quitté le Tournesol à l'été.

Pour que les enfants soient à l'aise au Tournesol, les liens entre leurs parents et l'équipe sont spécialement importants. Afin de les favoriser, des «jardins aux chansons» sont organisés, sous la forme de 30 minutes de chansons avec les enfants et leurs parents. Les goûters du monde où les parents font découvrir des spécialités culinaires de leur pays ont toujours du succès auprès des familles et de l'équipe éducative!

Plusieurs réunions de parents ont été proposées au cours de l'année :

- sur le thème du sommeil, animée par Mme Caroline Hildenbrand-Doerig, psychologue spécialiste de ce thème. Elle a eu beaucoup de succès auprès des parents et a permis de donner des pistes de réflexion autant aux parents qu'à l'équipe éducative.
- de présentation de l'institution: une au printemps et une en automne. Elles ont été l'occasion de montrer aux parents des vidéos sur la vie quotidienne au Tournesol, ainsi que sur les thèmes «expérimenter seul et la relation à l'adulte» et «l'autonomie de l'enfant».



Le Tournesol -
Activités bébés

Le Tournesol -
Visite du zoo Knie



- de passage: réunion d'information pour les parents dont les enfants ont passé du groupe des bébés au groupe des trotteurs.

Deux fêtes ont été partagées avec les parents: celle de l'été au jardin par un temps magnifique et celle de Noël dans la Grange.

Quelques parents sont venus proposer et partager des activités avec les enfants: confection de sucettes en chocolat, de pain, de biscuits. La sœur âgée de 10 ans de l'un des stagiaires est venue jouer du violon pour les enfants.

Mme Julie Hugonnet qui avait fait un stage préalable en 2014 a effectué quelques remplacements.

En 2015 le Tournesol a accueilli 2 stagiaires préalables ainsi que 2 stagiaires en formation à l'ESEDE.

Deux jeunes écoliers sont venus passer une semaine d'observation pour découvrir le métier d'éducateur.

Deux personnes en Programme d'emploi temporaire - PET, proposées par le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion - CGPI, ont également rejoint l'équipe. La première a débuté son emploi comme intendante et a poursuivi comme auxiliaire assistante socio-éducative. La seconde a été employée comme intendante. Ces programmes d'emploi temporaire sont vraiment très utiles, autant à la garderie qu'aux PET. En effet, ils apportent une aide précieuse à l'équipe et permettent d'alléger le travail d'intendance des éducatrices qui sont ainsi pleinement disponibles pour l'accueil des enfants et leurs parents. De plus, grâce à ces PET, un contrat de travail à durée indéterminée comme employée de maison a pu être proposé à l'une des deux participantes, lors de l'ouverture de l'UAPE du Censuy.

Les colloques se sont déroulés chaque semaine, permettant d'échanger autour de questions organisationnelles ou d'affiner les projets vécus avec les enfants et les familles. Un colloque toutes les 6 semaines, en soirée, en présence de toute l'équipe, permet d'approfondir des thèmes pédagogiques liés à la vie des petits enfants.

Garderie «Les Globe-Trotteurs»

En 2015, la structure d'accueil préscolaire Les Globe-Trotteurs a accueilli 72 enfants provenant de 69 familles,

représentant 17 nationalités. Le revenu déterminant moyen annuel des familles accueillies a été de CHF 9230.-.

Depuis maintenant deux ans, l'équipe éducative des Globe-Trotteurs a évalué le projet institutionnel d'accueil. Ce long travail de réflexion et d'écriture a débouché sur un nouveau document de référence pour le travail d'accueil et d'accompagnement des familles, parents et enfants. C'est également un outil structurant le travail en équipe. Le document présente les valeurs institutionnelles en première partie. Ainsi, nous pouvons lire que: «Les Globe-Trotteurs est une structure d'accueil collectif et d'accompagnement d'enfants. C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de soutien pour les familles usagères du lieu. Il reflète les principes et valeurs de solidarité, d'égalité et de liberté de notre société». L'accueil proposé aux Globe-Trotteurs favorise un épanouissement harmonieux des enfants et contribue à leur intégration, ainsi qu'à celle de leur famille dans la communauté locale.

Dans une deuxième partie, le projet pédagogique définit les missions fixées pour l'institution. Si la période de l'enfance est un subtil mélange d'apprentissages conjuguant l'expression de l'autonomie et l'acquisition de clés pour l'adaptation de son comportement social, le projet pédagogique fait également mention des missions d'éveil culturel, d'épanouissement personnel des enfants, de prévention, d'accueil et d'accompagnement des familles, entre autres. Pour atteindre ces buts, le projet éducatif prévoit de favoriser une pratique réflexive, des communications claires et en partenariat avec les différents acteurs et partenaires, des conditions de travail participant d'une qualité du service public.

Enfin, le projet pédagogique est la troisième partie de ce document institutionnel. Il synthétise les références théoriques, les processus de travail, les outils mobilisés, et les actions entreprises à des fins pédagogiques.

Ainsi, les différents projets qui sont menés au long de l'année se re-

*Les Globe-Trotteurs -
Par tous les temps,
sensibilisation à la nature*



*Les Globe-Trotteurs -
Les sens en éveil autour
d'une activité «mousse à raser»*

trouvent dans ce document, comme par exemple: les Goûters du monde qui invitent les parents à partager un plat de leur cru; les petits déjeuners qui donnent la possibilité aux parents de vivre ce moment avec les enfants; les jardins parents-enfants qui permettent aux parents de participer à un moment d'activité au sein du groupe d'accueil; le prêt de livre pour enfants; les animations en forêt; les réunions de parents.

Pendant cette année, les enfants ont été accompagnés en bibliothèque, en ludothèque, en salle de gymnastique. Ils ont visité la clinique dentaire et les cuisines du traiteur, l'association Afiro. En collaboration avec le secteur Environnement et Maintenance, l'équipe éducative a accompagné les enfants pour assister à l'abattage des arbres au printemps, puis à la réalisation d'un canapé forestier; une structure faite de branchages et servant de point de ralliement pour partir à la découverte de la nature.



UAPE du Censuy

Suite au vote positif du Conseil communal le 30 avril, le projet d'Unité d'Accueil Pour Ecolier (UAPE) au Censuy a pu se réaliser. Il s'agissait de rechercher du personnel disponible en août, contacter les familles encore en attente de solution, collaborer avec la Direction des écoles ainsi qu'avec les différents services concernés. Grâce à la volonté de tous les acteurs de mener à bien ce projet, l'UAPE du Censuy a ouvert ses portes le 10 août. Le projet, monté en cinq mois, n'aurait pas pu aboutir sans l'excellente collaboration avec l'équipe du centre technique communal. La solidarité de la garderie La Farandole et du jardin d'enfants des Lapins Bleus par leurs dons ou prêts de matériel a également contribué à accueillir les enfants de l'UAPE dans de bonnes conditions. En effet, les délais de réalisation très courts ont forcé les collaborateurs à faire preuve de créativité et de souplesse pour assurer le service public. Le partenariat et la disponibilité de la Direction des écoles a aussi été précieuse. Une rencontre avec elle a eu lieu permettant ainsi de connaître le fonctionnement de

chacun et d'établir une bonne collaboration.

Pour les 12 places proposées lors de cette rentrée, 13 enfants de 1^{ère} année primaire (système HarmoS), provenant d'autant de familles, sont inscrits à temps partiel ou à plein temps. Ces familles représentent 10 nationalités. Le revenu déterminant moyen est de CHF 9629.-. L'UAPE assure les trajets depuis les collèges du Censuy et du Simplon, quatre jours par semaine (les écoliers de 1^{ère} année ayant congé les mercredis) et 47 semaines par année, car les UAPE rennaises sont ouvertes pendant certaines périodes de vacances scolaires.

L'UAPE continue de se construire, de s'aménager. Pour cela, la collaboration et la communication avec les parents sont cruciales, afin d'avancer ensemble dans le souci de l'intérêt des enfants en premier lieu. L'équipe éducative a accueilli les écoliers et leurs familles dans la découverte du lieu et de chacun. Au mois de septembre, une réunion de parents a permis de présenter le projet pédagogique de la structure et répondre aux questions des parents.

Les enfants ont investi leurs locaux et profitent également de leur ville par des visites à la bibliothèque du Léman, à Globlivres et se rendent en forêt une fois par semaine. Ils se sont retrouvés chez le traiteur de l'UAPE, l'association Afiro, pour un dîner. Les enfants ont participé au «nettoyage» du collège du Censuy avec

l'équipe des agents d'exploitation. Les mercredis et les vacances scolaires sont propices à d'autres sorties. Ils sont allés admirer le festival lumières de Lausanne, se sont rendus au bord du lac à Vidy, à Sauvabelin, au Palais de Rumine. Ils ont également participé au thème de l'année proposé par les partenaires de la petite enfance.

L'équipe éducative, fraîchement formée, apprend à se connaître, à fonctionner ensemble sur la base du projet institutionnel de la structure préscolaire «Les Globe-Trotteurs», à laquelle elle est rattachée administrativement et pédagogiquement. L'enjeu des professionnels de l'UAPE consiste à créer un projet pédagogique et une identité propre à l'UAPE et à les faire vivre. Les liens entre les équipes de l'UAPE et des Globe-Trotteurs permettent de créer une unité institutionnelle nécessaire pour les familles et les enfants qui passeront d'une structure à l'autre. Ces équipes se réunissent en principe une fois par mois lors de colloque du soir pour discuter des aspects administratifs, pédagogiques ou organisationnels. La fête de Noël du 17 décembre a été organisée en collaboration avec ces deux équipes. Elles ont également participé à une journée pédagogique au mois de septembre sur le thème de la créativité.

L'UAPE du Censuy répond à un besoin des familles et de la collectivité rennaise. Afin de planifier les demandes pour la rentrée 2016 et d'entreprendre les démarches auprès des familles inscrites en liste d'attente, une réunion avec les parents des futurs écoliers s'est tenue en novembre. Ces familles seront accueillies grâce aux 12 places supplémentaires qui seront prochainement proposées.



UAPE du Censuy -
Réfectoire
et lieu de vie

En juillet, les enfants ont préparé et dégusté un repas au canapé forestier. Les futurs écoliers de la structure ont passé une journée de jeux et de découvertes aux Pléiades, tandis que les plus jeunes ont participé à des activités pédagogiques avec des animaux à la Fermexplore de Bournens. Les parents ont assisté à un spectacle préparé par les enfants et l'équipe éducative lors de la fête d'été du 30 juin. L'année s'est con-

clue sur une fête de Noël autour du thème de la solidarité le 17 décembre.

A noter que l'Office d'Accueil de Jour des Enfants a auditionné la direction dans le cadre d'une évaluation de routine de l'autorisation d'exploiter.

Garderie - UAPE «La Farandole»

En 2015 «La Farandole» a accueilli 118 enfants à temps partiel ou à plein

temps, de 36 nationalités différentes, sur les groupes nursery, trotteurs, moyens et écoliers. Le revenu déterminant moyen des familles a été de CHF 9'032.-.

2015 a été une année d'agrandissement. La Farandole propose 5 places de plus en secteur nursery, tous les matins jusqu'à la fin de la sieste. Qui dit agrandissement, dit plus de familles, de collaborateurs, des changements de fonctionnement, des

adaptations et des achats de mobilier. Les équipes ont œuvré avec plaisir à ce challenge. Elles ont cherché des solutions et retravaillé certaines notions du projet pédagogique.

Lors de cette année, chaque groupe a évolué au rythme des saisons faisant vivre le thème intergarderie «La Terre», thème riche et vaste à souhait.

Les «moyens» ont passé de nombreuses demi-journées en forêt et dans le jardin, équipés de leurs pantalons et de leurs bottes de pluie. Vivant la chasse aux vers de terre, le nourrissage d'écureuil, le maquillage en boue, le thé autour du feu. Rapportant à la garderie des souvenirs tirés de la nature, afin de conserver une trace de leurs activités. Ils ont clôturé l'année scolaire par la visite d'une ferme pédagogique.

Les écoliers alternant école et garderie ont vécu la nature à la forêt, au terrain de foot, au bord de la rivière et en rendant visite aux maraîchers.

Chez les écoliers, une partie du travail de l'équipe éducative a été élaboré autour des règles de vie, formulées de manière positive, discutées avec les écoliers et représentées sous forme de photos des enfants, afin qu'ils puissent les adapter et les intégrer.

Afin de préparer les adaptations des enfants arrivant de la crèche «Tournesol» et des «Globe-Trotteurs», les équipes ont préparé des visites avec les enfants pour vivre de petits moments ensemble.

Faisant suite à ces visites, les groupes ont organisé un goûter ou un apéritif, permettant aux parents de s'approprier les lieux, de faire connaissance avec l'équipe éducative, de poser des questions sur la pédagogie, etc.

Fin juin, lors de la fête d'été, la Farandole a proposé aux familles d'expérimenter les structures musicales d'Etienne Favre, construites en matériaux de récupération et de bois. Le jardin a résonné de flûtes en boîtes, de carillons en casseroles et poêles, de roues musicales en perles, etc.

Pour marquer le mois de décembre, chaque groupe a invité ses parents pour un thé aux épices et quelques biscuits maison. Ce fut un moment de vie ensemble, d'échange, de bricolages, d'histoires et de chants.



*La Farandole -
Le groupe des
moyens en
forêt*

Dès septembre 2015, La Farandole, en partenariat avec le secteur intégration, a accueilli et accompagné pour la troisième cession des cours de français pour mamans migrantes, animés par l'institut Polycours.

En 2015, le jardin de la Farandole a été partiellement réaménagé. Une partie du jardin a été fermée afin de permettre la mise en place d'un nouveau toboggan et la végétalisation de la butte du jardin.

La Farandole, en tant qu'institution formatrice, a accompagné une stagiaire dans le groupe des moyens, a soutenu son apprentie ASE 1^{ère} année en secteur écoliers, ainsi que son apprentie 3^{ème} année dans le groupe de la nursery en vue de ses examens finaux et de son insertion professionnelle.

Jardin d'enfants communal «Le Pinocchio»

En 2015, 81 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis pour deux à quatre demi-journées par semaine au Pinocchio.

Cette année, le Pinocchio a été rénové: nouvelles peintures, nouveaux meubles colorés, nouvel aménagement. Le centre technique communal et l'équipe éducative ont travaillé à rendre plus accueillants et plus lumineux les locaux du jardin d'enfants. La gestion et le choix des meubles par les éducatrices ont permis un gain

de place et l'aménagement de nouveaux coins de jeux.

Les enfants ont pu vivre et expérimenter le thème de la «Terre», au travers de nombreuses activités tactiles, sensorielles, lors de sorties à la petite forêt et lors de la visite d'une petite souris durant un mois.

Les futurs écoliers 2015 ont eu l'opportunité de vivre une journée fabrication pizzas et jeux en forêt au refuge du Censuy.

Les familles ont participé à des entretiens individuels et à la réunion de parents, et ont été invitées à venir jouer un moment au jardin d'enfants, afin de découvrir de nouveaux jeux et de comprendre comment accompagner le jeu de son enfant.

Jardin d'enfants communal «Les Lapins bleus»

En 2015, 68 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis pour deux à quatre demi-journées par semaine aux «Lapins bleus».

Cette année, l'équipe éducative a terminé son projet pédagogique, s'interrogeant sur la qualité des prestations proposées, le lien aux familles, les besoins des enfants et l'intégration des situations particulières.

En 2015, les activités intergénérationnelles en lien avec l'Unité d'Accueil Temporaire (UAT) Kanumera ont rythmé l'année. Dans le cadre de la journée mondiale de la personne âgée, 22 enfants des Lapins bleus, ainsi que leurs frères et sœurs, accompagnés de parents et de grands parents ont accueilli 7 personnes âgées, bénéficiaires de l'UAT, pour un goûter interculturel et des jeux. Les parents ont cuisiné des spécialités de leurs pays d'origine pour les faire découvrir.

Afin de marquer le mois de décembre de manière originale, les éduca-

*Le Pinocchio -
Réaménagement*



*Le Pinocchio -
Nouveaux meubles*





Les Lapins bleus -
Le goûter intergénérationnel



Les Lapins bleus -
Les jardins en ville

trices ont organisé durant une semaine des goûters de fin d'année. Chaque jour, les enfants avaient l'opportunité de fabriquer, de construire et de décorer en trois dimensions un goûter spécial. Du château en gaufres au hérisson en kouglof, les enfants ont développé leur créativité et leur motricité fine.

Les trois structures ont participé au projet «Les Jardins dans la ville» en cultivant des fruits et des légumes dans le potager de la Farandole et sur des palettes CFF devant les fenêtres des Lapins bleus. Le Pinocchio venant régulièrement planter et s'occuper de leur petit jardin.

En 2015, l'équipe de direction de la Farandole, et des jardins d'enfants Lapins bleus et Pinocchio a proposé aux trois équipes éducatives des colloques formatifs communs, ainsi qu'un samedi pédagogique, «La pédagogie dans la nature», sous la forme d'un samedi à la forêt des Biondes, ponctué de théorie, de constructions naturelles, de jeux, d'histoire et d'une fondue sur le feu.

Accueil familial de jour

Pour l'année 2015, la structure d'accueil familial de jour Renens-Crissier a traité 456 demandes de placements d'enfants à la journée ou à la demi-journée, dont 87 dépannages d'accueil (soit une moyenne mensuelle de placements et de dépannages d'accueil de 221) chez 54 accueillantes au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants. Ce nombre élevé de placements d'enfants confirme que le mode d'accueil familial de jour répond à un réel besoin des parents devant exercer une activité lucrative ou rechercher un emploi. En effet, le nombre d'heures de garde a considérablement augmenté soit 22'687

heures de plus que l'année précédente, d'où une charge de travail qui a nécessité l'engagement d'un 20% de secrétariat depuis le 1^{er} juillet.

Au cours de l'année, 5 accueillantes ont résilié leur contrat pour exercer une autre activité ou en raison d'un déménagement. Afin de recruter de nouvelles accueillantes, les coordinatrices ont examiné 17 dossiers de personnes intéressées. 8 candidates (6 pour Renens et 2 pour Crissier) ont obtenu une autorisation d'accueil provisoire pour 18 mois, période pendant laquelle elles entreprennent la formation de base organisée par la CIAFJ (Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour). Il est important de savoir, pour la sécurité des enfants, que la loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) est devenue plus exigeante, ainsi que les critères pour obtenir une autorisation d'accueillir un ou des enfants à son domicile. De ce fait, certaines candidates doivent ou sont incitées à renoncer à leur projet d'accueillir des enfants dans leur foyer. Quatre candidates ont renoncé à poursuivre les démarches en vue d'obtenir une autorisation d'accueil, trois n'ont pas été retenues et deux candidates reprendront contact après la naissance de leur enfant.

Afin de se ressourcer et de consolider leurs connaissances en matière d'éducation des enfants, les accueillantes ont pu compter sur 7 soirées d'appui pédagogique en lien avec leur activité, organisées par les coordinatrices, dont 1 rencontre de soutien organisée par la CIAFJ. Les accueillantes ont pu trouver des réponses à leurs questions, notamment avec le groupe de parole qui a réuni l'ensemble des accueillantes en deux groupes de 3 soirées suivies, leur permettant d'exprimer leurs difficul-

tés ou de faire part de leur expérience en toute confidentialité. Les soirées de formation continue ont eu pour thème «Filles-garçons, stéréotypes et préjugés», «Petite enfance et multilinguisme: l'enjeu de la langue maternelle». Ces conférences ont permis de se questionner sur sa propre représentation de l'enfant venant de culture différente.

Durant l'année, les coordinatrices ont maintenu un lien régulier avec les accueillantes pour assurer le contrôle et la surveillance de l'accueil, mais aussi pour les soutenir dans leur activité auprès des familles. De plus, de nombreux contacts avec les familles d'accueil et les parents ont été établis par les coordinatrices.

Le traditionnel souper de fin d'année a réuni les accueillantes et les responsables de la structure d'accueil dans un moment récréatif très apprécié. A cette occasion, le municipal de la Sécurité Sociale a remercié les accueillantes pour leur disponibilité et la qualité de leur travail. D'autre part, le chef de service a relevé le départ pour la fin février 2016, de la coordinatrice en poste à l'accueil familial de jour depuis 1991, Mme Fanou Desboeufs. Au sein du secrétariat, une nouvelle employée a été engagée à 30% dès juillet 2015.

Une journée de formation continue à l'intention des coordinatrices romandes a eu pour thème « Quel vécu pour un enfant dans une famille d'aujourd'hui ? ». Au cours des nombreux échanges avec les accueillantes, les coordinatrices ont pu relever leur enthousiasme à exercer leur activité auprès des enfants et des familles, ainsi qu'une réelle motivation à suivre les soirées de formation continue. En conclusion, relevons que les accueillantes en activité ont collaboré avec des parents satisfaits de la prise en charge de leurs enfants et ont maintenu une collaboration régulière avec les coordinatrices et les secrétaires de la structure d'accueil familial.

Accueil collectif parascolaire

APEMS du Léman - APEMS du 24-Janvier

Au cours de l'année 2015, l'APEMS du Léman a accueilli 59 enfants et l'APEMS du 24-Janvier 90 enfants sur les différentes tranches horaires de la journée.

Chiffres au 31 décembre 2015

	Total	Renens	Crissier
Accueillantes en activité	49	41	8
Nouvelles accueillantes	8	6	2
Accueillantes ayant cessé leur activité	5		
Enfants placés	235	190 (dont 9 de Crissier)	45 (dont 16 de Renens)
Nombre d'heures de garde en 2015	243'336	213'235	30'101
Nombre d'heures de garde en 2014	220'649	194'067	26'582
Enquêtes socio-éducatives	11		
Enquêtes socio-éducatives en cours	1		

Comme chaque année, et afin que chaque enfant accueilli aux APEMS de Renens puisse avoir accès à toutes les activités proposées, les deux APEMS de Renens travaillent en étroite collaboration pour élaborer ensemble les activités qui seront proposées sur les deux sites.

Cette année scolaire 2014-15, le « Japon » a été choisi comme fil conducteur des différentes activités. Les enfants ont ainsi découvert les bonnes manières et les salutations japonaises, la manière de fêter Noël, le dragon Japonais, le Maneki-neko (le chat porte-bonheur), le samouraï, le sumo... Les enfants ont aussi fait une magnifique fresque en papier-mâché. Les «p'tits chefs» du mercredi après-midi ont quant à eux appris à faire des sushis.



Fresque de l'APEMS du Léman

Durant l'année, les enfants ont découvert l'origami, dont l'une des représentations les plus célèbres en est la «grue», un oiseau important pour le Japon. Une légende dit même que quiconque plie 1000 grues de papier verra son vœu exaucé. Une

jeune fille japonaise, Sadako Sasaki, née à Hiroshima et atteinte de leucémie a plié 644 grues en espérant guérir. Sadako est décédée à l'âge de 12 ans, mais grâce à elle, la grue en papier est devenue un symbole international de la Paix. Tous les ans, des enfants du monde entier plient des grues et les envoient à Hiroshima. Les enfants des APEMS de Renens ont



Origami:1000 grues

été très touchés par l'histoire de Sadako et ont donc décidé de plier 1000 grues, montées en une magnifique chaîne, offerte à l'association Sol'ID à Genève, qui organisera des manifestations en 2016 pour communiquer sur le problème de la radioactivité. Le 11 mars 2016, 5 ans après le drame de Fukushima, la chaîne de grues sera offerte à l'OMS.

Comme chaque année, en fin d'année scolaire, une fête institutionnelle a permis de rassembler familles et APEMS autour d'un apéro préparé par les enfants. Lors de ce moment convivial, les enfants ont présenté un petit spectacle à leurs parents sur le thème de l'année et chanté en ja-



Fresque du 24-Janvier

ponais. Ce moment si particulier permet aux familles de rencontrer d'autres familles, de passer du temps avec l'équipe éducative des APEMS et de découvrir toutes les activités vécues par les enfants durant l'année.

Réfectoire scolaire du Temple

Le réfectoire, situé à la salle de paroisse de Renens-Village, est destiné aux élèves de primaire (3e à 8e Harmos). Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis à midi de 11h30 à 13h45 pendant les périodes scolaires.

Il peut accueillir jusqu'à 35 places pour des repas chauds, livrés par le traiteur AFIRO et facturés aux parents au prix de CHF 7.50. En 2015, ce sont 2755 repas qui ont été livrés par le prestataire.

Au 31 décembre 2015, 29 enfants étaient inscrits au réfectoire. La moyenne des présences s'est située entre 17 et 24 enfants selon les jours et les périodes de l'année (camps de ski, camps d'école). Bien que le taux d'occupation ait augmenté en 2015, il reste encore des places à disposition et il n'y a pas de liste d'attente.

De plus, selon le souhait émis par les parents lors du sondage effectué à fin 2013, 10 places «pique-nique» sont également à disposition. Force est de constater qu'elles n'ont pas été utilisées jusqu'à présent. Néanmoins, tant que les 35 places pour les repas chauds suffisent à satisfaire

Nombre d'accueil sur 185 jours ouvrables en 2015, sur les différentes tranches horaires:

Année civile	APEMS du Léman		APEMS du 24-Janvier	
	2014	2015	2014	2015
Matin	1613	1889	2208	2431
Midi	4664	4791	5761	5530
Mercredi Midi	947	838	770	890
Après midi	3272	3332	3984	4237
Jours d'ouverture	185	185	185	185
Moyenne journalière à midi	31.72	32.59	39.19	37.61
Moyenne mercredi à midi	24.92	22.05	20.26	23.42

Réfectoire scolaire du Temple

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	2015
Moyenne présence journalière (arrondies)	17.50	16.00	16.70	14.90	15.00	14.30	13.00	20.80	24.00	23.90	21.70	22.65	18.30
Moyenne inscriptions	20.25	19.00	18.50	18.00	16.40	17.50	20.00	20.80	24.30	24.00	21.90	22.65	20.30
Total repas facturés	287	197	305	124	213	268	32	104	389	240	373	249	2781

la demande, les places «pique-nique» restent à disposition, d'autant qu'elles n'ont aucun impact financier pour la commune.

Clinique dentaire scolaire

L'équipe de la Clinique dentaire scolaire a très bien fonctionné pendant toute l'année sur les axes des dépistages, de la prophylaxie et des soins.

L'assistante en prophylaxie a entre autre abordé le sujet de la fumée avec les élèves, qui a suscité beaucoup d'intérêt et d'interactions.

Comme chaque année, la clinique s'occupe également du domaine préscolaire et les enfants de 6 mois ont ainsi reçu, en cadeau, une brosse à dent et un dentifrice.

Les moments forts ont été la visite de la Clinique par les grands de la garderie «Globe-Trotteurs». Les enfants ont pu tester les équipements et jouer au dentiste.

A l'instigation de Mme Tharin, la Dresse Army a participé à la réunion du réseau Cohésion sociale, afin de présenter les activités de la clinique. Elle était accompagnée par le Dr Duperrex, médecin responsable de la santé scolaire du Canton de Vaud.



Clinique dentaire - Inauguration

En mai a eu lieu l'inauguration de la Clinique suite aux travaux effectués durant l'été 2014, en présence de la Municipalité, des représentants du Conseil communal et des professionnels qui ont travaillé sur le chantier.

La Clinique souhaite offrir un accueil adéquat aux enfants, une prise en charge correcte de leur santé bucco-dentaire et prévenir les problèmes dentaires. Dans ce but, l'équipe de la Clinique a rencontré les directrice-eur-s des garderies pour chercher des pistes dans les situations difficiles avec les enfants. Un projet de collaboration au niveau de la santé en général a été initié avec les infirmiers scolaires.

Le mois de la «récré saine» pour les patients de la Clinique a eu lieu en septembre avec la distribution de gobelets et pailles promouvant la consommation de l'eau du robinet (une action de Promotion Santé Suisse) ainsi que de fruits et légumes de production intégrée de la Coopérative Nid d'Abeille de Forel.

La Clinique a également rencontré M. Dottrens, Directeur de l'Établissement primaire Renens-Ouest, afin de s'assurer que les prestations et l'organisation des leçons de prophylaxie de la Clinique dentaire correspondaient aux attentes des enseignants.



Leçon de prophylaxie dentaire en classe



Clinique dentaire - Nouvelle salle de traitement

Avec ces différentes actions, la Clinique dentaire scolaire souhaite réduire, dans la mesure du possible, le nombre d'enfants souffrant de caries. Un partenariat englobant les différents acteurs de la société est indispensable: parents, écoles, structures d'accueil.

Au niveau des habitants, les mouvements d'arrivées et de départs sur la Commune de Renens sont importants, c'est pourquoi l'information et la motivation doivent être renouvelées sans cesse. La clinique récupère souvent des situations critiques au niveau de la santé bucco-dentaire d'enfants qui proviennent d'autres régions ou d'autres communes.

Statistiques 2015

Nombre de nouveaux patients en 2015	Nombre d'enfants traités	Réparation, Nombre de caries traitées	Extractions	Scelléments de fissures	Rendez-vous manqués	Nombre d'heures de l'hygiéniste	Jours de prophylaxie dans les classes	Temps de préparation des leçons par l'assistante en prophylaxie
41	611	268	112	357	66h	1442h	13	30.25h
					83 patients ont oublié leur rendez-vous			

Aînés

Prestations en faveur des aînés

Réseau des aînés

Le réseau des aînés s'est réuni à deux reprises en 2015. La réunion d'avril a permis au groupe de travail «Personnes à Mobilité Réduite», constitué à l'issue de la dernière séance, de faire part de l'avancée de ses travaux et de soumettre un rapport, transmis ensuite à la Municipalité, proposant des améliorations à apporter dans la ville pour faciliter la mobilité.

Lors de celle d'octobre, le réseau a reçu M. David Campisi (Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud) et M. Laurent Soldini (ECAL) qui ont présenté le projet du Senior Living Lab. Il s'agit d'un laboratoire - regroupant des professionnels des domaines de la santé, du design, de l'ingénierie et de la gestion - dédié aux questions de qualité de vie et de bien-être des seniors et de leurs proches-aidants. Son objectif est d'associer les seniors, dans leur contexte de vie, à la création et au développement de nouveaux produits, services et pratiques à forte valeur ajoutée. Le projet s'articule autour de 3 axes: alimentation, communication et mobilité.

A l'issue de cette présentation, il a été décidé d'organiser un «Café du Savoir» à Renens, en janvier 2016, en collaboration avec le Senior Living Lab. Sur la base d'une trentaine de participants environ, il s'agit de former plusieurs groupes de discussion, animés par une personne qualifiée, sur un thème défini et des questions précises. Le but étant de récolter les avis et expériences des seniors con-

cernés par les questions de mobilité dans la ville, en prolongement de ce qui se fait dans le groupe de travail, permettant ainsi de déboucher sur l'élaboration de réalisations concrètes.

Ces réunions permettent également des échanges d'informations entre les participants lors des tours de table.

Fête des aînés

Les deux représentations du spectacle «Vue d'Ailleurs» du cirque Starlight des 1er et 3 juin 2015 à l'intention des Aînés ont remporté un beau succès. Beaucoup de spectateurs ont été ravis d'assister à ce spectacle d'un style plus contemporain que traditionnel, «avis confirmés à la sortie». Plus de 300 personnes se sont déplacées le lundi et environ 260 le mercredi, dont 53 résidents et accompagnants des EMS. 3'239 invitations avaient été envoyées aux aînés de la Commune (1880 femmes dès 64 ans et 1359 hommes dès 65 ans).

Cette édition a demandé beaucoup de souplesse dans l'organisation puisqu'elle s'est tenue non seulement hors de la salle de spectacles, mais en plus sur deux jours. Ainsi, il a fallu trouver une solution pour garder les boissons au frais, d'autant qu'il a fait chaud ces deux jours sous le chapiteau! Faute de grandes tables pour disposer le buffet, une collation plus légère (sandwich, jalousie aux fruits), préparée par la boulangerie Fuchs, a été servie sous l'auvent du chapiteau le lundi et dans les gradins le mercredi. M. et Mme Gasser, propriétaires du cirque Starlight ont aimablement mis leur équipe à disposition pour aider à installer les invités et servir les boissons. Les bénévoles, conseillères communales, représentantes

de l'Apremadol et la secrétaire de l'AVIVO-Renens, ont également été d'un grand soutien.

Accueil des nouveaux retraités

Depuis 2005, la Municipalité organise une réception bisannuelle des personnes arrivant à l'âge AVS, destinée à les remercier du travail effectué pendant tant d'années et à fêter leur accès à la retraite.

Pour cette 6^{ème} édition, ce sont 86 personnes, arrivées en âge AVS en 2014 et 2015, ainsi que leurs conjoints, qui se sont retrouvées le mercredi 23 septembre 2015 à la salle de spectacles de Renens.

Après une courte partie officielle, la parole a été donnée à M. René Goy, Directeur adjoint de Pro Senectute, pour une conférence intitulée «la retraite, un temps de la vie à inventer», abordant, entre autres, les aspects financiers, relationnels, ainsi que la gestion du temps en lien avec des activités, passions, loisirs, l'engagement bénévole et le temps pour soi.

Les invités ont eu ensuite la possibilité de faire connaissance avec les associations œuvrant dans le domaine des seniors, invitées pour l'occasion à tenir des stands pour présenter leurs activités. L'après-midi a été ponctuée par les airs d'accordéon de M. Stéphane Plouvin, de l'Ecole de Musique la Source et s'est terminée par un buffet préparé par la Ferme Vaudoise.

Nonagénaires - Centenaires

En 2015, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 43 personnes (28 en 2014, 30 en 2013, 27 en 2012, 39 en 2011). A cette occasion, il leur a été remis un cadeau, d'une valeur de CHF 200.-, le

Fête des Aînés



Accueil des nouveaux retraités



Statistique du nombre de bénéficiaires et de bons par année

Nombre total de :	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Bénéficiaires	487	460	443	384	366	341
Bons utilisés	20'160	17'786	16'800	16'140	15'492	15'060



livre «Renens de la campagne à la ville» et une corbeille fleurie ou deux bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 5 centenaires, respectivement de 100 ans, 101 ans et 104 ans (4 en 2013, 5 en 2012, 3 en 2011, 7 en 2010).

Bons de repas

Cette année, 487 bénéficiaires des prestations complémentaires ont utilisé 20'160 bons de repas, destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens et Ecublens.

Chaque bénéficiaire reçoit un carnet de 12 bons (CHF 5.- l'unité, soit une valeur de CHF 60.-) par trimestre, équivalent à CHF 240.- par année.

A noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés de la Commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

Transports des personnes à mobilité réduite

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothéra-

peutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est passé de CHF 3.- à CHF 3.50 en 2014, et CHF 3.60 en 2015, s'alignant ainsi sur le prix de base d'un billet de TL, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques (médicales) ou de loisirs.

Pour Renens, en 2015, 207 bénéficiaires (204 en 2014) ont effectué 5'110 courses, soit 1'292 courses médicales et 3'818 courses loisirs, subventionnées par la Commune pour un total de CHF 85'099 (CHF 91'738.- en 2014).

Sur le total de ces courses, 4'331 ont été assurées par Taxis Service, soit le 84.75% (82.85% en 2014).

Le coût moyen par bénéficiaire s'est porté à CHF 410.67 (CHF 449.69 en 2014). Le coût moyen de la course, quant à lui, a légèrement diminué et s'élève à CHF 16.63 (CHF 17.22 en 2014).

L'analyse de ces chiffres confirme la tendance à la baisse du nombre total de courses, alors que le nombre de bénéficiaires reste stable. Il faut

savoir que de nombreux bénéficiaires utilisent également d'autres formes de transport, comme le recours aux bénévoles (Croix-Rouge) ou les services de l'association BEMS (Bénévoles Mèbre-Sorge).

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

Intégration

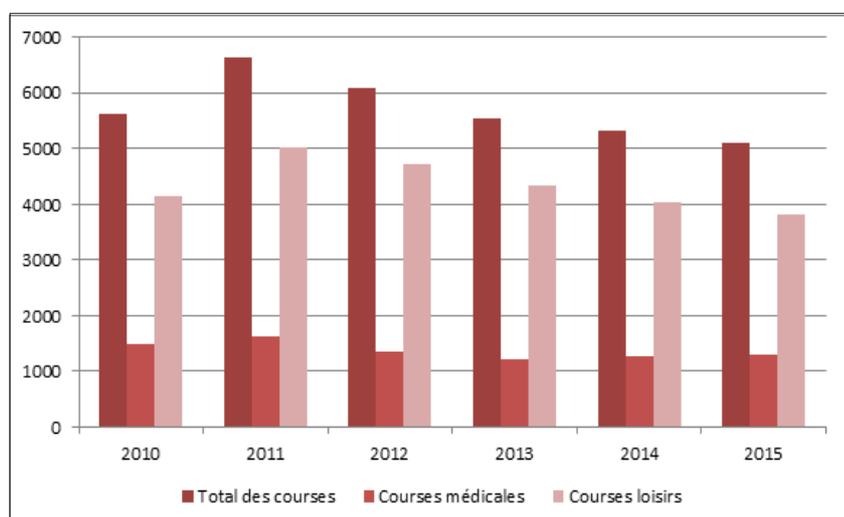
L'année 2015 a été une année chargée pour le Secteur intégration qui a poursuivi et consolidé les projets existants ainsi que développé de nouvelles collaborations et de nouveaux projets dans le cadre du Mini-PIC. En décembre 2015, le Secteur a édité un supplément de 8 pages inséré dans le Carrefour Info présentant une partie de ses activités.

Se déployant sur 4 ans, le Mini-PIC, programme d'intégration cantonal dans sa déclinaison communale, a en effet débuté en janvier 2014. Cette mise en place a impliqué des prises de contact avec de nouveaux acteurs, l'attribution de mandats externes et un monitoring précis des différents projets. Cela a entraîné une charge de travail importante pour le Secteur intégration, dont l'activité s'est concentrée tant sur l'organisation et le suivi des projets existants que sur les nouveaux initiés dans le cadre du Mini-PIC.

Cependant, pour la quatrième année consécutive, le Secteur intégration a pu compter sur la précieuse collaboration d'une stagiaire qui a participé avec enthousiasme aux différentes tâches dévolues au Secteur et à la Commission Intégration Suisses Etrangères (CISE). Le Secteur peut également compter, depuis juillet 2015, sur les compétences d'une secrétaire qui assure à 20% une partie des tâches administratives et financières.

Par ailleurs, le Secteur intégration entretient des liens étroits avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), dont un collaborateur est pré-

Suivi du nombre de courses THV et Taxi Service 2010-2015



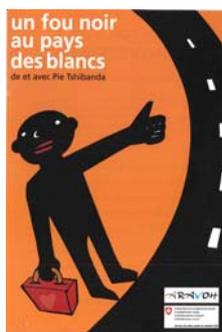
sent au service de la Sécurité sociale chaque mardi de la semaine pour soutenir le développement de projets sur l'ensemble de l'Ouest lausannois. La mise en œuvre du Mini-PIC a induit de nombreuses séances de coordination avec le BCI avec lequel la collaboration est excellente. D'autres séances de coordination ont eu lieu au niveau cantonal et fédéral et ont permis d'échanger avec les délégués à l'intégration des autres cantons.

De plus, le Secteur intégration revêt le rôle de support pour l'administration et la société civile en favorisant les partenariats et la mise en réseau des organisations. En effet, une part non négligeable de ses activités consiste à accompagner et soutenir des projets émanant d'associations promouvant l'intégration à Renens. Le Secteur propose également des conseils et une orientation à toute personne faisant appel à ses services.

Enfin, une grande partie de son travail consiste à développer ou à coordonner des activités spécifiques. Parmi celles-ci, nous pouvons citer:

Soutien financier au projet spectacle de Pie Tshibanda «Un fou noir au pays des blancs»

Environ 320 personnes, élèves et enseignant-e-s, ont assisté au spectacle de Pie Tshibanda «Un fou noir au pays des blancs» qui s'est déroulé les 27 et 28 janvier 2015 au collège du Léman. Grâce à son humour et à son habileté pédagogique, l'écrivain congolais Pie Tshibanda a su faire réfléchir le public sur la manière



Flyer Pie Tshibanda



Pie Tshibanda, janvier 2015

dont l'Autre est accueilli dans notre pays. Les échanges qui ont suivi la représentation ont permis d'amorcer un dialogue sur la tolérance et les droits humains qui a été poursuivi avec les enseignant-e-s au cours de l'année.

Fête des Voisins

Fortes du succès des années précédentes, la Ville de Renens a renouvelé sa participation au mouvement «Immeubles en Fête» en soutenant l'organisation de Fêtes des Voisins à travers le territoire renanais. Le Secteur intégration a ainsi mis à disposition des «kits d'organisation», comprenant des affiches annonçant la fête, des invitations à distribuer aux voisines et voisins, ainsi que des ballons et des t-shirts à l'effigie de la fête. Cette année, 12 fêtes ont été



La Fête des Voisins en 2015

organisées à travers toute la Commune (rues du Bugnon, de Verdeaux; avenues de Florissant, de Longemalle, de la Gare, de l'Eglise Catholique, de la Poste; chemins de Belle Vue, des Pépinières, des Côtes; Renens Village, place du Marché). Initiées par les habitant-e-s et les concierges, elles se sont déroulées le 29 mai sous un soleil radieux. Les retours ont été très positifs et les organisateurs se sont déclarés prêts à recommencer l'année prochaine. Organisée à Renens depuis 4 ans, la Fête des Voisins est l'occasion de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Cette année encore, la CISE a collaboré à cette fête (voir aussi p. 183 chapitre CISE).

Réseau cohésion sociale

Sous la coordination et l'impulsion de la déléguée à l'intégration, le réseau réunit deux fois par an les partenaires du tissu associatif renanais actifs dans le domaine de la cohésion sociale. Les membres de plus de vingt associations sont régulièrement présent-e-s aux réunions. Lors de la première séance, les partenaires ont pu approfondir la question de la santé en milieu scolaire et préscolaire grâce aux interventions fort appréciées de la Dresse Maja Marmy (Clinique dentaire scolaire de Renens) et du Dr Olivier Duperrex, responsable de l'unité PSPS (promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire) et médecin référent pour le CRIPE (Centre de référence pour les infirmières petite enfance). La deuxième rencontre a permis d'aborder la thématique des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 25 ans de l'Ouest lausannois, grâce aux interventions de Mme Sara Blaser de Bio+ (Mobilet) sur la T1 et de M. Damien Quaglia d'Impulsion (Fondation Le Relais) sur les mesures sociales MIS et Forjad.

Le réseau a également accueilli cette année deux nouveaux membres: le Service des Affaires sociales de Chavannes et l'Association Palimé Dance.

Enfin, le répertoire du Réseau a été mis à jour en décembre 2015 et est disponible sous sa forme électronique sur le site de la Ville.

Activités liées à l'apprentissage du français

Plateforme des cours de français

Le Secteur intégration a participé aux plateformes organisées par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) et qui regroupent les différents prestataires de cours de français sur le



Flyer - Du français pour vous à Renens

canton ainsi que les délégué-e-s à l'intégration. Les thèmes abordés lors de ces plateformes recouvraient à la fois des aspects techniques (conventions), mais aussi plus généraux comme par exemple une meilleure identification des différents publics cibles notamment grâce à la présentation de Lire et Ecrire.

Par ailleurs et vu son succès, le Secteur intégration a mis à jour et réédité le flyer «Du français pour vous à Renens» en novembre 2015. La brochure, qui présente de manière succincte les différentes offres de cours de français à Renens, a été distribuée aux différents partenaires du Secteur et est disponible sous sa forme électronique sur le site de la Ville.

«Polycours»

La 2e édition des «Cours de français pour femmes ayant des enfants en structure d'accueil collectif de jour» s'est tenue de septembre 2014 à juin 2015 à raison de 2 heures par semaine, pour un total de 60 heures de cours de français, dans les locaux de la Farandole ainsi que ceux de la rue de l'Industrie 1.

Pour mémoire, ce projet permet à des femmes migrantes ayant des enfants en structure d'accueil collectif de jour à Renens de progresser en français oral et écrit, mais également de prendre confiance en leurs compétences, notamment à travers les cours de Brain Gym. Les objectifs ont été pleinement atteints cette année avec 6 participantes de 5 nationalités différentes. Outre leurs progrès en français, elles ont aujourd'hui plus d'assurance, sont fières de ce qu'elles ont accompli et ont noué des liens forts. Durant cette année, deux visites ont été organisées et particulièrement appréciées: la bibliothèque interculturelle Globlivres et le Palais de Rumine.

Au vu du succès rencontré par ce projet, permettant de toucher un public difficilement atteignable autrement, les Secteurs intégration et petite enfance ainsi que l'institut Polycours ont été favorables à la reconduction du projet pour l'année 2015-2016. La 3ème session a commencé à la rentrée de septembre 2015 et se terminera en juin 2016.

«1001 Histoires»

Pour la 3ème année consécutive, la Ville de Renens soutient le projet «1001 Histoires» de l'Institut suisse

Jeunesse et Médias qui propose à des familles allophones des animations autour de la lecture et de la langue du récit dans leur langue d'origine. L'objectif est d'encourager la lecture et l'écriture à travers la construction d'une représentation positive du livre et ainsi améliorer l'égalité des chances avant l'entrée à l'école. Il semblerait en effet que les enfants en bas âge accèdent plus facilement au langage et à la lecture dans la langue d'accueil s'ils ont été familiarisés au récit et à la narration dans leur langue d'origine dès leur plus jeune âge. Cette année et en concertation avec le Secteur intégration, il a été décidé de cibler les animations sur deux langues: le portugais et l'espagnol. Les animations se sont déroulées à raison d'une fois par mois et par langue dans les locaux du CRA pour un total de 17 animations.

Ateliers citoyenneté de l'UVAM

En 2015, l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM) a organisé quatre sessions du cours de citoyenneté pour les femmes migrantes, de toutes origines et confessions. Le Secteur intégration, en collaboration avec le BCI, a ouvert la première session en présentant les possibilités d'intégration à Renens et dans l'Ouest lausannois. Plus de 30 femmes ont participé à ce premier atelier qui s'est terminé sur une discussion animée et nourrie par de nombreuses questions. Le Secteur a également soutenu financièrement et à un niveau organisationnel ce projet, notamment en en faisant la promotion. Les trois autres thèmes abordés étaient: école et migration, insertion socioprofessionnelle et assurances sociales.

Cours de français écrit et commercial

Le cours de français écrit et commercial, organisé par l'association français en jeu, a été soutenu financièrement par le Secteur en 2015. Ce cours, créé afin de combler une lacune dans l'offre des cours de français à Renens, est spécifiquement destiné aux personnes allophones en situation de précarité sociale et économique, disposant d'un niveau B1 en français écrit et oral. Il soutient les participant-e-s dans leur apprentissage du français par l'amélioration de leurs compétences à l'écrit, leur permettant ainsi d'acquérir une plus grande autonomie dans la rédaction de documents personnels ou à visée professionnelle.

Aides ponctuelles et individuelles

Le Secteur offre une permanence conseil par téléphone ou sur rendez-vous. Des personnes viennent également directement à la réception de la Sécurité sociale pour obtenir des renseignements. Elles sont alors orientées vers les organismes ou associations concernées ou sont personnellement reçues par la déléguée à l'intégration lors d'un rendez-vous ultérieur. Les demandes sont diverses et variées. On peut notamment citer des demandes d'informations sur l'offre de cours de français, la reconnaissance de diplômes étrangers, les recours possibles lors d'une procédure de renvoi, le droit des étrangers, les services d'interprétariat, la naturalisation et la Permanence InfoNatu, la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en Suisse, la recherche de locaux pour des cours de langue et culture d'origine, les associations et leurs offres existantes à Renens, etc.

Flyer - Ateliers
de citoyenneté
de l'UVAM

<p>Inscription gratuite OBLIGATOIRE</p> <p>Prénom _____ Nom _____ Adresse _____ NPA _____ Ville _____ Numéro de téléphone _____ E-mail _____</p> <p>Coupon à retourner à : UVAM Case postale 345, 1000 Lausanne 16</p> <p>Où à remettre sur place</p>	<p>Où se rendre :</p> <p>Association des turcs de Lausanne, Renens Rue de Crissier 9 / 1020 Renens</p>  <p>S'inscrire auprès de :</p> <p>Mme Ghania Ziadé, Coordinatrice de projet 078 616 32 05 / ghania.ziade@bluewin.ch</p> <p>Pour plus d'informations :</p> <p>Mr Akbar Nour, Responsable intégration 076 324 93 58 / akbarnour1012@gmail.com</p> <p>Info@uvam.ch Case postale 345, 1000 Lausanne 16 www.uvam.ch</p>
---	---

Le Secteur intégration a été sollicité à plusieurs reprises pour des aides ponctuelles à l'élaboration de projets. Un soutien a également été apporté aux services de la Ville déposant des projets au BCI.

Des chercheur-se-s et des étudiant-e-s ont pris contact avec le Secteur pour des demandes d'informations ou des entretiens dans le cadre de leurs mémoires ou pour des recherches dans le domaine de l'intégration, de l'asile, etc.

Projets réalisés au sein du Programme d'intégration communal (mini-PIC)

Information et Conseil (pilier 1)

Dans le cadre du Mini-PIC 2014-2017, le Secteur intégration a pu mettre en place, en collaboration avec le SPOP, une série de mesures dans le domaine de l'information et du conseil visant à améliorer l'accès à l'information et l'accueil des primo-arrivant-e-s à Renens.

Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité (mesure 3)

La formation en communication interculturelle destinée au personnel du SPOP s'est déroulée du 20 janvier au 24 février 2015. Tout le service, réparti en deux groupes, a ainsi suivi trois modules de trois heures chacun animés par Mme Véronique Schoeffel, experte reconnue.

Cette formation a permis au personnel du SPOP d'explorer les dimensions interculturelles de leurs interactions avec le public au guichet. En effet, faisant souvent face à des situations complexes et délicates, le personnel du SPOP a pu acquérir une série de compétences interculturelles et d'outils leur permettant de mieux interagir avec des personnes de cultures différentes. En diminuant le stress et l'incertitude de telles interactions par une meilleure connaissance de leurs dimensions interculturelles, le personnel du SPOP peut ainsi porter un regard plus nuancé et donc accueillir au mieux les primo-arrivant-e-s.

À travers des apports théoriques et des discussions, la formation a notamment abordé des questions liées aux différences de perceptions, aux stéréotypes et aux préjugés; aux différents styles de communication ver-

bale et non-verbale; à la définition de la culture et des valeurs culturelles; ainsi qu'à l'identité interculturelle.

Au vu d'un bilan très positif, le Secteur intégration proposera cette formation en 2016 au personnel de la Ville de Renens et, éventuellement, au personnel des assurances sociales et du CSR.

Mémo d'accueil pour les nouveaux arrivant-e-s (mesure 5)

Un mémo sur les compétences interculturelles au guichet a été rédigé par le Secteur intégration en collaboration avec Mme Véronique Schoeffel et le personnel du SPOP. Il reprend les points indispensables dont il faut tenir compte dans une situation d'interaction interculturelle. Ce mémo sera disponible pour tout le personnel du SPOP sous la forme d'une carte «aide-mémoire» de format A5.

Conférence info-apéro de sensibilisation à l'illettrisme (mesure 6)

Le 1er octobre 2015 le Secteur a organisé, en collaboration avec Lire et Ecrire, une conférence info-apéro de sensibilisation à l'illettrisme qui a réuni une bonne vingtaine de personnes à la Buvette de la Salle de Spectacle de Renens. La sensibilisation s'adressait au personnel communal, aux associations membres du Réseau de cohésion sociale, aux membres de la CISE, ainsi qu'aux conseillères et conseillers municipaux et communaux. Plusieurs pistes ont été esquissées afin de mieux déceler et accueillir les personnes en difficulté avec les compétences de base. Au vu des échanges constructifs et de l'intérêt des participants, le bilan de cette sensibilisation est très positif. D'autres conférences de ce type seront proposées en 2016, avec une formule similaire, et sur des thématiques encore à préciser.

Espace Info destiné aux primo-arrivant-e-s (mesure 9)

Depuis début mars 2015, la nouvelle salle d'attente du SPOP héberge un Espace Info élaboré en étroite collaboration avec la responsable du SPOP et ses collaborateurs et collaboratrices. Des documents multilingues concernant l'arrivée en Suisse («Bienvenue en Suisse») et dans le Canton («Bienvenue dans le canton de Vaud»), ainsi que la brochure «Du français pour vous à Renens» sont notamment à disposition des nouveaux arrivant-e-s.

Des posters, eux aussi multilingues, sur les thèmes de la famille, des démarches administratives et de la santé ont été installés dans la niche du hall d'entrée du service. Une documentation raisonnée se référant à ces trois thèmes est à disposition aux guichets. Elle peut être photocopiée ou distribuée en fonction des besoins. Le Secteur intégration a présenté en détail cette documentation à tout le service afin que des réflexes de distribution et d'orientation puissent émerger.

Cette documentation placée au SPOP offre un bon aperçu du champ socio-associatif renonais, utile non seulement pour mieux conseiller les migrant-e-s, mais également toute personne nouvellement arrivée. Le choix de la documentation est évolutif et pourra être affiné en fonction des besoins et des demandes.

Concept et manifestation d'accueil pour les primo-arrivant-e-s (mesures 11-12)

Suite aux réflexions d'un groupe de travail issu de trois services (service de la Population, Administration générale et Secteur intégration), un concept d'accueil pour les primo-arrivant-e-s a été proposé à la Municipa-



L'équipe du SPOP et du Secteur intégration devant l'Espace Info

lité en décembre 2015. Ce projet vise à organiser une manifestation d'accueil des primo-arrivant-e-s en soirée, entre juin et septembre 2016, en s'appuyant sur une manifestation en ville de Renens et en utilisant les structures prévues à cet effet (cantine, tables, lights, etc.).

L'objectif de cette manifestation est de créer un moment convivial de rencontre et d'échanges directs entre la population et les autorités, l'administration et les associations rennaises. Des stands d'information permettront aux services administratifs et aux associations de se présenter. Le caractère itinérant de cette manifestation d'accueil permettra de découvrir différents lieux de la Ville ainsi que différentes manifestations et fêtes.

Permanence info - conseil (mesures 15-16)

Dans le cadre d'une réflexion sur un concept de permanence - conseil pour les primo-arrivant-e-s, le Secteur a visité la Permanence Migration Broye mise en place par le CSP (Centre Social Protestant) à Payerne. Cette permanence, gratuite et ouverte à tous, se déroule un mardi après-midi sur deux. Chacun peut y exposer sa demande et se voit conseiller par un-e travailleur-se social-e. Les demandes se traitent en général en plénum, permettant ainsi de créer des synergies et des solidarités entre les participant-e-s. Si nécessaire, un suivi est proposé sur rendez-vous. Ce concept pourrait être utilisé à Renens en collaboration avec le CSP. Cette visite a permis au Secteur intégration de se familiariser avec les implications (financières, mais aussi en matière de personnel et de locaux), ainsi qu'avec le fonctionnement et les bénéfices d'une telle permanence.

Formation et travail (pilier 2)

Encouragement précoce

Plateforme «Encouragement précoce» (mesures 18-19)

Dans le cadre du 2ème pilier du Mini-PIC ayant pour but de promouvoir et de développer les activités destinées aux familles allophones, le Secteur Intégration a mis en place un réseau de partenaires réunissant les professionnels de la Petite Enfance à Renens ainsi que les associations actives dans ce domaine. Ce réseau s'est réuni pour la première fois le 10 juin 2015 lors d'une plateforme

d'échange qui a permis aux partenaires de se présenter, de définir les objectifs de la plateforme ainsi que les thèmes des ateliers pédagogiques qui seront organisés en 2016. Lors de la 2ème plateforme du 29 octobre 2015, les objectifs ont été validés, le scénario des ateliers de formation 2016 a été présenté aux partenaires et une bibliographie thématique sur l'encouragement précoce a été mise à disposition.

Conférence 2015 et ateliers pédagogiques 2016 (mesure 20)

Le 26 novembre 2015, la conférence «Petite enfance et multilinguisme. L'enjeu de la langue maternelle et de la construction d'un lien de confiance entre parents migrants et professionnel-le-s de la petite enfance» a réuni environ 130 personnes à la salle polyvalente de la Vaudaire du collège du Léman à Renens. Cette conférence, organisée par le Secteur, s'adressait aux partenaires de la plateforme «Encouragement précoce» et faisait partie de la formation continue des équipes des structures ordinaires d'accueil de Renens.

La soirée s'est ouverte sur un cours extrait filmographique du documentaire «Une berceuse pour Hamza» (disponible auprès du Secteur). Mme Francine Rosenbaum, orthophoniste ethnoclinicienne, notamment spécialisée dans le domaine de la médiation linguistico-culturelle, a ensuite évoqué des pistes de réflexion et des éléments de réponses aux problématiques soulevées par les équipes des structures ordinaires de l'accueil de la petite enfance de Renens en préparation à cette conférence. Un moment d'échanges et de discussions a clôturé cette soirée, permettant d'approfondir et de préciser la réflexion. Enfin, la bibliothèque interculturelle Globlivres, haut lieu du multilinguisme, était présente afin de présenter son travail et ses diverses activités. Tandis que la bibliothèque du Léman avait mis de la documentation à disposition.

L'exposé de Mme Rosenbaum, assez théorique et de haut vol, a ouvert des pistes intéressantes qui pourront être reprises par les professionnel-le-s. Elle a notamment mis en évidence le risque de mécompréhension entre cultures ne partageant pas de référents communs, la difficulté à communiquer avec les familles allophones et le risque de dévaloriser leurs compétences en tant que pa-

rent faute d'encourager et de valoriser la langue maternelle, et enfin l'importance de la médiation linguistico-culturelle et du recours à des interprètes communautaires. Ces réflexions, très riches, pourront être retravaillées et approfondies par les équipes des structures d'accueil, notamment lors des ateliers de formation organisés par le Secteur en 2016.

Ces ateliers, animés par Mmes Sylvie Mezzena et Kim Stroumza, chercheuses à la HETS de Genève, auront pour thème l'intégration dans les activités des professionnel-le-s de la petite enfance et seront axés sur la pratique professionnelle. Il s'agit de deux séances d'une demi-journée s'adressant aux partenaires de la plateforme «Encouragement précoce». Ouverts à une douzaine de participant-e-s, ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du programme de formation continue des structures ordinaires d'accueil de la petite enfance.

«Sur le Chemin de l'École» (mesure 21)



Pour la 7ème année consécutive, le Secteur Intégration de la Ville de Renens a eu le plaisir de proposer le projet «Sur le chemin de l'école» à 21 familles allophones de Renens. Les animations se sont déroulées du 24 mars au 10 juin 2015, à raison de 2 heures par semaine le mardi ou le mercredi matin, à choix, dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). Les deux animatrices ont abordé différentes thématiques de manière ludique et interactive afin de préparer les enfants à leur future entrée à l'école. Outre le programme de socialisation au français, les familles ont également bénéficié d'une sensibilisation aux problématiques de la santé grâce à la visite de l'infirmière scolaire et de l'assistante en prophylaxie dentaire. Enfin, elles ont pu découvrir deux lieux ressources à Renens: la bibliothèque interculturelle Globlivres et l'espace d'accueil parent-enfant «Aux quatre coins». Les familles se sont montrées ravies du projet, certaines y participant pour la deuxième fois.

Dans le cadre d'une évaluation externe, Mme Marguerite Schlechten Rauber, formatrice retraitée en inter-



«Sur le chemin de l'école»,
session 2015

culturalité à la HEP et spécialiste de l'évaluation de projets, a été mandatée par le Secteur intégration. Elle a rencontré des parents des années 2015, 2014 et 2013, en entretien individuel ou collectif, les animatrices de la formation ainsi que le Secteur intégration. Cette évaluation a permis de mettre en évidence les points suivants:

- Contenu du projet: le programme d'activité, bien que ludique en apparence, permet aux enfants d'acquérir les connaissances de base indispensables à l'entrée au premier cycle primaire. Les enfants prennent beaucoup de plaisir à ces activités, les reproduisant parfois chez eux, et les parents estiment que le programme ne nécessite pas de compléments.
- Forme et durée du projet: pour la plupart des parents, 2 heures par semaine sur 10 semaines constitue une durée adéquate pour le projet, en particulier pour les mamans qui travaillent.
- Impacts du projet sur les enfants et leurs parents: la majorité des parents ont estimé que le projet avait permis à leur enfant de commencer l'école sereinement, en ayant confiance en eux et en étant plus à l'aise pour s'exprimer, tant en français que dans leur langue maternelle. Les parents, des mamans pour la plupart, ont quant à eux vu leur vie sociale se développer: par la rencontre de parents partageant les mêmes intérêts et problématiques, ainsi que par la découverte de lieux et de personnes ressources à Renens.

Au vu de ce bilan positif, Mme Schlechten Rauber recommande, notamment, de maintenir et de renforcer ce projet d'encouragement précoce afin de «lutter contre l'inégalité des chances entre enfants suisses et enfants étrangers».

Employabilité

Dans le cadre du Mini-Pic 2014-2017, la Ville de Renens promeut et encourage des projets contribuant à l'amélioration de l'intégration socioprofessionnelle des personnes migrantes vivant à Renens. Parmi les mesures mises en place figure l'organisation de l'atelier «Mieux écrire pour mieux se former et travailler», ainsi que l'«Atelier créatif de français: une étape vers un emploi».

Ateliers «coaching emploi» et droits et devoirs des employés - Lire et Ecrire en collaboration avec l'ECAP (mesures 22-23)

Le mandat confié à Lire et Ecrire en collaboration avec l'ECAP (Institut pour la formation continue et l'éducation permanente) a débouché sur l'organisation de l'atelier «Mieux écrire pour mieux se former et travailler». Cet atelier, gratuit, s'adresse aux migrant-e-s établi-e-s durablement dans l'Ouest lausannois (priorité aux rennais-es), parlant français, et désirant trouver un emploi, améliorer leurs compétences ou faire reconnaître leur diplôme ou leur expérience. Il s'agit d'un cours hebdomadaire de lecture et d'écriture axé sur le projet professionnel de chacun-e, de six ateliers «Vos droits au travail» animés par l'ECAP, ainsi que de la possibilité de participer à un cours de Lire et Ecrire complémentaire. Cet atelier aurait normalement dû démarrer en automne 2015, mais le nombre d'inscrit-e-s n'ayant pas été suffisant, il a été décidé de reporter son démarrage au début de l'année 2016.

Ateliers d'encouragement à l'emploi des femmes migrantes - Appartenances (mesure 24)

Le Secteur intégration, en collaboration avec Appartenance Centre Femmes, a mis en place un «Atelier créatif de français: une étape vers un emploi». Il s'agit d'un cours bihebdomadaire qui s'adresse à des femmes migrantes accompagnées ou non par leurs enfants d'âge préscolaire, ayant quelques notions de français et désirant initier un projet d'insertion socioprofessionnelle. L'objectif de cet atelier est de (re)prendre confiance en soi et de poursuivre son apprentissage du français afin de mieux comprendre et s'exprimer, tant à l'oral qu'à l'écrit. Les activités de cet atelier gratuit, avec comme support leur expérience et leurs ressources, vont permettre aux participantes de tra-

vailer la langue française à travers des mises en situation de la vie quotidienne et des tâches pratiques de la vie professionnelle.

Neuf femmes se sont inscrites aux ateliers et sept d'entre elles les ont suivis régulièrement lors de la 1ère session. Malgré l'hétérogénéité de leurs demandes en matière d'insertion socioprofessionnelle, les participantes ont montré une grande solidarité dans leur démarche d'apprentissage. En effet, il s'agissait pour certaines femmes de pouvoir entrer dans un processus d'apprentissage. La collaboration avec la directrice de la garderie la Farandole a permis de proposer une solution de garde pour les enfants de quatre participantes, allégeant ainsi leurs contingences familiales.

Compréhension et intégration sociale (pilier3)

Contrat de quartier (mesure 26)

Un mandat d'accompagnement pour la mise en œuvre d'un contrat de quartier (CQ) à Renens a été confié à l'association Droit de Cité en novembre 2014. Les résultats d'une première recherche exploratoire ont mis en évidence la pertinence d'agir sur l'ensemble du secteur sud de la gare, qui va de la rue du Lac au Parc des Cèdres, sur un territoire à cheval entre la commune de Renens et celle de Chavannes.

Après consultation des partenaires et vu l'intérêt manifesté par la commune de Chavannes pour ce projet, l'association Droit de Cité poursuivra début 2016 ses entretiens exploratoires afin de préciser le périmètre du futur CQ ainsi que les personnes ressources qui constitueront le groupe de suivi «terrain». Le dispositif de CQ devrait pouvoir réellement démarrer lors du 2ème semestre 2016.

Formation en communication interculturelle pour les concierges (mesure 27)

La 4ème édition de la formation en communication interculturelle pour les concierges d'immeubles s'est déroulée en début d'année 2015. Six concierges ont suivi les quatre matinées de cours durant lesquelles ils ont pu, au travers d'échanges d'expériences, d'extraits de films et d'interventions théoriques, initier une réflexion sur

la communication interculturelle et la gestion de conflit. Les thèmes abordés leur ont permis de mieux comprendre et gérer les interactions interculturelles avec les habitant-e-s de leur immeuble dans le cadre de leur fonction et d'avoir ainsi davantage d'outils pour assumer leurs tâches avec succès au quotidien.

D'autre part, un apéritif convivial a été organisé au Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) à l'occasion de la remise de la brochure «Concierges. Actrices et acteurs clés du vivre ensemble» élaborée par le Bureau Lausannois pour les Immigrés de Lausanne (BLI). Une dizaine de concierges des quatre volées de la formation ont ainsi pu se retrouver lors d'un moment d'échange et de partage d'expériences. La brochure a également été envoyée par courrier à tous les concierges ayant participé à la formation.

Enfin, ce projet a fait l'objet d'une évaluation externe dont le mandat a été confié à Mme Marguerite Schlechten-Rauber. Elle a pu s'appuyer sur une documentation fournie par le Secteur Intégration, des entretiens avec 10 concierges des différentes volées et des rencontres avec le Secteur intégration, ainsi que la formatrice. Cette formation, très appréciée, a été vécue comme un important signe de reconnaissance du rôle social positif des concierges pour le vivre ensemble. La plupart d'entre eux estime que les thématiques abordées sont pertinentes et ne nécessitent pas de compléments. Une attention particulière pourrait toutefois être portée à la promotion de cette formation: il pourrait être bénéfique de privilégier les moyens de diffusion oraux, en passant par les communautés étrangères et le monde associatif. Enfin, la prise en compte de la formation dans le temps de travail devrait être encouragée.

Formation en communication interculturelle pour les concierges, volée 2015



Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)



Organe extra-parlementaire, la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tout-e-s les habitant-e-s suisses et étrangers séjournant dans la commune. Elle est composée de 21 membres, à savoir: différents représentants des communautés étrangères, des partis politiques présents au Conseil communal, des milieux institutionnels, associatifs, religieux et économiques, mais aussi des milieux scolaires (parents et enseignants). Cette année a vu l'arrivée de Mmes Marie-Ange Escasain (représentante de la communauté espagnole) et Ruth Samin (représentante des enseignant-e-s), ainsi que le départ de Mme Teuta Podvorica (représentante de la communauté kosovare) et de M. Jacques Pardo (représentant de la communauté espagnole).

La CISE a participé à plusieurs manifestations et événements tout au long de l'année 2015:

- Lors du Samedi des Bibliothèques vaudoises (7 mars) quelques membres de la CISE ont été chaleureusement accueillis par la Bibliothèque du Léman. Une après-midi durant, ils ont animé le parcours «Testez votre suissitude» pour le plus grand plaisir des petits et des grands.
- Le 28 mars, la CISE a participé à la Fête du Printemps organisée par le FAR. Malgré un temps maussade, la fête s'est très bien déroulée autour du thème « Vivre ensemble dans Renens : semer pour récolter». À cette occasion, la CISE est devenue la marraine d'un jardin potager situé à la rue de la Mèbre, en face de la lunetterie.
- Les 12 et 13 juin, la CISE a participé à Festimix. Les membres de la CISE ont organisé un jeu-concours sur le thème de cette année, les vents du monde. Grâce à son emplacement favorable, le stand de la CISE a connu un joli succès tant auprès des enfants, qu'avec les adultes venus se ren-

seigner sur la Permanence Info-Natu présentée par ses animateurs.

La CISE, en collaboration avec le Secteur intégration de la Ville de Renens, a activement soutenu la Fête des Voisins qui s'est déroulée dans l'espace jardins des immeubles de l'avenue de la Poste 14-16 et de l'avenue de l'Eglise Catholique 1-3 le 29 mai. Organisée avec le soutien des deux concierges, cette fête fut une jolie réussite réunissant une septantaine de personnes, enfants et adultes, autour d'un large buffet canadien. L'ambiance festive a été assurée par M. Pietro Costanzo pour l'animation musicale, tandis qu'un concours de dessins a réjoui les plus petits. La météo était elle aussi au rendez-vous pour cette soirée qui a permis aux habitant-e-s des immeubles et du quartier de se retrouver et de mieux se connaître dans une ambiance chaleureuse et conviviale, propice aux échanges interculturels et intergénérationnels.



La Fête des Voisins de la CISE, 2015

Le 5 octobre, la CISE a eu l'occasion de découvrir les Nations-Unies à Genève. Durant une visite guidée du Palais des Nations, les membres de la CISE ont pu se familiariser avec le fonctionnement et l'histoire des Nations Unies. Ensuite, la CISE a rencontré Mme Barbara Fontana, conseillère d'ambassade et cheffe de la section Droits de l'Homme et Affaires humanitaires. La rencontre a porté sur la mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies et son engagement pour les droits de l'homme, donnant lieu à une riche discussion. La journée s'est terminée à Renens, autour d'un souper convivial au Restaurant du Tennis.

Le 7 novembre, la CISE, en collaboration avec la Direction Finances et Cultes, a invité les 13 communautés religieuses ayant participé aux précédents parcours interreligieux à se retrouver lors d'une rencontre con-



5 octobre -
La CISE
en visite
à l'ONU

viviale; 7 d'entre elles ont répondu présent (la paroisse protestante de Renens, la paroisse catholique Saint-François d'Assise, le centre socioculturel des musulmans de Lausanne (CCML), l'église adventiste du 7ème jour, le temple hindou - centre culturel Vaud, la pastorale sociale et de rue ainsi que le centre Atisha pour le bouddhisme Kadampa). La rencontre, animée par le pasteur Thimothée Reymond, a été l'occasion de remercier les communautés pour leur participation aux parcours, de tirer un bilan des éditions précédentes et d'esquisser des pistes pour l'année prochaine. L'après-midi s'est achevée autour d'une soupe gracieusement offerte par l'EVAM.

Le 23 novembre, la CISE a participé à la cérémonie de remise des Mérites de la Ville. Comme chaque année, la CISE a proposé 3 nominé-e-s pour le Mérite de l'intégration à la Municipalité qui a décidé d'honorer l'EFRE (Entraide familiale de Renens et environs), pour son engagement en faveur de la promotion de la diversité et de la cohésion sociale.

Le projet «Parents référents» a été initié cette année par le groupe de travail «école» et le Secteur intégration. Il s'agit de faciliter la communication entre l'école et les familles non francophones en constituant un groupe de parents-ressources (un ou deux de chaque communauté linguistique présente à Renens), désireux d'aider d'autres parents, en leur expliquant par exemple le fonctionnement de l'école, en traduisant un document et/ou en répondant à différentes questions. Une lettre de recrutement devrait être transmise aux parents, via le carnet scolaire de leurs enfants, début 2016.

Enfin, la CISE a proposé une action de Noël particulière et personnalisée en faveur des requérant-e-s accueillie-s sur le territoire renanais: Renens solidaire! En effet, afin que les habi-

tant-e-s de Renens et alentours puissent témoigner de leur solidarité et de leur ouverture d'esprit en cette période de fin d'année, la CISE leur a proposé d'accueillir, entre le 23 et le 28 décembre, un ou plusieurs requérant-e-s à leur table de Noël: près d'une quinzaine de requérant-e-s ont ainsi partagé un repas avec des familles de Renens et environs.

En 2015, la CISE a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets et d'événements liés aux questions de migration et d'intégration. La Commission a ainsi soutenu: le Forum des associations socioculturelles de Renens - FAR pour sa Fête du Printemps, le photographe Yves Leresche pour son livre «Roms. La quête infatigable du paradis», l'Associação Cultural Portuguesa nortesul - ACPNs pour sa soirée Fado et son festival folklorique, le Centre pour la Promotion de l'écriture et la Liberté d'Expression - CEPELE pour son projet «Fureur de Lire», Albinfo.ch, plateforme des actualités des albanophones en Suisse, pour son projet de documentation bilingue français - albanais présentant le système scolaire vaudois aux jeunes albanophones et à leurs parents.

Permanence Info-Natu

Depuis 2003, l'équipe de la Permanence Info-Natu accueille et accompagne toute personne habitant Renens dans sa démarche de naturalisation. Cette année, vu la demande grandissante pour cette prestation initiée par la CISE et pionnière en Suisse, trois nouvelles animatrices sont venues renforcer l'équipe. Après une période d'observation et de formation, elles ont ensuite elles-mêmes animé des groupes. Ce renfort bienvenu a permis de mettre en place deux permanences supplémentaires,

en septembre et en octobre, qui ont connu un joli succès.

Lors des 12 permanences de l'année écoulée, l'équipe de la Permanence a accueilli en moyenne 22,5 personnes (23 en 2014). Le mois de mai a connu une affluence exceptionnelle avec 30 personnes (25 en mai 2014), tandis que les mois de juillet et de décembre ont connu la plus faible affluence (16 personnes). Au total, 270 personnes ont ainsi fréquenté la Permanence, représentant 29 nationalités différentes. Les participant-e-s vivent en moyenne en Suisse depuis 25 ans et viennent 3 fois à la Permanence. La plupart (75%) sont originaires d'Europe, avec une surreprésentation de l'Italie (25%), qui détient également la moyenne la plus élevée du nombre d'années passées en Suisse (45 ans).

Le 27 octobre, quelques animateurs de la Permanence Info-Natu ont présenté le nouveau recueil iconographique aux membres de la Commission de naturalisation qui lui ont réservé bon accueil et se sont montrés très intéressés par le travail de la Permanence.

La fête de la Permanence et de la CISE a réuni une cinquantaine de personnes (animateurs-trices, participant-e-s et membres de la CISE) autour d'un abondant buffet canadien à la Buvette de la Salle de spectacles le 2 décembre.

En 2016, 14 permanences seront organisées, deux supplémentaires étant agendées par semestre.

Vous avez initié une procédure de naturalisation à Renens?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS? BESOIN D'UN CONSEIL?

La CISE et la commission de naturalisation vous proposent une permanence Info-Naturalisation (accès libre aux habitant-e-s de Renens)

Dates 2016
Tous les 1^{ers} mardis du mois (sauf en janvier et août) de 19 à 21 h

2 février	1er mars
5 avril	3 mai
7 juin	5 juillet
6 septembre	4 octobre
1er novembre	6 décembre

Dates supplémentaires de 18 à 20h

22 mars	17 mai
20 septembre	18 octobre

Retrouvez-nous à Globilivres
Bibliothèque interculturelle
Rue Neuve 2bis - 1020 Renens

CISE Direction de la Sécurité sociale -
1020 Renens
021 632 77 95 cise@renens.ch

CISE

Logement

Missions et activités de l'Office communal du logement

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes :

- il rédige les rapports concernant les demandes de rénovation, transformation et démolition d'immeubles d'habitation, ainsi que les demandes d'aliénation d'appartements loués;
- il gère les préinscriptions pour les logements subventionnés et pré-avise les candidatures ;
- il informe les habitants sur les droits et devoirs des locataires et se tient à disposition pour conseiller sur les démarches à effectuer; un dépliant d'informations sur le logement est aussi à disposition auprès des divers guichets de la commune;
- il tient à disposition une liste des principales gérances de la région, disponible à la réception de la Sécurité sociale;
- il gère l'attribution en sous-location de logements sociaux en collaboration avec le Centre Social Régional de Renens;
- il établit la statistique annuelle des logements vacants sur la commune;
- il participe au développement et à l'application de la politique du logement de la ville de Renens;
- il participe à la gestion de projets et au suivi des dossiers de logements subventionnés et/ou protégés et adaptés.

Statistique des logements vacants

Au 1er juin 2015, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 15, soit un taux global de vacance de 0,1% qui est donc largement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5% de logements vacants. Ce taux particulièrement bas signe une situation de crise persistante sur le marché locatif communal, avec un taux moyen de logements vacants inférieur à 1,5% depuis 2002 (taux inférieur ou égal au taux actuel sur Renens depuis 2009, avec une ex-

ception à 0,17% en 2012, 0,3% en 2008, 0,7% en 2007, 0,6% en 2006, 1,5% en 2005, et 0,3% de 2002 à 2004).

A titre de comparaison, le taux de logements vacants en juin 2015 était de 0,3% dans l'Ouest lausannois, 0,7% dans l'ensemble du canton et 1,19% en Suisse.

Préavis LDTR et LAAL

En 2015, l'Office du logement a examiné 3 demandes d'autorisations fondées sur la Loi concernant l'alignement d'appartements loués - LAAL (1 seulement en 2014, 3 en 2008, 2009 et 2010 mais 8 en 2011, 4 en 2012 et 2 en 2013), et 5 demandes selon la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations - LDTR, (3 en 2014, 5 en 2013, 2 en 2012, 1 en 2011, 2 en 2010, 4 en 2009 et 7 en 2008). Suivant les préavis favorables de la commune, le canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'État et ce dans les cas où une compensation pouvait être légalement exigée selon le calcul fixé par la LDTR.

Logements subventionnés

Au 31 décembre 2015, la commune participait à l'abaissement des loyers de 86 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces pour un montant global de CHF 97'800.- entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment). Les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue du Simplon 7A à E (37 logements), le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements) et la Place du Marché (9 logements).

Depuis le 1er janvier 2012, la commune gère la liste d'attente des préinscriptions aux logements subventionnés. Au cours de l'année 2015, 6 logements subventionnés se sont libérés et leurs locataires ont été remplacés par des candidats de la liste d'attente. Au 31 décembre 2015, cette liste d'attente comprenait 334 dossiers ; une forte augmentation a été constatée pendant cette année avec l'avancement du chantier de la Croisée qui a déclenché de nombreuses demandes puisque 48 nouveaux logements subventionnés y seront mis en location courant 2016.

Appartements sociaux

Suite au préavis 48-2014, la commune peut prendre en location et sous-louer un maximum de 14 logements avec un encadrement social adapté destiné à l'autonomisation des ménages concernés. La gestion sociale des situations est confiée à la «travailleuse sociale logement» - TSL - de l'Arasol, en étroite collaboration avec l'Office du logement de Renens. À l'heure actuelle, trois ménages ont été pris en charge dans ce cadre. Plusieurs autres sont en recherche d'un logement, mais il s'avère souvent difficile de faire coïncider les besoins des familles avec leurs revenus pour trouver des logements convenant à leurs situations.

Appartements adaptés/protégés de la Savonnerie

Le bâtiment de l'Avenue du 14 Avril 12 comprend 12 appartements adaptés/protégés destinés à des personnes âgées dont la situation nécessite des adaptations architecturales. Pour 9 de ces appartements, la Ville de Renens participe à un abaissement des loyers, pour peu que les locataires soient renanais et au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI. L'Office communal du logement est représenté dans la commission d'attribution de ces appartements.

Réseau partenaires logements

Le réseau des partenaires logement de la Ville de Renens comprend des gérances, coopératives, propriétaires, mais aussi des institutions tierces comme le Canton, le CSR, la Préfecture et d'autres communes. Les contacts à l'intérieur de ce réseau sont de plus en plus riches, avec des rencontres aux niveaux fédéral, cantonal, régional et communal. L'Office du logement de Renens organise chaque année une rencontre des gérances et propriétaires ayant des immeubles en location sur la Commune. Cette année et pour la première fois, Mme la Préfète a également participé à cette séance permettant d'échanger sur les préoccupations de chacun. L'Office du logement en profite également pour tisser des liens utiles tout au long de l'année.

Plateforme logement de l'Ouest lausannois

Cette plateforme est un lieu d'échange et de discussion permettant de mettre en commun les ex-

périences de chacun. Elle peut également servir de tremplin pour des projets intercommunaux qui se dérouleraient au-travers des discussions à venir. Deux ateliers de la plateforme ont eu lieu en 2015, sur les thèmes de la politique du logement (dans le cadre de l'initiative de l'Asloca et surtout du contre-projet proposé par le Conseil d'Etat) et des coopératives.

Expulsions

Lors de la prononciation d'expulsion, l'Office du logement prend contact avec les locataires concernés pour leur proposer un soutien (l'Arasol faisant de même pour tenter d'établir un lien avec des personnes souvent coupées de nombreuses ressources). Tous ces contacts n'aboutissent pas à des résultats mais certaines situations peuvent se voir allégées ou améliorées par ce biais. En 2015, ce sont 17 exécutions forcées d'expulsion qui ont été prononcées par la Justice de Paix, la plupart du temps pour non payement du loyer. Si les personnes expulsées font appel aux services communaux (ou de l'Arasol) suite aux courriers envoyés, il est possible d'obtenir des délais supplémentaires auprès des gérances ou de faciliter les choses. Certaines de ces personnes ont pu retrouver un logement stable et durable, d'autres n'ont pu sur le moment que s'accommoder de solutions provisoires comme le logement chez des amis ou de la famille, mais toutes celles qui le souhaitent sont soutenues par l'Office du logement pour tenter de trouver la meilleure solution possible.

Prestations sociales diverses

Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles ou présentées par les assistants sociaux du CSR. Ces dernières ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et représentent donc des «coups de pouce» ponctuels.

Les demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de camps de vacances ainsi que des devoirs accompagnés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2015, 133 personnes (97 en 2014, 95 en 2013, 112 en 2012, 94 en 2011, 90 en 2010) ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 25'929.40 (CHF 23'893.05 en 2014, CHF 18'416.20 en 2013, CHF 22'426.50 en 2012, CHF 24'483.- en 2011, CHF 21'900.- en 2010).

Sur ces 133 personnes:

- 83 enfants (57 en 2014, 47 enfants en 2013, 63 en 2012, 49 en 2011, 49 en 2010) sont concernés pour des aides de financement aux camps scolaires, camps de vacances et devoirs accompagnés pour un montant de CHF 9'405 (CHF 7'352.- en 2014, CHF 4'995.- en 2013, CHF 6'733.- en 2012, CHF 6'428.- en 2011, CHF 4'890.- en 2010)
- 49 familles ou personnes seules (40 en 2014, 31 en 2013, 49 en 2012, 45 en 2011, 41 en 2010) sont concernées par des situations présentées par les assistants sociaux du CSR pour un montant de CHF 16'524.40 (CHF 16'568.05 en 2014, CHF 11'221.20 en 2013, CHF 15'693.- en 2012, CHF 18'055.- en 2011, CHF 17'010.- en 2010).

Dons de Noël

En 2004, la Municipalité a décidé de ne plus octroyer de dons de Noël à de nouvelles situations et de transférer les montants réservés à cet effet aux «secours communaux», attribués sur demande et en fonction de situations particulières. Cette participation financière avait toutefois été maintenue, temporairement, pour les anciens bénéficiaires de cette prestation qui étaient au nombre de 13 à fin 2014.

Par souci d'équité de traitement envers toute la population et pour que l'aide accordée corresponde mieux aux besoins de chacun, la Municipalité a décidé d'aller au bout de sa décision de 2004 et de supprimer l'attribution automatique des dons de Noël, et ce dès 2015. En revanche, il a été signifié, par courrier, aux anciens bénéficiaires des dons de Noël la possibilité de déposer une demande à n'importe quel moment de l'année auprès de l'Agence d'Assurances sociales pour une aide ponctuelle, dont le montant peut varier. La demande doit être motivée par un besoin particulier, soit l'achat d'un

objet, le financement d'une activité ou quelque situation financière qui nécessite une aide.

Fonds des activités sociales

Ce fonds d'un montant de CHF 100.- n'a pas été utilisé en 2015.

PET (anciennement ETS) au sein de l'Administration communale

Sur les quatre Programmes d'Emploi Temporaire – PET- ouverts en 2005 au sein de l'administration communale, trois postes ont été occupés, respectivement un au Service Environnement-Maintenance et deux à la crèche «le Tournesol» durant l'année 2015.

CTC

M. Kruetli a occupé un PET au CTC du 4 mai au 30 octobre 2015. De par sa profession de paveur, il a posé des dallages au refuge de Renens, aux jardins familiaux et dans les jardins de l'hôtel de ville. Il a ainsi pu transmettre son savoir aux apprentis paysagistes du service. De plus, incorporé à l'équipe logistique et manifestation, il a participé aux montages des infrastructures des manifestations organisées par la ville, notamment Festimixx 2015.

Pour finir, M. Kruetli a également prêté main forte à l'équipe espaces verts, pour tous les travaux d'entretien.

Tournesol

Mme Sheila Cerqueira a été engagée au Tournesol pour l'intendance du 2 mars au 17 juillet à 80%, Mme Silvia De Almeida du 12 octobre 2015 au 11 janvier 2016 à 60%. Dans le cadre de leurs activités, elles ont participé à la préparation des repas pour les enfants de 6 à 30 mois, aux nettoyages, à la distribution des repas et des boissons, aux travaux de buanderie et ont apporté leur aide à l'organisation d'événements simples.

Après quelques mois comme employée de maison, Mme Sheila Cerqueira a poursuivi son PET en tant qu'assistante socio-éducative dans les tâches suivantes: accueillir les enfants, répondre à leurs besoins quotidiens de bien-être (alimentation, soins d'hygiène, sommeil, développements affectif, cognitif, moteur, relationnel), aménager les locaux en fonction des besoins des enfants, communiquer avec les parents, travailler en équipe.

Relations avec les institutions sociales, aînés et petite enfance

En 2015, la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici:

Services de l'entraide familiale

EFRE - permanence «contact-chômage»

La permanence Contact-chômage, situé à la rue de l'Avenir 25, est ouverte tous les lundis matin et les jeudis matin et après-midi. Les chômeurs peuvent y échanger et rencontrer un soutien dans la rédaction de leurs curriculum vitae et leurs lettres de motivation. Ce service est gratuit pour les chômeurs de l'Ouest lausannois, puisque les sept communes avoisinantes le subventionnent.

Lors de l'élaboration du budget 2015, le montant de CHF 31'000.- avait été proposé par l'EFRE pour répondre à l'augmentation de fréquentation de la permanence chômage. Cependant, la Conférence des Municipaux a décidé de maintenir la subvention globale à CHF 24'000.-, chaque commune étant libre d'augmenter sa participation.

Sur la base des CHF 24'000.-, la participation de Renens pour 2015 se monte à CHF 16'545.-, correspondant à 375 usagers. Compte tenu des coûts réels assumés par l'EFRE ainsi que du fort taux de chômage renanais, la Municipalité a accepté de compléter sa participation pour un montant de CHF 4'135.- pour l'année 2015.

La subvention totale de la Ville de Renens se monte ainsi à CHF 20'680.-. En 2015, la permanence a effectué 137 ouvertures (132 en 2014) et accueilli 1'039 personnes (1'028 en 2014) dont 738 Renanais (712 en 2014). Ce service a établi 1'419 curriculum vitae (1'525 en 2014) et rédigé 3'975 lettres de motivation (4'224 en 2014).



EFRE - «vestiaire»

Le Vestiaire de l'EFRE est situé à la rue de l'Avenir 25 et s'ouvre à toute personne désireuse d'acheter des habits, chaussures, jouets ou vaisselle à très bon prix, ou de les mettre en vente. Le Vestiaire est ouvert les mardis et jeudis après-midi sauf pendant les vacances scolaires.

En 2015, plus de 4'000 articles ont été déposés au Vestiaire dont la moitié a été vendue.

La subvention annuelle de CHF 23'340.- de la Ville de Renens couvre le loyer du bureau et du Vestiaire.

EFRE - Ludothèque le «Potiron» de l'EFRE

Le Potiron se situe à la rue de la Source 2 et est animé par 10 bénévoles. Il est ouvert les mardis soir de 17h à 19h et les mercredis après-midi de 14 heures à 17 heures 30. Depuis fin août, une troisième ouverture hebdomadaire a été introduite le jeudi. La ludothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

L'année 2015 a été riche en nouveautés puisqu'elle a vu l'engagement d'une ludothécaire rémunérée, Mme Karine Richard, qui propose chaque premier mercredi du mois, une animation en début d'après-midi (initiation aux jeux, règles de jeux).

Les vacances d'été ont permis d'effectuer des travaux de nettoyage, de peinture et de nouveaux aménagements de la vitrine afin de rendre la ludothèque plus attractive.

Au chapitre de la communication, un flyer d'information de la ludothèque a été distribué dans les classes primaires et les garderies de Renens et la ludothèque Le Potiron a fait son entrée sur Facebook!

La ludothèque a organisé une animation sur la place de marché en juin, participé au vide-grenier du quartier du Centre fin août et a ouvert ses portes lors de la nuit du conte le 14 novembre 2015.

Grâce à ces efforts et à l'achat de nombreux nouveaux jeux, le Potiron a vu augmenter le nombre de ses membres et la ludothèque est en train de devenir une institution bien connue des familles.

En 2015, la Ville de Renens a augmenté sa subvention annuelle par un soutien supplémentaire de

CHF 12'000.- pour l'engagement d'une ludothécaire à 20%. La subvention s'élève à CHF 22'200.-, en tenant compte du loyer et des charges du local de la rue de la Source 2 d'un montant de CHF 10'200.-

Relations avec les institutions liées à la petite enfance

Le service de la Sécurité sociale entretient des relations régulières et soutient financièrement le Jardin d'enfants de Florissant, Ruisseau d'amitié, l'association «Aux quatre coins» et l'atelier «Aux quatre couleurs». A noter que le jardin d'enfants de Florissant est ouvert 4 matinées par semaine et offre une dizaine de places d'accueil, en complément des jardins d'enfants communaux.

Liens avec les associations partenaires aînés

Le service de la Sécurité sociale entretient des relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés et soutient financièrement diverses associations en lien avec les Aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, Rayons de soleil, le Groupe Gym du 3ème âge, le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens, Pro Senectute et Pro-XY.

Relations avec des organismes intercommunaux ou régionaux

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois

La Direction de la Sécurité sociale participe aux travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à quatre reprises en 2015, sous la présidence de Mme Anne Bourquin Büchi, Municipale à Prilly. Les principaux sujets abordés durant l'année ont été les suivants :

- Présentation de l'association des Familles du Quart Monde
- Problèmes liés à l'hébergement d'urgence et aux logements de transition. Présentation de

Mme Françoise Jaques, Cheffe du SPAS (Service de Prévoyance et d'Aide Sociales)

- Problèmes liés à l'hébergement d'urgence et aux logements de transition. Présentation de M. Michel Cornut, Chef du Service social de la ville de Lausanne
- Validation des budgets de Français en Jeu, de l'EFRE et du Défi

Confrontée aux difficultés générées par la pénurie de logement, la Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois a décidé de créer un groupe de travail nommé «GT logement». Son but est de dresser un tableau des mesures existant dans les diverses communes représentées à la Conférence, de prendre connaissance des solutions déjà existantes mises en œuvre dans le Canton, de rencontrer les divers intervenants impliqués ou pouvant être impliqués, et ce afin de déboucher sur des propositions concrètes pour diminuer l'impact de la pénurie de logements sur les victimes de celle-ci. Le GT Logement s'est réuni à 4 reprises en 2015, et a eu entre autre l'occasion d'accueillir les représentants de la Fondation Apollo.

Politique régionale en matière de dépendances et prévention

Lausanne Région, par le biais de sa commission Dépendances et prévention, a souhaité engager de larges réflexions sur des problématiques actuelles. En 2015, la commission Dépendance et prévention de Lausanne Région a organisé deux journées de réflexion en forme de conférences-ateliers, adressées à l'attention des politiques et professionnels, soit:

- Le 27 mai 2015 Drogues: prévenir, agir ? Quels outils pour les communes ?
- Le 18 novembre 2015: Ecole-famille-société: quels liens ?

Ces journées ont rencontré un large succès, et un résumé de leur contenu est disponible sur le site de Lausanne Région, ainsi que bien d'autres informations très intéressantes dans le chapitre «prévention» du site <http://www.lausanneregion.ch/>



Centre social régional (CSR - ARASOL)



Le Conseiller municipal en charge de la Sécurité sociale siège au comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois qui regroupe toutes les communes du district à l'exception de Prilly.

Les séances 2015 ont notamment porté sur les sujets suivants:

- Les comptes 2014 et le budget 2016 de l'Association
- Vision 2020 pour les Agences
- Traitement des PC Familles

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leur rapport d'activité 2015.

Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Renens, couvre les communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-St-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation

choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Cet office est notre partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «cohésion sociale».

De plus, l'ORPOL nous transmet les statistiques établies par «Statistique Vaud» pour le district de l'Ouest lausannois. Ces statistiques sont régulièrement transmises à la Municipalité, ainsi qu'au Conseil communal dans le cadre du communiqué de la Municipalité pour les mois de juin et décembre.

Programme Bio+OL

Créé à l'initiative de Renens, en 2004, le programme BIO+OL bénéficie d'une subvention annuelle en fonction du nombre de mesures effectives.

Sa mission est de recevoir rapidement et, sans trop de démarches administratives, des jeunes en diffi-

Statistiques des demandeurs d'emploi de l'ORPOL

Commune de Renens	Décembre 2012	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2015
Total des demandeurs d'emploi	1198	1230	1126	1102
Total des chômeurs	913	913	845	788
Demandeurs d'emploi - Hommes	671	705	675	679
Demandeuses d'emploi - Femmes	527	525	451	423
Demandeurs d'emploi - Suisses	379	380	370	337
Demandeurs d'emploi - Etrangers	819	850	756	765
Demandeurs d'emploi = 60 ans	45	50	46	39
Demandeurs d'emploi: 50 à 59 ans	184	207	196	188
Demandeurs d'emploi: 40 à 49 ans	268	280	283	254
Demandeurs d'emploi: 30 à 39 ans	347	373	320	310
Demandeurs d'emploi: 20 à 29 ans	323	291	259	278
Demandeurs d'emploi < 20 ans	31	29	22	33
Nouvelles inscriptions du mois	136	161	156	169
Annulation du mois	90	109	112	101

Population active selon recensement 2010	10'037	10'037	10'037	10'037
Taux de chômage	9.1	9.1	8.4	7.9

culté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan complet de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2015, le BIO+OL a accueilli 70 jeunes pour un total de 84 mesures, incluant 24 renouvellements. Concernant la commune de Renens, ce sont 33 participants qui ont été suivis par le BIO+ pour un total de 40 mesures, équivalent à un montant de CHF 77'600.-.

L'âge moyen des participants a un peu augmenté et s'est établie à 19,2 ans (18.4 en 2014). La répartition entre filles et garçons est restée stable à 60% de garçons et 40 % de filles. Un peu plus de la moitié des participants était suisse (60%), 18% se trouvait au bénéfice d'un permis C, 15% avaient un permis B et 7% avaient un permis F. Comme les années précédentes, une grande majorité des participants était issue de VSO (52%), une partie de VSG (15%), 15% avaient suivi une scolarité à l'étranger, en école privée ou en classe d'accueil et 6% des jeunes sortaient d'une classe R. A relever qu'en 2015, 40% des participants ont terminé leur scolarité obligatoire sans l'obtention du certificat de fin d'étude. Pour ces jeunes, l'insertion professionnelle est un véritable challenge.

Sur les 33 participants renanais, 18 ont terminé leur mesure et 15 sont en cours. Pour ceux ayant quitté la mesure, le 40% a eu accès à une place de formation ou un emploi, le 50% a été orienté vers une autre mesure d'insertion et 10% d'entre eux ont abandonné leur suivi.

Concernant la subvention dès 2015, la Municipalité a accepté le principe de financement de la structure BIO+OL par un budget annuel minimum garanti, correspondant à 30 mesures à CHF 1'940.-, soit CHF 58'200.- et pouvant aller jusqu'à un financement maximum de 40 mesures, s'élevant à CHF 77'600.-.

La Municipalité entend par là soutenir l'important travail accompli auprès des jeunes en difficulté avec leur projet professionnel et ce système de financement permettra à BIO+OL d'avoir une meilleure visibilité sur sa situation financière durant l'année en cours et de maintenir l'infrastructure en place tout en assurant le coût de fonctionnement nécessaire.

Français en Jeu

En 2015, 365 apprenants ont pris part à l'équivalent de 22 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois (388 apprenants pour 23 cours en 2014). Malgré cette baisse, le nombre de Renanais est resté stable, soit 94 participants pour les cours hebdomadaires (93 en 2014 et 2013), composant 38 % du total des apprenants des cours hebdomadaires (en augmentation de 4% par rapport à l'an dernier).

Beaucoup plus de personnes ont bénéficié de cours spéciaux à Renens : 18 personnes ont participé au cours «Apprendre l'école Renens», 15 ont suivi le cours «Français écrit et commercial» et 29 personnes ont fréquenté le cours semi-intensif débutant. 9 personnes ont pu intégrer le tout nouveau cours d'alphabétisation limité à 8 personnes à la fois.

Suite au départ de 9 bénévoles en 2015, près d'une centaine de personnes sont en liste d'attente au début 2016 (moins de 10 en fin 2014). La recherche de renforts sera une des principales préoccupations pour l'association en 2016.

Association Lire et Ecrire

La Section Lausanne et Région de Lire et Ecrire a commencé l'année avec l'organisation sur son Site Ouest (réservé aux habitants hors-Lausanne) de 15 cours de lecture et écriture (8 à Prilly, 3 à Renens, 3 à Lausanne et 1 à Ecublens). Un cours supplémentaire de niveau post-Alpha a été ouvert au mois de mars à Prilly pour répondre aux besoins spécifiques des personnes qui savent lire mais sont débutants en écriture. A cela s'ajoute 1 cours de calcul à Lausanne, 1 cours dans le cadre du projet spécifique TAF (Textiles Adultes Formations) à Bussigny et 1 cours au CHUV pour les personnes travaillant dans le secteur de la logistique hospitalière. Au mois de novembre, 1 cours d'initiation à l'informatique a été mis sur pied le samedi matin.

Les cours du Site Ouest ont ainsi comptabilisé, en 2015, 152 participants au 1er semestre (dont 41 de Renens) et 157 au deuxième semestre (dont 36 de Renens). Environ 60% des participants sont en emploi, 12% au revenu d'insertion, 13% des femmes au foyer. Le taux d'objectifs

atteints au mois de juin 2015 a été, tout cours confondu, de 79%.

La permanence d'inscription a lieu tous les mardis de 16h à 19h à la rue de l'Avenir 6. Elle se déroule en étroite collaboration avec l'Association Français en Jeu avec laquelle Lire et Ecrire partage les locaux.

En 2015, Lire et Ecrire a animé le 1er Info Apéro organisé par la Déléguée à l'intégration de la Ville de Renens avec une présentation sur l'illettrisme. La discussion avec le public a été animée avec plusieurs témoignages particulièrement touchant. Lire et Ecrire a également participé aux activités mises sur pied par le FAR à l'occasion de Festimix et assuré une présence régulière aux séances du réseau «cohésion sociale» du Service de la Sécurité sociale.

Le soutien de la Commune de Renens s'élève en 2015 à CHF 19'600.- dont CHF 7'600.- destinés au loyer des locaux de la permanence.

Association Franc-Parler

En 2015, l'association Franc-Parler a accueilli environ 160 apprenant.e.s lors de ses 16 cours hebdomadaires: 3 cours par soir, de 19h à 21h, du lundi au vendredi et un cours pour femmes le jeudi de 14h à 16h. Pour Franc-Parler, l'année 2015 a été marquée notamment par le déménagement de l'association. En effet, dès le 1er janvier 2015, elle a quitté ses locaux de la rue de l'Avenir 5, occupés par l'association depuis ses débuts il y a 10 ans, pour rejoindre la rue de l'Industrie. L'association prend alors place dans le pavillon qui hébergeait auparavant le jardin d'enfants «les Lapins Bleus».

Grâce à ce nouveau lieu, il est devenu possible d'organiser des moments conviviaux sur place avec les apprenants, tels que des grillades dans le jardin, des cours en plein air pendant l'été, des moments d'échange autour d'un café ou d'un repas dans la cuisine. L'année 2015 est donc celle du changement, vers un lieu plus grand, mieux équipé, mieux chauffé et plus accueillant!

Ce changement est l'occasion également d'organiser la reprise de la coordination salariée qui a été assurée bénévolement en 2015. A l'automne, un poste salarié à 20% est mis au concours et à la fin de l'année 2015, le comité a choisi M. Gabriel Sidler qui devient officiellement au 1er janvier,

le nouveau coordinateur de Franc-Parler.

C'est dans cet esprit caractérisé par un nouvel élan de motivation, d'initiatives et de créativité qu'est lancée l'année 2016.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 28'000.-, dont CHF 13'600.- en espèces et CHF 14'400.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

Association des Familles du Quart Monde



La Ville de Renens est l'une des huit communes de l'Ouest lausannois à soutenir les activités de l'association des familles du Quart Monde par une subvention de CHF 72'000.-, dont CHF 13'000.- de participation au loyer et CHF 59'000.- destinés à financer les charges salariales de l'équipe d'animation, de gestion et de logistique.

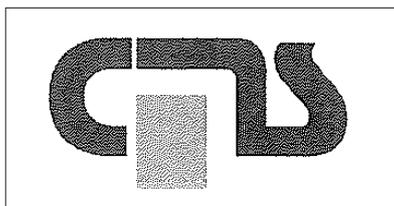
L'Association des Familles du Quart-Monde offre un lieu de rencontre aux familles socialement défavorisées de la région en favorisant la prise de parole et l'expression de chacun.

Le but de l'association est de renforcer les personnes dans leurs capacités à entreprendre des démarches quotidiennes, par exemple de désendettement, de les faire participer à l'organisation de petits événements, d'améliorer les ressources des personnes précarisées et d'offrir un accompagnement individuel.

De nombreuses activités communautaires sont proposées tout au long de l'année: activités de loisirs, de création, de réflexion et de formation.

Comme chaque année, à l'occasion de la «Journée mondiale du refus de la misère» l'association s'est jointe aux organismes qui se mobilisent pour faire entendre la voix des personnes démunies le 17 octobre 2015 à la Place St-Laurent à Lausanne, sur le thème «quel logement en Suisse pour les plus pauvres?».

Le 24 décembre 2015, une veillée et chantée de Noël a été organisée par Objectif Chœur en partenariat avec l'Association des Familles du Quart Monde à la Paroisse catholique de Renens.



CMS de Renens nord Crissier et Renens sud - APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre CMS situés dans son giron: Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny.

Le Municipal de la Sécurité sociale de Renens siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

L'activité des Centres médico-sociaux (CMS) de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

Les équipes des CMS assurent des prestations dont la majorité concerne les soins de base et l'aide au ménage. Elles assurent également, en cas de besoin, le lien entre le patient et les professionnels du secteur médical.

Pour de plus amples information, le site de l'APREMADOL est à disposition, et notamment son rapport d'activité. <http://www.apremadol.ch/>

Profa - Planning familial

La relation qu'entretient la Municipalité avec le centre Profa se situe au niveau de sa représentation dans la Commission consultative, dont la présidence est assurée par le Municipal de la Sécurité sociale.

Jusqu'en 2013, la Commission consultative du Planning, composée des Municipaux des affaires sociales de l'ouest lausannois, de membres de partis politiques de Renens et de représentants du planning, se réunissait annuellement, afin, notamment, d'examiner et de commenter le rapport d'activités et discuter de sujets de préoccupation commune ou de

développement souhaité dans les activités du planning.

Depuis 2014, il a été décidé de supprimer cette séance annuelle et de l'intégrer dans l'une des séances de la Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales.

Mme Sylvie Reymond Darot, directrice de l'institution depuis le 1er janvier 2002, a fait valoir son droit à la retraite. C'est M. Michel Graf qui lui succédera en avril 2016. «Ancien directeur d'Addiction Suisse, M. Graf bénéficie d'une large expérience et de l'ensemble des qualités attendues pour cette importante fonction.»

Pour de plus amples informations, le site de Profa est à disposition. <https://www.profa.ch/fr/>

EVAM - Ouverture de l'abri PC du Léman

A la demande de l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants- EVAM, la Municipalité a accepté d'ouvrir l'abri PC sous la salle de gym du Collège du Léman, destiné à l'accueil de 50 migrants célibataires.

Lors d'une séance d'information à la population, en date du 2 novembre 2015, toutes les explications ainsi que questions concernant l'organisation et les craintes que suscite un tel lieu ont pu être abordées, sans débordement et dans le respect de chacun. Lors de cette séance, la présentation du groupe Bénévoles GAMEP - Groupe d'accueil des migrants d'Epalinges - par son président, M. Yves Delacrétaz, a permis de prendre conscience du rôle que peut avoir la population dans l'accueil des migrants. L'intention affichée de la Municipalité d'encourager la création d'un groupe Bénévoles a permis aux personnes présentes de signaler leur intérêt à la création de ce groupe.

L'abri a donc rapidement ouvert ses portes le 12 novembre 2015, et s'est tout aussi rapidement rempli. L'abri est ouvert de 18h30 à 9h45. Pendant la journée, les migrants sont accueillis dans une structure de jour de l'EVAM d'Orbe, mais dès le début 2016, une structure de jour ouvrira ses portes à Crissier, à quelques mètres de sa frontière avec Renens.

Le 18 décembre 2015, seize personnes intéressées par la création du groupe Bénévoles ont participé à une première séance où chacun a pu se

présenter, expliquer ses motivations et enrichir ses connaissances par les explications données par M. Bjoern PENELLE, représentant de l'EVAM, et M. Yves Delacrétaz de GAMEP, qui ont complété les informations données lors de la 1^{ère} séance publique.

Les migrants accueillis ont entre 18 et 25 ans en moyenne, ils sont de diverses nationalités : Erythréens, Afghans, Sri-Lankais, Syriens, Irakiens, Iraniens. Normalement, il n'est pas prévu que le séjour en abri dure plus de 3 mois. Néanmoins, avec l'afflux actuel et le manque de logements, la durée peut être prolongée.

A l'issue de cette première séance du groupe Bénévoles, un plus petit noyau a planifié une nouvelle séance le 14 janvier 2016 afin de créer la base d'un «comité» de pilotage, et de définir sous quelle forme le groupe va se constituer.

Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Dans le cadre de la subvention annuelle de la Ville de Renens à la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), la Direction de la Sécurité sociale a rencontré Mme Emmanuelle Robert le 30 avril dernier pour discuter du suivi des projets financés l'année dernière et de ceux en recherche de financement.

Dans sa séance du 13 juin 2014, la Municipalité a renoncé à soutenir le projet «solidarit'eau» à Nouakchott en Mauritanie, proposé par le service des eaux de la Ville de Lausanne, aux communes desservies par leur réseau. Il a cependant été décidé d'accorder une subvention via la Fedevaco pour un autre projet ayant trait à l'eau. En conséquence, le budget

alloué aux subventions des organismes de coopération et de développement a été augmenté de CHF 10'000.- en 2015 passant de CHF 20'500.- à CHF 30'500.- répartis entre les 4 projets suivants:

- EPER, soins à domicile dans les régions rurales de Roumanie, le partenaire sur place est la Fondation Diakonia. Le projet offre aux personnes âgées, malades et nécessitant des soins, un encadrement et des soins à domicile dans 30 régions rurales de 5 districts de Transylvanie. Dans ces régions, la population âgée est élevée en raison du phénomène d'exode rural. 10% d'entre eux sont issus de la communauté rom, particulièrement défavorisée sur le plan sanitaire. 2^{ème} année de contribution, subvention 2015 de CHF 7'500.-.
- Association Norlha au Tibet, «des légumes pour une meilleure santé». Ce projet vise l'amélioration de la nutrition de la population de la région de Sershul au Tibet à travers la production de légumes. Une première phase du projet a permis la mise en place de serres communautaires. La deuxième phase du projet, à laquelle Renens participe, propose la mise en place de serres familiales (env. 15 par villages), la formation de technique agricole et en gestion entrepreneuriale pour la gestion efficiente des serres. Les légumes ainsi obtenus sont consommés principalement par les cantines scolaires, les monastères et les familles pauvres. 3^{ème} année de contribution, subvention 2015 de CHF 7'500.-.

- Organisation Peace Brigades, «Accompagnement protecteur international et observation des droits humains au Guatemala», en collaboration avec diverses ONG. Depuis 1981, Peace Brigades International (PBI) réalise un important travail d'observation et de soutien aux défenseurs et défenseuses des droits humains menacé-e-s. Le projet de PBI a comme objectif d'ouvrir un espace de dialogue pour la société civile, de promouvoir la résolution non-violente des conflits, de renforcer le dialogue social et de promouvoir le travail des ONG locales en faveur des droits de l'homme. Subvention 2015 de CHF 5'000.-.
- Swissaid, «Amélioration de l'accès à l'eau potable et des conditions d'hygiène dans la commune rurale d'Arzéreri au Niger». Le projet, prévu sur 2 ans, vise à améliorer la qualité de vie de communautés rurales grâce à l'accès à l'eau potable, l'assainissement et le respect des règles d'hygiène. Dans la région, les ressources en eau de surface sont rares et le taux d'accès à l'eau potable est de 61%. Afin d'améliorer la situation, le projet prévoit trois forages à 300m pour atteindre la nappe phréatique, l'installation de pompes à motricité humaine et la construction d'une mini-adduction. Ces installations seront complétées par la sensibilisation de la population sur la santé, l'hygiène de base et la construction de 390 latrines dans les concessions familiales. 1^{ère} année de contribution, subvention 2015 de CHF 10'000.-.

La somme de CHF 500.- restante a été attribuée à la Fondation Jam pour la construction de la crèche «Kamohelo» en Afrique du Sud.

Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2015 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 mars 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

Marianne Huguenin

(LS)

Le Secrétaire :

Nicolas Servageon



L'Hebdo
1002 Lausanne
021/ 331 76 00
www.hebdo.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 38'325
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 47
Surface: 37'723 mm²

A la suite de notre article «Renens, densification ratée?», la syndique de la ville de l'Ouest lausannois a souhaité expliquer et défendre sa politique urbanistique.

Renens

Le pire ratage, ce pourrait être de ne pas bouger...

Sous le titre «Renens, densification ratée?», et malgré le bénéfice du doute du point d'interrogation, un article de ce journal a mené, avec une partialité qui interroge, un véritable procès contre la politique urbanistique de la ville de Renens. Dès l'entrée en matière, le «festival de grues», l'énumération des projets en cours et les chiffres d'augmentation prévue de la population sont mis en scène pour faire peur. Dans l'ensemble, peu de faits, peu d'informations, mais des on-dit, des témoignages de personnes engagées contre ces projets et non présentées comme telles.

Oui, il y a des grues à Renens! Certaines sont attendues depuis près de vingt ans. Comme à la Croisée, où une ruine à l'abandon cédera la place à des logements à prix coûtants ou subventionnés pour étudiants et familles, avec des demandes de location qui pleuvent déjà... Au Censuy, Renens construit un collège, en préservant la zone sportive. La ferme des Tilleuls? Il ne s'agit pas de densification, mais de la rénovation douce, dans son enveloppe actuelle, d'un des rares bâtiments historiques de la ville, acheté pour permettre sa sauvegarde et y mener un projet culturel. Léman-Closel: ni grues ni extension, puisque la Municipi-

palité a décidé, à la déception de certains

propriétaires, de conserver au site sa vocation industrielle, après avoir contribué à garder l'imprimerie IRL.

Une photo de chantier étalée sur deux pages contribue à la mise en scène: rien pour dire que ce chantier est celui du futur gymnase de l'Ouest lausannois. La réhabilitation de cette friche industrielle pourra aussi répondre à des besoins de logements, en plusieurs étapes. Ce plan de quartier, comme celui de la Croisée ou de la place de la Gare, n'a presque pas rencontré d'opposition.

La place du Marché, inaugurée en 2011, a permis d'arboriser les rues du centre-ville et de la compléter par un square arborisé. Sur la place, le saule préservé et les cinq platanes replantés sont en pleine terre, au détriment en effet, et cela a été un choix politique, de places de parc en sous-terrain. La nouvelle place du Marché n'a pas été une opération de densification, mais une étape pour renforcer le centre, faisant bouger le propriétaire du lieu, et supprimant un grand parking en plein air. Oui, Renens est une ville ouvrière! Elle n'a



MARIANNE HUGUENIN

Née en 1950, élue POP et Gauche en mouvement au Grand Conseil vaudois puis au Conseil national. Syndique de Renens depuis 2006.



L'Hebdo
1002 Lausanne
021/ 331 76 00
www.hebdo.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines populaires
Tirage: 38'325
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 47
Surface: 37'723 mm²

pas de centre historique, et a dû recoudre son centre-ville, créant une place (froide pour certains, belle pour d'autres, en tout

cas devenue emblématique lors de la remise du Prix Wakker à l'Ouest lausannois) qui permet un usage public élargi, alors que les opposants de l'époque prétendaient le contraire.

Personne, dans la Municipalité, ne veut «effacer la mémoire ouvrière de Renens». Au contraire, chacun la valorise et la reconnaît: Renens est devenue ville avec l'industrialisation. Sa population a triplé entre 1950 et 1970, sans les frilosités d'aujourd'hui et en créant la richesse du pays. Il n'y a aucune raison que la ville se fige maintenant et laisse aux communes plus aisées le luxe du changement, de la culture et le droit à un gymnase!

La croissance attendue de l'agglomération est partagée par toutes les communes. Elle a été plus basse à Renens ces dernières années que dans le reste du canton. Pour l'horizon 2030, elle est estimée à +5000 habitants (+25%), alors qu'elle sera entre +50 et +100% pour la plupart des autres communes de l'Ouest lausannois.

Nous n'allons pas ici reprendre le débat sur la densification, sur la volonté de limiter la catastrophe de l'étalement en périphérie, avec les transports individuels motorisés pendulaires et la pollution qui en découlent. Disons simplement que tous les projets faits à Renens ces dernières années s'inspirent des principes partagés entre communes, canton et Confédération, défendus justement dans l'encadré de l'article de *L'Hebdo*, et dont jamais votre article ne démontre que nous nous en éloignons. Les espaces verts ont été améliorés (des jardins familiaux aux parcs) et ils seront renforcés dans tous les projets à venir, à la Croisée, aux Entrepôts (zones industrielles sans verdure avant) ou à Malley, qui verra la réalisation d'un parc public de belle ampleur.

Faire la ville, la faire ensemble, c'est le pari de la Municipalité de Renens. Qui entend les critiques et fait évoluer ses projets, comme cela a été le cas pour la place du Marché, où la concertation est allée jusqu'au bout, ou même à Florissant, où nous n'avons cessé de tenter le dialogue. Il est parfois difficile de faire la part des choses entre critiques justifiées et résistance au changement. Renens fait partie du monde et veut assumer son rôle de centre de gravité de l'Ouest lausannois. Le pire ratage, ce pourrait être de ne pas bouger... ■

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 14
Surface: 101'746 mm²

Renens dans l'œil de l'ECAL

L'école et la Ville s'associent pour une expo et un livre qui retracent un an et demi de photo



De nombreux portraits peuplent l'exposition «1020 Renens» et son livre. Ils sont à voir au Corso, discothèque de Renens désaffectée. ECAL/MILO KELLER

Cindy Mendicino

Ne pas sortir du périmètre de la ville de Renens. Voilà la consigne qu'ont reçue les étudiants en bachelor de photographie de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), basée à Renens. De là, chacun a dû se trouver un thème qui guiderait un travail photographique de longue haleine. Un an et demi. Une volonté de Nicolas Faure, professeur de l'école, dont c'est le dernier projet avant sa retraite. «C'est très rare, particulièrement pour l'ECAL, plus habituée aux démarches sur un jour, une semaine, voire un semestre au maximum», explique Milo

Keller, responsable de la photographie à l'ECAL. Le documentaire: un genre qui «se veut en opposition à une certaine frénésie de l'image, où les photos ne durent qu'un moment avant de s'éclipser».

Difficile, dans un premier temps, de susciter l'enthousiasme des étudiants. «Ils accordaient peu d'attention à cette ville, poursuit Milo Keller. Nous les avons forcés à changer leur itinéraire entre la gare et l'ECAL! A se perdre. Et on se rend vite compte que Renens offre énormément de sujets.» La démarche se veut évidemment formatrice: «Comme souvent, les étudiants avaient l'impression que l'exotique et l'étrange est ailleurs. Or

il est essentiel d'être capable d'en trouver en face de l'école. Il faut savoir renouveler son regard.»

«Nous avons forcé les étudiants à changer leur itinéraire entre la gare et l'ECAL!»

Milo Keller Responsable de la photographie à l'ECAL

La communauté africaine, les adolescents, la piscine, les terrains vagues, la Mèbre... les fils rouges choisis par les étudiants varient et montrent une ville plu-

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 14
Surface: 101'746 mm²

rielle. «Travailler pendant aussi longtemps permet de saisir le mouvement de Renens, qui se défait de son passé industriel, observe Milo Keller. On y voit les lieux en devenir, ceux qui changent ou qui disparaissent. Et les portraits montrent la migration, la diversité. Pour moi, Renens est une métropole miniature. Je m'y sens davantage comme à Paris qu'à Lausanne!»

Quand, au printemps passé, Milo Keller a montré ce que la démarche avait déjà produit, les autorités de Renens ont été emballées. De là sont nés un livre et une exposition, qui ouvre ses portes cette fin de semaine en un lieu témoignant du passé de Renens: l'ancien dancing du Cinéma Corso, qui a brûlé et qui est, depuis, désaffecté. Des sons concrets récoltés à Renens viennent accompagner le visiteur dans cet espace qui reprend vie pour l'exposition. «C'est de l'archéologie contemporaine, lâche Milo Keller. On voit encore les traces de ce qui s'y passait...»

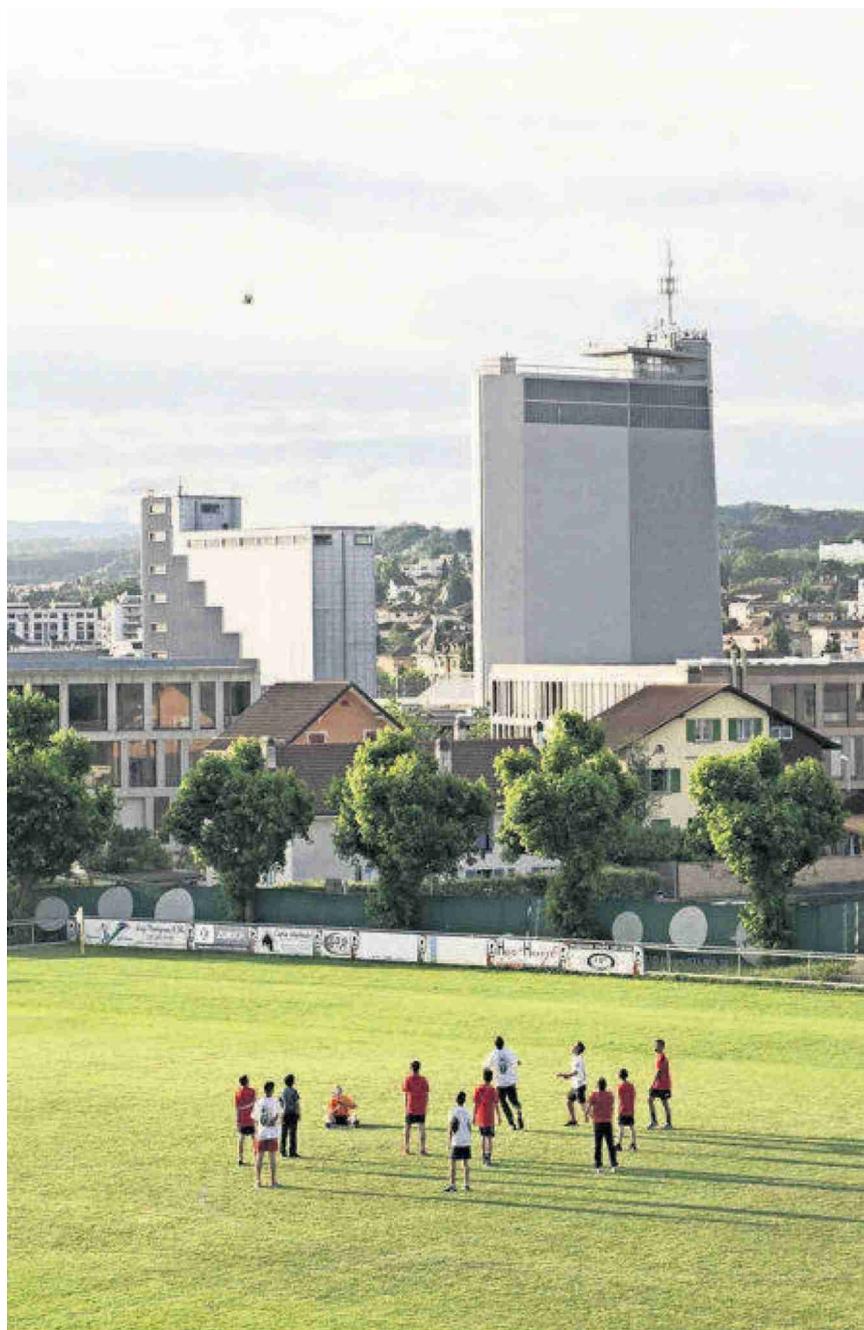
«1020 Renens» du 13 au 27 mars, exposition des étudiants en photographie de l'ECAL.

Du mardi au samedi de 15 h à 18 h, sous-sol de l'ancien Cinéma Corso (accès par la rue du Midi).



«1020 Renens»
Collectif
Publié par l'ECAL

Retrouvez
les photos sur
www.ecal.24heures.ch



**Le fameux silo Obi de Renens, œuvre de l'architecte Jean Tschumi.
Un emblème de la ville, visible loin à la ronde. ECAL/JULIEN ROUX**



Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 14
Surface: 101'746 mm²



Certains des clichés présentés sont de Nicolas Faure, prof à l'ECAL, dont c'est le dernier projet. Il est l'instigateur de la démarche. ECAL/NICOLAS FAURE



La Mèbre, rivière qui coule à Renens, a fait l'objet d'un travail photo documentaire. Les paysages qu'elle offre surprennent. ECAL/ÉTIENNE MALAPERT



Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 30
Surface: 114'240 mm²

Scène

Un temple de la danse émerge à Renens

L'ancien danseur du BBL Octavio de la Roza ouvre l'Espace D, un théâtre hors chapelles dédié à l'art chorégraphique



Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 30
Surface: 114'240 mm²

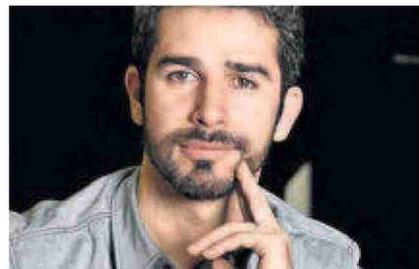
Gérald Cordonier Textes
Christian Brun Photos

L'année 2015 restera gravée dans la mémoire d'Octavio de la Roza. L'ancien danseur du Béjart Ballet Lausanne - repéré tout jeune par le célèbre chorégraphe à Buenos Aires et arrivé en Suisse alors qu'il n'avait que 19 ans - vit une fin d'hiver entre rêves, scie à bois et coups de peinture. Dans deux semaines, l'Argentin aura son passeport à croix blanche. Si tout se déroule comme prévu, le jeune homme finira l'année papa. Mais, pour l'heure, c'est le chantier de l'Espace D qui occupe toute son énergie, du côté de Renens. Avec, entre autres, un généreux soutien de la Loterie Romande (30 000 francs), de la Commune et de sa compagne danseuse, Camilla Colella, le chorégraphe s'offre - à doses de sueur, surtout - le luxe de transformer un ancien studio de danse en véritable théâtre. Un lieu qui pourra accueillir 82 spectateurs, en attendant les 250 autorisés dès la mise à jour des normes de sécurité.

Ce nouvel espace privé, qui a l'allure d'un lieu saint, logé dans un ancien hangar à vol d'oiseau du Kléber-Méleau, Octavio de la Roza l'imagine entièrement dédié à la danse et voué à défendre la création de spectacles professionnels, «tous publics et en dehors de toute... chapelle esthétique». Car, si l'artiste se réjouit enfin de trouver un lieu de répétition pour laisser germer ses spectacles hors de toutes contingences techniques, sa nouvelle aventure est aussi motivée par les difficultés à se trouver une place artistique dans

la région. S'il annonce une quarantaine de dates par année à l'étranger ou en Suisse, à Lausanne le chorégraphe a essentiellement joué ses spectacles en louant lui-même (et à grands frais) des salles comme le Métropole ou les Terreaux.

«Quand on ne s'inscrit pas dans un genre de danse contemporaine radicale, il est difficile de démarrer une carrière, confie (désormais sans amertume) le chorégraphe qui a fait ses classes chez le néo-classique Maurice Béjart. La scène locale est très sélective: à Lausanne, l'Arsenic est devenu une institution; de son côté, Sévelin 36 est avant tout le lieu de résidence de la Cie Philippe Saire. Il manque donc un endroit pour la scène émergente, car, sans le soutien de l'un des théâtres institutionnels, il est presque impossible de mener à bien des projets ou de décrocher des tournées. C'est un cercle vicieux qui finit par tuer la créativité et par pousser certains dans le piège d'un positionnement stylistique artificiel choisi pour se garantir des subventions.» Et l'artiste d'ajouter: «Mais ce n'est pas parce qu'on n'a rien que l'on n'est rien! Je préfère toucher le cœur de tout le monde que la tête de quelques-uns.» Dans sa bouche, les mots du maître ne sont jamais loin. Et, à 36 ans, le jeune homme a toujours la tête dure, derrière son doux regard. Avec l'Espace D, il souhaite donc permettre à des «ambitions artistiques» de se réaliser.



«Dans le canton, il manque un espace pour soutenir la scène chorégraphique émergente»

Octavio de la Roza
Chorégraphe

Et pas seulement les siennes. «Nous ne ferons pas de production, mais nous essaierons de fédérer les énergies créatives en rationalisant les moyens techniques et en concentrant notre programmation sur deux moments forts en cours d'année. Cela ne pourra que compléter un paysage culturel déjà incroyablement riche et stimulant.» Des collaborations sont d'ailleurs en développement avec des compagnies romandes. Le week-end suivant l'inauguration, prévue le 30 avril, le grand plateau (13,5 x 12 m) accueillera par exemple Fabienne Berger et les danseurs d'Interface. Une émulation chorégraphique qui ravit la municipale de la Culture Myriam Romano-Malagrifa. Comme de nombreux acteurs du milieu de la danse, l'élue renanaise observe l'Espace D comme une «vraie complémentarité à l'offre culturelle régionale».

Renens, Espace D
Chemin du Chêne 17
Rens.: 021 634 81 82
www.espace-d.ch



Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 30
Surface: 114'240 mm²



Théâtre

Installé dans le quartier de Longemalle, à Renens, dans un ancien hangar déjà transformé en studio de danse par le passé, l'Espace D est constitué d'une salle de répétition, d'un foyer et, surtout, d'un grand plateau de 12 m par 13,5 m qui sera entièrement dédié à la danse.

En force, la danse rebondit

● **Eclairage** Dans le milieu de la danse, ça bouge de tous les côtés. Et c'est le dire sans le moindre jeu de mots! Durant de nombreuses années, le milieu chorégraphique lausannois rythmait son évolution autour de quelques lieux ou manifestations phares (l'Arsenic, le Théâtre Sévelin 36 et ses Printemps, le Festival de la Cité, l'Octogone à Pully...), entraîné par les prestigieuses vitrines que sont le Béjart Ballet Lausanne, l'Ecole Rudra et le Prix de Lausanne ou par l'émulation de compagnies bien installées (Linga, Philippe Saire, Nicole Seiler, etc.).

Aujourd'hui, les frontières de ce paysage longtemps figé sont en train de bouger. Certes, la ville - autoproclamée «Une capitale pour la danse» en 2011 à l'occasion des jubilés de nombre de ses institutions - n'est pas encore sur le point de rafler régulièrement une majorité des Prix fédéraux distribués chaque année aux compagnies, à l'instar de Genève, véritable vivier national. Mais un vent nouveau pourrait bientôt souffler sur la création contemporaine. Depuis cet automne, c'est

au rayon «formation» que Lausanne a gagné la tête de gondole. Avec Zurich, elle est devenue l'un des deux pôles suisses d'enseignement supérieur en danse, avec la création au sein de la Haute Ecole La Manufacture, à Sévelin, d'un bachelor d'interprète. Un programme qui devrait être bientôt complété par un master en chorégraphie. En termes de programmation, l'arrivée de Vincent Baudriller à la tête de Vidy secoue aussi des habitudes. En ouvrant clairement ses scènes à l'avant-garde chorégraphique, l'ancien directeur du Festival d'Avignon force toutes les institutions à questionner leur ligne artistique.

Cette évolution est suivie de près par les autorités. En partenariat avec le Canton, la Commune réfléchit à une consolidation des activités du Théâtre Sévelin 36, lieu de résidence de la Compagnie Philippe Saire. «Entre 2009 et 2012, nous avons augmenté les subventions à certaines manifestations, rappelle le chef du Service de la culture Fabien Ruf. Il s'agit maintenant de réfléchir à l'avenir, en développant aussi bien la diffusion de spectacles que des programmes pour accompagner la relève.» Un projet qui ravit déjà le directeur de La Manufacture, Frédéric Plazy: «Sans soutien aux jeunes chorégraphes, la relève s'en va ailleurs et c'est l'émulation générale qui en pâtit.»



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'021
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 9
Surface: 12'326 mm²

Renens renonce à densifier le quartier de Florissant

> **Vaud** Divisé et contesté, l'exécutif cède

Yelmarc Roulet

Désormais c'est clair: la municipalité de Renens abandonne le projet de densification du quartier de Florissant, qui soulevait la colère des habitants et ébranlait sa propre collégialité (LT du 20.03.2015).

L'option consistant à densifier d'anciens quartiers subit un second échec dans l'agglomération lausannoise, après l'abandon par la Ville de Lausanne d'un projet aux Bergières. Comme sa grande voisine, Renens entend concentrer désormais ses efforts de densification sur les friches industrielles.

Tout en regrettant le «climat très tendu» qui a entouré ce dossier, l'exécutif de Renens affiche sa «volonté de travailler en commun» sur les autres projets de développement du territoire communal.

Le PLR et le Parti socialiste se sont désolidarisés du projet, tout comme leurs élus municipaux, qui l'ont fait savoir publiquement. Il était clair depuis jeudi que cette densification n'avait plus de majorité ni au parlement communal, ni à l'exécutif. Seules la syndique POP

Marianne Huguenin et la directrice de l'urbanisme, la Verte Tinetta Maystre, le soutenaient encore, officiellement du moins.

Un havre pour la classe moyenne

Construit pour la classe moyenne au début des années soixante, dans l'essor lausannois de l'Expo 64, le quartier de Florissant comprend huit barres de dix étages, disposées dans un généreux espace public.

Porté au départ par les propriétaires du quartier, Swiss Life en tête, le projet de densification a été relayé par la municipalité de Renens, qui entendait profiter de l'occasion pour y placer de nouvelles classes d'école, des logements protégés et un EMS.

Début février, une assemblée publique a montré que l'opposition animée par un groupe de riverains, le GIF, n'avait nullement désarmé, même si le plan d'origine a été revu à la baisse. Ce quartier de 1400 habitants, dont aujourd'hui 50% d'étrangers, aurait dû accueillir plusieurs centaines de nouveaux venus.

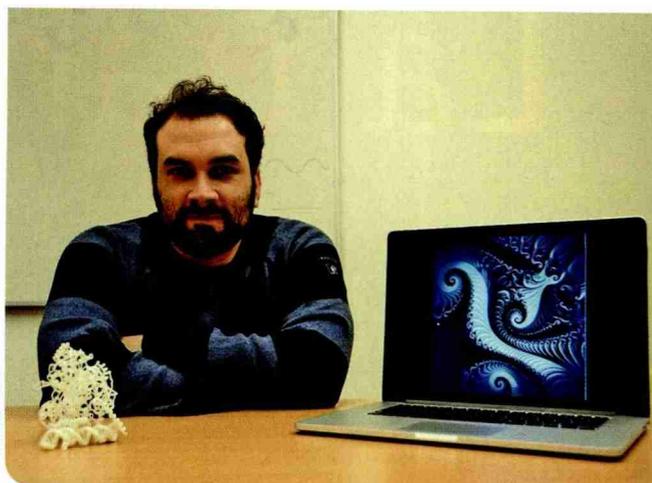
ECHO magazine
1211 Genève 7
022/ 593 03 03
www.echomagazine.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 14'983
Parution: hebdomadaire

au microscope



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 19
Surface: 13'073 mm²



Catherine Cattin

Jonathan Sobel dans son bureau à Lausanne avec, devant lui, une molécule en trois dimensions.

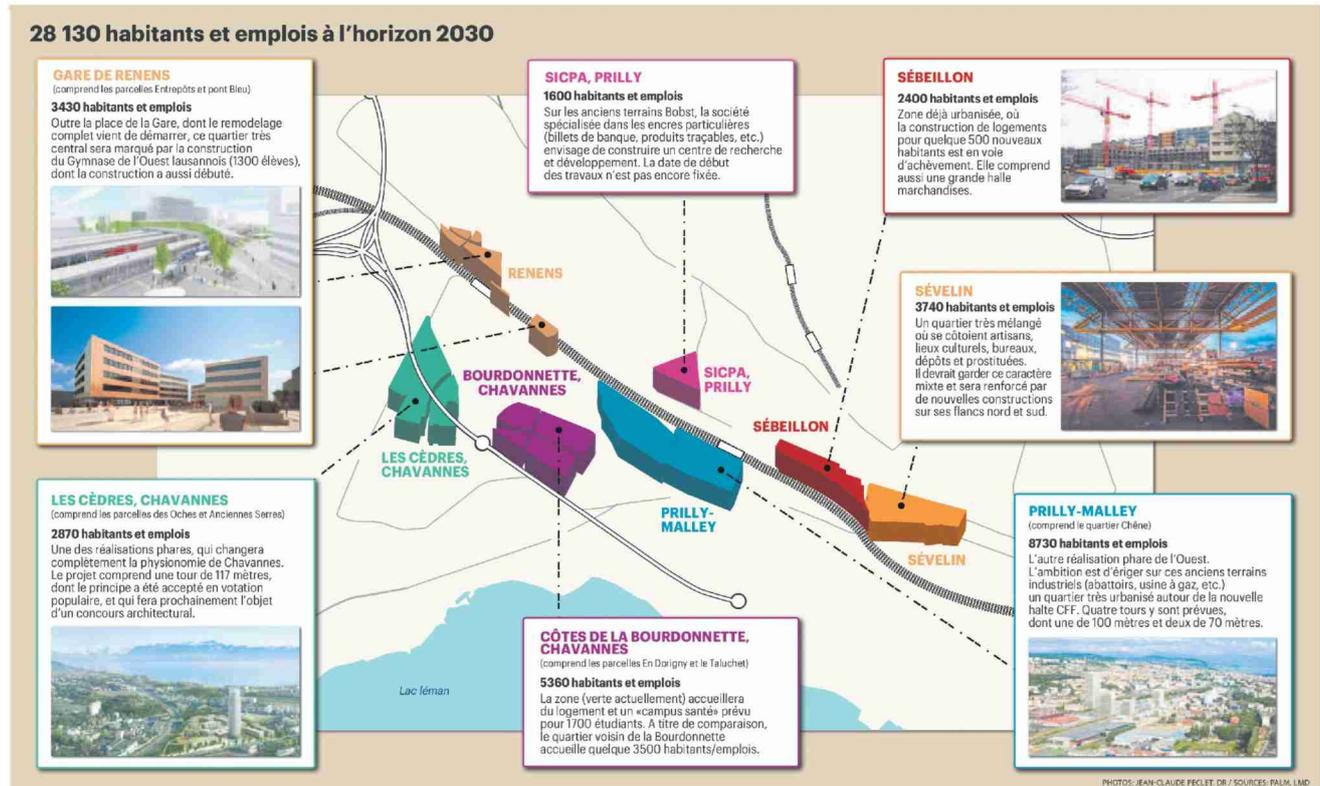
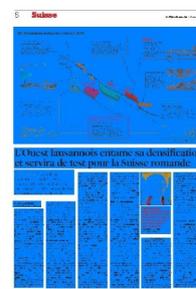
Du cheval ou du bœuf?

Qu'est-ce qu'un *Hackuarium*? Un bocal dans lequel voguent des pirates informatiques? L'image fait rire Jonathan Sobel, membre de cette association qui a émergé l'été dernier dans le canton de Vaud. «Hacker, à la base, c'est détourner un système de son utilisation première pour en faire quelque chose de nouveau», explique-t-il. Dans son laboratoire monté pièce par pièce dans une immense surface industrielle à Renens (VD), l'association veut favoriser l'échange d'idées et de compéten-

ces entre des curieux de tous milieux professionnels: biologistes, informaticiens, architectes et même retraités.

Entre eux, aucune hiérarchie. Cette trentaine de pionniers se réunissent tous les mercredis soir pour développer de nouveaux projets utiles à la société. Ce qui les fait cogiter actuellement? Connaître, par des tests simples, la composition de notre nourriture. De quoi éviter de manger du cheval alors que l'étiquette indique «bœuf»? ■

CaC



L'Ouest lausannois entame sa densification et servira de test pour la Suisse romande

Urbanisme L'objectif est d'accueillir plus de 20 000 nouveaux habitants et emplois. Saura-t-on transformer des friches en centres urbains attractifs?

Jean-Claude Péclét

jean-claude.pecllet@lematindimanche.ch

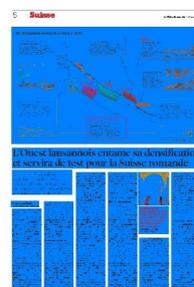
Le chiffre donne un léger tournis. Si on additionne tous les projets planifiés à l'horizon 2030 entre les gares de Renens et de Lausanne, on obtient

28 130 habitants et emplois. En 2012, ce périmètre accueillait 22 600 habitants et 14 600 emplois, selon les données calculées pour «Le Matin Dimanche»

par le Service vaudois du développement territorial.

C'est donc une augmentation très importante qui est prévue, et sans doute un des plus gros défis urbanistiques romands de cette génération. Après dix ans de gestation dans les communes et les bureaux du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), il entre dans sa phase concrète.

Près de Renens-gare et à Sébeillon, un gymnase et deux quartiers de logements sont en construction. Une autre pièce importante du puzzle vient d'être mise à l'enquête à Prilly-



Malley, soulevant une dizaine d'oppositions. Un concours d'architecture sera lancé après Pâques pour une tour de 117 mètres à Chavannes.

Consolider la ville au lieu de miter la campagne: tout le monde est d'accord sur le principe. Mais au moment de passer à l'acte, la Suisse est prise d'un doute sur la qualité de cette croissance. Il y a eu le vote sur l'immigration, le débat sur Eco-pop. En avril 2014, les Lausannois refusaient la tour Taoua à Beaulieu. Il y a une semaine, la Municipalité de Renens renonçait à densifier le quartier de Florissant, suite à une pétition signée par 1800 personnes.

Renverser la vapeur

Anecdotique si on se réfère au nombre d'habitants supplémentaires, ce dernier projet cristallisait beaucoup d'émotions. «Il est très difficile d'intervenir dans un quartier qui se considère comme achevé, dit la syndique de Renens Marianne Huguenin. Les gens ont l'impression qu'il y a trop en même temps, je peux entendre cette peur. Pour la surmonter, il faudra montrer des réussites.»

L'autre casquette de Marianne Huguenin, présidente du groupe de pilotage politique du SDOL, lui fait voir les enjeux sous un angle plus large: «De 2004 à 2013, la croissance démographique de l'Ouest lausannois a été inférieure à celle du canton, soit l'inverse de ce que préconise la loi sur l'aménagement du territoire.» L'objectif est de renverser la vapeur. D'ici à 2030, la population de Prilly devrait augmenter de 20%, celle de Renens de 25%, celle de Chavannes et Bussigny de... 100%.

Est-ce bien raisonnable? Ur-

baniste communal de Chavannes, Claude Daetwyler souligne la différence essentielle des plans actuels avec le développement anarchique des années 60: «En quinze ans, nous avons défini et précisé une vision globale axée sur les transports publics. Sans elle, la nouvelle halte CFF de Prilly n'existerait pas.» Par ailleurs, souligne cet homme d'expérience, «la réalité va moins vite que les planificateurs. Les objectifs ne seront pas tous atteints en 2030.» En 1993, Chavannes pensait déjà doubler sa population; or elle n'a augmenté que de 20% en vingt ans.

Des axes saturés

Reste que l'ensemble du projet continue de soulever des questions. La première concerne le trafic. Déjà saturés aux heures de pointe, les accès sud-ouest de l'agglomération lausannoise tiendront-ils le choc face aux milliers de mouvements supplémentaires? Une nouvelle entrée d'autoroute à Chavannes en absorbera une partie. Mais les prévisions du plan de quartier Prilly-Malley paraissent bien optimistes à cet égard. Quant à l'«écoquartier» promis, concept passe-partout, il générera de nouvelles places de parc, même si leur proportion est inférieure aux normes usuelles. Les Suisses alémaniques sont plus audacieux dans ce domaine.

Président des Verts lausannois, Vincent Rossi craint surtout la saturation des transports publics, malgré un nouveau tram. «C'est pour cela qu'il faut absolument augmenter le rythme des trains RER», ajoute-t-il.

Scénario de croissance

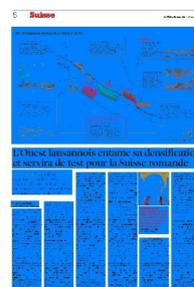
La seconde question est économique. L'offre de logements et

de bureaux va augmenter de manière massive, d'autant plus qu'aux projets de l'Ouest s'ajoutent ceux de Métamorphose à Lausanne (13 500 habitants/emplois) et Morges (de 15 000 à 18 000 habitants/emplois). Tous se basent sur le scénario que la population vaudoise augmentera de 710 000 habitants en 2013 à 870 000 habitants en 2030. Mais c'était avant les débats sur l'immigration et le 9 février.

Pour Hervé Froidevaux, de l'agence Wüest & Partner, «il y a toujours des effets d'accordéon entre l'offre et la demande. On l'a vu à Zurich Nord et ce sera probablement le cas ici. Ce n'est pas une raison suffisante pour remettre en cause une stratégie de développement urbain.»

Le taux de l'offre de bureaux dans la région lausannoise (6,2% à fin 2014) ne présente pas d'évolution dramatique pour l'instant. Quant aux logements, une détente du marché sera la bienvenue dans un premier temps. A terme, dit-il, l'offre d'appartements pourrait s'avérer «assez importante» si l'évolution démographique ne correspond pas aux prévisions.

La troisième question, la plus importante, est: ces quartiers densifiés seront-ils vivants? «Nous voulons des espaces publics de qualité», dit la municipale Verte Tinetta Maystre à Renens. Oui, mais encore? Renens a dépensé beaucoup d'énergie et d'argent pour refaire sa place du Marché, qui ne convainc guère et n'a pu retenir le boulanger qui l'animait. Les communautés étrangères et les artistes dont elle s'enorgueillit occupent souvent ces friches industrielles qu'on s'appête à bétonner propre en ordre.



Le Matin Dimanche
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 135'609
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 8
Surface: 110'921 mm²

«Mon bail est résilié, je ne sais pas où aller», disait une peintre lors des portes ouvertes d'ateliers le week-end dernier. Ils sont une dizaine au moins dans ce cas.

Le centre Malley-Lumières est tristounet, les nouveaux locaux de la police de l'Ouest et la Coop voisine des Flumeaux carrément lugubres. Préfigurent-ils les nouveaux «centres de vie urbains»? Les autorités assurent que non mais manquent d'outils pour réussir ce pari, à part la motion du député PLR Jacques Haldy, qui a donné une base légale vaudoise pour financer les équipements communautaires grâce à une taxe sur les plus-values immobilières.

«Pas de Flon bis ici!»

Alors elles multiplient les «démarches participatives». Une

est en cours à Chavannes, où l'important projet des Cèdres a suscité l'adhésion d'une majorité des habitants. «Nous sommes dans une dynamique positive», dit Claude Daetwyler, néanmoins conscient qu'«on a fait le plus facile jusqu'ici».

Lausanne vient d'en ouvrir une autre à Sévelin. Plus de 150 personnes sont venues à la première séance, avec un message clair: «Surtout pas de Flon bis ici! Nous voulons garder la mixité du quartier, son charme brut et ses loyers abordables.»

Cet objectif est-il compatible avec la jungle des normes et les calculs de rentabilité des promoteurs, parmi lesquels figurent les CFF et les communes? C'est tout l'enjeu du laboratoire de l'Ouest lausannois: susciter l'envie de vivre dans les centres périurbains de demain. ●



Jean-Christophe Bott/Keystone

«Les gens ont l'impression qu'il y a trop en même temps, j'entends cette peur. Pour la surmonter, il faudra montrer des réussites»

Marianne Huguenin,
syndique de Renens

Date: 03.06.2015

LE TEMPS

Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'021
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 18
Surface: 108'846 mm²

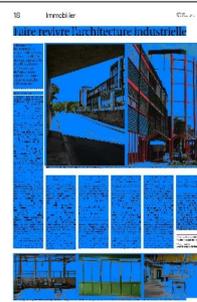
Faire revivre l'architecture industrielle



FRONZ VOTTEL

BR

Vue sur les constructions de l'architecte Jean-Marc Lamunière, éléments fondateurs du site et datant de 1962. A droite, le bâtiment des IRL+, en prolongement. RENENS, 2 JUIN 2015, ET ARCHIVES



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'021
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 18
Surface: 108'846 mm²

> Renens Les bâtiments IRL+, en partie désaffectés, connaissent depuis deux ans une activité pluridisciplinaire

> Une création théâtrale et une exposition ouvrent les lieux au public cette semaine

Géraldine Schönenberg

Comment tirer parti d'espaces destinés à l'industrie lourde en déshérence? Ces constructions prévues pour les usages d'une époque révolue, lorsque les machines étaient des mastodontes et que l'on ne se préoccupait pas encore de bilan énergétique. Les bâtiments de ce type sont parfois voués à la démolition, car considérés comme de simples friches, ou encore transformés en lofts (à la manière de l'usine Tavano dans le quartier des Charmilles, à Genève). Aujourd'hui, pourtant, l'architecture industrielle se voit réévaluée, certaines réalisations sont classées ou inscrites à l'inventaire des monuments et des sites. Tel le complexe des IRL (anciennes Imprimeries Réunies Lausanne) de Renens, datant des années 80, et dont les deux bâtiments originels, signés par Jean-Marc Lamunière en 1964, provoquent un regain de curiosité.

C'est ainsi que la compagnie Un Tour de Suisse, invitée par l'architecte Andrea Bassi dans le cadre d'une exposition dédiée à son Laboratoire d'architecture urbaine de l'EPFL, se produira cette fin de semaine sur le site. Un lieu témoin

d'un passé d'usinage lié étroitement à la commune de l'Ouest lausannois. «La pièce, qui s'intitule *Etre un bâtiment**, est basée sur un recueil de conférences de Peter Zumthor, *Penser l'architecture*, des textes poétiques qui se prêtent bien à la scène, explique la dramaturge Anna Hohler. Le bâtiment des IRL+, comme tous ceux où nous nous produisons à travers l'Europe, nous fournit en quelque sorte la scénographie par son architecture. Le spectacle est réadapté en fonction de chaque lieu qui nous accueille.»

Ici, une conception typique des années 60, comme l'explique Christian Schmutz, responsable de l'entretien technique: «Ces bâtiments ont une structure métallique de très longue portée (2000 m² sans soutien central), dans laquelle ont été insérées des dalles préfabriquées, pour pouvoir installer des machines volumineuses. La mise aux normes actuelles occasionnerait de très gros coûts de rénovation, la façade comportant de nombreux panneaux vitrés que l'on peut ouvrir.»

Mis à part cette occupation artistique temporaire, d'autres activités redonnent vie à ce site en permanente évolution. Comme l'évoque Carmelo Bisognano, fondateur d'UniverCité en juin 2014, espace pluridisciplinaire ouvert à des PME ayant un lien avec l'innovation et le design: «Le bâtiment des IRL a subi une certaine mutation depuis deux ans, à partir du moment où l'imprimerie a dû drastiquement diminuer ses activités et a libéré environ 5000 m². Ce qui a permis l'installation d'un laboratoire d'intérêts communautaires. Nous partions du principe que l'innovation ne se réalisait pas seulement au sein d'universités ou d'industries mais aussi en dehors de tout carcan. Dans un même lieu, nous avons rassemblé des experts de discipli-

nes parfois diamétralement opposées.»

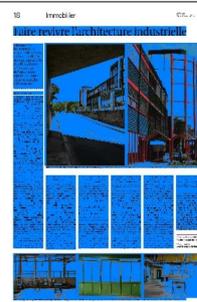
Les bâtiments IRL+ accueillent des sociétés aussi diverses qu'une brasserie artisanale, une entreprise de *crowdfunding* (levée de fonds participative), un collectif d'archéologues, la fabrique Swiss Koo, qui crée des coucous modernes, ou encore une légende de l'horlogerie, Dominique Renaud, fondateur de la Manufacture Renaud & Papi, développeur de mouvements complexes, qui a créé sa propre marque en 2013. Carmelo Bisognano évoque un concept visionnaire: «Depuis septembre 2014, l'association Inartis, dont je suis le directeur stratégique, est mandatée par la Fonda-

«C'est un bâtiment en danger car si on devait l'assainir, les façades seraient dénaturées»

tion des ateliers de la Ville de Renens pour donner un sens à ce bâtiment dévolu dorénavant à l'innovation, à la formation et au design. On est en phase de levée de fonds auprès d'un certain nombre de mécènes qui reconnaissent la validité du projet. Parce que nous sommes à Renens, où s'est implantée l'ECAL, école prestigieuse. Nous avons insufflé la

composante innovation. On assiste à une renaissance de ces bâtiments, à une réhabilitation par le biais de ce projet qui crée une émulation entre les différents acteurs.»

A l'origine de ce renouveau d'activités, les autorités s'étaient déjà mobilisées. Comme le révèle Ariane Widmer, cheffe du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL): «Ce type de quartiers industriels a évolué depuis les années 90. La



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'021
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 18
Surface: 108'846 mm²

création du SDOL, projet de collaboration intercommunale, en 2004, a mis en lumière des sites stratégiques, très bien situés en agglomération, tels que celui des IRL. Nous favorisons la mixité pourvu que les entreprises n'occasionnent pas de nuisances pour la population.» Dans cette requalification progressive, les artistes ont leur place par le biais d'une occupation alternative. «L'enjeu est d'éviter de faire table rase et de composer avec des traces du passé, comme le Théâtre Kléber-Méleau, par exemple, bâtiment phare de cette plaine de Malley, autre quartier stratégique en périphérie, qui est une «belle endormie». Quant aux bâtiments Lamunière des IRL, Ariane Widmer insiste sur leur valeur et l'intérêt de conserver cette architecture considérée injustement comme mineure. «C'est un bâtiment en dan-

ger car si on devait l'assainir, les façades seraient dénaturées. Le spectacle ainsi que l'exposition permettront peut-être de sensibiliser le public à la qualité des espaces. La beauté classique d'un centre-ville est à la portée de tous, notre regard est formaté pour l'apprécier. Tandis que l'exploration des espaces périurbains nous fait ouvrir les yeux sur des objets aux codes esthétiques plus contemporains.»

La Ville de Renens est aussi un acteur impliqué dans cette revalorisation du site. Comme l'explique Nicolas Servageon, secrétaire municipal, «cette dynamique a été souhaitée par la Ville de Renens depuis la venue de l'ECAL il y a huit ans. Il y a eu une prise de conscience de notre héritage industriel. Avec l'association Inartis, nous avons trouvé un partenaire intéressant pour donner un positionnement tourné vers l'innovation à

ces bâtiments des IRL, pépinière d'entreprises en complément de l'ECAL où l'on héberge des start-up actives dans le design, la communication visuelle et le graphisme.»

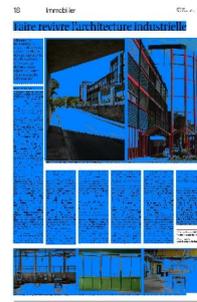
*«Etre un bâtiment», un spectacle de et avec Anna Hohler et Héléne Cattin. Vendredi 5 et samedi 6 juin à 20h30. Réservation: cieuntourdesuisse@gmail.com. Exposition «Médiapolis. Une métropole polycentrique autour du Léman» présentant les projets d'étudiants du Laboratoire d'architecture urbaine de l'EPFL d'Andrea Bassi. Vendredi 5 dès 19h, samedi 6 de 12h à 20h, dimanche 7 de 12-18h. Entrée libre. Bâtiment des IRL +, 3e étage, chemin du Closel 5, Renens (via entrée livraison au rez).

Date: 03.06.2015

LE TEMPS

Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'021
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 18
Surface: 108'846 mm²



A l'intérieur, une occupation hétérogène et parfois temporaire, comme le collectif d'archéologues au centre. Dans l'espace désaffecté sera présentée la création théâtrale «Etre un bâtiment». RENENS, 2 JUIN 2015

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 32
Surface: 66'611 mm²

Festival

Tout le monde se rencontre à Renens Avec Festimixx, la ville aux 120 nationalités rend hommage à son métissage. A déguster demain et samedi

François Barras

La recette ne s'embarasse pas de fioritures: mettre dans un immense chaudron toutes les saveurs du monde, remuer le temps d'un week-end, et déguster chaud bouillant. La Ville de Renens l'a déjà éprouvée avec succès: chaque trois ans, elle reconduit «son» Festimixx au parc de Verdeaux, pour un 6e chapitre reflétant à nouveau toute la diversité culturelle de la ville aux 120 nationalités (pour 20 000 habitants!).

Comme dans tout buffet qui se respecte, il y a à boire et à manger. Littéralement. Festimixx s'articule autour du Village du monde proposant des plats du monde entier, de l'Afrique au Vietnam en passant par la Sardaigne, le Kurdistan... et la Suisse. Neuf stands d'animations composent également cette part du festival, en un

réseau associatif ludique, didactique et rassembleur - confection

d'origami et de parachutes, cerceaux à bulles, pétanque, expositions de photos, bricolages divers... De quoi occuper les mains et les yeux.

Pour les oreilles, l'affaire se déroule sur trois scènes - Sirocco, Mistral et Alizée. Les 17 concerts réalisent pour la plupart le credo de mixité du festival, ses formations amateurs se liant dans la programmation aux artistes professionnels invités. Parmi eux, une figure tutélaire de la fusion latino: Sergent Garcia est attendu sur la grande scène, samedi à 21 h 30. Le groupe français a mélangé l'esprit du punk aux sons et aux tempos de la salsa et du reggae, devenant à l'orée des années 2000 l'un des principaux représentants de l'après-Mano Negra. De retour de Cuba, un nouvel album en poche, il devrait ne faire qu'une bouchée du public de Festimixx, et réciproquement.

A écouter aussi, Collectif West qui, comme son nom l'indique

assez précisément, se compose de plusieurs rappeurs et chanteur de l'Ouest lausannois. Le reggae soft de Junior Tshaka bouclera la soirée, qui aura aussi vu passer des danses folkloriques, une fanfare colombienne, de la capoeira et de nombreux groupes des écoles locales.

Ce vendredi, la curiosité et l'événement musical de la journée se fixent autour de Lucien Dubuis, clarinettiste pas manchot non plus quand il s'agit de trouver un titre pour ses créations. *Cra-coucass de Profundis* et *le Théorème de la Grand-Mère* s'offre à tous les vents, que le Biennois va souffler dans une multitude d'instruments: contrebasson, tuba, clarinette contrebasse, flûte contrebasse, etc. Une symphonie de sons graves et inhabituels compose cette création spéciale, en 5 actes et 10 musiciens.

Cors des Alpes

Entre une fanfare du Rajasthan, un orchestre des Balkans et le rock de The Stairz, on retiendra aussi la musique populaire «revitisée» de Pflanzplätz, qui invite pour l'occasion Balthazar Streiff, l'un des deux membres du groupe Stimmhorn, qui a rendu les cors des Alpes (presque) tendance.

Renens, parc des Verdeaux

Ve 12 (18 h) et sa 13 juin (17 h)

Entrée libre

www.festimixx.ch

Date: 11.06.2015

24 heures

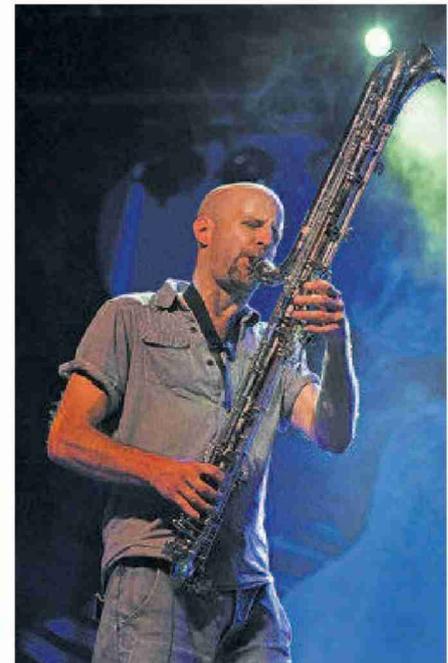
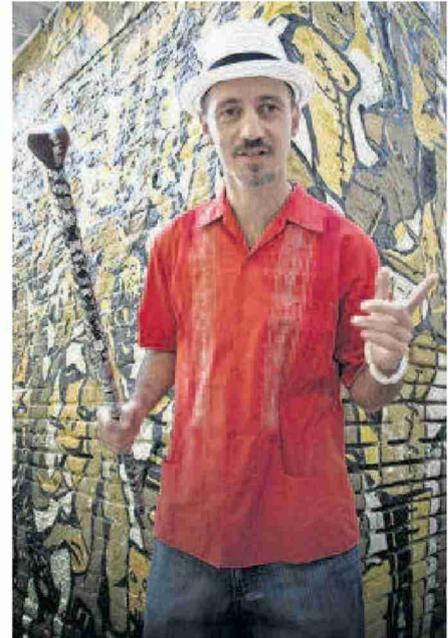
Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 32
Surface: 66'611 mm²



Junior Tshaka (ci dessus), Sergent Garcia (en haut à dr.) et Lucien Dubuis composent les têtes d'affiche de Festimixx.

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 32
Surface: 62'188 mm²

Renens à sa Feria Flamenca

Danse, musique, spécialités culinaires, animations. Pour la 5^e année, un air d'Andalousie va souffler sur la cité de l'Ouest

Gérald Cordonier

Avec ou sans corrida, d'avril à septembre en Espagne, chaque ville, chaque bourgade, chaque village a sa feria. Certes, le temps où les paysans ralliaient depuis loin à la ronde leur marché aux bestiaux est aujourd'hui révolu. Mais la tradition festive du rendez-vous n'a pas disparu pour autant et la population endimanchée accourt toujours pour venir applaudir les spectacles taurins ou simplement partager tapas, tortillas et paella. En danse et en musique!

En Suisse, bien entendu, pas de corrida. Mais depuis cinq ans, à Renens, c'est l'association Al Andalus qui fait souffler, l'espace d'un week-end, un véritable air du sud. L'événement est même devenu incontournable pour tous les amoureux de danse espagnole, puisque cette Feria Flamenca constitue actuellement le seul festival du genre dans le pays. La Ville de Renens l'a d'ailleurs bien compris: son Service de la culture vient d'inscrire au budget une li-

gne de crédit qui pérennise le soutien communal aux organisateurs.

«Chaque année, l'événement gagne en importance et attire aussi bien des membres de la communauté espagnole qu'un public plus large, désireux de goûter à l'ambiance andalouse, se réjouit Antonio Perujo, qui organise la fête avec sa sœur Sylvia ainsi qu'une trentaine de bénévoles actifs au sein de l'association ou membres de leurs académies de danse Flamenca, à Renens et à Genève. Le dimanche, on voit même de plus en plus de participants jouer le jeu: comme en Espagne, beaucoup revêtent, pour l'occasion, leurs costumes folkloriques, jupes de gitanes...» L'an dernier, la manifestation a attiré plus de 2500 visiteurs. Un chiffre qu'Antonio et Sylvia espèrent voir grimper, ce week-end, avec le riche programme concocté pour souffler les cinq bougies.

Une star du flamenco

Côté artistique, la soirée de gala prévue demain dévoile clairement

leurs ambitions de succès. C'est une véritable figure du flamenco qui tapera des talons dans la salle de spectacles: Concha Jareño (38 ans). Entourée de deux chan-

teurs, d'un guitariste et d'un percussionniste, la danseuse madrilène - qui parcourt les festivals du monde entier, où elle s'est vu décerner de nombreux prix - proposera un spectacle qui devrait flirter avec les origines du flamenco. «Ici, cet art est encore parfois méconnu, remarque Antonio Perujo, lui-même chorégraphe et danseur. Plutôt qu'une création artistique trop moderne, Concha Jareño proposera donc un spectacle de danse pure qui devrait permettre aux non-connaisseurs comme aux aficionados de s'y retrouver.»

Pour les spécialistes, la star du flamenco est une «poupée de porcelaine, délicate et élégante», qui se distingue par une grâce inégalée et la finesse de son langage chorégraphique. «Ses mouvements sont très doux, raffinés, puis se retrouvent, tout à coup, emportés par la puissance qui se dégage de tout son corps», confirme Antonio Perujo. Et le Renonais d'oser: «Le public sera charmé mais aussi surpris.»

Renens, divers lieux

Du ve 19 au di 21 juin
www.al-andalus.ch

Date: 18.06.2015

24 heures

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 32
Surface: 62'188 mm²



La danseuse star Concha Jareño enflammera les planches vendredi soir, avec sa puissance et son élégance. DR



Ets Ed. Cherix SA
 1260 Nyon 1
 022/ 994 41 11
 www.lacote.ch

Genre de média: Médias imprimés
 Type de média: Presse journ./hebdom.
 Tirage: 8'245
 Parution: 5x/semaine

N° de thème: 862.021
 N° d'abonnement: 1094419
 Page: 9
 Surface: 44'021 mm²

H₂O, mais surtout bien glacée



Une vue aérienne du projet, en «L», avec la patinoire, que l'on reconnaît à son toit aux angles arrondis et la piscine, plus à l'est. Nombre d'autres salles et services font partie du programme. IMAGES DE SYNTHÈSE: PONT12 ARCHITECTES SA

LAUSANNE Le projet de nouveau centre sportif de Malley a été présenté hier. C'est le bureau Pont 12 qui a fait la proposition retenue.

ATS
 info@lacote.ch

Le nouveau centre sportif de Malley-Lausanne franchit une étape décisive. Les communes ont confirmé leur choix de construire des installations «dignes de la capitale olympique» devisées à 208 millions de francs. Le projet lauréat s'appelle H₂O, du bureau lausannois Pont12.

Trente-sept bureaux d'architectes

au départ, six dans un deuxième temps et finalement «H₂O», un projet «extraverti», avec une implantation originale en L, conçu en strates et qui exploite «astucieusement» les volumes, a expliqué lundi devant la presse Jean-Jacques Schilt, président du Conseil d'administration du Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM).

Vaste complexe

Avec ce choix à l'unanimité, le renouveau de Malley passe une étape «décisive», même si un processus extrêmement serré s'engage. Le complexe, qui réunit entre autres patinoire (10 000 places),

piscine olympique, tennis de table, escrime, salle de spectacle et parking doit être prêt en 2019.

Le but visé est de pouvoir y accueillir les Jeux olympiques de la jeunesse (décision du CIO le 31 juillet à Kuala Lumpur) et le Championnat du monde de hockey. Deux événements pour 2020.

Joie et responsabilité

«C'est une immense joie, une immense fierté» d'avoir été choisi, a déclaré l'architecte Antoine Hahne. «C'est aussi une immense responsabilité, les délais sont courts: maintenant fini de rigoler», a-t-il lancé tout sourire.

Les communes de Lausanne,

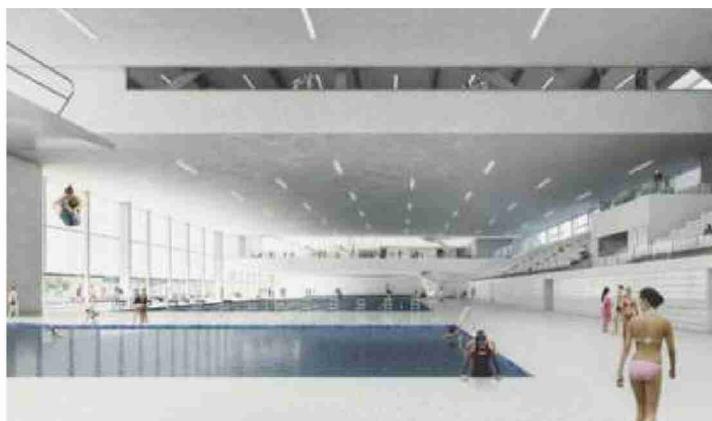
Prilly et Renens ont confirmé leur volonté de réaliser ce centre, a souligné le syndic de Lausanne Daniel Brélaz. Le coût s'élève à 208 millions de francs, dont 30 millions avancés par le canton de Vaud.

Planning très serré

Le projet lauréat est «très convaincant». Il sera mis à l'enquête publique cet automne. Le planning est «très serré», a aussi relevé Daniel Brélaz. Sur les 29 communes de Lausanne Région (280 000 habitants), deux seulement ne sont pas engagées pour l'heure dans l'aventure, a noté Gustave Muheim, président de l'association.

Philippe Leuba électrisé

Cette enceinte «va faire vibrer la Suisse», n'a pas craint d'affirmer le conseiller d'Etat Philippe Leuba, parlant de projet «fantastique, tout simplement extraordinaire». Le futur centre sportif est destiné à toute la population et n'est pas pensé que pour des événements comme ceux de 2020, a-t-il insisté. ☺



Une vue de la piscine olympique prévue sur le site.



Le parvis du nouveau centre sportif, tel que prévu dans le projet H20.

EUROPA STAR PREMIÈRE

Europa Star Première
1211 Genève
022 307 78 37

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 5'000
Parution: 6x/année



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 20
Surface: 122'137 mm²

Swiss Koo, des coucou de niche





Europa Star Première
1211 Genève
022 307 78 37

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse spécialisée
Tirage: 5'000
Parution: 6x/année

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 20
Surface: 122'137 mm²

Remettre au goût du jour un objet horloger des plus désuets, le coucou suisse? C'est le défi que se sont posés les deux jeunes fondateurs de Swiss Koo. Et ça marche!

PAR SERGE MAILLARD

Amis d'enfance, Alexandre Gaillard et Martino d'Esposito construisaient ensemble des cabanes quand ils étaient encore petits. Puis ils sont devenus grands, ont étudié le design industriel à l'ECAL et ont fondé leur propre agence. Mais il leur manquait toujours ce petit pincement au cœur, cette satisfaction innocente de l'enfant qui construit son objet de A à Z. Alors, ils se sont mis en quête d'un produit qu'ils pourraient fabriquer en toute autonomie, sans clous ni même colle. Un premier essai – des lampes gonflables – s'est avéré non concluant. Puis, un «heureux accident» est survenu: le coucou familial s'est cassé. De là est née l'idée du coucou à la sauce Swiss Koo. Pas un de ces

coucou kitsch, en toc et made in China que l'on trouve dans les boutiques de souvenirs d'Interlaken ou de Lucerne, non. Un vrai produit de designer, contemporain, haut de gamme – bref, urbain et cool. Soit tout le contraire de l'image que l'on se fait du coucou suisse traditionnel. Qui, soit dit en passant, n'a rien de suisse dans son ADN (lire en p. 21).

Engouement local

Résultat: les deux compères, l'un plutôt versé dans la mécanique de précision et l'autre dans la décoration, ont retroussé leurs manches dans leur atelier de Renens, pour fabriquer ces coucous urbains. Tous leurs modèles sont fabriqués en bois: peuplier, bouleau ou sapin pour le caisson. Car les bois tendres permettent d'assembler les coucous sans colle, mais au moyen de «chevilles». Les ébénistes en herbe – qui ont entre-temps engagé un monteur et un stagiaire – utilisent aussi des outils modernes, comme une fraiseuse industrielle. Les coucous les plus simples nécessitent un jour de montage à la main, les plus compliqués jusqu'à une semaine.

La gamme de prix démarre à 485 francs pour le nouveau modèle

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 17
Surface: 25'664 mm²

A Renens, IRL+ va tourner sa dernière page

Plombée par l'impression numérique et le franc fort, l'entreprise d'arts graphiques doit licencier ses 44 collaborateurs et déplacer cinq apprentis. Quatorze employés devraient être repris

L'entreprise d'arts graphiques IRL+ à Renens va fermer ses portes. Elle prévoit de licencier ses 44 collaborateurs et de déplacer cinq apprentis. Quatorze employés devraient être repris dans d'autres entités de la holding SFF Arts graphiques (Sandoz Fondation de famille Arts graphiques SA). «Notre début d'année a été catastrophique», justifie le directeur général, Michel Berney.

De manière générale, le marché des arts graphiques «est dans la tourmente» et la région lémanique en surcapacité. Aux problè-

mes structurels du passage de l'imprimé au numérique s'ajoute une concurrence étrangère dopée par le franc fort depuis le début de l'année, expliquait hier IRL+ dans un communiqué. La société a «particulièrement souffert» de ces éléments, «avec une forte accélération de la dépréciation de son marché en ce début d'année». Elle se voit ainsi «contrainte de fermer son site de Renens».

Les activités d'imprimerie seront déplacées cet été dans les cinq autres entités de la holding SFF Arts graphiques, en particulier aux Imprimeries Genoud au Mont-sur-Lausanne et aux Presses centrales (PCL) à Renens. «Nos commerciaux s'activent pour leur transférer la plus grande partie possible de notre chiffre d'affaires», explique Michel Berney. La cessation de nos activités sera une

opportunité pour eux, et en conséquence pour notre personnel.»

Au passage, ce dernier bénéficiera d'un plan social négocié avec les syndicats en début d'année, lorsqu'une importante réorganisation avait déjà dû être effectuée à cause du manque de travail. «Les employés voyaient bien que les machines ne tournaient pas. Cela a donc un peu atténué l'effet de surprise de l'annonce de cet après-midi (*ndlr: hier*)», explique le directeur.

Déjà menacées de fermeture en 2012 après le retrait de Swissprinters, les IRL (Imprimeries réunies Lausanne) avaient été reprises par les cadres de l'entreprise avec l'appui du Canton de Vaud et de la Ville de Renens. Deux ans plus tard, la signature d'un partenariat avec la holding SFF Arts graphiques avait permis le désengagement financier du Canton et de la Commune de Renens. Elle semblait garantir la pérennité de l'entreprise. «C'était une bonne décision, mais cela n'aura malheureusement pas suffi», conclut Michel Berney.

S.MR/ATS



IRL+ se voit «contrainte de fermer son site de Renens». PH. MAEDER

Date: 07.07.2015

24heures

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 17
Surface: 25'664 mm²

Un siècle d'imprimerie

● La fermeture définitive d'IRL + d'ici quelques mois marquera la fin d'une histoire débutée en 1907 avec la fusion des maisons P. Allenspach, Ch. Viret-Genton et J. Corbaz pour créer la Société de la Feuille d'Avis de Lausanne et des Imprimeries réunies. Cette dernière imprima notamment la *Feuille d'Avis de Lausanne* et *La Tribune de Lausanne*, ancêtres respectifs de *24 heures* et du *Matin*.

Dans les années 1980, les Imprimeries réunies Lausanne (IRL) forment avec ces titres les bases du groupe Edipresse. En 2006, elles rejoignent le groupe Swissprinters, composé des activités d'impression des groupes Ringier et NZZ-Medien-gruppe, qui les lâchent six ans plus tard. Avec l'appui du Canton de Vaud et de la Ville de Renens, les cadres reprennent alors l'entreprise sous le nom d'IRL + SA.

Date: 21.07.2015

Walliser
☆☆ Bote

Walliser Bote
3900 Brig
027/ 922 99 88
www.walliserbote.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 22'213
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 18
Surface: 41'400 mm²

Schwimmen | Schweizer Nachwuchsmeisterschaften in Renens

Medea Wedig und Alfons Brigger im Final



Saisonabschluss. Die vier Oberwalliser in Renens (von links): Alfons Brigger, Enja Kluser, Liz Konan und Medea Wedig.

FOTO ZVG



Walliser Bote
3900 Brig
027/ 922 99 88
www.walliserbote.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 22'213
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 18
Surface: 41'400 mm²

Am Wochenende fanden zum Abschluss der Schwimmsaison 2014/15 die Schweizer Nachwuchsmeisterschaften statt. 72 Vereine aus der ganzen Schweiz waren mit den besten 738 Athleten in Renens vertreten. Die Walliser Schwimmerinnen und Schwimmer holten fünf Finalplätze.

Insgesamt wurden 132 Medaillensätze vergeben und der Nachwuchs des SC Uster Wallisellen holte sich mit insgesamt 48 Edelmetallen den Hauptanteil.

Für den Walliser Schwimmverband starteten vom OW88 Enja Kluser, Liz Konan und Medea Wedig, für den Schwimmklub Siders der Staldenrieder Alfons Brigger sowie Sarah Vuillermoz und Marmaduke Mc Tighe und für den Schwimmklub Sitten die beiden Schwestern Charline und Amélie Blanc sowie Marine Ray. Diese neun Schwimmerinnen und Schwimmer gaben ihr Bestes und qualifizierten sich in ihren Alterskategorien für sechs Finalläufe.

Alfons Brigger mit persönlicher Bestzeit

Der 17-jährige Staldenrieder Alfons Brigger zeigte einen beachtlichen Wettkampf, denn bereits beim ersten Einsatz über die 100 m Rücken qualifizierte er sich mit persönlicher Bestzeit (1:03,22) für den Final und be-

endete diesen als Siebter in 1:03,21. In seinen fünf Einsätzen erzielte er drei neue persönliche Bestzeiten. Am Sonntag, am letzten Wettkampftag, konnte er nochmals zulegen und schwamm im 100-m-Delfin-Rennen eine sensationelle Zeit von 59,64, womit er erstmals die 60 Sekunden-Schallmauer knackte. Brigger verpasste den Final um 42 Hundertstel und klassierte sich auf Platz 10.

Sein junger Vereinskollege Marmaduke Mc Thighe holte sich über 100 m Brust die Finalqualifikation und belegte mit neuer persönlicher Bestzeit von 1:28,05 den 6. Rang. Sarah Vuillermoz konnte am Sonntag im 100-m-Rücken-Rennen ein positives Zeichen setzen und mit neuer persönlicher Bestzeit (1:12,46) den 10. Schlussrang belegen.

Medea Wedig packte die Chance

Medea Wedig hat bei ihren ersten nationalen Titelkämpfen die Chance gepackt und über die 100-m-Brust-Strecke mit einer tollen Zeit von 1:27,98 die Finalteilnahme gesichert. Im Final der acht schnellsten Schwimmerinnen konnte sie sich dann aber nicht mehr steigern und blieb mit 1:29,06 auf Rang 7. Zu ihrem zweiten Einsatz über 200 m Vier-Lagen konnte sie wegen einer akuten Augenverletzung nicht mehr antreten.

Liz Konan schlug im Rennen über 100 m Delfin in 1:13,67

an und verpasste in einem stark besetzten Rennen als 20. die Finalqualifikation, wobei ihr 3,5 Sekunden fehlten. Bei ihrem ersten Rennen über 400 m Freistil stimmte vieles nicht, sie blieb über sechs Sekunden hinter ihrer Qualifikationszeit zurück und landete unter den 30 Schwimmerinnen auf Platz 29.

Enja Kluser, die Rückenspezialistin, konnte sich ebenfalls gegenüber der Meldezeit in den beiden Rückenrennen nicht steigern und verlor im 100-m-Rennen über 2,5 Sekunden und belegte mit 1:16,45 Rang 24. Über die 200-m-Distanz erreichte sie mit 2:44,65 den zweitletzten Platz (26.)

Der Schwimmklub Sitten war mit drei Schwimmerinnen vertreten: die beiden Schwestern Charline und Amélie Blanc sowie Marine Ray. Charline, die ältere der Blanc-Schwestern, holte sich über 200 m Brust in 2:56,37 die Finalteilnahme und steigerte sich nochmals unter den acht Schnellsten auf 2:54,99. Im 100-m-Brust-Rennen holte sie sich mit 1:23,48 Rang 11. Ihre jüngere Schwester Amélie holte sich im 100-m-Brust-Rennen ebenfalls das Finalticket und verwies die Oberwalliserin Medea Wedig mit 1:28,38 auf Platz 7. Marine Ray holte sich mit neuen Bestzeiten in ihren beiden Einsätzen über 100 m Freistil (1:02,80) Platz 11. und 100 m Rücken (1:13,85) Rang 15.

Christian Staehli

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 21
Surface: 18'657 mm²

Quinze nouvelles classes d'école pour Renens

Un deuxième collège a ouvert ses portes sur le site du Censuy. Avec équipements sportifs et unité d'accueil pour écoliers

Tout était prêt pour la rentrée des classes lundi dernier. Le nouveau Collège du Censuy, à Renens, juste à côté de l'école déjà existante à cet endroit, a pu ouvrir ses portes à temps à plus de 300 élèves des degrés primaires. Le chantier aura duré deux ans. Le bâtiment est dimensionné pour accueillir 15 classes et est équipé de nombreuses infrastructures, dont une double salle de gymnastique et des ter-

rains de sport qui ne sont pas encore terminés.

«Il faudra encore environ un mois et demi à deux mois avant de pouvoir utiliser le terrain de foot et les pistes d'athlétisme, et pour avoir les arbres prévus», précise Jean-Marc Dupuis, municipal des bâtiments. Par contre, l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE), offrant 12 places, est déjà en service. A terme, pour la rentrée des classes 2016, sa capacité devrait doubler. Pour l'instant, cette UAPE remplace celle qui était implantée dans le collège renanais du Léman, dont les locaux vont servir de réfectoire pour les élèves des degrés secondaires. Un abri de

protection civile a aussi été installé au Censuy. Enfin certains parmi les nouveaux équipements sportifs pourront aussi être utilisés par la population locale.

L'élu municipal est particulièrement satisfait d'avoir pu limiter les coûts à partir du projet sélectionné à l'issue d'un concours d'architecture. «Nous avons tout passé à la loupe, et avec les architectes et les partenaires du projet, qui était au départ devisé à plus de 31 millions, nous avons pu tout ramener à 26 millions de francs, en redimensionnant certains équipements, par exemple. Cela n'empêche pas ce collège d'être magnifique. Et c'est du solide!»

Cerise sur le gâteau scolaire, une petite rallonge de quelque 200 000 francs accordée lors du vote du crédit par le Conseil communal en 2013 a rendu techniquement possible, en cas de besoin futur, l'ajout d'un étage à ce collège. **J.DU.**



Le nouveau bâtiment est l'œuvre du bureau lausannois Esposito et Javet. ODILE MEYLAN



Renens Entrepôts se dévoile

URBANISME • Le futur quartier de «Renens Entrepôts», qui accueillera notamment 200 logements, des surfaces administratives et le site principal romand des CFF, a dévoilé son nouveau visage et le lauréat a été désigné à l'issue du mandat d'étude parallèle. Il s'agit du bureau Jean-Baptiste Ferrari & Associés SA, à Lausanne.

Ce projet prévoit quelque 18 bâtiments avec une mixité d'affectations. Deux bâtiments longitudinaux de 30 mètres de haut, le long des voies ferrées, seront dévolus

au site principal romand des CFF. Sur le front sud du périmètre, 3 immeubles accueilleront des logements, des commerces de proximité et une crèche. Au cœur du quartier, environ 200 appartements ainsi que des commerces de proximité prendront place dans treize «villas urbaines» de 4 étages, entourées d'espaces publics dédiés aux piétons et à l'animation des lieux.

L'investissement se monte à 150 millions de francs. Les CFF y participent à hauteur de 90 millions, le reste étant pris en charge par

des tiers. Le début des travaux pourrait avoir lieu en 2018, pour une fin des travaux à l'horizon 2020. PK



FERRARIARCHITECTE



La grande dame du POP prend sa retraite politique

Marianne Huguenin, syndique de Renens, ancienne conseillère nationale, a marqué le canton de Vaud et la politique de sa personnalité
Cindy Mendicino et Lise Bourgeois

«Je n'ai plus l'énergie d'il y a vingt ans, ni même celle d'il y a cinq ans. Je ne me représenterai pas.» Marianne Huguenin quitte la politique. «Institutionnelle», insiste-t-elle. Elle terminera son mandat de syndique de Renens en

juillet de l'année prochaine et ce sera ensuite fini. «Je ne briguerai pas de nouveau mandat électif. Je préfère me tourner vers le monde associatif.»

Il a fallu un an à l'élue popiste pour mûrir ce choix qui changera profondément sa vie, mais aussi celle de son parti. Et de sa ville. Elle apparaît convaincue, tranquille. Pas lassée pour un sou, encore moins fâchée. «J'ai simplement envie de passer à autre chose et de savoir dire stop. Ça fait quand même vingt ans que je suis à la Municipalité de Renens!»

Marianne Huguenin, qui a fait plusieurs longs voyages dans sa

vie, veut reprendre un peu la route et «laisser venir du vide, sans peur». Car la peur ne fait pas partie des sentiments qui habitent cette médecin engagée et passionnée. Au moment d'évoquer sa carrière politique, deux épisodes font inévitablement surface.

Son coming out d'abord. En 2004, en plein débat sur le partenariat enregistré et alors qu'elle est conseillère nationale depuis un an, la politicienne lâche au détour d'un portrait dans *Femina* qu'elle préfère les femmes. Elle développera plus tard à la télévision. Une révolution dans le monde politique romand, mais surtout vaudois.



Figure du POP vaudois, Marianne Huguenin reste attachée à ses luttes et à la politique. Mais les mandats électifs, c'est fini. PATRICK MARTIN



Pas de regrets

Dix ans plus tard, elle est en paix avec ce choix, qu'elle n'a jamais regretté et qu'elle voit comme un acte militant. «On ne peut pas prétendre défendre les minorités opprimées et, quand on en est une, faire comme si cela n'existait pas. Et au fond c'est parler de sa vie, pas seulement de sa sexualité. Je ne me voyais pas me taire ou parler avec l'étiquette de médecin, sans dire où je me situais. Je pense aussi qu'on peut jouer un rôle de modèle quand on est en politique ou dans la culture, par exemple.» Elle dit avoir aussi eu l'envie de s'enlever un poids. «Je n'étais pas encore syndique et j'avais réglé la question une fois pour toutes. Je me suis dit que c'était fait! Et tout ça me semble encore aujourd'hui cohérent.»

«Les plus gros coups»

C'est aussi ainsi qu'elle qualifie

l'autre épisode marquant de sa carrière, celui où elle a pris «les plus gros coups». En 2007, elle est la seule élue POP au Conseil national. Mais elle décide de laisser sa place à son camarade Josef Zisyadis. Une évidence pour elle, un scandale pour beaucoup d'autres. «On perdait un siège au National, je faisais moins bien dans ma ville que quatre ans auparavant alors que j'en étais la syndique... pour moi c'était une défaite, pour mon parti aussi. Je m'en foutais de sortir première! Un truc ne jouait pas du tout.» Elle dit ne pas avoir regretté une seconde son choix, qu'elle a mûri en quelques jours. «J'étais en phase avec moi-même et honnête. Peut-être trop en lâchant le soir de l'élection: «Merde, ça n'a pas de sens, s'il n'y en a qu'un, il faut que ce soit Josef.»

Rare en politique, l'intégrité de Marianne Huguenin rend sa re-

traite d'autant plus douloureuse pour son parti. Gavriel Pinson, président du POP vaudois, est partagé entre la compréhension et les regrets: «Elle a beaucoup donné et je ressens de la gratitude. Après toutes ces années de mandats, je comprends qu'elle veuille se reposer. Cela dit, il ne sera pas facile de retrouver une personne de cette qualité-là.»

Le parti, qui se prépare pour les élections fédérales avec le municipal lausannois Marc Vuillemier, est dans une phase ascendante, selon Gavriel Pinson. «Nous avons beaucoup de nouvelles adhésions, des jeunes notamment.» Et Marianne Huguenin, qui terminera son mandat en juillet prochain, ne lâchera pas le POP. Elle affirme sans l'ombre d'un doute qu'elle fera campagne aux communales, «pour mon parti, sur le terrain, aux côtés de mes camarades».



«Je me réveille dans la peau de l'acteur»



Omar Porras

1963

Premiers pas

Il naît le 9 juillet à Bogotá (Colombie).

1989

Deux amours

Il s'installe en Suisse, à Zurich. Il tombe amoureux du pays et de la mère de ses enfants.

1990

Naissances

Naissance de Luca et fondation du Teatro Malandro (GE). Chaïa naîtra en 1997 à l'aube de la création de «Noces de sang», à la Comédie (GE).

2014

Succès

Il est nommé à la tête du Théâtre Kléber-Méleau (VD) et il reçoit le Grand Prix suisse de théâtre/Anneau Hans Reinhart pour sa carrière.

Lundi

Canaliser l'excitation

A une semaine du premier spectacle de ma première saison à la tête du TKM (Théâtre Kléber-Méleau), mon agenda est plein. Il y a de l'excitation, bien sûr, mais il faut la canaliser, rester serein. Si on s'agite, on ne peut pas réussir à obtenir la perfection et la beauté recherchée. Je m'installe dans mon appartement de Renens. Renens, pour moi, c'est un continent en soi, 120-130 langues, un foisonnement de cultures. A midi, on mange autour d'une énorme table avec l'équipe technique et administrative. C'est normal. Le théâtre, c'est un foyer, une maison, une équipe, je suis très attaché à cette notion d'équipe. Le soir, saut à Genève. J'ai rendez-vous avec le directeur du théâtre Am Stram Gram, Fabrice Melquiot. On évoque les fonctions poétique, politique, sociale des théâtres de la région. Passionnant.

Mardi

Un accent nouveau

J'ai rendez-vous avec deux metteurs en scène de théâtres locaux. On discute de la saison prochaine. En début d'après-midi, je rencontre une journaliste de la télé Be Curious. Tout au long de la journée, on continue de s'installer dans le théâtre. Il est truffé d'objets. Ce théâtre a un passé sublime. On avance en étant très respectueux des choses passées. On a le cœur rempli de joie et de bonheur. On veut accueillir les spectateurs avec le même amour, la même passion, le même respect que l'équipe précédente. Mais il y a un accent nouveau. Le mien.



Le Matin Dimanche
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 135'609
Parution: hebdomadaire

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 20
Surface: 43'726 mm²

Mercredi

Peaufiner «La Bible»

La journée commence très tôt. J'ai rendez-vous avec le graphiste qui prépare le programme des salles, qu'on appelle aussi «La Bible». C'est le fascicule vendu ou distribué aux spectateurs lorsqu'ils arrivent au théâtre, et qui présente notamment la distribution. Il faut que ce soit parfait. Surtout si les spectateurs décident de le garder en souvenir. A midi, je déjeune avec la présidente de la Fondation du TKM, l'élue Myriam Romano-Malagrifa. Elle est émerveillée de voir le nombre de personnes qui préparent le spectacle, leur côté touche-à-tout (bois, serrures, soudures). On dirait une armée de fournis en action. Je suis fier. Je considère que le TKM doit faire partie du patrimoine local, c'est le grand théâtre de l'Ouest lausannois.

Jeudi

Un moment à moi

Je me réveille dans la peau de l'acteur. Je joue dans le premier spectacle que nous présentons, mardi, «La Visite de la vieille dame» de Friedrich Dürrenmatt. Je prends le texte, il y a un travail de lecture. Je prépare la répétition. C'est un spectacle qui tourne depuis un moment, il est bien rodé. Il faut juste l'adapter au TKM. Pour travailler, je me mets dans un coin du théâtre. C'est un moment à moi. Le soir, je me rends au théâtre de Vidy pour assister à la remise des prix et bourses culturels 2015 de la Fondation Leenaards. J'ai la possibilité de découvrir les artistes de demain, des musiciens, cinéastes, acteurs, peintres. Je suis

particulièrement touché par le travail du peintre Sébastien Mettraux, un ancien élève de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL).

Vendredi

Tous à la même messe

Derniers préparatifs avant l'arrivée des autres acteurs qui seront sur scène la semaine prochaine. Il faut bien organiser leur accueil, les chambres d'hôtel, le transport. Point de situation avec la billetterie. Je signale qu'il reste encore des places pour «La Visite de la vieille dame», programmée jusqu'au 11 octobre. Nous serons neuf personnes sur scène et une trentaine en tout pour assurer le spectacle. Le soir, je retourne à Genève à l'occasion de la présentation de la saison du théâtre Am Stram Gram. J'aime voir ce que proposent mes collègues. Je ne les vois pas du tout comme des concurrents. On fait le même métier. En fait, on va tous à la même messe, mais à une heure différente.

Samedi

Œuvre inédite

Rendez-vous avec l'artiste peintre, graveuse et plasticienne vaudoise Catherine Bolle. Elle a conçu une installation artistico-scientifique qui sera placée sur le toit du TKM. Elle a utilisé des cellules Grätzel. Son œuvre, inédite, sera dévoilée lors du vernissage de lundi. Nous avons invité 300 personnes.

Propos recueillis par Fabiano Citroni

* Site Internet du TKM: <http://www.t-km.ch/>

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 21
Surface: 51'561 mm²



L'artiste Danielle Jacqui à côté des pièces de son futur «Colossal d'art brut». DR

Une œuvre «colossale» pour la Ferme des Tilleuls

Jérôme Ducret

Une artiste française veut faire don de sa dernière et originale création à la fondation qui va gérer le futur lieu culturel

C'est la reine de la céramique, et elle veut faire don de sa dernière œuvre, baptisée *Colossal d'art brut*, à la Ville de Renens. Plus précisément à la Ferme des Tilleuls, le futur lieu culturel qui

doit prendre place dans l'ancienne bâtisse du même nom, en cours de rénovation (*lire ci-dessous*). Danielle Jacqui, artiste originale que d'aucuns n'hésitent pas à comparer au Facteur Cheval, a réalisé une sorte de paroi de 500 mètres carrés, composée de «pièces» d'environ trente centimètres sur trente. Ce «colossal» était destiné au départ à la façade de la gare d'Aubagne, dans le sud de la France. Mais les autorités locales, ayant changé lors des dernières élections municipales, n'en veulent plus.

Il se trouve que le photogra-

phe lausannois Mario Del Curto, initiateur du projet de la Ferme des Tilleuls, connaît Danielle Jacqui. C'est lui qui l'a convaincue de confier son «colossal» à Renens.

«Nous devons encore retourner voir Mme Jacqui pour signer une convention de donation, explique Myriam Romano, municipale en charge de la Culture. Et nous sollicitons le Conseil communal pour qu'il nous octroie une somme de 100 000 francs pour transporter le «colossal». Il faudra l'assembler à Renens, pièce après pièce.»

C'est probablement une façade

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 21
Surface: 51'561 mm²

de l'annexe de la ferme qui accueillera la dernière réalisation de l'artiste. «La ferme elle-même est classée aux monuments historiques, nous ne pouvons pas toucher à ses façades, explique Myriam Romano. On peut imaginer des compléments dans les jardins du lieu, par exemple.»

Il n'est pas exclu que quelques-unes des pièces qui composent le «colossal» trouvent un hébergement à Lausanne, à la Collection de l'Art brut. Sarah Lombardi, sa directrice, confirme «très bien connaître» le travail de Danielle Jacqui. «Nous avons au Musée quelques-unes de ses œuvres textiles ainsi que des lettres brodées, ajoute-t-elle. Elles sont inventoriées dans la collection annexe du musée, que Dubuffet lui-même avait rebaptisée *Neuve Invention* en 1982.»

Figurent dans cette collection des œuvres qui ne sont pas de l'art brut au sens strict du terme, qui définit des productions d'autodidactes se situant totalement en dehors des circuits artistiques

existants.

«Une artiste intéressante»

«Elle est venue nous voir récemment, en nous proposant de reprendre également une partie de son «colossal», continue la directrice du musée lausannois. Sur le principe, je suis très intéressée par cette proposition et ses pièces pourraient parfaitement s'intégrer dans notre futur projet d'extension du musée. Mais seulement à condition que les œuvres puissent être exposées de manière visible, en extérieur, ce qui est aussi une condition de sa part.»

La Municipalité de la capitale vaudoise a déjà pondu un préavis culturel, qui liste les développements à faire dans ce domaine et qui contient un crédit d'étude pour l'extension de l'Art brut. Il n'a pas encore été approuvé par le Conseil communal, «et je ne peux donc pas confirmer pour l'heure cette donation, conclut Sarah Lombardi. Mais c'est sans contester une personne et une artiste très intéressante.»

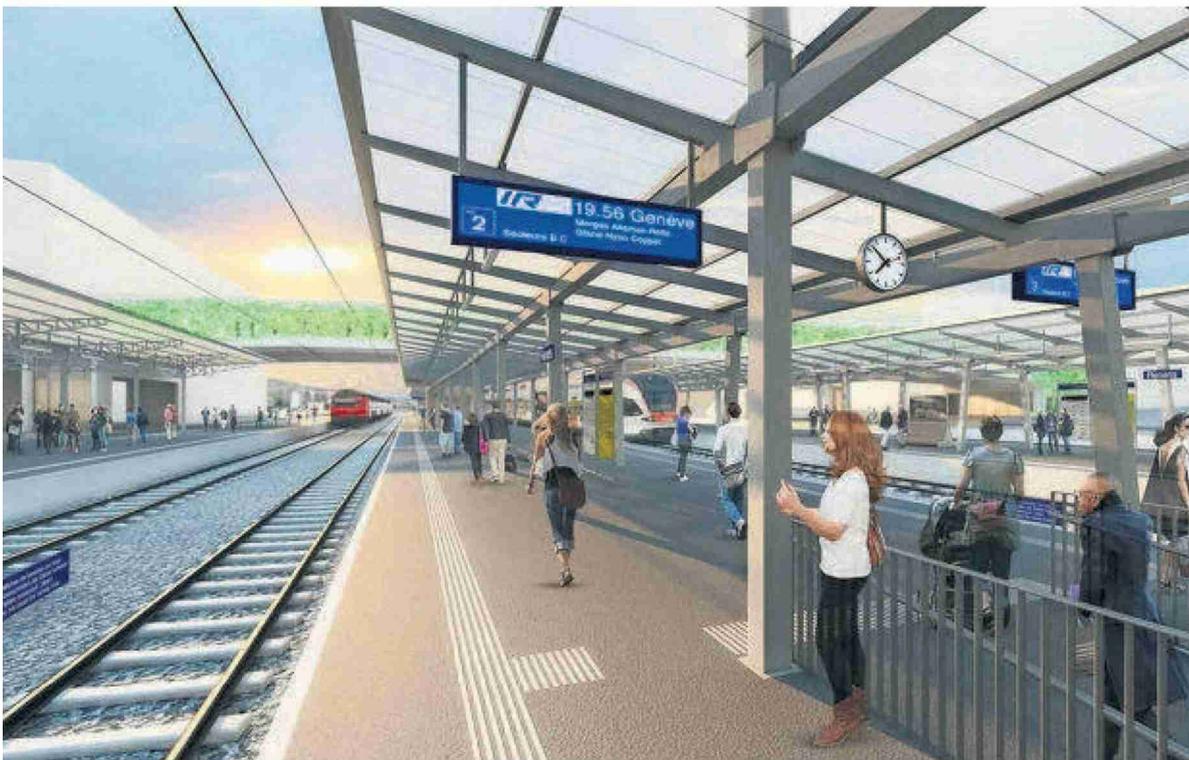
Les Tilleuls, un «autre» lieu

● «Ce ne sera pas un musée», préviennent d'emblée la syndique de Renens, Marianne Huguenin, et sa collègue municipale de la Culture, Myriam Romano. La Ferme des Tilleuls, ancienne bâtisse classée comme monument historique, sise au bord des voies CFF à Renens doit devenir d'ici l'an prochain un lieu d'accueil de multiples activités culturelles, ouvert aux acteurs locaux et régionaux, mais aussi sur le plan international, dans un mélange des genres et des domaines. Le futur programme de l'endroit sera mis sur pied par l'Association Un autre regard, présidée par le célèbre

photographe Mario Del Curto. Et la gestion du site et son rayonnement seront du ressort d'une fondation déjà créée, qui devrait recevoir de la ville de Renens un capital de base de 300 000 francs, si le Conseil communal dit oui lors d'une prochaine séance. Myriam Romano précise que la Loterie Romande a promis 300 000 francs, et que la fondation suisse Ernst Göhner a quant à elle attribué pour 50 000 francs au projet. Pour l'heure, les travaux de rénovation, financés par le propriétaire, soit la Commune, vont bon train.



Le chantier de la gare de Renens débute sous les voies



La gare de Renens telle que les voyageurs la découvriront à partir de 2020.

DR

Les travaux ont commencé. Première grande étape: créer un nouveau passage sous voies plus large et accessible aux personnes à mobilité réduite

«**N**ous sommes leur nouveau voisin jusqu'en 2020.» Le chef du projet de la gare de

Renens a lancé l'entreprise titanesque il y a quelques semaines. Et durant les cinq prochaines années, ceux qui fréquentent les lieux devront composer avec les machines, les palissades et les désagréments inévitables lorsqu'on transforme une gare de fond en comble.

L'entreprise est complexe. Les CFF doivent déplacer deux tiers de la gare vers le nord, créer un nouveau passage sous voies, élargir, rehausser et prolonger les quais avec notamment deux quais centraux à 420 mètres, qui seront par la suite recouverts. Le tout alors que 600 trains continueront de

passer par là quotidiennement. Et que 25 000 personnes fréquentent le secteur tous les jours.

Première grande étape: créer un passage sous voies plus de deux fois plus large que l'actuel. Et le munir de rampes. Une construction nouvelle et très attendue des usagers, notamment des personnes à mobilité réduite, qui exige des travaux de longue haleine. Au printemps prochain, plusieurs ponts provisoires fondés sur des micropieux et des parois de fouille provisoires seront réalisés de nuit au moyen de foreuses sur les huit voies de la gare. Ce pour des questions de



circulation des trains, mais aussi de sécurité. Dès le mois de mai, les CFF s'attaqueront aux terrassements et au bétonnage de l'ouvrage. Les ponts provisoires seront retirés début 2017. Et en mai de la même année, la version provisoire du nouveau passage sera ouverte aux voyageurs. Le quai 2 bénéficiera d'un escalier provisoire et l'ensemble aura droit à des ascenseurs provisoires, qui mèneront sur les quais 2 et 3.

Dans un deuxième temps, au printemps 2017, il s'agira d'élargir, de re-



Quelque 25 000 voyageurs fréquentent la gare tous les jours.

VANESSA CARDOSO

hausser et de prolonger les quais. Pour ce faire, les CFF doivent gagner de la place au nord et donc supprimer la voie 6. Ensuite, toujours au nord, un nouveau quai 4 sera construit par étapes, en coordination avec les travaux du tram t1. Ensuite les CFF procéderont à la transformation de cha-

cun des quais, en travaillant par demi-quai. Les accès définitifs depuis le passage souterrain seront réalisés en même temps, ainsi que les nouvelles couvertures des quais, translucides. C'est aussi pendant ce temps que seront posées les fondations nécessaires à la réalisation de la passerelle Rayon vert, construite par les communes de Renens, de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens et de Crissier et mise en service à la fin du chantier en 2020. A cette date, toutes les installations de la gare de Renens auront été remplacées.

Toutes les étapes de cette grande mutation sont expliquées et documentées dans le pavillon d'information situé rue de Crissier 4b, à Renens. Et une colonne d'information est aussi installée sur la place sud de la gare.

CI.M.

Les CFF installent leur siège à Renens

● L'ensemble du siège romand des CFF sera déplacé à Renens, non loin de la toute nouvelle gare de la ville, à la place des entrepôts de stockage de l'entreprise de transport.

Le projet immobilier prévoit que les quelque 1700 emplois actuellement situés en grande partie à l'avenue de la Gare, à Lausanne, soient regroupés dans deux

bâtiments au sud des voies, à Renens. Ils culmineront à 30 mètres de haut et leur construction se fera entre 2018 et 2020. Ces deux constructions constitueront des barrières de protection aux nuisances pour le quartier qui sortira de terre derrière eux.

Car le projet des Entrepôts prévoit aussi la construction d'environ 200 logements, répartis

dans des bâtiments qui ne feront pas plus de quatre étages.

Tout au sud, rue du Simplon, trois immeubles, eux aussi destinés à l'habitat, mais également à l'accueil préscolaire des enfants et au commerce de proximité, sortiront de terre.

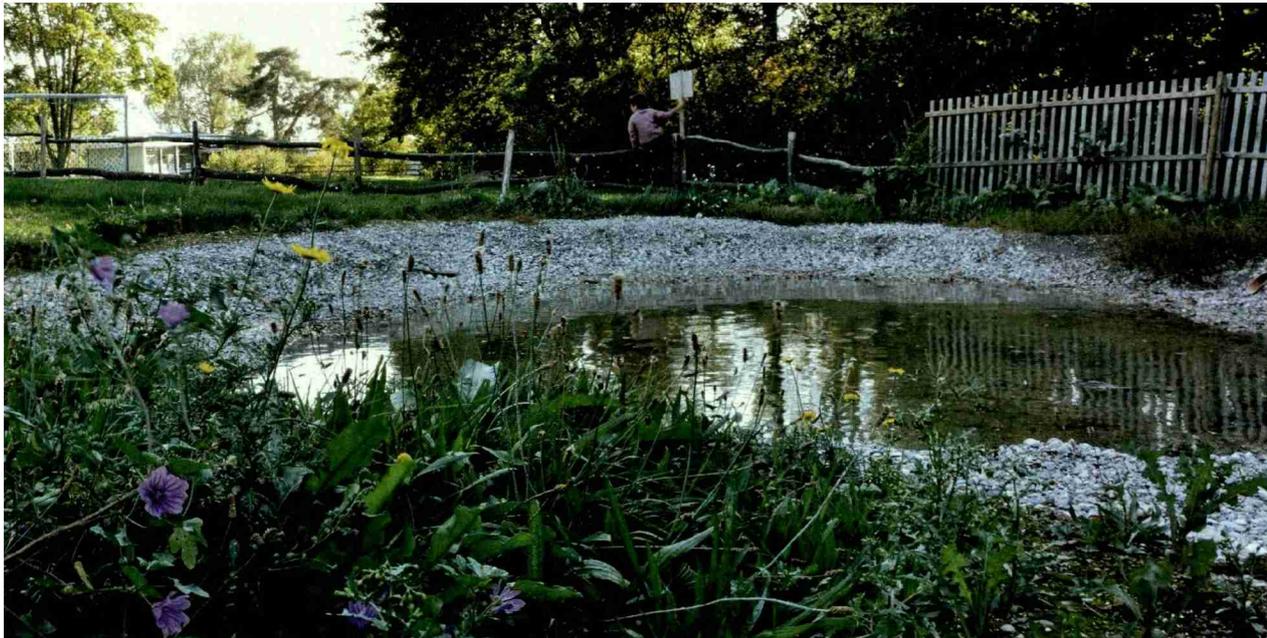
Enfin, le secteur comporte aussi un gymnase, actuellement en construction.



Pro Natura
4018 Basel
061/ 317 91 91
www.pronatura.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 29'500
Parution: 5x/année

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 27
Surface: 41'747 mm²



Florence Kupferschmid

Même à Renens, une agglomération dense de l'ouest lausannois, un site approprié pour réaliser un étang temporaire a été trouvé.

Cités d'eau: les communes au secours des batraciens

Lancé fin 2013 dans le cadre de la campagne « Des gouilles pour les grenouilles », le projet Cités d'eau, qui vise à motiver les communes romandes à réaliser des étangs sur leur territoire, s'achemine vers un succès probant.

Le projet Cités d'eau, lancé et mené par le Secrétariat romand de Pro Natura, est une réponse concrète à la raréfaction des plans d'eau temporaires, habitats essentiels pour les espèces d'amphibiens menacées d'extinction comme le crapaud calamite ou la rainette verte. Les plans d'eau temporaires ont l'avantage de s'assécher durant la saison chaude, ce qui permet la suppression des prédateurs qui se délectent des grenouilles: les poissons et les larves de libellules.



Pro Natura
4018 Basel
061/ 317 91 91
www.pronatura.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Magazines spéc. et de loisir
Tirage: 29'500
Parution: 5x/année

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 27
Surface: 41'747 mm²

Important propriétaire foncier au bénéfice d'un réseau local étoffé, la commune représentait l'acteur idéal dans ce projet. Outre une aide financière de Fr. 2000.- par réalisation allouée par Pro Natura ou les conseils d'un expert in situ, la publication d'un guide de réalisation, une page internet détaillée et un premier entretien sur demande ont été mis à disposition.

Près de 60 administrations ont répondu favorablement à l'appel lancé fin 2013 à l'ensemble des communes de Suisse romande. Parmi celles-ci, Tramelan, La Chaux-de-Fonds, Carouge, Fontenais, Nyon ou encore Lausanne sont autant de communes qui se sont décidées à créer un plan d'eau sur une parcelle communale.

Des grenouilles urbaines à Renens

Renens, dans l'agglomération très dense de l'ouest lausannois, ne représentait pas a priori le lieu rêvé pour la création d'un plan d'eau. Où aurait-on pu trouver des grenouilles dans un lieu aussi urbanisé? La commune de Renens a pourtant accepté de relever le défi. Avec l'aide d'un biologiste et de Pro Natura, la ville de Renens a d'abord évalué la pertinence d'une telle action sur son territoire.

Il s'est avéré que certaines espèces d'amphibiens, le sonneur à ventre jaune et le crapaud accoucheur notamment, proliféraient dans le couloir bio-

logique créé par la Mèbre, une rivière qui coule au nord de la commune. Une parcelle communale encore exempte de toute construction se trouvait à proximité, entre jardins familiaux, école et habitations. Le site idéal pour l'aménagement d'un plan d'eau temporaire était tout trouvé. La réalisation de l'étang n'a pris que quelques semaines, et ce printemps déjà une première jeune grenouille y avait pris ses quartiers.

Succès exporté

Lors d'une journée d'échange d'expériences, 30 représentants d'administrations communales, les experts du projet et Pro Natura se rencontraient ce printemps au Centre Pro Natura de Champ-Pittet. L'occasion de rappeler les solutions d'entretien, clé de la pérennisation du biotope à long terme, mais surtout de présenter quelques projets réalisés.

Suite aux résultats réjouissants du projet Cités d'eau en Suisse romande, qui faisait office de projet pilote, il a été décidé d'élargir l'action à la Suisse alémanique. Le projet «Tümpeloffensive» a permis de contacter 800 communes. A ce jour, 30 communes se sont montrées intéressées et 19 nouveaux plans d'eau devraient voir le jour Outre-Sarine d'ici la fin du projet.

PHILIPPE STEINER est coordinateur du projet Cités d'eau chez Pro Natura.

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 22
Surface: 50'086 mm²

Prévention

«L'homophobie est bien une réalité à l'école»



Le temps d'une semaine, Nicolas Perelyguine éveille la conscience des jeunes rennais face à l'homophobie, la transphobie et le sexisme. ANALOU DELÉMONT

Renens a lancé une semaine d'actions contre les préjugés. Nicolas Perelyguine, du Service de la jeunesse, explique pourquoi
Chloé Banerjee-Din

Depuis lundi, Renens est parti à l'assaut des préjugés à l'école en organisant une semaine d'actions

contre l'homophobie, la transphobie et le sexisme. Rencontre avec la cheville ouvrière de ce projet, Nicolas Perelyguine, responsable du Service de la jeunesse.

L'homosexualité pose-t-elle problème chez les jeunes?

Nous avons deux sons de cloche. Pour certains, l'homosexualité est une évidence. Ils ont des amis gays et ne voient pas où pourrait être le souci. Pour d'autres, c'est un problème, en raison de leur

religion notamment.

A Renens la multiculturelle, y a-t-il plus de tabous autour de l'homosexualité?

J'ai entendu des gens dire que le rejet de l'homosexualité doit être plus fort ici. Mais je ne pense pas que ce soit différent. En tout cas, nous n'avons pas organisé cette semaine à Renens à cause du phénomène de mixité culturelle. Et cela n'a pas été un obstacle. Aucun parent n'a refusé que son

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 22
Surface: 50'086 mm²

enfant participe.

Comment est née l'idée de cette semaine d'action contre l'homophobie?

Il y a trois ans, j'ai visité une expo organisée sur ce thème par le Conseil des jeunes de Lausanne. Je me suis dit: «Il nous faut ça chez nous.» Mais nous voulions impliquer les écoles et d'autres partenaires comme Profa et VoGay, et faire en sorte que les jeunes viennent. La réception a été très positive. Pour les enseignants, l'homophobie est clairement une réalité en milieu scolaire.

D'où viennent les réflexes homophobes chez les jeunes?

Essentiellement de l'ignorance. On ne parle pas suffisamment de ces questions. Aujourd'hui, on peut avoir l'impression que la tolérance de l'homosexualité est un acquis. Les médias en parlent, les stars font leur coming out. Mais

quand on demande à un garçon «Tu as une copine?» c'est déjà une façon de parler qui exclut. Les jeunes nous disent que «sale pédé» est une insulte comme une autre. C'est avec ça qu'il faut arrêter.

Vous avez organisé un atelier de contes dès 6 ans. Faut-il parler très tôt de ces thèmes?

Je pense, oui. Bien sûr, il faut que ce soit adapté selon l'âge des enfants. J'ai en tête un livre de contes parlant d'une princesse qui n'aimait pas les princes. Il s'agit simplement de montrer qu'il n'y a pas qu'un seul type de famille ou de couple.

Organiser une telle action, est-ce un acte militant?

Je n'irais pas jusqu'à dire ça. En tant que Service de la jeunesse, nous devons être proactifs et lancer des projets de prévention. En l'occurrence, il s'agit d'abord de prévenir le rejet, de s'adresser aux jeunes qui se posent des ques-

tions, sans oublier tous ceux qui ne s'en posent pas.

Comment la Municipalité s'est-elle engagée?

Elle a d'abord très bien accueilli le projet. Puis, quelque temps après, Marianne Huguenin (*ndlr: syndique de Renens*) m'a appelé pour me dire qu'elle souhaitait apporter quelque chose à cette semaine. Elle participera vendredi à une activité destinée aux élèves avec d'autres personnalités. Elle est homosexuelle, elle l'a dit, mais c'est aussi la syndique, et surtout un bel exemple de réussite pour les jeunes. C'est aussi cela qu'on veut montrer: chez une personne, l'homosexualité est une caractéristique parmi d'autres.

Semaine d'actions contre l'homophobie, la transphobie et le sexisme

Jusqu'à vendredi, dans divers lieux de Renens
www.renens.ch

Le rejet n'a plus droit de cité à l'école

● L'établissement secondaire du Léman, à Renens, pourrait bien changer son règlement afin d'interdire clairement les discriminations en raison de l'orientation sexuelle. Comme le confirme son directeur, Alberto Angeretti, une réflexion est en cours en parallèle de la semaine d'actions organisée par la Ville.

C'est que, depuis 2013, la lutte contre l'homophobie à l'école a obtenu ses premières bases légales avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) au niveau cantonal. D'abord, le

règlement d'application de la loi stipule clairement que les élèves doivent s'abstenir de toute violence à caractère homophobe. Ensuite, il encourage toutes les initiatives destinées à combattre les discriminations liées aux préférences sexuelles.

Depuis ce changement, les écoles du canton se mettent petit à petit à la page en adaptant leur règlement. Pour Alberto Angeretti, il s'agit surtout d'une démarche importante symboliquement. Certes, son établissement n'est pas resté inactif contre l'homophobie, mais cela n'a pas empêché plusieurs élèves de l'interpeller pour que l'école saute le pas.

Pour VoGay, ces avancées légales posent enfin la légitimité des actions de prévention comme celle organisée à Renens cette semaine. «Désormais, les écoles sont clairement dans leur rôle quand elles s'engagent de cette manière. S'il y a des réactions négatives, elles peuvent se référer aux lois qui régissent la vie scolaire», explique Florent Jouinot, de l'association vaudoise.

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 23
Surface: 39'698 mm²

Finances

Renens veut continuer à investir l'an prochain

Evolution des finances de la commune

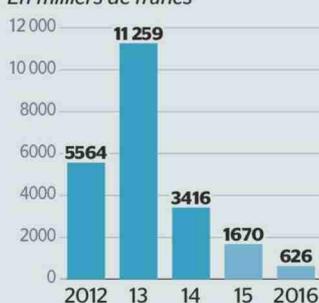
Investissements nets

En milliers de francs



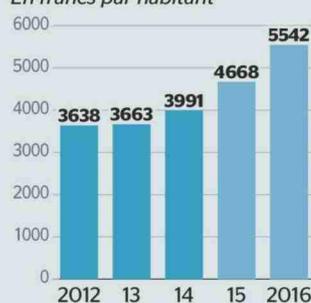
Marge d'autofinancement

En milliers de francs



Endettement brut

En francs par habitant



2012-2014: comptes 2015-2016: budget

P. FY SOURCE: VILLE DE RENENS

«C'est moins mauvais que ce qui était annoncé, seulement parce que des investissements ont pris du retard»



Stéphane Montabert
Président de la section UDC de Renens

«Pour certains investissements, nous ne faisons que rattraper le retard pris. Et il faut saluer le travail municipal»



Nicole Divorve
Cheffe du groupe POP et Gauche en mouvement

«Nous devons repousser certaines améliorations, qui répondent pourtant à un besoin»



Jean-François Clément
Municipal (PS) en charge des Finances



La Municipalité présente un nouveau budget déficitaire, qu'elle justifie par des investissements «incontournables»

Jérôme Ducret

Si le Conseil communal de Renens accepte le budget 2016 présenté par l'Exécutif, le déficit annoncé, 4,4 millions de francs, ne représentera qu'environ 3,6% des dépenses prévues, qui totalisent 120 millions de francs. Mais, par contre, la marge d'autofinancement, la part des ressources financières qui doit permettre à une Commune de fonctionner sans emprunter, se trouvera à un niveau historiquement bas.

La faute à des besoins conséquents en investissements, pas seulement pour 2016, mais pour plusieurs années à venir, selon la Municipalité, entre les travaux de modernisation de la gare CFF, ceux liés à l'arrivée future d'un tram, et ainsi de suite. Côté revenus, il n'y aura pas de grosse amélioration prévue, mais une probable progression linéaire.

Une situation que la Municipalité a présentée hier en expliquant qu'elle faisait très attention à contenir les dépenses, en n'augmentant par exemple l'effectif du personnel communal que de manière très limitée, «là où c'est absolument nécessaire», selon les mots de Jean-François Clément, municipal socialiste en charge des Finances.

En effet, selon ce projet de budget, l'effectif croît de 0,85 poste (en équivalent plein-temps), le résultat de quelques petits

pourcentages accordés çà et là. L'estimation financière tient aussi compte d'une indexation de 1% et d'une petite revalorisation des accueillantes en milieu familial, que l'on nommait autrefois les mamans de jour. «Il n'y a aucun luxe là-dedans, ajoute la syndique (POP-Fourmi Rouge), Marianne Huguenin. Nous restons dans la moyenne.»

Promotion économique

La Municipalité confirme aussi ce qu'elle a déjà annoncé plus tôt cette année: le renforcement de son action de promotion économique. «Le défi est de taille, continue la syndique. Sur le site du Closel, par exemple, avec la disparition malheureuse des IRL, on a 10 000 m² à remplir, avec des entreprises si possible innovantes.» Elle évoque le pôle design de Renens, qui gravite entre autres autour de l'ECAL.

«Nous devons faire des choix, repousser certaines améliorations qui répondent pourtant à un besoin», analyse Jean-François Clément. Le plus criant selon l'Exécutif étant le domaine de la petite enfance. Ce qui ne veut pas dire que Renens est restée inactive: en dix ans, les ressources consacrées à ce secteur ont quadruplé, alors que le budget n'a crû pour sa part que d'un facteur 1,5.

Comme les dernières années, ce budget devrait, sauf grosse surprise, rencontrer l'adhésion des groupes politiques, dans une commune à majorité de gauche. A droite, le PLR devrait aussi accepter. Le seul parti qui, depuis son accession au parlement renanais en 2011, conteste la manière de faire municipale est l'UDC.

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

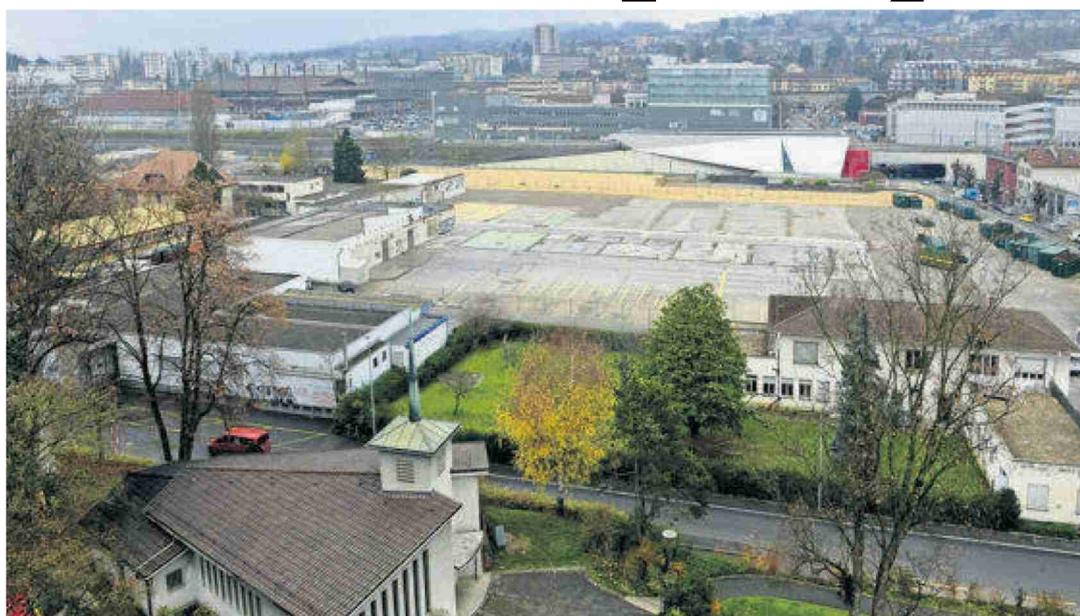
Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 20
Surface: 48'376 mm²

Aménagement du territoire

Les communes de l'Ouest s'entendent pour planifier



L'élaboration du quartier qui prendra place à l'horizon 2022 sur la friche de Malley, entre Lausanne, Renens et Prilly, illustre bien la collaboration intercommunale. PHILIPPE MAEDER

Les huit Conseils du district vont devoir se prononcer sur l'élaboration d'un plan directeur intercommunal

«Nous savons tous que l'avenir de l'Ouest lausannois doit être envisagé globalement par ses huit communes.» Le syndic de Crissier, Michel Tendon, explique ainsi l'enjeu d'une démarche originale que les municipalités de l'Ouest s'apprent à soumettre à leurs Conseils: développer une feuille de route commune et contraignante pour

l'aménagement territorial du district.

Ces prochains mois, les assemblées communales de Renens, de Crissier, de Prilly, de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens, de Bussigny, de Saint-Sulpice et de Villars-Sainte-Croix devront voter des crédits pour établir leurs plans directeurs communaux. Ces documents stratégiques importants définissent sur quinze ans les objectifs des communes en matière d'aménagement du territoire. Dans l'Ouest, la plupart d'entre elles sont dans l'obligation de les réviser au cours des prochaines années.

Mais quand il s'agit de penser l'urbanisation, les transports ou les

espaces publics, il n'est plus question d'agir chacun dans son coin. C'est pourquoi les huit municipalités de l'Ouest se coordonnent depuis 2013 déjà en vue d'élaborer un plan directeur intercommunal (PDI). Ces efforts sont en train de trouver leur première concrétisation avec la présentation, dans chaque Conseil, d'un préavis pour financer l'élaboration de cet outil. Objectif: planifier main dans la main plutôt qu'individuellement.

Dans un district de 75 000 habitants dont les communes sont étroitement imbriquées, c'est une évidence. «Nos enjeux de développement urbanistique sont souvent à cheval sur les frontières commu-

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 20
Surface: 48'376 mm²

nales. Le futur quartier de Malley en est un très bon exemple», explique Tinetta Maystre, municipale en charge de l'Urbanisme à Renens. Pour illustrer l'intérêt du PDi, Michel Tendon souligne aussi la nécessité d'assurer une bonne coordination dans la planification d'aménagements futurs: «Il s'agira par exemple pour les communes de décider ensemble quelle vocation il faut donner à certaines zones. Cela permettra d'éviter de développer deux espaces qui sont à 100 mètres l'un de l'autre en les mettant en concurrence plutôt que de créer une complémentarité.»

Une première

En réalité, cela fait plusieurs années que les communes de l'Ouest lausannois se coordonnent dans l'élaboration de projets d'urbanisme, grâce au Schéma directeur de l'Ouest lausannois (*lire ci-dessous*). Mais avec le PDi, celles-ci

s'entendront pour la première fois sur un document d'aménagement du territoire véritablement contraignant. Une première dans le canton qui est saluée et soutenue financièrement par le Service cantonal du développement territorial.

Pour aboutir, cette démarche doit passer par les Conseils communaux, qui voteront en début d'année prochaine le crédit pour l'élaboration du PDi. Si son principe est accepté, celui-ci pourra être mis en chantier dès ce printemps sous l'égide d'un groupe décisionnel composé de municipaux des huit communes du district. C'est à ce niveau que se définiront les axes communs du document, certainement en matière de transports publics par exemple, mais aussi les éléments qui resteront du ressort de chaque Commune. A charge pour les municipalités de trouver le bon dosage afin que le

PDi passe la rampe lorsqu'il sera mis en consultation publique, puis soumis aux huit Conseils de l'Ouest lausannois. Rendez-vous en 2019.

Chloé Banerjee-Din

«Nos enjeux de développement urbanistique sont souvent à cheval sur les frontières communales. Le futur quartier de Malley en est un très bon exemple»

Tinetta Maystre

Conseillère municipale Verte en charge de l'Urbanisme à Renens

Une coordination qui ne date pas d'hier

● L'Ouest lausannois n'a pas attendu 2015 pour se coordonner dans le domaine de l'aménagement du territoire. Suite à une urbanisation incontrôlée, le district avait été mis au pied du mur en l'an 2000. Le Canton avait dû lui imposer un moratoire sur les constructions fortement génératrices de trafic et de pollution.

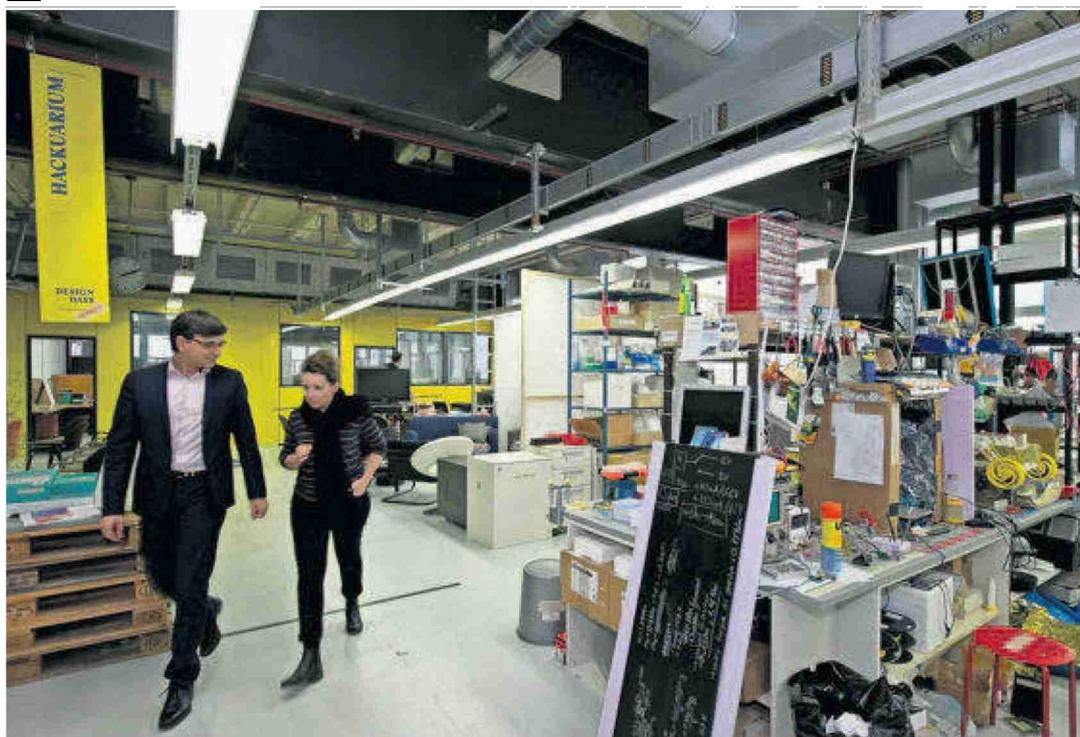
Pour pouvoir recommencer à grandir sur de bonnes bases, les communes de l'Ouest ont dû s'entendre sur leur vision du développement de la région. En 2004, les municipalités ont élaboré le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), un document stratégique qui a permis de développer en commun plusieurs projets d'importance ces dernières

années. La gare de Prilly-Malley ou le développement du réseau de bus sont autant d'exemples qui sont déjà des cartes de visite pour l'Ouest. Avec l'adoption du PDi, le SDOL cédera la place à un cadre plus solide, mais qui intégrera le travail déjà accompli notamment sur de grands projets en cours, comme le futur quartier de Malley et la nouvelle gare de Renens.



Economie locale

Renens veut développer la petite industrie innovante



Dans les anciens locaux des imprimeries IRL, on trouve aujourd'hui, entre autres, le laboratoire participatif, innovatif et citoyen UniverCité. VANESSA CARDOSO

Jérôme Ducret

La disparition définitive des IRL sur le site du Closel incite la Ville à renforcer son pôle design et économie participative

Un peu plus de 6 millions de francs pour racheter le terrain qui abritait les IRL (Imprimeries Réunies Lausanne), sur le site du Clo-

sel. C'est ce que demande la Municipalité de Renens à son parlement. L'Exécutif renanais adjoint à cette demande un plan pour favoriser l'épanouissement d'un tissu industriel innovant. Comme l'explique la syndique, Marianne Huguenin, «c'est une vision que nous avons du développement économique de notre commune». Dans cette vision, le Closel est une pièce maîtresse.

«En tant que membre de la Municipalité, j'ai vécu deux chocs,

continue la syndique. La fermeture de l'usine de bas IRIL, le plus gros employeur de la commune, et celle de l'usine Kodak, notre plus gros contribuable. Aujourd'hui, nous voulons faire tout notre possible pour conserver un tissu industriel. Mais il est vrai qu'il prend une autre forme.»

L'annonce du départ des anciennes IRL, en 2012 (*lire ci-dessous*), avait déjà forcé à repenser les choses. C'est ainsi que le chef-lieu de l'Ouest lausannois a

Hauptausgabe

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 31'421
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 21
Surface: 49'979 mm²

concentré ses forces sur la promotion d'un pôle lié au design, favorisé par la présence, en lieu et place de l'ancienne usine IRIL, de l'ECAL, la haute école vaudoise de design et d'arts appliqués. Des ateliers pour l'incubation et le développement d'entreprises sont alors venus s'implanter à Renens.

Laboratoire participatif

Le bâtiment du Closel a lui été racheté par CACIB SA, une société détenue à 40% par la Ville. UniverCité y est née en 2014. Il s'agit d'une structure qui accueille un laboratoire citoyen et participatif, animé par l'Association Hackuarium, qui utilise les sciences de la vie au profit du design et d'autres disciplines. L'endroit héberge aussi un espace de coworking, avec plusieurs jeunes entreprises, et un atelier qui mutualise des outils mécaniques et des machines pilotées par ordinateur. Les idées y sont partagées et rendues publiques. Des ingénieurs, en for-

mation ou déjà diplômés, y côtoient des biologistes, des graphistes, des spécialistes de la recherche de fonds participative et ainsi de suite, dans un bouillon créatif.

La formation est aussi présente, avec un cycle de Master de la Haute Ecole de Suisse occidentale (HES-SO) et de l'ECAL, et avec le semestre de motivation de Renens, Mobilett, responsable de la cafétéria. Si l'on en croit l'évolution de la fréquentation de cette dernière, le développement du site est en marche: de 30 couverts à midi en 2012, on est passé à 120. Et on en prédit déjà 200 pour l'an prochain!

Le rachat aux CFF du terrain de plus de 12 000 m² sur lequel se trouvent les locaux des anciennes IRL est une suite logique. La maîtrise du foncier permettra de «stabiliser» le tout, selon le mot de Marianne Huguenin. Elle glisse au passage que le bâtiment lui-même,

classé au patrimoine architectural, devra subir des transformations.

Le projet devrait s'accompagner de l'arrivée de nouveaux occupants: de jeunes entreprises issues du pôle design, par exemple, et le site du Closel devrait être renommé «Ateliers de la Ville de Renens». Enfin, l'Exécutif rennais propose aussi au Conseil communal, via le budget 2016, de consacrer plus de moyens à la promotion économique.

«Aujourd'hui, nous voulons faire tout notre possible pour conserver un tissu industriel. Mais il est vrai qu'il prend une autre forme»

Marianne Huguenin

Syndique de Renens

a disparition d'une grande imprimerie

● La nouvelle, tombée au début de l'été 2012, a fait l'effet d'une bombe. Le groupe Swissprinters (regroupant Ringier et NZZ Mediengruppe) annonçait qu'il allait fermer son site de Renens, les anciennes IRL (Imprimeries Réunies Lausanne). En jeu, plus de 120 emplois sur place. Après plusieurs rebondissements et l'engagement conjoint des syndicats, de l'Etat, de la Commune et du monde politique vaudois, une solution

a été trouvée: la reprise de l'usine par une nouvelle société, nommée IRL+, en mains d'ex-cadres des IRL, dont l'effectif était réduit de moitié et qui pouvait bénéficier du soutien financier du Canton et de la Commune. En 2013, un nouveau partenaire s'est annoncé, la Fondation de Famille Sandoz, par le biais de son pôle imprimerie, SFF Arts graphiques SA, qui regroupait alors six sociétés et employait

270 personnes. Une opération neutre du point de vue du nombre d'emplois. Mais la situation, qui semblait stable et pérenne, s'est péjorée de manière dramatique début 2015, à cause notamment de la crise du franc fort face à l'euro et de la concurrence tant numérique que transfrontalière. Un premier train de réductions d'effectifs, négocié en janvier, a été suivi par le dépôt de bilan en juillet.